

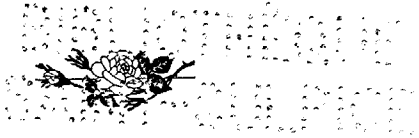
J.-EDMOND ROY

Souvenirs d'une Classe

AU

SEMINAIRE DE QUEBEC

(1867-1877)



LEVIS
IMPRIMERIE DE L'AUTEUR

1905

Ouvrage tiré à cent exemplaires numérotés et portant la signature de
l'auteur. No.....

J. Edmond Roy

I

TRENTE ANS APRÈS

*Nam quid in senectute felicius,
quam quod dulcissimum est in
juventa ?*

Plaine le Jeune, *Lettres*, liv. II, 3.

Coup d'œil en arrière.—Convention des rhétoriciens de 1874-75.—
Signataires de la convention.—Les disparus.—Un souvenir aux
morts.—Comment les camarades du collège se dispersent dans la
vie.—Il faut conserver les anciennes amitiés.—Pourquoi ces notes.

A un certain moment de la vie, si occupé qu'on soit de l'avenir, la pente à regarder en arrière est irrésistible. Notre adolescence, cette morte charmante, nous apparaît et veut qu'on pense à elle.

Quelle sérieuse et mélancolique leçon que la mise en présence de ces deux âges dans le même homme, de l'âge qui commence et de l'âge qui court vers sa fin ; l'un espère dans la vie, l'autre dans la mort.

Il fait bon de confronter le point de départ avec le point d'arrivée, le frais tumulte du matin avec l'apaisement du soir, et l'illusion avec la conclusion.

O mes chers camarades, rhétoriciens de 1875, vous souvient-il d'une claire matinée de printemps, il y a trente ans maintenant sonnés, où nous nous réunîmes à l'ombre des grands arbres qui ornaient alors la cour des récréations du cher séminaire de Québec.

Nous allions, dans quelques jours, subir les solennelles épreuves du baccalauréat des lettres, ce premier combat sérieux de l'étudiant au seuil du mystérieux avenir.

A ce tournant de la vie, nous commençons déjà à serrer les rangs. Nous songions qu'après bataille livrée plusieurs des nôtres devaient quitter le charmant asile qui avait abrité leur enfance pour gagner la haute mer. Aussi, nous étions plus graves et plus soucieux que d'habitude.

C'est alors que dans le but d'entretenir la bonne amitié qui nous avait toujours unis, nous résolûmes ce qui suit :

Art. 1. Une réunion des élèves de notre classe aura lieu en 1885, durant l'été.

Art. 2. Une messe sera célébrée à l'intention de tous les membres de la classe, et, si nous avons à regretter la mort de quelqu'un d'entre nous, un service sera chanté.

Art. 3. Chacun sera tenu d'écrire au secrétaire au moins une fois par année.

Art. 4. Le secrétaire devra répondre à tous ceux qui lui écriront, et leur donner des informations sur tous les autres.

Art. 5. Monsieur le Président est chargé d'avertir chaque membre à la mort d'un d'entre nous.

Art. 6. Si l'un de nous vient à mourir, les autres seront tenus, dès qu'ils le sauront, de dire une messe,

s'ils sont prêtres, ou, s'ils sont laïques, de la faire dire, d'y assister, et invités d'y communier.

Art. 7. Tous les ans (à un jour désigné) nous prions d'une manière spéciale les uns pour les autres et pour le Séminaire.

Art. 8. Chaque membre est tenu de secourir de sa fortune, de son crédit et de tout son pouvoir, celui d'entre nous qu'il saura être dans le besoin.

Art. 9. Si l'un d'entre nous venait à ne pas persister dans les bonnes intentions qu'il a présentement, ses condisciples seront tenus d'essayer de le ramener dans le devoir par leurs conseils.

Art. 10. Le dernier survivant sera tenu, s'il est prêtre, de dire une messe tous les ans pour les autres, s'il est laïque, d'en faire dire une et d'y assister.

Art. 11. Le lieu de réunion sera chez celui qui sera le plus en état de supporter les dépenses nécessitées par cette occasion.

Art. 12. En nous séparant, nous fixerons le jour d'une nouvelle réunion.

Signé : John Carey, président, Joseph Turcotte, vice-président, Victor Charland, secrétaire, Alphonse Lemieux, assistant-secrétaire.

Eugène Belleau ; Herménégilde Bouffard ; Joseph Elie dit Breton ; Jules Dorion ; Jean-Baptiste Dupuy ; Alexandre Gauvreau ; Eugène Gauvreau ; François-Xavier Gosselin ; Henri Gouin ; Théofred Hamel ; Philéas Laberge ; Alfred Langlois ; Philibert Lamontagne ; Georges Lemay ; Gilbert Lemieux ; Joseph Lemieux ; Louis Chaussegros de Léry ; Odilon Marois ; Pierre Martineau ; Edmond Paradis ; Napoléon Prévost ; Joseph Rouleau ; Joseph Roy ; Victor Sanfaçon ; Joseph Savard ; Eugène Simard ; Arthur Vaillancourt.

Ces bonnes résolutions, je les retrouve par un soir triste et morne d'automne, ainsi qu'une fleur desséchée mais gardant encore son parfum, entre les deux feuillets d'un vieux Cicéron depuis longtemps abandonné.

Et je ne sais pourquoi ce papier jauni jette devant mes yeux déjà vieillis comme un éclair radieux où passe une vision de jeunesse et de douce gaieté.

Mais pourquoi donc, aussi, l'ombre vient-elle suivre le rayon de si près ? D'où vient que mes yeux se mouillent de pleurs et qu'il me semble voir fuir à la ligne de l'horizon comme un navire qui rentre dans la brume noire ?

Ah ! c'est que je viens de lire au bas de cette page retrouvée les noms des joyeux camarades qui se jurèrent alors une éternelle amitié.

* * *

Nous étions trente-et-un bien comptés, pleins d'ardeur, exhubérant de vie.

Combien en reste-t-il maintenant ?

Huit ont déjà gagné les suprêmes rivages :

John Carey, Eugène Gauvreau, Georges Lemay, Chaussegros de Léry, Eugène Simard, Victor Sanfaçon, Pierre Martineau et Jules Dorion.

Parmi ces huit disparus, il y en a trois surtout pour qui nous faisons des rêves ensoleillés.

John Carey, Eugène Gauvreau et Georges Lemay marchaient en ligne de tête. Ils étaient des meilleurs talents de la classe. Et l'on disait que leur facilité de parole et leur habileté à tenir une plume les feraient atteindre au premier rang.

Le premier, John Carcy, est mort tristement, loin des siens, ignoré, sur un lit d'hôpital dans la ville perdue du Brooklyn, sans avoir jamais donné la mesure de ce qu'il aurait pu faire. La mort l'a fauché impitoyablement et le cimetière inconnu où il repose n'a pas même une pierre pour marquer sa tombe (1).

Le deuxième, Eugène Gauvreau, est tombé, lui aussi, foudroyé par la mort, au sortir de la chaire sacrée où il donnait déjà les plus belles espérances. Enseveli dans sa robe blanche de dominicain, il attend le réveil des justes et des bons près de son couvent de St-Hyacinthe qu'il a tant aimé.

C'est le 28 juin 1895 qu'une dépêche d'Ottawa nous apprenait la mort subite d'Eugène Gauvreau, en religion le Père Thomas, arrivée le matin même. Pauvre Père ! il partit bien promptement, sans une minute pour tant de choses qui ont coutume d'emplir la dernière heure.

Il allait présenter à l'archevêque un Père arrivé de Lewiston la veille, et ils suivaient tous deux la rue Cambridge, quand le Père Thomas dit à son compagnon de route : " Je ne sais ce qu'il y a, je me sens très faible. ..asseyons-nous un peu, si vous le voulez, sur le seuil de cette porte. "

(1) John-François-Xavier Carey, fils de Daniel Carey, marchand, et de Mary Murphy, était né à Québec, le 3 décembre 1857. (*Rég. de l'église de St-Patrice*).

Après son cours classique, il étudia quelque temps le droit à l'Université Laval, se fit admettre au barreau, puis alla exercer sa profession à Winnipeg. Doué d'un beau talent oratoire, il tenta la fortune politique, fut défait dans une première élection. Découragé, il prit le chemin des Etats-Unis, où il essaya de gagner sa vie en écrivant dans les revues littéraires et les journaux politiques. Il mourut à Brooklyn, N. Y., au mois d'avril 1896, à l'âge de 38 ans (*Quotidien* du 27 avril 1896).

Il avait à peine prononcé ces quelques paroles, qu'il s'affaissait aussitôt, déjà pâle comme la mort. Son compagnon, effrayé, lui donna l'absolution. Les yeux tournèrent dans l'orbite, il y eut un léger spasme de tous les membres, un profond soupir souleva un moment la poitrine, et c'était le dernier, et c'était fini.

On avait appelé le médecin, les Pères du couvent. Quand ils arrivèrent, cinq minutes après, le corps était déjà froid, et il n'y avait plus doute possible : c'était la mort !

A la demande du propriétaire de la maison—un protestant, mais qui estimait profondément le Père, comme tous ses coréligionnaires, d'ailleurs, parce que, disent-ils, " il était si digne !"—on déposa momentanément le corps dans le salon, et un quart-d'heure plus tard, au milieu d'une foule nombreuse qui avait déjà eu le temps de se former, on le transporta à son couvent.

Le père Thomas avait été un bienfaiteur insigne de l'œuvre Dominicaine. La mort de son père—une mort subite aussi—l'avait laissé, en 1879, héritier d'une fortune assez considérable. (1) Frère Thomas était alors en Europe et n'avait pas encore fait profession. Ces biens dont il pouvait jouir ; il en fit le partage, réservant la grosse part, la presque totalité, pour la mission du Canada. C'est à lui que le couvent de Saint-Hyacinthe doit d'avoir pu surgir de terre, et c'est là même, on le conçoit, dans son Couvent à lui que le défunt devait dormir son dernier sommeil.

Le samedi, 29 juin, vers le soir, le pauvre père

(1) Eugène Gauvreau, né à Québec, le 12 juillet 1856, était le fils de Ferdinand Gauvreau, marchand, de la maison Gauvreau et Kirouac.

fut arraché aux amis nombreux qui, depuis la veille l'entouraient de leur douleur et de leur prière; un convoi l'amena à Saint-Hyacinthe, et la sépulture eut lieu le lendemain, dimanche.

Pendant le service, une dépêche arrivait à Saint-Hyacinthe, annonçant que Madame Malouin, sœur du pauvre père dont on pleurait la mort, venait elle-même de succomber subitement (1).

— — —
“ Un ami franc et sans dol, ce bon père Gauvreau qu'une maladie de cœur vient d'enlever si soudainement à la vie, écrivait alors un journaliste d'Ottawa.

“ Il savait allier toutes les vertus d'un ascète à toutes les qualités d'un parfait gentleman.

“ Aussi, quelle profonde et forte estime ne lui portait pas quiconque avait pu percer un peu à jour sa nature prime-sautière, toute faite de bonté et d'affection vraie !

“ Il avait connu le monde ; c'est au sortir peut-être d'une de ses fêtes que s'était fait entendre, au fond de son cœur, l'avertissement que pour lui le devoir n'était pas là.

“ Son obéissance à l'ordre du maître fut tout d'une pièce.

“ Il quitta sans hésiter une fortune relativement considérable, un avenir qui s'annonçait brillant et heureux, pour ne plus connaître d'autre famille que celle de saint Dominique.

“ Ses frères en religion perdent en celui devant la mémoire duquel j'ai tenu à m'incliner respectueuse-

(1) L'épouse de M. Philippe Malouin, protonotaire à Québec.

ment en passant, un sujet qui leur avait déjà rendu des services signalés et qui semblait appelé à leur en rendre de bien plus importants encore.”

Et notre confrère Charland ajoutait dans la *Revue du Rosaire* du mois d'août 1895 ce bel éloge :

—“ Ce bon Père Gauvreau ? ”—Oui, en effet, il était très bon au fond, et ceux qui ne l'ont pas connu par ce côté-là, ne l'ont pas connu.

—“ Toutes les vertus d'un ascète à toutes les qualités d'un parfait gentleman. ”—Oui, c'est vrai au pied de la lettre.

—“ Il avait connu le monde. ”—Oui, et—si c'est un mérite, il y aurait brillé. Eugène, comme nous l'appelions, était du nombre, du petit nombre de ceux qu'on admire et estime. Il écrivait merveilleusement, et les cahiers du Séminaire de Québec feront peut-être revivre un jour ces compositions littéraires où se révélait, à côté d'une imagination ardente, une intelligence déjà mûre. Il causait à ravir, il était pianiste et musicien ce qui fait souvent deux choses, mais chez lui n'en faisait qu'une ; il avait dans l'ensemble de sa personne le cachet de la parfaite distinction ; il portait une noble tête, à grand cheveux noirs bouclés ; c'était un cœur droit, généreux jusqu'à l'oubli de soi, aimant jusqu'où peuvent aimer ces natures-là.

“ Un jour—il était alors étudiant en droit—il vient à un de ses condisciples, un ami de la veille et du lendemain, et il lui dit : “ Mon ami, sais-tu la nouvelle ? Eugène Gauvreau veut entrer chez les Dominicains. ”

Ce n'était pas au sortir d'une fête mondaine—

c'était fête pour lui tous les jours,—c'était après un an d'une expérience où il avait appris qu'on peut aimer plus et mieux que le monde et tout ce qui est dans le monde.

“ Un mois après, il partait pour la France—c'était le matin du 29 juin 1878. On remarquera peut-être cette date. Il était radieux de courage, de foi, d'espérance chrétienne, souriant encore jusque-là, et disant à sa famille toute en larmes : “ Oh ! non, non, ne me plaignez pas, c'est si beau et si bon ce qui m'attend là-bas ! ”

“ Depuis cette première heure où il s'est donné à Dieu, le Père Gauvreau a pu douter de lui-même, la vie religieuse ayant mille secrets pour faire ainsi douter de soi, mais il n'a jamais douté de Dieu, jamais douté de la vie religieuse. En elle il a cru comme en la grâce excellente, la meilleure que le bon Dieu avait pu lui accorder, et maintenant que dix sept années d'abnégation et de luttes ont passé, qu'il est là couché au cimetière au pied de la croix qu'il a tant aimée, je crois l'entendre nous dire encore comme il disait autrefois : “ Oh ! non, non, ne me plaignez pas, c'est si beau et si bon ce que j'ai trouvé là-haut ! ” (I)

(I) Qu'ai je besoin d'ajouter à ce bel éloge si ce n'est quelques notes biographiques qui nous permettront de garder dans notre mémoire le souvenir de la carrière si vite rompue de notre confrère.

Eugène Gauvreau apprit à lire et à écrire chez les Frères de la doctrine chrétienne à la Haute-ville de Québec puis entra au séminaire en huitième en 1867. Il se révéla comme écrivain dès la classe de troisième. Ses compositions littéraires méritent d'être conservées.

Il entra chez les dominicains en 1878, après avoir étudié le droit pendant un an à l'Université Laval. Il commença son noviciat en France ; après l'expulsion des ordres religieux de ce pays, il alla le continuer en Autriche d'abord, puis à Belmonte, en Espagne. Revenu au pays vers 1883, il fut envoyé au couvent d'Ottawa. Elu prieur

* * *

Je me souviens encore, comme si c'était hier, de l'impression que fit sur mon imagination d'enfant l'entrée de Georges Lemay au séminaire. Nous étions en quatrième, et l'on nous avait dit la veille qu'un camarade, entré en cinquième l'année précédente, revenait prendre son cours. Ce camarade, c'était Georges Lemay, et il nous arrivait de St-Boniface de Manitoba. Que l'on songe qu'en 1871-72 Manitoba était encore en plein état d'insurrection et que l'on ne parlait partout que des exploits de Riel et de ses Métis. Or Lemay, à tort ou à raison, passait pour un Métis. Avait-il réellement du sang sauvage dans les veines ?

A tout événement, sa figure pâle, ses longs cheveux noirs et plats, ses lèvres charnues, son œil noir perçant, sa voix un peu voilée et lente, sa démarche ondoyante, tout dans sa personne nous faisait croire qu'il était un descendant des Cris ou des Pieds noirs. Nous pensions à part nous qu'il avait été bercé dans son enfance sur les genoux d'une squaw, au milieu de la fumée des wigwams (1). Et il se plaisait, peut être, quelquefois à amuser notre naïveté de cette mystification. Quoiqu'il en soit, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que Lemay, sous ses apparences trompeuses, possédait une âme bien française, une nature éminemment artistique, un cœur d'or.

du couvent de Saint-Hyacinthe en 1889, il retourna à Ottawa en 1892, à la fin de son priorat. Il y demeurait encore lorsqu'il mourut le 28 juin 1895.

(1) Georges Lemay était né à St-Paul de Minnesota, dans les Etats-Unis, le 1er janvier 1857, du mariage de Joseph Lemay et de Camille Augé. Son père fut longtemps député à la législature du Manitoba. Sa famille était originaire du comté de Lotbinière.

Lemay, qui avait commencé ses études au collège de St-Boniface, entra au séminaire en cinquième, en 1870, pour n'en plus sortir qu'à la fin du cours régulier. Entré à l'Université Laval en 1881, il y suivit les cours de droit jusqu'en 1884.

L'étude des textes et les roueries de la procédure n'allaient guères au tempérament rêveur de Lemay. Il marginait les pages de ses codes bien plus souvent des beaux vers qu'il venait de lire, que des commentaires diffus que donnait un professeur ennuyé et ayant hâte de finir. Enfin, ses goûts pour la littérature l'emportant, il jeta la toge aux orties, sans s'occuper de prendre ses degrés. Il publia alors (1884), sous le titre de *Petites Fantaisies littéraires*, un volume de nouvelles qui fit quelque impression. Ces pages sont écrites, en effet, avec beaucoup d'élégance. On y sent le souffle d'une âme noble et généreuse qui a eu, déjà, sa part d'épreuves, mais qui n'en continue pas moins à marcher la tête haute et ferme dans les rudes sentiers de la vie.

Ces premiers essais donnèrent à Lemay un certain relief, et il crut qu'il pourrait se faire une carrière dans le journalisme où on le conviait. Cette pauvre sensitive se laissa prendre comme tant d'autres. Il collabora successivement au *Journal de Québec*, à *l'Évènement* et au *Canadien*, puis lors de la scission du parti conservateur sur l'affaire Riel, il entra comme secrétaire de la rédaction à la *Justice*.

Ce brave Lemay, toujours poursuivant son rêve, s'enivrant de musique et de la conversation des lettrés qui sachant son grand esprit recherchait sa compa-

gnie, épousa à Québec, le 28 janvier 1885, Marie Louise LaRue, une jeune fille charmante, dont le père le docteur Hubert LaRue avait été son professeur de chimie au séminaire. Jusque là, Lemay avait cru trouver la fortune et l'avenir dans la carrière du journalisme, mais avec la famille naissante, il vit bientôt que la maigre pâture que l'on jette aux écrivains dans notre pays ne pouvait lui suffire. C'est alors que le poète, le rêveur, le musicien, en contact avec les tristes réalités de la vie, commença à connaître le *res angusta domi*. Il s'en alla tenter la fortune à New-York, en 1887. Que de déceptions l'y attendaient encore ! Un premier journal qu'il fonda aussitôt son arrivée, le *Canada*, sombra au bout de six mois d'existence. Il avait cru, ce brave cœur, qu'en écrivant des articles contre l'annexion du Canada aux Etats-Unis, contre les conventions canadiennes, contre la servilité érigée en principe chez certaines familles émigrées, il releverait le niveau de nos nationaux de là bas. Personne n'écouta cette voix qui prêchait dans le désert. Une *Revue*, qu'il essaya de fonder en 1894, disparut aussi l'année suivante.

Enfin, en désespoir de cause, Lemay s'occupa de politique. Placé au département des Travaux publics de New-York par l'association du Tammany Hall, il en fut congédié au mois de juillet 1895 par l'administration républicaine qui était arrivée au pouvoir l'automne précédent.

Depuis lors, Lemay se fit professeur de langue française, enseigna le piano, la flûte, le cornet, instruments dont il jouait à ravir comme l'on sait. Il fut

aussi organiste à l'église Saint-Jean-Baptiste. Pendant sept ans, il s'occupa de ces modestes emplois avec une ponctualité irréprochable. Au mois de janvier 1902, quoiqu'il se sentit malade, il voulut continuer son travail, mais la machine épuisée n'en pouvait plus. Un soir de printemps, le 17 avril, comme il revenait à la maison après avoir peiné toute la journée, il sentit un malaise étrange qui le bouleversait. Il prit le premier tramway afin de se rendre chez un médecin de sa connaissance, mais à peine y était-il entré qu'une pâleur mortelle apparaissait sur ses traits et qu'une faiblesse irrépressible s'épandant par tous ses membres étreignait son cœur. Il s'affaissa sur un siège et l'ambulance le transporta dans un hôpital où il mourut une heure après. Quand sa femme, avertie de cette pénible nouvelle, arriva au chevet de son mari, elle ne trouva plus, hélas ! qu'un cadavre.

De nos compatriotes, qui ont vécu dans l'intimité de Lemay à New-York, nous ont raconté que dans les dernières années de sa vie sa piété était devenue un sujet d'édification pour tout le monde. Fidèle à l'heure d'adoration qui lui avait été assignée dans l'église des R. R. P. P. du Très Saint-Sacrement, il s'y rendait avec bonheur et était pour tous un encouragement et un exemple. La veille de sa mort, il avait communié. " Puisseons-nous, tous, nous, ses amis de cœur et d'exil, disait un journaliste new-yorkais, mourir comme celui que nous pleurons aujourd'hui. "

Lemay était en grande estime auprès de nos nationaux de New-York. La petite église de Saint-Jean-Baptiste, où eurent lieu les funérailles, pouvait à peine

contenir la foule qui avait voulu suivre sa dernière dépouille. On voyait dans le convoi funèbre les membres de la Légion Catholique de Bienfaisance, les chevaliers de Colomb, les membres de Saint-Vincent de Paul, les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste, ceux de l'association démocratique, ceux de l'association des charpentiers et menuisiers, enfin tout la colonie canadienne.

Les restes de Lemay reposent dans le cimetière catholique du Calvaire.

Ainsi se termina la carrière de Georges Lemay. Aussi bon écrivain qu'excellent camarade, doué d'une imagination fertile, d'un goût délicat et d'une facilité de travail extraordinaire, sachant plaire et instruire à la fois, notre regretté confrère aurait pu peut être dans son pays atteindre un jour à *l'aurea mediocritas* à laquelle aspirent tous ceux qui, fatigués de lutter, se terrent dans un emploi de l'administration en disant : à quoi bon aller plus loin.

Mais il avait l'âme trop fière et les aspirations trop droites pour qu'il put jamais se sentir garrotté dans sa libre allure. Il préféra mourir sur la brèche, pauvre, mais conservant son rêve tout entier (1).

(1) Du mariage de Georges Lemay et de Marie-Louise LaRue naquirent sept enfants :

1. CORINNE, née à Québec, le 11 novembre 1885.
2. ALFRED, né à New-York, le 16 juillet 1887.
3. GABRIELLE, née à Plattsburg, N. Y. 9 déc. 1888.
4. MARIE-MAY-ALPHONSINE, née à New-York, le 5 mai 1890, décédée 1 an 14 jours après.
5. STELLA, née à New-York, le 22 février 1892.
6. ERNEST, né à New-York, le 8 nov. 1893, décédé 18 jours après.
7. IRÈNE, née le 22 septembre 1895.

Cyrille-Victor Sanfaçon, fils de Louis Sanfaçon, tanneur, et de Marguerite Webster, naquit à Saint-Roch de Québec, le 7 mars 1855 (1). Il entra au séminaire, en huitième, en 1866, à l'âge de 11 ans.

C'était un enfant modeste, sage, rangé, silencieux. Tel il était alors, tel il fut toute sa vie. On l'avait surnommé *Brunswick*, et je ne sais trop pourquoi, car son caractère doux et affable ne justifiait pas une appellation si teutonesque. Quoiqu'élevé dans un milieu faubourien, Sanfaçon manifesta dès sa tendre enfance un grand amour de la campagne. Il crayonnait sans cesse sur ses cahiers, des coins de paysages tranquilles avec des ponts jetés sur des clairs ruisseaux ombragés de grands arbres. Pendant ses vacances, il n'éprouvait pas de plus grand plaisir que celui de courir les bois. Il adorait les aventures de chasse et de pêche. Aussitôt sa rhétorique finie, il entra à l'université pour y étudier la médecine. Licencié en 1880 avec distinction, il alla aussitôt s'établir à Beauport. C'est là qu'il a vécu, sans bruit et sans ostentation, pendant vingt-trois ans, jusqu'au 2 juin 1903 que la mort vint le chercher (2).

S'il est vrai qu'il faut qu'un médecin soit doux, humain, compatissant, délicat, probe, discret, qu'il ait un cœur pur, incorruptible, notre confrère Sanfaçon a été le modèle des médecins. Connaissant sa nature bonne enfant, c'est lui sûrement qui disait à ses mala-

(1) Régistre de Saint-Roch de Québec.

(2) Victor Sanfaçon mourut à Saint-Roch de Québec où il était venu demeurer dans les derniers mois de sa vie. Il est enterré au cimetière Saint-Charles. Nos confrères, l'abbé Edmond Paradis, Joseph Turcotte et Joseph Savard, ass. étaient à ses funérailles.

Victor Sanfaçon avait épousé Emma Blackburn qui mourut en février 1898.

des : " De l'exercice, de la gaieté, point d'excès, et moquez vous de moi ! " .

De même qu'Eugène Gauvreau, Louis-Charles-Alexandre Chaussegros de Léry et Eugène Simard avaient trouvé dans leur berceau les dons de la fortune. Ils appartenaient tous deux à de vieilles et anciennes familles où l'on ne se donne la peine que de naître pour faire son chemin dans le monde.

Chaussegros de Léry comme ses aïeux était bâti en athlète, et sa belle prestance faisait notre admiration. Quand nous le voyions venir, portant fièrement la tête et faisant résonner les dalles des longs corridors sombres, de ses bottes presque toujours éperonnées, nous songions involontairement à ces anciens chevaliers dont il descendait.

Quelles promesses de longue vie dans ce torse musculoux !

Il partit le premier de tous, quand il venait à peine de prendre possession de son manoir seigneurial de la Beauce, comme si la mort voulait parfois se moquer de la vie (1).

Il en a été de même pour Eugène Simard. Il était de riche famille et il épousa une héritière. La cafarde vint, lui jeta sa carte, et il la suivit, laissant là

(1) Né à Sainte-Marie de la Beauce, le 19 décembre 1855. Fils de l'honorable Alexandre René Chaussegros de Léry, conseiller législatif de la division de Lauzon. Chaussegros de Léry fut licencié en médecine en 1880, et alla s'établir à Saint-François de la Beauce, dont son père était seigneur. Il mourut le 20 novembre 1882, à l'âge de 26 ans et 11 mois. Chaussegros de Léry avait épousé, le 20 avril 1881, Marie-Louise Cummings, et une fille est née de ce mariage. Madame de Léry est morte à Paris au printemps de 1905.

les joies d'une union éphémère et les plaisirs de l'abondance (1).

Pierre-Raymond-Léonard Martineau nous vint en septième, en 1868, des campagnes de la rivière du Sud. Il était né à Saint-François de Montmagny, le 8 février 1857, d'un père cultivateur, Louis Martineau, et d'une mère qui avait étudié chez les Hospitalières de Québec, Adélaïde Letellier. Il avait l'âme tranquille et sereine des paysages de son pays de naissance. Jamais une brise ne rida la surface limpide de son cœur. Le bon père Baillargé l'avait appelé *Mulot* et ce sobriquet lui resta tout le temps qu'il fut chez les petits. Entre nous, jamais surnom ne fut plus mal appliqué, car Martineau n'avait rien de la nature de ce rongeur, hormis que c'était chez lui comme un besoin de s'effacer, de prendre le moins de place possible. Il avait peur du bruit, de l'ostentation.

A sa sortie de la physique, il disparut sans laisser savoir où il allait, même à ses camarades les plus intimes.

On a su depuis qu'il alla passer neuf mois à Arthabaskaville dans l'étude de Laurier et Lavergne où il commença à apprendre le droit, puis il entra à l'université Laval de Montréal et fut reçu avocat le 12 janvier 1882. Il vint s'établir à Montmagny, se fit une bonne clientèle, et s'associa le sénateur Choquette, de mars 1887 à octobre 1888. Je n'ai jamais entendu

(1) François-Eugène Gamelin Simard, fils du notaire Joseph Simard, fut admis à l'exercice du notariat le 19 mai 1879 et pratiqua à Montréal. Il décéda à Varennes, le 15 janvier 1901, à l'âge de 44 ans et 11 mois. Il avait épousé une demoiselle Massue, fille du seigneur de Varennes.

parler Martineau, mais il semble qu'il devait y avoir quelque chose de suave dans ses plaidoeries. Ce garçon là se sentait évidemment mal à l'aise dans l'ancre de la chicane, et en 1888 il accepta la charge de protonotaire de Montmagny qu'on lui offrait. Dans l'atmosphère plus calme du greffe, il retrouva l'assiette qu'il fallait à son caractère. Pendant huit années, il vécut de cette vie paisible et un peu campagnarde qu'il aimait pardessus tout. Au printemps de 1896, il échut à sa femme une fortune assez considérable qui lui venait d'un parent qui habitait Saint-Jean Deschaillons. Martineau donna alors sa démission comme protonotaire pour aller habiter ce dernier endroit et être plus à même de gérer les biens qui lui arrivaient si inopinément. Après une liquidation plus ou moins fructueuse, il revint se fixer à Montmagny où l'attendaient des honneurs qu'il n'avait jamais ambitionnés, le ciel nous en est témoin !

Son ancien associé, l'avocat Choquette, qui était député de ce comté aux Communes, ayant été appelé à la magistrature, Martineau fut choisi bien malgré lui pour briguer les suffrages de l'électorat. C'est avec la plus grande répugnance qu'il se décida à entrer dans cette carrière de la politique pour laquelle il n'était pas fait et où il n'avait jamais été entraîné. Le 14 décembre 1898, il était donc élu député de Montmagny aux Communes du Canada, après avoir subi une lutte fort ennuyeuse, par 530 voix de majorité contre son adversaire M. Blouin. Une fois entré dans la fournaise, il essaya de s'en retirer en s'effaçant le plus possible suivant son habitude. Mais le moyen

de ne pas hurler avec les loups. Pour la première session on l'obligea de proposer la réponse au discours du trône. Ceux qui l'ont connu dans l'intimité savent avec quelle torture il dût, au nom de la discipline sacrée, accepter cette lourde tâche. Sa timidité, son amour de la paix, tout son caractère se révoltait à l'idée d'aller parader sur ce théâtre. Pour comble de malheur, une maladie cruelle s'empoigna de lui et ne lui laissa plus de relâche. Il souffrait d'ataxie et ne pouvait plus marcher qu'avec peine en s'aidant d'une canne. La paralysie glaçait ses jambes, mais le cœur cependant continuait de battre avec les mêmes ardeurs simples et contenues. Imaginez ce député malgré lui, obligé de faire sans cesse la navette entre Montmagny et Ottawa, de laisser son foyer si tranquille pour aller demeurer pendant de longs mois dans une chambre d'hôtel loin des siens et de tous ceux qu'il aimait, et souffrant jour et nuit des douleurs atroces. Lors des élections générales de 1900, malgré ses protestations, on lui imposa encore de briguer les suffrages contre un adversaire de bonne taille, l'avocat Alphonse Bernier. Il l'emporta cette fois par 1186 voix contre 873 (1). Mais ce fut la fin. Depuis lors, sa santé ne fit plus que décliner. On le rencontrait aux gares des chemins de fer, sur les rues de la capitale, se trainant péniblement, n'étant plus que l'ombre de lui-même. Ah ! il faut que la discipline de parti soit bien cruelle pour imposer ainsi un succide lent, à un homme qui n'avait aucune ambition politique et qui n'aspirait qu'aux joies douces du foyer domestique.

(1) Voir le *Parliamentary Companion*, de 1901.

Dans l'été de 1903, alors que les Communes étaient en pleine session, Martineau dût prendre le chemin de l'hôpital. Il mourut à Ottawa le 31 août de cette année. Il eut la consolation d'avoir, pour lui fermer les yeux, son ancien compagnon de classe, l'abbé Odilon Marois, qui était en même temps le curé de sa paroisse de Saint-Thomas de Montmagny. C'est ce dernier qui accompagna sa dépouille mortelle de la capitale fédérale jusqu'à sa dernière demeure et qui chanta son service funèbre (1).

Voici ce qu'écrivait dans le *Soleil*, notre confrère Joseph Turcotte, à l'occasion de la mort du député Pierre Martineau.

“ C'est un honnête homme, un pacifique, un bienveillant, un délicat, qui disparaît sans bruit d'un monde où il a passé sans autre ambition que celle de faire son devoir, tout son devoir.

“ Il a vécu comme s'il avait eu peur d'être importun, et sa mort révèle qu'il a caché à ses amis, à sa famille, même à son médecin, pour leur éviter des ennuis, une blessure qui a déterminé, par l'empoisonnement du sang, la crise fatale.

“ Pour n'avoir point l'envergure d'un homme d'état il n'en avait pas moins de premières qualités de tact, de discrétion, de dévouement.

“ Regard caressant, fin sourire, manières engageantes, tout cela joint à une exquise bonté de cœur en faisait un gentilhomme accompli.

(1) Voir le *Soleil* du 4 septembre 1903 qui donne un compte rendu des funérailles. M. l'abbé Edmond Paradis, Joseph Turcotte et l'auteur de ces lignes assistaient à la sépulture de leur ancien compagnon de classe.

“ Ce n'était ni un démonstratif, ni un homme du monde, ni un causeur brillant, ni un orateur de husting, et cependant il se dégageait de sa personne une telle affabilité et une telle bonne foi qu'elles développaient une atmosphère ambiante de sympathie.

“ Les circonstances en avaient fait un membre de la chambre des Communes du Canada. Il avait accepté sans ardeur une position dont il connaissait les responsabilités. Malgré l'état précaire de sa santé déjà chancelante, il s'est rendu utile à ses électeurs. Il était, avant tout, un nom universellement respecté. Il fut toujours indulgent et sans rancune, son dernier repos ne sera troublé par aucun mot d'aigreur, même de la part de ses adversaires ” (1).

Quels sentiments animèrent les collègues de Martineau aux Communes en apprenant sa disparition? On sait que c'est l'habitude parlementaire de déposer une couronne de fleurs sur le siège vide du député qui vient de mourir; le premier ministre se lève et fait un éloge quelconque du disparu; le chef de l'opposition l'accompagne en sourdine. Rien ne manqua à notre pauvre ami de ce deuil officiel et de ces honneurs funèbres de convention.

Je recueille dans la *Hansard* de 1903 (2) les paroles qui tombèrent alors des lèvres du premier ministre,

(1) Pierre Martineau avait épousé, le 20 octobre 1883, Mari Milla Blais, petite fille du colonel Louis Blais, de Saint-Pierre de la Rivière du Sud. Il en eut six enfants :

1. Joseph-Elzéar-Onésiphore, né le 10 décembre 1886.
2. Joseph-Stanislas-Pierre-Réal, né le 8 décembre 1887.
3. Marie-Louis-Philippe-Jules, né le 10 juillet 1890.
4. Marie-Jeanne-Philomène, née le 4 janvier 1892.
5. Joseph-Albert-Gérard, né le 21 septembre 1893.
6. Pierre-Célestin-Léon, né le 20 octobre 1894.

(2) Vol. V., p. 10507.

le très honorable sir Wilfrid Laurier.

“ Avant, dit-il, que la Chambre aborde ses délibérations, j'ai le douloureux devoir de lui apprendre la perte que nous venons d'éprouver dans la personne d'un de nos collègues. M. Pierre R. Martineau, député de Montmagy, est décédé hier. M. Martineau était encore dans toute la force de l'âge mûr, car il avait à peine dépassé la quarantaine. Comme le savent tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître, sa santé était chancelante depuis plusieurs années, et ce n'est qu'au prix des plus grandes souffrances personnelles qu'il pouvait remplir ses devoirs de député, souffrances que, du reste, il a supportées avec une admirable patience. Doué d'une grande aménité de caractère, comme en peuvent rendre témoignage tous ceux qui sont entrés en relations avec lui, il laisse un nom honoré comme homme public, tandis que ses amis conserveront le plus précieux souvenir de ses qualités de cœur et d'esprit. Je sais être l'interprète des sentiments de toute la Chambre en disant que nous offrons à la famille du défunt la sincère expression de nos sympathies. ”

Et M. Monk, député de Jacques-Cartier, continua : “ J'ai la certitude d'être l'écho des sentiments de mes collègues de la gauche, en disant que tous nous nous unissons au témoignage de sympathie que vient de rendre le premier ministre à la mémoire du défunt. L'éloge que le chef du gouvernement vient de faire de notre regretté collègue est des plus mérités. M. Martineau a été un grand exemple pour nous tous. Dès son entrée au parlement il subit les atteintes du mal

cruel qui devait l'emporter, et en dépit de ses souffrances, il n'a cessé de remplir d'une manière admirable les devoirs se rattachant à son mandat. C'était un modèle à cet égard. Invalide depuis plusieurs années, il était la personnification même de la courtoisie, et tous ceux qui ont noué des relations avec lui savent qu'on le trouvait toujours d'humeur égale et le sourire aux lèvres. A ceux qui n'ont pas connu M. Martineau aussi intimement que ses collègues de la province de Québec l'ont fait, je dirai qu'il jouissait, par toute la province, de la réputation d'un avocat de grands talents et d'un homme de profondes convictions ; et lorsqu'il était appelé à exprimer ses convictions, il le faisait avec une sincérité pleine d'éloquence. C'est en accompagnant, ce matin même, la dépouille mortelle de feu M. Martineau, que j'ai compris, comme tous mes collègues, quelle perte irréparable la province de Québec vient d'éprouver dans la personne de notre regretté ami."

Allez donc maintenant sacrifier votre vie dans la politique et pour les politiciens. Si vous aimez l'eau bénite de cour après votre mort, vous en aurez à souhait. *Et nunc erudimini gentes.*

Que d'enseignements salutaires nous donnent cette vie et cette mort de Pierre Martineau !

Qui aurait jamais songé au séminaire, par exemple, que ce garçon si timide, si effacé, aurait été appelé un jour à siéger sur les banquettes du parlement et qu'il serait proclamé chef de parti politique dans son comté ? Que d'écoliers brillants, pleins d'ambition, se sont rompus plus tard les ailes dans cette arène où Martineau

vola sans efforts ! Ne pas grandir, c'est le supplice des écoliers prodiges. On s'était émerveillé d'eux quand ils avaient dix ans, à trente ans on ne les connaît plus. La vogue est passée ; la glace a fondu.

Mais il ne faut pas être tranchant sur ces élévations inattendues et qui prennent le monde par surprise. Tout dépend des circonstances : questions de milieu, de caractère ou d'entregent sur lesquelles il n'y a pas à discuter. Le monde politique surtout a des réserves inépuisables de hasard, des batteries masquées d'où l'on bombarde un grand homme sur la tête des populations ébahies sans que celles-ci y trouvent à redire. Les talents de collègue ont souvent le défaut de ne pas savoir descendre du piédestal où leurs succès de classe les avaient élevés. Ils ignorent qu'il faut recommencer dans le monde à gravir de nouveaux sommets. Tel qui fut indolent et sans souci pendant ses années d'études se réveillera tout à coup plein d'ardeur et de sève, quand il prendra contact avec la vie pratique et besogneuse. On a vu des forts en thèmes grecs ou en versions latines sombrer misérablement devant les équations algébriques. Il en est de certains talents comme de ces plantes de cactus qui restent pendant des années renfermées sur elles-mêmes, et que l'on dirait sans vie et sans vigueur. Elles éclatent tout d'un coup et produisent des fleurs aux couleurs les plus suaves.

Certes, en étudiant son caractère, en compulsant la somme des succès remportés par un élève, on peut à peu près pronostiquer ce qu'il devra être un jour. Mais, comme dit Bossuet, il n'y a rien de plus faible

ni de plus timide que ceux qui se fient aux pronostics.

Au moyen de certains signes particuliers, simples ou compliqués, on peut connaître les changements qui se préparent dans l'atmosphère. Quand les abeilles s'écartent peu de leur ruche et rentrent le soir à demi chargées, quand les bœufs en pâturage se rapprochent les uns des autres, quand les grenouilles croassent plus longuement que d'habitude, quand les hirondelles rasant dans leur vol la terre et l'eau, quand les vers de terre sortent en quantité, les cultivateurs disent qu'il y a des indices de pluie. On aurait tort de dédaigner ces observations, mais d'autre part, comme les conditions atmosphériques varient suivant les climats, la configuration du sol, l'existence ou la non existence des montagnes, la proximité ou l'éloignement de la mer, il s'ensuit que les pronostics sont très souvent variables, qu'il est impossible de les ériger en règle générale, et qu'il est absurde, dans la plupart des cas, de leur accorder une confiance absolue.

Il en est de même des prédictions que l'on fait sur l'avenir de ces jeunes bambins encore assis sur les bancs de l'école.

Les pronostics de notre futurition sont vains ; nous sommes ce que nous font les circonstances.

Chaque fois qu'une mère me pose cette question si difficile à répondre : que pensez-vous que deviendra cet enfant ? je songe au professeur de rhétorique de Berryer qui disait dans une note, en parlant de celui qui devait être un des plus grands orateurs de la France : " Cet élève est nul en latin, mais il est parfois étonnant dans le discours français. "

Tout au contraire de Pierre Martineau qui nous étonna par son élévation subite et ses succès inattendus, notre confrère Jules Dorion, dont la tombe se ferme au moment où j'écris ces lignes, resta dans le monde ce que nous l'avions connu au séminaire.

A l'âge de vingt ans, Jules Dorion était un beau garçon, à la taille élancée. Il portait une chevelure châtain, disposée en boucles, sur une tête légèrement inclinée, avec de grands yeux bleus parfaitement dessinés qui donnaient à son visage une expression gracieuse. J'ai vu au musée du Vatican la fameuse statue en marbre de Paros que l'on désigne ordinairement sous le nom d'Antinoüs du Belvédère. Eh ! bien, Dorion avait quelque chose des traits enchanteurs et de la vigoureuse complexion de corps de ce jeune esclave bithynien, le favori de l'empereur Adrien, qui est resté le type de la beauté parfaite.

Alors rien ne marquait l'âge sur ces chairs roses où la vie jaillissait de sources saines et profondes.

Hélas ! Jules Dorion, comme les autres, dût subir l'irréparable outrage du temps. Avec les années, les cheveux blanchirent, les traits s'émiacèrent, l'harmonie des lignes se brisa.

Quand il mourut, il ne restait plus déjà rien de ce *devenir* des jeunes visages. Le sceau de la maturité se faisait reconnaître à je ne sais quoi. Ce n'était pas encore l'usure, c'était l'immobilisation d'un caractère à jamais fixé.

Notre confrère était le fils d'un entrepreneur en bâtiments qui passait pour avoir une certaine aisance,

et cet accident de naissance devait influer sur toute sa vie (1). Combien de jeunes gens bien nés s'imaginent que l'aise, que la paix doivent être la première considération, l'ultime but où s'efforcer ? On ne saurait trop prêcher à ceux-là l'exaltation du travail, l'effort en vue du mieux être.

Jules Dorion nous laissa après la rhétorique pour étudier la pharmacie, et il suivit avec nous à l'université Laval les cours de chimie et de botanique. Penché sur les cornues, ou le chalumeau à la main, i sonda les mystères des sublimés, des précipités et des réactifs. La pharmacie est de nos jours une science exacte, et il lui fallut s'astreindre à connaître la propriété des plantes, à déchiffrer des formules, à préparer des médicaments, à piler, mêler, broyer des drogues, à étudier la thérapeutique et à déchiffrer tous les noms baroques de la pharmacologie. Nous nous figurions mal, nous les soit-disant lettrés assoiffés d'idéal, l'ami Jules, au fonds de son laboratoire, une pharmacopée ouverte devant lui, et tout entouré de boccoux multicores où se lisaient des inscriptions qui paraissent sinistres à ceux qui ne sont pas initiés.

Comment vivre heureux quand on a sans cesse sur les lèvres les mots de chlore, manganèse, sodium, potassium, strontium, borax, tartrate de soude, thériaque, gentiane, julep, sans compter les acides nitromuriatique, cyanhydrique, gallique, lactique, oxalique, salicylique, et puis la caféine, la purpurine, la codéine,

(1) Jules Dorion naquit à St-Roch de Québec le 7 avril 1855, du mariage d'Isaac Dorion, entrepreneur menuisier, et de Dame Adelaïde Huot, dont un frère, l'abbé Pierre Huot, fut curé de Notre-Dame de Foy, pendant trente ans, de 1838 à 1868.

la strychnine, la quinine, la stéarine, la digitaline ?

Pourtant Jules Dorion aimait son art, et il ouvrit, aussitôt son cours terminé, sur la rue Saint-Joseph à Saint-Roch de Québec, une pharmacie qui fut fort achalandée pendant un temps. Les apothicaires faisaient alors beaucoup d'argent. Et notre camarade, avec une indolence de créole, se laissa couler doucement sur le fleuve de la vie. La concurrence vint, et avec elle les herboristes, les charlatans et les vendeurs d'orviétans et de médecines brevetées. La bonne nature de Dorion ne pouvait pas se prêter à ces mesquineries de boutique. Il manquait du reste d'entraînement et de ténacité.

Après dix années d'un commerce plus ou moins prospère, il lâcha tout, pour aller demeurer à Montréal, où il servit pendant six ans dans de grandes maisons pharmaceutiques. Ses connaissances pratiques, l'expérience qu'il avait acquise, son affabilité pour les clients en faisaient un aide précieux pour les patrons qui l'employèrent. Au mois de septembre 1896, la nostalgie du vieux Québec le prit. Il revint dans sa ville natale et s'occupa, pour gagner sa vie, à des préparations chimiques. En 1901, il entra à la pharmacie Brunet, comme voyageur de commerce. C'est au cours de l'un de ses voyages, alors qu'il se trouvait à Matane, dans le comté de ce nom, par un froid très rigoureux, qu'il tomba malade d'une violente attaque de grippe. Sa santé ne se rétablit jamais de cette secousse.

Agé de 48 ans, Dorion n'avait pas songé encore à se faire tranquillement un nid pour s'y reposer sur

ses vieux jours. Après avoir traversé les orages de la vie

Trainant l'aile et tirant le pied

Il trouva enfin la paix et la tranquillité du foyer. Le 20 octobre 1903, il unissait son sort à une personne charmante (1) qui a été sa consolation et sa joie pendant les longs jours qu'il a passés sur son lit de douleur jusqu'au 13 juillet 1905 où Dieu le rappela à lui (2). Il était âgé de 50 ans.

Pendant sa dernière maladie, plusieurs de nos confrères de Québec l'allèrent visiter, et rien ne lui faisait plus de plaisir que d'entendre parler de ses années du séminaire et de sa radieuse jeunesse.

Nous tous qui l'avons aimé pendant sa vie ne l'oublions pas maintenant qu'il est mort.

* * *

C'est à ces chers disparus que je donne un premier souvenir et que je jette en passant le salut d'adieu, le *te morituri salutant* des anciens gladiateurs.

Quant aux vivants, quant à ceux qui restent, dispersés comme les feuilles par un vent d'automne, je me demande, anxieux, ce qu'ils sont devenus.

On a beau vouloir se suivre à travers le monde, quand sont passées les heures de grande jeunesse on se perd toujours un peu de vue ensuite. Il n'y a plus cette liaison intime des anciens jours. Chacun va où la vague le pousse, et le sillon que l'on trace est sitôt disparu !

(1) Mademoiselle Eugénie Montreuil.

(2) Jules Dorion fut inhumé au cimetière Saint-Charles de Saint-Roch de Québec, le 15 juillet 1905.

C'est à peine si quelquefois on se retrouve à ces coins de la vie où l'on se serre la main rapidement en se jetant des "te souviens-tu?" un peu attendris, après quoi l'on se quitte, et en voilà pour des années.

Quant on court vers ses cinquante ans, et que l'on retrouve ainsi un camarade perdu depuis un quart de siècle, c'est une aventure banale peut-être, mais qui n'est ni sans charme ni sans mélancolie.

C'est le passé, le passé lumineux et gai, qui, sans souci aucun de l'heure présente se glisse en notre âme renouvelée, nous enveloppe de rêve, s'impose à nous de l'ineffable douceur des souvenirs et triomphalement nous reprend tout entier. Et cette interruption de vie a quelque chose de délicieux à la fois et de cruel. Avec quelle ardente et quelle craintive curiosité n'interroge-t-on pas ce visage qui surgit devant nous pour y découvrir, sous les morsures, les stigmates et les humiliations de l'âge, la fraîcheur et la délicatesse des traits dont la vision lointaine s'évoque et se précise peu à peu? Et comme on voudrait pénétrer jusqu'à cette âme pour se rendre compte des atteintes qu'elle a subies du fait de la fréquentation des hommes et de la pratique de la vie! Puis quelle joie quand, avec beaucoup de bonne volonté, on est enfin parvenu à retrouver dans l'homme d'aujourd'hui un peu de l'enfant d'autrefois! Quelle étude l'un pour l'autre que celle des transformations, des déformations souvent, hélas! qu'ont subies dans ce long espace d'âge ces deux esprits, ces deux caractères, ces deux âmes! Si la gaieté s'est retirée de ces yeux qu'on a connus si rieurs, la bonté du moins, la bonté, ce charme qui sur-

vit à tous les autres, est-elle demeurée au fond de ce cœur maltraité sans doute par la vie ? Et l'amitié d'antan peut-elle renaître, continuer plutôt, aussi désintéressée et confiante ? On l'espère, on le désire, mais on craint, et peut-être est-ce pour cela qu'on s'interroge tout d'abord avec tant de discrétion.

Amis d'enfance, amis de collège, nous nous sommes quittés au seuil de la vie, appelés à suivre des voies différentes, et voilà qu'au bout de trente ans, nous nous retrouvons, la main dans la main, un peu d'émotion au cœur et dans les yeux.

Des deux côtés, on a travaillé, peiné et souffert. Quand nous nous étions laissés, lors des solennels départs, nous avions les joues en fleurs. Mais, depuis hélas ! l'embrun des ans y a déposé son hâle. Nous regardons avec un peu d'étonnement ces cheveux grisonnants et ces rides précoces. Nous nous jurons cependant un peu mélancoliquement dans le fond, que nous n'avons presque pas changé et que nous nous sommes parfaitement reconnus.

Es-tu encore le studieux, le penseur, le travailleur d'antan ?

Et toi, mon ami, es-tu toujours le coureur d'aventures, le garçon jovial, sceptique et railleur que nous avons présagé dès les bancs de la troisième ?

Et l'on devise ainsi pendant des heures, revivant les bonnes, les chères années de jeunesse. Puis le présent nous reprend, nous franchissons d'un bond ce passé d'un quart de siècle qui a séparé nos deux routes.

Les écoliers d'autrefois disparaissent et font place aux hommes assagis.

Quel bien font au cœur ces renouements inopinés d'amitiés !

C'est à la sortie du collège qu'on s'aperçoit, pour la première fois, des distances qui séparent les différentes castes de la société. Chacun va de son côté, suivant sa destinée. On ne conserve dans le monde des relations qu'avec ceux dont la condition sociale s'approche le plus de la nôtre. Et, pour les camarades de séminaire, il arrive ceci c'est que dix ou vingt ans plus tard on les retrouve à l'échelon de dessus ou à celui d'en dessous.

Cependant, quelles bonnes poignées de main l'on se donne quand même.

“ C'est que, voyez-vous, comme le disait l'écrivain Laurencie, les amitiés de collège sont les seules qui survivent à toutes les vicissitudes ; elles sont durables parcequ'elles sont naïves et pures. Elles n'ont rien du déguisement qui préside aux attachements ordinaires de l'homme ; l'intérêt ne les fait pas. Elles naissent d'elles-mêmes, du rapprochement des âges, de la similitude des besoins et de la monotonie des habitudes. Elles survivent au collège et se répandent sur tout le reste de la vie. Il n'est personne qui ne garde avec délices le souvenir du collège. On a présent à son cœur l'aspect de tous les lieux où s'écoula le premier âge. C'est un besoin de les revoir. En les retrouvant, on croit revenir à la vie ; on baise volontiers ces murs autrefois redoutés, souvent même odieux. C'est qu'on a vu ce qu'était la liberté du monde, et, après beaucoup de malheurs éprouvés, on se souvient avec plus de transport de cette tranquillité

de l'âme, de cette innocence de vœux, de ces premiers combats de l'émulation où se mêlaient de vagues espérances sur un avenir trop tôt éprouvé."

Conservons pieusement, mes amis, ces premières affections.

Si le vice ou la vanité paraissent quelquefois tenir tant de place dans le monde, c'est qu'ils font volontiers plus de bruit que la vertu.

De tout temps, la vie a été une école de désillusion. Si elle est meilleure qu'on ne le prétend, elle est moins bonne, inévitablement que chacun ne l'a rêvée. Quelque souci qu'on ait d'y faire son devoir, on y heurte des jalousies perfides et des rancunes venimeuses. C'est alors que, pour les âmes les plus fières, sonneraient des heures de sombre découragement si l'amitié ne venait, rayonnante, leur apporter ses consolations.

Et de toutes les amitiés cueillies le long d'une existence humaine il en est tant, voyez-vous, de frères et de trop tôt fanées, qu'on se plaît toujours à respirer les plus anciennes, celles dont la fleur printanière survit à toutes les saisons et dont le parfum ne s'évapore pas.

Il faut rester fidèle à ses amitiés d'adolescent.

Et, maintenant, chers camarades, que j'ai philosophé à mon aise, que j'ai broyé tout le noir que la découverte de ces résolutions adoptées il y a tantôt plus d'un quart de siècle, m'avait mis en tête, j'arrache le crêpe qui enroulait ma plume, et je vous convie à refaire avec moi les dix années que nous avons vécues ensemble au séminaire de Québec. J'ai recueilli sur

la classe quelques souvenirs intimes et je viens vous les offrir.

Les pièces que cet opuscule contient auront peut-être un certain charme pour vous.

.....Forsan et haec olim meminisse juvabit.

Où, peut-être, y aura-t-il plaisir à vous souvenir-- non pas des malheurs du passé comme dans le poème virgilien—mais de ces jours de notre belle jeunesse où nous nous sentions vivre tout entier, riches de souvenirs sans remords, d'espérances exemptes de craintes, initiés aux ardeurs de la vie sans en connaître ou en soupçonner encore les illusions ou les déboires.

LE SEMINAIRE DE QUÉBEC

DU TEMPS DES FRANÇAIS

On aime son collège comme on aime sa patrie, comme on aime la maison paternelle. On a dit que le navire d'était la patrie du marin, eh ! bien, le collège c'est la patrie de l'écolier.

(Chauveau.—Discours prononcé en 1863).

L'auteur dit ce qu'il pense du séminaire.—Il se demande pourquoi on ne publie pas son histoire.—Petites notes destinées à rafraîchir la mémoire des anciens élèves.—Fondation du séminaire.—Le vénérable de Montmorency-Laval.—Les grandes constructions.—Le séminaire et le clergé national.—L'évêque de Saint-Vallier.—Les incendies du séminaire.—Difficultés financières.—Les collaborateurs du vénérable de Laval.—Après un siècle d'existence, séparation d'avec la France.

I

Il y a beaucoup de gens dans le monde qui s'imaginent, pour l'avoir vu de loin, que le séminaire de Québec est un pâté de bâtiments blanchis à la chaux, resserrés, sans air, sans verdure, accumulant les étages les uns sur les autres, avec des cours fermées et des couloirs sombres, où les pauvres écoliers sont entassés, emprisonnés, pendant huit ou dix ans de leur vie, ne

voyant du ciel bleu que de maigres lambeaux.

Comme ils plaignent les jeunes plantes vivaces qui s'étiolent dans ce cloaque où l'air est mesuré à la vie et l'espace aux jeux.

Le séminaire est un cloître, dit-on encore, l'horizon y est retréci. C'est toute une vie factice qu'on y mène entre gens spéciaux. Dans ce milieu clos, la persistance d'enfantillage qui se développe, entraîne l'étroitesse du jugement—comme une conséquence fatale.

Je voudrais prouver par cette étude prise sur le vif, que le séminaire n'est ni une caserne, ni une prison, ni un cloître, mais au contraire, une bonne vieille maison de famille, pleine de hautes et saines traditions où les intelligences se forment et s'épurent en même temps que croissent les corps robustes et vigoureux.

Je voudrais dire quelle influence un tel milieu a pu exercer sur de tout jeunes hommes—ceux de ma classe. Cette habituelle société, la confiance où l'on a vécu pendant dix ans, c'est là une nourriture que l'on n'absorbe pas impunément. Ce milieu, cette éducation, c'est le vêtement que nous avons revêtu en ces années et qui a collé à notre chair de façon à ne plus en être arraché.

Je sais quelle lourde tâche incombe à ceux qui sont chargés de former l'esprit et le coeur des enfants, et combien peu en connaissent la manière.

Souvent, au lieu de ne présenter à leur esprit naissant que des réalités, on leur farçit l'imagination, on égare leur raison encore chancelante par des contes

fabuleux, des histoires de loups garous, de juif errant, d'esprits follets, de revenants, de sorciers, de sortilèges. Que de tact et de peines ne faudra-t-il pas plus tard pour extirper de tels préjugés et des idées aussi contraires au sens commun ? Quel malheur que ces petites âmes curieuses et encore vierges de connaissances précises ne soient pas arrachées de suite à l'influence néfaste de ces mains malhabiles, et confiées à des maîtres capables !

Mais quel plus grand malheur encore c'est que de laisser tomber un enfant entre les mains d'un professeur inexpérimenté qui lui enseignera sans méthode des choses qu'il ne comprend pas et qu'il n'a étudiées que fort superficiellement. Il laissera cette jeune âme inquiète et éveillée, errer à sa fantaisie à travers les écueils du vice et de la tentation. L'esprit faussé, ou du moins mal meublé, le jeune homme sort de son collège ou de sa pension aussi médiocre ou nul qu'il y était entré. Combien de jeunes gens naissent papillons aux ailes d'or, pour mourir chenilles écoeurantes. Que de germes qui font fausse couche !

Les programmes d'études les mieux entendus ne sont rien sans les maîtres.

Nos parents, estimant l'éducation autant que l'instruction, voulurent nous placer de préférence entre les mains des éducateurs religieux du séminaire. Nous devons les en remercier tous les jours de notre vie.

On dit que les caractères sont rares et qu'il faut les multiplier.

J'estime qu'il n'y a pas une école pour mieux former et mieux pétrir les caractères que le séminaire,

et quand je dis séminaire, j'entends aussi les maisons qui se sont imbues de ses idées, de ses principes et de ses méthodes.

On dit souvent que nos maisons classiques sont presque exclusivement destinées à préparer des jeunes gens à l'état ecclésiastique ou aux carrières libérales. C'est une erreur. Nous n'y avons pas appris seulement du grec et du latin, de l'histoire et de la littérature, mais nous y avons été suffisamment attelés aux sciences physiques et mathématiques pour rencontrer les nécessités du temps.

Cette instruction fondamentale nous a permis d'aborder une carrière quelconque.

Est-ce que la méthode d'éducation employée était exactement adaptée au milieu si particulier où nous sommes obligés de vivre ?

Je n'hésite pas à répondre que oui.

Il y en a qui disent le contraire, mais ce sont ceux qui exaltent systématiquement les étrangers à nos dépens. Il n'en est point, on le sait, qui n'ait souhaité reconstruire le monde sur le plan de ses rêves.

Le bonheur, le plus souvent, dépend de ce premier cadre idéal dans lequel l'imagination, dès la tendre jeunesse, s'est accoutumée à placer et à découper la perspective flatteuse de la vie. Nos éducateurs ne nous ont jamais caché ce qu'il fallait nécessairement nous dire pour nous permettre de placer ce cadre, et ils nous ont suffisamment dosé de cette saine philosophie qui aide à surmonter les orages, et sans laquelle, comme dit Joseph Droz, nulle part on est heureux.

Pendant dix années, nous avons eu sans cesse

sous les yeux les plus beaux exemples de vertu, de dévouement et d'abnégation de la part de nos maîtres. C'est parmi ces exemples que nous avons été élevés, et c'était une force invincible qui nous entraînait au bien et qui nous y façonnait sans cesse. C'est par ces exemples que nous nous fortifions chaque jour, comme les pieux qu'on enfonce s'affermissent par les coups qu'on leur donne.

Le vrai beau nous attire avec une force irrésistible ; il met tout d'abord en nous une énergie qui veut s'épancher ; et ce n'est pas là un pur instinct d'imitation c'est l'adhésion de l'intelligence à l'entraînement qu'exerce sur nous la contemplation des actions vertueuses.

“ Heureux sans doute l'homme vertueux, dit Plutarque ! mais heureux aussi ceux qui entendent les paroles qui sortent de la bouche du sage ! Avec elles, ils n'ont pas besoin pour obéir, de contrainte et de menace ; les sujets qui voient briller dans leur chef le plus beau modèle de vertu, embrassent volontairement la sagesse : unis ensemble par l'amitié et la concorde, ils pratiquent la justice et la tempérance, et ils vivent de cette vie irréprochable et vraiment heureuse qui est la fin la plus parfaite que puissent se proposer nos travaux.”

* * *

La vie intime du séminaire, l'oeuvre grandiose qui s'y accomplit depuis des années dans la formation des générations successives, ne sont pas connus du grand public. Les élèves même qui sont sortis de cette maison ignorent, pour la plupart, son glorieux

passé. Ils connaissent bien les grandes lignes : la fondation par le vénérable évêque Laval, les noms des premiers collaborateurs, l'union avec le séminaire des missions étrangères de Paris, les dates des principaux événements ; mais ils ne possèdent pas de récit suivi et complet.

J'appelle de tous mes vœux le jour où l'on voudra bien laisser publier cette histoire tant désirée.

Je sais qu'il existe un manuscrit préparé par le cardinal Taschereau, histoire toute intime de la famille, celle-là, qui embrasse la période des commencements et qui va jusqu'aux années 1779-1780.

Quoique ce soit la mode, de nos jours, chez les corporations comme chez les individus, de livrer à l'imprimerie tous les secrets d'alcôve, je n'oserais pas demander que l'on nous donne dans son intégrité ces mémoires qui furent rédigés évidemment dans le but d'édifier les confrères de la communauté. Mais n'y aurait-il pas moyen d'élaguer de ces pages ce que le vulgaire n'a pas besoin de connaître ?

Je voudrais, par exemple, que quelqu'un d'autorisé nous dise la vie de tous les directeurs qui se sont succédés dans cette maison depuis son origine. Ce serait en même temps une histoire vraie et documentée des efforts tentés depuis un siècle pour introduire dans notre pays une éducation saine et éclairée.

Il y a bien dans l'*Abeille* et dans d'autres journaux des notices détachées, mais lequel d'entre nous a le loisir d'aller fouiller ces vieux papiers ?

Tout cela a dû être recueilli déjà par quelques mains pieuses, pourtant, et il semble qu'il serait facile

avec ces documents et tant d'autres qui dorment dans la poussière des archives d'écrire un beau livre.

Des institutions qui viennent à peine de naître, comme celles de Nicolet, de l'Assomption et de Sainte-Anne de la Pocatière, ont leurs histoires imprimées. Que dire des volumineux mémoires édités par les ursulines de Québec et celles de Trois-Rivières !

Les élèves de ces maisons éprouvent une véritable consolation à lire dans ces pages les noms de leurs anciens maîtres, ceux des camarades qui les y ont précédés. Avec quel charme encore n'y apprennent-ils pas les origines de quelques institutions aimées que le public indifférent ignore, mais qu'eux revoient toujours par la pensée comme un coin du ciel bleu de la petite patrie où se passa l'adolescence ?

Nous, les anciens élèves du séminaire de Québec, nous manquons de tout cela.

C'est en préparant cette étude sur les dix années que mes compagnons de classe ont passé au séminaire que je me suis aperçu du besoin que nous avons de ces mémoires.

Il y a à peine trente ans que nous, les rhétoriciens de 1875, nous avons fini notre cours, et que de choses déjà sont disparues de ce bon vieux séminaire. L'incendie a ravagé la chapelle antique où nous allâmes, encore enfants, déposer les glorieux restes de l'évêque Laval.

Les murs, épais comme des forteresses, qui abritèrent nos jeunes années sont encore là, mais lequel d'entre nous se reconnaîtrait dans cet intérieur ? Ce ne sont plus les mêmes corridors austères et mysté-

rieux ; les dispositions des pièces ont été changées. Où sont allées les chambres où jadis se tenaient les classes ? La cour des grands a été retrécie pour faire place à des constructions nouvelles ; celle des petits n'a plus le même aspect de préau de cloître qu'elle avait autrefois. (1) Le bon vieux jardin potager est enfoui sous les fondations d'un grand édifice à la moderne.

Certes, ce n'est pas nous qui nous plaindrons de tous les merveilleux changements qui se sont opérés depuis trente ans dans l'aménagement intérieur du séminaire. Il nous fait plaisir de voir que l'on a jeté un peu partout de l'air, de la lumière et du confort.

Mais, dans notre égoïsme d'homme sur le retour de l'âge, nous aurions voulu repaître encore nos yeux de l'aspect de toutes ces anciennes choses disparues. Une longue habitude nous avait donné la connaissance intime de tous ces coins et recoins compliqués. Les restaurations survenues ont altéré pour toujours le caractère de l'ancien monument. Nous ne pouvons plus dire le vers de Racine, dans *Bajazet* :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

Mais, n'importe ! si les édifices modernes se taisent, l'ancien parle encore dans nos coeurs.

Dans ces vieux murs, nous avons passé le meilleur de notre existence. Quand, après avoir goûté aux amertumes, aux luttes, aux déchirements, aux petitesesses de la vie réelle, la Providence nous y ramène et que nous visitons ces salles, témoins de nos premi-

(1) C'est sans doute le mur de la chapelle nouvelle qui change l'ancien aspect claustral de cette cour. Il n'est pas de même style que le reste du bâtiment, et il n'est pas non plus badigeonné à la chaux.

miers triomphes, il y a plus que la curiosité qui nous en fait ouvrir les portes. La reconnaissance y a aussi sa part. L'âme, n'a-t-elle pas une patrie ? Et, si sa patrie éternelle est au ciel où sera sa patrie d'ici-bas, si ce n'est aux lieux où elle est née aux sciences chrétiennes et à la vérité ? (1)

“ A toutes les heures de la vie, disait naguères un écrivain français, les souvenirs d'une religieuse éducation sont doux à évoquer pour leur suave fraîcheur et pour ce qu'ils apportent à l'âme de bonnes inspirations, de calme et d'espérance. Mais peut-être est-il une situation morale de l'homme, qu'une mystérieuse harmonie rend plus propice à cette résurrection des premiers amours et des premières félicités de la vie. C'est quand les mirages de la jeunesse se sont évanouis et qu'on entrevoit les réalités de la terre.

“ Alors surtout, au moment d'entrer dans les tristesses et les labeurs de l'âge mûr, l'homme se sent porté par un instinct de sécurité à rattacher son souvenir aux directions et aux enseignements d'autrefois ; il jette en arrière, au delà de sa jeunesse éteinte, un regard vers les jours lumineux de l'enfance : son oreille à travers les années écoulées, s'incline vers les voix consolatrices, dont aucune voix entendue depuis n'a pu lui faire oublier les accents ; alors surtout, il aime à se souvenir. ”

“ Plus que jamais, continue le même auteur, il fait bon se souvenir de ce qu'on a été dans sa jeunesse. La jeunesse est bonne et généreuse ! Dieu veut que la nature au printemps produise des fleurs, il veut que

(1) Paroles de Mgr. Laflamme, dans une allocution de fin d'année prononcée en 1898.

l'homme à vingt ans produise l'enthousiasme, la loyauté, la confiance, la poésie, ces fleurs de la vie. Mais la jeunesse passe : vient l'époque des réalités, de l'ambition, des intérêts ; les illusions s'envolent ; plus de purs enthousiasmes, plus d'amitiés quand même, plus de confiance sublime.....O soleil de la jeunesse, où es-tu ? les rayons s'éteignent, l'ombre envahit la vie..... Qui fera survivre la jeunesse du coeur à la jeunesse de l'âge ?

“Souvenons-nous, souvenons-nous : car Dieu a placé aux débuts de notre carrière assez de lumière, de poésie et de vérité, pour éclairer, consoler et conseiller, pendant toute sa durée, ceux qui sauront se souvenir.”

A cette citation que faisait Mgr Laflamme dans un discours de fin d'année, j'ajouterai ce que disait Voltaire à ceux qui lui reprochaient de parler quelquefois en bien de ses anciens professeurs jésuites du collège Louis-le-Grand.

“Quoi, écrivait-il, il sera dans la nature de l'homme de revoir avec plaisir une maison où il est né, un village où l'on a été nourri par une femme mercenaire ; et il ne serait pas dans notre nature d'aimer ceux qui ont pris un soin généreux de nos premières années !qui nous ont inspiré le goût des belles-lettres, et des rudiments qui feront jusqu'au tombeau la consolation de notre vie !”

* * *

Les pythagoriciens défendaient de regarder derrière soi quand on partait pour un voyage. Il y a

eu bien des choses de changées depuis le temps où ces bons philosophes écrivaient leurs chimères.

Quel est l'ancien élève qui n'ait pas bien souvent regardé derrière lui, au cours du voyage de la vie, pour essayer d'entrevoir la vieille maison où il avait puisé son éducation ?

Avant que de monter dans la barque et de gagner les rivages où je me propose de conduire mes anciens condisciples, je veux moi aussi jeter un regard en arrière et redire à leur mémoire la maison et ses alentours, où, quand et comment elle fut fondée, quels l'habitèrent, y vécurent, y firent fleurir la vérité, la vertu et les lettres, et nous apprirent à les aimer. A défaut d'histoire suivie et complète qu'il nous ferait tant plaisir de lire, je me risque à crayonner une courte ébauche en attendant que des écrivains mieux armés entreprennent l'œuvre définitive.

Il existe au séminaire, je l'ai dit déjà, des archives privées où doivent être conservés des témoignages singulièrement précieux.

Par exemple, à part son histoire encore inédite, le cardinal Taschereau a tenu un "Journal des usages et coutumes du séminaire de Québec avec quelques événements remarquables." Ce journal ouvert le premier janvier 1849, il l'a tenu avec une fidélité qui ne se démentit pas jusqu'au 22 octobre 1869 où il alla à Rome. M. Mainguy continua alors ce travail jusqu'au 9 mai 1870, date de son retour, et il le reprit le 23 février 1871 quand M. Taschereau reçut ses bulles d'archevêque de Québec et il le mena jusqu'au 23 décembre 1877. Ce journal remplit un cahier grand

format de 266 pages et il est bondé de dates et de renseignements utiles.

Je sais aussi que les abbés Méthot, Cyrille Lëgaré, Louis Beaudet et Adrien Papineau ont laissé des notes.

Que de choses précieuses pour l'histoire future du séminaire, ces manuscrits doivent contenir !

Je sais, par expérience, quelle richesse acquièrent avec le temps des détails qui au premier coup d'œil semblent minutieux et futiles. Une note jetée en passant sur la page de quelque cahier sert quelquefois à résoudre toute une question d'histoire.

J'aurais pu, peut être, solliciter l'accès de tous ces documents dont je viens de parler. Mon travail en aurait été singulièrement facilité. Que d'omissions évitées !

Mais n'aurait-on pas pu dire que mon récit était puisé à des sources intéressées, que je n'avais pas eu une indépendance intacte et entière !

J'ai voulu éviter ce reproche. Ce que je vais dire du séminaire et des dix années que mes condisciples y ont passées, je le tiens de mes souvenirs et de mes impressions. Ce qui touche à l'histoire intime, je l'ai recueilli un peu partout. J'ai pris ce qui a échappé dans des publications d'occasion, ce qui s'est égaré dans des collections particulières, ce qui subsiste dans les minutes des notaires et dans les archives coloniales de France (1). Du reste, dans tout ce que j'ai vu,

(1) J'indique ici, une fois pour tout, quelques unes des sources où j'ai le plus abondamment puisé.

1. *Catalogue des officiers et des élèves du séminaire de Québec—1847-48—Québec. Petit séminaire, 1848, 26 pp.* Il existe un semblable catalogue pour les années 1848-49, 1849-50, 1850-51, 1851-52

il n'y a rien à cacher, à subtiliser, à amoindrir. Je n'ai donc pas eu l'occasion de m'appliquer un sceau sur les lèvres pour empêcher une vérité utile de s'en échapper.

Le plus dur des esclavages est l'esclavage de la pensée, et celui qui s'y soumet volontairement—quelque soit l'intérêt qui le pousse—ambition ou crainte—n'est pas digne de tenir une plume.

II

Lorsque j'écris ces lignes, j'ai sous les yeux une copie des *Règles établies, en 1768, pour les supérieurs et Directeurs, officiers et associés du Séminaire des Missions étrangères et Episcopal de Québec, avec l'approbation de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jean Olivier Briand, évêque de Québec.*

Je me contente d'en extraire textuellement le préambule. Il est simple comme un récit biblique, et en dit plus que toutes les belles phrases que l'on a déjà composées sur le même sujet.

1852-53, 1853-54, 1854-55, 1855-56. Ces neuf plaquettes si intéressantes sont aujourd'hui introuvables. Le catalogue de 1848-49 contient les noms des élèves qui ont terminé leurs cours d'études au séminaire depuis l'établissement de cette institution jusqu'en 1848. C'est le plus précieux de la série. "Quelle jouissance plus tard que le catalogue des élèves pour se ressouvenir," disait *l'Abeille* du 15 avril 1852. Comme j'ai compris cette parole, et comme elle est vraie.

2. *Annuaire de l'Université Laval.* Cette publication commencée en 1857 comprend aujourd'hui (1905) 49 volumes. C'est une mine inépuisable de renseignements. Heureux ceux qui en possèdent la collection complète.

3. *L'Abeille*, journal publié par les élèves du séminaire. Il y en a trois séries. La première, commencée en 1848, se termine le 30 juin 1854—volume 1 à 6 ; la deuxième reprend le 31 décembre 1858 et se termine le 8 juillet 1862—volumes 7 à 10 ; la troisième, commencée le 17 novembre 1877, finit le 23 juin 1881—volume 11 à 14.

4. *Célébration du 200ème anniversaire de la fondation du séminaire du Québec, 30 avril 1863* (extrait du *Courrier du Canada*). Brochure de 88 pages.

“ Le Séminaire de Québec a pour fondateur Monseigneur François de Laval de Montmorency, premier évêque de ce pays, qui plein de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, sacrifia tout pour établir la religion dans le Canada sur les plus solides fondements et prit les moyens qu’il connut devant Dieu les plus propres pour la perpétuer.

“ Arrivé à Québec le 16 juin 1659 en qualité d’évêque de Pétrée, vicaire apostolique en Canada, sa première occupation fut de connaître l’état et les besoins du pays ; l’exacte visite qu’il fit et un séjour de trois années lui firent comprendre la nécessité d’un séminaire qui put donner à cette église naissante un clergé formé à la science et aux vertus ecclésiastiques.

“ Etant reparti pour la France, il rendit à Paris son ordonnance pour l’établissement du séminaire de Québec le 26 mars 1663, qui fut confirmée par lettres patentes du Roy en date du mois d’avril de la même année [1].”

Au moment où le vénérable de Laval signait ses lettres de fondation, Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, donnait sa propriété de la rue du Bac à Paris et sa maison d’Ispahan en Perse, dans l’intention de créer une institution où les ecclésiastiques qui se vouaient à la propagation de la foi chrétienne dans les contrées lointaines, telles que la Chine, la Cochinchine et le Tonkin, pussent s’instruire et éprouver leur vocation avant d’aller affronter les épreuves de l’apostolat. Ce nouvel établissement, qui prit le nom

(1) Voir *Régistres des Insinuations du Conseil Supérieur*, vol., 4, fol. 4, recto.

de Séminaire des Missions Etrangères et se mit sous la protection de la Sainte-Famille, reçut pour premiers directeurs des prêtres qui avaient été les amis ou les confrères de Laval, soit à Paris même, soit à l'hermitage de Caen. C'est à eux qu'il s'adressa pour prendre en mains l'œuvre qu'il venait lui-même de fonder.

“ La conduite et le gouvernement en fut confié aux prêtres tirés du corps du Séminaire des Missions étrangères établi à Paris, auquel mon dit seigneur évêque s'était adressé pour ce sujet et qui l'accompagnèrent en Canada la même année, continue le vieux document que j'ai déjà cité.

“ Le six octobre 1665, monseigneur de Laval accorde une permission authentique au Séminaire des Missions étrangères de Paris, d'établir à Québec une maison de leur congrégation avec obligation d'y élever et former à l'Etat ecclésiastique les personnes qui seraient capables d'y être reçues. Ensuite il unit son séminaire érigé en 1663 au Séminaire des Missions étrangères de Paris par acte du 19 mai 1675 avec lettres patentes de Sa Majesté confirmatives en date du mois d'avril 1676, pour être gouverné et conduit conformément aux règles et constitutions du Séminaire des Missions étrangères de Paris, et par les supérieur et directeurs nommés par les dits directeurs....

“ Telle est l'origine de ce séminaire qui s'est en effet toujours conduit et gouverné selon les règles et constitutions du séminaire de Paris et conformément aux actes de son établissement et de sa fondation.”

“ Les saints conciles, et celui de Trente particu-

lièrement, dit l'évêque de Laval dans son ordonnance de fondation, pour remettre efficacement la discipline ecclésiastique dans la première vigueur, n'ont rien trouvé de plus utile que d'ordonner le rétablissement de l'usage ancien des séminaires, où l'on instruisait les clercs dans les vertus, et les sciences convenables à leur état. L'excellence de ce décret s'est fait voir par une expérience toute sensible, puisque que le grand saint Charles Borromée qui l'exécuta le premier, bientôt après ce concile, et plusieurs évêques qui ont suivi son exemple ont recommencé à donner au clergé sa première splendeur, particulièrement en France ; ce moyen si efficace pour réformer la conduite ecclésiastique dans les lieux où elle s'était affaiblie, nous a fait juger qu'il ne serait pas moins utile pour l'introduire où elle n'est pas encore, qu'il l'a été dans les premiers siècles du Christianisme."

Le séminaire de Québec fut donc érigé, dans la pensée première de son auteur, afin de donner au clergé de l'église canadienne la meilleure forme qui se pourrait pour perfectionner des ouvriers et les rendre capables de cultiver cette nouvelle vigne du Seigneur. On devait y élever et former des jeunes clercs qui paraîtraient propres au service de Dieu, leur enseigner la manière de bien administrer les sacrements, la méthode de catéchiser et prêcher apostoliquement, la théologie morale, les cérémonies, le plain chant grégorien, et les autres choses appartenant aux devoirs d'un bon ecclésiastique. L'évêque voulait encore former un chapitre qui fut composé des ecclésiastiques de ce séminaire, fonder une continuelle

école de vertu et un lieu de réserve, d'où il put tirer des sujets pieux et capables pour les envoyer à toutes rencontres, et au besoin dans les paroisses, afin d'y faire les fonctions curiales. Afin de pourvoir ce séminaire d'un revenu capable de soutenir les charges et les dépenses qu'il serait obligé de faire, il lui attribua toutes les dîmes qui seraient levées dans le pays, à la condition qu'il fournirait à la subsistance de tous les ecclésiastiques délégués dans les paroisses, qu'il les soutiendrait, tant en santé que maladie, soit dans leurs fonctions, soit dans la communauté quand ils y seraient rappelés. Le séminaire devait encore, une fois qu'il aurait fourni toutes ses dépenses annuelles, employer ce qui pourrait rester de son revenu à la construction des églises, en aumônes et autres bonnes œuvres pour la gloire de Dieu.

Il ne faut pas donc pas entendre le mot séminaire tel qu'il fut fondé par Mgr de Laval dans le sens retréci d'un collège, d'une maison d'éducation classique ordinaire, ou d'un simple lieu de formation ecclésiastique, ni même dans le sens plus large d'une grande institution embrassant l'instruction à tous ses degrés. Le séminaire, tel qu'il fut conçu dans l'esprit de Mgr de Laval, et tel qu'il sortit de ses mains, était tout cela, au moins en germe et en puissance, mais il était surtout et avant tout d'abord une grande organisation qui devait comprendre tout son clergé séculier, lui imprimer partout la même direction, le même mouvement et la même vie.

Dans l'automne de 1663, l'évêque de Laval était de retour à Québec où il se trouva en compagnie des

premiers prêtres qu'il ait associé à son œuvre : Henri de Bernières, Louis Ango des Maizerets, Jean Dudouyt, Hugues Pommier, Lechevallier et Forest. Saluons ces noms qui commencèrent la liste glorieuse des hommes d'élite qui jusqu'à ce jour ont consacré leur vie à la religion et à la patrie (1). La petite communauté se logea d'abord avec l'évêque dans une maison que ce dernier avait fait construire l'année précédente et que les archéologues sont à peu près unanimes à localiser sur le site du presbytère actuel de Notre Dame de Québec. Henri de Bernières fut le premier supérieur élu, et lui et Ango des Maizerets, devaient gouverner alternativement pendant plus d'un demi-siècle (2).

Jusqu'en 1668, l'on se borna à former aux fonctions ecclésiastiques les jeunes gens qui avaient fait leurs études au collège des Jésuites ou en France et se destinaient au sacerdoce. Il n'y avait donc encore à proprement parler qu'un grand séminaire.

Au printemps de cette année, l'évêque de Laval reçut une lettre de Colbert dans laquelle il lui communiquait les vues de la cour sur l'éducation à donner aux enfants des sauvages. Le Roi, disait-il, désire que la langue française leur soit enseignée et qu'on les élève dans les mêmes coutumes et façons de vivre que les autres colons. C'est le seul moyen de consolider la colonie, et il compte que vous vous y emploierez.

Cette idée de franciser les sauvages et d'en faire des régnicoles n'était pas nouvelle, mais aussi ancienne

(1) Discours de l'abbé Antoine Racine lors de la célébration du deuxième centenaire de 1863.

(2) Sur Henri de Bernières, consulter l'étude de l'abbé Auguste Gosselin, édition de 1902.

que la colonie. Ce fut le rêve toujours caressé de Champlain, et de presque tous les missionnaires.

Les Récollets avaient songé autrefois à établir, près de leur monastère, sur les bords de la rivière Saint-Charles, un séminaire de ce genre. Les Jésuites en avaient aussi tenté la réalisation lors de l'établissement de leur collège. C'est à ce dessein que le prince de Condé et le marquis de Gamache avaient donné à ces deux communautés de larges gratifications.

Travailler à la civilisation des aborigènes, les unir aux colons, en faire des Français, c'était une idée digne de Louis XIV et bien propre à le séduire. Laval la comprit et voulut la réaliser.

Au printemps de 1666, l'évêque de Pétrée avait acheté de Guillemette Hébert, veuve Guillaume Couillard, toute une pointe de terre qui s'avance comme un éperon au sommet du rocher de la capitale et que l'on peut aujourd'hui encore facilement localiser à l'aide d'un plan du haut et bas Québec tracé en 1660 (1). C'est cette pièce de terrain que l'on appelait dans le temps l'*Enclos du sieur Couillard* (2). Elle avait été érigée en fief noble par le duc de Ventadour en 1626, en faveur de Louis Hébert, le premier colon de Québec (3). Rien de plus grandiose que le panorama qui se déroule du haut de ce promontoire que Laval avait choisi comme un piédestal pour y ériger un temple à la religion et à la science.

Dans cet enclos, on voyait encore en 1666 la

(1) Voir le fac-simile de ce plan reproduit dans *l'Histoire de la colonie française en Canada*, par l'abbé Faillon, t. III, p. 372.

(2) Voir greffe de Becquet, 10 avril 1666.

(3) Voir greffe Guitet et *Registre des foi et hommage*, vol. 1, 2ème partie, 1668, p. 518, et 1673, p. 641.

vieille maison qu'avait élevée de ses mains le premier colon Hébert. Laval la fit promptement restaurer et il y logea temporairement les enfants français dont il avait jusque là payé la pension au collège des Jésuites avec les jeunes sauvages qu'il put raccoler.

L'ouverture de ce séminaire où l'on avait inscrit sur la porte les mots : *Seminarium Missionum Exterrarum*, mais qui prit dès lors le nom de *Petit Séminaire de l'Enfant-Jésus*, se fit le 9 octobre 1668, jour de la fête de Saint-Denys, apôtre de la France.

Sept élèves français et six enfants hurons furent inscrits sur la première liste des pensionnaires du petit séminaire. Les noms des élèves français nous ont été conservés. Ce furent Pierre et Charles Volland, frères jumeaux, de Trois-Rivières ; Jean Pinguet, de Québec ; Paul Vachon, de Québec ; ces quatre élèves devinrent prêtres ; Pierre Pellerin de Saint-Amant, de Québec, qui fut récollet sous le nom de Père Ambroise ; Jean-Baptiste Hallé, de la côte de Lauzon, et Michel Poulin, de Trois-Rivières, qui sortirent l'un en 1669 et l'autre en 1670 (1).

“ Mais, dit l'abbé de la Tour, [2] ce mélange que l'on croyait utile, ne servit de rien aux sauvages qui, infiniment attachés à leurs enfants, ne purent se résoudre à s'en séparer. On en prit beaucoup de soin, mais on n'a jamais pu ni ouvrir assez leur esprit pour les faire entrer dans les matières théologiques, ni fixer assez leur légèreté pour les attacher au service des autels. Après avoir passé plusieurs années au séminai-

(1) *Abeille*, vol. 1, no. 26 ; Faillon, III, p. 262.

(2) *Vie de Mgr. de Laval*.

re malgré eux et comme en prison, ils s'enfuyaient dès qu'ils pouvaient et allaient avec les autres, courir les bois."

" Il n'a jamais été possible à un seul sauvage de se faire à la manière de vivre des Français, écrit de son côté l'historien Charlevoix. On prit de leurs enfants au maillot, on les éleva avec beaucoup de soin ; on n'omit rien pour leur ôter la connaissance de ce qui se passait chez leurs parents ; toutes ces précautions furent inutiles, la force du sang l'emporta sur l'éducation ; dès qu'ils se virent en liberté, ils mirent leurs habits en pièces et allèrent au travers des bois chercher leurs compatriotes, dont la vie leur paraissait plus agréable que celle qu'ils avaient menée chez les Français (1)."

Un seul enfant d'origine huronne a été ordonné prêtre jusqu'à ce jour, l'abbé Prosper Vincent. Nous étions en cinquième lorsqu'il dit sa première messe à Lorette, au mois d'octobre 1870.

Lamothe de Cadillac, reprenant les projets de Colbert, crut qu'il réussirait mieux que les ecclésiastiques à dompter la nature rebelle des aborigènes. Afin de peupler plus vite la ville de Détroit qu'il venait de fonder, il favorisa les mariages des Français avec les sauvagesses. Vaudreuil et Raudot que l'expérience avait instruits ne tardèrent pas à prohiber ces unions. Et au roi qui s'étonnait d'une pareille défense ils répondaient : " Nous avons défendu les mariages entre Français et Sauvages à Détroit, parce que ces Français et les enfants issus de ces mariages sont tous

(1) Charlevoix, III, p. 322.

fainéants et libertins. Il ne faut pas mêler le bon sang avec le mauvais." (1)

Le nombre des pensionnaires du petit séminaire de Québec avait d'abord été limité à quatorze, faute de pouvoir en loger davantage. La maison de madame Couillard devint bientôt trop exigüe.

Après que l'évêque de Laval fut revenu de France en 1675, il fit bâtir un édifice en pierre "à angle droit avec la paroisse et attenant au chevet de l'église". La bénédiction solennelle de ce nouveau bâtiment eut lieu le 7 décembre 1677 et le lendemain les élèves s'y installaient. La maison Couillard fut alors démolie, (2) et au mois de mai 1678, le fondateur posait la première pierre de ce qui devait être le corps de logis principal du séminaire proprement dit, qui fut dédié à la Sainte-Famille. C'est le frère récollet Luc, qui a laissé dans la colonie une si grande réputation de peintre de tableaux religieux, qui en donna le dessin (3).

Laval partit pour l'Europe dans l'automne de la même année, laissant la direction des travaux au supérieur Henri de Bernières. Lorsqu'il revint en 1680, la construction était bien avancée, et on continua à y travailler sans relâche les années qui suivirent.

Frontenac, qui voyait s'élever ces édifices, n'en pouvait croire à ses yeux. Il en écrivit à la cour pour manifester son mécontentement où perçait un peu de

(1) Archives Coloniales du Canada, série c. 11, juillet 1709.

(2) Nous avons tous vu les fondations de cette maison, tout près de la porte d'entrée donnant sur le jardin du séminaire, tel qu'il était avant les nouvelles constructions. C'est l'abbé Laverdière qui les fit déblayer.

(3) Lettre de Frontenac en 1679.

jalousie. “ Voyez donc ces grands et superbes bâtiments qu’il fait faire, disait-il en 1679. Pourtant lui et ses ecclésiastiques étaient plus commodément logés que les gouverneurs. Ce “ palais ” coûtera plus de 400,000 livres, et il en a déjà fait faire le quart en deux ans. ” Et encore plus loin : “ Ce palais est situé au milieu d’un jardin qui a été dressé à force de mines et aplani par le moyen de terres apportées de bas en haut du rocher sur lequel il est.... C’est une dépense extravagante et qui n’est pas nécessaire. ”

Le baron de Lahontan, qui était de passage à Québec en 1684, parle, lui aussi, de la grandeur et de l’architecture de ces édifices comme d’une chose étonnante.

La Potherie, qui vint ici de 1699 à 1701, signale à son tour le séminaire, tout proche de la cathédrale, sur la plateforme de la pointe qui donne le nom à Québec. “ La face qui regarde le canal, accompagnée de deux pavillons, forme, dit-il, la plus belle vue de la ville. L’aile gauche où est renfermée la chapelle a deux cent vingt pieds de long et la largeur du bâtiment est de trente pieds en dehors..... ” “ Cette maison a coûté environ cinquante mille écus. Les caves sont d’une grande beauté. On dirait en hiver que ce serait un jardin où toutes les légumes sont par ordre comme dans un potager. ” (1)

De 1690 à 1698, on avait prolongé un des pavillons du côté de la cathédrale, et le corps de logis principal (2) se trouva réuni à la maison qu’on avait

(1) *Hist. de l’Amérique sept.*, t. 1, p. 235.

(2) Celui où se trouve la procure de nos jours.

bâti au chevet de l'église à angle droit et où se trouvait la porterie (1).

La construction de cette aile gauche ferma pour toujours le chemin qui conduisait alors du sommet de la côte de la Montagne, à travers le terrain du séminaire, jusqu'à la rue de la Fabrique (2).

C'est pendant cette décade que fut bâtie la première chapelle du séminaire. Elle était comme encastree dans l'aile gauche dont je viens de signaler la construction. Son clocheton donnait dans la direction de la côte de la Montagne. Et celui qui gravissait cette pente rapide, lorsqu'il était arrivé au sommet, se trouvait à avoir la porte de la chapelle en face de lui (3). Pour y pénétrer, il n'avait qu'à continuer sa course par l'avenue qui longe maintenant la façade du palais de l'archevêché et que l'on appelait alors la *rue du Parloir*.

Ce palais de l'archevêché, tel que nous le voyons de nos jours, n'existait pas encore, il va sans dire, puisque sa construction toute récente ne date que de 1847.

Elle était belle, riche même, cette première chapelle, si l'on en peut juger par la description qu'en a laissé la Potherie.

“ La chapelle avec la sacristie, dit-il, a quarante pieds de long. La sculpture que l'on estime dix-mille écus en est très belle ; elle a été faite par des sémina-

(1) Vieux mot français qui veut dire le logement du portier d'une communauté religieuse.

(2) Ce chemin est indiqué en pointillés sur le plan de Québec de 1660 qui est reproduit dans Faillon, III, p. 372.

(3) Voir la gravure dans la Potherie.

ristes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le maître-autel est un ouvrage d'architecture à la corinthienne ; les murailles sont revêtues de lambris et de sculpture, dans lesquelles sont plusieurs grands tableaux, les ornements qui les accompagnent se vont terminer sous la corniche de la voûte qui est à pans, sur lesquels sont des compartiments en losange, accompagnés d'ornements de sculpture peints et dorés." (1).

Où le grand évêque trouva-t-il des ressources pour mener à bien une œuvre qui paraissait gigantesque, extravagante, dans le temps ? Il n'eut pas de marquis de Gamache qui d'un coup avança des milliers d'écus pour bâtir le collège des Jésuites. La cour ne lui donna pas non plus des dotations extraordinaires.

Pour assurer à son séminaire, à part les dîmes, un revenu capable de faire vivre ses prêtres, Laval avait, à diverses reprises, acquis plusieurs biens-fonds, comme la seigneurie de Beaupré, le fief Saint-Michel, celui du Sault-au-Matelot, la châellenie de Coullonges, la seigneurie de la Petite Nation. Mais aucune de ces grandes propriétés ne produisait encore un revenant-bon suffisant pour expliquer ces grandes constructions. Il n'y a pas de doute qu'il engloba tout son bien de famille dans cette entreprise. Mais ce bien de famille n'était pas considérable.

Escompta-t-il imprudemment l'avenir, ainsi que l'insinuait perfidement Frontenac dans une de ses lettres ?

(1) *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. 1, p. 235.

Il y a dans tout cela un secret que Dieu a bien gardé.

De fait, Laval fit alors une spéculation heureuse qui dût l'aider beaucoup. Il échangea avec François Berthelot, secrétaire des commandements de la dauphine, l'île d'Orléans pour l'île Jésus, et reçut en retour un profit net de 25,000 francs. Si cette transaction permit à l'ambitieux Berthelot d'acquérir une couronne de comte, elle contribua aussi à poursuivre l'œuvre du séminaire. Mais la noble maison que le financier voulut fonder dans les forêts d'Amérique est depuis longtemps sombrée dans l'oubli du passé, que celle de Laval existe encore, agrandie et auréolée.

Lorsque Laval vit ses constructions bien en marche, il se dépouilla purement et simplement de tous les biens qu'il possédait en faveur de son séminaire (1). La même année (12 avril 1680), il fonda huit pensions entières pour de pauvres enfants du pays, de bonnes mœurs, ayant vocation à l'état ecclésiastique. Le choix en appartenait aux directeurs qui pouvaient partager les pensions entre plusieurs et les supprimer en tout ou en partie dans le cas de nécessité (2).

Le clergé ne formait alors avec le séminaire qu'une seule famille. Il n'y avait qu'un coeur et

(1) Voir au greffe de Becquet, 3 décembre 1680, ratification par le séminaire de Québec de la renonciation faite le 8 avril 1680 par Laval d'un terrain où est situé le séminaire. Voir au greffe de Duquet, en 1683, le compte réglé entre la Demoiselle Couillard et le séminaire.

(2) Voir aussi au greffe de Genaple de Bellefonds, 8 juin 1693, fondation par Mgr l'évêque l'ancien de six enfants à élever au séminaire de Québec, et sous la date du 27 juillet, acte d'explication d'intention de Mgr de Québec sur la fondation par lui faite du 8 juin.

En 1687, Mgr de Saint-Vallier fonda six pensions au petit séminaire et quatre au grand séminaire.

qu'une âme. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, tout était en commun. Il n'y avait ni riches, ni pauvres, il n'y avait que des frères. Les règlements que Laval avait imposés exigeaient le plus complet désintéressement. Les ecclésiastiques, y disait-il, ne se regarderont pas comme propriétaires de ce qui leur sera assigné pour leur subsistances. Ils rendront compte tous les ans de leur temporel. Les prêtres, en mission, viendront tous les ans faire une retraite. Ils seront regardés comme les enfants de la maison, ils y seront soignés en santé et en maladie, et ils y trouveront un asile dans leur vieillesse (1).

Parlant des prêtres du séminaire, l'évêque de Saint Vallier, dans le premier séjour qu'il fit à Québec alors qu'il n'était encore que grand vicaire, disait de son côté : " Le détachement dont ils font profession, la charité qui les unit, l'assiduité qu'ils ont au travail et la régularité qu'ils s'efforcent d'inspirer à tous ceux qui sont sous leur conduite m'ont donné une très vive consolation. Il me semble voir revivre quelque chose de l'église du temps des apôtres. "

Le sarcastique baron de Lahontan ne peut s'empêcher, malgré le désir qu'il a de mordre un peu tout le monde, de louer ces pauvres prêtres qui vivent en communauté comme des religieux, qui se contentent du nécessaire et ne se mêlent uniquement que des affaires de leur église où le service se fait à l'usage de Rome (2).

Voilà pour les prêtres. Mais quelle vie menaient

(1) Latour, *passim*.

(2) Lahontan, p. 16, vol. 1, 15 mai 1684.

les élèves du petit séminaire ? Elle était des plus austères, si j'en juge par les anciens règlements dont *l'Abeille* du 31 mai 1860 a publié des extraits. Dès leur entrée, ils devaient faire une confession générale de toute leur vie, et se confesser ensuite tous les samedis, et le soir de ce jour là, le jeu n'était pas permis. Tous les jours, ils récitaient en leur particulier l'office de la Conception, et ceux qui ne savaient pas lire suffisamment disaient un deuxième chapelet au lieu de l'office. Hors du temps des exercices religieux, tous s'occupaient de quelques métiers ou faisaient des travaux utiles au séminaire ou aux églises. Ils avaient chacun une chambre particulière meublée d'une simple boîte qui ne fermait pas à clef et qui leur servait de lit. Cette chambre, ils la devaient eux-même balayer et en faire le ménage.

Le séminaire n'avait ni les ressources pécuniaires, ni le logement convenable, ni les professeurs nécessaires à un cours complet d'études. Aussi, les pensionnaires allaient-ils en classe avec les externes du collège des Jésuites. Et ce système se continua jusqu'à la prise de Québec par les Anglais en 1759.

Les vieilles annales nous font voir qu'il y avait chez les Jésuites une première et une seconde année de philosophie, une rhétorique et une seconde, une troisième et une quatrième, non pas ensemble, mais alternativement tous les deux ans. Il y avait aussi une classe de rudiments et une petite école pour ceux qui ne savaient pas lire. La durée des études variait selon la science et l'aptitude des élèves ; elle était ordinairement de cinq à sept ans. Quelques uns des

élèves venaient de France, commencer ou continuer ici leurs études. On remarque, dans les listes qui ont été conservées, des commis, des apprentis et même des soldats. Ceux qui ne témoignaient point d'aptitude ou de goût pour les études sortaient après avoir appris le métier de couvreur, de maçon, de cordonnier, de voiturier, de charpentier, de sculpteur, de serrurier, de menuisier. La sculpture était surtout en grand honneur ; les ecclésiastiques du grand séminaire avaient un atelier bien garni et les écoliers leur aidèrent à temps perdu entre les études à sculpter les ornements de la chapelle, que la Potherie trouvait si beaux (1).

L'agriculture n'était pas oubliée non plus. Laval avait fondé en 1668, à Saint-Joachim, au pied du Cap Tourmente, une espèce de ferme modèle, où les jeunes gens apprenaient à lire, à écrire, à chiffrer, et s'appliquaient aux travaux de la terre et à divers métiers. En 1685, l'évêque de Saint-Vallier engagea le séminaire à donner une éducation classique à 19 jeunes gens sur 31 qu'on y élevait ; après quelques années d'essai, il fallut remettre l'établissement sur l'ancien pied (2). Dès cette même année 1685, les élèves du petits séminaire allaient passer leurs vacances à Saint Joachim (3). Cet usage subsista jusqu'en 1759 que la Grande Ferme fut pillée et brûlée par les Anglais au mois d'août (4).

(2) *Abeille*, vol. I, nos. 41 et 42.

(1) *Abeille*, vol. I, no. 37, et vol. 2, nos. 13, 14 et 15 ; Faillon, III, p. 263.

(3) Les élèves, malgré ce qu'en ont dit les historiens, allaient en vacances à la Petite Ferme et cela jusqu'en 1749. De 1749 à 1756, ils allaient à la Grande Ferme.

(4) Je suis là la version accoutumée, mais il est plus exact de dire qu'après 1756, il n'y a pas eu de vacances aux Fermes.

Les familles de la colonie tiraient un grand avantage de l'institution fondée à Saint-Joachim. En effet, les enfants, tout en y recevant une instruction élémentaire, y apprenaient des métiers qui les mettaient plus tard en état de gagner leur vie. Aussi, l'habitude vint chez plusieurs de faire donation de leurs aînés, comme on disait dans le temps, aux ecclésiastiques du séminaire, afin qu'ils en prissent soin jusqu'à l'âge de vingt ans et les formassent au travail (1).

Il y avait aussi alors des personnes qui se donnaient au séminaire pour la vie, moyennant nourriture et entretien (2). Celles-ci portaient un costume particulier (3). Dans sa correspondance, l'évêque Laval parle souvent de ces *frères donnés* dont quelques uns sont restés légendaires, grâce aux portraits qu'il en a laissés. Que dire par exemple de celui du cordonnier Thomas ? Il n'avait pas grand génie, mais c'était un bon cordonnier qui pouvait passer jusqu'à trois heures de suite devant le Saint Sacrement, et négliger son ouvrage. Le moyen d'arrêter une telle ardeur d'oraison, c'était de l'employer à la cuisine, et là il faudrait

(1) J'ai sous les yeux deux actes de cession de ce genre, le premier consenti, le 6 janvier 1696, par François Frichet, charpentier de navires, demeurant à Québec, sur la rue de Meules, de son fils François, âgé de 14 ans, et de son fils Etienne, âgé de 12 ans ; l'autre, du même jour, consenti par Langoumois. Voir greffe Genaple. Ces enfants devaient être élevés sur la terre du Cap Tourmente.

(2) Voir greffe Romain Becquet, 17 octobre 1680, don par Michel Buisson dit St-Cosme et Suzanne Lozeras, de leurs personnes au séminaire de Québec. Voir aussi au greffe de Duquet, 18 octobre 1682 une donation du même genre par Pierre Mauvils et Madeleine Poulin.

(3) D'après Gosselin, *Vie de Mgr. de Laval*, II, p. 241. Cependant un érudit, très renseigné sur les choses du séminaire, m'assure qu'en 1697 on écrivait de Paris à Québec que les frères donnés désiraient avoir un costume particulier. Le Séminaire de Paris ne semblait pas de cet avis et avertissait la maison de Québec de prendre garde.

bien qu'il se pressât. C'est ce que conseillait le bon évêque. Quelques-uns de ces frères donnés aliénaient ainsi leur liberté par pur esprit d'humilité. Tel est ce frère Houssart, le fidèle garde-malade de l'illustre fondateur de l'Eglise du Canada qui a laissé une si touchante narration des dernières années et de la mort du saint maître auquel il s'était attaché.

L'évêque Laval avait une très grande affection pour cet admirable pays que nous appeions la côte de Beaupré. Depuis son arrivée dans la colonie, il s'était efforcé par des acquisitions successives de s'en rendre l'unique propriétaire, et une fois qu'il en fut le seigneur incontesté, il ne cessa de s'y intéresser par des fondations de toutes sortes. Mais c'est sur le coin particulier où s'élève maintenant la paroisse de Saint-Joachim qu'il concentra pour ainsi dire toutes ses complaisances.

En 1684, un mois avant de s'embarquer pour l'Europe, alors qu'il donnait 8000 francs au séminaire pour l'aider à payer ses dettes et à construire une chapelle où il manifestait le désir d'être inhumé, il attribuait une somme spéciale de 4000 francs à la construction d'une église de pierre à Saint-Joachim et il ajoutait encore 8000 francs pour la nourriture et l'entretien d'un prêtre qui devait y être incessamment envoyé pour desservir les colons et instruire les enfants. Cette église fut commencée de suite et bénite le 7 juillet 1686.

Alors qu'il est en France, absorbé par toutes espèces de préoccupations, quel intérêt ne prend-il pas à cet établissement de Saint-Joachim ? Il demande

qu'on y avance le défrichement des terres, afin que l'on puisse y avoir trois saisons réglées à chaque ferme et que ces fermes puissent suffire aux besoins du séminaire. Et il revient sans cesse sur le même sujet dans sa correspondance.

C'est le prêtre Louis Soumande, qui faisait alors la mission depuis la Baie Saint-Paul jusqu'au Château Richer, qui avait été choisi pour desservir la cure de Saint-Joachim et diriger la ferme modèle que l'évêque y avait fondée. Jamais choix ne fut plus heureux.

Soumande avait du bien de famille. Les siens s'étaient enrichis dans le commerce colonial. Il se consacra tout entier à l'œuvre de Saint-Joachim (1). Imitant l'exemple de son supérieur, il fonda d'abord des bourses pour y élever trois enfants, (2) puis assura la subsistance d'un maître d'école (3).

Louis Soumande était un enthousiaste de la terre. S'il eut été en son pouvoir, il aurait voulu voir surgir partout comme par magie des fermes à la place des grands bois qui couvraient alors la côte de Beau-pré. Avec quelle ardeur juvénile, il s'aventurait dans la montagne pour y étudier la nature du sol et y découvrir des vallées fertiles propres à de nouveaux établissements. Une lettre qu'il écrivait à Laval en 1693 nous a été conservée. C'est un modèle du genre. Il y décrit un voyage d'exploration qu'il vient de faire

(1) On ignorait jusqu'à ces dernières années la date de la mort de M. Soumande. Une simple note retrouvée en marge d'un vieux brouillard aux archives du séminaire (cahier de 1705-1711, p. 102) a permis de la préciser.

“ Hier le 19 avril 1706, M. Louis Soumande, prêtre canadien et chanoine de la cathédrale, est décédé sur les dix heures du soir. R. I. P.

(2) Greffe Genaple, juillet 1693.

(3) Même greffe, 5 octobre 1701.

le long de la rivière Sainte-Anne et il y pointe le site futur de la paroisse qui devait prendre plus tard le nom de Saint-Ferréol (1).

Quel dommage que nous n'ayons pas un récit détaillé de tout ce qui fut fait dans ce temps là pour peupler et coloniser ces belles paroisses de la côte de Beupré ! On nous a donné des histoires de la Baie Saint-Paul, de l'île aux Coudres, de l'île d'Orléans, de l'Ange-Gardien ; on a beaucoup écrit sur Sainte-Anne et Saint-Joachim ! Mais il n'y a rien dans ces pages pour nous dire l'action sérieuse que Laval et les prêtres du séminaire exercèrent sur les commencements de toute cette région. Laval s'intéressait à la colonisation. Il connaissait la misère des gens de la campagne. On sait qu'il eut une grande part au choix des colons qui furent envoyés au Canada. Le roi et Colbert lui en donnèrent, à un moment, la haute main, et c'est lui qui fit pour ainsi dire le triage sur place dans les villages de Normandie, au moyen des agents de recrutement qu'il y employa. Mais ce que nous voudrions connaître encore, ce sont les instructions qu'il donna pour établir les nouveaux colons sur ses terres. Cet esprit pratique et bien équilibré ne laissa pas ceux-ci s'en aller à l'aventure ainsi qu'il arriva malheureusement trop souvent dans les autres seigneuries. Un coup d'œil rapide jeté sur les archives nous fait voir qu'il y eut, dès l'origine, dans cette partie du pays, une organisation paroissiale parfaite : construction d'églises, fondation de maisons d'école, établissement

(1) En mémoire sans doute de M. Lyon de Saint-Ferréol, qui fut supérieur du séminaire.

de moulins pour moudre les grains et scier le bois, création de tribunaux, installation d'officiers de justice, maisons pour la garde des archives, prisons pour les délinquants.

Laval s'occupa de même de sa lointaine seigneurie de l'île Jésus, près de Montréal. J'ai sous les yeux les charges, clauses et conditions auxquelles il voulait et entendait que ses terres y fussent données et concédées aux personnes qui s'y voudraient habituer (1). Rien de plus net, de plus clair, de plus concis, de plus pratique, que ces conditions.

Voilà un des côtés du caractère du grand évêque qui a été laissé un peu dans l'ombre, et qu'il faudra faire ressortir plus tard. Mais je veux que tout cela soit dit sans déprécier en aucune sorte ceux qui ont déjà écrit sur la vie de Laval. Que voulez-vous ! Tout écrivain a le double regret d'avoir des devanciers et des correcteurs.

C'est dans cette solitude de Saint-Joachim que le grand évêque allait souvent refaire son âme, se recueillir, mûrir ses plans, surveiller l'exploitation de ses terres, se mêler à la bonne vie campagnarde.

On a écrit quelque part qu'il y menait la vie d'un baron moyen-âgeux, cantonné derrière des murailles épaisses, capables de soutenir un siège au besoin. Il est étonnant comme le spectre féodal a souvent hanté l'esprit de certains voyageurs parcourant notre pays. N'a-t-on pas imaginé, par exemple, qu'il y avait sur la côte de Beaupré, à Château-Richer, au temps des Français, un monastère tout crénelé, entouré de mines,

(1) Greffe Becquet, 14 octobre 1675.

d'escarpes et de contrescarpes, et défendu par de farouches franciscains ? (1).

Quelles fables ridicules !

De fait, Laval ne songea jamais à se fortifier à Saint-Joachim. L'eut-il voulu, qu'il aurait donné une bien maigre idée de ses connaissances stratégiques. Son établissement s'élevait en rase campagne, à l'endroit même qu'on appelle de nos jours la Grande Ferme, et il était dominé d'un côté par le gigantesque promontoire du Cap Tourmente et de l'autre par le bastion du Petit Cap. Au centre, se trouvait l'église qu'avoisinait le château, très bel édifice de pierre de taille de 150 pieds de long et qui avait coûté, au dire de la Potherie, 60,000 francs. Sur une des faces du carré se profilaient de grands bâtiments de pierre, les granges, les étables. Tout cela était entouré d'une muraille, ainsi qu'on en voit encore de nos jours dans les grandes métairies de France. Cette description toute simple dont j'emprunte les grands traits à la Potherie ne laisse pas même soupçonner les sombres dongeons, les oubliettes perfides, les mâchicoulis et les meurtrières. A la vérité, la ferme modèle de Saint-Joachim était un asile de paix, de travail, d'étude et de prière.

En 1690, lorsque les Anglais commandés par Phips avaient voulu attaquer Québec, sans doute que les élèves étaient accourus à la défense de la ville assiégée. Et, sur les grèves de Beauport, lors d'une descente tentée par l'ennemi, ils avaient montré grande vaillance si bien qu'un des leurs y fut tué (2). C'est en

(1) Voir *Journal* de Knox.

(2) Pierre Maufile, âgé de 23 ans, qui venait de terminer sa philosophie.

souvenir de cette belle action que Frontenac leur donna deux canons arrachés aux assiégeants et que l'on ramena comme un trophée à la Grande Ferme. Mais, depuis lors, les élèves avaient déposé les armes et ne songeaient plus qu'aux pacifiques occupations de l'agriculture.

Après que Laval eut donné sa démission de l'évêché de Québec, il fit des séjours de plus en plus prolongés à Saint-Joachim, et bientôt, en 1691, il s'y retira dans la réclusion la plus complète, inaccessible à tout le monde, mortifiant sa chair et ne voulant plus rien savoir des choses de la terre. Hélas ! il y commençait le long calvaire qu'il eut à gravir jusqu'à sa mort.

* * *

Au moment où Mgr de Saint-Vallier prit possession du siège épiscopal de Laval, on peut dire que l'église du Canada, telle qu'elle était sortie des mains de son prédécesseur, à part la colonie de Montréal, s'identifiait avec le séminaire de Québec. Sans y être absolument obligé, tout le clergé faisait partie du séminaire, lui donnait ses revenus ecclésiastiques et souvent même ses biens de famille. Il en recevait, en retour, la vie et l'entretien, en santé comme en maladie.

Le séminaire avait la charge de toutes les paroisses, choisait parmi ses membres, de concert avec l'évêque, les prêtres pour les desservir, soit comme simples missionnaires, soit comme curés résidants, fournissait les chapelles et les ornements nécessaires au culte, et recevait tous les revenus. Le séminaire de Saint-Sulpice exerçait en petit dans le gouverne-

ment de Montréal, ce que faisait le séminaire de Québec dans tout le reste du diocèse.

Quand Mgr. de Laval donna sa démission au roi (1685), il y avait dans tout le diocèse, à part le gouvernement de Montréal, une trentaine de cures ou missions toutes desservies par des prêtres du séminaire. Et quels prêtres admirables que ces premiers pasteurs ! Parkman les a peints en traits ineffaçables dans la personne de Thomas Morel, le vaillant missionnaire qui desservit pendant un temps à lui seul toute la rive droite du fleuve Saint-Laurent depuis Saint-Jean des Chaillons jusqu'à la Rivière-du-Loup. Et nos historiens se plaisent à répéter leurs noms, car on les trouve à l'origine de toutes nos paroisses de la région de Québec. Quel est celui qui ne connaît pas ou n'a pas entendu parler des deux frères Volant de Saint-Claude, des deux frères Boucher, de Germain Morin, de Paul Vachon, de Jean Pinguet, de François Fillon, de Charles-Amador Martin, de Jean Basset, de Pierre-Paul Gagnon, de Jean Guyon, de Louis Soumande, de François Dupré, de François Lamy, d'Étienne Boullard, du brave Francheville qui, tapabord en tête, repoussait les Anglais sur les grèves de la Rivière-Ouelle ? Voilà autant d'hommes dont il faudrait perpétuer la mémoire. Ah ! si, au lieu d'empoisonner les lecteurs des journaux, avec les farces vulgaires et plates d'un Citrouillard ou d'un Thimothé, nous avions une bonne imagerie populaire ! Que de scènes, que d'épisodes, un artiste patriote pourrait dessiner ! Mais nous sommes entre les mains de cosmopolites qui ne connaissent rien de notre passé.

Le système inauguré par Laval, tout utile qu'il fut dans les commencements, ne pouvait pas cependant durer toujours. La cour de France, qui voulait assimiler toutes les institutions de la colonie à celle de la mère patrie, aurait mieux aimé des cures inamovibles et indépendantes du séminaire. Elle craignait qu'en groupant tant de pouvoirs entre les mains d'une seule maison, il advint ici des abus comme ceux dont on avait eu tant à se plaindre de la part des gros décimateurs dans les diocèses français. Les cures amovibles sont contraires aux canons des conciles et aux lois du royaume, écrivait le ministre à l'intendant Duchesneau. Si on peut les tolérer, c'est à condition de ne pas forcer les habitants à payer la dîme (1). En 1682, le gouverneur de la Barre reçut pour instruction spéciale d'essayer d'établir l'inamovibilité des cures, le système contraire étant de nature, disait le roi, à donner une trop grande autorité à l'évêque sur son clergé(2). La Barre, ayant échoué dans ses tentatives, le roi espéra que l'on pourrait mieux s'entendre avec le successeur qu'il venait de donner à Laval. C'est ce qu'il écrivait à l'intendant de Meulles en lui apprenant la nomination de Mgr. de Saint-Vallier (3).

On sait comment ce dernier, dans un premier voyage qu'il fit au Canada (4), approuva d'abondant le système établi par son prédécesseur. Il logea au séminaire et fut si enthousiasmé de l'œuvre accomplie par cette maison qu'il lui fit don spontanément d'une

(1) Lettre du 15 mai 1678.

(2) Instructions du 10 mai 1682.

(3) Lettre du 10 mars 1685.

(4) 29 juillet 1685.

somme de 42,000 francs pour l'entretien de ses missionnaires et lui fit un abandon presque complet de ses biens, se proposant d'y vivre avec la communauté.

On sait aussi comment Saint-Vallier, à son retour en France, fut consacré évêque et revint au Canada dans l'été de 1688. Mais combien changé ! Il ne fut pas plutôt débarqué sur le rocher de Québec qu'il annonça aux directeurs du séminaire qu'il avait décidé de mettre le clergé du Canada sur le même pied que celui de France et que l'union des cures avec cette maison devait disparaître. On ne brise pas de la sorte du jour au lendemain, le rouage d'un système, vieux déjà de vingt cinq années, et qui avait toujours bien fonctionné jusque là. Qu'allaient dire les missionnaires ou les curés, tous sortis du séminaire, habitués à compter sur lui, si on les en arrachait brusquement, sans transition, comme des branches que l'on coupe d'un arbre à coups de hache ? Quel sort leur était réservé ? Auraient-ils portion congrue ou dîme ? Où se réfugieraient-ils en cas de maladie ou dans les jours de vieillesse !

Et puis le séminaire lui-même n'avait-il pas certains droits acquis sur les dîmes et sur les revenus, ayant fait quasi toutes les dépenses pour la desserte des paroisses et l'entretien des pasteurs ? Quelle compensation recevrait-il en retour de l'allocation royale qu'il avait jusque là touchée pour l'entretien du clergé et sur laquelle il comptait pour se soutenir ?

Voilà autant d'objections qui se dressaient devant le projet de séparation. Mais Saint-Vallier n'entendait point que ses volontés fussent discutées. Pour

bien marquer que sa décision était définitive, il se retira lui-même du séminaire où il avait logé jusqu'alors, (1) réclama les livres de sa bibliothèque qu'il avait mis en commun avec ceux des prêtres de la maison, et fit connaître son intention de bâtir un palais épiscopal. Le séminaire ne devait plus être à l'avenir qu'une maison de formation pour les ecclésiastiques. Et afin de mieux faire sentir sa maîtrise, il déplaça de droite et de gauche les vieux curés et les missionnaires sans consulter personne ; il se réserva la distribution des gratifications royales, retint les 2000 francs qui étaient consacrés annuellement aux prêtres malades et infirmes ; il refusa le supplément qui était accordé d'ordinaire aux missionnaires, sous prétexte qu'ils n'en avaient pas besoin (2). A son premier voyage, il avait imposé des charges assez lourdes au séminaire, des pensions, exigé que le nombre des élèves fût augmenté, modifié et étendu les plans de constructions projetées. Il lui coupa les sources de ses revenus les plus clairs, sans songer à diminuer les dépenses nouvelles dont il était responsable. C'est en vain que les prêtres du séminaire, Henri de Bernières, Maizerets, Glandelet, tout en protestant de leur obéissance, voulurent faire quelques respectueuses remontrances et tenter un compromis. Saint-Vallier ne voulut rien entendre. C'est la soumission complète, immédiate, qu'il lui fallait, ou il menaçait de faire expédier en France, sur le premier navire, tous ceux qui ne plieraient pas.

Lorsqu'en 1674, l'évêché de Québec fut constitué

(1) Automne de 1685.

(2) *Histoire manuscrite du séminaire*, citée par l'abbé Gosselin dans la *Vie de Mgr. de Laval* (1688).

canoniquement, Mgr. de Laval avait formé un chapitre provisoire composé des prêtres du séminaire. Ces chanoines amovibles ne recevaient d'abord aucun traitement. En 1681, le séminaire, voulant contribuer à la fondation de cette chanoinerie, avait abandonné à l'évêque la plus large part de la seigneurie de la Petite Nation. En 1684, Laval, ayant obtenu du roi les menses monacales des abbayes de Maubec et d'Estrées, put donner une organisation définitive à son chapitre. Cinq dignitaires furent institués : un doyen, un chantre, un archidiacre, un théologal, un pénitencier, puis huit chanoines ordinaires. Les prêtres du séminaire furent tout naturellement appelés à remplir ces charges. Dans le même temps, la cure de Québec fut étroitement unie au séminaire. Ce dernier avait droit de présentation, et le sujet qu'il désignait à l'évêque recevait l'institution canonique. Le curé de Québec était regardé comme le deuxième directeur ou premier assistant du séminaire. C'est là qu'il logeait et c'est de cette maison qu'il recevait son traitement (1).

Saint-Vallier aurait voulu aussi changer tout cela, séparer les personnes et les biens.

Que faisait le vieil évêque de Laval pendant que le discord était semée à pleines mains dans son ancien diocèse ? Retiré à Saint-Joachim, comme dans une demi-disgrâce, menacé à chaque instant de se voir enlever Louis Soumande, son compagnon d'exil, il assistait de loin, témoin attristé, à ces scènes de disgrâce et de malheur. Quelques unes des lettres qu'il

(1) L'union de la cure de Québec au séminaire a duré jusqu'en 1768.

écrivit à cette époque troublée à ses amis de France nous disent sa résignation, sa douleur et son inaltérable patience.

Cependant cette position si tendue ne pouvait durer toujours. On eut recours à l'arbitrage de l'archevêque de Paris et du P. de la Chaise. C'est alors qu'eut lieu le fameux règlement de 1692 par lequel le séminaire et le clergé canadien rentrèrent dans le droit commun, et furent soumis à la discipline de France. Il y fut arrêté que les directeurs du séminaire feraient leur première et principale occupation de former les jeunes gens qui se disposaient à prendre les ordres. Ces directeurs étaient réduits au nombre de cinq, et leur nomination, réservée au supérieur de Paris, avec l'agrément de l'évêque. Aucun prêtre ne pouvait être agrégé sans le consentement de l'évêque, et l'expropriation des biens n'était plus permise, à moins que ce ne fut pour des sujets distingués. L'union des cures avec le séminaire était définitivement abolie, et le contrôle des curés absolument réservé à l'évêque. Il ne fut fait exception que pour la cure de Québec, et encore cette dernière question fut-elle réservée au bon plaisir du roi.

Ce règlement, quelque peu modifié en 1693, (1) fut accepté de bonne grâce par les prêtres du séminaire. La séparation eut lieu sans une plainte, sans un murmure. Déjà le ministre et Frontenac se déclaraient bien aises que les différends entre l'évêque et son séminaire fussent terminés (2). Mais, ils comp-

(1) Avis donné au roi par l'archevêque de Paris et le P. de la Chaise le 25 février 1693.

(2) Lettre de 1692.

taient sans leur hôte. Mgr de Saint-Vallier n'était pas un homme habitué à voyager sur les chemins ensoleillés qui mènent aux solutions pacifiques. Il ignorait l'art des ménagements et la pratique des compromis.

Disons en deux lignes, pour ne pas prolonger une triste histoire que nos écrivains ecclésiastiques ont déjà suffisamment fouillée, que deux ans après que le règlement de 1692 eut été adopté, Mgr de Saint-Vallier avait su si bien se brouiller avec tout le monde dans la colonie qu'il dût repasser en France où il fut tenu en bride pendant trois ans sans pouvoir retourner dans son diocèse. C'est alors qu'il essaya de faire sa paix avec Mgr de Laval et qu'il le sollicita de demander sa grâce au roi. On sait la belle et digne réponse que lui fit le prélat. On nous a fait traduire ou réciter, pendant que nous étions élèves, bien des plaidoyers éloquents de Démosthène ou de Cicéron, depuis le *Pro Domo* jusqu'au *Pro Coronâ*, je ne voudrais pas égaler la lettre de Laval à ces immortels chefs-d'œuvre. Mais on pourrait certes la citer dans nos chrestomathies canadiennes, comme un bel exemple. La douleur si longtemps contenue du vieux prélat est la note dominante de ce superbe morceau d'éloquence. Elle y éclate de toutes parts. Pas d'invectives, ni de mots amers ou ironiques. Il dit simplement, ce qu'il a souffert et enduré depuis tantôt dix ans. Il reprend un à un tous les événements qui se sont déroulés, les dissèque, les pèse et les mesure, et en fait voir la cruelle injustice. Sans cesse, revient comme dans une cantilène, cette plainte douce et modérée : Pourquoi donc avez vous rompu la paix et l'union qui régnaient dans

cette église du Canada que j'avais pris tant de peine à former, et croyez-vous qu'il soit possible jamais de réparer le mal qui a été fait à moins que la Providence n'y mette la main.

Mgr de Saint-Vallier promit de faire tout ce qui était nécessaire pour le bien de la paix, et il put revenir dans son diocèse au mois de septembre 1697. La plus parfaite intelligence parut enfin régner entre lui et le séminaire. Le prélat venait de passer par de rudes épreuves. Ce séjour forcé en France, les reproches du roi, la noble protestation de Laval devant laquelle il avait dû s'incliner, les démarches incessantes qu'il avait été obligé de faire pour rentrer en grâce, tout cela avait adouci les côtés un peu âcres de son caractère, "cette humeur si prompte" dont il s'accusait un jour auprès de M. Tremblay, représentant du séminaire à Paris. Peut être encore qu'un pèlerinage qu'il fit, sur les bords du lac Annecy, au tombeau du saint évêque de Genève, le doux François de Sales, lui donna-t-il des grâces d'état qui lui manquaient.

*
* *

Lorsque Mgr de Saint-Vallier revint de France dans l'automne de 1697, il y avait au séminaire de Québec quatre vingts élèves dont cinq en philosophie prêts à prendre la soutane. On comptait une trentaine d'ecclésiastiques attachés à la maison, et huit frères donnés qui faisaient les fonctions de domestiques. Depuis longtemps déjà, l'on pouvait constater le grand bien que le séminaire faisait dans la colonie, et le 31 octobre 1701 le gouverneur de Callières et l'intendant Champigny prenaient la peine de l'écrire spécialement

au ministre (1). Seulement, une œuvre si avantageuse manquait de recrues et l'on en demandait avec instance (2). L'on se berçait de l'espoir que Mgr de Saint-Vallier, parti de nouveau pour l'Europe, en 1700, et animé alors de meilleurs sentiments pour le séminaire, obtiendrait quelques faveurs pour cette institution. Mais il était écrit que cette maison, qui avait traversé déjà de si rudes épreuves, devait voir encore des heures sombres.

Un jour d'automne—le lundi 15 novembre 1701—comme les séminaristes et la plupart des directeurs étaient allés en congé à la campagne que le séminaire possédait à cette époque à l'anse Saint-Michel, près de Sillery, le feu se déclara tout-à-coup, vers deux heures de l'après-midi, dans la maison presque déserte, et se répandit avec une vitesse prodigieuse. Les frères sonnent le tocsin ; on accourt de tous côtés. Mais il n'y avait alors aucune organisation pour maîtriser les incendies. L'édifice fut détruit de fond en comble. C'est à peine si on put sauver la cathédrale (3). Les élèves furent recueillis chez les Jésuites et au palais épiscopal, et les classes purent se continuer tant bien que mal. Le séminaire se releva presque complètement de ses ruines en 1702, grâce à la générosité des Canadiens et au courage des prêtres du séminaire qui se privèrent des choses les plus nécessaires pour que leurs élèves fussent logés convenablement le plus tôt possible. Tout ce qu'on put obtenir du roi, ce fut une

(1) Lettre du 31 oct. 1701. Arch. coloniales, vol. 19, C. 11.

(2) Lettre des mêmes, 24 nov. 1701.

(3) Lettre de l'ingénieur Levasseur de Néré, 24 nov. 1701. (*Abeille*, vol. 5, no. 12.)

somme de 4000 francs par année jusqu'au parfait rétablissement de la maison (1).

Depuis quatre ans, on travaillait sans relâche à réparer le désastre. On était occupé à terminer à grands frais l'intérieur, lorsque le premier octobre 1705, le feu prit dans une chambre, par la négligence d'un ouvrier—un fumeur qui laissa tomber une étincelle de sa pipe—et réduisit de nouveau en cendres, l'édifice qu'on achevait de reconstruire. L'incendie se propagea avec d'autant plus de rage, que, par une inconcevable imprudence, on avait mis dans le grenier une certaine quantité de poudre, que l'on avait fait venir de France pour les fermiers, et pour les missionnaires qui en faisaient présent aux sauvages. Tout fut consumé, les meubles, la bibliothèque, le magasin, qui était encore rempli des effets et provisions que l'on venait de recevoir de France. Ce second incendie fut beaucoup plus désastreux que le premier.

Les élèves étaient alors en vacance à Saint-Joachim, suivant la coutume. Ils apprirent le lendemain matin la triste nouvelle. Lorsqu'ils revinrent à la ville, ils ne trouvèrent plus que des ruines fumantes.

Mgr de Saint-Vallier était encore absent du pays. On sait que capturé par les Anglais sur l'Océan, alors qu'il revenait au Canada, en 1704, il devait rester prisonnier en Angleterre pendant près de cinq ans, la reine ne voulant pas le relâcher tant que le roi de France ne ferait pas rendre la liberté au prévôt de Liège qui était prisonnier de l'électeur de Cologne, son souverain.

(1) Lettres du 1er avril, des 6 et 10 mai 1702.

Mgr de Laval, qui était alors âgé de plus de quatre vingt deux ans, vit pour la seconde fois détruire son ouvrage. On le porta chez les jésuites où il demeura pendant deux mois, puis on lui prépara un petit appartement dans une des ailes du séminaire que les flammes avaient épargnée, et que l'on appelait alors la porterie, tout près du chevet de la cathédrale. Supérieur à tant d'infortunes qui le frappaient à la fois, il parut reprendre toute la vigueur de la jeunesse, afin de donner de l'impulsion à son entourage découragé.

Quelques uns des directeurs du séminaire étaient d'avis de fermer le pensionnat pendant plusieurs années, de suspendre les fondations, et de s'occuper exclusivement à payer les dettes.

Mgr de Laval et M. des Maizerets, qui était alors supérieur, furent d'un autre sentiment. La confiance en Dieu et la charité l'emportèrent sur les conseils de la sagesse. On fut obligé, sans doute, de renvoyer un bon nombre d'élèves ; mais on garda tous ceux que l'on put loger dans la partie si restreinte que le feu avait épargnée, près de la cathédrale (1).

En France on se montra encore moins empressé qu'au premier incendie d'aider le séminaire. Les secours recueillis ne se montèrent pas à mille francs (2).

Les courageux, qui n'avaient point voulu que l'œuvre fut un instant interrompue, reçurent cependant leur récompense. Ils eurent la joie de voir s'élever bientôt un nouvel édifice, plus haut d'un étage que l'ancien, et distribué plus commodément. Lorsque

(1) On en garda 12 sur 57.

(2) 9 juin 1706. Mémoire à l'évêque Laval sur le secours que le roi entend donner au séminaire. Arch. coloniales, série F.

Laval mourut le 6 mai 1708, il emporta dans la tombe la certitude que son séminaire ne périrait pas avec lui.

Non, ni l'œuvre, ni le fondateur ne devaient périr. Le grand évêque que le peuple " canonisa pour ainsi dire " alors qu'il venait à peine de fermer les yeux, le grand évêque " dont le corps fut vénéré à l'égal de celui des Saints, " pour me servir des expressions mêmes de l'intendant Raudot lorsqu'il annonça sa mort au roi (1), entraît dans l'immortalité.

Et son séminaire projette toujours son ombre séculaire sur le promontoire de Québec. Ses hautes murailles ont vu se succéder la longue succession des générations, les prêtres penchés sur leur table de travail, les évêques, les missionnaires, les vétérans du sanctuaire. Témoin des travaux et des luttes, des joies et des souffrances du petit peuple canadien, c'est un sanctuaire historique dont chaque pierre évoque un souvenir.

Que jamais cette demeure ne tombe ! Il est des murs si chers qu'il faut étayer leur vieillesse, et à force de soins les contraindre à vivre.

Objets inanimés, vous avez donc une âme

Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer !

On a souvent essayé de localiser l'endroit précis du séminaire où mourut Mgr de Laval. Dans son *Histoire manuscrite*, le cardinal Taschereau dit qu'il est tout probable que la *porterie* où logea le saint évêque après l'incendie de 1705 était située sur le site de la chapelle actuelle et que c'est là qu'il mourut. M. l'abbé Gosselin a suivi cette version. Plus tard, on a dit que Mgr de Laval était mort dans la chapelle intérieure du séminaire. C'était la croyance de M. M. les abbés Roussel et Rhéaume. Mais l'on a prouvé facilement par les archives que cette chapelle intérieure avait été établie par l'évêque Briand. Il

(1) Lettre du 13 novembre 1708, dans la collection de Moreau St-Méry.

suffit du reste d'examiner les décorations de cette chapelle, où sont sculptés des oliviers, l'arbre que l'on retrouve dans les armes de l'évêque Briand, pour constater que c'est bien son oeuvre.

La version la plus sûre maintenant, c'est que l'aile que l'on appelait *la porterie* se trouvait près du chevet de la cathédrale. Mgr. de Laval serait donc mort dans ou près des pièces occupées maintenant par la chapelle de la congrégation.

La première chapelle du séminaire, bénite en 1694 par l'abbé Dollier de Casson et que la Potherie a décrite, occupait dans l'aile gauche un emplacement dont la face sud peut correspondre à la porte qui donne maintenant sur le palais de l'archevêché, où se trouvait de notre temps l'infirmerie. En 1848, cet endroit servait de bureau à l'*Abeille* et à la petite salle d'étude. Quelques uns pensaient que c'était là que Mgr. Laval mourut. Mais cette prétention était impossible à soutenir. La chapelle fut détruite par l'incendie en 1701. On y enterra en 1702 les restes du prêtre Germain Morin parce qu'on voulait rebâtir au même endroit. Mgr. de Laval fut enterré en 1708 dans la cathédrale parce que le défaut de moyens avait empêché de rebâtir la chapelle du séminaire. Le corps de M. Henri de Bernières, premier supérieur, mort en 1700, ne fut retiré du sanctuaire de cette chapelle que 20 ans après la mort de Laval (21 juillet 1728), pour être déposé à la cathédrale. On n'eut pas construit une infirmerie en cet endroit sans retirer les corps des prêtres. *Abeille*, du 14 décembre 1848. Laval avait toujours désiré être inhumé près des prêtres du séminaire, et on sait que sur le point de partir pour la France, il l'avait demandé en termes précis, en les obligeant à bâtir une chapelle. M. l'abbé George Côté, dans la belle et savante étude qu'il a publiée dans l'*Abeille* (nov. déc. 1878), sur les travaux d'excavation faits dans la basilique de Québec en 1877 constate que les prêtres du séminaire étaient enterrés dans la cathédrale, et les élèves et les frères donnés dans le cimetière attenant à la cathédrale.

III

Si Mgr de Laval eut parfois l'occasion de se repentir du choix qu'il avait fait de certains fonctionnaires de la colonie, comme le gouverneur de Mézy, par exemple, et si son successeur trompa les espérances qu'il avait mises en lui, on peut dire qu'il sut, pour son séminaire, s'entourer d'hommes supérieurs, et qu'il eut là la main vraiment heureuse. Il serait difficile de trouver des caractères mieux trempés, des prêtres d'une vertu plus solide et plus éprouvée que Henri de Bernières, Ango des Maizerets, Jean Dudouyt et Jean-

Henri Tremblay, qui furent ses premiers collaborateurs.

Henri de Bernières, qui fut le premier supérieur du séminaire et pendant vingt six ans curé de Québec, mourut avant le fondateur. Naturellement modeste et timide, son esprit éminemment pratique lui permit cependant de diriger avec succès les premières grandes constructions ordonnées par Laval. Il donna près de quarante ans de sa vie dans la colonie et il a bien mérité les éloges que lui décerne son panégyriste, M. l'abbé Auguste Gosselin, dans une étude publiée récemment (1).

Dudouyt et Tremblay ne firent qu'un séjour d'une dizaine d'années dans la colonie (2). C'est surtout à Paris que s'exercèrent leurs actions. Dudouyt mourut encore tout jeune en 1688. Mais Tremblay fut le procureur et le représentant du séminaire en France jusqu'à sa mort arrivée en 1740, à l'âge de 76 ans (3). Il ne cessa, pendant près d'un demi-siècle, d'entretenir une correspondance suivie avec l'évêque Laval d'abord, puis avec la maison de Québec. C'est lui qui visitait les abbayes dont les menses monacales étaient unies au chapitre canadien, recueillait les revenus, veillait aux réparations, négociait les emprunts, trouvait les ressources en temps opportun et tenait tout le monde au courant de ce qui se passait. Jamais homme ne

(1) *Henri de Bernières*, par l'abbé Auguste Gosselin, Dussault et Proulx, 1902.

(2) M. Dudouyt, arrivé en 1662, repartit pour la France dans l'automne de 1676. M. Tremblay, arrivé en 1687, repartit dans l'automne de 1692.

(3) De fait, M. Tremblay se démit de la procure en 1729, à cause de ses infirmités, et fut remplacé par M. de Montigny, mais il continua de s'intéresser aux affaires jusqu'à sa mort.

fut plus discret, plus fidèle, plus dévoué. Ses lettres écrites avec une noble simplicité et qui ont la marque d'un grand sens pratique sont du plus vif intérêt (1).

Charles Glandelet, arrivé en 1675, consacra un demi siècle au séminaire et mourut à Trois-Rivières en 1725, à l'âge de 80 ans. Tour-à-tour théologal, puis doyen du chapitre, grand-vicaire et supérieur du séminaire, il fut le littérateur, le théologien et l'orateur de l'époque. De mœurs très austères, il fut soupçonné pendant un temps de jansénisme, mais s'en défendit avec une grande vigueur. Il donna en mourant tout ce qu'il possédait au séminaire, soit 8000 livres (2).

C'est sur les épaules de Glandelet et de Ango des Maizerets que retombèrent tout le fardeau du séminaire après la mort de l'évêque Laval. Ces deux hommes se complétaient l'un et l'autre. Autant Glandelet était sévère d'approche, autant Maizerets possédait des manières engageantes. On dit que ce dernier avait pour les enfants une véritable tendresse de mère. Aussi, pendant plus de trente ans qu'il fut supérieur, il avait porté toute son affection sur les élèves. On l'appelle à bon titre le deuxième fondateur du séminaire de Québec, car il s'y est donné tout entier. Il mourut en 1721 à l'âge de 85 ans. M. Ango des Maizerets, qui appartenait à une riche famille de Normandie, avait tout laissé pour suivre Mgr. de Laval. Il abandonna de même au séminaire une rente

(1) L'abbé Auguste Gosselin en cite de nombreux extraits dans sa *Vie de Mgr Laval*. M. Brymner en a publié une de 1695 dans le rapport des Archives du Canada de 1887 qui a été toute une révélation.

(2) Cette somme avait été donnée vers 1679. La donation fut confirmée par testament olographe du 27 novembre 1716.

annuelle de 1200 livres que lui faisait son père M. Ango de la Motte (1).

Un mois à peine avant sa mort, l'évêque de Laval voyant l'état désespéré des finances du séminaire, avait dû supprimer la pension de six enfants dont il l'avait chargé sur ses fermes du Cap Tourmente (2). Maizerets, pour ne point succomber sous le poids du lourd fardeau, dut de même procéder par voie de retranchements, et en 1715 la ferme modèle de Saint-Joachim fut discontinuée. C'est à force d'économie et de sacrifices qu'il put maintenir la maison pendant tout son supérieurat qui dura jusqu'en 1721.

Après l'incendie de 1705, on avait décidé de rebâtir le séminaire sous forme d'un grand carré fermé à quatre ailes, mais lorsque Charlevoix vint à Québec, pour la deuxième fois, en 1720, ces bâtiments n'étaient pas encore finis (3).

C'est pendant que le séminaire traversait cette époque de détresse qu'un individu du nom de Lamarque, qui se disait neveu de M. Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, et se réclamait de dix années de service au séminaire, adressa au ministre Pontchartrain un long mémoire où il détaillait les prétendues richesses et les grands revenus de cette maison. "Le séminaire, écrivait-il, est propriétaire de seigneuries, de métairies,

(1) Greffe du notaire Genaple, 11 octobre 1696. Démission par M. des Maizerets de deux chapelles, en Normandie, la chapelle de Saint-Pierre de la Motte et celle de St-Nicolas de Goulet dont il a été pourvu, en faveur de son frère M. de la Motte Ango, conseiller au parlement de Rouen, patron de ces deux chapelles.

(2) Greffe Genaple, 7 avril 1708.

(3) *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 3, p. 74. Voir le plan que donne Charlevoix du séminaire en cette année.

de maisons, de moulins, d'emplacements, de bestiaux et de barques.

“ Les prêtres de cette maison pourraient faire beaucoup de bien, mais ils passent par dessus toutes les injustices pour servir leurs intérêts. Ils gardent en partie pour eux la pension que le roi accorde aux curés pauvres et aux missionnaires, et dont ils ont la distribution. Ils ont une pension considérable pour retirer au séminaire les curés et les missionnaires âgés, mais ils n'accordent cette faveur qu'à ceux de leur corps et les autres sont obligés de passer en France. ” (1)

Dans un autre mémoire on disait encore que les sujets formés au séminaire ne voulaient pas obéir à l'évêque.

On conçoit avec quelle indignation Maizerets et Glandelet répondirent à ces accusations mensongères et perfides (2).

Après la mort de ces deux vétérans du séminaire, la situation financière de la maison devint encore plus difficile. Sous les supérieurs de M. M. Thomas Thiboult, Etienne Boullard, Jean Lyon de Saint-Ferréol, de 1723 à 1734, ce fut un appel incessant de secours qui monta vers le roi [3]. Ce dernier faisait répondre par ses ministres que ses finances ne lui permettaient pas de venir en aide à cette institution. Engagez les créanciers à étendre les délais, disait-il encore. Tâchez de les sortir de leurs difficultés par quelques moyens [4].

(1) 1713. Collection Moreau St-Méry, F. 3.

(2) Lettre du 21 sept. 1718. Arch. col. Eglise du Canada.

(3) Lettre à Beauharnois et Dupuy, 22 avril 1727.

(4) Lettre du 14 mai 1728. Autre lettre de 1729.

C'est alors que l'intendant Dupuy proposa que le séminaire vendit des terrains à bâtir dans la ville (1). M. Tremblay, qui représentait encore le séminaire à Paris, lui fit don en 1729, d'une somme de 20,000 livres à laquelle il ajouta plus tard 1000 francs. Mais ces donations généreuses ne pouvaient pas combler le déficit. D'après un mémoire de l'époque, le séminaire devait en chiffres ronds plus de 100,000 livres. Les revenus de ses terres s'élevaient à 7625 livres et ses dépenses annuelles se chiffraient à 16,547 livres.

La colonie s'émut de cette situation, et les citoyens adressèrent au roi une supplique dans laquelle ils lui disaient qu'ils ne pouvaient voir s'effondrer cette maison si utile. Depuis plus de soixante ans, le Canada se sent particulièrement obligé au séminaire. La colonie lui est redevable de la bonne éducation de la plupart des personnes qui la forment par le soin qu'il a pris d'élever la jeunesse ; elle lui doit les prêtres, curés et missionnaires qui desservent les paroisses et même les missions chez les sauvages. Ses pertes sont dûes aux malheurs arrivés, aux incendies, et surtout à la trop grande, mais charitable générosité des personnes, qui l'ont gouverné jusqu'à présent.

Le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart demandèrent de leur côté en faveur du séminaire une annuité de 2000 livres. Le mauvais état de cette communauté, disaient-ils (2), est dû à trois incendies, à des pertes considérables faites sur mer, à la facilité extraordinaire des supérieurs qui depuis 60

(1) Lettre du 14 mai 1728. Cette proposition fut agréée par le ministre.

(2) Lettre du 21 décembre 1730.

ans se sont chargés d'un grand nombre des jeunes gens des plus qualifiés du pays, qui, à cause de la pauvreté si commune en Canada, ne payaient rien ou au plus des pensions si modiques qu'elles ne suffisaient pas. Enfin, ils ajoutaient que c'était au séminaire que s'étaient formés les prêtres de la colonie et que cette maison étendait même ses secours aux sauvages de l'Acadie et du Mississipi (1).

Toutes ces suppliques demeurèrent sans réponse, ou plutôt le roi fit savoir qu'il faisait assez de bien au séminaire des Missions Etrangères pour que celui-ci aidât au séminaire de Québec, et il écrivit à M. de Brisacier qu'il eût à porter remède aux affaires embarrassées de la maison canadienne (2).

M. Lyon de Saint-Ferréol, qui était dans le temps supérieur du séminaire, pris de découragement, voulut alors vendre la seigneurie de Beaupré, l'île Jésus, la Canardièrre, c'est-à-dire le plus clair des biens donnés par Mgr de Laval, mais M. Tremblay, le procureur de la maison à Paris, s'y opposa de la façon la plus énergique. Tout au plus, disait-il, à la dernière extrémité, vendez la Baie Saint-Paul, l'Ange-Gardien et le moulin du Petit-Pré.

Le séminaire eut alors (1734) la bonne fortune d'avoir comme supérieur, M. François-Elzéar Vallier, qui succéda à M. Lyon de Saint-Ferréol. Il était

(1) Lettre du 28 mars 1730.

(2) Lettre du 19 janvier 1734. M. Brisacier répondit le 6 mai 1734 que les dettes du séminaire de Québec ne s'élevaient qu'à 80,000 livres et que cette institution possédait des propriétés foncières pour une valeur de plus de 200,000 livres.

On trouve encore dans les ordres du roi, sous la date du 10 oct. 1734, un état des revenus et charges du séminaire de Québec.

venu au Canada en 1729 avec l'évêque Dosquet. C'était un homme entendu dans les sciences et un esprit d'ordre. Il sut remettre à flot la barque qui menaçait de sombrer et lorsqu'il mourut le 16 janvier 1747, les finances étaient restaurées de façon à ne plus laisser de craintes pour l'avenir.

* * *

J'ai dit plus haut comment Mgr de Laval avait érigé un chapitre dans sa cathédrale de Québec. Ce chapitre composé d'abord exclusivement des prêtres du séminaire ne possédait à l'origine aucun bénéfice. Plus tard, l'évêque lui attribua les menses conventuelles des abbayes de Maubec et de Lestrées que le roi lui avait données pour le soutien de son église. Le revenu de ces menses étaient en commun entre l'évêque, le chapitre et le séminaire.

Mgr de Saint-Vallier voulut que le chapitre fut séparé du séminaire comme celui-ci l'avait été du clergé. En 1700, il obtint du roi que les revenus des abbayes en question fussent attachés à l'évêque et au chapitre à l'exclusion du séminaire. Il fallait faire confirmer cette décision en cour de Rome, et c'est dans ce dessein qu'il se rendit dans la Ville Éternelle. Mais le Pape Clément XI, sans s'arrêter à ce que le roi de France avait décrété, par une bulle du 7 septembre 1704, unit canoniquement les abbayes de Maubec, de Lestrées et de Bénévent, non seulement à l'évêché et au chapitre, mais aussi au séminaire. On conçoit que cette bulle fut acceptée avec reconnaissance par le séminaire des Missions étrangères. Pour

une raison que nous ne connaissons pas, la décision papale ne fut connue à Québec qu'en 1707. Le chapitre refusa solennellement de l'accepter comme étant contraire aux libertés de l'église gallicane. Et Mgr de Saint-Vallier qui était alors retenu en Angleterre lui écrivit pour l'encourager dans son opposition.

Clément XI, modifiant la bulle originaire de Clément X qui créait treize chanoines, avait réduit ce nombre à sept.

Mais le chapitre, guidé par la cour de France, s'empessa de remplir les cadres de la chanoinerie tel que le voulait la bulle originaire. Il y avait entre Rome et Paris divergence de vues complète. Le roi passa outre et nomma une commission qui fut chargée de faire le partage des revenus des trois abbayes entre l'évêque et le chapitre. En 1713, des lettres patentes royales ratifièrent ce partage et déclarèrent que " les bénéfices du chapitre ne pourraient être possédés par aucune personne attachée à des communautés régulières ou séculières ni aux séminaires établis en la Nouvelle-France." Une lettre qu'écrivait le ministre à l'intendant Bégon, l'année suivante (1) nous fait voir que l'on voulait non seulement exclure le séminaire des bénéfices du chapitre, mais encore empêcher autant que possible les prêtres de cette maison d'y entrer. Mgr de Saint-Vallier trouvait que le séminaire était assez riche, qu'il avait des biens considérables et qu'il n'était pas juste qu'il partageât dans les revenus des abbayes. Ces paroles étaient écrites justement au moment où le séminaire traversait la phase la plus pé-

(1) Le 17 mai 1714.

nible de la crise financière qui suivit les incendies de 1701 et 1705, et qui faisait dire plus tard à Mgr. Dosquet que "sans un secours extraordinaire, il était impossible que cette maison subsistât."

Cependant, il fallait bien chercher à faire ratifier par une nouvelle bulle papale, les lettres patentes royales de 1713 qui étaient en contradiction directe avec la décision donnée par Clément XI en 1704. Mgr de Saint-Vallier et d'autres s'y employèrent, mais jamais la cour romaine ne revint sur ce qu'elle avait fait. Et, chose extraordinaire ! le chapitre de Québec, jusqu'à sa disparition, c'est-à-dire à la conquête du Canada par les Anglais, resta dans cette position fautive.

Aussi, le partage des revenus entre l'évêque, le chapitre et le séminaire, fut pendant un demi-siècle, l'objet de malentendus, de discussions, de convoitises, de procès interminables.

Les chanoines ne pouvaient pas même s'entendre entre eux, sur leur part respective. On les vit saisir leurs revenus, les uns sur les autres. Les prêtres du séminaire, qui étaient chanoines, ne savaient pas bien souvent à qui répondre, pris comme ils l'étaient entre les intérêts de leur maison et ceux du chapitre (1). Cela donna lieu à la formation de deux partis dans la communauté jusque là si unie, et le ministre en apprenant ces discussions souhaitait qu'elles n'eussent pas de mauvaises suites (2). En 1728, lors de la sépulture de l'évêque de Saint-Vallier et de la prise de

(1) M. M. Glandelet et des Maizerets s'y laissèrent prendre pendant un temps.

(2) Lettre du 13 mai 1727.

possession que M. de Lotbinière voulut faire du siège de Québec au nom de Mgr de Mornay, le chapitre fut très irrité contre le séminaire, et l'intendant Dupuy dut intervenir et couvrir ce dernier de sa haute protection (1).

En 1726, l'évêque ayant proposé M. de Varennes, archidiacre, directeur du séminaire, comme doyen du chapitre, le ministre fit savoir à M. de Beauharnois qu'il faudrait que ce prêtre abdiquât d'abord la direction du séminaire attendu que les intérêts de ce dernier et du chapitre étaient souvent confondus ensemble ou opposés (2).

Quoique ce fût l'intention de la cour de ne pas nommer au chapitre des prêtres du séminaire, il fallut bien se départir de cette règle de temps à autre, car sans cela il n'y aurait pas eu d'office. Il faut lire les correspondances du temps pour se rendre compte de la négligence que l'on mettait à remplir ces charges si grassement payées pourtant. " Il n'y a ordinairement au chœur que quatre ou cinq chanoines, écrivait M. Plante, l'un des directeurs du séminaire qui faisait partie du chapitre, et ce sont presque toujours les mêmes. Ces messieurs me paraissent un peu trop faciles à s'absenter et ne regardent pas d'assez près l'obligation de résider.... " Beauharnois et Hocquart demandaient de leur côté que des mesures énergiques fussent prises pour amener ces ecclésiastiques à avoir plus de régularité. " Faute d'occupations, disaient-ils, ils commencent à donner dans les plaisirs mondains,

(1) Le ministre approuva fort l'attitude que M. Dupuy prit à cette occasion. Lettre du 18 mai 1728.

(2) Lettre du 14 mai 1726

le jeu, la bonne chère et le dérèglement. Cette oisiveté fait qu'ils ne pensent qu'à se chicaner, à semer la division tant entre eux que les laïques....." Mgr Dosquet écrivait à peu près dans le même sens et il suggérait qu'il serait à propos qu'il pût nommer aux canonicats vacants quelques directeurs du séminaire de Québec. Ceux-là pourraient assister aisément à tous les offices du chœur et remplir les devoirs de leur maison. Il ne concevait pas, disait-il, pourquoi ces prêtres avaient été exclus à la prière de M. de Saint Vallier, quand ils pouvaient rendre plus de services que des jeunes chanoines en qui le peuple n'avait pas confiance.

Le roi, mis au courant de ces plaintes, menaça de retrancher les bénéfices de ceux qui négligeaient leurs devoirs de la chanoinerie. (1) Quelques uns durent donner leur démission. Mgr Dosquet aurait voulu aussi que M. Lyon de Saint-Ferréol, supérieur du séminaire, fut nommé grand théologal. Mais la cour hésita à ratifier cette nomination, vu que le titulaire proposé avait eu autrefois des démêlés avec le chapitre. Elle consentit cependant à ce que les prêtres de cette maison fussent nommés aux canonicats vacants, pourvu que l'autorisation fût demandée dans chaque cas. Et, par exception, elle conseilla de ne pas exclure les Canadiens de ces fonctions. "Au contraire, il est difficile, disait le ministre, de trouver en France des prêtres d'une certaine situation qui veulent se déterminer à passer au Canada. Les Canadiens sont vifs et glorieux, mais il faut les traiter

(1) Lettre du 24 mai 1728.

suisant leur tempérament et avec douceur....." (1).

Je cite cette dernière phrase avec empressement, car il est rare de trouver dans la correspondance des fonctionnaires du temps des expressions sympathiques à l'égard des Canadiens.

Il en fut de la chanoinerie de Québec, comme de toutes les charges importantes de la colonie. Les premières places furent occupées par des privilégiés de France, et les enfants du sol furent éloignés ou exclus. L'abbé Auguste Gosselin, dans sa vie de M. Henri de Bernières, a eu des paroles sévères, mais justes, pour ces abbés de haut lignage, qui vinrent au pays jouir des prébendes du chapitre et qui ne s'en trouvaient jamais assez. De fait, leur cupidité était insatiable. Comblés des faveurs royales, ils n'étaient pas encore contents. On les verra, en 1750, intenter un procès au séminaire au sujet de la cure de Québec qu'ils prétendaient appartenir au chapitre. Cette cure pouvait donner bon an mal an au séminaire environ 3000 livres, et encore était-il obligé de nourrir et entretenir le curé, ses deux vicaires et un domestique. Cependant, ces revenus excitaient les convoitises des pauvres chanoines.

Il m'était impossible dans cette rapide esquisse de ne pas parler des relations que le séminaire eut avec le chapitre de Québec (2). Je l'ai fait avec d'autant plus de plaisir que le séminaire joua le beau rôle dans ces démêlés interminables qui ont défrayé la chroni-

(1) Lettre du ministre à Mgr. Dosquet, 11 avril 1730.

(2) Cf. *Deuxième centenaire. 1674-1874. Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, 1er évêque de Québec, suivie de quarante-et-une lettres et de notes historiques sur le chapitre de la cathédrale*. Montréal, 1874. Par l'abbé Edmond Langevin.

que un peu scandaleuse du régime français et qui ont trouvé leur Boileau dans le poème héroï-comique qu'en composa un abbé canadien plein d'esprit et de verve (1).

*
* * *

C'est au milieu des peines et des tracasseries que je viens de raconter que le séminaire poursuivait son œuvre. Le recrutement des sujets propres au sacerdoce n'était pas toujours facile dans ce pays encore neuf. On y voit peu de jeunes gens, prendre les ordres, écrivait un jour l'intendant Champigny, "à cause de la grande régularité qui est demandée dans ce séminaire, qui n'est pas conforme à leur nature, laquelle les fait incliner pour la vie libre et indépendante." Aussi se plaignait-il de la disette des prêtres et de ce que plusieurs paroisses de la campagne manquaient des secours spirituels. Cependant, en 1713, Mgr de Saint-Vallier, à son retour de France, trouva dix-huit jeunes ecclésiastiques, nés dans le pays, que le séminaire avait préparés pour le sacerdoce, et que le prélat ordonna les années suivantes. Tous, à l'exception d'un seul, avaient été nourris et entretenus, de "la meilleure partie aux frais du séminaire."

La liste des prêtres du régime français a pu être reconstituée d'une façon à peu près complète, et l'on y trouve que plusieurs d'entre eux sont nés au Canada. Quelques uns s'affilièrent au séminaire et y apportèrent un concours utile. Qu'il me suffise de citer les noms de Jean-Baptiste Gauthier de Varennes, de Charles Plante, de Nicolas Boucher, d'Antoine Gaulin,

(2) L'abbé Etienne Marchand. *La querelle de l'église. 1728.*

des trois Buisson de Saint-Cosme, de Thaumur de la Source. Mais, c'est de France, surtout, que nous vinrent alors la plupart des membres du séminaire. Aucun sujet ne pouvait être agrégé sans le consentement de la maison de Paris et l'agrément de l'évêque. C'est à Paris même que l'on choisissait le supérieur de la branche canadienne (1). Quelques uns de ces dignitaires furent des hommes vraiment distingués. J'ai dit déjà les noms des Bernières, des Maizerets, des Glandelet, des Thiboult, des Boullard, des Saint-Ferréol et des Vallier. Vallier, qui rétablit les finances du séminaire, fut remplacé en 1747 par M. André-Joseph-Mathurin Jacrau et à celui-ci succédèrent à venir jusqu'à la conquête du pays : MM. Augustin Lalane (1748), François Sorbier de Villars (1750), Colomban-Sébastien Pressart (1756).

J'ai sous les yeux deux pièces manuscrites qui sont propres à nous renseigner sur la manière dont se faisait alors l'agrégation.

La première datée à Québec, le 22 décembre 1690 et signée par MM. de Bernières et Charles Glandelet, se lit comme suit : " Nous soussignés supérieur et officiers du séminaire des missions étrangères établi à Québec. Monsieur l'abbé de Brisacier supérieur des missions étrangères nous ayant envoyé Maître Pierre Pocquet acolythe, pour estre du corps du dit séminaire de Québec, et en faire en cette qualité les fonctions ; nous nous sommes volontiers chargés de sa subsistence, comme d'un membre du

(1) 14 mai 1726. M. de Brisacier envoie cette année un supérieur pour le séminaire de Québec. Lettre du ministre au gouverneur. Ce supérieur fut M. Lyon de Saint-Ferréol.

mesme séminaire ; ce que nous déclarons par le présent acte, pour luy servir de titre clérICAL pour la réception des ordres sacrez. ”

La deuxième, qui porte la date du 23 février 1691 et les signatures de MM. des Maizerets, de Bernières et Glandelet, dit ceci :

“ Nous soussignés supérieur et officiers du séminaire des missions étrangères établi à Québec ayans présenté à Monseigneur L’Illustrissime et Revendissime évêque de Québec Maistre Claude Denys acolythe de ce diocèse, à ce qu’il lui plust luy conférer les ordres sacrés, pour faire dans le dit séminaire les fonctions dont on le jugera capable, et ce par la connaissance que nous avons des bonnes qualités du dit sieur Denys qui a été élevé dans le dit semre, dès son bas âge, et y a persévéré jusqu’à présent l’espace de plus de vingt années, avec l’édification d’un chacun ; ce qui aurait esté agréé de mon dit Seigneur. Nous nous sommes volontiers chargez en cette considération de la subsistance du dit Sr. Denys. Ce que nous déclarons par le présent acte, pour lui servir de titre clérICAL pour la réception des dits ordres sacrez. ”

S’il faut en croire l’abbé Faillon (1), le séminaire des Missions-Etrangères à Paris vint même à un certain moment prêt de s’éteindre par manque de sujets. MM. de Brisacier et Thiberge, qui en étaient supérieurs, demandèrent alors aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice de les agréger à leur corps ou de leur donner des sujets capables de soutenir celui des

(1) *Vie de la Soeur Bourgeois*, t. II, pp. 252-283. M. Adrien Launay, dans son *Histoire générale de la Société des Missions Etrangères* (Paris, 1894, 3 vol.) paraît avoir ignoré ce fait.

Missions-Etrangères. L'archevêque de Paris était assez porté à favoriser cette union. Les ecclésiastiques de Saint-Sulpice jugèrent cependant que l'œuvre des Missions n'était pas compatible avec l'esprit de leur propre institut. Ils se bornèrent donc à donner au séminaire des Missions plusieurs sujets de mérite, capables de soutenir cet établissement.

De ce nombre auraient été M. de la Colombière, M. Dosquet, qui fut plus tard évêque de Québec, l'abbé Bertrand de la Tour, auteur d'une esquisse sur la vie de Mgr de Laval (1).

Les prêtres du séminaire, sous le régime français, ne furent jamais très nombreux, mais ils se multiplièrent, soit pour la formation des clercs, soit à la cure de Québec où ils avaient charge d'âmes, soit pour l'instruction primaire des enfants—car ils avaient affecté deux salles de leur établissement aux petites écoles de la ville. A part les fonctions du ministère ecclésiastique, ils se livraient encore assidûment à la prédication. Ils trouvèrent même le moyen d'entretenir, suivant les engagements qu'en avait pris Mgr de Laval, des prêtres dans les missions lointaines de l'Acadie et sur les bords du Mississipi, au pays des Illinois et des Akansas. A Port Royal, à Pentagoët, à Miramichi, à Chedabouctou, à l'île Royale, chez les Micmacs, feuilletiez les vieilles archives des églises, vous y trouverez les noms de Petit, de Thury, de Claude Trouvé, d'Antoine Gaulin, du chanoine le Riche, qui tous relevaient du séminaire (2).

(1) *Bibliothèque Sulpicienne ou Histoire littéraire de la compagnie de Saint Sulpice*, par L. Bertrand, t. III, p. 109 et p. 172.

(2) *Les Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie. 1676-1762*. Bel ouvrage de 462 pages, publié à Québec en 1897, par l'abbé H.-R. Casgrain.

Que dire de ces belles missions des Tamarois, à huit cents lieues de Québec, où s'élèvent aujourd'hui les villes florissantes de Kaskakia et de Cahokia ! J'ai relevé de ci et de là les noms de dix-huit à vingt missionnaires qui furent envoyés par le séminaire, de 1698 à 1754, mais combien d'autres j'ai dû ignorer. Trois d'entre eux y scellèrent de leur sang leur dévouement au Christ : Buisson de Saint-Cosme, Foucault, Testu. Un autre, Thaumur de la Source, revenu après de longues années de travaux épuisants, mourut à l'hôtel Dieu de Québec, dans une si grande réputation de sainteté, que l'on se partagea ses habits comme autant de reliques.

J'ai visité *la salle des Martyrs*, au séminaire des missions étrangères de Paris ; j'y ai contemplé avec un respect mêlé d'admiration, les vêtements ensanglantés et les vases sacrés, les couperets et les instruments de torture que l'on a recueillis pieusement après que furent tombés héroïquement les Dufresse, les Marchand, les Gagelein, les Borie, les Dumoulin, les Maubant, dans les lointaines missions de la Chine, de la Cochinchine ou du Tonkin.

Quelle pitié que l'on n'ait pas songé dans le temps à recueillir aussi quelques objets ayant appartenu à ces glorieux martyrs des Chactas ou des Illinois. On a ouvert en 1879 à l'Université-Laval un musée sacré où reposent plus d'un souvenir de Laval et de Lauberivière. Pourquoi n'y placerait-on pas—car on doit en avoir—quelques uns des manuscrits

tracés de la main des Buisson de Saint-Cosme, des Foucault, et des Testu ? (1).

* * *

Ces prêtres du séminaire, que l'on accusa tant de fois dans les correspondances particulières du temps des Français, de posséder d'immenses propriétés et d'en garder les revenus, menaient la vie la plus austère, si bien que leurs confrères de France étaient obligés de leur écrire d'adoucir un peu leur sévérité. Ils s'étaient constitués les aumôniers scrupuleux des largesses qu'ils recevaient, se contentant pour eux-mêmes du stricte nécessaire. Pauvres par la nourriture, pauvres par la simplicité et la petitesse de leurs logements, pauvres dans tout le détail de leur vie, ils donnaient les plus beaux exemples de désintéressement et d'abnégation. On a vu que c'était une trop grande générosité qui les plongeait dans la crise financière qu'ils eurent à traverser. On a raconté bien souvent qu'aux époques de famine et de détresse, ils se privaient des mets les plus nécessaires pour que leurs élèves n'en manquassent point. Mais c'est pendant la scandaleuse intendance de Bigot surtout qu'ils se soumirent aux plus rudes privations pour épargner la souffrance aux enfants qui leur étaient confiés. Ils dérobaient à ces pauvres petits la connaissance des jeûnes qu'ils s'imposaient pour eux, puis, la joie sur le front et le sourire aux lèvres, ils partageaient leurs récréations, se mêlaient aux jeux

(1) Cf. *Relations de la mission du Mississippi du séminaire de Québec en 1700 par MM. de Montigny, et de St-Cosme*. Opuscule de 66 pages, in-8, publié à New-York en 1861.

et dissipaient par des gais propos les appréhensions qu'inspirait l'avenir du Canada.

Vint le siège de Québec de 1759. Les classes furent alors fermées et les élèves s'enrôlèrent pour la défense de la place. On connaît cet épisode tant de fois raconté qui est resté connu dans l'histoire sous le nom de *Coup des écoliers*. Il avait été décidé de faire une sortie des assiégeants, de traverser le fleuve à quelques milles au dessus de Québec et d'aller surprendre l'ennemi retranché sur les hauteurs de Lévis. Les élèves du séminaire marchaient à l'avant-garde. Il faisait nuit sombre. En traversant un bois très fourré, ils aperçurent des ombres qui se défilaient derrière les arbres. Ils crurent que c'étaient des éclaireurs ennemis, et plus ardents que disciplinés, ils tirèrent dessus, sans attendre l'ordre des commandants. Il se trouva que ces ombres mystérieuses étaient des gens de leur propre parti. Ces coups de feu intempestifs mirent la débandade dans la petite colonne volante qui revint à la ville sans avoir pu frapper coup. Dans la même nuit, les batteries ennemies firent pleuvoir une pluie de bombes et de boulets sur Québec. Les murs du séminaire, exposés comme ils l'étaient sur la crête de la falaise, en furent criblés, et Mgr de Pontbriand écrivait, après le siège, qu'il ne restait plus de logeable dans tout l'édifice que la cuisine où se retirèrent le curé de Québec, M. Récher, et son vicaire (1).

Le supérieur Pressart et M. Gravé suivirent alors l'évêque de Pontbriand à Montréal et continuèrent à

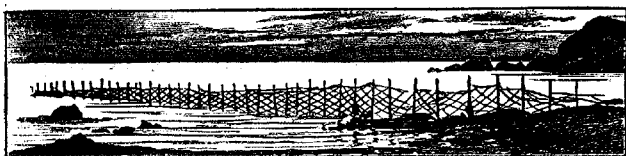
(1) Têtu. *Les évêques de Québec*, p. 259.

donner des conférences de théologie et de philosophie aux quelques élèves qui s'étaient groupés autour d'eux et que la capitulation de cette ville obligea bientôt à se disperser.

Pendant la première période de son existence, le séminaire avait donné à l'Eglise du Canada un clergé national. Malgré les luttes et les revers, il avait grandi, il s'était développé avec cette force de vie qui vient du ciel et que Dieu donne aux œuvres qui ne doivent pas périr.

Nous allons le voir, maintenant, sous une autre domination, n'oubliant jamais cependant le but principal de sa fondation, devenir le protecteur de la société canadienne, en donnant l'instruction et l'éducation chrétiennes à la jeunesse du pays.





LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

APRÈS LA CESSION DU CANADA AUX ANGLAIS

Mementote operum patrum, quae fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam et nomen aeternum.

Mach. liv. I, ch II, v. 51

Le Séminaire de Québec se sépare du Séminaire des missions étrangères.—Nouvelle constitution de 1768.—Les derniers prêtres français au séminaire.—Les premiers supérieurs canadiens.—L'abbé Jérôme Demers.—L'abbé Holmes.—Quelques notes sur l'impulsion donnée alors au haut enseignement.—Fondation de l'université Laval.—L'abbé Casault et son groupe.—Directeurs et prêtres du séminaire en 1867.

I

Le 16 février 1759, les directeurs de Paris terminaient par ces paroles prophétiques la dernière lettre qu'ils écrivirent aux prêtres du séminaire de Québec, avant la reddition de la colonie du Canada aux Anglais : " Veillez avec zèle sur l'œuvre que la divine Providence vous a confiée. C'est de là, principalement, que dépend le bien qui se fait dans la colonie. "

On dirait que l'on eut alors comme le pressentiment de la séparation prochaine qui devait se faire.

Dans la chambre où avait dormi saint Louis, Sardanapale était couché. Stamboul avait visité Versailles et s'y trouvait à l'aise (1). Les Canadiens,

(1) Lacordaire. *Conférence sur la chasteté.*

lâchement trahis et abandonnés, ne devaient plus compter que sur leurs propres ressources pour conserver leur religion et leur langue.

Tout était à recommencer.

Les chefs de la colonie, les fonctionnaires, les principales familles nobles, les grands propriétaires, tous ceux qui avaient pu liquider leurs biens ou qui possédaient quelque fortune, avaient quitté la colonie ou opté pour la France.

Où trouver une classe dirigeante dans ces 60,000 colons dispersés, sans cohésion, que la métropole avait toujours tenus en lisières, à qui elle avait défendu toute initiative et qui ignoraient les plus simples rouages du gouvernement personnel ou municipal ?

L'église du Canada était en deuil. Son évêque, le sympathique de Pontbriand, n'avait pu survivre aux malheurs de la patrie. Il venait de mourir laissant la direction de son immense diocèse à des vicaires capitulaires dont l'autorité pouvait être contestée à tout instant.

Les curés de campagne, rélégués dans leurs paroisses d'où ils ne pouvaient sortir sans la permission du gouverneur, étaient réduits par ordre à n'exercer que les fonctions strictement nécessaires au culte.

Les membres de la compagnie de Jésus, dispersés, avaient vu leurs biens confisqués, et leur collège, qui pendant 123 ans avait donné l'instruction à la jeunesse du pays, transformé en caserne. Les Sulpiciens, mal vus des autorités, les Récollets, à peine tolérés et sans prestige du reste, il ne restait debout

au milieu de tant de ruines que les prêtres du séminaire de Québec.

C'est alors que, dans l'abattement général, toutes les espérances et toutes les sollicitudes des pères, anxieux de l'avenir de leur enfants, se concentrèrent vers cette maison qui devint en quelque sorte comme la Providence du pays. L'œuvre de Laval, tant de fois compromise, devait en effet être sauvée du naufrage et avec elle la nationalité canadienne. Contre toute espérance humaine, loin de périr, elle allait grandir encore.

Ruinés par la guerre, encore incertains de leur sort, les prêtres du séminaire ne purent cependant, les premières années qui suivirent la conquête, faire autre chose que les réparations absolument indispensables.

Murray, gouverneur intérimaire du pays conquis, se montra dès le commencement sympathique à la maison. Le 7 juin 1762, il écrivait au ministre et lui signalait comme matière d'urgence la reconstruction de la cathédrale et du séminaire. L'on pourrait ajouter-il, faire des avances aux gens dignes et industriels pour leur permettre de reprendre les affaires (1).

Le 13 août 1763, le ministre écrivant à Murray pour le confirmer dans son commandement, manifestait cependant ses craintes au sujet de la trop grande liberté qu'il paraissait disposé à accorder à l'exercice de la religion catholique romaine. Les Français, disaient-ils, pourraient s'en prévaloir pour maintenir des relations avec les habitants et les engager à cons-

(1) *Papiers d'Etat*, Q. 1, p. 23.

pirer contre l'Angleterre. " Les prêtres devront donc être surveillés de près, et tous ceux qui se mêlent des affaires civiles devraient être renvoyés.....Tout en s'opposant à une organisation qui pourrait ressembler à une hiérarchie papiste, il faudra cependant user de tolérance et éviter tout ce qui pourra causer la moindre alarme inutile ou le moindre dégoût aux nouveaux sujets " (1).

Murray, dans un dîner qu'il donna aux prêtres du clergé de Québec, quelque temps après la réception de cette lettre, leur en avait lu des extraits, et leur avait fait pressentir que les religieux réguliers ne seraient plus tolérés dans le pays (2).

Le chapitre de Québec demanda alors la permission de choisir un évêque et proposa que ce dignitaire fut soutenu au moyen d'une taxe sur les catholiques romains ou d'une indemnité provenant des droits perçus sur les importations (3). Mais ce n'est pas de la sorte que Murray entendait que l'église du Canada fut réorganisée. Voici ce qu'il proposa au lord Halifax (4) : " Les jésuites, disait-il, peu nombreux, devraient être pensionnés.

"Le séminaire de Montréal, qui fait partie de celui de Paris, devrait être forcé de vendre tous ses biens ou de se séparer de la maison principale pour être uni au séminaire de Québec. Le gouvernement de l'église du Canada pourrait être confié à trois vicaires géné-

(1) *Papiers d'Etat*, Q. 1, p. 117.

(2) Loc. cit. Q. 3, lettre de Carleton, du 17 novembre 1766, p. 405.

(3) *Papiers d'Etat*, Q. 1, p. 133.

(4) 23 octobre 1763.

raux, dont l'un serait supérieur du séminaire. Après que les jeunes gens auraient fait leur éducation au séminaire, on les enverrait chez quelques puissances amies pour y être ordonnés ”.

Dans le même temps, Etienne Charest, seigneur de Lauzon, délégué par les colons français du Canada, se rendait en Angleterre et demandait le consentement du roi à la nomination d'un évêque et à la continuation des séminaires et des maisons religieuses (1).

On sait comment ces négociations trainèrent en langueur jusqu'à ce qu'enfin M. Jean-Olivier Briand, l'un des grands vicaires du diocèse, sur la pressante recommandation de Murray, put être accepté par la cour d'Angleterre comme chef du clergé canadien. On sait encore comment ce digne prêtre alla se faire consacrer évêque, le 16 mars 1766, dans la petite église de Suresnes, près de Paris, au pied du mont Valérien, sans que rien ne parût au dehors qui put blesser les susceptibilités du gouvernement britannique.

Plus que personne, les prêtres du séminaire de Québec contribuèrent à cet heureux résultat. Dès l'année 1764, ils avaient offert l'hospitalité de leur maison au futur évêque du diocèse (2). A son arrivée à Québec le 28 juin 1766, le nouveau prélat s'y en-

(1) 7 septembre 1763, Q. I, p. 224, *Papiers d'Etat*.

(2) Mgr. Têtu, dans ses *Notices biographiques* sur les évêques de Québec, p. 282, donne un résumé de la résolution qui fut alors adoptée. Les directeurs du séminaire offraient au futur évêque un appartement convenable au bout de la salle d'étude du petit séminaire, consistant en antichambre, salle, chambre et cabinet, avec la jouissance du terrain situé au-devant ; la table du réfectoire avec un extraordinaire pour lui-même. Enfin l'évêque ne devait avoir rien à payer pour cette pension, tant que ses moyens ne lui permettraient pas.

alla tout droit loger. Et, pendant près de quatre vingts ans, lui et ses successeurs devaient continuer de vivre avec cette communauté, jusqu'au jour où l'archevêque Turgeon entra dans le palais épiscopal construit en 1847 (1).

C'est ainsi que le projet rêvé par le grand fondateur Laval reprenait vigueur jusqu'à un certain degré. Et, depuis lors, l'évêque et le séminaire n'ont plus cessé de maintenir cette union parfaite qui n'aurait jamais dû être rompue.

Bien plus, la chapelle du séminaire qui avait été reconstruite et ouverte de nouveau au culte en 1752 (2) devint en quelque sorte comme l'église cathédrale de Québec. Depuis la Noël de 1764, c'est là que déjà se faisaient les offices publics de la paroisse. (3). Lorsque les marguilliers entreprirent de faire reconstruire l'église paroissiale (1767) ils firent savoir qu'ils entendaient qu'elle ne servirait plus à l'avenir ni à l'évêque diocésain ni au chapitre. Mgr Briand fut donc obligé de continuer à faire les cérémonies épiscopales et les ordinations de ses prêtres dans la chapelle de la maison où il recevait l'hospitalité. C'est là que, le 12 juillet 1772, il donnait la consécration à son coadjuteur, Mgr Mariaudeau d'Esgris.

Ce ne fut que le 16 mars 1774 que Mgr Briand put faire son entrée solennelle dans la cathédrale,

(1) Têtu. *Histoire du palais épiscopal de Québec*, p. 69.

(2) C'est la chapelle qui fut détruite par l'incendie en 1888.

(3) Depuis le bombardement de Québec, la cathédrale, à moitié détruite, était fermée, et les offices avaient eu lieu dans l'église des Ursulines.

ouverte au culte depuis trois ans déjà, et y prendre possession de son trône (1).

Il continua cependant à occuper son modeste logement du séminaire et à manger à la table commune (2).

Dans l'automne de 1766, alors que le nouvel évêque venait à peine d'arriver à Québec, le supérieur des jésuites, le père Glapion, avait commencé à faire de vives instances auprès du gouvernement anglais pour obtenir la reconnaissance de son ordre au Canada et que le collège fut ouvert de nouveau afin que l'on y pût continuer d'instruire la jeunesse du pays (3). Il ne cessa pendant quatre ans de réclamer avec ardeur. Un jésuite d'origine anglaise, le père Hunter, fut envoyé ici pour lui prêter main-forte. Ce dernier se rendit en Angleterre dans l'été de 1769. Il était porteur de nombreuses pétitions dans lesquelles on demandait le maintien des Jésuites et la réouverture du collège (4). L'année suivante, le gouverneur Carleton, obligé à son tour de se rendre à Londres, fut sollicité de faire connaître à la cour les désirs des habitants du pays. Ceux-ci demandaient le rétablissement du collège sous la direction du même ordre qu'auparavant avec la liberté d'y recevoir des Anglais ou des Canadiens et des hommes instruits d'autres

(1) C'est Mgr Briand qui fit faire la boiserie du chœur de l'ancienne chapelle du séminaire et paya le coût de la construction de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.

(2) Lettre de Carleton, 15 mars 1769. *Papiers d'Etat*, Q, 6, Réponse à ceux qui accusaient l'évêque catholique de vivre en grande pompe.

(3) Requête du 12 novembre 1766.

(4) Lettre de Carleton (7 août 1769).

nationalités, de sorte que les membres de la compagnie pussent y continuer leur mission d'éducateurs (1).

Mais, il était écrit et décidé déjà que l'Angleterre ne se laisserait fléchir par aucune supplication. Les autorités coloniales avaient pour strictes instructions d'empêcher le recrutement des couvents et des monastères, de déconseiller la claustration, de prévenir l'entrée dans le pays de tout prêtre étranger, d'encourager la formation d'un clergé indigène et d'attiser tout ce qui pouvait entretenir les sujets de mécontentement entre les ordres réguliers et séculiers (2).

C'est M. Urbain Boiret qui, en 1762, avait été élu supérieur du séminaire en remplacement de M. Pressart (3). Mais, ce dernier, quoiqu'il ne portât pas le titre, en exerçait véritablement encore la charge. Il avait su s'attirer à un degré éminent la confiance du gouverneur Carleton. Celui-ci, désireux de se renseigner sur les lois qui régissaient la colonie du temps des Français, s'adressa à M. Pressart qui avait une grande réputation de jurisconsulte, et il le choisit avec MM. Cugnet et Deschesnaux pour préparer un recueil des anciennes ordonnances. C'est ce travail, rédigé avec grand soin, qui fut publié plus tard en Angleterre et que l'on connaît aujourd'hui sous le nom d'*Extrait des Messieurs*.

Les gouverneurs Murray et Carleton facilitèrent par tous les moyens qui étaient à leur disposition le

(1) *Papiers d'état*, Q. 7, 29 juillet 1770, p. 367.

(2) *Papiers d'Etat*. Q. 4. Lettres du 30 octobre 1767, 6 mars et avril 1768 ; Q. 5-2, juillet et novembre 1768.

(3) C'est la première élection d'un supérieur faite au Canada. Le séminaire de Paris avait désigné M. Maillard ou à son défaut M. Gravé. Murray refusa net de reconnaître l'intervention du séminaire de Paris. Pratiquement, c'est la séparation des deux séminaires.

rétablissement du séminaire. Au mois d'octobre 1765, ce dernier put rouvrir ses portes qui étaient fermées depuis six ans et recevoir des pensionnaires, Pressart, Boiret, Gravé et Jacrau, qui n'avaient pas abandonné un seul instant la maison, commencèrent à grouper autour d'eux les élèves dispersés, à rallumer les lampes du sanctuaire, à recueillir les premiers germes de ce qui devait être la vie intellectuelle de la colonie (1). Si l'on n'eut pas possédé dès lors l'assurance que le grand vicaire Briand fut accepté comme évêque, sans doute que l'on ne se serait pas autant empressé de recommencer l'œuvre du séminaire. En effet, comme le disait si bien le premier considérant de la résolution adoptée par les directeurs de la maison en 1764 : " Le séminaire est fondé pour y élever un clergé, et s'il n'y a pas d'évêque pour ordonner les clercs, il devient inutile d'en former. "

L'année 1768 est une de celles qu'il faut marquer d'une pierre blanche dans la route parcourue jusque là par le séminaire.

L'on avait acquis la certitude que le sort du collège des Jésuites, fermé depuis la conquête, était irrémédiablement fixé. Les persécutions que la compagnie de Jésus éprouvait alors en France et dans la plupart des pays catholiques de l'Europe faisaient aussi présager sa fin prochaine. Les prêtres du séminaire, voulant se mettre à la hauteur des circonstances, décidèrent donc de se charger de l'enseignement des classiques, quoiqu'ils n'y fussent aucunement obligés par les actes de fondation. Le petit

(1) M. M. Gravé et Pressart, réfugiés à Montréal dans l'automne de 1759, revinrent en 1761.

séminaire, jusque là exclusivement composé de pensionnaires, fut donc modifié de manière à admettre comme externes un grand nombre de jeunes gens de la ville et de la campagne qui allaient autrefois chez les jésuites, et l'on n'exigea d'eux qu'une modique rétribution annuelle. C'est ainsi que, cent ans juste après sa fondation, cette institution élargissait ses cadres et appelait à elle, non seulement les clercs qui se destinaient à l'état ecclésiastique, mais encore toute la jeunesse canadienne désireuse de s'instruire.

C'était toute une organisation nouvelle qui commençait. Et au prix de quels sacrifices ? Il ne fallait plus compter sur la France ni sur les autres pays catholiques pour recruter des professeurs. Tout était donc à trouver et à former dans la colonie. Quelle œuvre ?

Comme une armée prête à livrer bataille replie les grands gardes déployés sur ses ailes et se concentre en un peloton serré, les directeurs du séminaire—un groupe de quatre ou cinq prêtres à peine—déjà âgés pour la plupart—rallient leurs forces—pour ne plus songer qu'au salut commun. La cure de Québec est abandonnée, on ne pense plus au chapitre qui s'en va mourant, ceux qui sont destinés aux missions lointaines de l'Ouest sont rappelés ou retenus à Québec (1). Il n'y a plus qu'une œuvre, c'est celle de la formation de la jeunesse, et tous dorénavant doivent s'y consacrer. Il faut préparer des hommes pour les luttes de l'avenir.

La génération de 1768, née au milieu des horreurs

(1) Cependant, un prêtre du séminaire fut encore envoyé aux Illinois, dans l'été de 1768, comme en fait foi une lettre du gouverneur Carleton du 17 juillet 1769.

des derniers combats, n'entendra plus, chaque matin, la trompette guerrière sonner la diane : maintenant c'est la cloche qui tinte les doux et pacifiques appels vers le sanctuaire des lettres et des sciences.

Les intelligences cultivées par le commerce des génies anciens et modernes vont y trouver une vigueur inconnue. Dressés par l'étude sérieuse à l'exercice de toutes les vertus civiques, les jeunes hommes de cette époque vont conquérir le respect et l'estime du vainqueur. C'est dans ce séminaire, destiné d'abord uniquement à dresser des lévites et à donner des prêtres à l'autel, que se relèvent les cœurs, que s'alimentent les courages. C'est là que la nation ressuscite. De là vont sortir les premiers champions dans l'arène des parlements, les Papineau, les Bédard, les Blanchet, les premières gloires de la tribune. Ils se dresseront devant leurs adversaires pour leur crier que la race n'est pas morte et qu'elle veut vivre.

Que de sujets habiles dans toutes les sciences vont s'y former encore !

Je vois défiler la longue procession des pontifes, des prêtres, des fondateurs de collèges, des magistrats, des professionnels (1).

Et les progrès sont si rapides dans cette maison, à peine née d'hier, que, déjà, en 1789, l'évêque Hubert peut montrer, avec l'orgueil de la mère des Gracques, les élèves brillants qui en sont sortis et qui l'entourent comme une couronne de gloire.

Tel est l'amour qu'on saura inspirer pour les modèles du bon goût et les immortelles productions

(1) Les fondateurs des collèges de Nicolet, Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe et Sainte-Thérèse (MM. Girouard, Painchaud, Ducharme et Brassard) ont fait leurs études au Séminaire de Québec.

de la Grèce et de Rome, que dans la pénurie des livres où les malheurs de la guerre ont réduit les élèves—on verra ces derniers copier les classiques de leurs mains. Et dans cette institution, à peine sortie de ses cendres, se renouvelleront les merveilles que l'on raconte des moines d'autrefois.

L'histoire de l'instruction publique au Canada et de la régénération du peuple, n'est pas longue. Jusqu'en 1800, on peut dire qu'elle est toute entière dans l'histoire du séminaire de Québec.

II

Maintenant que le Canada avait changé de domination, il n'était plus possible d'entretenir la même union et dépendance avec le séminaire des Missions étrangères. Les supérieurs, absorbés par la réorganisation, craignaient de réveiller l'attention d'un pouvoir encore ombrageux en montrant trop d'attachement aux souvenirs du passé. Il valait mieux songer à jeter les bases de l'avenir. De fait, le gouverneur montrait de la répugnance à tolérer des nominations faites à l'étranger. Il souffrait difficilement des rapports de subordination entre un établissement d'une colonie anglaise et une institution française. Il s'agissait d'affirmer une conquête, et pour cela ne fallait-il pas diminuer les aspirations vers la patrie d'autrefois.

En 1768, s'opéra donc la séparation définitive du séminaire de Québec avec celui des Missions étrangères de Paris. Les circonstances l'auraient probablement amenée plus tard, fussions nous même demeurés sous le drapeau français. Car, disait un jour le mis-

sionnaire Dallet “ les prêtres des missions étrangères travaillent de toutes leurs forces à se rendre un jour inutiles. Du moment où ils ont réussi par leur labeur à organiser un clergé indigène, ils se dirigent vers d'autres plages pour porter la lumière de l'Évangile où elle n'a pas encore brillé, laissant aux enfants du sol le soin de cultiver la vigne que les premiers apôtres ont plantés et arrosés de leur sang. ”

* * *

De cette union intime qui avait duré un siècle, il ne reste plus aujourd'hui d'une façon apparente, qu'un seul vestige : c'est le monogramme S. M. E. qui couronne toujours l'écusson du séminaire de Québec. Aux yeux des indifférents, il peut paraître comme un anachronisme. Pratiquement, il ne veut rien dire. Mais on le conserve religieusement comme un talisman. C'est, j'oserais dire, comme la marque de fabrique, le chiffre que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages. Quels souvenirs elles rappellent ces trois lettres majuscules, enguirlandées dans leurs feuilles de chêne !

Les deux mots *Seminarium Quebecense*, qui les entourent, rattachent le présent au passé.

Tel le bras caressant d'un fils enlace le cou de sa mère lorsqu'il veut lui témoigner son amour et sa reconnaissance.

* * *

Pour consolider le nouvel ordre de choses, il était nécessaire de faire quelques changements aux constitutions et règlements qui jusque là avaient régi

le séminaire “ afin que rien ne put préjudicier à la stabilité, au bon ordre et à la paix d’une maison établie pour le soutien et la propagation de la religion catholique en ce pays. ”

J’ai sous les yeux une copie des règles qui furent arrêtées alors et qui gouvernent encore aujourd’hui le séminaire. Ce précieux document, qu’ont signé tous les prêtres agrégés depuis 1768, comprend huit chapitres, et je me permettrai d’en citer quelques extraits.

Le chapitre premier traite d’abord de la fin que le séminaire se propose.

“ Ce séminaire a été institué pour avancer le royaume de Dieu dans l’Eglise du Canada, et ce principalement ” en formant les jeunes clercs “ qui paraîtront propres au service de Dieu et auxquels pour cette fin on enseignera la manière de bien administrer les sacrements, la méthode de catéchiser et de prêcher apostoliquement, la théologie scholastique et morale, les cérémonies, le plainchant grégorien, et autres choses appartenant au devoir d’un bon ecclésiastique . ” (1).

“ Cette fin qui est la même que se proposait Jésus-Christ en instruisant et formant ses apôtres doit engager les officiers directeurs et associés du séminaire à jeter continuellement les yeux sur ce divin modèle, sur la conduite des apôtres et de tous les hommes apostoliques pour exprimer en eux leur vertu et servir eux-mêmes de modèles par la sainteté de leur vie à tous les ecclésiastiques de ce pays, se souvenant que si leur conduite n’est édifiante, au lieu de soutenir la

(1) Cette partie est extraite du titre d’établissement de 1663.

gloire de la religion catholique en ce pays, ils l'aviliront, leur ministère sera méprisé et loin de faire connaître et glorifier le saint nom de Dieu, ils l'exposeront aux blasphèmes des impies."

Le chapitre deuxième nous dit les moyens les plus essentiels pour arriver à la fin que le séminaire se propose :

" Quoique tous les officiers directeurs et associés du séminaire doivent être ornés de toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques qu'ils tâcheront d'acquiescer par la grâce de Jésus-Christ en se rendant fidèles à l'exercice de la prière, de l'oraison mentale et aux autres exercices spirituels qui se pratiquent dans le séminaire, ils se distingueront surtout par l'étendue de leur charité, par l'éloignement du monde, par le renoncement à soi-même, et la précieuse vertu de chasteté.

" I.—Pour concourir tous ensemble dans un même esprit à la fin qu'ils se proposent, ils seront animés de cette véritable charité qui est le lien de la perfection qui les portera à s'aimer les uns les autres, à se supporter mutuellement et à se faire tout à tous:

" Cette charité même ne doit pas se concentrer dans l'intérieur du séminaire, mais se répandre sur tous les curés, missionnaires et prêtres de ce pays, avec qui, ils tâcheront de conserver une grande union coopérant surtout avec eux au salut des âmes autant qu'ils le pourront par le moyen des retraites et missions ou autres manières qui leur seront suggérées par le supérieur dont ils prendront l'avis.

" II. Ils s'entretiendront dans un grand et par-

fait détachement du monde, de ce monde que Jésus-Christ a réprouvé et chargé de ses malédictions. C'est pourquoi tous les membres qui composent le corps du séminaire se contenteront de la nourriture et de l'entretien que la maison leur donne, et comme la maison leur fournit tous les meubles dont ils ont besoin, tous les meubles qui se trouveront dans leur chambre à leur mort seront censés appartenir au séminaire, à moins qu'il n'apparaisse quelque marque à ce contraire.

“ L'esprit de pauvreté dont ils seront remplis paraîtra dans leurs chambres, qui auront la propreté pour ornement sans ameublements riches ou inutiles, ainsi que dans leurs habits, dont la forme, la décence et la simplicité conformes aux SS. Canons représentera l'honnêteté intérieure de leur vie et de leurs mœurs. Il paraîtra encore (l'esprit de pauvreté) dans le compte exact qu'ils rendront au procureur de la rétribution de leurs messes à l'exception de deux par semaine, dont on leur laisse la disposition.

“ Eloignés des compagnies mondaines, ils aimeront la solitude comme plus propre à conserver l'esprit ecclésiastique et comme leur étant absolument nécessaire pour remplir les offices dont ils seront chargés ; ils n'accepteront pas en ville aucun repas, sinon chez Monseigneur l'évêque, MM. les gouverneurs et dans les communautés et seulement pour le motif d'entretenir la paix et l'union.

“ III. Ils joindront à l'éloignement du monde, le renoncement à soi-même, sans lequel on ne peut être un vrai disciple encore moins un apôtre de Jésus-

Christ ; ils le feront paraître : 1. en observant avec fidélité tous les règlements qui leur sont prescrits soit pour le spirituel, soit pour le temporel ; 2. en respectant dans toutes les rencontres le supérieur en charge donnant en cela l'exemple à tout le séminaire ; 3. en soumettant volontiers leur jugement à ses avis et à ceux de son conseil ; 4. en acceptant sans résistance les emplois propres du séminaire qui leur seront confiés et s'en s'acquittant avec exactitude par esprit de soumission et pour procurer la gloire de Dieu ; enfin ne cherchant point à s'élever dans les charges du séminaire, ni dans aucune dignité ecclésiastique ; comme tout bénéfice à charge d'âme est incompatible avec l'oeuvre du séminaire, ils ne pourront l'accepter qu'en renonçant aux lettres de leur aggrégation à moins que le bénéfice ne fut canoniquement uni au séminaire."

Un troisième chapitre entre plus particulièrement dans les détails de discipline interne. Mais à quoi bon pousser plus loin cette recherche qui ressemble presque à une violation de domicile ? Qu'il me suffise de dire que la règle est sévère, rigoureuse, et que le renoncement de ceux qui s'y soumettent ne peut être plus complet.

En retour de tant de sacrifices et d'abnégation, voici ce que le séminaire offre à ceux qui veulent bien consacrer leur vie à son oeuvre.

" Le séminaire s'oblige à fournir à tous ceux qui seront de son corps, sans distinction de directeurs et d'associés, la nourriture et l'entretien convenable à un ecclésiastique, de fournir à tous leurs besoins tant

en santé que maladie et de faire après leur mort les prières de l'église, savoir : de chanter dans la chapelle du séminaire trois services après celui des funérailles, le septième jour après le décès, le trentième et l'anniversaire. De plus chaque prêtre du séminaire doit dire trois messes basses pour le repos de l'âme du directeur ou de l'associé défunt."

Voilà, certes, un traitement, dira-t-on, qui n'est guères en harmonie avec l'importance des fonctions que ces prêtres ont à remplir, et l'on a dû apporter quelques modifications à ces règlements anciens.

Eh ! bien, oui, la sévérité de la règle a fléchi ; l'esprit du monde moderne a soufflé sur les austérités d'antan.

Vers le milieu du siècle dernier, l'on a commencé d'abord par allouer vingt dollars à chaque prêtre pour lui aider un peu à payer ses dépenses de voyage en temps de vacances. Puis, il y a une vingtaine d'années, on a fait un pas de plus. Le traitement annuel est maintenant fixé à cent dollars avec un supplément de vingt dollars pour les vacances, mais il est entendu que chacun doit pourvoir à son vêtement.

Je signale simplement cet accroc à la règle, et je me prive volontairement de tous commentaires, car au moment où j'écris ces lignes, (1) l'on discute partout de pensions des anciens ministres, de traitement des juges et des députés, et ma plume, se sentant de son ancienne ardeur batailleuse, pourrait faire des comparaisons toujours odieuses. J'attendrai un moment de calme pour traiter de cette innovation.

(1) 1er mai 1906.

* * *

Pour parler le langage de la loi, le séminaire est une corporation qui se nomme régulièrement : “Les ecclésiastiques du séminaire des missions étrangères”. C’est le titre qui lui est donné dans toutes les anciennes ordonnances (1), et c’est celui qui lui est reconnu dans la loi de 1843 (7 Victoria, chapitre 55), la première où il ait été question de cette institution sous le régime parlementaire anglais (2).

De quoi se compose cette corporation, comment se perpétue-t-elle, où se recrutent ses membres, quels sont ses officiers, par qui sont-ils choisis, où repose son autorité, quels sont les rouages qui la mettent en branle ?

Voilà autant de questions sur lesquelles la constitution de 1768 va nous renseigner.

Peuvent être agrégés ou associés au corps du séminaire autant d’ecclésiastiques qu’il est nécessaire pour remplir tous les emplois et offices. Le conseil des supérieurs et directeurs juge de cette nécessité ou utilité et examine la capacité des sujets qui se présentent pour être associés. Il donne l’acte d’agrégation ou association après avoir pris l’avis et consentement de l’évêque. (3) Le chapitre cinquième nous dit que “rien ne contribuera d’avantage à avancer et soutenir l’œuvre du séminaire qu’un choix fait avec précaution et discernement des sujets qui se présentent,

(1) Cf. *Edits et Ordonnances*, édition de 1855, vol. 1er, pp. 33, 34, 35, 79, 80, 84, 269, 279 ; vol. 2, p. 58 ; vol. 3, p. 410.

(2) Par cette loi, le séminaire était autorisé à acquérir des biens, outre ceux qu’ils possédaient déjà, pourvu que le revenu annuel de ces nouveaux biens, ne dépassât pas mille louis.

(3) Chapitre 4, art. 2.

et plus les emplois dont ils seront chargés sont importants et difficiles à remplir, plus aussi doit-on exiger de qualités et de talents pour être reçu.....” L'on suit la règle tracée par le concile de Trente en ces termes : *Sic decet omnino clericos, in sortem Domini vocatos, vitam, moresque suos omnes componere ut habitu, gestu, incessu, sermone aliisque omnibus rebus nil, nisi grave, moderatum, ac religione plenum, prae se ferant ; levia etiam quae in ipsis maxima essent, effugiant ; ut eorum actiones cunctis afferant venerationem.*

Il faut de plus que les associés aient une science suffisante de l'Écriture Sainte, des SS. Canons, de la théologie morale et scholastique ou au moins l'esprit et la capacité pour acquérir ces connaissances et par là se mettre en état d'enseigner les jeunes clercs étudiant dans le séminaire, ce qui demande de tous un grand amour pour l'étude.

Quiconque ne serait pas d'un esprit et d'un caractère doux, humble, soumis, sociable, serait peu propre à garder toute sa vie les règles du séminaire et à conserver l'union et la charité avec ses confrères, de même s'il manquait de prudence et de discrétion, il serait peu utile au séminaire.

Aucun ne sera reçu qu'il ne soit au moins sous-diacre, qu'il ne promette de passer sa vie dans le séminaire, d'en observer tous les règlements et de s'acquitter avec exactitude des emplois ou offices qui lui seront confiés (1).

(1) Plusieurs prêtres non agrégés sont aussi employés à l'enseignement. Ceux-ci reçoivent, outre la nourriture et le logement, un modique traitement.

* * *

Après avoir dit quelles étaient les qualités requises pour être reçu du corps du séminaire, (1), le règlement reprend :

“ Les emplois propres du séminaire sont tout ce qui peut contribuer à établir et conserver la religion dans ce pays par la conversion des mauvais chrétiens et des infidèles et surtout par l'éducation des jeunes clercs et des enfants qui montrent de la disposition à l'état ecclésiastique : ainsi s'adonner aux exercices spirituels et les rendre utiles autant qu'il se peut ; faire des conférences d'écriture et de théologie, enseigner le plain-chant et les cérémonies, prêcher, cathéchiser, confesser, faire des missions et des retraites tant pour les ecclésiastiques que pour les séculiers, élever les enfants à la piété chrétienne et dans l'étude des humanités, toutes ces fonctions sont propres du séminaire, à quoi il faut ajouter l'administration du temporel sans quoi le séminaire ne peut se soutenir. ”

Voici le programme tracé. Tout concis qu'il soit rien n'y manque. La part faite à l'enseignement classique que l'on va inaugurer y tient modestement sa place, comme si l'on n'entreprenait pas une oeuvre toute nouvelle, hérissée de difficultés, pleines d'aléas, où tout est à créer et à prévoir. Et, pourtant, que de promesses fécondes pour l'avenir, se cachent dans ces douze mots si simples : “ *Elever les enfants à la piété chrétienne et dans l'étude des humanités.* ”

Une institution qui voudrait, de nos jours, s'annoncer sous ces dehors modestes en serait quitte pour

(1) Chapitre cinquième.

ses frais de publication. Mais, nos aïeux qui savaient faire grand et construire solidement n'entendaient rien à la réclame.

* * *

L'autorité du séminaire réside dans un bureau de sept directeurs dont un est le supérieur. Les autres principaux officiers sont le procureur, le directeur du grand séminaire ou des élèves en théologie, le directeur du petit séminaire ou collègue, le préfet des études et l'éconôme (1).

Le supérieur étend sa vigilance sur le spirituel et le temporel et sur tous les directeurs officiers et associés. Il a deux assistants pour conseil.

Le procureur tient les comptes des recettes et des dépenses et les archives en ordre. Il fournit à tous les besoins de la maison. Les prêtres associés ne peuvent faire par eux mêmes la moindre dépense des deniers du séminaire à l'exception du supérieur qui lui-même ne peut dépenser tous les ans en gratifications et aumônes extraordinaires, que la somme de cent francs. Le procureur fait de plus tous les voyages nécessaires. Il doit toujours prendre l'avis du conseil.

Le directeur des exercices a le soin immédiat des ecclésiastiques pensionnaires, il veille sur leur études et sur leur conduite.

Le directeur préfet du petit séminaire a sous sa conduite les enfants pensionnaires pour les élever selon les maximes de l'évangile, selon les règles de la

(1) Ce n'est qu'en 1831 que fut instituée la charge de préfet des études. L'abbé Holmes fut le premier titulaire.

politesse chrétienne et de la discipline ecclésiastique. Il doit être zélé, doux, patient et prudent. Le supérieur nomme pour l'aider à veiller sur les enfants et pour enseigner les classes des régents et des maîtres sur lesquels il a inspection.

Le directeur doit se donner tout entier à cette bonne œuvre qui demande tous ses soins et toute sa vigilance. Il fait observer le règlement, préside au lever et au coucher des enfants, est présent à leur récréation, le plus souvent qu'il peut. Il peut se décharger, au moins en partie, sur les seconds maîtres du soin de présider aux études sans néanmoins cesser de veiller à ce qu'elles soient bien faites. Il devra avoir partout de l'affection sans préférence et montrer à ceux qui s'écarteront du devoir de la sévérité sans aigreur. Enfin, il se fera tout à tous.

L'office d'éconôme consiste à veiller sur la dépense et consommation journalière, à prendre connaissance et un état exact du mobilier, à avoir soin de toutes les provisions de bouche, à prévoir tous les besoins, à avertir le procureur de ce qu'il faut acheter ou réparer. Enfin, il veille sur les domestiques qui lui sont immédiatement subordonnés.

A l'exception du procureur et éconôme, tous les membres du séminaire, tant directeurs qu'associés ou agrégés, sont ordinairement occupés à l'enseignement, soit de la théologie, soit des sciences, soit des humanités. L'éducation de la jeunesse, voilà quelle est leur œuvre principale, et ils y travaillent sans autre rémunération que celle que j'ai dit plus haut.

* * *

Les offices sont données par élection. Le supérieur est élu pour trois ans ; il peut être continué pendant trois autres années, mais pas pour plus longtemps. Les autres charges ne sont données que pour un an.

N'assistent de droit aux élections que les prêtres directeurs du séminaire qui seuls ont voix active ou passive.

Les élections se font au commencement des vacances, à moins que quelque officier en place ne vienne à manquer soit par la mort ou autrement.

Le jour de l'élection du supérieur, tous les prêtres directeurs s'assemblent dans la chambre du conseil. Après la récitation du *Veni Creator*, ils passent quelques moments en recollection où chacun renonce et prie Dieu que tous renoncent à tout esprit de cabale et de partialité et que tout se passe dans l'union de la charité pour la plus grande gloire de Dieu. On achève par le *Veni Sancte*, puis on procède tout de suite par scrutin à l'élection d'un nouveau supérieur.

Pour les deux triennalités d'un supérieur, la pluralité des voix suffit. Si deux se trouvent en concurrence avec égalité de voix, il faut recommencer trois fois le scrutin, si, après le troisième scrutin, il n'y a point encore d'élection, chacun donne sa voix à découvert pour qu'on se concilie plus facilement.

On suit à peu près les mêmes règles pour la nomination des autres charges. Si celui qui est élu pour un office ou qui craint de l'être a droit de faire des représentations, il n'a jamais celui de résister.

L'élection finie, on dit le *TeDeum*, l'oraison *pro-*

gratiarum actione, puis *Maria Mater Gratiae*, enfin l'acte d'élection est dressé et signé par tous les directeurs. Ensuite, le supérieur nouvellement élu est conduit par deux des anciens directeurs chez l'évêque. Le nouveau supérieur ne doit point exercer sa charge sans avoir demandé la bénédiction de l'ordinaire et obtenu sa confirmation. L'évêque ne peut cependant refuser aucun sujet élu sans expliquer les raisons qu'il en aurait lesquelles sont rapportées au conseil. Si ce dernier trouve ces raisons suffisantes, il est procédé à une nouvelle élection.

Toute l'autorité pour le gouvernement du séminaire et l'administration de ses biens réside dans le conseil des supérieurs et directeurs, avons-nous dit. Toutes les affaires y sont conclues à la pluralité des voix. C'est là le règlement arrêté à Paris le 6 juin 1682 et approuvé par l'évêque de Laval. Mais s'il s'agit d'emprunts considérables, il faut, d'après la constitution de 1768, le consentement de quatre principaux officiers et l'agrément de l'évêque.

Les assemblées du conseil sont de deux sortes, les unes sont de tous les officiers directeurs, les autres ne sont que du supérieur et des deux assistants. Les premières se tiennent tous les quinze jours ; les deuxièmes, tous les huit jours.

Outre ces deux sortes de conseil on tient tous les ans, le dimanche dans l'octave de l'Immaculée Conception, une assemblée générale de tous les directeurs et associés du séminaire pour la cérémonie de la renouation. On y traite ensemble des choses qui regardent le bon ordre et l'avancement spirituel du séminaire,

comme sont l'observation des règles, l'acquit des fondations et emplois, des fautes qui peuvent s'y être glissées, des moyens d'y remédier.

Tous les conseils commencent par le *Veni Sancte* et finissent par *Maria Mater Gratiae*. Chacun dit son sentiment avec simplicité et grande liberté. Le président conclut à la pluralité des voix.

Telle est en résumé la constitution qui fut adoptée en 1768 et qui n'a guères été modifiée depuis.

“ Nous avons lu et relu avec la plus grande satisfaction, dit Mgr Briand, les règles, constitutions et règlements que vous avez de notre avis, par notre ordre et sous notre autorité épiscopale dressés sur l'ancien plan et accommodés sagement aux circonstances présentes. Notre coeur s'est dilaté quand nous avons vu par cette lecture que le même esprit qui conduisait vos anciens fondateurs, résidait tout entier dans les personnes que la Providence a mis dans notre temps dans une maison que nous regardons comme l'asile et un des plus fermes appuis de l'Épiscopat, le soutien et la force de la religion dans ce pays ; nous avons béni le Seigneur dans le transport de notre joie, et nous avons senti en nous-même une ferme et consolante confiance qu'il n'abandonnerait jamais ce troupeau que nous avonstant aimé et dont le salut nous est si cher que nous sacrifierions tout pour son véritable bonheur. Nous espérons que vous vous efforcerez d'inspirer le même esprit à ceux que vous vous associez, et nous vous en supplions, et ceux qui vous succéderont, afin que d'âge en âge ce même esprit se communique jusqu'à la fin des siècles à tous ceux qui

gouverneront ce séminaire. Nous prions et supplions nos successeurs de ne point altérer ces sages et salutaires règlements, de les maintenir au contraire et de les défendre et faire exécuter de toute leur force et avec toute l'autorité dont Notre Seigneur les aura revêtu." (1).

III

Les prêtres agrégés au séminaire, lors de la réorganisation de 1768, étaient en bien petit nombre. C'est à force d'activité qu'ils purent faire face à la tâche qu'ils entreprenaient. Nous avons dix fois plus d'ouvrage que nous en pouvons faire, écrivait l'un deux à ses anciens confrères de Paris, mais nous ne nous en plaignons pas.

C'est alors que M. Henri-François Gravé succéda à M. Boiret comme supérieur. Il devait occuper cette charge à trois reprises différentes. (2)

Ce serait sortir du cadre de cette rapide esquisse que de vouloir traiter d'une façon un peu sérieuse du mode d'enseignement qui fut suivi au séminaire à l'origine. Qu'il nous suffise de dire que l'on se guida presque entièrement sur le cours qui était donné au collège Louis le Grand, dirigé par les jésuites. Aux trois classes de grammaire succédaient les humanités *humaniores litterae* qui correspondaient à nos deux classes de troisième et de seconde. L'élève passait

(1) Approbation du 22 août 1768.

(2) M. Urbain Boiret, protonotaire apostolique, était venu au Canada en 1755. Il mourut le 5 novembre 1774. Voir dans la *Gazette de Québec* du 10 novembre 1774 la curieuse épitaphe latine qui fut composée à cette occasion. La même gazette (17 nov. 1774) contient une critique de cette épitaphe.

ensuite en rhétorique et de là en philosophie, classe qui durait deux ans. Tout le cours pouvait donc être parcouru en sept ans. La pénurie des professeurs aussi bien que le manque d'élèves ne permirent pas d'ouvrir de suite ces sept classes à la fois. Mais, de deux ans en deux ans, à ce qu'il paraît, une nouvelle recrue se joignait à l'ancienne de sorte que le cours pouvait se suivre sans interruption.

De patientes et laborieuses recherches ont permis de reconstituer la liste entière des professeurs et des élèves, de même que les matières enseignées au séminaire, depuis 1768 jusqu'à nos jours, et ces précieux documents permettront d'écrire un jour un des plus curieux chapitres de l'histoire de l'instruction publique dans notre pays.

Pendant les vingt années qui suivirent la réforme de 1768, la vie du séminaire semble s'être écoulé dans la paix, le travail et l'étude (1).

En 1789, fut agitée pour la première fois la question de fonder une université dans la province, et Mgr Hubert, comme l'on sait, dut prendre la plume pour protéger l'oeuvre de Laval, qui semblait sérieusement menacée. Le mémoire qu'il écrivit alors est à lire parce qu'il nous donne les renseignements les plus complets sur l'état de l'instruction dans la colonie et

(1) Dans l'été de 1772, un incendie se déclara au séminaire et au collège des Jésuites, mais les efforts des troupes préservèrent ces propriétés de ravages très sérieux (Lettre de Cramahé au ministre, 16 août 1772, *Papiers d'Etat*, Q. 8.) On attribua d'abord ces incendies à de mauvais desseins, mais l'on acquit ensuite la preuve qu'elles étaient plutôt le résultat de la négligence (Lettre du 29 juin 1773, Q. 9).

En 1775, pendant l'invasion américaine, les élèves s'enrolèrent sous les drapeaux, et le séminaire servit de caserne pendant tout l'hiver aux prisonniers de l'armée de Montgomery. Il y eut une tentative d'évasion qui fut aussitôt découverte.

sur le travail déjà accompli par le séminaire (1). Avec quelle fierté, il y parle de cette maison qui, depuis la conquête, s'est chargé volontairement et gratuitement de l'instruction publique, et d'où sont sortis et sortent encore tous les jours des sujets habiles pour toutes les sciences et capables de faire honneur à leur patrie.

On sait comment Mgr Hubert eut alors à lutter contre son coadjuteur Mgr Bailly, et comment Mgr Briand qui était encore vivant sortit de sa retraite pour prendre la défense de la maison qu'il avait relevée de ses ruines (2).

Tous les anciens et dévoués collaborateurs du vieil évêque, les Jacrau, les Pressart et les Boiret, étaient déjà descendus dans la tombe. Il ne restait plus que M. Gravé, qui était encore supérieur en 1789. Les anciennes archives nous disent quel concours puissant ce dernier apporta en cette circonstance aux deux prélats. Encore dans la pleine vigueur de l'âge, il n'épargna ni son temps, ni ses veilles, pour maintenir le séminaire dans la haute situation qu'il avait déjà conquise. Le but secret que l'on se proposait en fondant une université, c'était de faire disparaître la maison confiée à ses soins. Il démasqua les batteries ennemies et inspira à l'évêque Hubert, le courage, la confiance, et la hardiesse qui finalement le firent triompher.

M. Gravé vécut pendant assez longtemps encore pour recueillir sous son toit les malheureux prêtres chassés par la révolution française, (1), et voir se

(1) Cf. *Mandements des évêques de Québec*, vol. 2, p. 385.

(2) *Loc. cit.* pp., 398, 414, 421.

(3) Un de ces prêtres, M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, fut agrégé au séminaire en 1800.

déjouer en 1801 la nouvelle trame ourdie contre les écoles catholiques de la colonie.

Il mourut, sous le harnais, à l'âge de 72 ans, le 4 février 1802, après avoir été supérieur pendant dix neuf années (1768-1774 ; 1778-1781 ; 1787-1793 ; 1798-1802) (1).

“ Ce fut une perte sensible et universelle, disait quelques jours après son décès, *la Gazette* de Québec (2).

“ Ce vieillard, partout vénéré, sut allier à la plus haute vertu, une gaîté charmante ; à la vivacité, la modération ; au savoir, la modestie. Dévoré de la passion du bien, il s'est consumé à le faire, sans se rechercher ni s'épargner jamais. Son zèle fut brûlant et infatigable, ses talents variés. Il eut à un rare degré celui de diriger les consciences ; à un degré non moins éminent, celui de la prédication. Quelques essais heureux ont prouvé qu'il eût brillé au barreau comme dans la chaire. Vraiment orateur, il excella dans *l'action*. Rapide et véhément, il burinait chaque mot dans l'âme de son auditeur.

“ Pendant 48 ans, il a vécu dans la province ; il a invariablement mérité la bienveillance publique ; et sans la poursuivre, il l'atteint.

“ Enfin, et c'est un de ses traits les plus marqués, nul ne fut pour son souverain un sujet plus fidèle, plus dévoué, plus ardent. L'étude fut son élément, mais il n'a rien tant et si heureusement étudié, qu'à sortir de la vie par une sainte mort. ”

(1) De 1774 à 1778, ce fut M. Hubert qui remplaça M. Boiret mort en novembre 1774.

(2) 11 février 1802.

Pressart, Boiret, Jacrau et Gravé, se succédant tour à tour dans les charges les plus importantes du séminaire, y avaient maintenu sans aucune interruption jusqu'au commencement du XIX^{ème} siècle les saines et hautes traditions de la vieille France. La Providence voulut qu'en 1775, alors que la frontière était surveillée avec plus de sévérité que jamais, deux jeunes étudiants des environs de Bordeaux, Jean-Baptiste Lahaille et Arnault-Germain Dudevant, purent aborder à Québec. Ordonnés prêtres le 20 avril 1777, ils furent agrégés au séminaire où ils avaient terminé leurs études. Ces deux recrues nouvelles continuèrent les anneaux de la chaîne qui menaçait de se briser. Dudevant retourna en France en 1782 (1). On raconte qu'il s'embarqua plus tard à Cadix pour l'Amérique du sud, et que l'on n'en eut plus aucunes nouvelles. La tradition veut qu'il ait été pris par les corsaires sarrasins et qu'il mourût en esclavage.

Quant à M. Lahaille, qui avait fait d'excellentes études à l'université de Bordeaux, il professa pendant plus de vingt ans, avec grands talents, la philosophie, les mathématiques et la théologie. Les journaux du temps vantent son enseignement clair et méthodique. Nommé supérieur en 1805, il mourut le 24 mai 1809 laissant la réputation d'un homme doux, sage et prudent. (2) Ce fut le dernier prêtre, originaire de France, qui présida aux destinées du séminaire.

Depuis la conquête à venir à 1800, il n'y avait

(1) L'annaliste des Ursulines écrit (vol. III, p. 158 note) : "Vers 1791, on recourait à M. Dudevant pour hâter la solution de certaines affaires à Bordeaux". En 1794, M. Dudevant était à Madrid et offrait au séminaire de revenir au pays.

(2) Cf. *Canadien*, mai 1809.

eu encore que dix prêtres canadiens agrégés au séminaire. C'étaient MM. Hubert, Le Maire Saint-Germain, Bailly de Messein, Demeulle, Thomas-Laurent Bédard, Antoine-Bernardin Robert, Jean-Jacques Roy, Boissonnault, Antoine Bédard, et Bossu.

De 1781 à 1787 et de 1793 au 27 mai 1795, date sa mort, M. Thomas-Laurent Bédard occupa avec distinction la charge de supérieur. C'était un philosophe et un mathématicien de grande réputation, et l'enseignement de ces sciences sous sa direction fit de si rapides progrès que l'on ne craignit pas en 1775 de faire soutenir des thèses publiques aux élèves. M. Bernard-Claude Panet qui devait plus tard s'asseoir sur le siège épiscopal de Québec y brilla d'une façon particulière (1).

Ceux qui se plaignent que nos collèges classiques négligent les sciences exactes seront peut-être surpris d'apprendre l'attention que l'on y donnait alors même que le pays n'était encore que dans la période critique de la rénovation. Et veut-on savoir de quelle façon pratique et avec quelle largeur de vue on donnait ces leçons qu'on prenne la peine de lire le simple avertis-

(1) Voyez sous cette date de 1775, un incunable,—petit in 8 de 10 pages, ayant pour titre : *Thèses de mathématiques qui seront soutenues au Séminaire de Québec, vendredi, 28 mai, depuis neuf heures jusqu'à midi, par MM. Bernard Claude Panet, Charles Perreault, Charles Chauveaux, étudiants en physique, sous M. Thomas Bédard, diacre, professeur de philosophie. A Québec : chez Guillaume Brown, derrière l'église Cathédrale.*

En 1790, parut aussi un in-4 de 10 pages intitulé : *Thèses de mathématiques qui seront soutenues au Séminaire de Québec, mardi 5 octobre, depuis neuf heures du matin, jusqu'à 3 après-midi. Par MM. Michel Brunet, Jérôme Raizenne, Augustin Chaboulliez, Denys Denechau, Louis Bédard, Eustache Dumont, étudiant en Physique sous M. Edmond Burke, prêtre, Professeur de philosophie.*

sement que je découpe de la *Gazette de Québec* du 4 octobre 1787.

“ Le premier octobre commencera au séminaire de Québec, la classe de Mathématiques. Les jeunes Français et Anglais y pourront assister gratis. Les leçons commenceront par les éléments d'arithmétique, jusqu'au 15 octobre ; puis les éléments d'algèbre, qui dureront y compris le calcul des radicaux, les proportions, les équations, etc., jusqu'au premier janvier. Puis les éléments de géométrie, de trigonométrie, des sections coniques et de leurs usages, surtout par rapport au système physique du monde selon les principes de Mr Newton, jusqu'au 15 mars. Les leçons commenceront à 8 heures du matin jusqu'à 10, et à 2 hrs après-midi jusqu'à 4, en Français, expliquées sommairement en Anglais. A cette époque commenceront depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 seulement des leçons de tactique et de tout ce qui la concerne, jusqu'au 15 d'août, en Anglais et sommairement expliquées en Français. Il n'y aura point de leçons les dimanches et fêtes, non plus qu'un autre jour par semaine, qui sera ordinairement le jeudi.

“ L'auteur dont on se servira jusqu'au 15 mars sera *Institutions mathématiques*, par l'abbé Sauri. Se trouve chez Mr. Germain fils.”

M. Antoine-Bernardin Robert, qui succéda comme supérieur à M. Bédard en 1795, avait lui aussi de grandes dispositions pour les sciences exactes. Il dirigea ses talents sur les différentes branches de la philosophie et des mathématiques, qu'il enseigna avec grand succès. Amoureux de la règle, d'une

ponctualité extrême, exact à remplir tous ses devoirs, il fut pendant près de quarante ans un des piliers du séminaire qu'il dirigea de 1795 à 1798, de 1802 à 1805, de 1809 à 1815 (1).

Il mourut le 11 janvier 1826, à l'âge de 69 ans, après avoir été vicaire-général du diocèse pendant un grand nombre d'années (2).

*
* *

Vers le temps où s'agitait le plus bruyamment la question de fonder une université, un cultivateur de la paroisse de Saint-Nicolas, qui avait deux frères dans l'ordre des récollets, amenait l'un de ses fils à M. Gravé pour lui faire apprendre le latin. C'était un garçon solidement bâti, carré des épaules, un peu frustré dans ses manières, et qui semblait plus fait pour le travail de la terre que pour les spéculations de l'esprit. Mais comme, depuis son enfance, il avait toujours témoigné de grandes dispositions pour l'étude, dédaignant de se mêler aux jeux et amusements de son âge, son père le croyait destiné à l'état ecclésiastique. Son air grave et réfléchi en imposait déjà.

(1) Cf. Notice nécrologique dans la *Gazette de Québec*, du 12 janvier 1826.

(2) Il semble que c'est sous M. Robert que l'on commença au séminaire à la fin de l'année à faire la distribution solennelle des prix. Sous le titre : *Exercices littéraires*, on lit dans la *Gazette de Québec*, du 6 juillet 1807 : " Jeudi, le 13 du présent, MM. les étudiants du petit séminaire de Québec soutiendront les exercices littéraires de l'année. Les MM. du séminaire osent se flatter que les parents des écoliers et ceux qui aiment à les encourager voudront bien les honorer de leur présence. Les exercices commenceront à 8½ du matin et à 1½ de l'après midi. L'examen des classes sera suivi d'un plaidoyer présenté par M. M. les humanistes. Le tout se terminera par la distribution des prix. "

Le jeune Jérôme Demers, un peu dépaycé dans le milieu urbain du séminaire, fit péniblement ses premières classes de grammaire. Il dut même doubler sa cinquième. Son père, un peu découragé sans doute de le voir avancer si lentement, le retira alors du séminaire pour le confier à son frère le récollet qui demeurait au couvent de Montréal où il enseignait à quelques jeunes élèves. Sous la direction de ce nouveau maître—dans la solitude un peu forcée du vieux couvent presque abandonné—le séminariste un peu gauche se dégourdit, le nuage qui voilait ses yeux se rompit tout d'un coup, et la lumière se fit pour lui, pleine et entière. L'aptitude extraordinaire qu'il montra pour les sciences exactes fit croire à sa famille qu'il était appelé à jouer un rôle dans le monde, et on le fit étudier l'arpentage.

Mais le jeune homme voyait déjà se dérouler devant lui la grande route où il était appelé à marcher, et laissant là le théodolithe et le compas, il vint tout simplement à Québec demander son entrée au séminaire. Le 11 août 1799, il était agrégé à cette maison ; seize ans après (1815) il en devenait le supérieur en remplacement de M. Robert, et pendant cinquante cinq ans il y devait consacrer sa vie toute entière.

Jérôme Demers, au dire de tous ses contemporains, a été le plus grand éducateur de son époque. Il a donné au séminaire une poussée si vigoureuse qu'il semble que l'histoire de cette maison, pendant un demi-siècle, se concentre uniquement sur son nom. Les quelques notes biographiques qu'on a écrites sur

cet homme vraiment extraordinaire—un des plus rudes travailleurs qui soit passé dans nos collèges—ne peuvent nous donner qu'une bien faible idée de sa carrière (1).

Il semble qu'il a excellé dans tous les genres. Professeur de philosophie et de sciences exactes, supérieur du séminaire, grand vicaire et conseiller de l'évêque, aumonier de communautés religieuses, il trouve le temps de prêcher plus et mieux que personne, d'écrire des traités, de résoudre les problèmes les plus difficiles de physique ou d'astronomie, de diriger les hommes politiques, de renseigner et d'encourager les architectes et les peintres.

Voici comment M. Cyrille Légaré, dans une page très simple et très émouvante en même temps, nous donne le détail de sa journée :

“ Dès trois heures du matin vous le voyez sur la brèche. Laissons lui ses moments de méditation et de prières ; seuls ils peuvent retremper son courage et lui donner la force de le prodiguer ainsi au service du prochain. De six heures à huit, il prépare soigneusement sa classe qui finira à dix : il a donné de vive voix, à ses élèves, la science qu'il s'est acquise par des études sérieuses, et ses leçons sont si bien rédigées qu'elles formeront plus tard un excellent manuel de philosophie. A peine revenu à sa chambre c'est un confrère qui lui soumet ses difficultés : car M. Demers a la haute surveillance sur le grand et le petit séminaire. Puis, c'est bientôt le tour d'une personne du

(1) A lire cependant l'Esquisse biographique du Dr. N.-E. Dionné dans l'*Annuaire de l'Université Laval*, de 1894, p. 110.

dehors qui demande à lui confier les secrets de son âme : car M. Demers est le confesseur de trois cents personnes de la ville. C'est un curé qui vient lui soumettre le dessin de sa nouvelle église : car M. Demers, grâce à ses connaissances en architecture, ne manque jamais d'être consulté sur ce sujet, et il a déjà donné le plan de plus de quinze églises du Canada. C'est un jeune peintre, qui attend, en tremblant, son jugement sur le croquis qu'il vient d'ébaucher : car M. Demers est le protecteur des beaux-arts et il a fait preuve d'un goût exquis par le choix des tableaux de notre chapelle. C'est un membre de notre parlement, orateur de la chambre à vingt-deux ans, son élève affectionné, qui désire partager avec son ancien professeur les joies de ses premiers succès : car M. Demers n'a jamais perdu de vue ses élèves, continue à leur montrer le plus tendre intérêt, et est demeuré leur homme de bon conseil (1). Lui permettons nous maintenant de jouir de la solitude ? Oui, mais à peine laissé seul, il se rappelle que le lendemain il lui faut annoncer la parole de Dieu, et le succès immense qu'il obtiendra dans la chaire de Québec, lui aura coûté des veilles et des veilles très prolongées."

A venir jusqu'à Jérôme Demers, nos éducateurs avaient toujours plus ou moins subi l'action de la France. Personne n'avait encore osé se dégager des anciennes formules. Mais, chez lui, c'est l'esprit canadien qui inspire toutes ses œuvres. On lui doit d'abord

(1) Mgr Tanguay, dans un discours prononcé le 16 mai 1893, raconte comment, lorsqu'il était petit élève, il vit défiler dans les corridors du séminaire, les Bédard, les Bourdages, les Panet, les Vallières, les Viger, les Papineau, qui allaient consulter M. Demers.

l'inappréciable avantage d'avoir été délivré du vieux jargon de l'ancienne philosophie. Il met l'enseignement à la portée de tous et fait triompher l'esprit moderne. Les livres et les informations manquent (1). Il compose un traité de philosophie, des manuels de mathématiques, de physique, de chimie, d'architecture et d'astronomie, et les approprient aux besoins du temps (2). Les instruments nécessaires aux expériences font défaut, il en fabrique de ses mains. Sa forte individualité se fait sentir partout. La langue que nous parlons fait aussi l'objet de ses recherches approfondies. L'abbé Maguire, un prêtre qui a étudié quelque temps à Paris, veut l'épurer à l'excès. Demers intervient.

Il réclame pour les mots du terroir le droit de citoyenneté et repousse les imitations trop serviles. Il y a de nos locutions, qui sont frappées à la bonne marque, il faut les conserver. Le premier, il fait comprendre et dit bien haut, que nous devons dégager notre originalité nationale. Il veut que le Canadien prenne de plus en plus conscience de lui-même. Au lieu de s'appliquer uniquement comme ses devanciers à l'histoire grecque ou romaine, il montre du doigt les antiquités de notre pays et il en encourage l'étude.

(1) En fait de livres scolaires, nous n'étions guère outillés encore au commencement du XIXe siècle. En 1799, le séminaire fit imprimer chez Brown : *Les éléments de la langue latine*, puis en 1804, une géographie à l'usage des écoliers. En 1809, parut l'arithmétique de Bouthilier. En 1811, fut imprimée à Montréal une grammaire française pour servir d'introduction à la grammaire latine. En 1819, paraît une réédition de la grammaire de Lhomond.

(2) C'est en 1835 que fut imprimé le traité de philosophie de M. Demers, sous le titre : *Institutiones philosophicae ad usum studiosae juventutis*.

C'est à l'école de Demers que se formèrent Louis-Joseph Papineau, Louis Moquin, Morin, Jacques Labrie, Chauveau, Cauchon, Crémazie. Il semble que ces seuls noms suffisent pour assurer la gloire d'un professeur.

Jérôme Demers eut pour contemporains au séminaire les Holmes, les Parant et les Gingras. Ce sont ces maîtres, dont les noms ont si souvent retenti à nos oreilles pendant notre enfance, qui formèrent la génération qui nous a précédés.

Chauveau, parlant quelque part de ces anciens, nous décrit la voix sonore et retentissante de Demers, qui faisait trembler les coupables, mais qui déguisait sous une apparente sévérité une bonté et une patience admirables. Il nous montre Holmes entrant, les mains pleines de minéraux ou de plantes, pour donner une leçon de géographie. Quel professeur charmant et plein de fascination !

Puis, c'est Léon Gingras, l'homme ascétique, le pèlerin qui ne fut jamais heureux tant qu'il n'eut point visité le grand théâtre de la Terre-Sainte. Cet esprit investigateur s'était voué à l'étude de la langue hébraïque, afin d'étudier à la source même (1).

(1) M. Jérôme Demers et M. Antoine Parant exercèrent à tour de rôle la charge de supérieur de 1815 à 1848. M. Demers fut supérieur, de 1815 à 1821, de 1824 à 1830, de 1836 à 1842. M. Parant fut élu de 1821 à 1824, de 1830 à 1836, de 1842 à 1848.

M. Demers mourut le 17 mai 1853. M. Parant mourut le 11 février 1855. (Cf. *Journal de Québec*, 13 fév. 1855).

M. Louis Gingras, supérieur de 1848 à 1851, mourut le 6 mars 1866. Voir sa notice nécrologique dans l'*Annuaire* de 1867-68 et l'*Abeille* du 13 mars 1879. Léon Gingras, dont il est question dans le texte, agrégé au séminaire en 1832, mourut à Paris le 18 février 1860. Son corps fut inhumé dans la chapelle du séminaire en 1863. C'est lui qui publia un *Voyage en Orient*.

Voir sa nécrologie dans l'*Abeille* du 15 mars 1860.

Quelle étrange destinée que celle de l'abbé Holmes ! Le commencement de sa vie ressemble à un roman. Né de parents protestants, dans l'état de Vermont, il étudie d'abord au collège de Dartmouth, (1) puis retourne cultiver la terre paternelle. Désireux de compléter ses études, il s'enfuit secrètement la nuit, arrive à Sherbrooke, et s'engage garçon tanneur. Un maître d'école de Trois-Rivières l'y rencontre, s'étonne de son intelligence et l'amène avec lui. Le curé de Yamachiche, qui assiste aux examens publics de l'humble magister, attire à son tour chez lui cet élève si précoce, et lui fait apprendre le métier de boulanger. Holmes était encore protestant. Le curé l'instruit et le convertit au catholicisme. Celui qui demandait à Dieu, à son arrivée au Canada, la force de Samson pour renverser le temple, est renversé lui-même, comme le fut autrefois saint Paul sur le chemin de Damas. Ordonné prêtre en 1823, Holmes entre au séminaire de Québec en 1827, et il est agrégé l'année suivante.

Demers et Holmes, tous deux distingués par leur savoir, animés du même désir d'être utiles à la religion et à la patrie, s'élèvent comme deux arbres féconds. Ces deux hommes, maintenant inséparables, vont imprimer par tout le pays une impulsion nouvelle aux sciences, aux lettres, aux arts. Pendant que Demers rédige ses savants manuels, Holmes compose un traité de géographie qui est encore regardé comme le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre (2).

(1) Hanover, Connecticut.

(2) 1832.—On ne compte plus les nombreuses éditions de cet ouvrage.

Tous deux sont éloquents ; l'un par l'autorité et la véhémence de sa parole qui jette l'épouvante dans les cœurs ; l'autre, doué d'une imagination plus vive, par son geste noble, son regard inspiré, sa voix sonore et harmonieuse, l'élévation de ses pensées, la vivacité des images, captive son auditoire, le suspend à ses lèvres ; l'un par son éloquence sévère, sa logique forte et entraînant, ressemble à saint Basile ; l'autre, par la beauté des images, les fleurs du langage semées dans ses discours rappelle à son auditoire attentif saint Grégoire de Nazianze.

Celui-ci s'associe aux grandes entreprises, travaille à promouvoir le bonheur de la famille canadienne ; les intérêts de son pays sont le sujet de ses études pénétrantes, approfondies ; et par le respect qu'inspire son talent supérieur, par la noblesse de ses sentiments, ses connaissances variées, la justesse de son jugement, la fermeté de son caractère, la bonté de son cœur, il s'attire le respect et la vénération du clergé, il devient le guide et le conseil des hommes les plus distingués.

Celui-là met son immense talent, fortifié par l'étude, à la défense de la religion. Il veut prévenir la jeunesse contre les dangers qui l'attendent. Il paraît à Québec dans la chaire de Notre-Dame et par ses conférences, où il se montre si profond et si savant apologiste, il se place à côté des premiers orateurs sacrés.

“ En ces deux hommes quelles lumières ! s'écrie M. Antoine Racine (1) à qui nous venons d'emprunter

(1) Discours prononcé lors de la célébration du deuxième centenaire de la fondation du séminaire en 1863. M. Racine était alors curé de Saint-Jean Baptiste de Québec. Il est mort évêque de Sherbrooke.

les principaux traits du parallèle qui précède, quelles connaissances variées ! quel amour pour la jeunesse ! quels travaux n'ont-ils pas entrepris dans la philosophie, dans les sciences, dans les lettres, dans la géographie et l'histoire, pour élever le niveau des études et développer l'intelligence de leurs élèves ! Quelle passion de faire le bien embrâsait leur âme ! Quelle admiration et quelle estime ils se portèrent l'un pour l'autre ! L'un, plein de jours et de mérite, s'éteint à un âge avancé ; sur le bord de la tombe, il a bien le droit de se réjouir de la route parcourue, de la prospérité que cette maison de Québec doit à son énergie, à son travail, à son dévouement ; l'autre meurt dans la force de l'âge "laissant avec l'admiration de ce qu'il a fait, un regret universel de ce qu'il eût pu faire ;" il est moissonné par la mort, au moment où il était appelé, par la création de l'université Laval, à rendre à la religion et à la patrie des services encore plus signalés que ceux qui ont acquis à jamais notre amour et notre reconnaissance....." (1).

* * *

C'est du temps de l'abbé Holmes que commencèrent au séminaire ces grands examens publics, si

(1) L'abbé Holmes mourut à Lorette, le 18 juin 1852. Voir *l'Etude littéraire et biographique* que P.-J.-O. Chauveau a consacrée à l'abbé John Holmes, imprimée à Québec, chez Côté, 1876.

Il convient de mettre ici en note la restauration qui se fit aux bâtiments du séminaire durant le long règne de M. Demers. En 1822, le nombre toujours croissant des élèves obligea de rebâtir le petit séminaire sur un nouveau plan. Il fut élargi de tout le corridor inférieur, haussé d'une étage et distribué plus commodément. Les salles de récréation et l'étude, la congrégation, les classes, la chambre du directeur changèrent de place et de forme. Après sept mois de vacances les élèves rentrèrent dans l'édifice nouveau (déc. 1822).

solennels, auxquels accourait toute l'élite de la ville, le gouverneur en tête, entouré de son état-major (1).

Ces examens de fin d'année scolaire, qui avaient lieu ordinairement vers le quinze août, duraient trois jours, deux séances par jour, et la salle était tout le temps remplie. Toutes les classes venaient soutenir les uns après les autres, un examen sur les matières étudiées pendant l'année. Tout cela était entremêlé de dialogues, de fables, de poésies, d'un discours d'entrée pour chaque classe, d'un plaidoyer par les humanistes. Suivait la distribution des prix couronnée par un *Te Deum* dans la chapelle du séminaire (2). En 1834, il y a une exhibition des devoirs des élèves. On récite des fables, on joue un drame, puis des scènes tirées de la tragédie d'Esther. Un élève prononce le discours d'un sauvage du Nord-Ouest. On discute quel est le plus beau trait de l'histoire ancienne. M. Chauveau, qui devait devenir si célèbre depuis comme écrivain et comme homme politique, fait l'éloge des Belles-Lettres.

En 1837, il y a encore des discours d'introduction, des drames, des dialogues, des expériences de physique. Le tout se termine par une conversation entre Napoléon et sir Hudson Lowe. En 1839, on donne des scènes comiques tirées des Plaideurs de Racine, puis on joue une pièce géographique. Plusieurs

(1) On avait commencé d'abord par des exercices publics de philosophie. Ainsi en 1830, le professeur Holmes publie le programme des matières de physique qui seront soutenues et les noms des élèves. En 1831, on adopte l'appellation : *Exercices philosophiques et littéraires*.

(2) Voir le programme imprimé des *Exercices philosophiques et littéraires* de 1831.

jeunes voyageurs, de retour dans leur pays, font rapport sur diverses contrées d'Asie qu'ils ont visitées. Ils donnent des détails, des statistiques, des traits de mœurs. Ils exhibent des costumes et des échantillons d'histoire naturelle. En 1840, on joue la pièce du Bourgeois Gentilhomme. En 1841, on fait des expériences sur le gaz.

J'ai sous les yeux les programmes imprimés des séances pour les années 1830, 1831, 1834, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841 et 1842. Les matières enseignées y sont données de même que celles sur lesquelles les élèves auront à répondre. Je voudrais que tous ceux qui se plaisent à se faire les détracteurs de notre enseignement classique les pussent lire. J'ose dire que l'on faisait alors d'aussi fortes études qu'aujourd'hui. Je crois même que les programmes sont encore plus surchargés que ceux de nos jours, et l'on n'avait pas peur de surmener les cerveaux des élèves (1).

(1) Dans le programme du cours d'études pour l'année scolaire 1838-39, je trouve même que quelques élèves de philosophie se sont appliqués à l'étude de l'hébreu.

Je découpe dans la *Gazette de Québec*, l'avis qui suit :

“ Les Exercices philosophiques et littéraires du Petit Séminaire de Québec auront lieu LUNDI le TREIZE, MARDI le QUATORZE, et MERCREDI le QUINZE du mois prochain.

“ Les MM. du Séminaire espèrent que les parents des élèves et les personnes d'éducation voudront bien assister à ces exercices non seulement pour encourager par leur présence les efforts des jeunes étudiants, mais encore pour leur faire l'honneur de les interroger sur les différentes branches qui les ont occupés pendant leur année scolaire.

“ Les séances de chaque jour commenceront la 1^{ère} à 8½ heures du matin, la 2^{ème} à 1½ heure après-midi. MM. les étudiants en physique offriront aux spectateurs, en trois séances différentes, une suite d'expériences propres à exciter le plus vif intérêt. Chacun des exercices sera suivi de la représentation de quelque pièce morale et amusante. MM. les rhétoriciens fermeront la séance de mercredi soir par une tragédie (Joseph vendu par ses frères). Le tout sera terminé par la

A part ces examens publics de fin d'année, il y avait encore un examen d'hiver qui durait plus de quinze jours (1).

Mais ce qui donne la meilleure idée de la méthode d'enseignement que l'on suivait alors, c'est un discours que prononça à la séance de fin d'année, le 9 août 1843, l'abbé Holmes, alors préfet des études, en présence de l'évêque de Sidyme et du major-général sir James Hope, commandant du district.

Il régnait cette année là une épidémie de grippe, et l'examen public ordinaire n'avait pu avoir lieu. M. Holmes en profite pour rendre compte des travaux des élèves et du cours d'enseignement dans une éloquente improvisation dont les journaux de l'époque donnent un résumé.

Si l'indisposition régnante eût un peu plus épargné nos chers élèves, nous comptions vous offrir cette année quelques morceaux assez piquants en fait de représentations dramatiques. Mais le principal, c'est distribution solennelle des prix. Pour les détails, voir les programmes imprimés. Le lendemain, JEUDI vers 8½ heures du matin, après une messe célébrée dans la chapelle du Séminaire et suivie du *Te Deum*, commenceront les vacances. La rentrée des élèves est fixée au 1er octobre prochain.

N.-B — Comme la mesure précédemment adoptée de n'admettre aux exercices publics que les parents des élèves et les personnes d'éducation, munis chacun d'une carte portant la signature d'un des directeurs de l'institution, a rencontré l'approbation générale, le même mode d'admission sera suivi cette année. Chacun des trois jours qui précèdent l'ouverture des exercices, depuis MIDI jusqu'à 1 heure, et depuis 7 heures jusqu'à 8 heures P. M., on distribuera, dans le parloir du Séminaire, des cartes d'admission aux personnes ci-dessus désignées. On prévient que les cartes de l'année dernière ne pourront pas servir.

Québec, 24 juillet, 1838.

Il semble qu'on assiste à l'une de ces séances, lorsqu'on lit ces avis qui datent déjà de si loin.

(1) Ainsi l'examen d'hiver de 1838-39 dure du 23 février jusqu'au 10 mars ; celui de 1839-40, dure du 17 février au 1er mars.

à dire l'examen public des classes, ayant été pour cette fois supprimé ; l'accessoire, drames, fables, plaidoyers et le reste, doit manquer aussi. Espérons que ce qui est différé ne sera pas perdu, et que cette interruption passagère de nos fêtes collégiales en rendra plus intéressants les exercices solennels de 1844.

Pour remplir un peu le vide causé par le silence de nos élèves, nous essayerons, Messieurs, de vous exposer brièvement l'état de l'enseignement au Petit-Séminaire de Québec, les améliorations à désirer les obstacles que nous avons à surmonter, soit du côté des élèves, soit du côté de leurs parents soit du côté de notre position sociale, soit enfin du côté des ressources pécuniaires.

Depuis plusieurs années nous avons huit classes régulières, outre la double classe de philosophie. Chaque classe occupe les dix mois et demi de l'année scolaire, mais la distribution du travail est telle que des élèves de talents distingués peuvent passer, au milieu de l'année, dans une classe supérieure, ou *sauter*, comme nous le disons familièrement, à l'entrée des classes, après s'y être préparés durant le cours de l'année précédente. L'expérience prouve que bien peu d'élèves sont assez forts pour précipiter ainsi leur marche. Plus ils ont de talents, et plus leur intérêt demande qu'ils approfondissent toutes les parties d'un cours d'études où rien n'est inutile.

Ainsi la durée moyenne de nos études est de neuf ans pour ceux qui en arrivant au Séminaire sont admis dans la septième, ou classe élémentaire latine, et de dix ans pour ceux (et jusqu'à présent c'est beaucoup le plus grand nombre) qui avant de commencer le latin, emploient en huitième une année à l'étude des langues anglaise et française.

Les deux tiers de ceux qui commencent avec nous leurs études, les quittent avant la fin de la sixième année, et la moitié avant quatre ans révolus. Le

défaut de moyens pécuniaires et le manque de talents propres à l'étude des langues savantes sont les causes les plus ordinaires de cette rapide diminution de nos classes. Il faut ajouter que les enfants d'origine anglaise et irlandaise ne restent guères que le temps nécessaire pour bien apprendre le français. Ajoutons aussi qu'un grand nombre de parents, surtout de la ville, nous confient leurs enfants, non pas pour leur faire compléter un cours d'études régulières, mais parce qu'ils sont persuadés (et j'espère qu'ils n'ont pas tort) que le Séminaire est la meilleure école où ils puissent les placer, et la plus avantageuse du côté des sacrifices pécuniaires.

La HUITIEME a eu pendant presque toute l'année trois heures de classe anglaise et trois heures de classe française par jour. Le travail de ces élèves a consisté, pour le français, à apprendre la grammaire de Lhomond, à rédiger des thèmes français, surtout sur les verbes et les participes, à réciter par cœur un abrégé de l'histoire sainte, et à rapporter par écrit la traduction des leçons de lecture anglaise. Pour l'anglais, ils se sont exercés continuellement à lire et à épeler à conjuguer des verbes, à réciter par cœur le recueil de phrases familières connu sous le nom de *Perrin's Conversations* et un petit abrégé de géographie d'Amérique ; enfin à pratiquer, toute l'année les règles de l'arithmétique anglaise de Walkinghame. Leurs cahiers de règles, et de *devoirs* français, sont entre les mains de nos auditeurs, qui peuvent aisément se convaincre que ces élèves n'ont pas dû passer leur temps à ne rien faire.

Cette classe, au mois de novembre dernier, était de 72 élèves. Au 1er mars on l'a divisée, renvoyant à une espèce de second ordre les élèves qui n'avaient montré que très peu de capacité. A ces derniers sont venues se joindre les *recrues* du printemps, tandis que le premier ordre s'est grossi de quelques élèves de la

septième : de sorte que la première division de la huitième a compté 58 élèves, et la deuxième 51, formant, comme l'on voit, plus de 100 élèves. La seconde division a été presque exclusivement occupée d'études anglaises, n'ayant eu par jour qu'une heure de grammaire française.

L'ensemble du travail de nos huitièmes est un peu fort, malgré les peines que nous nous donnons pour le simplifier. C'est toujours un embarras terrible que celui d'être obligé d'apprendre deux langues vivantes à la fois. En arrivant ici, nos élèves ignorent jusqu'aux premières règles de la grammaire française. Les laissera-t-on dans cette ignorance ? L'abandonnerons-nous ce français, cette langue chérie, dépositaire de nos affections, de nos croyances, de nos souvenirs, de tout ce qui constitue notre existence sociale et morale ? Non certes, non, Messieurs,.... la langue française est trop belle pour périr même en Amérique et moins qu'ailleurs sur les rives de ce beau fleuve Saint-Laurent que la première elle a nommé il y a demain 308 ans, sur ces rives où la première elle a fait entendre la voix du christianisme et de la civilisation. Il faut donc l'apprendre et la regarder comme la base, après la religion, de toutes nos études. Mais la langue anglaise est là et ne peut être négligée. Riche et belle aussi, elle mériterait d'être étudiée quand elle nous serait moins indispensable. Née comme sa rivale dans les forêts de la Germanie, cette langue est faite pour exprimer les idées fortes et sublimes, la fermeté, l'enthousiasme religieux, le courage militaire, l'attachement aux institutions libres et le dévouement à son prince. C'est d'ailleurs notre langue politique et commerciale, notre moyen unique de communication avec dix-huit millions d'hommes dont les voix confuses comme les vagues mugissantes de l'océan semblent s'approcher et menacer chaque jour de plus en plus de nous engloutir. Il faut bien donc que

nos élèves se hâtent d'apprendre l'anglais et qu'ils s'y appliquent tout d'abord, pendant que leurs organes, encore flexibles, peuvent se prêter à ces articulations variées qui après un certain âge ne seraient plus que des espèces de mouvements convulsifs. Force est donc de leur faire parler les deux langues à la fois, au risque, hélas ! de ne jamais savoir ni l'une ni l'autre parfaitement.

Nous tâcherons de simplifier encore le travail de nos huitièmes pendant que nous serons, bien à contre-cœur, de plus en plus difficiles dans le choix des élèves nouveaux.

La SEPTIEME ou classe élémentaire a eu pendant toute l'année quatre heures par jour de latin et de français. Elle a revu avec de nouveaux détails la grammaire française de Lhomond. Dans la grammaire latine elle a appris la moitié de la syntaxe, et aussitôt qu'elle a su les quatre conjugaisons elle a commencé à traduire *l'Epitome Historiæ Sacræ*, rassemblant les traductions dans des cahiers dits de *bon français* qui font honneur à MM. les septièmes. On leur a donné, outre cela, une heure d'anglais par jour. Cette heure a été employée à l'arithmétique, à la récitation du Vocabulaire (ou *Perrin's Conversations*), et à la continuation de la géographie d'Amérique, commencée l'année dernière. Pour livre de lecture anglaise on leur a donné *Murray's Introduction to the English Reader*. Le partage du temps de ces élèves eût été plus avantageux s'ils eussent pu avoir deux heures d'anglais par jour. Pour cela il nous eût fallu un plus grand nombre de professeurs parlant les deux langues. Cette classe est actuellement de 43 élèves.

Notre SIXIEME, qui compte, 30 élèves, est une des classes qui promettent le plus pour l'avenir, si la sagesse et la constance y demeurent les fidèles compagnes des talents. Cette classe a eu trois heures de latin (je ne parle point de ce que nous appelons le

temps d'étude) et une heure d'anglais par jour. Sous le professeur de latin elle a appris la syntaxe et une partie de la méthode latine, la géographie d'Europe et un abrégé de mythologie. Ces messieurs ont expliqué d'abord la suite de *l'Építome*, puis le *De Viris*, puis, dans le second semestre, deux livres des Fables de Phèdre. Nous dirons une fois pour toutes que nos élèves dans toutes les classes latines ont à faire journallement ce qu'ils appellent des *devoirs*, soit thèmes soit versions, plus tard, vers latins, versions grecques et amplifications françaises.

Cette classe a fait une étude spéciale du français, surtout pour ce qui regarde l'orthographe et les participes. Les cahiers de ces messieurs, nous sommes fiers de le dire, sont là pour attester que dans cette partie, à l'exemple de leurs aînés les cinquièmes et les quatrièmes, ils ont fait des progrès. On leur a donné pour texte la grammaire française de Lequien. Elle est très bonne, mais nous saisirons probablement la première occasion pour y substituer celle de Noël et Chapsal, qui est plus courte, plus classique et plus généralement suivie en France.

Sous le professeur d'anglais, cette classe a continué l'étude de l'arithmétique, la traduction de *Murray's Introduction*, et dans le second semestre elle a commencé, en anglais, l'histoire ancienne.

Notre CINQUIÈME, de 19 élèves (voyez, pour le nombre, quelle chute rapide) notre cinquième a appris la méthode latine, la syntaxe française de Lequien, la géographie d'Asie et l'histoire ancienne (cette dernière, partie en anglais, partie en français). Elle a expliqué, dans le premier semestre, quelques Vies de Cornelius et les Fables d'Ovide ; dans le second semestre, quelques Eglogues de Virgile et deux livres de César. Ces messieurs ont fait un pas de plus en arithmétique, et on leur a appris à tenir des comptes en parties simples, Journal et Grand-Livre. En

anglais, outre la récitation d'une partie de l'histoire ancienne, ils ont continué à traduire *Murray's Introduction*, et ils se sont exercés aux thèmes anglais. Nous conserverons l'espoir de donner dans la suite plus de temps à l'anglais en cinquième ; car les élèves de cette classe n'ont pu avoir cette année que deux heures d'anglais par semaine. Au dernier examen de ces messieurs, on a remarqué l'exactitude avec laquelle ils traduisaient le latin.

Notre QUATRIEME, de 20 élèves, est entrée sur des terres plus strictement classiques. Aussi devrait-elle être regardée comme la porte des hautes études, et des jeunes gens qui ne visent pas à compléter leur cours feraient mieux, en général, de n'y point aborder. Ici commencent la versification latine et la langue grecque ;—l'Enéide toute l'année, César dans le premier semestre, Quinte-Curce et Esope dans le second. Avec cela l'arithmétique qu'on tâche d'entretenir, la géographie qu'on termine, et l'histoire romaine (cette dernière en anglais,) avec *Murray's Introduction* deux fois par semaine. Dans le cours de l'année ces messieurs ont revu la grammaire française et se sont appliqués avec beaucoup de zèle à perfectionner cette partie de leurs études.

Notre TROISIEME, qui n'est plus que de 14 élèves a eu, comme la quatrième, Virgile à traduire toute l'année, avec Quinte-Curce, et l'Évangile grec de saint Luc dans le premier semestre, Lucien, les Catillinaires de Cicéron, et un petit traité de géométrie usuelle dans le second. Leurs principaux exercices de mémoire ont été la grammaire grecque, l'histoire du moyen-âge et l'histoire d'Angleterre, cette dernière en anglais.

Notre SECONDE, qui a plusieurs fois eu l'honneur de fixer l'attention publique à l'époque des examens, est une des classes qui ont le plus souffert, elle se trouve réduite par maladies, déplacement et autres

accidents à 11 élèves. Espérons que ces messieurs, comme de jeunes braves après une chaude bataille, se rallieront et s'entre-soutiendront jusqu'au bout d'une carrière assez heureusement commencée, et que leur petit nombre sera compensé par de grands succès en rhétorique et en philosophie. Ces messieurs se sont fortement occupés toute l'année de littérature française.

Leurs auteurs latins et grecs ont été, durant le premier semestre, Virgile, Cicéron, Xénophon, et dans le second semestre, Horace, Tite-Live et l'Illiade. En classe on leur a fait traduire, *aperto libro*, une partie du Nouveau-Testament grec. Ils ont encore appris l'histoire du Canada jusqu'à la conquête, avec un bon commencement d'algèbre. Leurs études d'anglais se sont bornées à la syntaxe et à la traduction de *Murray's English Reader*. Ces élèves ont fait de généreux efforts pour vaincre les difficultés qu'offrent à tous les jeunes gens les essais dans l'art d'écrire avec goût leur langue. Bien entendu qu'ils ne sont qu'à l'entrée de leur carrière : leur style n'est encore ni pur ni soutenu. C'est là l'affaire du temps, de la lecture, de la réflexion de l'expérience, beaucoup plus que des préceptes. Le public a entre les mains un bon nombre de leurs amplifications telles qu'ils nous les ont données.

Notre RHÉTORIQUE, composée de 20 élèves, présente une assez grande diversité de goûts et de talents : les uns chérissent fort la littérature, tandis que d'autres montrent des dispositions plus favorables à l'étude des sciences exactes. Ces messieurs ont profité, nous l'espérons, des soins et des sacrifices particuliers dont ils ont été l'objet de la part du Séminaire. Ils se sont exercés toute l'année à écrire le français, surtout de petits discours où on leur fait pratiquer les règles de l'art oratoire, qu'ils ont apprises par cœur ainsi qu'un choix de beaux morceaux tirés des orateurs français les plus célèbres. Leurs auteurs latins

ont été la Milonienne de Cicéron, les *Conciones Rhetoricæ* ou recueil de discours de Tite-Live, de Tacite, de Salluste et de Quinte-Curce, et le vieil Horace, trésor de bon goût, d'esprit et de beautés poétiques de toute espèce. En grec ils ont eu la continuation de l'Iliade et deux Philippiques de Démosthène. Enfin, ils ont traduit en classe, *aperto libro*, l'Evangile de saint Luc, les actes des Apôtres, et l'Oraison de Cicéron pour Marcellus. Ces messieurs n'ont donné que peu de temps aux mathématiques, qui seront leur principale étude l'année prochaine.

Notre CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE, qui est de 17 élèves, a travaillé beaucoup cette année, ayant appris le cours entier de logique, de métaphysique et de morale, et de plus, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, les sections coniques, et, quelques-uns le calcul différentiel. Cette accumulation de travail a fait que ces messieurs sont un peu moins avancés dans la science du calcul que ceux de l'année dernière. Ils viennent cependant de subir un examen honorable et ils pourront l'année prochaine compléter entièrement leur cours de calcul. Nous serions fâchés de laisser déchoir cette science des mathématiques, partout nécessaire aujourd'hui, mais nulle part plus nécessaire qu'en Amérique; cette science, base de la mécanique, de l'astronomie, de l'art militaire, indispensable à l'arpenteur, à l'ingénieur civil. *Surtout nous tiendrons à mettre les jeunes Canadiens qui auront étudié au Séminaire de Québec en état de réclamer hautement si jamais on venait à leur dire qu'ils n'en savent pas assez pour servir, du moins comme apprentis, dans la direction de ces travaux publics qui ont pour objet de construire des canaux, des ponts et des chaussées* (1).

(1) Dans cette phrase, le savant préfet des études semble faire allusion à une remarque ou assertion que nous avons été peinés de voir, il y a quelque temps, dans un document officiel, et d'autant plus peinés que des savants d'Europe, assistant avec nous à des examens.

Nous n'osons décider que cette distribution de travail de la *classe junior de philosophie* ait été la plus avantageuse. Ce n'a été qu'un essai. Peut-être serons-nous obligés de renvoyer l'étude de la morale à la dernière année des études, au moment où nos élèves, sur le point de se préparer pour entrer dans le monde, en ont le plus besoin.

Enfin, nos 10 élèves de la CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE, ont terminé dès le printemps leurs cours de logique et de métaphysique, commencé l'an dernier, pour se livrer entièrement à l'étude des sciences naturelles. A cette époque, le printemps, ils avaient déjà vu la physique. La chimie, avec un cours abrégé de minéralogie, les a ensuite occupés sans relâche jusques hier, que nous leur avons fait subir leur dernier examen. Ces messieurs espéraient pouvoir offrir au public les preuves de leur constante application par leurs réponses aux questions de leur double programme, et par une suite de brillantes expériences. Ils ne seraient point en effet restés en arrière de qui que ce soit de leurs devanciers.—Mais la grippe a été la plus forte; ils ont eu beau électriser, galvaniser, polariser, faire cristalliser, composer et décomposer, elle n'a point lâché prise qu'ils n'eussent promis de garder le silence au théâtre. Ils ont bien fait de se résigner, et nous, nous remplissons un agréable devoir en disant qu'ils ont parfaitement contenté leurs professeurs et le Séminaire.

On a souvent demandé si notre cours d'études ne serait point trop long pour les ressources des parents et pour notre société actuelle? Eh! Messieurs, il faudrait plutôt demander si nos élèves apprennent quelque chose d'inutile, quelque chose qui n'entre point dans le cadre d'un cours complet d'études, quel-antérieurs des élèves du Séminaire de Québec, avaient témoigné leur surprise, leur étonnement de la hauteur à laquelle on y portait les études mathématiques. (Note de la rédaction du *Canadien* en 1843).

que chose enfin qu'un jeune Canadien n'ait point honte d'ignorer lorsqu'il se voit placé vis-à-vis des élèves des bons établissements d'éducation libérale, en France par exemple, en Angleterre, ou chez nos voisins des Etats-Unis ? Qu'est-ce que nous saurions trop parfaitement ? serait-ce l'anglais, le français, le latin, le grec, le calcul, la géographie, l'histoire, la littérature, la philosophie, les sciences naturelles ? Car voilà, en y ajoutant l'instruction religieuse, voilà tout notre cours obligé. De tout cela nous savons à peine le strict nécessaire, et nos efforts ont pour but plutôt de mettre nos élèves en état d'étudier par eux-mêmes les choses que de les faire approfondir au collège. N'allons pas, Messieurs, sous prétexte d'une fausse économie, n'allons pas humilier notre belle jeunesse, n'allons pas la rabaisser aux pieds de gens déjà trop portés à déprécier ses connaissances ; n'allons pas justifier cette assertion gratuite d'un fameux rapport sur l'éducation, *que nos collègues n'étaient que des écoles publiques élémentaires !....* Hé ! si nous voulons que dans les professions influentes il se trouve toujours des hommes capables de soutenir la gloire et les grands intérêts de leur pays, donnons à leurs talents naturels le loisir suffisant pour se développer. On ne fait ses études qu'une fois, et le plus beau génie, pour éclore, pour se faire connaître, demande du temps, des soins, de la culture.

Mais voici, Messieurs, qu'on nous permette de le dire puisqu'il est question de la durée de nos cours, voici des obstacles contre lesquels nous avons sans cesse à soutenir la lutte la plus pénible. Nous avons peu de bonnes écoles primaires, surtout nous manquons d'écoles anglaises qui offrent aux parents canadiens les garanties qu'ils ont droit de désirer pour le moral de leurs enfants. Qu'arrive-t-il de là ? On nous présente des enfants qui ne savent que lire misérablement et sans comprendre ce qu'ils lisent, qui n'ont ni ortho-

graphie, ni grammaire, ni géographie, ni aucune de ces petites connaissances qui ouvrent l'esprit et le préparent aux études collégiales. . . . Il faut un temps et des peines infinies pour dégrossir de pareils tronçons d'intelligence. . . . C'est à dire que nos professeurs sont occupés pendant de longues années à ce qui aurait dû être l'ouvrage d'un simple *magister de commune*. Ajoutez cette double langue qui, je le répète, double le temps et l'embarras. Joignez-y la faiblesse de beaucoup de parents qui paralysent nos efforts, qui sous le moindre prétexte d'indisposition, par intérêt ou par d'autres causes également futiles, permettent à leurs enfants de s'absenter des classes et ne veulent point comprendre qu'un petit nombre de ces absences suffit pour reculer d'une année entière des enfants de talents médiocres. Joignez-y encore l'extrême jeunesse de beaucoup d'élèves, l'amour du jeu et le défaut d'application si ordinaires à cet âge. . . . Et qu'on dise après cela si ce ne serait pas s'exposer à tout perdre que de vouloir précipiter la marche de nos études et briser cette gradation du plus simple au plus difficile qu'il faut observer pour réussir, que de vouloir enfin cueillir des fruits lorsque le moment de la floraison est à peine arrivé.

Qu'ils arrivent donc enfin dans nos murs ces admirables Frères de la Doctrine Chrétienne, ces apôtres de l'instruction élémentaire, ces hommes du peuple, partout accueillis avec enthousiasme ! qu'ils viennent et que la noble entreprise du curé de Notre-Dame de Québec en faveur du jeune âge reçoive son entier accomplissement, Quelle foule d'enfants vont se jeter entre les bras de ces bons Frères ! quels changements ils vont opérer chez la génération naissante, et pour nous, pour nos premières classes, quelles puissants auxiliaires !

Pour revenir à la question de la durée de nos études, sans doute la plupart des parents font de

cruels sacrifices pour procurer à leurs enfants le bienfait inestimable d'une éducation classique. Sans doute le clergé, animé par l'exemple de nos vénérables évêques, se réduit souvent à une espèce d'indigence pour nourrir et entretenir dans nos séminaires l'orphelin et le fils du pauvre, dans lesquels il a trouvé, cachés sous les haillons de la misère, des talents précieux et capables de faire honneur au pays. Voilà pourquoi nous disons : honte éternelle à ces fanatiques aveugles, en petit nombre, grâce à Dieu, qui en présence de pareils sacrifices ont osé soutenir qu'on ignore en Canada le prix de l'éducation. Mais enfin, encore une fois, ces sacrifices généreux manqueraient leur but essentiel si nos cours d'études ne fournissaient à la société des citoyens solidement instruits, capables de lutter en intelligence comme en vertu avec ceux de leurs concitoyens qui auraient puisé ailleurs que dans le pays leur savoir dire et leur savoir faire.

Il serait à souhaiter qu'à l'imitation de ce qui se fait dans d'autres pays, au lieu de songer à créer sans cesse des établissements classiques nouveaux, des bienfaiteurs de l'éducation voulussent consacrer quelque faible portion de leurs richesses à fonder dans nos collèges des bourses, des pensions en faveur des élèves vertueux et doués de bons talents que la misère et des accidents fâcheux obligent de rétrograder au milieu de leur course. De modiques capitaux affectés à un tel usage produiraient un bien incalculable..... De telles entreprises seraient sûres du succès, tandis que des établissements surnuméraires, après avoir coûté des sommes immenses, finiraient peut-être par tomber en ruines ou par changer de destination..... L'orphelin, le fils du pauvre, offriraient leurs vœux au ciel pour ceux qui les auraient ainsi nourris du pain de la science, et les noms de pareils bienfaiteurs de la jeunesse seraient répétés avec transport jusqu'à la postérité la plus reculée.

Si vous voulez maintenant, messieurs, un coup d'œil sommaire sur l'état du Petit-Séminaire de Québec, nous vous dirons : la piété et les bonnes moeurs y sont en honneur..... 300 jeunes gens presque tous *natifs* du pays fréquentent nos classes et s'appliquent la plupart à un travail opiniâtre..... On y apprend de mieux en mieux le français, l'anglais, le grec, la littérature, la chimie et l'histoire naturelle ; les autres parties des études vont à peu près à l'ordinaire. Beaucoup d'élèves ont des talents marqués pour le dessin, que plusieurs ne trouvent pas le temps d'étudier. La musique instrumentale, placée aux heures de récréation, est cultivée avcc peut-être trop d'ardeur. C'est à dire que le Canadien, comme ses pères les Français, aime le bruit, surtout le bruit cadencé, et les beaux arts généralement ; et si en Canada comme dans d'autres pays plus favorisés sous ce rapport, le jeune homme pouvait compter que des études fortes et consciencieuses lui ouvriraient la porte des honneurs et des emplois publics, nos élèves ne tarderaient pas à savoir tout ce qu'on sait dans les meilleurs collèges d'Europe et d'Amérique.

J'irais plus loin, Messieurs, mais nos jeunes gens s'impatientent : le *palmaré* se déroule et chacun d'eux a hâte de savoir si c'est à lui que les muses ont été favorables et si c'est lui que la main d'un prélat cher à tous les coeurs va couronner.

IV

Vers le milieu du siècle dernier, on peut dire que le séminaire de Québec avait à sa tête des hommes qui représentaient ce que peut-être notre esprit national avait de plus élevé, ce que notre patriotisme avait de plus éclairé. Les noms des Demers, des Holmes, des Parant et des Gingras ne disent plus rien aux générations nouvelles ; mais pour nous, qui, dans notre

enfance, avons eu la bonne fortune de saisir sur les lèvres de nos pères l'expression si vive et si émue de l'admiration qu'ils éprouvaient, même dans leur extrême vieillesse, pour ces anciens maîtres, nous savons bien l'influence extraordinaire que ces hommes ont exercé sur leurs contemporains. D'autres, sans doute, ont joué un rôle plus brillant, parce qu'ils étaient placés sur une scène plus en vue ; mais le sillon qu'ils ont creusé n'est pas plus profond.

Quand nous entrâmes au séminaire, tous ces prêtres étaient déjà disparus, mais les murs de la maison étaient encore comme imprégnés du souvenir de leur séjour ; nous y fûmes accueillis par les disciples qu'ils avaient formés et qui nous citaient sans cesse quelques traits de leur vie.

* * *

C'est au mois de janvier 1848, alors que M. Antoine Parant était encore supérieur, que les élèves du séminaire fondèrent une société typographique dans le but d'acheter tout le matériel nécessaire à la publication d'un petit journal et aux impressions dont la maison pourrait avoir besoin. Un capital de quarante louis divisé en actions fut souscrit immédiatement et payé dans l'espace de quelques semaines. Les élèves pensionnaires, les ecclésiastiques et les prêtres résidant au séminaire pouvaient seuls être actionnaires ; mais chacun avait le privilège de vendre ou donner ses parts, pourvu que ce fut à un autre actionnaire.

A la fin de chaque année scolaire, la société faisait choix de sept officiers qui formaient le comité de régie pour l'année suivante. Ce comité, tous les ans,

devait faire un rapport de l'état de la société, et s'il y avait lieu à dividende, il le déclarait.

La société acheta une presse à Boston. Quelques jours plus tard, elle recevait de Montréal, des caractères, des casses, des composteurs, tout un matériel complet, et dès le 28 mai, elle put voir son imprimerie en opération. Les uns se firent typographes, d'autres s'occupèrent de la comptabilité.

Pouvait-il y avoir une meilleure préparation à la vie active ? Et quel moyen ingénieux d'occuper intelligemment ses récréations ?

Le 27 juillet 1848, dernier jour de l'année scolaire, le journal *l'Abeille* fit son apparition—mais la publication régulière ne commença qu'avec le deuxième numéro, le 6 octobre 1848. Le journal paraissait une fois par semaine—abonnement deux chelins par an. Dès la première année, le nombre des abonnés s'éleva à près de 500. Le premier numéro annonçait la mort de Chateaubriand arrivée le 4 juillet 1848 (1).

Les premiers rédacteurs de *l'Abeille* furent Charles Laverdière, l'historien si bien connu depuis, Olivier Thibaudeau et Dominique Racine, qui devint plus tard le premier évêque de Chicoutimi. A ceux-ci succédèrent Joseph Delisle et P.-A. Marmet (1849), Cyrille Lëgaré (1850), Joseph Catellier (1851), Edouard Guilmet (1852), Pierre Roussel et Thomas Chandonnet (1853). En 1849, *l'Abeille* adopta la

(1) Premiers officiers de la société typographique élus le 5 avril 1848 : Président : Charles Laverdière ; vice-président : James Oliva ; secrétaire : Olivier Thibaudeau ; trésorier : Dominique Racine ; conseillers : George Duhault, Etienne Bégin.

Voir pour renseignements *Catalogue du séminaire de 1852-53*, pp. 25-28.

fameuse devise : *Je suis chose légère et vais de fleur en fleur* (1).

Si j'en juge par les compte-rendus du trésorier de la *société typographique*, *l'Abeille* eut une grande vogue, dès son apparition. Ce fut aussi un succès financier. Mais que l'on n'aille pas croire que l'on thésaurisât pour cela. D'ordinaire, du consentement de la majorité des actionnaires, le surplus de chaque année était employé à donner un banquet ou à payer les frais d'une promenade. C'est ainsi qu'en 1847 et 1849 on fit deux beaux voyages à Saint-Joachim, la résidence d'été des prêtres du séminaire. En 1850, on se rendit à Saint-Thomas de Montmagny (2).

L'année suivante (1851), toute la communauté poussa jusqu'à Saint-Hyacinthe. On sait qu'en 1845, lors du grand incendie qui réduisit en cendres près de la moitié de Québec, les élèves du collège de Saint-Hyacinthe qui avaient amassé une jolie somme destinée à un voyage de plaisir, sacrifièrent généreusement leur promenade et envoyèrent leur souscription aux directeurs du séminaire de Québec pour soulager les élèves malheureux de cette maison. Ce beau trait de confraternité n'était pas resté perdu. Dès lors, il s'établit entre les élèves des deux institutions des relations très sincères d'amitié. La promenade de 1851 contribua à resserrer ces liens, et en 1852 les élèves de Saint-Hyacinthe vinrent à leur tour festoyer avec leurs camarades de Québec, et ce fut avec les trésors accumulés par

(1) 8 nov. 1849, vol. 2.

(2) Voir sur ce dernier voyage *l'Abeille* du 13 juillet 1850.

l'administration de l'*Abeille* que l'on prépara une réception grandiose à ces confrères aimés et si ardemment attendus.

L'*Abeille* parut pendant six années consécutives, de 1848 au 30 juin 1854, puis après quatre années de repos, reprit son vol le 31 décembre 1858. C'est alors qu'elle eut pour rédacteurs deux élèves, qui, depuis, ont fait leur marque, l'un dans la chaire sacrée, l'autre dans la magistrature : l'abbé Louis Pâquet, aujourd'hui chapelain des franciscaines à Québec, et l'honorable Henri Taschereau, juge de la cour supérieure à Montréal.

Pour la confection de ses premières ruches, l'*Abeille* n'avait guère cherché à butiner au delà des champs de la famille. Ce que l'on trouve dans ses jeunes années, ce sont des souvenirs intimes, des récits, des conversations, des anecdotes de la vie collégiale. Les craintes, les joies, les espérances, les plus légères émotions, tout est consigné. A l'étranger, ces pages peuvent paraître insipides, mais comme elles parlent et vont droit au cœur de l'ancien élève qui se rappelle avec délice ces bonnes heures de la jeunesse où le sang coule si chaud dans les veines, où l'horizon est vaste, le soleil brillant, où l'ange n'a pas encore replié ses ailes d'or.

Avec Taschereau et Pâquet, l'*Abeille* élargit ses courses. Elle s'occupe de l'histoire du Canada. Elle recueille et publie des documents précieux, des lettres inédites de Louis XIV, de Colbert, de la duchesse d'Aiguillon, de Montcalm, des fragments importants du *Journal des Jésuites*, le catalogue des bienfaiteurs

de Notre-Dame de la Recouvrance, de nombreux extraits tirés des voyages du botaniste Michaud, une relation inédite du père jésuite Biard. Les trésors que le séminaire possède sont largement mis à contribution.

C'est alors que *l'Abeille* ouvre les portes de sa ruche aux premiers essais poétiques de Louis Fréchet. Qui ne se souvient pas d'avoir lu la blquette charmante qui commence par ce quatrain :

Je suis chose légère
Et vais de fleur en fleur,
Le zéphir est mon frère
Et la rose est ma soeur (1).

D'autres écrivains commencèrent alors à se faire une réputation que l'avenir a justifiée. C'est ainsi que M. A.-D. de Celles publia dans *l'Abeille* de 1862 (2) une *Esquisse de l'histoire des Etats-Unis*, qu'il devait plus tard agrandir et perfectionner, si bien que l'Académie française l'a jugée digne d'être couronnée.

L'abbé Auguste Gosselin, l'auteur de la *Vie de Mgr de Laval*, commençait à peu près dans le même temps à aiguiser sa plume en publiant : *Jeux et fêtes de la Grèce* ; *La réunion des Micmacs* ; *La maison de Lorette*. (3)

A part ces collaborateurs, *l'Abeille* possédait aussi alors des correspondants dans les autres collèges, et je retrouve parmi ces derniers en 1862, trois noms

(1) Cette pièce de vers dédiée à *l'Abeille* parut le 23 février 1859. Fréchet publia encore dans le numéro du 10 mars : *Hymne à la Patrie* ; et dans celui du 9 avril : *A un jeune poète*.

(2) Nos. des 3, 10, 17, 24 avril et 2 et 13 mai 1862.

(3) Nos. des 26 avril et 4 mai 1860, 15 novembre 1860, 15 février et 27 mars 1861.

devenus célèbres : sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de Québec, le sénateur L.-O. David.

Au mois de juillet 1860, toujours grâce aux trésors de *l'Abeille*, les élèves du séminaire purent faire un voyage au collège Sainte-Anne de la Pocatière, et les élèves de cette dernière maison ne voulant pas être en reste de courtoisie rendirent leur visite à leurs confrères de Québec le 26 juin 1861.

L'Abeille disparut une deuxième fois le 8 juillet 1862. Ses ailes engourdis pendant seize ans vinrent affronter de nouveau la rigueur de nos hivers, le 17 novembre 1877. Nous lui fîmes bon accueil sous nos toits. L'insecte réchauffé charma nos ennuis, comme elle avait fait pour les anciens, jusqu'au 23 juin 1881. C'est alors qu'elle eut pour la diriger : Alexandre Jodoin, Ernest Chouinard et James Prendergast.

D'autres collèges ont suivi depuis l'exemple du séminaire de Québec. Nous avons eu à Joliette : *La voix de l'écolier* ; à Sainte-Thérèse : *Les annales thérésiennes* ; à Chicoutimi : *L'Oiseau-Mouche*. Elles ont été les bienvenues ces publications si pleines de charme pendant leur durée éphémère. Mais qui nous rendra jamais *l'Abeille*, la vieille *Abeille* d'autrefois, celle que nos pères nous lisaient le soir avec des larmes dans la voix, celle que nous avons connue après notre départ, dans la pleine floraison de nos jours universitaires.

V

A la fin du XVIIIème siècle et pendant la premiè-

re moitié du XIX^{ème}, des collèges classiques s'étaient établis sur divers points de la province : le collège de Montréal, en 1773 ; ceux de Nicolet, en 1804 ; de Saint-Hyacinthe, en 1812 : de Sainte-Thérèse en 1825 ; de Sainte-Anne, en 1827 ; de l'Assomption, en 1832 ; de Joliette, en 1846 ; de Masson, en 1847 ; de Sainte-Marie de Monnoir, en 1848 ; de Rigaud et de Sherbrooke, en 1850.

C'étaient autant de centres où se manifestait l'activité intellectuelle de la race française au Canada.

Mais à mesure que le pays se développait, des aspirations plus élevées naissaient, des besoins nouveaux se faisaient sentir.

On commençait à regretter l'absence d'une université où les jeunes gens pourraient compléter leurs études littéraires et scientifiques, et surtout poursuivre des cours de droit et de médecine.

Il y avait bien à Québec et à Montréal des écoles de médecine, mais elles n'étaient encore qu'à l'état embryonnaire. Quant aux clercs des avocats ou des notaires, ils étudiaient encore chez leurs patrons. Mais Dieu sait quel stage incomplet ils y faisaient. La formation intellectuelle était quasiment nulle. Il faut lire les écrits du temps, entendre causer les anciens, pour juger du triste niveau où se trouvaient alors les classes professionnelles. Les lois organiques étaient encore incomplètes ou confuses ; les conditions d'admission à l'étude, ridicules ; les examens préliminaires, de simple forme. On peut dire, sans exagération, de la médecine, du barreau, du notariat que pouvait en être qui voulait. Il suffisait

d'un peu de protection et de beaucoup d'audace. Du moment qu'un séminariste avait franchi la troisième ou la seconde et qu'il ne se croyait pas appelé à l'état ecclésiastique, il se jugeait apte à manier le bistouri ou à revêtir la toge. (1)

Quel discernement pouvait apporter plus tard dans l'exercice de leurs fonctions, cette foule de jeunes gens qui se lançaient chaque année dans l'étude du droit et de la médecine, et dont tout le bagage de connaissances se bornait à la lecture, à l'écriture et à quelques notions imparfaites de la langue latine, de l'arithmétique et de la géographie !

Une université ne pouvait sans doute faire disparaître du jour au lendemain un état de choses si déplorable, mais elle pouvait amener les législateurs à surveiller de plus près les conditions d'admission à l'étude et à l'exercice des professions libérales.

Pour fonder une institution de ce genre, il fallait des sommes considérables. Et pour la diriger, où prendre des hommes qui fussent particulièrement adonnés aux travaux de l'enseignement et qui pussent s'y consacrer librement ?

C'est alors que les pères du premier concile tenu au Canada, inspirés par les évêques Turgeon et Bourget, reprirent les anciens projets des Hubert et des Plessis, et demandèrent au séminaire de Québec de fonder cette université tant désirée, afin de relever le niveau des études classiques et professionnelles.

Le séminaire, qui prévoyait toutes les difficultés

(1) Voir dans *l'Abeille* du 27 février 1851 un article où on se plaint que beaucoup d'élèves laissent leurs études après la seconde pour entrer dans les professions.

qu'il y aurait à rencontrer dans cette œuvre nouvelle, hésita longtemps. Fondé par Laval pour procurer aux clercs la formation ecclésiastique, il s'était plus tard donné la mission d'enseigner les classiques aux enfants, mais pouvait-il, sans nuire à sa destination première, se transformer en université, et organiser à ses frais l'enseignement supérieur des arts, du droit, de la médecine et de la théologie ? Et comment recruter le personnel d'un pareil établissement ?

Voilà ce qu'il faisait savoir, le 20 mars 1852, à l'archevêque Turgeon dans une lettre célèbre qui a été publiée (1).

Quelques jours après cette lettre, sur de nouvelles instances de l'ordinaire, le séminaire acceptait définitivement de fonder l'université.

Le séminaire avait, depuis 1851, pour supérieur, M. Louis-Jacques Casault. C'était un prêtre affaibli par les pénibles travaux de l'enseignement, d'une santé toujours chancelante, et dont on pouvait dire comme de Pascal qu'il ne passait pas un jour sans douleur. Mais ce prêtre souffrant était doué d'une volonté ferme, d'une énergie indomptable. Cet homme savant, laborieux et modeste, plein de sagesse et de bon sens, c'est lui que la Providence appela à diriger l'organisation nouvelle, et l'on sait qu'il s'en acquitta avec une superbe maîtrise.

Après s'être assuré du concours bienveillant de lord Elgin, qui était alors gouverneur général du Canada, M. Casault partit le 15 mai 1852 pour Lon-

(1) Cf. *L'Université Laval et les fêtes du cinquantième*, excellent ouvrage de l'abbé Camille Roy, auquel je me suis permis d'emprunter beaucoup de renseignements sur cette période.

dres et Rome, accompagné de l'abbé Thos-Et. Hamel, séminariste, comme secrétaire. Dès le 9 août, arrivait à Québec la nouvelle officielle qu'une charte royale était accordée, qui conférait aux directeurs du séminaire les privilèges d'une université. Le 6 mars 1853, Sa Sainteté Pie IX envoyait un bref qui accordait à l'archevêque de Québec le pouvoir de conférer les degrés en théologie à ceux qui auraient fait à l'université de Québec leurs études ecclésiastiques.

L'université était donc née, et née du séminaire. L'arbre deux fois séculaire, plantée par le premier évêque de Québec, après avoir résisté à tant d'orages, en devenant plus vaste et plus majestueux, allait étendre partout ses rameaux bienfaisants. Il était juste que la gloire en rejaillit sur l'auguste semeur. Aussi la nouvelle institution prit-elle le nom à jamais célèbre de Laval.

Je rappelle pour mémoire que les noms inscrits dans la charte royale sont ceux de MM. les abbés L.-J. Casault, supérieur, Antoine Parant, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau, Edouard-John Horan. Voilà ceux que l'histoire considère comme les fondateurs de l'université.

Après un voyage de cinq mois pendant lequel il visita l'Angleterre, la France, l'Italie et la Belgique, M. Casault revint à Québec le 14 octobre 1852 (1).

(1) Ce n'est que dans son numéro du 18 janvier 1853 que l'*Abcille* parle de la fondation de l'université en ces termes :

“Tout le monde sait maintenant que le principal but du voyage de M. le supérieur du séminaire était d'obtenir pour le séminaire le droit de conférer des degrés scientifiques et honorifiques qui puissent valoir dans tout l'empire britannique. La résolution en avait été passée le

Il fallait maintenant pourvoir le nouvel établissement d'un système d'administration propre à assurer son fonctionnement régulier. C'est à quoi les directeurs du séminaire s'employèrent sans relâche pendant les années 1852, 1853 et 1854. Dans cette période d'organisation la forte impulsion du supérieur Casault devait se faire continuellement sentir. Son regard sûr et perçant domine et parcourt l'horizon, il embrasse l'ensemble des choses, prévoit les difficultés, découvre de loin les écueils, et avec ce tact, cette sagesse, ce bon sens développés en lui par la méditation et par l'étude, il trace le plan de la nouvelle institution, rédige les règlements et les programmes pour l'organisation des facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts, coordonne tous les matériaux de cette vaste entreprise. Et tout cela se fait avec une rapidité d'exécution, une habileté qui étonnent et jettent dans l'admiration ceux-mêmes qui croient connaître cette forte intelligence.

Ce serait sortir du cadre de cette étude que de vouloir entrer dans tous les détails de l'établissement de l'université, d'autres, du reste, l'ont fait avant moi d'une façon si brillante qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir.

M. Casault, pendant le voyage qu'il fit en Europe pour solliciter à Londres et à Rome les chartes officielles de l'université, avait pris soin de visiter les

19e mars, fête de St-Joseph (1852). La charte royale a été octroyée le 8 décembre fête de l'Immaculée Conception et jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr de Laval.—Elle a été reçue vendredi dernier. ”

L'Abeille remercie ensuite la reine Victoria et lord Elgin “ dont le séminaire fait peindre en ce moment le portrait par M. Hamel pour le placer dans la salle principale de l'Université. ”

principales universités des pays parcourus, d'étudier leur organisation au point de vue particulier de l'enseignement, et c'est d'après ses observations faites sur le terrain qu'il rédigea les principaux règlements des facultés de Laval. Il fut résolu que la nouvelle université comprendrait quatre facultés : celles de théologie, de droit, de médecine et des arts. Ce ne fut qu'en 1866 que l'on put jeter les bases d'une faculté de théologie. La faculté de médecine, au contraire, fut, dès l'année 1853, organisée et mise en mouvement, et l'année suivante on commença à mettre sur pied la faculté de droit. Dès 1855, on commença à ébaucher les cadres d'une faculté des arts : M. l'abbé J.-B.-A. Ferland fut nommé professeur d'histoire du Canada, et l'année suivante, on lui donna pour collègue Thomas Sterry Hunt, professeur de chimie.

Les directeurs du séminaire, aussitôt l'université fondée, résolurent d'envoyer étudier dans les universités d'Europe des jeunes gens, laïcs ou ecclésiastiques, afin de former des professeurs compétents. C'est en 1853 que partit pour l'Europe la première escouade de ces étudiants. Elle se composait de MM. Marmet, (1) Cyrille Legaré, Louis Beaudet, tous trois séminaristes, et tous trois destinés à suivre le cours de lettres de l'école des Carmes à Paris. (2) M. l'abbé

(1) L'abbé Marmet est mort pendant son séjour à Paris en 1854.

(2) *Abeille* du 18 janvier 1853. L'établissement des Carmes avait été fondé par Mgr Affre. L'*Abeille* du 24 novembre 1853 publie le programme des études de ce collège.

M. Cyrille Legaré nous a souvent raconté la surprise des élèves de l'école des Carmes en voyant arriver ces trois Canadiens. On ne connaissait encore que vaguement le Canada dans les collèges de France. Là, comme ailleurs du reste, il ne manquait pas de gens qui croyaient notre pays habité uniquement par les Peaux Rouges. Pendant long-

Thomas-Et. Hamel devait aller les rejoindre l'année suivante, et aussi suivre à Paris les cours des sciences mathématiques et physiques. En 1863, l'on dirigea sur Rome un premier groupe d'élèves : MM. les abbés Benjamin Pâquet, L.-H. Pâquet et L.-N. Bégin. A cette liste des premiers étudiants ecclésiastiques que le séminaire de Québec envoya dans ces universités d'Europe, il faut ajouter les noms de quelques jeunes laïcs qui avaient fait avec grand succès à l'université, leurs études professionnelles. M. le docteur L.-J.-A. Simard partait en 1860 pour aller suivre des cours de médecine à Giessen, en Allemagne, à Louvain et à Paris; l'honorable François Langelier rejoignit à Paris, en 1861, M. le docteur Simard, et y suivit des cours de droit. En 1864, le docteur Charles Verge, et en 1865, le docteur Hubert Larue, allaient à leur tour,

temps, on épia les nouveaux arrivés. Un jour, un coq superbe étant disparu d'un poulailler dont il était l'orgueil, les Américains furent soupçonnés de l'avoir dérobé afin d'en faire un festin de chair crue. Cela ne m'étonne en aucune sorte. Pendant un assez long séjour que j'ai fait à Paris, j'ai eu l'occasion de constater que dans l'un des principaux couvents de cette ville, l'on entretenait encore les plus étranges préjugés contre les jeunes filles que nos compatriotes de la haute gomme y envoient étudier.

Etant de passage à Toulouse, pendant un hiver très rigoureux, je me plaignais souvent de ce froid humide de la Provence bien plus difficile à supporter que le nôtre, si sec et si vivifiant. Dans les maisons de pierre, à murailles très épaisses, bâties pour soutenir des sièges, il règne une crudité qui pénètre jusqu'aux os. Je faisais souvent demander des paniers de bois—de ces sarments de chêne qui brûlent sans pétilllements et dont nos pauvres mêmes ne voudraient pas se servir. C'est en vain que j'en jetais des brassées dans la large cheminée ouverte, je ne pouvais venir à bout de réchauffer la pièce. La maîtresse de la maison s'étonnait de cette dépense. "Comment, disait-elle, des gens qui demeurent si près du pôle nord peuvent-ils être si sensibles au moindre froid." Voilà encore le rapprochement que l'on fait dans les provinces de France. Evidemment que les arpens de neige de Voltaire ont passé là, à l'état de sentence géographique invariable.

envoyés par le séminaire, continuer en Europe, leur études médicales (1).

C'est ainsi que dès les premiers jours de l'université, le séminaire voulut pourvoir ses facultés de professeurs qui eussent auprès des élèves le prestige et l'autorité d'un savoir incontestable.

Cependant, il fallait songer à construire des bâtiments où l'on pourrait donner les cours et installer les musées et les bibliothèques.

Tout d'abord, professeurs et élèves reçurent l'hospitalité du séminaire. C'est dans l'aile modeste qui relie ce dernier avec l'archevêché, et qui servit tour à tour de secrétariat et d'atelier à *l'Abeille*, que se réunirent les facultés naissantes. Là, furent données les premières leçons de droit et de médecine. Mais cela ne pouvait durer.

Pendant l'année 1854, l'on commença à élever de nouvelles constructions. L'École de médecine fut la première qui surgit du sol, dans la rue Hébert. Puis, on bâtit tout de suite le *pensionnat*, destiné à loger les élèves étrangers à la ville. Cette même année on posa les fondements de l'édifice qui devait être le siège principal de l'Université Laval.

C'est le jeudi, 21 septembre 1854, qu'eut lieu la cérémonie de la bénédiction de la première pierre. On voulut profiter de cet événement pour faire l'inauguration officielle de l'Université et pour donner à Québec une grande fête intellectuelle et académique.

(1) Le séminaire dépensa au delà de 20,000 dollars pour la formation de ces premiers professeurs. Et, pour montrer sa largeur de vues, qu'il suffise de dire qu'il étendit ses faveurs à des élèves qui n'étaient pas sortis de la maison. Ainsi le Dr. Simard venait de Sainte-Thérèse, et M. Langelier, de Saint-Hyacinthe.

Il y eut célébration religieuse à la cathédrale, pose de la première pierre, puis on se rendit dans la cour du séminaire, la cour de la petite salle.

Lord Elgin, entouré de ses ministres, de tous les évêques catholiques du Canada et des principaux officiers de la garnison de Québec, prit place sur une vaste estrade. Monseigneur Turgeon, Monseigneur de Charbonnel, M. le recteur Casault, se tenaient immédiatement à ses côtés. Les professeurs des diverses facultés, les élèves du séminaire et un grand nombre d'autres personnes étaient assis en face de l'estrade. Une immense tente de toile abritait toute cette foule. Le gouverneur prononça alors un discours qui fit une très-vive impression, mais qui, malheureusement, n'a pas été conservé. Un témoin oculaire (1) nous en a recité le très beau fragment qui suit :

“ Et vous, jeunes gens, gardez toujours présentes à votre esprit les notions de la foi.—Lorsque, la nuit, un voile brumeux couvre le firmament et dérobe les étoiles à vos regards, ne croyez pas que ces astres aient éteint leur flambeaux. Attendez, et bientôt la brise dissipera les nuages, et les étoiles radieuses brilleront dans l'azur d'un nouvel et plus vif éclat.—Lorsque, l'âme oppressée, le cœur troublé par les passions, vous ne voyez plus les sublimes clartés de la foi, attendez dans la prière et ne vous laissez pas envahir par le doute : bientôt un souffle divin viendra dissiper les ténèbres, et les vérités éternelles apparaîtront à votre esprit plus lumineuses et plus évidentes que jamais.”

(1) M. Ernest Gagnon, dans *La Kermesse*, du 1er septembre 1892.

Ce jour là, le grade de docteur fut conféré pour la première fois à tous les professeurs des facultés de droit et de médecine et l'on proclama les deux premiers bacheliers ès arts qui aient subi des examens : les abbés Pierre Roussel et Benjamin Pâquet.

En voyant s'élever les vastes bâtiments destinés à l'université, plusieurs, parmi les timorés et les batteurs de pieds sur place, s'étonnèrent d'une telle audace. Ils se demandaient où cette entreprise mènerait le séminaire. Aurait-il les ressources nécessaires pour pousser jusqu'au bout une œuvre qui semblait taillée avec des proportions gigantesques ? Et puis, à quoi bon tant de luxe, tant de pièces, tant d'apparat ?

Que l'on songe qu'en 1854, il n'y avait encore que quinze élèves qui suivaient les cours de l'université !

On raconte que le chapitre qui ordonna la construction de la merveilleuse cathédrale de Séville résuma son plan dans cette phrase : " Elevons un monument qui fasse croire à la postérité que nous étions fous."

Eh ! bien, il y avait en 1854 des économistes qui étaient tentés de dire aux directeurs du séminaire ce que les bons chanoines de Séville pensaient bien à tort de leur oeuvre.

Mais la sève qui faisait pousser de terre la floraison universitaire, ne cessa pas pour cela de monter du tronc aux rameaux. Le séminaire continua d'écrire les premières strophes du grand poème de pierre et de granit qu'il avait rêvé, et il y dépensa plus de deux

cent mille dollars (1). En même temps que s'organisaient la bibliothèque, les musées, les laboratoires, les prêtres de la maison, pour accélérer la marche de l'oeuvre, ne se réservant que le stricte nécessaire pour vivre, abandonnaient la plus grande partie de leur maigre traitement annuel. On put de la sorte créer plusieurs demi-bourses pour les étudiants pauvres.

Mais il serait oiseux de vouloir entrer ici dans plus de détails. Ce qu'il me faut signaler absolument cependant, c'est le remaniement qui eut lieu alors dans le programme des études classiques du séminaire—remaniement dû à l'institution du baccalauréat.

Pendant son séjour en Europe, le supérieur Casault avait étudié à fond le système d'enseignement suivi dans les lycées de France et dans les séminaires fondés sur le modèle de celui de l'évêque Dupanloup. Nous allons voir comment il sut faire profiter le séminaire de ses observations.

A venir jusqu'à la fondation de l'université Laval, la plupart des élèves qui recevaient l'enseignement dans nos collèges se contentaient à la fin de leur cours classique d'obtenir de leurs maîtres une lettre testimoniale attestant qu'ils avaient fait leur philosophie et qu'ils avaient une connaissance suffisante du grec et du latin. C'était ce que l'on appelait : *le certificat d'études*. Ce certificat témoignait d'études régulières, consacrées chaque année par des examens de passage, par des examens intérieurs.

(1) C'est M. l'abbé Michel Forgues mort en 1882, qui était alors procureur du séminaire. Ce financier habile sut trouver des ressources à tout. Voir sa biographie dans le *Courrier du Canada*, de décembre 1882.

Nous avons adopté ici le mode anciennement suivi en France dans les collèges des jésuites, comme dans ceux de l'Oratoire. Dans le Règlement d'Arnauld, dans les écrits de Rollin, il n'est pas question d'autre chose que des examens annuels et intérieurs. Ici, comme là bas, les examens de passage d'une classe à une autre constituaient la seule sanction générale des études.

Voyons maintenant comment s'attribuaient les places et se classaient les mérites des élèves. Jetons pour cela les yeux sur une *pancarte* ou un palmarès d'il y a cent ans (1). Le premier de la classe est décoré du titre d'*Imperator*, le second s'appelle *Caesar*, le troisième *Consul*, le quatrième *Censor*, le cinquième *Praestor* ; viennent ensuite les *Senatores*, les *Equites*, enfin les *Plebeii*. Le professeur, après avoir examiné toutes les compositions, faisait les places d'après le mérite qu'il reconnaissait à chacune d'elles sans marquer toutefois sur la liste le degré de mérite propre à chacune. Ainsi l'acquisition des grades d'honneur ne dépendait pas de la bonté intrinsèque du devoir mais de sa bonté par rapport à un autre. Pour l'*Ordo* général, le professeur revisait toutes les listes, et rassemblait tous les noms et les grades, et celui qui avait été le plus de fois *Imperator* était premier, le second, celui qui avait été le plus de fois *Caesar*, et ainsi de de suite, de sorte qu'il pouvait très bien arriver que la qualité entière des compositions de l'*Imperator* fut inférieure au mérite total de celles du *Consul*, qui

(1) La *Gazette de Québec* du commencement du XIX^{ème} siècle a publié plusieurs de ces palmarès. J'emprunte quelques uns des détails du texte à l'*Abeille* ; j'ai recueilli les autres sur les lèvres des anciens.

n'ayant pas été aussi souvent *Imperator*, s'était néanmoins soutenu à une hauteur plus régulière que le premier. Par la même raison quelqu'un pouvait être *Chevalier* dans une composition sans que ses succès fussent supérieurs à ceux d'un Plébéien dans un autre cas.

Le supérieur Casault changea tout cela : correction des devoirs et procédé pour estimer le travail des élèves. Il voulut que l'on adoptât le système des points suivi en France et en Belgique, système qui donne, en effet, exactement à chacun ce qui lui est dû.

Maintenant, plus de titres pompeux, mais des chiffres froids qui indiqueront mathématiquement la valeur du devoir et du travail.

Le système des points opéra toute une révolution, si j'en juge par l'*Abeille* qui en explique le fonctionnement à ses lecteurs.

Dans chaque classe, les matières à étudier et les compositions à faire furent fixées à l'avance. Un total de dix points fut attribué à chaque matière et à chaque composition. Afin d'arriver à une plus grande exactitude dans la correction des devoirs et l'appréciation du travail des élèves, chaque point fut distribué en dix parties. Par exemple, en examinant une version latine, le professeur devait distribuer ses dix points, de façon à donner le plus grand nombre de dixièmes aux passages les plus difficiles.

Les places étaient déterminées par la quantité des points obtenus. Lorsque le professeur voulait dresser l'*Ordo* général, il n'avait qu'à faire la somme des points, et celui qui en avait obtenu le plus grand nombre était naturellement premier, et ainsi de suite. Un

des grands avantages de la nouvelle méthode, c'est que si un élève était malheureux dans une composition, il pouvait facilement se reprendre à la suivante. Celui qui avait été moins souvent premier qu'un autre pouvait cependant arriver en tête sur l'*Ordo* général, parce que le nombre total de ses points était plus considérable. Ainsi donc, pas de faveurs. Et l'on arrivait à obtenir une moyenne à peu près sûre et certaine.

Le système inauguré par M. Casault fut bien accueilli par les élèves, et il a été depuis adopté par tous les autres collèges de la province.

Mais ce n'était pas tout d'adopter des règles pour assurer la correction équitable des devoirs et la juste appréciation du travail quotidien, il fallait donner une sanction solennelle au mérite des élèves à leur sortie du collège.

Comme l'on sait, en France, le baccalauréat est le véritable couronnement des études d'enseignement secondaire.

Il est non seulement la sanction des études classiques, mais une institution sociale ouvrant l'entrée de toutes les professions civiles. Il est la condition de tous les autres grades pour la plupart des exercices de la vie sociale et politique.

En d'autres termes, le baccalauréat n'est pas un simple examen d'ordre pédagogique et scolaire, il est le passeport, le livret d'ouvrier de tous les aspirants aux fonctions publiques. Le grade de bachelier ouvre l'entrée à toutes les carrières, et il est pour la société une garantie essentielle de la capacité de ceux qu'elle admet à la servir.

Le baccalauréat, le dernier et le plus solennel des examens de passage—c'est le témoignage authentique d'une culture intellectuelle suffisamment développée. Les épreuves sont disposées de manière à convaincre qu'on regarde dans l'intelligence du candidat bien plus que dans sa mémoire. Ici, la préparation artificielle, hâtive et trompeuse, est inutile. Le candidat n'est pas soumis aux hasards d'un mauvais numéro. Ce que l'on veut, c'est une épreuve intelligente et sûre. Aussi, ces examens ont tout le caractère d'un jugement équitable.

Le baccalauréat est le premier grade que confèrent en France, les diverses facultés des lettres, des sciences, de droit et de théologie. Mais c'est le baccalauréat ès lettres surtout, sanction des études classiques littéraires, qui est le régulateur des études d'enseignement secondaire, qu'il juge et qu'il résume.

L'université Laval avait, en vertu de sa charte royale, le pouvoir de conférer les diplômes de bachelier, de licencié ou maître, et de docteur dans les facultés de droit, de médecine et des arts.

Aussi, dès 1853, elle adopta un règlement provisoire au sujet du baccalauréat, auquel se soumit de suite le séminaire de Québec.

Voici ce que disait ce règlement : (1).

Tout candidat au baccalauréat ou à l'inscription devra subir deux examens : l'un après avoir fait la rhétorique, l'autre après avoir terminé son cours de philosophie.

A la fin de l'un et l'autre examens, les jurys

(1) *Abeille* du 27 octobre 1853. Ce règlement est aussi imprimé dans le vol. 2, des *Mandements des évêques de Montréal*, p. 425.

additionneront les points gagnés par les candidats et distribueront ceux-ci en trois catégories, ayant soin d'inscrire les noms des deux premières par ordre de mérite. La première catégorie sera composée de ceux qui auront gagné au moins les deux tiers des points. La seconde, de ceux qui n'ayant pas gagné les deux tiers, auront au moins conservé le tiers. La troisième, enfin, de ceux qui auront gagné moins du tiers des points.

Les candidats placés dans la première catégorie à l'un et l'autre examens obtiendront le diplôme de bachelier ès arts.

Ceux de la seconde catégorie pourront suivre les cours de l'université, mais ils n'obtiendront dans aucune faculté un degré supérieur à celui de bachelier tant qu'ils n'auront pas été admis à ce degré dans celle des arts. Ceux de la dernière catégorie n'auront aucun privilège si ce n'est de se présenter de nouveau.

Il n'y avait qu'un jury pour le premier examen. Deux autres se partageaient le second : l'un examinait les candidats sur la logique, la métaphysique, la morale ; l'autre sur les sciences mathématiques et physiques.

Trois séances de trois heures, deux de quatre et une de cinq, étaient consacrées au premier examen-lutte pacifique d'où tout le monde pouvait sortir vainqueur pourvu que l'on sût passablement le latin, le grec, le français, l'histoire, la géographie, la littérature, la rhétorique, et faire une bonne amplification (1).

(1) Les questions posées aux premières épreuves de rhétorique en 1853 ont été publiées dans *l'Abeille* du 3 novembre 1853. Les devoirs latins avaient été extraits des annales des concours donnés dans l'Uni-

Les séances du second examen étaient de quatre heures chacune, excepté la deuxième qui ne durait que deux heures, et elles étaient employées de la manière suivante : 1. dissertation ayant rapport à la logique ; 2. dissertation sur un point de métaphysique générale ou particulière ; 3. dissertation sur un point de moral ; 4. questions sur la physique et la chimie ; 5. résoudre des problèmes et répondre à des questions sur les mathématiques et sur l'astronomie ; 6. questions sur l'histoire naturelle.

Avant que les autres collèges se fussent affiliés à l'université et eussent soumis leurs élèves aux examens de l'inscription et du baccalauréat, l'Université accorda provisoirement l'inscription à tous ceux qui présentaient un certificat d'études complètes faites avec succès dans un collège classique, et qui, aux termes de ce certificat, avaient les connaissances exigées par les règlements du baccalauréat ès arts et de l'inscription. Cependant, à partir de 1858, exception fut faite au détriment des élèves du séminaire de Québec, qui ne pouvaient être admis à suivre les cours des facultés de droit et de médecine que sur présentation d'un certificat d'inscription. On admettait aussi à suivre les cours ceux qui, n'ayant fait que leurs classes d'humanité, et n'ayant subi que le premier examen du baccalauréat ès arts, promettaient de subir, dans les deux années qui suivraient leur entrée à la faculté, les deux

université de France pour le baccalauréat ès lettres, et la version grecque traduite déjà par les candidats de l'Université de Londres. Il était permis d'avoir un dictionnaire pour les devoirs latins et la version grecque. En 1853, les élèves Chandonnet, J. O'Brien, P. Roussel et Benj. Pâquet subirent les premières épreuves et attendirent la fin de leurs études pour tenter le second passage.

examens ou le dernier examen de ce baccalauréat. En 1858, on accordait encore la permission de suivre les cours à tous les jeunes gens que la loi autorisait à étudier le droit ou la médecine. Seulement, ces jeunes gens n'avaient aucun droit aux privilèges des élèves, c'est-à-dire aux grades universitaires, aussi longtemps qu'ils ne remplissaient pas les conditions imposées pour l'inscription régulière.

Les seuls bacheliers ès arts pouvaient à l'origine, obtenir dans les autres facultés, un titre supérieur à celui de bachelier.

En 1865, on institua à côté du diplôme de bachelier ès arts, celui de bachelier ès lettres pour les élèves qui auraient conservé les deux tiers des points au premier examen et le tiers seulement au second examen, et le diplôme de bachelier ès sciences pour ceux qui auraient conservé les deux tiers des points au second examen, et le tiers seulement au premier.

Afin de pouvoir faire bénéficier le plus grand nombre possible de collèges classiques du droit de conférer les diplômes que lui conférait la charte, l'université avait reçu le pouvoir de s'affilier les établissements publics d'éducation de la province.

On décida qu'il suffirait pour être affilié à l'université, qu'un collège s'engageât à enseigner au moins les matières indiquées au programme du baccalauréat dans la faculté des arts, et qu'il exigeât de ses élèves qu'ils subissent l'examen des lettres après la rhétorique, et l'examen des sciences et de la philosophie après les deux années de philosophie.

Toutefois, ce n'est qu'après de longues discus-

sion et de multiples correspondances que l'on arrêta les lignes essentielles du règlement d'affiliation, et que l'on parvint à rassurer les directeurs des collèges et des petits séminaires, jaloux de l'indépendance de leurs maisons qu'ils croyaient menacée. Les règlements adoptés par le conseil universitaire, dans sa séance du 14 avril 1863, parurent concilier toutes les initiatives, et dès le 5 mai suivant, cinq maisons d'éducation étaient affiliées à l'université Laval : le petit séminaire de Québec, le séminaire de Nicolet, le séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, le collège de Sainte-Anne de la Pocatière et le collège de Saint-Joseph de Trois-Rivières. Le petit séminaire de Rimouski fut affilié à son tour, alors que nous étions en quatrième, le 17 avril 1872.

Ce fut pendant cette année 1863, où l'on vit commencer à s'unir à l'université les collèges de la province, que l'on chôma au séminaire de Québec le deuxième centenaire de sa fondation. Groupés autour de l'*Alma mater* les anciens et nouveaux élèves donnèrent le plus éclatant témoignage de leur sympathie et de leur filial dévouement. Ces solennités prirent le caractère d'une véritable démonstration nationale. Plus de 3000 personnes y assistaient. De la cour des petits, toute bordée d'arbres, on se rendit processionnellement à la cathédrale en passant sous un arc de triomphe qui avait été élevé à l'entrée du séminaire. Il y eut grand messe, *Te Deum*, sermon par l'abbé Antoine Racine, qui fut plus tard évêque de Sherbrooke. Après la messe, tous les grands corps de l'Etat, le président de l'Assemblée législative en tête,

présentèrent des adresses de félicitation aux directeurs. Le soir, il y eut grand concert dans la salle des promotions de l'université, qui avait été décorée des portraits des évêques et des anciens élèves de la maison qui s'étaient distingués dans le monde : Lotbinière, Papineau, Vallières, Caron, Belleau, Baby, Morin, Parent. Sur les murs, on lisait les noms des vingt supérieurs qui s'étaient succédés au séminaire. L'honorable M. Chauveau et l'abbé Cyrille Legaré prononcèrent de vibrantes allocutions, l'on chanta le chœur des *buveurs* de Meyerbeer, *France ! France !* de Laurent de Rillé, une cantate à Laval, adaptée sur la musique de Rossini, une *Hymne à Pie IX*, en langue italienne.

Hélas ! parmi cette foule immense accourue à cette grande fête de famille un homme manquait,— celui sur qui tous auraient voulu jeter les yeux—mais son nom était sur toutes les lèvres. L'abbé Louis-J. Casault, celui qui, par tant de labeurs et au prix de tant de dévouement, avait fondé l'université Laval et réformé l'enseignement classique dans notre province, était couché dans la tombe depuis un an déjà.

Ce fut une véritable consternation lorsqu'on apprit dans Québec, le 5 mai 1862, que M. Casault, après quelques jours de maladie seulement, avait fermé les yeux pour toujours. Cette mort fut regardée comme un malheur national. Cet homme qui avait fui la gloire et tout ce qui pouvait faire du bruit autour de son nom, fut enseveli au milieu des larmes et des unanimes regrets de tout un peuple.

Comme Lacordaire, Casault avait beaucoup aimé

la jeunesse, et celle-ci l'adorait. Elle voulut lui témoigner sa reconnaissance en faisant ériger à sa mémoire dans la chapelle du séminaire, un monument qui rappelât à la postérité ses vertus. On se souvient sans doute de cette épitaphe en marbre blanc avec la si belle inscription qui faisait pendant, dans la chapelle, avec le monument élevé à la mémoire de Laval, le fondateur du séminaire. Le marbre sur lequel on avait écrit le nom de Casault a péri dans l'incendie qui, le premier janvier 1888, détruisit la chapelle : mais ce nom lui même ne peut pas périr. Toujours le dévouement, les œuvres, les bienfaits de cet illustre supérieur resteront profondément gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont passé ou qui passeront par le séminaire (1).

C'est l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, qui avait succédé en 1860 à M. Casault, comme supérieur du séminaire, qui présida aux grandes fêtes du deuxième centenaire. Il exerça ces fonctions pendant six années consécutives, jusqu'en 1866, où il fut remplacé par l'abbé M.-E. Méthot, celui-là même qui devait accueillir à leur entrée au séminaire les premiers du groupe destiné à former la classe dont je vais tantôt rappeler les souvenirs.

Pendant son supérieurat, l'abbé Taschereau eut la douleur de fermer les yeux à l'ancien supérieur Casault, dont il avait été le confident et le disciple

(1) Voir pour la biographie de M. Casault : *Notice* par Mgr M.-E. Méthot, dans *l'Annuaire* pour 1862-63 ; *Journal de Québec*, 6 mai 1862, article de l'abbé Ferland ; *Eloge de M. Casault*, par le docteur H. Larue, 1863 ; *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire* par l'abbé Camille Roy, p. 145 et seq.

bien aimé. Trois ans après—tant il est vrai qu'un malheur n'arrive jamais seul—il voyait l'incendie menacer l'œuvre auquel ce dernier s'était tant dévoué. Dans la nuit du 25 mars 1865, le feu détruisait une des ailes du séminaire celle-là même qui communiquait de la maison ancienne à la nouvelle Université (1). Il n'y eut heureusement aucune perte de vie ; les élèves couchés sous les toits défilèrent par les longs corridors obscurs et les escaliers tortueux avec un sang froid admirable ; mais l'on eut à déplorer la perte de plusieurs manuscrits précieux, travaux des prêtres de la maison, ou archives soigneusement recueillies par Laverdière et Legaré.

VI

Au séminaire—la simple lecture du règlement a dû suffire pour nous en convaincre—la discipline des prêtres est sévère, la liberté restreinte, la vie quasi-claustrale, la besogne lourde, le renoncement complet. Aussi, rien de surprenant que la liste des agrégés, de 1768 à 1868, soit si peu remplie. C'est à peine si on compte quarante-neuf noms inscrits, durant cette période d'un siècle (2). Et, encore, sur ce chiffre relativement restreint, plusieurs n'ont pas persévéré jusqu'au bout et sont allés dans le siècle se consacrer au ministère.

(1) Voir *Abeille* du 21 mars, 28 mars et 4 avril 1878.

(2) 1768 :—MM. Gravé, Jacrau, Pressart, Boiret, Hubert, Le Maire St-Germain.—1773 :—M. Bailly.—1773 :—J.-E. Demeulle et T.-L. Bedard. 1777 :—A. Dudevant et J.-Bte. Lahaille. 1787 :—E. Burke, A. Robert et J.-J. Roy. 1790 :—J. Boissonnault, 1795 :—A. Bedard. 1797 :—P. Bossu, 1799 :—Jerôme Demers. 1800 :—P.-J. L. Desjardins. 1803 :—F. Pigeon. 1806 :—F. Gatien. 1808 :—A. Parant. 1811 :—P.-F. Turgeon. 1818 :—P. Viau-Lespérance. 1821 :—G.-M.

Lors de notre entrée en 1867, le séminaire comptait en tout quatorze prêtres agrégés. M. Michel-Edouard Méthot était supérieur ; M. Cyrille Legaré directeur des élèves ; M. Louis Beaudet, préfet des études ; M. Adolphe Legaré, procureur. Puis nous avions : MM. E.-A. Taschereau, Thomas-Etienne Hamel, Charles Laverdière, Benjamin Pâquet, Louis-Honoré Pâquet, Louis-Napoléon Mainguy, Ovide Brunet, Octave Audet, Pierre Roussel et Victor Legaré.

MM. François-Xavier Baillargé, Patrick Doherty, Napoléon Laliberté et Joseph Girard étaient attachés à la maison à titre de prêtres auxiliaires.

M. l'abbé Louis-Nazaire Bégin, aujourd'hui archevêque de Québec, étudiait alors la théologie à Rome. Il fut ordonné prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran le 27 juin 1868, et l'année suivante il signait son acte d'agrégation.

Je voudrais dire la distinction de ce groupe d'éducateurs, mais l'on a tellement l'habitude des louanges hyperboliques dans notre cher pays que la plume ne sait plus trouver les mots justes.

Un jour qu'il était appelé à faire en public l'éloge des fondateurs du séminaire, M. Cyrille Legaré, alors

Besserer.—1825 : J. Aubry. 1828 :—J. Holmes. 1831 :—M. Brien. 1832 :—Léon Gingras. 1834 : Louis Gingras. 1840 : L.-J. Casault. 1842 : E.-A. Taschereau. 1843 : E.-J. Horan. 1848 : S. Tassé et Chs. Trudelle. 1849 : M. Forgues. 1850 : F. Buteau. 1852 : M.-E. Methot. 1855 : C.-H. Laverdière. 1852 : O. Audet. 1859 : T.-E. Hamel, 1862 : Adolphe Legaré et C.-E. Legaré. 1863 : P. Roussel. 1864 : L.-N. Mainguy et Louis Beaudet. 1866 : Benj. Pâquet, Ls. Hon. Pâquet et Victor Legaré. De 1869 à 1877, c'est-à-dire, de notre temps. il n'y eut que trois agrégations : en 1869, M. L.-N. Bégin ; en 1876, M. J.-C. K. Laflamme ; en 1877, M. E. Marcoux.

l'un des cadets parmi les prêtres agrégés, (1) hésitait presque à entreprendre la tâche qu'on voulait lui confier de peur qu'on ne l'accusât d'être trop orgueilleux d'une famille à laquelle il touchait de si près. Puis se reprenant, il se comparait à un jeune patricien romain qui, avant de pénétrer à l'intérieur de la maison paternelle, s'arrête avec complaisance dans le vestibule où se dressent majestueusement les statues de ses ancêtres. "Celui-là, disait-il, n'a pas la présomption d'être grand parce qu'il descend de ces champions de l'antique valeur, mais il éprouve du plaisir à méditer leurs vertus et à s'incliner avec respect devant le souvenir de leur héroïsme."

C'est un peu ce double sentiment qui retient ou pousse tour à tour ma plume au moment où je touche de plus près aux hommes et aux choses de notre temps de séminaire.

Ce n'est pas parce que, mes condisciples et moi, nous avons eu le privilège d'avoir pour supérieurs ou directeurs les Taschereau, les Hamel, les Méthot, les Legaré ou les Beudet, que je voudrais donner ces derniers comme les modèles des éducateurs, et laisser croire que ceux qui ont reçu leurs leçons sont de meilleure formation que les générations qui ont suivi.

Il y a eu depuis, et il y aura encore, au séminaire et dans d'autres maisons, d'excellents professeurs. Et les couches futures se superposeront aux couches anciennes sans que la végétation luxuriante des hommes en soit en aucune sorte affectée.

Mais j'éprouve quelque fierté à dire que nos

(1) En 1863.

maîtres avaient vécu dans l'intimité des Demers, des Holmes, des Parant et des Casault, les régénérateurs de la race canadienne, qu'ils avaient été formés à leur école et qu'ils avaient recueilli de leurs lèvres mêmes les préceptes qu'ils nous enseignaient.

On se souvient sans doute du beau passage et de la belle expression de Sénèque peignant dans toute leur sève et leur jet vigoureux les premiers grands hommes encore voisins de l'origine des choses, et qui en avaient retenu je ne sais quel souffle divin : "... *Alti quiritus viros et, ut dicam, " Diis recentes.*"

Eh bien ! je serais presque tenté d'appliquer aux directeurs du séminaire que nous avons connus ces paroles de Sénèque. Ils étaient vraiment : *Diis recentes.*

Philippe, roi de Macédoine, ne remerciait pas tant les dieux de lui avoir donné un fils que de l'avoir fait naître du temps d'Aristote.

C'est ainsi qu'en voulant parler de nos anciens directeurs, j'ai bien loin de moi la pensée de me redresser orgueilleusement et de dire avec le psalmiste : *Non fecit taliter omni nationi.* Je me réjouis tout simplement que la chance heureuse ait voulu que nous fussions élèves de leur temps. Il me semble qu'avec eux nous jouissions aussi de la bonne compagnie des anciens qui avaient autrefois peuplé et illustré le séminaire, qu'il restait dans leurs âmes quelque chose des âmes répandues le long de la route de deux siècles.

On ne passe pas impunément près de tels hommes. Il se dégage d'eux je ne sais quelle électricité

qui entretient l'âme dans un état de vaillance.

* * *

Voilà tantôt quarante ans que j'eus la première vision du bon abbé Méthot qui était supérieur du séminaire en 1867, et cependant la rétine de mon œil a gardé la parfaite empreinte de ses traits. Il y a des images qui, vues une fois, ne s'effacent plus de la mémoire tant le pittoresque des lignes en est frappant. Quelle tête originale et propre à tenter le burin d'un caricaturiste, il possédait ce bon abbé Méthot ! Nos condisciples de la classe de dessin aimaient à l'ébaucher cette tête. En deux coups de crayon, de profil ou de face, nous la reconnaissons toujours. En essayerai-je la description ? on pourrait peut être la croire empruntée aux fusins fantastiques des personnages de Balzac ou de Marmette. Et à quoi servirait ce portrait, bon tout au plus à un signalement de passeport ? Si M. Méthot était marqué de la petite vérole, si son front fuyait vers un crâne dénudé qui se terminait en forme de mître, si sa lèvre était trop grosse et son nez trop accentué, est-ce que ces défauts de nature enlevaient de la beauté et du charme à ses deux petits yeux noirs, abrités derrière des lunettes, qui vous perçaient comme d'un trait et lisaient jusqu'au fond de votre cœur ? On a dit que les yeux étaient les deux fenêtres de l'âme. Il y a quelque chose de vrai dans ce rapprochement osé. Les yeux de M. Méthot reflétaient sa haute et belle intelligence. Et l'on oubliait en les regardant la laide figure qui les enchâssait.

M. Méthot sortait de bonne souche. Il appartenait à une famille dont les membres après avoir fait fortune dans le commerce s'étaient retirés à la campagne pour y mener la vie châtelaine.

L'enfant élevé dans ce milieu particulier, devenu prêtre, se sentait encore de cette première formation, et il en avait gardé un charme exquis. Une main habile—celle de l'abbé Bouchy—un prêtre français qui enseigna la rhétorique au séminaire—donna à son intelligence la touche dernière et développa chez lui des goûts qui devaient en faire l'un de nos meilleurs écrivains.

Professeur de rhétorique pendant quatorze ans et pendant dix ans préfet des études, M. Méthot forma à son tour la génération qui a donné une si grande poussée à notre littérature nationale à partir du milieu du siècle dernier. Il cultivait lui-même les lettres avec affection (1).

En 1860, M. Méthot visita une première fois l'Europe, en compagnie de l'un de ses cousins qui prit la soutane à Rome. C'était un pur voyage d'agrément, mais comme il était observateur, il en profita beaucoup. Les études qu'il fit alors sur place ont été consignées dans des notes dont plusieurs ont été publiées dans les journaux ou les revues, le plus souvent sous le couvert de pseudonymes.

En 1866, il traversait de nouveau la mer. Cette fois, au lieu de visiter les différents pays comme il avait fait six ans auparavant, il passa une année

(1) A lire de M. Méthot : *La terre et l'univers, lettre amicale à un pessimiste*. Québec, 46 pp ; *Eloge de Pic IX*, prononcé à l'Université Laval, le 29 juin 1868. Québec, 30 pp-in-12.

entière à Louvain, où il suivit les cours de théologie de la célèbre université de cette ville.

C'est au retour de ce deuxième voyage qu'il fut élu supérieur du séminaire, charge qu'il devait remplir à trois reprises différentes. D'un caractère timide, M. Méthot n'était pas un de ces hommes qui jouent un rôle à l'emporte-pièce dans les situations difficiles ; mais il avait des talents variés qui lui ont permis de fournir une carrière utile pendant près d'un demi-siècle qu'il a passé au séminaire.

M. Méthot n'était pas un orateur. Cependant, comme il avait beaucoup d'esprit, on recherchait sa conversation toujours agréable et marquée du bon trait. Il savait attirer et plaire par un je ne sais quoi d'imprévu et d'original. Il fallait le piquer un peu, secouer sa timidité de nature, mais une fois lancé sur la piste—et quelques uns en avaient le don particulier—il poussait la meute et donnait bonne chasse. Ses conférences soignées, stylées, sentant le grand règne, étaient recherchées, on s'y rendait comme à un régal. Les études qu'il publia plus tard, après notre sortie, dans le *Canada français*, furent remarquées. Jamais nous ne le vîmes improviser. On eut dit qu'il doutait de lui. Aussi, écrivait-il les moindres avis qu'il avait à donner, même aux tout petits élèves.

Et ces avis avaient toujours une tournure élégante, une forme gracieuse. C'était presque un plaisir d'entendre lire ses réprimandes, quand, par hasard, il lui arrivait d'en donner, car M. Méthot était la douceur même. Il écoutait patiemment les plaintes et les doléances des élèves, s'en laissait émouvoir et la

punition projetée s'arrêtait hésitante sur le bout de ses lèvres sans jamais les franchir. Ah ! le bon cœur, et comme sa main était généreuse et donnante !

Une souscription était-elle lancée parmi les élèves pour l'achat d'un jouet quelconque, pour les préparatifs d'une fête ou un voyage en expectative, il laissait faire et dire, puis donnait triple obole ou comblait invariablement les découverts à même sa bourse privée.

M. Méthot était peu ambitieux de sa nature. Il ne recherchait ni la gloire, ni les honneurs. Il laissait volontiers critiquer en sa présence ses productions littéraires, les supprimait même au besoin, si elles contenaient quelques avancés qui eussent pu donner prise à quelques malentendus. On raconte à ce propos des choses très amusantes.

Lorsque, longtemps après notre départ, Sa Sainteté Léon XIII voulut faire une cour de prélats au cardinal Taschereau, M. Méthot, qui était alors le vétéran du séminaire, se trouva tout désigné pour en faire partie. Il fut très sensible à cette nomination de prélat domestique, mais ces honneurs si mérités ne le rendirent ni plus hautain, ni moins aimable. Ses jeunes collègues, qui l'entouraient de beaucoup d'égards et de considération, furent la consolation de ses dernières années jusqu'à ce que la mort vint le trouver dans la soixante-et-sixième année de sa vie (1).

* * *

M. Taschereau, premier assistant du supérieur, était quand je le connus, vigoureux et trapu. Il

(1) M. Méthot est mort le 6 mai 1892.

n'avait pas encore dépassé la cinquantaine. Son visage n'était pas celui d'un observateur superficiel de la vie. Il était grave, sévère, empreint d'une douceur réfléchie et d'une mâle bonté. La brièveté de sa phrase et le laconisme de ses commandements nous rendaient fiévreux. Son apparence impassible en imposait. Aux élèves qu'il aimait comme ses enfants, il ne pouvait rien marquer de plus, c'était sa nature. Si parfois son front se déridait, et s'il déserrait les lèvres, combien un mot de lui était précieux.

On sait que le cardinal Perraud, évêque d'Autun, avait une tenue très réservée, presque froide ; peu de gestes ; un visage d'ascète, c'est ce qui frappait d'abord en lui. On conte que, dans son palais d'Autun, un personnage voulut un jour lui " faire une visite." L'évêque le reçut, lui désigna un siège de la main... et attendit. Le visiteur qui n'était là " que pour faire une visite ", n'ayant rien d'important à dire, attendait également que l'évêque entamât la conversation. De cette attente réciproque ne tarda pas à naître une gêne qui, d'instinct, fut rompue par la séparation....

Voilà un trait qui convient parfaitement au caractère de M. Taschereau. Certes, ce n'est pas lui qui perdait une minute à causer de la pluie et du beau temps.

Ce prêtre, d'ordinaire si peu loquace, aimait cependant à assister aux récréations des élèves. Le simple fait de le voir prendre quelque intérêt à nos jeux, jeter un sourire ou un regard rapide, renvoyer une balle ou ramasser une bille perdue, nous enchantait et nous nous considérons honorés. Aux yeux

de M. Taschereau un élève qui venait de la Beauce, son pays d'origine, possédait une vertu particulière. Il l'interrogeait longuement sur sa famille, sur sa paroisse, aimait à rappeler ses souvenirs et se glorifiait de compter parmi les *jarrets noirs*, sobriquet que l'on appliquait dans le temps aux Beaucerons. Alors, c'était un tout autre homme qu'on avait devant soi.

Tout petits élèves, nous avons le pressentiment que M. Taschereau serait appelé un jour à jouer un grand rôle. Les membres de cette famille ont toujours suivi une marche si ascendante dans notre pays, que déjà dans notre entourage, on se complaisait à marquer les progrès de sa carrière et à en indiquer les étapes. Mais qui aurait supposé alors qu'il pût atteindre au chapeau cardinalice ?

M. Taschereau était le premier prêtre canadien que l'on avait vu aller prendre à Rome ses degrés de théologie à l'université de la Sapience (1). Il était demeuré longtemps dans la ville éternelle, et il y avait connu d'illustres personnages. On nous racontait même que dom Guéranger avait voulu l'enrôler dans l'ordre des Bénédictins et qu'il lui avait prédit un brillant avenir. Nous savions qu'il avait été le disciple bien-aimé de M. Casault, le fondateur de l'université, le confident de ses pensées ; enfin, on le disait de famille illustre, riche, savant théologien. Tout ce passé l'entourait déjà d'une si grande auréole que nous n'en parlions toujours qu'avec des termes du plus grand respect [2].

(1) Août 1854.

(2) A lire : *Le premier cardinal canadien*, par Mgr T.-E. Hamel. Québec, 1886, 302 p. in-8.

* * *

Mgr Hamel, quand nous le connûmes, était dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent. Egalement apte à toutes les tâches, il nous étonnait par sa puissance de travail, la lucidité de sa parole et la hauteur de ses vues. Avait-il le don d'ubiquité? Nous le rencontrions partout. Il pouvait aussi bien enseigner à la fois la physique, les mathématiques, la minéralogie, l'astronomie, la philosophie, le chant, le dessin, la musique. Il semble qu'il possédait la connaissance de toutes choses.

Comme il avait étudié les sciences à Paris et qu'il était licencié de l'Université de cette ville [1] on se plaisait à le donner comme un des plus forts physiiciens du pays, mais je crois bien qu'il n'avait pas de côté faible en aucun genre. Je l'ai entendu, depuis ma sortie, causer d'architecture, de peinture, de bibliographie, d'histoire et de sociologie avec une égale supériorité. Telle note laconique, écrite de sa grosse écriture aussi ferme aujourd'hui qu'il y a trente ans, m'a valu plus de lumières que celles que j'aurais recueillies après des heures de recherches.

Travailleur infatigable, M. Hamel ne perdait pas un instant. Un jour que nous voyagions ensemble, il me racontait qu'il s'était imaginé, afin de ne pas nuire à sa tâche réglementaire quodidienne, de ménager cinq minutes avant chaque repas du midi, et qu'il avait pu de la sorte mener à bonne fin un volumineux catalogue.

C'est une chose affreuse que le temps qu'on perd,

(1) 1853.

disait-il encore : on ne devrait pas perdre une minute : la plus grande dépense qu'on puisse faire est celle du temps.

Cet homme si absorbé, si fort, si sévère en apparence, aux ordres un peu brusques et cassants, cette machine à penser et à organiser était sensible comme un enfant. La sincérité un peu rude de ses opinions n'enlevait rien à la délicatesse de ses sentiments et de ses paroles. Il y a de ces natures à l'air fruste mais à l'épiderme sensible qu'il ne faut pas toucher longtemps pour y découvrir des trésors de bienveillance et de bonté.

M. Hamel fut élu supérieur du séminaire en 1871, après que M. Taschereau eut été nommé au siège archiépiscopal de Québec, et il devait exercer cette charge jusqu'à la fin de nos études, et longtemps encore après notre départ.

Et quel supérieurat tourmenté !

Sous son règne, le séminaire fut accusé de paganisme, de gallicanisme, de libéralisme, et je crois même qu'on l'a soupçonné—lui supérieur—d'être affilié aux loges maçonniques. Je n'exagère rien. Je fournirai mes preuves quand le temps viendra. Sous son règne encore, il eut à subir les plus violentes polémiques de presse, à répondre à la fois dans les journaux, devant les congrégations romaines, devant son évêque. Je l'ai entendu plaider devant nos comités du parlement avec la même vigueur que devant les conseils universitaires, se défendre par la parole et par la plume, rédiger de volumineux mémoires, puis traverser l'Océan pour porter jusqu'aux pieds du Saint-Père

ses respectueuses protestations (1).

Ceux qui écriront plus tard l'histoire du mouvement des idées dans notre petite province auront peine à croire qu'un seul homme ait pu suffire à tant de tâches à la fois. Toujours sur la brèche, M. Hamel savait faire face à tous les assaillants, et qu'ils frappassent d'en haut ou d'en bas, la riposte était bonne et portée à point.

Aujourd'hui que ces anciennes dissensions paraissent bien assoupies, tous rendront au moins au vieux et vaillant lutteur le témoignage qu'il ne sortit pas amoindri du combat, et qu'il sut, malgré tout, acquérir l'admiration de ses adversaires eux-mêmes.

Ce que je ne puis comprendre, maintenant, c'est que M. Hamel ait pu, au milieu de tous ces démêlés et de ces complications, continuer à diriger l'œuvre du séminaire, remplir les devoirs de sa charge, n'en négliger aucun détail, se donner même des surcroits de travail, s'intéresser à tous ses élèves, le plus petit comme le plus grand, assister aux examens, prendre part aux récréations, enfin agir dans les affaires intimes de la maison, comme si la tempête ne faisait pas violence au dehors et ne menaçait pas de renverser l'édifice. Disons qu'il avait une trempe de caractère qui n'était pas de l'ordinaire et qu'il ne se taille pas tous les jours des hommes de cette carrure.

Ah ! si, nous les petits, nous avions pu saisir tout ce qui s'agitait au dehors et en dessous, en ces époques de tourmente, comme nous aurions pardonné volontier à notre supérieur ses regards sévères et ses mouve-

(1) Cf. 1881. Plaidoyers de MM. Hamel et Lacoste, devant le comité des bills privés en faveur de l'université Laval. 138 p. in 8.

ments d'impatience, si tôt réprimés. Mais tel qu'il était, nous l'aimions. Et nous avions en lui si grande confiance, nous étions si persuadés que personne ne pouvait l'égaliser ni en science, ni autrement, que nous nous laissions aller sous sa gouverne, contents de notre sort, tant une règle sévère est douce encore quand on la sait tenue par une main juste et digne.

Goethe et Lavater cherchaient autrefois dans les signes de l'écriture une révélation des caractères et des âmes. Aujourd'hui que cette science graphologique semble plus que jamais à la mode, je me demande ce que l'écriture de M. Hamel dira aux chercheurs de l'avenir. Si il est vrai qu'une écriture n'est jamais anonyme, ou du moins que si elle ne peut trahir le nom de celui qui l'a tracée, elle trahit ses instincts, ses goûts, son caractère, son intelligence, et qu'elle révèle le côté psychique de l'âme, j'ose hasarder un pronostic. J'ai sous les yeux plusieurs pièces manuscrites de mon ancien supérieur. Plus je les étudie et plus je les compare, il me semble que l'on devra juger plus tard que celui qui les écrivit avait une grande régularité d'habitudes, un esprit lucide et courant, la main qu'il faut pour tenir un gouvernail quand les brisants paraissent au loin et que le navire violemment ballotté est menacé d'être jeté à la côte. Je n'ai jamais vu, en effet, des lettres plus uniformes, plus nettes, mieux formées. Rien ne manque : ni les points sur les i, ni les barres sur les t, ni les accents, ni la ponctuation. Autres traits caractéristiques de l'homme : il ne laisse jamais une lettre sans réponse, fait savoir son opinion favorable ou non par le retour

du courrier, et dit carrément ce qu'il pense, comme si pour lui les termes ambigus ou les circonlocutions n'existaient pas (1).

Intelligence absolument remarquable et vaste, servie par une puissance de travail sans repos, M. Hamel était un fin lettré, un théologien érudit et un administrateur de premier ordre. Et, de plus, c'était un modeste à goûts ascétiques, un studieux pour lequel il n'était point de petites affaires, un saint prêtre selon le cœur de Dieu, prêt à tous les sacrifices et à toutes les énergies dans les postes d'avant-garde que la confiance de ses confrères lui assigna.

Jamais pilote ne sut gouverner d'une main plus sûre et plus ferme dans les tourmentes que le séminaire traversa.

*
* * *

Des trois frères Légaré, que dirai-je ?

Nous les appelions familièrement : *Monsieur Adolphe, Monsieur Cyrille, Monsieur Victor*, tout comme dans une dynastie, on supprime les noms de famille pour ne s'en tenir qu'aux prénoms.

Monsieur Adolphe, l'ainé des trois, homme d'affaires, brasseur de chiffres, était procureur quand nous entrâmes, et il l'était encore quand nous sortîmes. Nous n'avions guères de relations avec lui, tout

(1) Je crois bien que si M. Hamel eut été appelé à rédiger une grammaire de la langue française, il en eut retranché la moitié de ce qu'on y lit d'ordinaire. A l'exemple de Boileau, il aimait à appeler un chat un chat et Rollet un fripon.

A ceux qui voudront mieux connaître la franchise et la verdeur de Mgr Hamel, je conseille de lire le discours qu'il prononça devant la société Royale du Canada, alors qu'il en était président en 1887. Voir *Mémoires* de cette société, vol. 5, p. XIV et seq.

absorbé qu'il était par l'administration des grandes propriétés du séminaire. C'est à peine si nous l'apercevions quelquefois, traversant la cour des petits enveloppé dans un vaste manteau, marchant toujours d'un pas rapide. Et pour faire les courses en ville, on sortait pour lui l'antique calèche du séminaire. L'apparition de ce véhicule d'un autre âge, trainé par un cheval étique, au grand perron de pierre, dominé par le cadran solaire, faisait toujours sensation.

Monsieur Cyrille avait le ton d'un gentilhomme de la vieille roche. Il nous charmait par son urbanité, la beauté de son langage, la pureté de sa diction, l'élégance de sa démarche, l'exquise distinction de ses manières et la grande aménité de son caractère. C'était un homme de doctrine et de modération. Son passé était fait pour inspirer toute confiance et gagner toutes les sympathies. Il démontra après notre départ qu'il pouvait exercer son ministère dans les fonctions les plus diverses. Le cardinal Taschereau qui prisait très haut ses qualités l'éleva aux plus hauts degrés de la hiérarchie.

Bachelier ès lettres de l'Université de Paris, Monsieur Cyrille fut nommé professeur de rhétorique au séminaire en 1860, et il s'y distingua par l'éclat et la solidité de son enseignement. Tour à tour directeur du petit et du grand séminaire, puis professeur de théologie, il montra dans ces postes variés la sagesse et la fermeté de sa direction. Monsieur Cyrille quitta le séminaire en 1879 pour se consacrer au ministère. On sait comment il fut appelé au poste de vicaire-général du diocèse si longtemps occupé par

le regretté M. Cazeau—puis nommé protonotaire apostolique. Il mourut le 23 janvier 1890, à l'âge de 58 ans [1].

Monsieur Victor avait connu le monde, et il s'en souvenait sans le regretter, juste assez pour nous dégourdir, nous délurer, et nous apprendre à nous y présenter avec une tournure convenable. Il avait des façons de politesse qui n'étaient pas apprises, un accueil qui ne laissait personne indifférent. Il attirait par sa grâce, son caractère bon enfant, son humeur jovial. Pourtant, si bon qu'il fût, il ne passait jamais un manque de tenue, et il savait relever la faute d'un ton sec et mordant même devant tout le monde. Ce n'était ni un lettré, ni un passionné de l'étude comme son frère Cyrille ; il n'avait pas non plus le sérieux et la ténacité de caractère de son frère Adolphe. Mais si la grande réputation de ses deux aînés le reléguait un peu dans l'ombre, et poussait les élèves—car cet âge est sans pitié—à faire des comparaisons du plus au moins, il n'en est pas moins vrai de dire que comme directeur du petit séminaire Monsieur Victor rendit des services précieux.

En 1876, Monsieur Victor partit du séminaire, auquel il était agrégé depuis dix ans, pour devenir curé de Saint-Jean Chrysostôme, dans le comté de Lévis. Il y mourut en 1898, à l'âge de 62 ans, pleuré et regretté de tout le monde. Il y donna pendant vingt deux ans les plus beaux exemples de vertu et de candeur, sans que jamais un seul nuage vint abs-

(1) Voir son éloge funèbre prononcé par Mgr Hamel, dans la basilique de Québec, le 25 janvier 1890.

curcir l'horizon serein d'un ciel toujours pur [1].

Monsieur Adolphe laissa la procure du séminaire en 1879, après dix sept ans d'exercice, et fut nommé curé de Saint-Denis de Kamouraska. L'année suivante, il alla à Sainte Croix de Lotbinière, puis en 1884 à Beauport où il est décédé.

* * *

L'abbé Louis Beudet, à la suite d'un cours d'études très brillant, avait été envoyé en 1853 à Paris pour y suivre les cours des Hautes-Etudes des Carmes.—Pendant six ans, il reçut les leçons des hommes les plus habiles dans la connaissance des langues et de la littérature. Revenu à Québec en 1859, il fut immédiatement nommé professeur de Belles-Lettres, charge qu'il exerça pendant dix ans, soit dans la classe de Troisième, soit dans celle de Seconde. C'est comme préfet des études [1869 à 1876] que nous l'avons connu.

Très soigneux de sa personne, portant toujours une soutane impeccable de coupe et reluisante de propreté, il me semble que je le vois encore descendant le grand perron de pierre, caressant du pouce et de l'index le couvercle de sa tabatière d'argent ou chassant d'un petit geste plein de grâce, la poudre de tabac accrochée aux perles de son rabat.

C'était un causeur aimable et intéressant, avec lequel on apprenait toujours quelque chose. Il avait un goût littéraire très pur et très sûr. Dans son style, sa phrase parlée ou écrite, tout était classique. On

(1) Voir *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. 5, p. 45.

voyait qu'il avait été exercé et formé à l'école des grands maîtres. Tous les beaux arts l'attiraient mais particulièrement la peinture, le dessin et l'architecture, et il en parlait d'une manière exquise.

M. Beudet aimait aussi l'étude de l'histoire de notre pays et de tout ce qui touche à ses origines. Patient dans ses études et ses recherches, il visait en tout à la perfection. Il se passionnait pour la vérification d'une date, pour l'orthographe d'un nom, pour la localisation du site d'une bourgade ou d'un édifice [1].

Nul mieux que lui ne connaissait la géographie du Canada. Il indiquait avec précision les vallées, les rivières, les lacs, les montagnes et tous les défilés par lesquels un chemin de fer ou un canal pouvait passer. Il a tracé sur la carte tous les chemins de fer qui se construiront dans la suite des temps [2].

Ses rapports sur les concours de poésie, ses leçons publiques sur la littérature grecque ont mis spécialement en relief les qualités d'écrivain de M. Beudet.

Le séminaire, voulant donner une nouvelle impulsion à notre littérature, avait inauguré en 1866 des concours de poésie ou d'éloquence. C'est alors que nous eûmes, tout jeunes élèves, la chance heureuse d'assister à plusieurs de ces joûtes qui sont restées mémorables et nous firent connaître, pour la première

(1) Un petit opuscule qu'il publia en 1887 : *Recensement de la ville de Québec pour 1716*, donne une idée de sa manière.

(2) M. Beudet excellait dans les calembourgs et les bons mots. On en cite de lui qui sont abracadabrants. Il était de tradition de notre temps de s'extasier devant l'esprit de M. Beudet, et de s'amuser des distractions de M. Joseph Aubry, un ancien prêtre du séminaire.

fois, les jeunes écrivains de notre pays devenus célèbres depuis, au moins dans notre région. Nous étions de ceux qui applaudirent les premiers lauréats proclamés en 1867 : Pamphile Lemay, Louis Fiset, Routhier, Eustache Prud'homme. C'était, cette fois là, un poème sur *La découverte du Canada* qui fut couronné. L'année suivante, nous entendîmes réciter *Les Martyrs de la foi au Canada*, de Prudhomme, puis un *Hymne pour la fête nationale des Canadiens Français*, de Pamphile Lemay. Plus tard, alors que nous étions déjà en seconde ou en rhétorique, nous connûmes Léon Lorrain, qui vint nous dire *La vieille chapelle solitaire*, Chapman, l'abbé Caron, Onésime Fortier, Wiallard.

Les abbés Méthot, Legaré et Beudet, à qui leurs études spéciales donnaient alors une grande autorité en matière de littérature, étaient chargés d'examiner et d'apprécier ces pièces de poésie mises au concours et de faire rapport. On aurait dit les secrétaires perpétuels de cette Académie provisoire, et nous les écoutions avec autant de joie que nous lisons maintenant les éloges de Fontenelle, les compte-rendus de Camille Doucet ou les critiques savantes de Brunetière ou de Gaston Boissier. (1)

* * *

Les deux abbés Pâquet—Benjamin et Louis, comme nous disons irrévérencieusement dans l'intimité—étaient revenus depuis un an à peine du collège romain où étudiait encore le future archevêque Bégin lorsque les vétérans de notre classe entrèrent au

(1) L'abbé Louis Beudet est mort le 21 mai 1891.

séminaire. Ils furent les premiers d'une dynastie de théologiens et de prêcheurs dont la renommée n'a fait depuis qu'augmenter. Nous fûmes peu en contact avec eux, car chargés, dès leur arrivée, des chaires de la faculté de théologie, ils donnaient tout leur temps au grand séminaire. Ce n'est qu'en 1879 que M. Benjamin Pâquet fut nommé procureur et nous étions déjà pour la plupart lancés sur les chemins de la vie. Nous n'en avons pas moins gardé le souvenir très vif de leur parole si claire et si facile (1).

Nous ne connûmes que très peu aussi l'abbé Ovide Brunet qui passait pour un des meilleurs botanistes de son temps et dont la réputation s'étendait jusqu'en Europe. C'est en 1870, alors que nous étions en cinquième, qu'il publia ses *Eléments de Botanique et de Physiologie végétale*. Depuis, la maladie vint l'assaillir : il dut voyager presque sans relâche pour tromper les ennuis de ses souffrances, et il nous revint enfin en 1876, alors que la mort eut raison de lui (2).

A côté de l'abbé Brunet, travaillait un prêtre infatigable, qui devait prendre lui aussi une très large place dans les rangs de nos savants canadiens : c'est l'abbé C.-H. Laverdière. Dès 1858, il avait publié une édition des *Relations des Jésuites*, et l'on venait le consulter de toutes parts sur l'histoire du Canada

(1) Voir l'éloge de Mgr Benjamin Pâquet par Mgr J.-C.-K. Laflamme dans le *Courrier du Canada* du 20 juin 1900.

(2) Il mourut le 2 octobre 1876, et fut inhumé dans les caveaux de la chapelle du séminaire. M. Octave Audet, agrégé au séminaire en 1852, fut nommé chapelain au couvent de Sillery en 1870, et nous n'eumes pas non plus l'occasion d'être beaucoup en contact avec lui.

sur laquelle peu d'hommes ont été aussi bien renseignés qu'il l'était.

La science d'un homme se connaît par sa patience a dit le sage. *Doctrina viri per patientiam noscitur.* Laverdière unissait une âme très bien douée à une patience inaltérable, et il mit l'une et l'autre au service de la science.

Je viens de parler des trois volumes compacts des *Relations des Jésuites* dont il fut l'éditeur dix ans à peine après sa sortie des classes, mais que d'autres ouvrages il a publié encore ! Son édition des *Oeuvres de Champlain*, précédée d'une préface et d'une biographie, est un monument impérissable élevé à la gloire du fondateur de Québec.

Que dire de la série de ses livres de chant : *Le chansonnier des collèges, Les cantiques à l'usage des maisons d'éducation, Les chants liturgiques, Le graduel, Le vespéral, La semaine sainte* et enfin le dernier de tous le *Paroissien noté*, écrit dans le but de populariser les chants d'église et que la mort ne lui permit pas de terminer.

En 1866, le grand historien Ferland meurt, laissant son oeuvre inachevée. Ses manuscrits et ses notes tombent entre les mains pieuses de Laverdière, et c'est sous les yeux de ce dernier que se fait la publication du deuxième volume du meilleur cours d'histoire que nous possédions.

Les anciens nous racontaient comment Ferland était bon et simple de manières. "On voyait, disaient-ils, se refléter sur son visage la candeur, la sérénité inaltérable de l'âme. Son esprit curieux et inquisi-

teur avait une si grande force de pénétration qu'à travers les ténèbres épaisses du passé, il savait découvrir les faits jusque dans les moindres circonstances."

Ce portrait pourrait s'appliquer de toutes pièces à Laverdière. Lui, aussi, était un clairvoyant. Il n'avait pas la grande facilité de parole, ni l'abondance de style, ni l'envolée de Ferland ; son *Histoire du Canada*, à l'usage des maisons d'éducation, par exemple, est un peu indigeste et peut-être confusément distribuée, mais que de grandes et puissantes qualités d'érudit il possédait. Il avait l'instinct et le flair du chercheur.

Un jour, l'abbé Laverdière se mit en tête de retrouver la chapelle que Champlain avait bâtie et dédiée à Notre-Dame de Recouvrance. D'ailleurs, aucunes données précises ; mais, d'après l'abbé, les précieuses ruines devaient exister entre le presbytère et la cathédrale de Québec. Alors prenant son compas et son crayon, il esquisse un plan de la ville, telle qu'elle était en 1634, plan perdu depuis longtemps, mais qu'il refit d'après les anciens actes de concession, et un beau matin, la soutane retroussée, le pic à la main, l'abbé Laverdière ouvrait bravement la tranchée en arrière de la cathédrale faisant voler roches et poussière de droite, de gauche, et répondant flegmatiquement à ceux qui riaient de lui.

—Le mur est là, et il doit aller tomber près du maître autel de la cathédrale. Soudain le fer grince sur la pierre : une étincelle jaillit, et l'abbé tout en sueur, passe sur son front un foulard à larges carreaux, et jette un regard de joie sur ceux qui l'entouraient.

Notre-Dame de Recouvrance venait d'être retrouvée !

C'est ainsi que Laverdière découvrit encore les ruines de la première résidence des Jésuites à Sillery et les restes du père Ennemond Massé. Il ne fut pas aussi heureux dans ses recherches pour localiser le tombeau de Champlain. Mais, si cette fois, sa sagacité ordinaire lui fit défaut, rejetons-en toute la faute sur l'abbé Casgrain. Ce dernier, rêveur plein d'enthousiasme, entraîna l'archéologue sur une piste fautive. Mieux aguerri contre le poète, Laverdière eut été le premier plus tard à réparer son erreur si Dieu lui eut prêté vie, car jamais savant ne fut moins prétentieux, jamais érudit ne poussa plus loin le scrupule de l'exactitude.

On sait comment il fit détruire toute une forme de son édition des *Œuvres de Champlain* parce qu'un typographe négligent avait oublié de retrancher une virgule d'un texte cent fois corrigé.

Pour éclaircir une question historique, un fait, une date, la véritable orthographe d'un mot, les heures ne comptaient plus pour Laverdière. Une seule note mise au bas d'une page des *Oeuvres de Champlain* lui prit quelquefois une journée de travail. L'imprimeur Côté qui édita les *Relations des Jésuites* racontait que pendant des années Laverdière consacra ses loisirs à la lecture des épreuves. Afin de rétablir l'ancien texte dans toute sa rigueur, il alla jusqu'à reproduire fidèlement les fautes mêmes des vieilles éditions.

Quelquefois, ses amis auraient voulu hâter sa sage lenteur. Mais, il leur répondait comme le poète :

Mes lecteurs ne s'informeront pas des instants que mes oeuvres m'auront coûtés, mais ils apprécieront leur valeur.

Laverdière avait une véritable passion pour tout ce qui pouvait le rapprocher des origines de notre histoire. Cartier, Champlain, tous les fondateurs, étaient les hommes de sa prédilection. Il aurait voulu les suivre pas à pas, peser chacune de leurs paroles, se faire leur contemporain.

Il arrive assez souvent dans les collèges, lorsqu'un élève excelle dans une spécialité ou deux, qu'il s'en contente généralement : l'un fait bien les vers latins, l'autre a d'ordinaire le prix de thème grec : celui-ci est connu pour ses excellentes compositions littéraires. Ce n'est pas cela cependant qu'il faut. Chacun doit espérer vers un idéal de perfection générale. Nous avons tort de nous renfermer dans le cadre étroit d'une spécialité. On doit se proposer, si non d'exceller en tout, au moins d'être capable, à un moment donné, de bien remplir une tâche quelconque.

C'est ce que Laverdière s'était proposé dès ses jeunes années. Aussi, tout absorbé qu'il fût par ses recherches d'histoire, il y avait une telle variété dans ses aptitudes que l'on put lui confier tour à tour la charge de professeur de mathématiques, de physique, de chimie, de troisième et de seconde. Il enseigna l'histoire en même temps que la musique vocale et instrumentale. Son amour des livres lui fit accepter la charge de bibliothécaire de l'université, mais cela ne l'empêcha pas de diriger la classe de dessin. Les sciences, les arts, les lettres, tout lui était familier.

Sur nous, les petits, il exerçait un prestige singulier.

Quand nous le voyions venir par les longs corridors, nous nous poussions du coude et nous disions : voilà Monsieur Laverdière. Et nous ne savions trop quel sentiment nous agitait ? Sans être en contact particulier avec les élèves, il tenait à nous par toutes les fibres. C'est dans ses livres que nous apprenions l'histoire du Canada, les chansons de marche et les chants liturgiques. C'est à lui que nous avons recours pour corriger les premières ébauches de nos dessins ou pour réparer les instruments de musique défectueux. Et puis, on nous racontait tant de choses sur son compte. Ne passait-il pas pour un marin expérimenté ? N'avait-il pas un yacht à nul autre pareil qui remportait les premiers prix dans les courses nautiques ? On ne savait jamais le jour où il ne découvrirait pas quelques merveilles du passé. Nous le croyions capable de tout entreprendre.

A Saint-Joachim, où il passait toujours la grande vacance, les élèves l'adoraient. Bon, affectueux, familier avec tous, il s'ingéniait à trouver des amusements nouveaux. C'est lui qui perça à travers le cap Tourmente des sentiers qui permirent de gravir jusque sur la cime sans trop de fatigue. Et il nous enseigna alors la manière de faire cuire des pommes de terre.

C'est celle dont on se sert au désert pour faire rôtir les cochons de lait. Il faisait en terre un trou de deux pieds carrés environ, qu'il tapissait avec soin de pierres lavées dans le ruisseau voisin ; il emplissait cette fosse de braise ardente et attendait qu'elle

se fut transformée en un véritable four ; puis il la vidait, étendait sur le fonds un lit de feuilles mortes, sur ce lit les pommes de terre, sur ces dernières un nouveau lit de feuilles et sur les feuilles de grosses mottes de gazon.

Dans une demie-heure, nos pommes de terre étaient cuites.

Robuste de corps et d'une santé apparemment inébranlable, Laverdière mourut tout jeune, à l'âge de 47 ans, après dix-huit heures de maladie. C'était le 11 mars 1873, à quatre heures et demie du matin, et je me souviens encore comme si c'était hier de l'impression que cette mort soudaine créa au milieu de nous lorsque nous en apprimes la lugubre nouvelle au dortoir à notre réveil. Il n'y eut ce jour là ni jeux, ni amusements. La mort avait frappé sur chacun de nous un coup cruel.

Le cadavre fut exposé en chapelle ardente pendant trois jours dans la chambre du supérieur, qui était alors en Europe. Des ecclésiastiques, continuellement occupés à réciter l'office, se relevaient d'heure en heure. C'était la veillée des morts.

Le 13 mars, à cinq heures du soir, eut lieu la levée du corps. A travers les longs corridors, on vit s'avancer la procession des prêtres en surplis, suivis des élèves, tous récitant des psaumes.

Oh ! le triste et lugubre défilé ! Laverdière en habits sacerdotaux, la barette sur la tête, était à demi-incliné sur un lit de parade que supportaient sur leurs épaules, quatre de ses confrères. Il me semble encore voir, dans la demie-obscurité du soir, la tête basanée

du mort, les mains jointes sur la poitrine, serrant le crucifix et le chapelet, puis la chasuble violette et l'aube blanche.

Et, le lendemain, dans la chapelle toute tendue de noir, ce furent les solennelles funérailles où assistait tout ce que la ville comptait d'illustrations (1).

* * *

Parmi les prêtres que nous connûmes alors au séminaire, il y en a trois que ma mémoire groupe comme instinctivement autour du nom de Laverdière.

Le premier, Louis-François-Napoléon Mainguy, avait été nommé assistant-procureur en 1863 et il passa sa vie dans ces fonctions délicates. Très grand, extrêmement maigre, un peu bègue, il portait en lui une maladie qui avait transformé son tempérament physique et son caractère moral. Cette maladie l'avait rendu morose, mélancolique, constamment préoccupé de sa santé. Le physique réagit si promptement sur le moral.

Ce prêtre était l'expression vivante de la règle. On le citait comme un modèle d'exactitude dans les observances depuis son entrée au séminaire en 1848. C'est lui qui commença à classer et à mettre en ordre les pièces de la procure. Avec une patience de bénédictin, il voulut tout lire et analyser, puis traça le plan d'un grand index sur cartes mobiles. A sa mort, il y avait déjà 4500 de ces cartes méthodiquement distribuées.

(1) Voir la très belle notice nécrologique que Faucher de Saint-Maurice a publié en 1873.

Ancien professeur de mathématiques à Sainte-Thérèse, M. Mainguy possédait un talent remarquable pour les sciences exactes. C'est lui qui, en 1871, vérifia le fameux théorème qui consistait à réduire le cubage de tous les corps à une règle unique et qui passa au creuset d'un calcul exact et rigoureux, le tableau stéréométrique de Baillargé. Il donna à ce dernier la démonstration générale et la discussion de la formule. Baillargé reçut les honneurs et les décorations, mais Mainguy avait été le véritable démonstrateur.

Sic vos non vobis mellificatis, apes.

Epris du culte des souvenirs, Mainguy vivait pour ainsi dire en la compagnie des morts. Il fit les plus minutieuses recherches sur les caveaux de la chapelle du séminaire et les a consignées dans un manuscrit où la nécropole est décrite. C'est lui qui ouvrit l'allée des souvenirs près de la chapelle du Petit Cap et y planta les croix qui rappellent la mémoire des anciens prêtres de la maison. Il a laissé des notes précieuses sur Saint-Joachim où il aimait à séjourner en été. Uni par une étroite amitié à Laverdière dont il possédait les goûts et la même persévérance à la recherche de la vérité historique, il appela une des voies ardues qui conduisent à la cime du cap Tourmente du nom de Saint Charles, en mémoire de celui qui l'avait précédé dans la tombe.

M. Mainguy mourut le 23 mars 1878, à l'âge de 40 ans.

Louis-Onésime Gauthier enseignait l'histoire

depuis trois ans au séminaire, lorsqu'il fut ordonné prêtre en 1868.

Ami de cœur de Laverdière qui fut son guide, que de longues soirées ces deux hommes passèrent ensemble, discutant sur quelques points controversés, analysant les vieux documents, cherchant patiemment la solution d'un problème ! Alors, les heures s'écoulaient, et les deux savants étaient tout surpris d'entendre sonner minuit.

Gauthier a été un des meilleurs professeurs qui soit passé au séminaire. Il possédait une parole claire, précise, pure, élégante. Et comme il s'enthousiasmait au récit des grandes actions !

Quoique l'histoire fut son étude favorite, il avait la soif d'apprendre les langues sacrées et il les parlait avec une grande facilité. On nous racontait qu'il faisait tous les soirs ses prières en hébreu, et qu'il regrettait amèrement la disparition de la langue punique—cette belle langue, disait-il, dont il ne nous reste plus que quelques bribes conservées par Ennius. Les lauriers de Champollion l'empêchaient de dormir, et il commença l'étude des hiéroglyphes égyptiens.

D'une santé chancelante, excédé par le travail, il dût quitter le séminaire pour aller à Sillery, dont Mgr Persico était alors curé. Il mourut, curé de Saint-Lazare, en 1880, à l'âge peu avancé de 40 ans. Il avait déjà rendu des services signalés en publiant un abrégé d'histoire du Canada très estimé et une deuxième édition révisée de la géographie de Holmes. La mort l'empêcha de mettre la dernière main à une histoire ecclésiastique du Canada qu'il avait commencée.

L'extérieur sombre, le regard presque toujours fixé vers la terre, drapé dans les plis de son manteau, Adrien Papineau, qui enseigna la philosophie pendant près de dix ans (1866-1875), nous faisait l'effet de l'un de ces anciens stoïciens à l'âme fière et ferme. Il aimait à fréquenter nos cours de récréation, mais comme nous ne le voyions jamais sourire et parler bien rarement nous le jugions un peu misanthrope. Mais comme les apparences sont trompeuses et vaines. Il n'y avait pas un homme qui possédât un caractère plus aimable et qui eût une conversation aussi pleine de charmes. D'autres, peut être, eurent une pénétration d'esprit plus prompte, une élocution plus facile, mais il y en a eu peu qui possédassent aussi parfaitement que lui les matières qu'il était chargé d'enseigner. Sa mémoire tenace n'oubliait rien, et sa patience à toute épreuve lui permettait de poursuivre jusqu'au tréfonds, une recherche entreprise. Humble, érudit, studieux, il faisait part, comme en se jouant, des grandes connaissances qu'il avait amassées, et qu'il gardait en réserve comme dans un arsenal bien fourni.

¹ Sa santé délabrée lui fit rechercher, alors que nous étions en rhétorique, un vicariat à la campagne. Mais l'exercice du ministère ne lui alla pas et il revint à son cher séminaire en 1877. Déjà, le mal dont il mourut, la phtisie, l'avait marqué, et il passa les deux dernières années de sa vie aux archives où il se complut à continuer la tâche commencée par M. Mainguy. *L'Abeille* qui reparut alors, lui permit de publier des petites études philosophiques pleines de fines

allusions aux hommes et aux choses de son temps. Il se piqua de goût pour les vers, et lui, le silencieux, dont le front ne se déridait jamais, fit des poésies légères, chanta les us et les coutumes de la maison. Dans ces alexandrins si bien portants, dans ces tercets si biens tournés, qu'il signait d'ordinaire d'un nom de plume, (1) nous ne reconnaissons plus l'ancien philosophe austère. Mallebranche était disparu sous la défroque de Boileau. M. Papineau mourut à l'hôpital-général de Québec le 10 septembre 1880, à peine âgé de trente cinq ans, et c'est là que ses cendres reposent en attendant la résurrection.

* * *

Pour la plupart des individus, la première éducation est l'éducation maternelle. Mais l'enfant, trop soigneusement élevé par sa mère, garde souvent une retenue féminine qui lui nuit plus tard dans un monde où il faut beaucoup d'audace pour réussir. Celui qui a été naguères trop aimé, trop choyé, trop abrité, peut difficilement devenir un homme. Comme ils sont vrais ces vers du poète que je voudrais voir inscrits dans tous les foyers :

Mères, vous aimez trop ces pauvres petits hommes,
Qu'en souriant vous apaisez ;
A ces fils, qui seront faibles comme nous sommes,
Ne prodiguez pas vos baisers.

.....
Vous leurs faites un nid si chaud de vos caresses,
Toujours vous oubliant pour eux,
Que le cher souvenir des anciennes tendresses,
Les rendra plus tard malheureux.

Comme nous en avons connu de ces jeunes

(1) *Ad Nihil*, adaptation latine du prénom Adrien.

élèves que le ressouvenir des caresses passées rendait tristes et malheureux pendant leurs premières années de séminaire. Ils ne pouvaient se faire à cette vie nouvelle, loin des leurs et du nid qui les avait si chaudement abrités. La nostalgie les empoignait, quelques efforts qu'ils fissent pour lui échapper. Les maîtres essayaient bien de les distraire ou de les consoler, mais comment auraient-ils pu remplacer les caresses maternelles ?

Je lisais un jour dans Montaigne une parole bien significative : " Dè même, dit-il, que les pères cachent leur affection envers leurs enfants. " Entendez-vous : *cachent* ! " Ainsi nos maîtres se croyaient obligés bien souvent de cacher leur tendresse, " et pourquoi ? Montaigne nous le dit encore : " pour maintenir un honnête respect. " Quel mot profond ! C'est cette sage réserve qu'il faut, et c'est celle que l'on s'imposait au séminaire, même avec les tout petits.

Là, pas de mièvreries de couvent ! L'éducation mâlese faisait sentir même dans les petits compliments et les adresses des jours de fête. (1)

Nous avons heureusement de notre temps au séminaire un bon Samaritain qui remplaçait la mère absente et donnait aux petits les soins qui leur manquaient, je veux parler du bon père Baillargé.

M. Baillargé appartenait pour bien dire à l'autre siècle puisqu'il était né en 1798 et qu'il avait déjà 69

(1) Je n'oublierai jamais la scène d'un examen de fin d'année à une école de campagne où j'avais été appelé à présider comme maire. Un tout petit élève stylé par sa maîtresse s'avança sur le bord de l'estrade et me lut une adresse qui commençait par cette exclamation : *Un ange ici, mon Dieu ! ... Est-ce possible ! Salut ! maire vénéré !*

ans lorsque mes camarades commencèrent la septième. Il avait été le contemporain et le compagnon des Demers, des Holmes, des Parant et des Gingras, et il était le dernier survivant d'une génération éteinte déjà depuis longtemps.

Ordonné prêtre en 1823, il exerça d'abord le ministère dans les vicariats de Saint-Eustache, de Lorette, de Chambly et de Château-Richer. Ce fut pour lui trois années de martyre. Il croyait qu'on avait oublié dans son ordination une cérémonie dont l'omission rendait douteuse suivant lui sa promotion au sacerdoce. Il demanda avec instance à être déchargé du ministère et revint au séminaire où il n'exerça plus jamais aucunes fonctions sacerdotales. Nommé professeur de septième, il y enseigna pendant vingt et un ans. Presque tout le clergé et les hommes de profession lui avaient passé par les mains et jamais homme n'eut plus aimé de ses élèves. Pourtant, à ce que l'on rapporte, il savait user de la férule, sa fidèle *Charlotte* comme il l'appelait.

En 1848, il cessa de faire la classe et il devint économe en même temps qu'il était chargé du soin des malades. Il garda ce double emploi pendant dix-neuf ans, jusqu'en 1867, alors qu'il ne s'occupait plus que de l'infirmerie et de recevoir les prêtres étrangers de passage au séminaire. Le père Baillargé soignait ses malades avec une tendresse de mère. Il n'y a pas de bobos que la vertu de ses merveilleux cataplasmes ne put guérir. Que dire de ses tisanes de simples si savamment préparées ? Les maux de tête, les rhumes, les bourdonnements d'oreille ne

tenaient pas devant ses préparations. Ses gargarismes auraient fait fuir la diphtérie si elle eut osé dans le temps montrer sa gorge hideuse, mais nous ne la connaissions pas encore. Dans les cas graves, le bon père veillait son malade jour et nuit : il s'étendait à côté de lui sur un canapé et au moindre mouvement il était debout. Il passait ainsi des semaines entières sans se déshabiller. On raconte de lui des traits admirables.

Et quelle charité inépuisable il possédait ! c'est lui qui fonda l'œuvre des livres classiques en faveur des élèves pauvres. Il avait installé cette bibliothèque de prêt dans sa chambre, et il veillait lui-même à la distribution. Que d'élèves devenus aujourd'hui des hommes célèbres dans le monde lui ont dû de la sorte de pouvoir continuer leurs études !

Le bon père Baillargé ne sortait jamais de l'enceinte du séminaire. Il vivait au milieu de ses livres et de ses remèdes. Sa chambre était l'arche de Noé, c'est-à-dire que c'était à la fois, une cage, une étable, un nid, une ménagerie, une pharmacie.

Il y a des hommes qui ont le privilège d'être en intimité avec les bêtes. Souvenez-vous des poétiques légendes du moyen âge. Souvenez-vous de saint François d'Assise, qui appelait les hirondelles " mes sœurs " et que les oiseaux suivaient comme un ami. Le père Baillargé comprenait les bêtes, et elles le comprenaient. Il avait la langue de ces créatures qui ne parlent pas. C'est un privilège très rare.

Il y en a que de cruelles déceptions jettent dans la solitude, car la nature est une grande consolatrice.

Les hommes les ont blessés ; les bêtes les guérissent.

Chez le père Baillargé il n'y avait rien de tout cela cependant. L'amour des bêtes était pour lui une douce et saine passion.

Au printemps, lorsqu'une éblouissante trainée de lumière envahissait sa chambre et l'illuminait, tous les oiseaux de la voilière se mettaient à chanter : les chardonnerets, les serins, les merles.

Mais le père Baillargé ne donnait pas l'hospitalité qu'aux oiseaux. Il posséda tour à tour des rats blancs, un siffleux (marmotte), des écureuils, des cochons d'Inde. Tout cela faisait bon ménage ensemble.

Quelle joie c'était chez les petits, lorsqu'à la récréation du midi, nous voyions apparaître le bon père Baillargé sur le grand perron de pierre de la procure ! Nous ne nous soucions guères d'examiner sur sa soutane ce qu'il avait mangé la veille, mais ce que nous voulions voir, c'était le rat blanc, c'était la marmotte, c'était l'écureuil, chaudement blottis dans les vastes replis de sa robe. Et puis nous avions part à la collation de ces bêtes de choix : biscuits ou sucres d'orge. Les privilégiés faisaient cercle, et le bon apôtre qui avait la mémoire des noms et des figures rap-pelaient à celui-ci ou à celui-là, qu'il avait enseigné la grammaire à son père. Suivant l'usage des vieilles gens, M. Baillargé nous donnait des petits noms d'amitié. Quelquefois il avait la manie de chercher des ressemblances à la mode de Lavater, et c'est ainsi que quelques uns des nôtres devinrent *la Poulette, le Mulot, le Marcassin, les trois Lapins.*

A la saint François-Xavier, le jour de sa fête

patronale, M. Baillargé ne manquait jamais de faire une distribution générale de pommes fameuses chez les petits.

Le 9 novembre 1873, alors que nous étions en troisième, l'on fêta au séminaire le cinquantième anniversaire de l'ordination à la prêtrise de M. Baillargé. Après la classe du matin les grands et les petits allèrent lui présenter leurs hommages dans la salle de réception des prêtres étrangers, où s'amoncelaient sur les tables des pipes et des pots à tabac innombrables, cadeaux venus de toutes parts (1). Le lendemain, dimanche, il y eut grand dîner, salut de la saint Charles et *Te Deum* à la chapelle où M. Baillargé officia. Ce fut la seule fois que nous le vîmes revêtu de la chappe. Le soir, le bon père vint faire visite aux deux salles et il y eut grande réjouissance.

M. Baillargé mourut le 5 octobre 1880, à l'âge de 82 ans. Afin d'honorer sa mémoire, les petits firent placer son portrait dans leur salle de récréation.

* * *

Où sont ceux qui nous guidaient alors ? Dieu aurait-il donc maudit son peuple, qu'il n'y a plus de vieillards en Israël ?

Des dix-huit prêtres que nous avons connus à notre entrée au séminaire, en 1867, il n'y en reste plus qu'un seul au moment où j'écris ces lignes [1], et celui-là, c'est Mgr Thomas-Etienne Hamel.

(1) Ce même jour un cochon d'Inde que M. Baillargé hébergeait mit bas d'un petit, et ce fut considéré comme d'un bon présage.

(2) Juin 1906.—L'abbé L.-N. Bégin est devenu archevêque de Québec ; l'abbé Louis-Honoré Pâquet est chapelain chez les Franciscaines ; l'abbé Octave Audet passe sa vieillesse au chapelinat des Dames de Jésus-Marie à Sillery : tous les autres sont morts.

Il y a quelques années à peine, à le voir sous sa couronne de cheveux blancs, si droit et si vif, si alerte et si robuste, on se disait qu'il marchait allègrement vers son centenaire. Hélas ! ce vieil arbre si plein encore de racines vigoureuses et qui a vu dans sa vie tant de jeunes chênes renversés par la tempête, courbe lui aussi la tête. Déjà, depuis longtemps, il répétait sans doute cette phrase de la mère de Napoléon vivant retirée dans son palais du Borgo et apprenant la mort successive de ses enfants :

“ Ils meurent tous, moi seule je reste ; je suis comme un arbre qui perd ses feuilles. Faudra-t-il que je les enterre tous, après les avoir mis au monde, alors que je n'ai plus de larmes pour les pleurer ? La volonté de Dieu soit faite ! ”

Mais dans la retraite où il s'est confiné le survivant de tant d'événements n'est pas abandonné. Ses confrères dans le sacerdoce vont chaque jour se reconforter auprès de lui du spectacle toujours agréable qu'offre une intelligence de si vieille date animant de tous les pétilllements de la vie une si longue existence

* * *

Voilà, mes chers camarades, les prêtres qui étaient au séminaire en 1867 (1). C'est à eux qu'incomba la mission si délicate de guider notre ardente jeunesse. Ils possédaient les qualités nécessaires à l'accomplissement de cette tâche : la fermeté et la bienveillance,

(1) Je n'ai pas parlé dans ces souvenirs de l'abbé Pierre Roussel, parce qu'il fut en mission, soit au collège de Lévis, soit au pensionnat de l'Université, pendant toute notre vie de séminariste ; mais j'aurai l'occasion plus tard de dire de lui tout le bien que nous en pensions.

l'autorité et la bonhomie, enfin le prestige de talents personnels incontestés et qui s'imposaient au respect de tous. Comment ne serions-nous pas reconnaissant à ces maîtres qui se donnèrent des peines gratuites et infatigables à former notre esprit et nos cœurs ?

Nous nous sommes instruits en recueillant sans cesse dans nos âmes les leçons de ces hommes vertueux. Et si, parfois, au milieu de la contagion de la société où nous avons été obligés de vivre, nous nous sommes laissés entraîner au courant, n'est-il pas vrai que, pour calmer et pour adoucir notre pensée, nous nous sommes tournés bien souvent vers ces parfaits modèles de sagesse ?

Dans un livre tout récemment publié aux Etats-Unis, l'auteur qui a vécu longtemps au Canada, parlant du séminaire de Québec, dit ceci : " On peut mettre en doute si un système d'éducation adopté par les prêtres pour élever les enfants est propre à former des citoyens énergiques, indépendants, amoureux du progrès, mais il est sûr qu'il en fait des gentilhommes " (1).

Nous acceptons volontiers, dans cette observation, tout ce qu'il y a de flatteur pour nous. En fait d'élégance et de distinction, dans cet art des nuances, dans ce talent de tout dire qui est la science du monde, les prêtres avec lesquels nous avons vécu au séminaire étaient des maîtres, et la formation de leurs élèves a

(1) *Quebec in the 17th century*, par le docteur Douglas, publié à Cleveland, Ohio, par la compagnie Burrows Brothers. Voici le texte de la phrase : " Whether a system of education found by ecclesiastics and superintended by priests builds up boys into energetic, progressive, independent men may be questioned, but it must be admitted that it makes them gentlemanly. "

dû s'en ressentir quelque peu. Ce que nous avons retenu d'eux, c'était un charme d'indulgence, de connaissance des hommes, de finesse douce, d'enjouement attendri.

Mais l'auteur que je viens de citer a le tort de laisser croire que l'éducation donnée au séminaire ou l'entraînement ecclésiastique en général manque de virilité.

Sans cesse à l'affût des méthodes nouvelles, et au courant de ce qui se passe au dehors, les prêtres du séminaire ont toujours cherché à étendre et à relever les matières de l'enseignement. Ils n'affectent pas de repousser le progrès. Ce ne sont pas eux non plus qui cherchent à comprimer la volonté de leurs élèves ou à leur faire abdiquer toute initiative. Comme ceux qui les ont devancé dans la carrière, ils se donnent plus que jamais aux jeunes gens que la Providence leur confie. Ils travaillent à bien mériter de la société en lui formant de bons citoyens, en cherchant à faire chanter dans l'âme de tous leurs élèves la voix du devoir plus haut que celle des plaisirs. " Nous voulons qu'ils nous quittent, disait un jour Mgr Mathieu, avec quelque chose de plus qu'un parchemin, avec une intelligence ornée de connaissances, avec un cœur pur, avec un caractère fièrement trempé, avec tout ce qu'il faut pour qu'ils puissent plus tard donner l'exemple de toutes les vertus aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée. "

Nous ne pouvons exiger, ni plus, ni mieux.

* * *

L'écrivain Charles Nodier, visitant un jour

le fameux collègue Wolsey, à Oxford, raconte qu'il trouva le réfectoire des élèves orné d'une décoration fort bien entendue. " C'est, dit-il, une suite de portraits des hommes célèbres que cette école a produits. Quelques uns d'entre eux sont admirablement peints par Reynold et les plus habiles de ses rivaux ; mais le sentiment général qui résulte de l'aspect de ce congrès de sages et de savants se passerait même des enchantements du pinceau. Quelle idée de son avenir, quelle noble émulation, quelle juste ambition de gloire doivent s'éveiller dans le cœur de l'étudiant, qui voit présider aux moindres actions de sa vie privée cet auguste sénat des patriarches de la science ? Le naturaliste salue en entrant les traits vénérables de Dillen, et le juriste, qui a passé la nuit à méditer sur les lois, élève jusqu'au profond Blakstone un regard d'admiration qui menace peut-être cette haute renommée d'une rivalité à venir. Ces jeunes gens s'accoutument à vivre parmi leurs modèles comme si la nature les leur avait laissés vivants, et, quand ils parviennent à augmenter de quelques acquisitions nouvelles l'immense domaine qui leur a été légué, ils ne méconnaissent pas la main protectrice qui leur prêta un fil dans le labyrinthe et une lumière dans les ténèbres. " (1)

Voilà comment, s'il est permis d'exprimer un vœu, je voudrais voir pratiquer l'éducation dans nos collèges. Quels noms le séminaire de Québec pourrait, par exemple, inscrire sur ses murs, s'il le voulait ! Ne

(1) *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Ecosse*, par Charles Nodier Paris, 1821, p. 104.

serait-il pas agréable et glorieux que les salles de cette maison fussent décorées à perpétuité des portraits ou des bustes de nos grands éducateurs, ainsi qu'on le voit faire dans tous les lycées de France ? Quel ancien élève n'aimerait à voir, d'un côté des Maizerets et Gravé, de l'autre Demers, Casault et Holmes. (1) On y placerait encore tous ceux qui ont illustré notre race.

Si jamais vous voyagez en Allemagne, entrez dans les cimetières. Vous retrouverez en marbre, en bronze, en médaillons, en statues, sur les tombes, tous les maîtres de philosophie, de minéralogie, de belles-lettres, qui consacrèrent leur vie à instruire les jeunes gens. On n'a pas d'idée de la piété et du respect dont les maîtres sont entourés par les étudiants allemands. L'Allemagne élève des statues à ses vieux professeurs, comme la Grèce antique en dressa pour ses athlètes.

Ce serait trop demander, dans un pays comme le nôtre, que de vouloir faire surgir tout à coup un monde de statues ou de bustes. Mais le plus beau jour que nous pourrions faire désormais briller sur les tombes de nos anciens professeurs, ce serait celui où, réunissant nos efforts, nous élèverions dans la chapelle du séminaire une pierre tumulaire qui rappellerait aux générations futures le souvenir de tous les morts qui y reposent.

(1) Jérôme Demers ne voulut jamais consentir à laisser prendre son portrait. Le peintre Plamondon avait réussi à fixer ses traits sur une toile. Mais le supérieur Casault la fit détruire quelques années après en disant qu'il fallait respecter la volonté de M. Demers.

LES ÉTAPES D'UNE JOURNÉE AU SÉMINAIRE

L'entrée au séminaire. — Premières impressions. — La routine journalière. Le réveil. — Le dortoir. — Le costume d'écolier. — La salle d'étude. Le déjeuner. — Le café. — La messe. — Les cantiques. — La vieille chapelle. — La classe. — Le dîner. — Us et coutumes du réfectoire. Récréations. — Jeux et amusements. — La grande étude. — Le souper. — *Le chiar*. — Les trois quarts d'heure. — Le coucher. — Des maîtres de salle. — Des punitions.

I

L'entrée au séminaire !

Ne vous arrive-t-il pas, parfois, malgré le chemin déjà parcouru, d'avoir la vision bien nette du jour où pour la première fois vous avez laissé le foyer paternel et les habitudes de la famille ? Quel pas à franchir ! Et comme nos imaginations d'enfant ne nous disent point toute l'importance de ce grave évènement de la vie !

Depuis un mois, les bons parents ont calculé les sacrifices qu'il leur faudrait faire pour donner une éducation convenable à leurs enfants. La mère se privera de bien des petites douceurs, le père se propose de travailler plus fort et plus dur. Quel collège choisira-t-on ? On pense, on songe, durant de longues heures, à la veillée. A la campagne, l'air est plus sain, et l'enfant ne s'en portera que mieux. Mais

l'éloignement est un grand obstacle. Qui sait comment il supportera cette vie nouvelle, loin des siens ? L'ennui, le cruel ennui ne s'emparera-t-il pas de lui ? Et le père et la mère se regardent avec des yeux voilés de larmes. Ils ne veulent pas se dire ce que tous deux pensent, mais comme ils ont bien lu dans le cœur de l'un et de l'autre. L'ennui ! ils en auront bien leur large part. Ne leur faut-il pas faire acte de courage pour jeter loin du nid ce pauvre oiseau qui commence à peine à battre des ailes ? Comment sera-t-il traité là bas, lui, accoutumé à tous les soins, alors qu'il sera perdu dans la foule de ces trois ou quatre cents élèves ?

On se décide enfin à choisir une maison d'éducation rapprochée du logis, afin que la mère puisse avoir l'œil en cas de maladie. Le père, plus stoïque, déclare que son choix est guidé par le raisonnement. Il a fait ses études dans cette maison, ou bien il y a des attaches par d'anciens camarades ou des parents éloignés.

Puis, viennent les préparatifs du départ, les courses chez le tailleur, le marchand, le bottier. Tout le linge est marqué et rangé bien en ordre dans la grande valise, et l'écolier revêt pour la première fois le capot bleu et se ceint de la ceinture verte. Comme il est fier de son nouveau costume ! Il s'y tient bien un peu gauchement, et la casquette n'a pas encore cette allure crâne que savent lui donner les anciens, mais tout cela viendra avec le temps. C'est alors que commencent les visites d'adieux à la famille et aux petits

camarades qui regardent avec des yeux émerveillés le nouveau séminariste.

La voiture est prête ! Le cocher a hissé près de lui la malle pesante; une dernière tournée d'inspection est faite dans les pièces de la maison, on dit bonjour à tout le monde, et nous voilà en route. Le père, sous prétexte d'affaires importantes, a précipité le départ, et c'est la mère qui va elle-même faire l'installation.

Voici le séminaire avec sa grande porte cochère tout ouverte ! Partout, des voitures, des malles, des grands élèves et des petits, des prêtres affairés qui vont de groupe en groupe. Quel remue-ménage ! Et dire qu'il va falloir faire sa trouée dans cette masse vivante ?

Le directeur se tient au parloir et reçoit les parents. Les présentations sont faites, les dossiers examinés, les noms et prénoms inscrits, le préfet des études assigne la classe du nouvel arrivé, le procureur a reçu le premier terme de la pension, et l'on se met en route pour le dortoir (1).

A la vue de ces grands corridors sombres, de ces escaliers à larges rampes, de ces murailles épaisses, percées de fenêtres en machicoulis, le cœur se serre un peu, mais on suit le courant. Partout des cris, des appels, des poignées de main ! Comment ont été les vacances ? Dans quelle classe entres-tu ? C'est au milieu de toutes ces questions qui se croisent comme un feu roulant que la pauvre mère fait ses dernières recommandations. Elle voudrait hâter son départ,

(1) Les élèves présentaient leur billet de Procure au directeur, et ce dernier en donnait un lui-même pour le maître de salle.

faire des adieux rapides, montrer qu'elle est une femme courageuse, mais une main invisible la retient à son siège.

L'enfant, tout entier à ce monde nouveau qu'il voit autour de lui, n'a pas encore le sentiment vrai de la séparation. Il regarde de ses yeux avides, interroge, cause déjà comme un homme. Il dit adieu à sa mère d'un ton ferme et lui demande de ne pas oublier de venir le voir au premier congé.

Le voilà seul maintenant au milieu de toutes ces figures inconnues. Des camarades s'emparent de lui et vont lui faire voir la maison.

Les nouveaux élèves, on le sait, éprouvent comme un besoin, avant de se mettre au travail, de faire connaissance avec les lieux où ils sont appelés à vivre, avec les petits camarades et les professeurs.

Voici la cour des petits tout entourée comme un préau de cloître de longues murailles blanchies à la chaux. Au milieu un orme solitaire aux branches touffues protège les élèves contre les rayons ardents du soleil de septembre. Un ancien lui apprend qu'il fut planté par le prince de Galles lors de sa visite au Canada (1). Ce détail historique le laisse indifférent. Ici, au-dessus de la porte qui conduit à la procure, c'est le cadran solaire avec sa légende : *Dies nostri quasi umbra*. Con. 1773. Rep., 1867. Un élève de

(1) Le prince de Galles, aujourd'hui le roi Edouard VII, planta cet arbre en 1860. Il avait alors 40 pieds de haut. On l'entoura d'un banc circulaire, dont le dossier sert de clôture. (*Abeille* du 29 novembre 1860.) Il y avait auparavant au même endroit un appareil à gaz. (*Abeille* du 8 nov. 1860.) Il y avait dans le tronc de cet arbre une fissure, dans laquelle on a introduit une statue de la sainte Vierge en porcelaine avec les noms de tous ceux qui habitaient le séminaire. Cette fissure s'est refermée depuis.

septième, de l'année précédente, explique aux nouveaux que ces paroles mystérieuses veulent dire : *Nos jours passent comme l'ombre.*

Nous devions apprendre plus tard, en troisième, la belle paraphrase que Jean-Baptiste Rousseau a faite de cette inscription latine qui ne disait rien encore à nos imaginations d'enfant.

L'homme, en sa course passagère,
N'est rien qu'une vapeur légère,
Que le soleil fait dissiper ;
Sa clarté n'est qu'une nuit sombre,
Et ses jours passent comme l'ombre
Que l'oeil suit et voit échapper.

On jette un coup d'oeil au jeu de balle en passant, on visite la chapelle avec ses vieilles peintures, on descend aux cuisines, on va voir le jardin des prêtres, la cour des grands, les réfectoires, les salles d'étude et de récréation. Dans ce dernier endroit, on fait une longue étape pour contempler les portraits des anciens qui regardent, impassibles, du haut de leurs cadres de bois. Et dire que c'est dans dix ans seulement que l'on viendra prendre place à leurs côtés, et que pendant ces dix longues années on les aura sans cesse sous les yeux !

La cloche sonne. Il est six heures. C'est le signal de la rentrée. Les *grands* se séparent des *petits*. Chacun se dirige vers sa salle de récréation. Les maîtres de salle se promènent de long et de large et cherchent à connaître les nouveaux arrivés. Les ombres du soir commencent à descendre sur les cours.

Les portes se ferment. Le régiment est caserné pour dix longs mois. *O vous, qui entrez, laissez toute*

espérance ne manquaient pas de dire alors les anciens, endurcis, qui voulaient faire leur savant en citant les paroles que Dante a inscrites au seuil de son *Enfer*: *Lasciate ogni speranza*. Mais, les nouveaux, peu sensibles aux charmes classiques, commençaient en ce moment à saisir l'isolement dans lequel ils se trouvaient. Quel écolier, encore à ses premières armes, n'a pas éprouvé la nostalgie du logis ! La crainte du ridicule fait refouler au fond du cœur les larmes qui montent involontairement aux yeux. On essaye de se raidir contre ce mal inconnu, mais, c'est en vain, les sanglots étouffent la gorge. Les plus braves attendent jusqu'à la nuit pour pleurer tout leur saoul dans leur lit des larmes silencieuses jusqu'à ce qu'un sommeil réparateur vienne faire oublier les émotions de la journée.

Le lendemain, commence la routine régulière. Le lever, la prière, l'étude, les classes, les récréations se suivent et se ressemblent. Les connaissances se nouent, les groupes se forment. Il faut quelque temps aux jeunes poussins pour s'appriivoiser à la cage et régler leur volée, au son de la cloche, mais au bout d'une semaine cela n'y paraît plus.

Il n'y a pas besoin de bien longs entretiens entre écoliers pour apprendre à s'apprécier mutuellement. En très peu de temps, les connaissances se font et l'on est bientôt à l'aise les uns avec les autres. Ce n'est que lorsque nous avons puisé la dissimulation dans le commerce du monde, que nous apprenons à cacher notre caractère, à le dérober aux observations et à déguiser nos véritables sentiments à ceux avec

qui nous sommes en relation. Telle n'est pas la naïve et confiante jeunesse !

J'ai connu des collègues où les *anciens* faisaient subir aux *nouveaux* une véritable initiation de loges maçonniques, où les *grands* ne perdaient pas une occasion de maltraiter les *petits*.

Il ne s'agit pas ici de faire le procès à une éducation plutôt qu'à une autre : j'expose des faits : je dis ce que j'ai vu des rapports entre élèves, entre forts et faibles.

Que de misères ces pauvres novices, timorés et dépayés, devaient endurer avant d'être admis dans les cercles ! A celui-ci, on cachait sa lingerie, à cet autre on donnait la bascule ; un troisième recevait gravement l'instruction d'aller chercher le *chiar* chez le directeur. Je ne finirais plus s'il fallait dire toutes les mystifications dont ces pauvres petits nouveaux étaient les victimes.

D'où vient cette coutume ? Je serais bien en peine de le dire, mais on trouve quelque chose d'analogue dans la marine et dans les grands collèges d'Europe et des Etats-Unis.

Ainsi, les navigateurs aspergent d'eau de mer, avec des cérémonies burlesques, les mousses qui passent la ligne, le tropique du Cancer ou les bancs de Terre-Neuve pour la première fois. C'est ce que l'on appelle le baptême de la ligne, du tropique, ou des bancs, suivant l'endroit où le navire se trouve.

En France, on appelle *brimade* cette série

d'épreuves que les élèves font subir aux nouveaux. Qui n'a pas entendu parler des fameuses brimades de l'école militaire de Saint-Cyr ? La même chose existe dans les universités allemandes, et je l'ai vu mise en action au milieu des nombreuses sociétés d'Alpha et d'Oméga du collège Harvard, au Cambridge américain. En Allemagne, la brimade amène si fréquemment des duels qu'un élève qui n'est pas balaféré quelque part n'a pas gagné ses chevrons. A Saint-Cyr, le général commandant l'école a dû interdire cet usage aussi barbare que ridicule, au grand mécontentement des Saint-Cyriens qui ont vu d'un mauvais œil cette excellente réforme.

Dans certains collèges, de mon temps, on considérait ces amusements comme inoffensifs, c'était l'histoire de rire un moment. Mais je me suis toujours demandé pourquoi l'on permettait ces charges à l'adresse des nouveaux. N'était-ce pas un abus révoltant, de nature souvent à jeter le découragement dans les âmes timides ?

Ah ! ces pauvres nouveaux, comme, une fois seuls dans leurs lits, ils versaient des larmes de colère au souvenir des humiliations de la journée et comme ils regrettaient la maison paternelle.

Au séminaire de Québec, la brimade était chose inconnue, ou si quelque élève prenait quelque fois un malin plaisir à mystifier un nouveau, il le faisait à l'insu des maîtres car autrement il aurait été sévèrement réprimandé.

Je ne puis pas appeler *brimade* le supplice du *bounce* que l'on infligeait quelquefois dans un mo-

ment de bonne humeur, et que l'on avait emprunté aux mœurs des collègues anglais (1).

Voici en quoi consistait ce supplice :

Une grande couverture de laine était étendue à terre ; on y déposait l'élève, en dépit des résistances qu'il tentait. Mieux valait s'y laisser emmener comme un mouton qu'on traîne à l'abattoir.

“ Si tu gigottes, criait-on, tu es sûr de tomber hors de la couverture et de te casser un membre.”

Dix ou douze élèves saisissaient la couverture par les quatre coins et par les bords et enlevaient la victime, qui finissait par s'abandonner et formait ainsi une masse inerte et pesante au milieu du carré.

Une ! deux ! trois !

La couverture, bien tendue, était brusquement secouée, et la victime était lancée en l'air comme une balle.

C'est le moment de la chute qui était horrible : il semblait qu'on roulait dans un abîme sans fond, et l'on éprouvait pendant une demi-seconde cette sensation si pénible qui caractérise certains cauchemars.

La victime retombait dans la couverture, mais si il arrivait qu'elle fut mal tendue, depuis que son poids l'avait quittée, et quand il l'atteignait de nouveau, elle s'effondrait jusqu'à terre où elle se heurtait rudement.

Une ! deux ! trois !

Et l'élève reprenait son vol... Quatre ou cinq fois de suite, il était ainsi lancé, et quatre ou cinq fois il redescendait.

(1) Le mot bounce signifie quand on l'emploie comme verbe : *heurter violemment.*

Après le cinquième saut, la couverture était déposée, et l'élève pouvait en sortir. Il était moulu, brisé, meurtri, mais s'il ne criait pas ou s'il ne larmoyait, de suite il était consacré grand homme.

Quoique nous ayons emprunté ce tour aux collèges anglais, il était aussi en usage dans d'autres pays. En France, on l'appelle encore la *Berne*, de même que la pièce d'étoffe quelconque, tenue aux quatre coins, et que l'on tend violemment pour faire sauter en l'air la personne qu'on y a placée. La couverture de lit d'une fille de ferme fut la berne sur laquelle on jeta Sancho Pança. Tout le monde se rappelle d'avoir lu cela dans *don Quichotte*. Ces sortes de mystifications et de plaisanteries étaient assez fréquentes dans la haute société au XVII^{ème} siècle. Voiture a décrit ce tour dans une de ses lettres, bien connue en littérature sous le nom de la lettre de la *Berne*. "J'eus beau crier et me défendre, dit-il, la couverture fut apportée, et quatre des plus forts hommes du monde furent choisis pour cela. Ce que je puis vous dire, mademoiselle, c'est que jamais personne ne fut si haut que moi, et que je ne croyais pas que la Fortune me dût jamais tant élever. A tous coups ils me perdaient de vue et m'envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter....." De grâce, ne disons donc plus *bouncer* quelqu'un, mais *berner*. "La jalousie que quelques écoliers conçurent des distinctions qu'il y avait les poussa à le berner sur une couverture" dit St-Simon. C'est le terme régulier employé par l'Académie.



Mais qu'il y a loin de ces brimades toujours un peu rudes aux bonnes et inoffensives épreuves que l'on faisait subir dans le séjour enchanteur de Saint-Joachim aux jeunes élèves qui y obtenaient pour la première fois leur entrée ! Y avait-t-il rien de plus aimable et de plus gracieux, par exemple, que la cérémonie d'initiation de la *Société du sifflet* ? que cette entrée de l'aspirant dans la salle de Liesse, au son des flûtes et des tambourins, en compagnie du grand maître de l'Ordre, vêtu d'un drap blanc, et chantant sur un ton bucolique : *Il y avait une biche.....* ? que cette sarabande tout au tour de l'aspirant qui cherchait à ravir aux membres affidés le secret de ce sifflet mystérieux qui sans cesse retentissait à son oreille et qui demeurait toujours introuvable ?

Que dire encore des séances solennelles de la société des Pince-sans-rire ? (1) Avec quelle bonne foi le jeune aspirant essayait de dérider la figure du président impassible ? Et avec quelles bordées de rires francs et sonores était accueillie chaque nouvelle passe magnétique ? Quelle candeur et quelle naïveté dans l'ardeur du jeune servant d'armes, et quelle noire perfidie nourrissait dans son cœur et sur ses mains, ce président hiératique !

Mais, ma plume s'arrête au milieu de cette description des jeux d'antan, sans en dire le dénouement. Ai-je bien le droit, moi, ancien membre et affidé de ces sociétés depuis tant d'années hélas ! de livrer à

(1) Cette société s'appelait de notre temps le Club du *Fun-Fun*. C'était un barbare anglicisme que l'on a bien fait de chasser.

ceux qui ne sont pas initiés un secret que j'ai promis de ne pas rompre ? (1) Qui sait les colères que j'amoncellerais sur ma tête si j'allais desserrer les lèvres et dévoiler des mystères si jalousement gardés !

II

La vie que nous menions était réglée comme un papier à musique ; nous avions presque toujours la même clé à la portée, les mêmes notes, la même mesure.

Voici quel était l'ordre de la journée (2).

A cinq heures et demie du matin, la cloche sonnait impitoyablement le reveil ; le maître de dortoir, déjà debout, sortait de sa loge et psalmodiait lentement le *Benedicamus Domino* auquel quelques voix grêles, à demi arrachées au sommeil, répondaient : *Deo gratias*. Les ablutions faites dans des bassins grands commela main où l'on pouvait à peine se mouiller le bout du nez et les oreilles, la toilette rapidement ébauchée, le régiment descendait en traînant le pas jusqu'à la salle de récréation où se disait la prière du matin. A six heures, tout le monde était réuni à la salle d'étude sous la surveillance d'un maître pour étudier les leçons et composer les devoirs donnés par les professeurs (3).

(1) Admis le 15 août 1872.

(2) Les mouvements journaliers de notre temps étaient les mêmes que ceux d'il y a cinquante ans. La règle n'avait pas varié d'un seul iota. Excepté cependant qu'autrefois, les jours de jeûne, les repas du midi et du soir étaient retardés d'un quart d'heure, et les études qui précédaient ces repas étaient prolongées d'autant. Les plus jeunes élèves se couchaient aussi immédiatement après la prière du soir.

(3) Avant 1864, les élèves de la petite salle, depuis la seconde jusqu'à la cinquième inclusivement, allaient à l'étude chez les grands, les

A partir de la Quasimodo jusqu'à la fin de l'année scolaire, le reveil était avancé à cinq heures, à l'exception cependant des lendemains de congé où l'on nous donnait une demie-heure de grâce.

Les deux derniers jours de la semaine sainte, les cloches étant interdites, c'est aux sons aigres de la crécelle que l'on venait nous relancer dans nos draps. (1) Le doyen traversait les dortoirs en faisant tourner la languette flexible de l'instrument autour de sa roue dentée, et nous nous éveillions avec des soubresauts comme si nous eussions eu un bataillon de sauterelles ou de criquets à nos trousses.

Mais d'ordinaire tous les mouvements de la journée étaient réglés par le signal de la cloche.

Comme je préfère cet appel gracieux de la cloche qui tintinnabule du haut de son clocher percé à jour aux roulements de tambour et aux sons aigus du clairon tel que je l'ai vu pratiquer dans certains collèges de France.

La cloche, c'est une invitation à la prière, au travail ; l'autre c'est un commandement brusque. L'une rappelle le cloître studieux, l'autre la caserne. De l'endroit que j'habite, dans le calme du soir, je l'entends parfois résonner la cloche du séminaire et à son accent ineffaçable je reprends la vieille chanson qui a bercé notre enfance.

* * *

Nous ne devons jamais paraître hors des dortoirs autres avaient leur salle d'étude, là où était l'infirmerie de notre temps. Un dortoir des grands occupait l'appartement où se fait maintenant l'étude des petits. (*Abeille*, 27 fév. 1878.)

(1) Nous appelions cet instrument de torture : un *crie-crac*.

sans l'habit du séminaire, qui consistait en un capot, ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Lorsque nous sortions du séminaire nous étions couverts d'une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, d'après les anciens règlements, le bas de la casquette devait être revêtu d'une bande d'Astrakan, mais comme cette pelleterie était devenue rare et démodée, nous la remplacions par du mouton de Perse (1).

Les élèves devaient être pourvus de vêtements et de linges de corps en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable. D'après le règlement, les parents devaient fournir, outre les habits, pour le dortoir, une valise ou coffre, pour contenir le linge et les habits, un matelas, un traversin, une ou deux oreillers, des draps, des couvertes, un couvrepieds, une couple de bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, un ou deux peignes, du noir et des brosses pour les souliers, des brosses pour les habits (1).

(1) Le capot devait descendre un peu plus bas que le genou et le directeur pouvait interdire ceux qui n'avaient pas la longueur exigée. Chaque élève devait avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelqu'accident nécessitait une réparation. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on tolérait un chapeau de paille. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et chaussures étaient au choix des parents. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la sixième, étaient strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortaient de chez eux, de porter l'habit du collège. Sortir sans uniforme était une faute grave et un cas d'exclusion.

(2) Autrefois, vers 1848, les parents devaient aussi fournir un *baudet* ; mais de notre temps le séminaire fournissait la couchette. Aujourd'hui le séminaire loue un lit garni et un chiffonnier avec un bassin et miroir pour un supplément de dix dollars à la pension ordinaire.

Tous ces effets devaient être marqués de manière à pouvoir être reconnus aisément ; autant que possible le nom de l'élève devait s'y lire en toutes lettres.

“ L'habit sans doute ne fait pas le moine, le soldat ni le magistrat, ni le roi ; cependant un costume modeste et noble est propre à contenir dans le devoir ceux qui le portent, et à leur attirer le respect et la confiance de ceux qui leur voient porter. Comme l'autorité, quand c'est elle qui le donne, veille sans cesse à ce qu'on n'y introduise aucun changement, ceux qui en sont décorés, ne se peuvent laisser aller à l'envie de se surpasser les uns les autres en luxe puisqu'il ne leur est libre de changer ni la forme, ni la couleur, ni même quelquefois l'espèce d'étoffe. Par conséquent, l'union est plus grande entre eux, ils se regardent et se reconnaissent partout comme des frères...

“ Mgr de Laval donna aux écoliers de son petit séminaire un habit bleu et orné de nervures, comme on le voit encore dans le collège de Québec, dans ceux de Nicolet et de Girouardville. Cet habit simple et modeste attire le respect et la considération aux jeunes gens ; à leur habit on reconnaît qu'ils appartiennent à une maison recommandable par sa fin et par ceux qui la conduisent. Ainsi la gloire des pères rejaillit sur les enfants. Cet habit est en quelque sorte mitoyen entre l'habit ecclésiastique et l'habit laïc. Il inspire tant de respect à ceux qui le portent que quand par malheur ils veulent se livrer à quelque

parti de plaisir ou autre d'une manière peu régulière ils s'en depouillent. ” (1)

Le capot bleu avec nervures blanches remonte aux premiers temps. Les directeurs du séminaire de missions étrangères de Paris voulurent au commencement du XVIIIème siècle changer cette couleur. Voici ce que répondirent les directeurs de Québec (1705) : “ Permettez nous de vous dire que c'est le sentiment de la plupart et même de M. M. nos intendants, qu'étant en possession de tout temps de cette couleur à laquelle on est accoutumé ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingue les enfants du séminaire, surtout en leur manière, car il y en a bien d'autres qui portent le bleu. Chaque pays fait à sa guise.

“ Nous savons que cela paraîtrait particulier dans d'autres pays qu'en Canada. M. Raudot (intendant) nous a dit qu'on l'avait prévenu là-dessus, mais qu'en les voyant il avait changé de sentiment et qu'il les trouvait fort propres. ”

Il paraît que la ceinture était primitivement blanche, et qu'elle devint peu à peu chamarée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage. La ceinture verte actuelle, moins dispendieuse et beaucoup mieux assortie au reste de l'habillement, date de 1838. Elle n'a été obligatoire qu'en 1840.

La tête était couverte d'un tapabord, espèce de bonnet supprimé en 1726 et remplacé vers 1842 par la casquette actuelle. Dans l'intervalle qui est de plus

(1) *Origine du capot d'écolier en Canada*, article reproduit de *l'Echo du pays*, publié dans le *Canadien* du 29 avril 1836.

d'un siècle, chacun se couvrait comme il l'entendait (1).

En 1726, on voulut introduire l'usage de faire porter la soutane, mais on revint au bout de quelques années à la première coutume.

“ Les écoliers de Québec, dit *l'Abeille* du 12 février 1852, se distinguent des autres collèges par la ceinture verte. Le vert, c'est l'emblème de l'espérance. C'est donc la couleur qui convient parfaitement à de jeunes étudiants qui vivent dans l'espérance. Aussi nos confrères sont si attachés à la ceinture verte qu'ils ne la changeraient pas pour une autre d'or de la Californie.”

Il y a, paraît-il, sur l'origine de la ceinture verte une curieuse histoire que l'on conserve parmi les traditions orales désespérant de la rendre par écrit en termes convenables, même en latin qui brave pourtant dans les mots l'honnêteté [2].

* * *

C'est pendant la première étude du matin que les servants de messe étaient appelés à la chapelle et que les congréganistes allaient à leurs offices le dimanche.

A sept heures, le déjeuner. Nous descendions au réfectoire à la fille indienne, en deux rangs, longeant les murs, les uns poursuivant la lecture commencée, d'autres repassant en grande hâte une leçon mal

(1) Voir dans les *Voyages de Lambert*, en 1808, une miniature représentant un écolier du séminaire en costume. Il porte tapabord en tête. La ceinture est jaune. Le capot ressemble plutôt à une soutanelle.

(2) Cf. *L'Abeille* du 11 mars 1880, qui dit prendre son renseignement dans les annales de Saint-Joachim.

apprise. Dans les hautes classes nous eûmes plus tard un camarade qui profitait de ce trajet de l'étude au réfectoire pour lire les auteurs grecs dans le texte. Quel apéritif ! Cet affamé aurait pu comme le Gargantua de Rabelais prendre les phrases à rebours, les réciter par cœur et les traduire.

Les premières années de notre séjour au séminaire les murs des corridors étaient nus et froids, mais l'on commença de notre temps à les décorer. Nous vîmes d'abord, près de la procure, s'accrocher un grand plan panoramique de Rome, puis la basilique de Saint Pierre, puis les ruines du Colysée. On installa aussi un grand tableau historique où l'on voyait les portraits de tous les évêques du Canada depuis Laval, Champlain, Montcalm, les martyrs jésuites, nos principaux hommes d'état, quelques écrivains comme Garneau Charlevoix, Bibaud. Enfin, l'on distribua un peu partout des tableaux de la collection du peintre Légaré, C'était surtout des scènes représentant les derniers incendies qui avaient ravagé la ville de Québec. A côté des colonnes, des fûts, des chapiteaux de Rome, nous apercevions les ruines de Saint-Roch et de Saint-Jean, avec des lueurs fantastiques qui semblaient nous poursuivre.

Au dessus de la porte de la chambre du maître d'hôtel, il y avait un enfant Jésus tout rose, tenant dans sa main gauche un globe terrestre surmonté d'une croix. La main droite semblait nous bénir. Nous ne manquions jamais de le saluer au passage. Il avait un si bon sourire ce petit enfant Jésus qu'il nous semblait toujours que c'était lui qui nous souhai-

tait bon appétit quand nous nous rendions au réfectoire.

Le premier repas du matin était très frugal : du pain et du beurre. Quelquefois, les dimanches et les jours de grande fête, on nous donnait du porc frais ou bien une viande très menue et mêlée de graisse, ou encore une espèce de fromage très gras, très nourrissant, agréable à manger. Nous appelions ce dernier plat des *gretons* ou encore des *goretons*. *Gretton* n'est qu'une corruption de l'ancien mot français creton, car on dit de préférence maintenant là bas des rillettes. Quel est celui qui a voyagé en Touraine et qui n'a pas mangé des rillettes de Tours, l'endroit où l'on confectionne le mieux cette sorte de charcuterie ? Quant au néologisme *goreton*, après tout il n'était pas si mal. Est-ce qu'il ne vient pas en ligne directe de *goret*, nom sous lequel on désigne encore les petits cochons dans nos campagnes ?

Je reviens au réfectoire. Pour breuvage, le thé alternait avec le café. Nous étions de mauvais buveurs de thé, mais quand venaient les matins consacrés au café, tout nous semblait rose dans la nature. C'est qu'au séminaire on possédait alors le secret de faire un café délicieux. Quel procédé employait-on ? Je l'ignore encore. Mais, ce que je sais par exemple c'est que j'ai bu du café un peu partout, et jamais je n'en ai rencontré comme celui-là. Delille lui-même, qui a écrit tout un poème sur le café, brûlerait son livre en place de Grève pour ne l'avoir point chanté s'il lui était donné d'y pouvoir goûter. Je retrouve dans mes notes une pièce manuscrite, sans nom

d'auteur, mais que j'ai copié sûrement au séminaire et et qui me fut communiquée par un poèteureau du temps. Je ne puis résister à l'envie de reproduire ici cet éloge inédit, car il peint à merveille les sentiments que nous éprouvions alors pour cette délicieuse boisson.

Si vous voulez sans peine
Vivre en bonne santé,
Sept jours de la semaine
Prenez du bon café.
Il vous préservera de toute maladie,
Sa vertu chassera, la, la,
Migraine et fluxion, don, don,
Rhume et mélancholie.

Sa force est sans égale
Contre les maux du cœur ;
La glande pinéale
Y trouve sa vigueur.
Quand on y met du lait, il guérit la poitrine :
Au sang il donnera, la, la,
La circulation, don, don,
Dans toute la machine.

Voulez-vous dans l'église
Ne rien perdre au sermon,
D'une éloquence exquise
Goûter l'expression.
Vous devez vous munir surtout l'après-dinée,
De cette boisson là, la, la,
Votre application don, don,
Sera moins détournée.

Malgré la bonne chère
Le convive est chagrin,
Si votre cafetière
Ne finit le festin :
Dès qu'on la voit entrer, la joie est redoublée ;
Chacun se dit voilà, la, la,
De ce repas si bon, don, don,
La fête couronnée.

Les grands et les petits mangeaient dans le même réfectoire. Les petits se tenaient dans la pièce d'en-

trée, les grands étaient logés, tout au fond, et comme les fenêtres de l'espace qui leur était réservée donnaient sur le grand jardin des prêtres cela la rendait très claire et très gaie. Les philosophes et les rhétoriciens avaient une place d'honneur au centre en face de la table du directeur qui mangeait toujours avec nous. Nous étions assis douze à chaque table, et les douze se partageaient en trois sections de quatre. Il y avait une assiette au beurre pour chaque section.

Mais, me dira quelque esprit faible et superstitieux, à la table où le maître de salle s'asseyait, vous vous trouviez donc treize, et vous ne craigniez pas qu'il vous arrivât quelque malheur ? Eh ! bien, oui, nous étions treize alors, et quelquefois même devant nous, le sel fut répandu, et cependant nous en sortimes tous sains et saufs. C'est que, voyez-vous, le nombre treize n'est à craindre qu'autant qu'il n'y a à manger que pour douze.

Le séminaire ne fournissait pas le couvert, et chaque élève apportait de chez lui son couteau, sa fourchette, sa cuillère à soupe et à dessert et son gobelet et il tenait toujours ce couvert enveloppé dans une serviette dont les plis étaient retenus par un anneau.

Les grands faisaient le service des tables à tour de rôle, partagés en deux escouades de trois chacune, une pour chaque salle. Il y avait des panetiers, des trancheurs, des échansons (1). Ces fonctions étaient toujours recherchées, car les servants, mangeant après les autres, jouissaient par privilège de l'ordinaire des

(1) Il y avait deux trancheurs à part les six servants, et ces trancheurs étaient toujours choisis parmi les philosophes.

prêtres qui était toujours plus soigné que celui des élèves quoique ces derniers eussent toujours une nourriture saine et abondante. Les servants avaient des préférés, des mignons, des *chats* pour me servir de l'expression en vogue dans ce temps là. Ceux là, ils les soignaient avec plus d'attention, leur réservaient les morceaux de choix, les croûtons de pain, sans souci du *vulgum pecus* qui ne recueillait souvent que les miettes. Ils avaient traduit Salluste et savaient déjà que les petits présents entretiennent l'amitié (1).

Le déjeuner était suivi de quelques minutes de repos. A cette première et très courte récréation du matin, nous n'avions guère le temps de causer cependant, et dire que nous retenions notre langue depuis la veille, depuis les huit heures du soir précédent.

III

A sept heures et demie, nous entendions la messe de communauté. Sur semaine, cette messe se disait dans la vieille chapelle qui fut détruite par un incendie le premier janvier 1888. (2) Les externes étaient placés dans la nef, les pensionnaires occupaient une grande tribune qui se trouvait à l'arrière de l'église au dessus des portes d'entrée, et dans laquelle nous pénétrions par la chapelle de la congrégation. Pendant cette messe basse, toujours servie par deux

(1) Le *chat* est un ami particulier. *Chatter* veut dire se lier d'une amitié sensible avec une personne du même sexe que soi : *Chatteux*, c'est celui qui chatte, qui entretient des amitiés sensibles. Cf. lexique Canadien-français, dans le *Bulletin du Parler français*, vol. 4, p. 151.

(2) Notre confrère, M. Edmond Paradis, fut le prêtre qui dit la dernière messe dans la vieille chapelle avant l'incendie.

élèves, on faisait de la musique et du chant. D'ordinaire, c'est dans le recueil préparé par l'abbé Laverdière que nous choisissons la plupart des cantiques, mais plusieurs, parmi les plus avancés, nous donnaient du Lambillotte. (1)

Certes, les cantiques que nous chantions respiraient toujours des sentiments très religieux, mais avouons qu'en général ils étaient très médiocres comme poésie. Que dire de la composition des airs ? Quelques uns de ces airs, qui se chantent encore aujourd'hui dans plusieurs de nos églises de campagne, sont vraiment fort beaux. Mais sont-ils bien religieux ? Sont-ils en harmonie parfaite avec les paroles ? Nous ignorions alors que ces cantiques si touchants étaient pour la plupart appliqués sur les airs les plus profanes, ceux des opéras et des vaudevilles les plus renommés. Prenons par exemple, celui : *Le temps de la jeunesse passe comme une fleur.....*. N'est-ce pas le *Auld land syng* des Ecossais ? N'éprouvons nous pas un singulier saisissement en entendant ce refrain :

La Religion nous appelle ;
Sachons vaincre, sachons périr,
Un chrétien doit vivre pour elle,
Pour elle un chrétien doit mourir.

Hélas ! n'est-ce pas l'air d'un chant ultra-révolutionnaire, *Le chant du départ* ? N'est-ce pas que cette musique de Méhul jure avec ces paroles ?

Quel ébahissement de Méhul s'il entendait sa musique ainsi travestie. Assurément, il ne manque-

(1) Le recueil de cantiques de Laverdière fut imprimé aux ateliers de *l'Abeille* en 1848.

rait pas de s'écrier comme Lulli, en entendant un de ses airs les plus profanes joués dans une église : "Mon Dieu ! je vous demande bien pardon, mais je ne l'avais pas fait pour vous !"

Sans doute que le plain chant est encore ce qui répond le mieux à l'esprit des cérémonies catholiques, mais quel est celui d'entre nous qui voudrait ne plus entendre chanter encore : *Reine des cieux ; Elle est ma mère ; Bénissons à jamais ; Mon bien aimé ne paraît pas encore ; Mon âme vous désire ; L'encens divin embaume cet asile ; Mère de Dieu, quelle magnificence ?*

* * *

Cette bonne vieille chapelle du séminaire, je n'y suis jamais entré sans songer à tout ce qu'elle avait recueilli de larmes discrètes et de saintes émotions, à tout ce qu'elle avait vu de générations tour à tour prier, chanter, pleurer et disparaître. Sans doute, celle qui l'a remplacée est beaucoup plus riche et somptueuse, mais elle ne produit pas sur moi les mêmes impressions. Plus une église est vieille, plus elle émeut la pensée. Celle-ci est trop neuve et ne dit rien à mon cœur. Ce ne sont plus les murs du sanctuaire où l'aïeul, le père, l'enfant, le petit-fils avaient prié et appris à débiter dans les combats de la vie.

Qui nous rendra jamais l'incomparable galerie de peintures qui fut brûlée dans cette nuit fatale du jour de l'an de 1888 ? Cette perte est immense et ne saurait être réparée. Les Lagrenée, les Vanloo, les Champagne, les Dieu, les Bonnieu attiraient chaque année à la chapelle une foule de connaisseurs et de touristes.

Je revois encore ces toiles accrochées aux murs blancs et je me souviens des distractions que nous donnaient, surtout aux grands, la peinture des frères Lagrenée au dessus du confessionnal de droite, près de la porte d'entrée, et qui représentait *le Sauveur et la femme de Samarie au puits de Jacob près de Sychar* [1]. La figure du Sauveur était si douce et celle de la Samaritaine, si belle, que nous ne pouvions en détacher les yeux. C'était toujours pour nous un spectacle nouveau.

Il y avait aussi, dans la nef à droite, si la note que j'en ai prise dans le temps est fidèle :

La Sainte Vierge, entourée des Anges, qui préparent les vêtements pour Jésus enfant, de Dieu, autrement dit la Vierge à l'aiguille.

Au dessus de la chaire, était suspendu le tableau de *Saint-Jérôme écrivant*, de Jean-Baptiste de Champagne, puis à gauche : *l'Adoration des Mages*, de Bonnieu.

Dans la chapelle latérale à droite, la chapelle saint Charles, on voyait : *Le Sauveur en croix*, de Monet, puis *les Ermites dans la solitude de la Thébaïde*, de Guillot ; dans celle de gauche, chapelle saint Jean-Baptiste, une autre peinture des solitaires de la Thébaïde de Guillot, puis *Le Baptême de N. S. Jésus-Christ*, de Claude-Guy Hallé.

Dans le chœur, on voyait :

La terreur de Saint-Jérôme se rappelant sa vision

(1) Il y a une mauvaise copie de cette peinture dans l'un des corridors du palais de l'archevêché de Québec.

du jugement dernier, tableau copié de l'original d'Hullin par Antoine Plamondon (1).

L'Ascension de Jésus-Christ, de Philippe de Champagne.

Le Christ au tombeau, de Hullin.

L'extase et la vision de St-Antoine de Padoue, de Joseph Parrocel d'Avignon.

La Pentecôte, de Philippe de Champagne.

Saint-Pierre délivré de sa prison par un ange, de Charles de la Fosse.

Au-dessus du maître autel trônait dans toute sa splendeur : *La fuite de la Sainte-Famille en Egypte*, de Vanloo, don des prêtres du séminaire des missions étrangères à leurs confrères de Québec (2). Et enfin, dominant cette superbe toile, un cadre ovale dans lequel on voyait une peinture de Charles Lebrun représentant deux anges en contemplation.

Cette petite toile d'un grand prix avait été transportée à l'Université quelques temps avant l'incendie de la chapelle. C'est le seul souvenir qui nous reste des peintures de l'ancienne chapelle (3).

Le lendemain de l'incendie, on pouvait voir encore le tableau représentant l'extase de saint Antoine de Padoue se détacher au milieu des ruines

(1) L'original se trouvait, lors de l'incendie, au musée de l'université. On l'a replacé dans la chapelle actuelle.

J'indique les tableaux du chœur dans l'ordre où on les voyait en commençant par la droite.

(2) Dans la chapelle du séminaire des missions étrangères à Paris, sur la rue du Bac, il y a de nos jours sur l'autel principal un tableau de Carle Vanloo, *l'Adoration des Mages*, et sur l'autel de droite une *Sainte-Famille* de Restoul.

(3) On me dit cependant que les deux tableaux des solitaires de la Thébaïde, de Guillot, sont au musée de l'université.

fumantes. Les flammes avaient carbonisé le cadre, mais la toile du maître se laissait deviner comme par miracle au milieu de cette scène de désolation.

Il n'y avait pas un de ces tableaux qui ne fut signé d'un nom connu. Comment étaient-ils venus au Canada ? Reportons nous en France, au temps de la grande révolution. Les églises furent pillées et volées. La guerre, la misère et la ruine firent sortir ce qu'il y avait plus de beau en œuvres d'art des palais et des couvents. Ce fut bénédiction que d'acheter des tableaux. Pour quelques centaines de francs, des spéculateurs purent collectionner des Raphaël, des Michel-Ange, des Murillo, des Velasquez.

Un de ces brocanteurs fit banqueroute, et sa collection fut mise en vente par autorité de justice. L'abbé Desjardins, un prêtre français, qui fut plus tard agrégé au séminaire, se trouvait alors à Paris. Une masse de ces tableaux entassés dans une cour, lui fut adjugée pour presque rien. Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, grand connaisseur, choisit les meilleurs morceaux, et ce fut ce qui restait que l'abbé Desjardins fit adresser au Canada. Ces tableaux furent acquis par le séminaire, les fabriques de Saint-Henri de Lauzon, de Saint-Michel de Bellechasse, de Nicolet, de Saint-Antoine de Tilly. Ceci se passait de 1815 à 1820. Ce fut la vue de ces tableaux qui engagea notre peintre Antoine Plamondon à aller étudier la peinture à Paris en 1826.

C'est le *Crucifié* de Monet, dans la chapelle saint Charles, qui retenait surtout les regards des connaisseurs. M. de Fenouillet, un écrivain français qui était

attaché à la rédaction du *Journal de Québec* au milieu du siècle dernier, en a laissé la belle description qui suit :

“ C'est le *consummatum est* de la Passion. Tout est fini là. L'Homme Dieu vient d'incliner la tête, il est mort ; mort sur son visage, dans ses traits, mort dans ses chairs pâles et desséchées, mort par tout lui-même.

“ Approchez du tableau et regardez à toutes les lignes du dessin. C'est l'œuvre d'un maître qui sait tous les mystères de la décomposition et de la mort, et qui a mis là toutes les couleurs d'une chair où la vie n'habite plus.

“ Comme cette tête amaigrie s'abandonne à elle-même, comme les membres et tout le corps s'affaissent sur eux-mêmes, détendus, détachés pour ainsi dire ! Mais pourquoi l'artiste a-t-il laissé sur le divin visage la laideur ordinaire de la mort ? La mort dans le Christ n'est que la transfiguration passagère. De là donc, la résurrection et la vie ; et la tête du Sauveur devrait nous dire, même dans la mort, ses divines révélations, ses immortelles destinées.

“ La mort physique de l'homme trouve là toutes ces chairs cadavéreuses, comme aussi toute sa terrible éloquence ; mais, ô artiste, le Christ était le plus beau des enfants des hommes, mais le Christ n'allait s'asseoir qu'un instant dans la mort ! Sa jeunesse éternelle allait reparaitre, et dans sa mort humaine, il fallait lui laisser ce rayonnement calme et doux qui est la beauté et l'espérance encore.

“ L'inspiration a fait ici défaut à l'artiste, et

c'est une vraie faute dans son œuvre. Mais, maintenant éloignez-vous de l'image : allez loin, bien loin, en face ; entrez-même dans la chapelle opposée du transept, et de là regardez vers le Christ de Monet !

“ Le Dieu mort se détache dans tout son relief, ses chairs transparentes s'inondent de rayons, et la lumière éclate partout vive et profonde !

“ O puissance de l'art, voilà de tes prodiges ! Mais c'est surtout le soir, quand le jour décline visiblement, qu'il faut aller jeter ses regards sur la toile lumineuse si vous voulez sentir tout ce qu'elle vous renvoie d'éclat et de vie ; elle devient alors comme une autre lampe du sanctuaire.

“ Qui sait ? l'artiste a compris là peut-être, dans cette transfiguration si lumineuse des chairs mortes du Christ, le symbole de sa transfiguration divine ! Mais ce qui n'est ici que le fait habile de l'art, eut été sur le visage de l'Homme-Dieu, réfléchissant la victoire sur la mort, le verbe le plus élevé de la pensée et de la poésie.

“ Quand le Christ fut mort, les voiles du Temple se déchirèrent ; le ciel se fit sombre et toute la nature fut couverte de soudaines ténèbres.

“ Le peintre a rendu cette heure suprême avec tout le désordre des teintes sombres et tourmentées qu'elle comportait ; et la parfaite exécution de cette partie de son œuvre témoigne hautement qu'il était de l'école des grands maîtres.

“ Monet est peu connu ; mais quand on signe de son glorieux pinceau d'aussi splendides pages, on

mérite bien que les hommes parlent un peu plus de vous. ” (1)

M. de Fenouillet rapprochait le *Crucifié* de Monet de la superbe toile du *Christ* attribuée à Van Dyke et que l'on voit encore dans la basilique de Québec. Voici ce qu'il disait de ce tableau :

“ Quelle grande image que celle de l'Homme-Dieu, crucifié sur le bois de la rédemption, criant en haut vers son père : *Eli, Eli, lamma sabacthani* ?

“ — Mon père, mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné ?

“ Toutes les douleurs de l'âme se résument en cette voix suprême : mais sur ce visage que l'artiste a empreint de toutes les tristesses humaines, rayonnent une résignation sublime, ainsi que la divine espérance de la résurrection.

“ Quelle suavité de lignes et de tons ! quelle vérité dans le coloris du Christ de la cathédrale ! Cette merveilleuse composition étonne vraiment par la hardiesse et l'harmonie des détails. Elle étonne par l'irréprochable réalisation d'un ensemble qui exprime le beau dans l'art comme dans la pensée.

“ Voyez ces anges qui pleurent toutes leurs larmes et recueillent dans un calice, les gouttes du sang précieux tombant des plaies de l'auguste crucifié. Quelles poses ! quels magnifiques raccourcis ! quelle transparence dans les chairs ! quelle heureuse diffusion des lumières ! quelle habile entente des ombres !

(1) Il y a une copie du *Crucifié* de Monet dans la chapelle du couvent du Bon Pasteur à Québec. On possède à Saint-Joseph de la Beauce une copie du *Christ* de la basilique. Dans l'église de Saint-Joseph à Ottawa, on a une copie de la *Sainte Famille*, du séminaire.

“ Et cet ange dont l'artiste cache avec tant d'art le visage, et qui, plongé sous ces douleurs profondes qu'on devine, reçoit toute sa part des gouttes saintes, n'est-il pas une des plus parfaites conceptions dans le drame divin ?

“ Le Christ n'est pas mort encore, mais l'agonie de la consommation se sent dans toutes ses angoisses exprimées par l'artiste sur l'image de la céleste victime, sur celles des anges de la compatissance, et parmi tout le deuil de ces couleurs sombres, désolées...”

Dans une étude sur le dessin, qu'il publiait dans l'*Abeille* du 27 octobre 1859, mon collègue de la Société Royale, l'abbé Auguste Gosselin, écrivait : “ En contemplant les magnifiques tableaux qui ornent la chapelle du séminaire, peut-être quelqu'un d'entre nous s'écriera-t-il, comme le Corrège à la vue d'une composition de Raphaël : *Anch'io son pittore!* Et moi aussi je suis peintre ! ”

Mon estimé collègue avait raison. Nous n'avons pas vécu pour rien, tout jeunes, dans la fréquente intimité avec ces nombreux et admirables tableaux. Ce serait ridicule de vouloir faire accroire que nous étions des petits prodiges et que nous avons eu le sentiment des arts alors que nous commençons à décliner *rosa, rosae*. Nul sentiment n'est plus énergique que l'admiration, mais nul n'a plus besoin d'éducation, surtout quand il a pour objet non pas le beau naturel, mais le beau artistique, comme des tableaux par exemple. Qui n'apprend pas à voir ne voit pas.

Nous n'avions alors aucune idée de l'esthétique et nous ne pouvions encore goûter la suavité de la

ligne ou la magie du clair-obscur. Non, mais nous éprouvions certainement—et j'en ai le très intime souvenir—en pénétrant dans cette chapelle, aux murs couverts d'images peintes, une émotion confuse, mais profonde.

Nous voyez-vous, nous, tout petits, nés d'humbles gens, ayant vécu jusque là dans d'étroits logis à la campagne, et devinez-vous notre surprise respectueuse devant toutes ces splendeurs de la basilique, de la chapelle du séminaire et des musées de l'université !

Vous êtes quelquefois entrés dans une cave en plein jour et vous avez remarqué que pendant les premiers moments l'oeil ne distingue aucun des objets qui s'y trouvent. C'est précisément ce qui nous arrive la première fois que l'on voit des oeuvres d'art. Ce n'est que petit à petit que l'on commence à voir clair.

Tous ces tableaux qui planaient, en quelque sorte, sur nous, sollicitaient nos avides regards, entraient paisiblement et prenaient pour toujours leur place dans nos mémoires jeunes et fraîches. Ils nous étaient amis et familiers. Inconsciemment, nous admirions toutes ces oeuvres, dont nous ne pouvions juger sans doute le mérite, mais qui toutes étaient revêtues de la majesté des choses anciennes, nous baignaient de leur atmosphère sereine et solennelle, et déposaient dans nos âmes enfantines, les premiers germes du goût et de l'amour de la beauté.

Je me redonne aujourd'hui, par le souvenir, cette sensation lointaine. C'était une joie des yeux, un épanouissement du cerveau. Nous étions instinctivement émus par tout ce passé. Il nous semblait que

tous les personnages des tableaux fixaient les yeux sur nous. La bible, l'évangile, les apparitions se succédaient.

Que de souvenirs encore arrêtaient notre pensée dans l'enceinte de cette chapelle ! D'abord, nous la savions très ancienne, puisqu'elle avait été ouverte au culte en 1752. Puis l'on nous disait qu'elle avait servi d'église paroissiale après le bombardement de Québec par les Anglais, que c'est là que l'évêque Briand avait ordonné ses premiers prêtres et consacré son coadjuteur, l'évêque D'Esgly. L'on nous montrait les boiseries du chœur qu'il avait lui-même fait placer à ses frais de même que la chapelle de saint Jean-Baptiste. Jusqu'à la croix qui surmontait le clocher qui possédait son histoire. En effet, c'était celle qui avait été placée sur la première chapelle du palais épiscopal de l'évêque de Saint-Vallier (1).

Enfin, sous les dalles, dormait tout un monde disparu, et l'on nous disait les noms des anciens prêtres de la maison qui y avaient été déposés après leur mort (2).

III'

La messe dite, il est déjà huit heures, et la classe

(1) Elle est conservée maintenant à l'Université, Cf. Têtu, *Histoire du palais épiscopal*, p. 35.

(2) Jean-Félix Récher, 1768 ;—Jacrau, 1772 ;—Urbain Boiret, 1774 ;—P.-A. Bédard, 1780 ;—Thos. L. Bédard, 1795 ;—Henri-Frs. Gravé, 1802 ;—J.-Bte. Lahaille, 1809 ;—Robert, 1826 ;—Jean Holmes, 1852 ;—Jérôme Demers, 1853 ;—Ant. Parant, 1855 ;—Léon Gingras, 1860 ;—L.-J. Casault, 1862 ;—Louis Gingras, 1866 ;—Eugène Méthot, 1867 ;—Laverdière, 1873 ; Ernest Audet, 1876 ; Ovide Brunet, 1876.

va commencer. Chacun se précipite à la salle d'étude pour y chercher livres et cahiers que les plus soigneux enveloppent dans une flanelle verte, qui sert à la fois de serviette et de tapis de table. Les professeurs viennent tour à tour faire l'appel de leur classe à la porte de la salle de récréation. C'est un des moments solennels de la journée.

La pédagogie moderne a mis à la mode " les leçons de choses ". On place maintenant sous les yeux de l'écolier une image représentant un bœuf, et on lui dit : " Voilà un bœuf. " Bien souvent, j'imagine, le petit bonhomme doit soupçonner déjà l'existence de ce ruminant, et, dans tous les cas, il est destiné à faire, tôt ou tard, la rencontre d'une bête à cornes. D'ailleurs, cette fantaisie scolaire est tout à fait inoffensive.

Peut-être que nos murs de classe manquaient un peu d'ornementations. Aujourd'hui, on les veut couvert de tableaux mnémotechniques et de cartes géographiques, de telle sorte que dans un moment de distraction, l'œil soit obligé de percevoir et de transmettre à la mémoire quelque notion utile.

De notre temps, on ne montrait pas tant de belles choses dans nos classes. Tout au plus y voyait-on, suspendues à la muraille, deux ou trois cartes de géographie, jaunies et enfumées, avec l'inévitable tableau noir, et puis tout au fonds, au dessus de la tribune, un grand crucifix.

Aujourd'hui, on exige des pupitres séparées et

des sièges mobiles à dossier. L'élève ressemble à un petit sybarite. Nous n'en demandions pas autant. Nous n'avions que de simples tables, en bois brut, et nous nous asseyions prosaïquement sur des bancs. Il n'y avait des chaises que dans les salles d'étude (1).

Cependant, nous avons reçu dans ces modestes classes de délicieuses "leçons de choses", qui ont eu, je crois, une influence décisive sur la formation de nos esprits et sur notre destinée intellectuelle.

La classe s'ouvre par le *Veni Sancte Spiritus* et se termine par le *Sub tuum*.

Le professeur recueille d'abord les devoirs ou les compositions commandés, puis il rend compte de ceux que nous lui avons remis la journée précédente. Le corrigé est minutieusement fait, et il est accompagné de commentaires. Les barbarismes, les chevilles, les iatus, et l'armée des parasites et des scories sont passés en revue. Rien n'échappe à l'oeil du maître. Les travaux méritoires, versions, thèmes, vers latins, compositions littéraires, sont réservés pour le cahier d'honneur.

Puis vient la récitation des leçons, destinée à entraîner la mémoire. Il est tenu note des réponses. Les traductions *aperto libro* et les analyses suivent.

A dix heures, la cloche sonne. Le professeur remet ses élèves aux maîtres de salle, et le règlement nous alloue un premier quart d'heure de récréation. C'est le temps des courses, soit pour chercher le sac

(1) C'est le 20 mars 1851 que dans la salle d'étude des grands les bancs furent remplacés par des chaises. Les bancs prirent tristement le chemin de la cave de la chapelle saint Charles, l'Averne des vieilleries et des meubles estropiés.

de toilette chez le portier, soit pour faire une échange de livres à la bibliothèque, soit encore pour faire quelques emplettes au magasin.

Le séminaire ne fournit ni livres, ni papier, ni encre pour les classes. C'est aux parents à veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers et atlas nécessaires. D'ailleurs, il y a dans la maison, un dépôt où se vendent tous les classiques et les autres livres exigés par le programme des études. Dans la bibliothèque mise à notre disposition, nous pouvions trouver tous les ouvrages d'histoire, de littérature, de géographie et de philosophie dont nous avons besoin (1).

C'est pendant la courte récréation du matin que les élèves du corps de musique s'exerçaient dans la salle d'étude des grands.

La flûte sous les doigts soupire avec mollesse ;
La guitare amoureuse exprime la tendresse ;
Et le basson perçant et le joyeux hautbois,
Se mêlent au bruit sourd des tambours et des voix.

A dix heures et un quart, un nouveau coup de cloche appelle tout le monde à l'étude. A onze heures et quart, récitation, à genoux, dans la salle de récréation, du chapelet de la Sainte Famille : *Jesu Maria, Joseph, Joachim et Anna, securite nobis.* (2).

IV

A onze heures et demie, le dîner.

(1) La cotisation exigée pour l'usage de la bibliothèque s'élevait à dix centins par mois payable d'avance.

(2) Aujourd'hui, ce chapelet est remplacé par celui du Sacré-Coeur.

Je vais répondre ici à une question qui m'a été posée bien souvent. " Comment vous nourrissait-on au séminaire ? " Il suffit de dire que la nature et la qualité des aliments étaient strictement surveillées aux repas, conformément à des règles expérimentales connues de tous les gens du métier. Le séminaire ne manquait ni de viandes, ni de denrées. De ses fermes de Saint-Joachim, il faisait venir le beurre et les légumes (1) et celle de Maizerets fournissait le lait en abondance.

Quel amas de victuailles il fallait pour nourrir ces deux ou trois cents bouches affamées !

Voici ce qu'un statisticien du siècle dernier, car il en existait déjà dans ce temps là, relevait d'après les notes du maître d'hôtel pour les dépenses de nourriture du séminaire pendant l'année 1850 (2).

Pain : 72920 livres ; Boeuf: 29371 livres ; Veau: 7275 livres ; Lard: 6295 livres ; Mouton: 6149 livres ; Sucre: 19391 livres ; Café: 900 livres ; Thé: 678 livres ; Beurre: 6541 livres ; Lait : 3151 gallons ; Patates : 741 minots ; Choux : 5000 ; Oignons : 94 minots. Il y avait à part cela : Chandelles : 1343 livres ; Gaz: 67000 pieds ; Bois 310 cordes ; Autres viandes £85-18-5 ; Poisson : £ 83-3-1 ;

Maintenant, sous quelle forme ces denrées, ces aliments se présentaient-ils à notre table ? Ce serait mentir que de vouloir faire accroire que Brillat-Savarin aurait signé nos menus. Ces menus ressemblaient un peu à ceux de tous les jours. Ils n'avaient d'autres particularités que celle de permettre à tout le monde de fêter la fête qu'il voulait. Cependant, quel qu'ils fussent, on savait y mettre assez de variété pour

(1) En 1860, on récoltait 80 minots de fèves sur la ferme de Saint-Isidore à Saint-Joachim, et 6000 pommes de choux, et 300 minots de choux de Siam, sur celle de Maizerets.

(2) *Abeille* du 20 février 1851.

que nos appétits n'en fussent jamais lassés. Nous avions régulièrement comme entrée un excellent potage, puis comme pièce de résistance, tantôt du boeuf bouilli, tantôt du mouton rôti, et puis, pour les jours de fête, l'on tordait le cou sans pitié aux innombrables habitants des poulaillers des fermes. Que pouvait-on désirer de mieux ?

Mgr. Briand, à qui les élèves du séminaire sont redevables de tant de choses, avait établi l'usage de donner du vin à toutes les fêtes pontificales de l'année, et tant qu'il vécut, il le fit à ses dépens. A sa mort, le séminaire ne crut pas devoir discontinuer, et la coutume en demeura jusqu'à quelques années avant 1848, où l'on jugea à propos de remplacer le vin par les desserts (1). Ces desserts se composaient toujours des fruits de la saison : pommes ou prunes. Nous avions aussi des confitures, de la melasse, du sirop d'érable, du miel, du blé d'inde.

A part les jours de congé, et dans les grandes fêtes où l'on accordait *Deo gratias*, ce qui voulait dire en langage scolaire le privilège de causer, les repas se prenaient en silence. Un élève qui avait été premier trois fois dans sa classe avait le privilège, le dimanche, de faire donner le *Deo gratias* à ses camarades. Au commencement du diner et du souper un élève lisait un passage de l'Écriture Sainte, puis la grande lecture commençait pour durer tout le temps du repas. Quels auteurs nous lisaient-on ? La plupart du temps c'était des livres de longue haleine,

(1) *Abeille*, du 7 décembre 1848. De notre temps, on donnait encore du vin aux membres du corps de musique avant le salut solennel qui se chantait à la chapelle les jours des grandes fêtes.

des historiens de préférence. Un élève attentif pouvait de cette façon compléter les abrégés de Drioux qui ne nous donnaient pour ainsi dire que la moëlle et la substance des événements.

C'est ainsi que de notre temps nous épuîsâmes la série presque complète des ouvrages du bon Rollin. Nous eûmes encore *Louis XVII, sa vie, son agonie, et Mde Elizabeth*, par Alcide de Beauchesne; les six volumes de *l'Histoire de la Restauration* d'Alfred Nettement. En fait d'histoire moderne, nous nous arrêtons dans les classes à 1815, et, règle générale, on tendait dans ces lectures de table vers des sujets plus contemporains. Je me souviens particulièrement de la *Vie de Christophe Colomb*, par Roselly de Lorgues, puis d'un autre auteur où il était traité de la révolution romaine de 1848, pendant laquelle Pie IX se retira à Gaëte. Un livre qui nous plut beaucoup fut celui de *l'Orateur*, par Cormenin.

On ne négligeait pas non plus l'histoire du Canada. Les grands et beaux ouvrages de Garneau et de Ferland nous furent lus. Et quand parut *l'Histoire du Canada sous l'union*, de Turcotte, nous en eûmes la primeur. Ce livre fut toute une révélation pour nous parce que jusque là nous ne connaissions rien ou presque rien de ce qui s'était passé dans notre pays depuis 1841. Le court résumé de Laverdière ne pouvait que nous donner des jalons très incomplets.

Le repas se terminait par la lecture d'une sentence de *l'Imitation de Jésus-Christ* qui était choisie au hasard, au bonheur de la page. Il arrivait que cette sentence était presque toujours d'à propos, et

nous aimions à en faire l'application aux événements du jour. Quelquefois encore, la phrase lue ou le verset psalmodié s'adressait au lecteur lui-même. Vous souvenez vous de cet élève du nom de Godin qui avait le teint cuivré d'un Maure et qui vint nous lire en grand silence ce motif du Cantique des Cantiques : *Nigra sum sed formosa* ? Quel immense éclat de rire accueillit cette phrase de si belle occasion ! Et sans pitié pour la victime, nous continuâmes en choeur :

“ Je suis noire, mais cependant je suis belle, ô filles de Jérusalem. Noire comme les tentes de ceux de Cédar, belle comme les pavillons de Salomon. ”

Je racontais un jour, dans un salon, qu'au séminaire, nous mangions en silence. Ebahissement de la compagnie ! “ Quelle cruauté ! s'écria une jeune femme, mais nous parlions aux Ursulines, et dans les couvents que j'ai connus, à tous nos repas. Et peut-on imaginer quelque chose de plus agréable que les bonnes causeries de table, entre la poire et le fromage ? ”

J'ignore ce qui se passe aujourd'hui dans les couvents de filles, mais il est sûr qu'autrefois on faisait la lecture au réfectoire des Ursulines de Québec. La mère Marie de l'Incarnation, elle-même, prend la peine de nous dire qu'on y lisait avec beaucoup d'édification les *Relations des Jésuites* (1).

Du temps de Champlain, on faisait toujours à table la lecture de quelques bons auteurs.

Chez les Grecs et les Romains il y avait des esclaves chargés de faire la lecture à haute voix pendant le repas.

1) Lettre 118-1653

La lecture à table est un excellent remède pour nous apprendre à retenir notre langue.

Lycurgue accoutumait les enfants, par un long silence, à se montrer sententieux et serrés dans leurs reparties ; car, de même, dit Plutarque, que la débauche énerve l'homme et le rend impuissant, de même l'intempérance de la langue rend le discours lâche et vide de sens.

Les Lacédémoniens avaient une grande aversion pour les longs discours. Un homme disait un jour à contre-temps, des choses qui ne manquaient pas de bon sens. " Mon ami, lui dit le roi Léonidas, tu tiens, hors de propos, de fort bons propos. " On demandait à Charilaüs, neveu de Lycurgue, pourquoi Lycurgue avait fait si peu de loi " c'est, répondit-il, qu'il faut peu de lois à des gens qui parlent peu. " On blâmait le sophiste Hécatee, qui avait été admis à un repas commun, de n'y pas prononcer un mot : " Celui qui sait parler, dit Archidamus, sait aussi à quel instant il faut parler. "

L'art de lire à haute voix est plus difficile qu'on ne pense. Il y a maintenant des livres spéciaux qui traitent de cette matière et qu'il est bon de consulter. On y étudie les textes, au point de vue de la ponctuation orale, des liaisons, des inflexions, du ton, du mouvement, de l'expression du sentiment (1)

Je veux résumer ici les sages conseils que donnait aux lecteurs du réfectoire du séminaire de Québec un

(1) Consulter là dessus : *L'art de dire dans la lecture et la récitation, dans la causerie et le discours*, de Jean Blaize, ou encore du même auteur : *Récits à dire et comment les dire*. Mais pourquoi aller chercher en France ? N'avons nous pas ici l'excellent ouvrage de M. Adjutor Rivard, et le savant livre tout récemment paru de Mgr Hamel ?

prêtre de la maison en 1859 (1). Il ne faut lire ni trop haut, ni trop bas ; être ni timide, ni *fandant*. Prenez si vous le voulez un ton doucereux, mais n'imitiez pas le crieur,

.....dont la voix de stentor
Pourrait se faire entendre au bout du corridor.

Il ne faut pas non plus manger ses mots, ni les traîner comme dans une chanson. Evitez l'emphase. Y a-t-il rien de plus odieux que cet énergumène à la voix de démon qui semble prendre tous les mots à l'assaut ? N'imitiez pas, non plus, celui-ci qui broye tous les mots qui lui passent sous les dents et dont la bouche écrase les *a*. Tenez vous bien en face, sans poser cependant.

Ne tenez pas non plus votre livre en avant
Toujours au bout du bras avec le nez au vent,
Comme si vous vouliez parler à quelque esprit céleste.

Enfin, pour ce critique judicieux, le modèle des lecteurs, c'était Adrien :

..... Imitiez Adrien.
Voyez s'il est à l'aise, admirez son maintien !
Comme il sait s'animer quand un morceau l'entraîne.
Et puis se reposer, à propos prendre haleine !
On ne le voit jamais, allant sans ralentir,
Même au milieu d'un mot pousser un long soupir,
Il s'échauffe au récit d'une vive apostrophe,
La virgule, le point, le guilmet, l'apostrophe,
Il tient compte de tout et son oeil attentif,
Distingue bien le nom, le verbe ou l'adjectif,
On l'entend prononcer d'une voix distinctive,
Un nom propre où ce mot que l'oreille attentive,
Dans une longue phrase attend depuis longtemps,
Pour comprendre le tout et bien saisir le sens.

(1) C'est une pièce de vers signée T. C. (Thomas Chandonnet), publiée dans l'*Abeille* du 17 février 1859.

* * *

Après la récitation des Grâces et de l'Angelus, nous sortions de table, et il était midi. Nous avions alors la première récréation sérieuse de la journée, et elle durait une heure. Il fallait que le ciel fut bien maussade pour nous empêcher de passer cette récréation dans les cours. La vie au grand air entretient dans la jeunesse la force des muscles et la belle humeur. Elle fait les corps plus souples et les âmes plus saines. Il faut l'aimer, et, par bonheur, nous l'aimions.

Quels jeux, quels amusements avions nous pour développer nos muscles et les entretenir en bonne santé ? Reportons nous d'abord par la pensée dans la division de la petite salle.

Je ne demande point pardon d'avance aux hommes graves des détails en apparence puérils que je vais donner. Rien n'est puéril dans l'étude de l'âme, et l'on ne pénètre dans le secret de ces natures si mystérieuses,—les enfants—qu'à la condition de ne pas dédaigner ce qui est petit (1).

La cour des petits ! nous en connaissions tous les détours. Nous y avions des coins préférés.

C'était d'abord la banquette ombragée par le grand arbre planté jadis à l'occasion de la visite d'Edouard VII (2). Quel endroit propice pour le jeu

(1) Aristote parle savamment des jeux d'osselets, de balle, de dés, de dames.

(2) Cet arbre du séminaire est en train de devenir célèbre. La *Presse* du 8 septembre 1906 en donne une description fantastique en même temps que l'histoire. Le correspondant dit que cet arbre fut planté en 1861 par l'abbé Octave Audet, alors professeur au séminaire. Il est sûr cependant qu'il le fut en 1860, lors de la visite du prince de

d'osselets. On en employait tantôt huit, tantôt cinq. Cela dépendait de nos moyens, car souvent le Père Pageau nous les vendait cher ses osselets quand le mouton se faisait rare.

Les novices lançaient les osselets en l'air et essayaient d'en recevoir le plus possible sur le dos de la main. Les plus habiles, après avoir étalé sur le sol les osselets, en jetaient un ou deux en l'air, et avant que ceux-ci eussent retombés, ils ramassaient le plus possible des autres, puis recevaient dans la même main, ceux qui avaient été lancés. Cela demandait de l'agilité, de l'habitude et un coup d'œil prompt.

Nous avions aussi le jeu de marbres (1). Quelques uns d'entre nous, venus de la campagne, savaient fabriquer des marbres avec de l'argile, mais, *en ville*, nous ne pouvions pas songer à faire usage de jouets aussi rustiques. Nous achetions donc de vraies billes

Galles au séminaire. Voir l'*Abeille* du 29 novembre 1860. Il peut se faire, cependant, que l'arbre de 1860 ait dépéri et que M. Audet en ait replanté un autre plus tard. Ce n'en est pas moins l'arbre d'Edouard VII.

C'est ainsi que l'orme planté par notre souverain, près de la tombe de Washington, à Mount Vernon, est mort, et qu'il a été remplacé depuis par un autre, mais c'est toujours l'arbre du Roi.

Tout le monde connaît les vers de Musset :

Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière ;
J'aime son feuillage éploré ;
La paleur m'en est douce et chère.

Le désir du poète a été exaucé. Un saule a été planté sur sa tombe au cimetière du Père La Chaise. Je l'ai vu. Mais ce n'est plus le saule qui fut planté à la mort du poète. Le malheur veut que ce saule dépérisse de trois en trois ans. On en plante un nouveau, mais osez dire que ce n'est pas le saul de Musset.

(1) Je me sers de l'expression reçue au pays.

En France, on dit le jeu de billes.

de marbre ou de pierre. Que de combinaisons nous pouvions faire avec ce jeu ! Les décrirai-je ? Pourquoi pas ? En voici une où pouvait entrer un nombre illimité de joueurs. Le premier jetait son *marbre* contre le mur de la vieille chapelle, il rebondissait, roulait sur le sol et s'arrêtait ; un deuxième imitait le premier, en cherchant à frapper le mur de manière à donner à son *marbre* une direction semblable à celle qu'avait prise le premier *marbre*, pour qu'il allât le toucher ; un troisième faisait de même, et celui qui réussissait à toucher un des *marbres* les gagnait tous.

Ou bien encore on traçait un cercle sur le sol, et on plaçait des *marbres*, dans l'intérieur ; on marquait un point de départ et chaque joueur devait frapper son *marbre* contre un de ceux qui étaient compris dans le cercle, de manière à l'en faire sortir ; s'il réussissait, il le gagnait ; mais si, au contraire, son propre *marbre* au lieu d'en faire sortir un autre par la force de projection, était resté dans le cercle, il fallait qu'il attende qu'un coup maladroit le fit sortir du cercle. Mais, de toutes les combinaisons, c'était celle du *pot* que nous préférions. Un petit trou que nous appelions le *pot* était creusé en terre. Un joueur faisait rouler son *marbre* vers le *pot* : s'il arrivait près du bord sans y entrer, le second joueur plaçait sa main au dessus du pot lançait son *marbre* avec force contre celui de son adversaire et l'éloignait le plus qu'il pouvait du *pot*. La partie était gagnée quand le *marbre* qui attaquait avait réussi à entrer dans le *pot*. On pouvait compliquer le jeu en creusant autant de *pots* que l'on voulait.

D'autres encore plaçaient des *marbres* dans leur main fermé et demandaient à l'adversaire de dire le nombre qui s'y trouvait : *Clou Polline devine ?*

Le jeu si connue de la marelle était aussi fort recherché chez les petits, seulement, nous appellions cela jouer au *barence*.

Le jeu de barres, cet exercice si salubre, faisait encore nos délices, quoique nous manquions un peu d'espace.

Mais le jeu le plus en vogue, celui auquel on s'appliquait de préférence, était celui de la balle au mur, le *jeu de pelote*, comme on dit au Canada (1).

La toupie avait encore ses fervents. Quelques uns mettaient une véritable adresse à enrouler une cordelette autour de son cône pointu pour la lancer et la faire tourner. Il y a ici plusieurs questions que je voudrais poser à la société du Parler français. Pourquoi les jeunes de mon temps appelaient-ils *moine* ces toupies d'Allemagne, toutes creuses, percées d'un trou, que l'on fait tourner à l'aide d'un ressort et qui font comme un bourdonnement en tournant ? Qu'était le bois très dur qu'ils appelaient *caïac* et dont certaines toupies étaient faites ? Quand la toupie glissait au bout de sa corde sans tourner, pourquoi appelaient-ils cette fausse manœuvre : une *Drag* ?

(1) La "pelota", comme l'on sait, est le jeu favori des Basques français et espagnols. D'où vient donc que nous ayons pris ici le mot basque "pelota" de préférence à celui ordinairement employé en France ? Quant à poser des points d'interrogation, demandons nous encore pourquoi l'on appelle *Black moon*, cette manière spéciale de frapper la balle dans le jeu de balle au mur ? Voilà de quoi exercer la douce patience des membres titulaires de la société du Parler français, au Canada. Les membres adhérents peuvent aussi prendre part au concours.

Enfin, d'où venaient les néologismes : *poche* et *quartier met dedans* ?

Pendant l'hiver les récréations ne différaient point de ce qu'elles étaient en été. Au contraire, cette saison rigoureuse était pour nous une source de nouveaux amusements. Autour du grand orme, sans feuilles et sans ombrage, nous creusions simplement un grand bassin dans la neige et nous le faisons remplir de l'eau de l'aqueduc. Cette eau se congelait en une nuit et offrait une vaste surface aux glissades, sans danger si la glace venait à se rompre.

Le premier jour du patinage était toujours une grande fête pour ceux qui étaient initiés à cet art charmant, et même pour les novices qui tombaient lourdement de tous côtés comme des bébés qui s'essayaient à marcher. A la fin d'une semaine, non seulement ceux-ci se tenaient très bien sur leurs patins, mais ils commençaient à exécuter ces huit-de-chiffre et ces arabesques qui sont les derniers mots de l'art.

C'était ensuite les glissades en traîneaux dans cette côte tortueuse qui va de la cour des petits jusqu'à l'ancien pensionnat de l'Université.

La glissade avait eu autrefois ses poètes et l'on nous en récitait les vers.

Chers amis, glissez, glissez ;
La pente
Est douce et coulante,
En des sentiers bien lissés,
Glissez, courez, glissez !

Plus d'une côte il faut descendre,
Dans le rapide cours du temps,
Malheur à qui se laisse prendre,
Par le dégel du chaud printemps.

La prudence est la neige,
Qui doit tout aplanir.
Partout elle protège
N'allez pas la bannir.

Dans la vertu la pente est douce,
Et même l'on glisse en montant,
Sans se faire aucune secousse,
L'on va toujours comme en partant.
Jamais dans cette route,
L'on ne craint de cahots,
Jamais un affreux doute
Ne ramène au chaos (1).

.....

Quand une abondante couche de neige étendait son manteau blanc sur la cour, on se livrait aussi au jeu de la ville fortifiée. Pas plus que les autres exercices violents, celui-ci n'était interdit par les règlements scolaires. Nous bâtissions avec des blocs de neige durcie des citadelles, compliquées d'escarpes et de contre escarpes. On se divisait en deux armées de nombre à peu près égal, les assiégés et les assiégeants, puis chaque camp rivalisait d'activité pour amasser les munitions. Il fallait voir l'ardeur avec laquelle on lançait les projectiles. Le ciel était obscurci par les *pelotes de neige* qui se croisaient. Que d'assauts repoussés ! Que de vaines escalades ! Une balle de neige bien comprimée n'est pas une arme méprisable, et quand elle vous cinglait les jambes, elle pouvait vous renverser net. Heureusement, la chute n'était pas dangereuse, et la blessure non plus. C'est à peine si les maladroits qui n'avaient pas su parer à temps avec le bras gauche, les balles qui leur arrivaient,

(1) Cf. *Abeille*, du 1er janvier 1852.

avaient parfois un oeil poché ou une joue enflée (1).

D'autres, à l'âme moins batailleuse, se plaisaient à tailler dans la neige des figures grotesques aux poses fantastiques. Mais ce n'était point là le seul passe-temps des petits. Je me souviens qu'une année un ecclésiastique du grand séminaire (2) sculpta dans un bloc de glace un lion si beau, si terrifiant, avec une crinière et un torse de si grande allure, que toute la ville voulut le voir et que l'on en fit des photographies [3].

* * *

C'est sur la cour des petits, au fonds d'un chemin creux, que s'ouvrait la porte conduisant aux cuisines du séminaire. Là venaient les voitures des bouchers toutes remplies de chairs pantelantes, la berline du boulanger chargée de pyramides de pains à la croûte rutilante. Et, c'était, pour nous les petits, un spectacle toujours nouveau de voir s'enfourner toutes ces victuailles, toutes ces provisions. Cela nous rappelait la maison paternelle. Elevés à la campagne, dans l'habitude et la promiscuité des serviteurs, dans des

(1) J'ai cru pendant longtemps que ce jeu de la ville était spécial à Québec où l'on a gardé le souvenir des anciens sièges, mais j'ai su depuis que les collégiens d'Angleterre le possédaient aussi.

(2) M. l'abbé Raymond Casgrain, je crois, aujourd'hui curé de l'Ange-Gardien.

(3) Dans l'*Opinion publique* de 1872-73, il y a une reproduction lithographiée de ce lion de neige.

C'était l'habitude, dans les classes de seconde ou de rhétorique, de donner chaque année comme sujet de composition littéraire : *Les plaisirs de l'hiver au Canada*. Je me souviens qu'un camarade, décédé maintenant, Charles-Eugène Pouliot, qui fut député de Témiscouata aux communes du Canada, fit sur ce sujet une description très vécue qui doit avoir été conservée dans les cahiers d'honneur de l'Académie Saint-Denis, pour l'année 1872-73.

milieux où toute la vie se concentre vers le pot au feu à cause de l'exiguité des foyers, nous avons besoin de sentir la friture des oignons, de voir le beurre rissole dans les casseroles. Le climat froid du pensionnat n'allait pas encore à nos natures frileuses. Nous voulions entendre pétiller les poêles.

Le cuisinier-chef, un petit maigre à la peau de bistre avec des favoris en côtelettes, circulait au milieu de ses aides, un grand couteau à la main, taillait, coupait pesait, assaisonnait, goûtait. Puis le maître d'hôtel faisait son apparition. C'était un gros bedon celui-là, tout court, rond comme une boule. Il avait lui aussi des favoris en côtelettes. On aurait dit qu'il portait tout le poids du séminaire sur ses épaules tant il paraissait l'air affairé. Il donnait des ordres ici et là, à droite, à gauche, aux charretiers, aux scieurs de bois, aux brancardiers, aux charroyeurs d'eau. Il pressait les uns, gourmandait les autres, activait toute la machine.

C'était tout un petit bataillon que la domesticité du séminaire. Cuisiniers, marmitons, charretiers, balayeurs, brasseurs de lit, jardiniers, tout cela vivait ensemble dans les sous-sols sous la haute direction de l'économe.

Il y avait aussi l'atelier de menuiserie que nous visitions de temps à autre, soit pour y faire tourner une toupie, soit pour y faire réparer un membre de traineau rompu. Cet atelier était installé dans une vieille maison seigneuriale qui avait appartenu autrefois aux de Lery. Et comme un de nos compagnons de classe appartenait à cette famille nous nous plai-

sions à en admirer les anciennes sculptures et les foyers perdus au milieu des établis et d'un fouilli d'outils de toutes sortes.

Vous vous souvenez sans doute comme toute cette domesticité du séminaire était bien dressée et comme elle savait respecter les élèves. Quelques uns de ces serviteurs étaient là depuis trente ou quarante ans. Ils étaient attachés à la maison comme le lierre s'attache au chêne. Mais ils n'étaient point des plantes parasites. Comme ils savaient broser, nettoyer ! Il en est un surtout que nous ne pourrions jamais oublier, et celui-là c'est *petit Georges*. Le voyez-vous dans sa loge de portier, toujours l'œil au guet, toujours alerte, enfilant sans cesse, entre deux courses, des grains de chapelet.

A combien de générations en a-t-il vendu de ces objets de dévotion ? Chapelets de corail, d'agate, de cornaline, chapelets de buis, de noyaux d'olives, chapelets de nacre ou de perle.

Allez au séminaire, vous le verrez encore, le bon petit Georges, assis devant sa table, un rouleau de laiton autour du bras, un bec-de-corbin à la main, tordant toujours, attachant ensemble des grains de verre ou de bois, accomplissant cette opération avec une agilité extrême et presque sans mouvements apparents.

C'est qu'il ne vieillit pas le fidèle portier. Il voit se succéder les classes aux classes, toujours avec le même sourire sur les lèvres. Et quelle mémoire des noms et des figures il possède !

Georges était le messager des bonnes nouvelles,

C'est lui qui nous appelait au parloir : c'est lui qui nous apprenait que le sac de toilette était arrivé ; c'est lui qui gardait fidèlement les sucres d'orge, les glands, les noix, les pains de sucre nouveau ; c'est lui qui enfilait nos aiguilles ; c'est lui qui cousait nos boutons ; c'est lui qui nous indiquait le bon bottier ; c'est lui qui nous donnait le coup de brosse nécessaire avant de paraître devant les grands parents ; c'est lui Que ne faisait-il pas pour nous plaire, ce bon Georges ?

* * *

Et puis comment oublier les chiens de la procure qui se chauffaient paresseusement au soleil sur le grand perron de pierre.

Enfants de Terreneuve, au verbe menaçant,
Cousins par l'appétit et leur rude accent.

Nous n'avons pas connu *Dash* qui périt dans l'incendie du séminaire en 1865, mais nous avons caressé *Milord*, *Carlo* et le pauvre *Bull*, qui mourut empoisonné. Ces chiens faisaient la chasse aux rats, et la nuit accompagnaient le gardien dans ses rondes.

Un humble porte-clef, s'éclairant d'un fanal,
Avec soin escortait pas à pas l'animal.
C'était à lui d'ouvrir et fermer la serrure,
Puis, après examen, si la place était sûre,
Ensemble on visitait d'autres appartements (1).

* * *

Voici maintenant la cour des grands, ceinte d'une haute muraille de pierres blanchies à la chaux, du

(1) *La dynastie canine ou la Carlide*, poème d'Adrien Papineau.

côté du fleuve, de façon à masquer la vue de la ville, bordée par les communs de l'évêché, avec un coin de verdure planté de grands arbres et une échappée sur le jardin des prêtres.

Ici encore on se livre avec passion au jeu de la balle au mur, mais nous avons en plus que les petits des balançoires et des tourniquets, et puis en hiver une glissoire russe.

Il y avait en Grèce une secte de philosophes qui n'étudiaient qu'en marchant et en se promenant sous les arbres. Est-ce pour l'imiter que les grands se promènent presque tous par groupes de quatre ou six et qu'ils semblent préférer cette marche d'avant et de reculons aux exercices violents du sport ? Ici, si quelquefois l'on se plaint du thème ou de la version trop longue, règle générale, l'on cause de toute autre chose que de Tongiorgi, de la grammaire et du latin. Je crois même que nous composions quelquefois des vers, et Dieu sait quels vers !

“ Etes-vous partisan de dame chimie et de sa soeur aînée la minéralogie, écrivait un correspondant de *l'Abeille* en 1850 ? Mêlez-vous à ce groupe placé au centre. La chimie y est tout à fait intéressante ; que de choses on y voit... que d'expériences instructives et amusantes. Ah ! pauvre nez, tu te souviendras longtemps du chlore et de l'acide sulfureux ! Et la minéralogie, que de beautés ne vous présente-t-elle pas, sans que l'on s'en doute, depuis le calcaire jusqu'à la houille. Et le talc et le mica, et le gypse, en voilà des objets qui me sont chers.

“ Près des colonnes, vous voyez nos *grands politiques* qui dévorent les journaux et suivent dans un mystérieux extase d'admiration la polémique plus ou moins assaisonnée des feuilles belligérantes. Ces messieurs, vous pouvez m'en croire, n'assistent jamais aux débats de notre sénat canadien, sans souhaiter d'y demeurer, car là on a le loisir de lire la gazette sans craindre la cloche.....”

Plus ça change et plus c'est la même chose. Vingt ans après, nous lisions encore les journaux avec avidité. C'est le *Journal de Québec*, à peu près la seule gazette qui eut alors droit d'entrée au séminaire, qui faisait nos délices. Il était si vigoureusement rédigé par l'athlète Cauchon que parfois les autorités jetaient l'interdit sur un tirage. Comme nous manquions alors les correspondances européennes, car le *Journal de Québec* avait la spécialité de publier toute une première page de découpures des principales gazettes de France ! Et puis le feuilleton, tout en bas, au rez de chaussée, comment suivre l'intrigue lorsqu'il nous en manquait un chaînon ? (1)

Il paraît, à ce que l'on m'a raconté, que les élèves n'ont plus maintenant la permission de recevoir et de lire les journaux.

Était-ce une chose véritablement utile pour nous que cette lecture ?

Il est sûr que c'était à peu près le seul moyen que l'on avait, de connaître les faits contemporains, de s'initier aux choses qui se passaient, et de suivre les

(1) Trois fois par semaine, le journal publiait des lettres des États-Pontificaux, d'Italie, d'Espagne, de France. Je me souviens, tout spécialement, du feuilleton de 1870 : *L'île des Cygnes*.

hommes, mais c'était à peu près tout ce que nous pouvions trouver. Il est sûr que ce n'est pas là que l'on se formait le style ni que l'on apprenait la philosophie ou l'histoire. Les livres ont été et seront toujours la véritable, la seule source sérieuse. Mais allez donc dire cela à l'épicier du coin ?

D'autres cultivaient pendant l'heure de récréation de midi l'art d'Orphée, essayaient de déchiffrer un thème de Mozart ou de Bellini, Chacun pouvait emboucher à sa guise la trompette ou la flûte, râcler le violon, faire gémir le piano.

Les élèves pouvaient prendre dans la maison même des leçons de musique vocale ou instrumentale.

En 1848, tous les élèves pensionnaires recevaient trois leçons de musique vocale par semaine de l'organiste de la cathédrale du nom de Molt. Deux autres maîtres, Ross et Sauvageau, donnaient, durant les récréations, des leçons de musique instrumentale aux élèves qui voulaient en prendre (1). De notre temps nous eûmes le fameux violoniste Lavigueur, le pianiste Rochette et l'organiste Ernest Gagnon.

Tous les jours de la semaine, il y avait parloir pendant les récréations du jour. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y avait parloir que le midi après le dîner. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs étaient ouverts de 9.30 à 10.15 du matin, ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à

(1) On payait en 1848 pour les leçons obligatoires de musique vocale, trois chelins, et pour les leçons de musique instrumentale un louis et dix chelins.

cing heures. Les parents seulement étaient admis à voir les élèves (1).

Quand il faisait mauvais temps, nous gravissions

Les doctes escaliers où d'illustres talons
Ont laissé leur empreinte aux derniers échelons,

et nous continuions la récréation dans les salles. On y trouvait tous les petits jeux imaginés pour distraire et occuper l'oisiveté, l'arsenal des divertissements de collège : les cartes, les dames, les dominos. Celui qui ignore le whist, se prépare une triste vieillesse à dit Talleyrand, mais nous ne savions alors ni le whist ni le piquet. Nos jeux étaient les plus simples du monde et nous leur donnions les noms les plus vulgaires ou les plus grotesques. Il y en avait un, en autre, où entraient *le gros seigneur, le petit seigneur, l'habitant et le cochon*. S'il m'en souvient bien, nos amusements de la grande salle n'étaient guère bruyants. Nous posions déjà aux hommes sérieux. Les philosophes continuaient la promenade interrompue de la cour extérieure en faisant les cent pas devant la tribune du maître. Chaque classe avait son embrassade de fenêtre ou son endroit fixe de réunion. Le poste une fois choisi devenait la propriété du premier occupant pour toute l'année. Le groupement composé d'ordinaire des élèves d'une même classe s'appelaient un *rond*. Nous aurions pu aussi bien dire un cercle, et cela aurait été plus classique, mais les collégiens aiment à avoir une langue à eux.

(1) Il y avait de mon temps dans le parloir une estampe représentant le monument élevé à la mémoire de Walter Scott à Edimbourg. J'étais loin de songer alors qu'un jour je logerais dans une chambre à Edimbourg dont les fenêtres donneraient sur ce même monument.

Ce n'est que deux ans après notre sortie, en 1879, que l'on a introduit dans les salles de récréation du séminaire les mils, les échelles, les trapèzes, les barres horizontales ou verticales, tous les aimables casse-cous, tous les appareils disloquants des gymnases (1).

Chaque salle était présidée par un doyen. C'était toujours un élève de dernière année, choisi parmi les sages et les rangés. Le *doyen* n'avait aucune autorité sur nous, mais il était le porte-parole de tous. C'est lui qui faisait connaître nos doléances, qui réclamait les privilèges, qui composait et lisait les adresses dans les grandes occasions. Il était chargé d'aérer les salles, de veiller à l'hygiène, de surveiller la température des pièces, d'attiser le feu des poêles. Il n'avait aucune marque de dignité, ni aucun privilège, si ce n'est celui de posséder une clé qui pouvait ouvrir toutes les portes.

A côté du doyen, marchaient deux fonctionnaires plus modestes : le sonneur de cloche, et le méchier. Le premier était un régulateur dont le rôle se bornait à signaler les diverses étapes de la journée, le deuxième était spécialement chargé de la lumière, et

(1) N'est-il pas surprenant qu'en France les écoles ne contiennent pas une pièce commune, destinée à abriter les élèves quand ils ne sont pas en classe, à l'étude, au réfectoire et au dortoir. "La cour, raconte Marcel Prevost, l'horrible cour morne et pelée doit suffire à tout, avec un hangar en cas de pluie, comme pour des moutons ou des poules. . . ."

Sur ce point, nous devançons nos compatriotes d'outre-mer. Nous avons, nous, une vaste salle où l'on rentre quand il pleut, quand il neige, quand il fait bien froid. Cette salle est chauffée, bien éclairée confortablement meublée. C'est là que les élèves se tiennent les soirs des mois d'automne, d'hiver et de printemps, quand on ne peut sortir. Ils s'y promènent ou sont assis par groupes, à causer, ou isolément, à lire, à faire de la musique, comme dans la vie.

nous l'appelions *méchier* à cause de la *mèche*, assemblage de fils entourés de suif et de cire, dont il se servait pour allumer les lampes.

* * *

Ici, j'ouvre une large parenthèse pour dire l'histoire de l'éclairage au séminaire. La génération qui nous suit voit déjà avec des yeux pleins d'étonnement brûler une modeste chandelle et se demande dans quel monde de misères et de privations nous avons passé notre enfance. C'est avec dédain que l'on parle maintenant des quelques becs de gaz qui jettent encore par ci par là, leurs pâles et sinistres reflets dans des rues solitaires.

L'électricité a opéré une si grande révolution qu'il est bon de noter dès à présent comment l'on s'y prenait autrefois pour voir à travers les ténèbres.

C'est en 1849, que le séminaire commença à être éclairé au gaz (1). On n'a pas besoin de se demander si les yeux se trouvèrent bien de ce mode d'éclairage. Voici comment un écrivain de l'époque raconte son expérience (2) :

“ A l'étude où cinq douzaines et demie de chandelles brûlaient à la fois, on était fatigué d'une odeur suffocante de suif et de fumée ; le plafond s'enduisait d'une couche noirâtre ; il n'était pas jusqu'à une antique horloge qui s'y trouvait qui n'eut à se plaindre de la chandelle et des lampes.

“ Aujourd'hui, le plafond a le teint aussi beau

(1) Le 26 octobre 1849. Voir *Abeille* du 8 nov. et du 15 nov. 1849. On posa d'abord 104 becs de gaz, au prix de 150 louis.

(2) *Abeille* du 14 mars 1850.

qu'au jour de l'entrée, et notre horloge marche avec une régularité et sonne avec une vigueur qui rappelle les beaux jours de sa jeunesse.

“ La lumière du gaz bien plus pure et sa flamme bien moins vacillante que celle des lampes, lui ont valu les suffrages de tous les mauvais yeux et l'animadversion des badins qui trouvent que les maitres voient trop clair.....

“ Quant à nous, n'eusse été que pour ne plus entendre le concert de chandeliers et de chaînes à mouchettes dont nous gratifiaient sans relâche ni miséricorde MM. les petits, nous aurions voté, quand même, pour le gaz. ”

Ce dernier trait perfide eut le don d'exciter la colère des petits qui tinrent une assemblée de protestation et censurèrent vertement l'écrivain de *l'Abeille*.

“ Je n'ai pas cru devoir laisser passer sans justification l'injuste accusation que vous avez faite publiquement contre M. M. les petits, écrivait l'un de ces derniers, (1) en disant qu'avant que l'on fut éclairé par le gaz ils vous faisaient entendre *sans relâche ni miséricorde*, c'est votre propre expression, un concert de chandeliers et de chaînes à mouchettes. Doucement, s'il vous plait, Monsieur le rédacteur ; parlez, la main sur la conscience, l'ont-ils fait de la manière que vous le dites ? Vous ont-ils continuellement incommodés de ce bruit ? non, certainement non, et MM. les grands ont fait leur part....”

Le rédacteur incriminé mit les deux mains sur sa conscience, déclara qu'il ne fallait pas dire au boi-

(1) *Abeille* du 21 mars 1850.

teux qu'il marche de travers et finit par avouer que quelques grands s'étaient mis quelques fois à l'unisson de l'harmonie et de la continuité des concerts des dilettantis de la petite salle.

* * *

Ce n'était pas une petite affaire non plus que d'organiser le chauffage d'un corps de bâtiments comme celui du séminaire. Que l'on songe à la quantité de pièces qui se trouvaient dans la maison et aux labyrinthes des corridors. Il fallait pourtant que tout fut bien tempéré pendant la saison si rigoureuse de l'hiver. Dans chaque salle, dans chaque dortoir, dans chaque classe, dans tous les corridors, il y avait donc des poêles en fonte avec tout l'accompagnement compliqué des tuyaux, des casseroles, des pincettes. On peut imaginer quelle surveillance incessante cela demandait, puisque chaque poêle était un petit foyer d'incendie à l'état latent.

Le séminaire possédait dans sa seigneurie de la côte de Beaupré des lieues et des lieues couverts en forêts, forêts de pins, de hêtres, de merisiers, d'érables. Ce sont ces bois que l'on faisait abattre et traîner à bûches perdues sur les grèves de Saint-Joachim d'où des bateaux les apportaient jusqu'à Québec dans le petit hâvre du Palais. Il y avait dans la maison toute une équipe de charretiers, uniquement occupés pendant l'été au chargement et au déchargement du bois de chauffage. On voyait leurs voitures, pesamment chargées, gravir la côte de la Canoterie, et c'était des hues et des dias et des claquements de fouet à n'en plus

finir. Tous ces bois, coupés en bûches de trois ou quatre pieds de longueur, étaient rangés et cordés dans les cours intérieures, entre le pensionnat de l'université et l'aile du séminaire où se trouvaient installées les cuisines.

A notre rentrée en septembre, l'opération du sciage des bûches commençait. L'on entendait tout le jour la dent stridente des scies, le grincement des limes, le bruit des hache hardiment maniées par les bûcherons. Ce n'est que sur la fin de nos études que ces hommes de peines disparurent pour faire place à un moulin à scie actionné par des chevaux.

Aussitôt les premières gelées d'octobre, les poêles s'allumaient pour ne plus s'éteindre que tard au printemps vers le milieu de mai. Et alors commençait la besogne des brancardiers. Ceux-ci étaient chargés d'approvisionner chaque jour tous les foyers de la maison. Deux hommes portaient à bras le brancard qui était retenu sur les épaules par des courroies. Sur ce brancard il devait, pour sûr, y avoir plus d'un cordon de bois chaque fois. C'était un va-et-vient continu dans les corridors et par les escaliers. Les bûches étaient déposées dans des coffres près de chaque poêle : *la boîte au bois*, comme nous disions.

Nous étions toujours très occupés à ne pas voir ralentir ou mourir les poêles car, s'ils présentaient l'avantage de s'échauffer très rapidement, ils avaient aussi l'inconvénient de se refroidir très vite. Et c'était une joie que de pouvoir les chauffer nous-mêmes, raviver les tisons, remuer les bûches. Nous

aimions la nuit, dans les dortoirs sombres alors que tout était silencieux, à les entendre siffler et détonner. Quelle bonne, douce et saine chaleur, il s'en exhalait? Cela nous rappelait quelque chose de la famille. Et nous nous endormions bénévolement en suivant des idées en l'air.

Hélas ! ce compagnon des hivers passés tend maintenant à disparaître. On le délaisse, ou on le relègue dans les caves, loin des yeux et des pièces fréquentées. On ne chauffe plus qu'à la vapeur ou au coke. D'odieux tuyaux circulent le long des murs et nous jettent sur les épaules une chaleur moite et malsaine. Nos maisons sont devenues de véritables usines. La mécanique a chassé la poésie des foyers.

Sans doute, parfois, les poêles chauffées à blanc engorgeaient les tuyaux ou faisaient flamber les cheminées mal ramonées. Et si, alors, la fumée envahissait les appartements nous étions boucanés comme des jambons.

Mais, comme dit Euripide :

Quand le mal est passé, le souvenir est doux.

Et, après l'alerte, nous nous amusions de nos fausses terreurs, et nous causions longtemps de cet incident qui était venu rompre la monotonie de la journée.

Aujourd'hui les chaudières à vapeur crèvent, les tuyaux se tordent ou s'éventrent, il y a mort d'homme ou tout au moins des ébouillants, et tout est dit.

VI

La récréation du midi se terminait à une heure et elle était suivie immédiatement de l'étude (1). A deux heures, la classe recommençait pour durer jusqu'à quatre heures. Cette classe de l'après-midi était consacrée particulièrement à la langue anglaise et à l'étude de l'histoire. Par semaine, nous avons deux séances d'anglais d'une heure chaque et autant d'histoire. La classe du samedi après-midi était exclusivement réservée aux concours, et c'est du résultat de ces concours que dépendaient les places à assigner aux élèves. Comme on attendait anxieusement la matinée du lundi pour entendre la lecture de la *pancarte*, c'est-à-dire le bulletin où le maître inscrit les noms des concurrents par ordre de mérite avec le nombre de points obtenus par chacun. Le premier inscrit allait présenter lui-même la pancarte au directeur et au préfet des études. Quand ils se trouvaient un, deux ou plusieurs premiers *ex-aequo*, il fallait tirer au sort pour savoir qui porterait la pancarte. Le professeur prenait un livre, plaçait une épingle entre les pages. On choisissait à gauche ou à droite et celui qui avait la lettre la plus proche de la tête de l'alphabet l'emportait.

Aujourd'hui, il y a un tableau d'honneur affiché au parloir, (2), et l'on y peut lire chaque semaine les noms des heureux gagnants, mais de notre temps la gloire et la récompense ne brillaient qu'aux examens de semestre.

(1) Le dimanche, cette heure d'étude était remplacée par une leçon de cathéchisme.

(2) Depuis 1879.

L'année scolaire était divisée en deux semestres terminés chacun par un examen. Aucun élève ne pouvait passer d'une classe à une autre avant d'avoir subi ces examens.

L'examen d'hiver, qui avait lieu vers le premier février, partageait l'année en deux parties bien distinctes. Il y avait bien, à la vérité, d'autres petites époques qui venaient tour à tour fixer la pensée et qui formaient comme le calendrier de l'étudiant. Mais celles-ci n'étaient que secondaires ; elles étaient seulement jetées sur la route pour faire de la variété et égayer un peu les passants ; l'examen d'hiver au contraire était un point bien marqué. Depuis la rentrée, ç'avait toujours été le but à atteindre, et bien souvent lorsque les heures d'études se faisaient longues et que l'ennui montait en croupe, l'on se disait : il n'y a plus que deux mois, il n'y a plus qu'un mois pour l'examen, et cela nous talonnait, et cela nous fouettait le sang. Pendant les derniers quinze jours, cet examen absorbait toutes nos pensées. On s'y préparait à l'étude ; on en parlait en récréation.

Cet examen d'hiver avait quelque chose de plus sévère, de plus triste, on devrait dire, que l'examen d'été. Il ne se présentait pas escorté d'une distribution de prix, ou d'une vacance en perspective. Il nous arrivait tout aride, dépouillé de toute récompense, excepté la satisfaction bien légitime du devoir accompli. Comme la journée nous paraissait longue. A ces examens que de *très bien* ébréchés par une décade ! que de succès compromis à propos d'une racine ! Et puis, les fuites de mémoire ! On disait

de celui qui subissait l'interrogatoire bouche béante, ou qui ne donnait aucune réponse sensée qu'il *fumait*. *Fumer*, c'est-à-dire : *rester sans réponse à la question*, voilà une locution canadienne dont je voudrais bien connaître l'origine. Ne faut-il pas la trouver dans cette habitude qu'avaient autrefois les Indiens, dans leurs grandes réunions solennelles, de fumer longtemps le calumet avant de porter la parole en public ? Nous nous faisons un point d'honneur de ne pas *fumer* aux examens, car l'on se moquait de nous d'une façon très désagréable.

Mais l'inquiétude ne s'arrêtait pas. Ce que nous craignons pas dessus tout : c'était la lecture des notes. On peut bien escamoter un examen, compenser par un travail de quelques jours le *far niente* de plusieurs mois. Mais, à la suite de l'examen, tout se dévoile. C'est le jour des rétributions. C'est un jugement général en raccourci. Et je crois sincèrement que pour les paresseux il n'y manquait que la trompette effrayante pour que le tableau fut complet. Les travailleurs avaient là une proclamation publique de leurs efforts ; leur nom était mis à l'ordre du jour. Mais les autres..... Quel désastre ! Chacun de nous entendait la lecture de sa note debout—pour en rougir de joie ou de honte. Autrefois, trois ou quatre notes suffisaient pour toute une classe [1]. Mais, de notre temps, chacun avait la sienne. Cette petite note, quelque courte qu'elle fut, contenait souvent une foule de renseignements que nous aurions mieux aimé laisser

(1) Ainsi un groupe d'élèves de Rhétorique, en 1825-26, reçoit la note suivante : *Florum avidi, volitant per amoena vireta ruris odoriferi.*

dans l'ombre. Il y avait la conduite en classe et la conduite hors de la classe. Se faire dire qu'on avait une mémoire cultivée, ou une mémoire ingrate ou rebelle, que l'on était plus près de la queue que de la tête, passe encore, mais entendre raconter nos petits défauts devant tous les camarades, quelle confession publique ! Ce dessin en pied du professeur qui disait de nous le fonds de son cœur et qui se vengeait ainsi des petites misères patiemment endurées, ah ! comme tout cela était cruel et poignant. Je ne parle pas des commentaires malins du préfet des études qui lisait ces notes publiquement devant toute la classe réunie.

Autrefois, ces notes étaient rédigées en latin, et il y avait quelque chose de classique dans ces peintures d'élèves.

Ainsi je lis pour un rhétoricien de 1777-1778 la note qui suit rédigée par le professeur Claude-Bernard Panet, plus tard évêque de Québec :

Plus aequo hilaris, bono tamen ingenio praeditus et diligenter functus officio per annum dictaturam adeptus est.

Un élève de la seconde en 1794-1795—mérita ce beau certificat :

Per totum annum omnibus officii sui diligentissime functus est, proindeque octies imperavit et solus est qui ultimum locum non occupaverit.

L'élève de septième de 1799-1800, qui reçut la semonce que je vais dire est mort depuis longtemps, et je n'offense pas sa mémoire en lui gardant l'ano-

nymat : *Insigniter impudens effrontis inverecundiae signa dedit.*

Et dire que toutes ces feuilles, classées, mises en ordre dans des dossiers, ou sur des fiches, comme des papillons noirs ou blancs, resteraient dans les archives comme un signalement de passeport destiné à nous suivre toute la vie ! Bertillon n'a jamais découvert le système qui porte son nom, c'est là qu'il l'a trouvé !

Mais, pensée plus cruelle encore ! Dire que ces notes, mises sous enveloppe, allaient être envoyées à nos parents pour leur dire là bas, sans flatterie, ce que nous étions ici. Comment tout cela serait-il accueilli au foyer ? Il nous semblait voir le père et la mère accoudés sur la table de travail, lisant le soir à la lueur des lampes, ce bulletin de mauvaises nouvelles— et cette vision nous torturait le cœur et nous donnait le cauchemar la nuit. Et si nous avions pu être là, encore, au milieu d'eux, pour tout effacer par une caresse ou un baiser ! Les regrets arrivaient alors au cœur, bien vifs, bien poignants, mais trop tard. Ah ! la note de semestre ! la plus cruelle punition de l'élève paresseux, la sentence la plus pénible que n'importe quelle privation, plus humiliante que la fêrule (1).

Ces examens d'hiver produisaient un excellent effet. Que nous serait-il resté des leçons à la course apprises chaque jour, aussitôt oubliées, de ces traductions mal préparées ? Cette récapitulation gravait les choses dans notre esprit. Puis, nous avions notre

(1) Autrefois, comme je viens de le dire, les notes étaient rédigées en latin, et il est sûr que les parents ne les auraient pas comprises. Mais de notre temps, elles étaient écrites en excellent français.

juste jaugeage. Nous connaissons par là notre supériorité ou notre infériorité sur nos condisciples.

J'en connais plusieurs qui n'accordent aucune foi aux résultats des examens. Les questions, disent-ils, sont posées au hasard. Un examinateur peut avertir l'élève de la question qu'il lui fera, ou bien encore il peut avoir un arsenal de questions insolubles et foudroyer les aspirants d'origine suspecte. Je ne cache pas que ce système était autrefois et est encore quelquefois suivi aux examens préliminaires que les aspirants aux classes professionnelles ont à subir. Mais je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu en pratique au séminaire.

D'autres, encore, disent que la nécessité des examens contraint à apprendre pour une date déterminée, tandis qu'on doit apprendre pour toujours. Il n'y a pas de doute que les pauvres maîtres versent bien souvent inutilement la science dans les oreilles de sourds qui ne veulent pas entendre. Mais combien d'autres aussi, parmi les élèves studieux, savent que ce qu'ils apprennent ne doit pas servir seulement aux examens mais sera utile à savoir toute la vie.

Depuis que nous avons quitté les bancs de la classe le séminaire a trouvé un moyen nouveau pour encourager les élèves externes à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment. Il a établi une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par des notes hebdomadaires. Chaque élève possède un livret dans lequel le maître marque, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes qu'il a reçues. Tous les samedis, les

parents doivent apposer leur signature au bas de ces notes de la semaine pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

VII

La classe de l'après-midi était suivie d'une demi-heure de récréation où l'on nous donnait la collation : un gros croûton de pain blanc que nous mangions avec avidité. Les plus sages profitaient de cette récréation pour aller faire visite au Saint Sacrement dans la chapelle.

A quatre heures et demie, commençait la grande étude qui durait jusqu'à six heures. C'est pendant cet exercice que se donnait, une fois la semaine, la leçon de dessin, dans la classe de seconde, au troisième étage de l'aile qui fait face à l'entrée du séminaire. Cette pièce avait été choisie à cause de ses larges fenêtres à trois ventaux qui versaient abondamment la lumière sur les tables de travail. Etudiait le dessin qui voulait. En 1848, le professeur était le peintre Antoine Plamondon, élève de l'école française. En 1852, il fut remplacé par un Français nommé P.-L. Morin, puis en 1853 ce fut l'abbé Laverdière qui prit la maîtrise pour la continuer jusqu'à nous. Pendant la grande étude encore, les membres du chœur de l'orgue allaient préparer la messe en musique destinée aux offices de la cathédrale. Le samedi, c'était le temps des confessions.

* * *

Le jeune Anglais, à ce que raconte Hugues LeRoux, ignore ce que nous appelons l'«étude», c'est-à-dire la classe silencieuse où, sous la surveillance d'un maître muet, on écrit les devoirs, on apprend par cœur les vers et les proses. En Angleterre, dit-il, l'élève doit arriver au professeur avec des leçons sues, des devoirs nets. Les classes ont lieu le matin, l'après-midi est réservé aux jeux. L'élève est libre d'accomplir son travail quand et où il veut. S'il lui plaît d'étudier son Homère couché dans le foin, et sa géométrie sur un arbre, nul ne s'y oppose. Son temps est à lui comme son argent. Il l'administre à son gré. On le rend responsable de l'emploi de ce trésor. On le juge seulement sur le résultat.

On demande ce que les études classiques deviendraient si un pareil système était inauguré chez nous

La salle d'étude était véritablement l'arsenal où nous fourbissions nos armes. Nous étions sept par table, et dans ces tables nous avions chacun nos pupitres particuliers : une espèce de boîte dont le couvercle était inclinée de façon à ce qu'il put servir comme un écritoire (1). Xavier de Maistre a écrit le *Voyage autour de ma chambre* ; je voudrais que quelqu'un écrivit le *Voyage autour du pupitre d'un écolier*. Ce pupitre c'est son chez soi, sa maison, son *buen retiro*. Personne n'a droit d'en franchir le seuil si

Aujourd'hui, chacun a son pupitre, séparé. L'écritoire est fixe. Les livres et les cahiers se mettent dans un casier sous le pupitre, Plus de couvercle protecteur, sous lequel l'élève faisait des niches au maître ou à ses voisins.

ce n'est le maître en autorité, car les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix, et il faut bien quelquefois faire garde à la frontière afin d'empêcher la contrebande.

Aussitôt l'étude commencée,
..... Devant le pupitre en silence inclinés,
Nous n'entendions bientôt, de nous mêmes étonnés,
Que, d'instant en instant, quelques pages froissées,
Ou l'insensible bruit des plumes pressées
Qui, toutes à l'envi courent sur le papier....

Les bras couverts de manches de lustrine, une palette verte sur les yeux afin de les protéger contre la lumière intense du gaz, les uns feuillaient de gros dictionnaires. Ils *piochent* la version grecque ou latine ou le thème. D'autres rêvent les regards fixés au plafond, à la recherche du génie qui leur inspirera quelque pensée pour une amplification ou un discours ; les philosophes perchés au haut bout de la salle, car le plancher s'élève par gradins, sont plongés dans quelques profondes méditations, ou jonglent à des calculs infinis. C'est l'atelier, c'est la forge où l'on martèle les vers, où l'on discipline l'esprit où l'on entraîne la mémoire.

*
* *

Chez les petits la longue étude de quatre heures et demie finissait par nous lasser. Aussi, il faut tout dire. Nous connaissions beaucoup mieux les mœurs des chenilles que nous cultivions dans nos pupitres, que celles des Israélites, des Grecs ou des Romains qui faisaient cependant partie du programme de classe. Nous avons la déplorable habitude de martyriser

toutes les mouches qui nous tombaient sous la main, et nous ne nous rendions pas compte de notre férocité.

Nous attachions un fil à une de leurs pattes et nous nous amusions à les faire voler, sans nous préoccuper des souffrances de ces pauvres insectes. Quel excellent caractère que celui de la mouche ! Jamais nous ne surprinions chez elle le moindre signe de colère ou même d'impatience, excepté peut-être lorsqu'elle était renversée sur le dos. Là, ses pattes allaient et venaient dans tous les sens ; elle semblait parfois les lever au ciel comme pour implorer du secours. Mais si notre main compatissante lui tendait la perche de salut, un brin de paille, une barbe de plume, elle s'y accrochait aussitôt avec l'énergie d'un noyé qui se cramponne au rivage. La mouche ne conservait pas la moindre rancune contre le méchant espiègle qui lui avait fait prendre cette position désagréable ; elle recommençait à aller de droite et de gauche, à reculer ou à marcher en avant au gré de son possesseur, et cela avec une patience, une résignation qu'on ne saurait trop admirer.

On ne se figure pas de combien de manières nous savions tirer parti d'une mouche, à quel degré d'éducation nous pouvions la conduire, jusqu'à lui faire exécuter des dessins. Nous les trempions dans nos encriers et après les avoir mises en deuil de la tête aux pieds, nous les déposions sur les pages blanches de nos cahiers. Armés d'un brin de paille pour diriger les travaux et barrer les passages, nous les forçons à se promener de telle façon qu'elles écrivaient elles-mêmes nos noms. Quelques-unes éprouvaient cependant une

invincible répugnance pour la calligraphie. C'étaient des illettrées sans doute. Oh ! alors, nous n'avions plus qu'une longue trace noire, que des pâtés monstrueux, des lacs, des rivières. Les marges de nos *de Viris* étaient souillées de ces arabesques fantastiques.

Que ne faisait-on pas en classe ou à l'étude avec une simple mouche ? Quelques-uns allaient même jusqu'à les empaler sans pitié avec un minuscule cornet de papier. Et la mouche ainsi ornementée s'en allait voler de pupitre en pupitre. De quel secours précieux une mouche n'était-elle pas pour égayer la monotonie et l'aridité d'une leçon de grammaire ou d'arithmétique ? Comme elle semblait comprendre les ennuis de son maître et comme elle se prêtait à toutes ses fantaisies !

Sans doute que

Le parasite ailé
Que nous avons mouche appelé

est un être odieux, insupportable et répugnant. C'est l'opinion générale, depuis qu'il y a des mouches et qu'elles tombent dans le potage. Il n'y a qu'à la voir à l'œuvre pour constater que la mouche a les plus déplorables habitudes au point de vue hygiénique. On ne sait pas quel danger elle porte avec elle. Elle promène ses pattes et son sucoir partout. Et n'allez pas croire qu'elle prenne quelque précaution antiseptique avant d'aller se poser sur nos aliments. C'est elle qui est la voiturière des microbes et la dispensatrice des maladies. Un médecin, le docteur Laury,

a estimé à plus de dix millions, le nombre des bacilles tuberculeux qu'une mouche peut semer dans sa journée, au hasard de ses caprices et de ses besoins.

Et comme ses caprices se déposent non seulement sur les plafonds, les tentures et les meubles, mais aussi sur notre pain, sur nos lèvres, sur les parois de nos verres, nous avons bien raison, sans nous en douter, nous les petits, de martyriser ce "chétif insecte, excrément de la terre", comme l'appelait si bien le lion de la Fontaine.

Quelques-uns gardaient aussi dans leurs pupitres des lucioles que nous appelions des mouches à feu. Sous un verre renversé, elles étaient comme une lampe allumée. D'autres piquaient des papillons, les ailes étendues, sur des pièces de liège, et commençaient ainsi des collections entomologiques. Oh l'heureux temps où nous faisons la chasse aux saute-relles pour les obliger à jeter leur bave, ou aux barbots-forgerons pour les forcer à couper des brins de paille !

* * *

Après la grande étude, à six heures, récitation du chapelet de la Sainte Vierge dans la salle de récréation, puis lecture spirituelle. Cette dernière était assez souvent remplacée par une admonestation du directeur ou du premier maître de salle. L'on nous donnait alors des leçons de politesse et de savoir-vivre. L'on nous enseignait à manger comme des hommes bien élevés, à saluer, à lire ou à écrire convenablement à se bien tenir en compagnie ; l'on nous initiait aux

petits détails de la toilette, de l'hygiène et de la propreté.

A six heures et demie le souper, toujours en silence et dominé par la voie du lecteur comme au dîner. C'est au repas du soir qu'apparaissait ce plat fameux que nous appelions, je ne sais trop pourquoi, du nom odieux de *chiar*. Ce plat se composait des reliefs du dîner, de ce qui restait des mets qu'on avait servis et relevés de table, ainsi que la chose se pratique dans toutes les familles bien ordonnées. C'était donc une nourriture saine et substantielle, et nous n'avions pas raison de la mépriser. Mais nous lui en voulions sans doute parcequ'elle revenait tous les soirs avec une uniformité désespérante. Quelques uns, les classiques, l'appelaient le brouet noir. Mais ils avaient tort, eux aussi, car le brouet noir était le mets le plus vanté chez les Spartiates. Les vieillards, quand on leur en servait, n'avaient plus d'appétit pour les viandes, ils les laissaient aux jeunes gens et ils mangeaient le brouet de grand cœur. Un roi de Pont acheta exprès, dit-on, un cuisinier lacédémonien pour qu'il lui fit du brouet : lorsqu'il en eût goûté, il le trouva détestable, " O roi, dit le cuisinier, il faut, pour savourer ce brouet, s'être baigné dans l'Eurotas. (1) "

Après le souper, nouvelle récréation de sept à huit heures. A huit heures, récitation de la prière du soir suivie d'une heure d'étude, puis à neuf heures le coucher. (2) Nous nous jetions au lit à moitié en-

(1) Plutarque. *Vie de Lycurgue*.

(2) Pendant cette dernière étude du soir, nous étions souvent réveillés de notre somnolence par des bruits insolites qui partaient de dessous la tribune du maître. C'était le réservoir de l'aqueduc que l'on emplissait d'eau, et cela amusait beaucoup que d'entendre les *glous-glous* municipaux.

dormis déjà, alors qu'un élève psalmodiait d'une voix lente et fatiguée une page de la *Vie des Saints*. Nous n'attendions pas qu'il eut fini, et nous continuions, les yeux alourdis, les rêves et les extases qu'il nous racontait.

Nous n'avions pas le temps de récapituler. Debout depuis seize heures, nous en avions donné trois à la prière et aux repas, trois à la récréation et dix au travail et à l'étude.

C'est ainsi que, comme dit le poète :

De labeur en labeur, l'heure à l'heure enchaînée.
Nous portait sans secousse au bout de la journée.

VIII

Le dortoir est maintenant plein de silence. Seule une lampe solitaire jette un pâle reflet de lumière dans la pièce sombre. C'est la veilleuse qui, pendue au plafond, clignote doucement. Sur les lits bien alignés, dans la tiède profondeur des traversins et des oreillers de plume, sommeillent nos adolescences assourdis (1). Le maître glisse à pas ouattés sur le parquet. Il passe comme un fantôme familier qu'on devine rien qu'au frôlement de sa soutane sans avoir besoin d'ouvrir l'œil. Tout à l'heure, il va s'enfermer dans sa loge, et nous n'entendrons plus que le rythme des feuilles de son livre. Levé bien avant l'aube, c'est qu'il n'a pas fini sa tâche, notre maître.

C'est un jeune ecclésiastique qui, tout en surveillant les élèves, se prépare à la prêtrise. Il repasse ses

(1) Aujourd'hui les couchettes sont en fer, et les couvertures sont uniformes. Le séminaire fournit lui-même la literie. Cela a donné un cachet d'uniformité et de propreté qui fait plaisir à voir.

auteurs de théologie avant de se livrer à un sommeil bien gagné.

Quelle vie de pénibles épreuves, acceptée avec fierté et surmontée avec énergie, que celle de ces maîtres de salle ou d'étude ! Et comme l'on n'y songe pas assez !

Le professeur fait sa classe, deux ou trois heures par jour, devant des jeunes gens dont il sait les noms, il est vrai, mais qu'il ne connaissait pas l'année précédente et qu'il ne reverra plus bien souvent, une fois venues les vacances prochaines. Descendu de sa chaire, il n'a guères de rapport avec eux. Tout son souci est de les entraîner. De leur caractère, de leurs habitudes, il ne sait pas grand chose. Sortis de la classe, les enfants tombent sous la direction des maîtres de salle. Le professeur n'a, à proprement parler, que des auditeurs ; au maître de salle appartient de faire des élèves.

Le professeur dogmatise ; le maître de salle ou d'étude converse avec les élèves, prend ses repas au milieu d'eux, ne les quitte ni le jour, ni la nuit. Il est responsable de leur paresse et de leur inconduite, de toutes leurs espiègleries et de tous leurs coups de tête. Obligé de les surveiller en étude, à table, en récréation, en promenade, au dortoir, à l'infirmerie, il faut que rien n'échappe à son attention. Il doit veiller, non seulement à ce qu'aucun désordre ne se produise en étude, mais à ce que les élèves apprennent leurs leçons et fassent régulièrement leur devoirs. C'est une inquisition de tous les instants, aussi fatigante pour lui que pour ceux qui en sont l'objet.

Rien de si difficile que distinguer dans ces natures mobiles et ondoyantes des enfants les points fixes, les qualités fondamentales sur lesquels on peut prendre appui. Comment dégager ce mystérieux inconnu qui se trouve au fond du cœur de tous les enfants ? Il faut toujours un certain temps pour connaître le tempérament de chacun, pour s'orienter, et l'on n'y arrive pas toujours.

Le professeur représente la science. Le maître de salle est chargé de la besogne du dégrossissement. Il a mission autant que l'autre de former une génération d'hommes.

Le maître de salle représente l'autorité qu'il s'agit partout de rendre forte sans la faire haïr. Et l'on ne sait pas combien d'événements peuvent se dérouler entre une salle d'étude et une cour de récréation. Cet homme a l'enfant sous sa main, depuis l'heure du lever jusqu'au coucher et depuis l'heure du coucher jusqu'à celle du lever ; il est avec lui en rapports constants ; il ne le quitte non plus que son ombre et exerce à la longue par cette pénétration de tous les instants la plus grande influence.

Règle générale, le professeur est aimé de ses élèves. Le maître de salle n'est pas aussi sympathique. Toujours, les élèves trouvent le moyen d'organiser quelque cabale et de se venger des sévérités de ce mentor importun. Dans tous les collèges, de génération en génération, on se raconte des niches, des complots, des commencements de révolte des années précédentes.

Si vous voulez connaître l'intérieur des collèges

d'Angleterre, lisez le roman de Currer Bell qui a pour titre *Le Professeur* (1). C'est la vie de ces pauvres surveillants, de ces maîtres de salle et d'étude, instruits et courageux, et cependant abreuvés de dédain et de dégoût, bien misérablement nourris et rétribués, types réels qui résistent au malheur sans se plaindre.

En France, on appelait autrefois les maîtres de salle des *chiens de cour* et on les a flétris depuis du sobriquet injurieux de *pions*. La première bête noire de l'enfant français, c'est le *pion*. Alphonse Daudet a commencé sa carrière par être maître d'étude dans un lycée, et il faut voir quelle peinture il fait de la vie qu'il y a menée.

“ Or, s'il est une condition dans laquelle une plaie saignante puisse s'envenimer c'est celle-là, dit un écrivain français contemporain. (2)

“ Si jamais on vous donne à choisir entre un emploi de chien de berger ou de pion dans un lycée, n'hésitez pas une minute.

“ Soyez chien de berger.

“ Maître d'étude, vous subissez toutes les facéties bêtes, les méchancetés inconscientes, mais cruelles, toutes les sottises, les moqueries, les piquûres, les coups d'aiguilles et les coups de canif, toutes les inventions grotesques sorties de l'imagination futile et vagabonde d'une troupe de mômes et de gavroches en gésine de férocité, malins comme des singes et venimeux comme des moustiques.”

Voilà certes une scène d'intérieur prise sur le

(1) Paru en 1857.

(2) Charles Merouvel, dans *l'Abandonnée*.

vif qui n'est pas flatteuse pour les collégiens de France.

Chez nous, la persécution du maître de salle n'est pas poussée d'une façon si atroce. Il faut dire d'abord que cette classe n'est pas recrutée de la même manière ici qu'en France. Là-bas, je parle des lycées et des pensions laïques, on prend ce que l'on peut parmi les pauvres hères, besogneux de toutes sortes, qui n'ont pas pu terminer leurs études faute de ressources ou de protecteur, pour en faire des surveillants. Mal vêtus, mal nourris, chichement payés, ces malheureux qui représentent l'autorité deviennent bientôt les souffre-douleurs des enfants qui leur sont confiés. La troupe indisciplinée et moqueuse ne tarde pas à leur chanter des vers qu'un facétieux élève composa un jour :

Ce petit homme sans linge,
Vous représente le pion ;
Il a la tête d'un singe,
Et le venin d'un scorpion.

Ici, le maître de salle est un jeune ecclésiastique qui poursuit ses études de théologie en même temps qu'il exerce la surveillance. Il a été choisi avec soin. On connaît ses moeurs et son passé. Elevé lui-même dans le séminaire, il se rappelle le temps où lui aussi a été gamin. La discipline est de rigueur, mais elle est douce. Il a de l'indulgence, et se contentera de réclamer une répression légère pour un manquement à la règle qui n'a aucune gravité. C'est un ami plutôt qu'un garde-chiourme (1).

Au séminaire, il y avait dans chacune des deux

(1) Il est à remarquer que jamais, au séminaire, les maîtres ne tutoyaient les élèves. Les plus jeunes même étaient traités comme des hommes.

divisions quatre maîtres de salle. Je ne me souviens pas, pendant les dix années de séjour que nous avons fait dans cette maison, que jamais un maître ait été torturé par les élèves de la façon que l'on raconte en France. Il y en eut qui furent beaucoup aimés, d'autres qui le furent moins. Quelques uns se firent détester. Il y eut certes des moments où notre jeunesse, en plein bouillonnement de sève, se révolta contre des commandements donnés, mais tout cela ne fut que passager.

Je me souviens, par exemple, d'une grève du corps de musique qui fut montée à l'occasion d'une réprimande sérieuse qui avait été donnée par un premier maître de salle. C'était l'habitude, le jour de la fête du patron d'un maître de salle, de le sénénader, soit en récréation, soit à la chapelle. Le jour où tomba la fête patronale du maître en question, il y eut chez les musiciens une grande conspiration du silence. Le maître, qui était musicien lui-même, en fut fort peiné, mais je me souviens aussi que les grévistes, plus chagrins que lui encore, furent les premiers à essayer de lui faire oublier cet incident désagréable.

L'exercice au grand air était de rigueur au séminaire. Même, par les plus grands froids, on obligeait les élèves à sortir de la maison et à aller se ballader dans les cours de récréation. Il n'y en a pas un qui voudrait se récrier contre un pareil usage. Or, il arriva qu'un soir d'hiver toute une salle refusa de se rendre aux appels des maîtres qui demandaient la sortie accoutumée. C'était un cas de révolte manifeste que le directeur appelé en toute hâte, réprima bientôt

par quelques paroles sévères. Il y eut un grand moment de silence, puis comme un mouvement de houle qui s'affaïse. La sortie eut lieu et tout rentra dans le calme. Les principaux meneurs furent sévèrement punis. Ce sont là les deux seuls exemples d'indiscipline grave, dont j'ai été témoin pendant mes dix ans de vie collégiale.

L'éducation, a dit Rollin, est l'art de manier et de façonner les esprits, et je crois que c'est au moyen d'une maîtrise douce et insinuante, ennemi de la violence et de la contrainte, ainsi qu'on l'exerçait de notre temps, que cet art a le plus de chance de se développer.

IX

Je ne veux pas dire que de mon temps les élèves étaient tous sages et rangés et que notre vie fut exempte de toutes peccadilles. Hélas ! non. On ne devient pas parfait du jour au lendemain parce que l'on endosse le capot de séminariste.

Il y a chez tous les enfants, même les meilleurs, un fond de malignité étrange. Cet âge est sans pitié, a dit la Fontaine. C'est un mot qu'on lui a souvent reproché, mais qui est vrai pourtant. Il y eut donc, alors que nous étions au séminaire, des indisciplinés, des turbulents, des *toxons*, pour user du néologisme canadien. Qui pourrait s'étonner si cette jeunesse qui n'avait pas vingt ans faisait quelquefois du bruit. Mais, rien de grave. Ce n'était qu'une poussée de sang vif et frais. Il ne faut pas toujours juger les enfants sur leurs actions ; ce qu'ils font est souvent beaucoup plus mauvais qu'eux-mêmes. Elles ont

des accès de folie, ces pauvres têtes chaudes ! ces pauvres âmes inachevées encore !

C'était autrefois la coutume presque universelle de battre et de fouetter les enfants. (1)

A Sparte on administrait tous les jours un certain nombre de coups de verges aux esclaves pour les rappeler sans cesse au sentiment de leur servitude. C'était en présence des vieillards et des magistrats que le maître châtiât les enfants, afin qu'ils pussent juger s'il punissait avec raison et ainsi qu'il appartenait. On ne l'arrêtait jamais pendant qu'il infligeait la peine ; mais, après que les enfants s'étaient retirés, il était puni à son tour, s'il avait montré, ou une sévérité outrée, ou trop de laisser aller ou d'indulgence.

Au XVIIe siècle, on n'instruisait les petits enfants qu'en bonnet carré et les verges à la main. Le maître contraignait l'élève à demander pardon après l'avoir châtié ; il l'obligeait à reconnaître la justice des châtiements qu'il avait subis.

On lit dans Saint-Simon que le fils de Louis XIV était tellement battu par le sage Montausier, devant le pieux Bossuet, que sa plume échappait à ses petits doigts gonflés et tout bleus de coups.

En Angleterre, on s'est servi du fouet de tout temps dans les collèges, et c'est encore une punition qui y est en usage. Les gens expérimentés assurent que tout Anglais qui n'a pas encore eu le fouet aspire secrètement à le recevoir, mais qu'après en avoir tâté

(1) Voir à ce propos un curieux ouvrage publié à Paris en 1899 et intitulé : *Etude sur les flagellations à travers le monde au point de vue historique, médical, religieux, domestique et conjugal avec un exposé documentaire de la flagellation dans les écoles anglaises et les prisons militaires.*

il évite ordinairement de s'y exposer de nouveau.

Voici quelles étaient les punitions dans les lycées de France en 1848.

1. Privation de totalité ou d'une partie de récréation de la journée, avec tâche extraordinaire.

2. Privation de la promenade avec tâche extraordinaire.

3. Table de pénitence avec privation du second plat.

4. Défense d'aller voir les parents ou même de recevoir leur visite.

5. Prison, qui était une chambre suffisamment éclairée, facile à surveiller, où l'élève avait toujours une tâche extraordinaire.

6. Privation de l'habit du collège, remplacé par un vêtement de forme particulière.

Ainsi vêtu, l'élève avait une place à part dans la classe et la salle d'étude.

7. Privation des vacances en tout ou en partie.

8. Exclusion du collège.

Au séminaire, s'il faut en croire les anciens, on donnait autrefois le fouet aux élèves. (1) On faisait usage de la férule ou du martinet. La verge, instrument de correction, était tantôt une baguette inflexible, tantôt une lanière de cuir découpée en trois ou

(1) C'est une punition qui fut en usage dès les commencements de la colonie au collège des Jésuites de Québec. C'est ainsi qu'en 1661 Charles Couillard et Ignace de Repentigny, eurent le fouet pour avoir désobéi aux maîtres qui leur avaient demandé d'avoir les mains occupées pour ne saluer ni le gouverneur d'Argenson ni l'évêque de Laval afin de ne pas brouiller la question des préséances et qui saluèrent tout de même le gouverneur le premier. (*Journal des Jésuites* p. 291, 1ère édition) Ces deux enfants ne pensaient pas alors que ce fouet les ferait passer à la postérité. A quelque chose malheur est bon parfois.

quatre branches qui s'entortillaient à l'entour des poignets et des bras comme les tentacules d'une pieuvre. La *charlotte* du père Baillargé était demeurée célèbre et l'on en parlait encore de notre temps.

Lorsque le supérieur Casault revint de France en 1853, les châtimens corporels disparurent presque complètement pour être remplacés par des punitions qui se rapprochaient de celles des lycées. C'est alors que fut instituée la retenue—cette punition qui consiste à retenir un élève dans l'établissement en le privant de récréation ou de sortir.

Ceux de mon temps au séminaire n'ont donc connu ni la fêrule, ni le martinet. Ces deux instrumens barbares, et indignes de notre civilisation moderne, étaient heureusement disparus. Ils étaient choses mortes, supprimées, du temps passé. Il y avait bien encore, à ce que l'on nous racontait, quelques corrections corporelles de la part du directeur, mais tout cela se passait si discrètement dans sa chambre, que nous l'ignorions. Nous eumes en septième, il est vrai, alors que nous étions des tous petits, un professeur qui tutoyait les élèves, qui les *bourrasait*, qui les injurait, qui leur donnait des surnoms, qui les faisait monter sur le poêle rouge au risque de brûler l'empaigne de leurs souliers [1]. Mais celui-là fut une exception à la règle, et lorsque l'on sut en haut lieu qu'il ne pouvait maîtriser sa nature emportée, on le pria de discontinuer ses méthodes. La règle au séminaire était de traiter les élèves comme

(1) Mais la plus belle punition qu'il infligea fut celle-ci : il commanda un jour à un élève de *baiser la terre jusqu'à nouvel ordre.*

des gentils hommes. Les punitions s'adressaient à l'esprit plutôt qu'au corps. Chez les petits on faisait garder le silence pendant la récréation, et puis il y avait le pensum et la retenue. Pour une infraction violente à la discipline en classe, il y avait aussi l'exclusion temporaire. L'élève recevait le commandement : *Passez la porte*. Cela voulait dire d'aller se rapporter chez le directeur et ce dernier faisait l'admonestation voulue. Nous ne connûmes pas le bonnet d'âne. On avait abandonné depuis longtemps déjà la ridicule manie de faire *baiser la terre* ou *embrasser le plancher* aux élèves, ou de les mettre à *genoux* à propos de tout et à propos de rien. *Baiser la terre* ! Quelle punition avilissante et anti-hygiénique ! Et dire tous les microbes que nous avons emmagasinés sans le savoir pour purger une espièglerie enfantine.

Au séminaire encore, on ne rudoyait jamais les élèves. Nos maîtres n'estimaient pas sans doute que les coups de férule sur la main, les tapes sur la joue, pouvaient nous apprendre plus vite à placer une virgule en son lieu, à distinguer un adjectif verbal d'un participe présent. Ils ne croyaient pas que les violences pussent éclairer la moindre question de grammaire ou d'arithmétique.

A quoi bon, en effet, ces châtiments plus sévères que justes qui n'ont pour résultat bien souvent que d'inspirer une haine implacable contre le maître ?

Avouons que si le martinet était cruel, le pensum était abrutissant. Copier cinquante fois le même mot ou des verbes humiliants : bavarder, dormir, être paresseux, répliquer, mentir ; conjuguer dix fois le verbe :

“j’attrappe des mouches au lieu de faire ma version” ; cela ne rafraîchissait pas le sang. Quelquefois la punition était générale. Ainsi, toute une classe recevait l’ordre de copier cinq cents vers. J’ai connu des élèves qui s’ingéniaient à exécuter rapidement la tâche imposée. N’avait-on pas imaginé un jour d’écrire avec trois plumes à la fois, de façon à couvrir plusieurs pages en très peu de temps ? Et qu’est devenu Guignard, le gavroche de Saint-Roch, à qui le professeur avait commandé de copier trois fois le verbe : *raisonner* ? Guignard, qui possédait une verve endiablée, persistait toujours dans son obstination. Vous le copiez douze fois.....quinze fois.....vingt fois.

Ce dernier chiffre eut pour effet d’arrêter net le pauvre Guignard qui s’exclama : “Ah ! bien attendez, adressez-vous au moulin de Peters.” Ce moulin de Peters était alors un établissement fameux pour la préparation des bois à la machine. Et la proposition de Guignard de faire passer son pensum au moulin de Peters amena sur les lèvres de tous un éclat de rire si franc que le professeur en fut désarmé du coup.

Ajoutons que les écoliers acceptaient de bonne grâce, en général, les punitions imposées et qu’ils n’en gardaient pas de mauvais sentiments contre leurs professeurs.

* * *

Rien ne donne lieu à des opinions plus contradictoires que cette question des châtimens corporels.

Les uns disent : On ne frappe plus les enfants. les punitions corporelles dégradent le caractère,

Frapper ! ce n'est plus de notre temps. Plus de férule !

C'est un reste de ces époques grossières, où l'on conduisait les soldats à coups de plat de sabre, les marins à coups de garcette, les domestiques à coups de canne, les paysans à coups de pied. Rejetons tout ce qui ressemble à ces odieux principes. La terreur ne doit plus gouverner ni les hommes, ni les enfants.

On mettra en avant qu'il y a des natures si perverses que la terreur seule peut les dompter. Non ! si vous voulez être digne d'élever des créatures humaines il ne faut pas sévir sur le corps pour gouverner sur l'âme, mais agir sur l'âme pour dominer le corps. Il faut relever les esprits au lieu de les courber ; il faut chercher des punitions morales pour moraliser par les punitions mêmes.

L'amiral Jurien de la Gravière rapporte quelque part que l'abolition des châtimens corporels dans la marine française, loin de nuire à la discipline, l'a affermie.

Partout l'éducation remplace la correction. Comment ! il y a une loi pour empêcher de battre les animaux ! et là où il est interdit de frapper un chien, il sera permis de frapper un enfant !

Bien longtemps avant ces démonstrations, Montaigne avait dit des châtimens corporels que c'est un moyen de rendre l'esprit des enfants bas et servile car alors " s'ils font ce que l'on requiert d'eux, c'est parce qu'on les regarde, c'est par crainte et non gaiement et noblement, et ainsi honnêtement. "

Les autres répondent : il est utile de frapper les

enfants, pourvu que ce soit très modérément et à titre de correction. Une punition paternelle, légère, donnée à propos, est une justice sommaire qui fait gagner beaucoup de temps, et a le grand avantage de corriger en une seconde.

La vie commune avec les enfants, leur turbulence indisciplinée, amènent à chaque instant des conflits, des mouvements d'irritation qui ne peuvent pas se traduire autrement que par une réprimande corporelle. La crainte du châtiment est le commencement de la sagesse.

Sans doute, il ne faut pas que les maîtres soient des bourreaux, ni les enfants, des victimes, mais il est bon parfois que la chair soit punie, que la douleur physique aiguillonne les tempéraments difficiles.

Voilà ce que l'on dit. (1)

Pour corriger, il faut une telle impassibilité, une telle équité, une telle modération, qu'il est bien rare que la mesure ne soit pas dépassée.

Si vous frappez un enfant par colère, vous perdez tout empire sur lui, vous vous amoindrissez à ses yeux, on ne règne sur les âmes que par le calme. Si vous le frappez par principe, cet emploi de force brutale affaiblit ou anéantit tous les moyens de persuasion, de raisonnement, c'est-à-dire l'éducation même. Pour un enfant qu'on habitue aux coups, il

(1) Dès 1840, on se plaignait déjà que l'on usait trop de la férule, du martinet, du fouet, du bonnet d'âne, dans nos collèges canadiens. Le collège de Chambly décida que les punitions corporelles y seraient abolies à l'avenir, excepté dans les cas extraordinaires. Et dans ces derniers cas, cependant, un élève ne pouvait être frappé par les maîtres qu'après qu'il en aurait été conféré avec le directeur. Cf. *Gazette de Québec*, déc. 1840.

n'y a plus que les coups qui comptent. Sous prétexte que les enfants doivent être élevés sévèrement il ne faut pas les élever brutalement.

Supposez un enfant violent, le châtement peut devenir pour lui un danger : la colère ne mesure pas ses coups.

L'idée de corriger n'entre presque jamais pour rien dans la violence. Quand un maître lève la main sur un élève.....pense-t-il à le corriger ? Ne cède-t-il pas à son impatience ?

Quand, en réponse à ce coup brutal, l'enfant dit en le bravant.....cela ne m'a pas fait mal.....il frappe plus fort.....croyez vous que le maître est alors un juge qui punit ? Non, c'est un homme en colère qui se venge. Il ne pense pas à réprimer un défaut, il satisfait le sien.

Une des vertus de ce siècle est le respect de l'homme. Respectons l'enfant.

Une correction paternelle faite à un bambin n'est pas une injure, répliquera-t-on encore. Nos pères n'étaient pas moins fiers que nous, et ils ont reçu et donné le fouet sans être humiliés ni dégradés.

Cela ne prouve qu'une chose, c'est que sur ce point comme sur bien d'autres, les temps sont changés. Ce qui n'humiliait pas autrefois, humilie aujourd'hui, ce qui ne révoltait pas autrefois, révolte aujourd'hui.

Nous ne savons pas, du reste, à quel âge la fierté s'éveille dans les âmes bien placées, nous ne savons pas quand commence le sentiment de l'injure, jusqu'où il pénètre.

J'ai fréquenté, je l'ai dit plus haut, un collège où l'on usait encore du martinet comme instrument d'éducation. Je dois dire que le fouet n'y paraissait ni plus ni moins humiliant que toute autre punition. Quelques uns d'entre nous attachaient même une sorte d'héroïsme à le supporter sans cris et sans signes d'émotion. On les mettait à cheval sur un banc, dans la position classique d'un écuyer qui presse le cou de son coursier en se soulevant de selle, et le directeur appliquait une correction des plus sérieuses. Ils avaient toutes les peines du monde à ne pas crier comme des écorchés, ils serraient les dents, ils réunissaient les forces de leur volonté et arrivaient au dixième coup sans faiblesse. Une belle exécution n'avait jamais lieu sans exciter à un haut degré la curiosité. Il y avait toujours des élèves ardents à demander des nouvelles. Eh bien ! t-a-t-il cinglé ?—Il a tapé à tour de bras, mais j'ai tenu bon.

Et nous, les petits, nous regardions ces braves avec admiration. Nous avions presque envie de mériter la punition afin de montrer notre force d'endurance.

Voilà quel était l'effet moral de ces punitions corporelles exagérées. Aujourd'hui, encore moins qu'autrefois, pourrait-on trouver des élèves prêts à dire avec le poète :

J'ai péché, et je ne prétends pas
Employer ma valeur à défendre mes fautes,
J'offre mon échine et mes côtes
Au juste châtement que prépare ton bras.

* * *

A la petite école où j'appris *l'abc*, j'ai connu cet instrument de supplice que nous appelions le *vardette*. Nous avions un maître fesseur qui se promenait dans la classe, la fêrule sous son bras. Au milieu de quelles terreurs nous vivions avec lui ! Mes doigts gardent encore le souvenir des coups secs et nerveux dont il châtiait quelquefois ma paresse et mon indiscipline. Il assénait des coups terribles sur ces jeunes doigts, qui auraient pu arracher des cris à des hommes faits.

Un jour, nous regardions devant nous, par la croisée largement ouverte sur la flamme bleue d'un bel après-midi de printemps. Mai versait par les fenêtres son mystère et ses effluves parfumées.

Des mouches, les premières de la saison, apportaient dans leurs bourdonnements le ronflement atténué de la petite ville assoupie où nous demeurions.

L'un de nous, un grand maigre qui avait toujours des tartines dans ses poches, s'avisa de *poigner* une de ces mouches et de l'empaller avec un minuscule cornet de papier, puis de la lâcher. Le pauvre insecte s'en alla s'abattre dans l'encrier du voisin, puis surgissant tout à coup de ce noir Cocyte, il promena ses pattes dégoutantes d'encre sur les feuilles des cahiers de devoir de toute une table occupée à faire des rondes. Il eut un succès fou. Nous nous tordions les côtes de rire.

Le maître eut vite fait de trouver le coupable. Pincé par les oreilles, ce dernier fut traîné au milieu

de la classe, au-dessous d'un grand bec de gaz que l'on allumait par les temps sombres. J'ai oublié de dire que notre maître avait une chevelure luxueuse qui lui descendait en boucles ondoyantes jusque sur les oreilles. L'exécution commença. L'élève tendit une main, puis l'autre. Les lanières de la verge s'entortillaient à l'entour de ses bras grêles comme les tentacules d'une pieuvre. Il ne bronchait pas. Le maître s'excitant voulut prendre un meilleur élan, et en se relevant pour asséner un coup plus fort, ses boucles de cheveux s'accrochèrent dans le bec de gaz, et à notre grande surprise toute la chevelure y resta suspendue. Le malheureux avait une perruque, et nous ne le savions pas. Pour la première fois, son crâne dénudé nous apparaissait dans toute sa laideur.

Le maître, dans sa rage de fouetter, ne s'aperçut pas d'abord de l'accident qui le rendait si ridicule à nos yeux. Il nous voyait pouffer de rire, la bouche serrée contre nos livres, sans pouvoir se rendre compte de la cause de notre hilarité. Alors, il eut recours à une exécution en bloc.

Depuis le premier de la tête qui lisait dans le catéchisme de persévérance jusqu'au dernier de la queue qui épelait son *B a, ba*, depuis le grand Rémi, aujourd'hui maître-chantre et qui chantait déjà faux, jusqu'au petit Pageau qui possède maintenant une si belle voiture de place, tout le monde y passa.

Ce fut une fessée générale.

Comme un forcené, le maître frappait sans relâche dans le tas, à droite, à gauche, en dessus, en dessous, en moulinet, jusqu'à ce qu'enfin, épuisé, voulant

essuyer son front d'où dégoutaient les sueurs, sa main se promena sur la bille d'ivoire luisante qu'il croyait si bien cachée. Le bras droit qui tenait si fermement le martinet resta en l'air comme s'il eut été figé. La main gauche chercha fièvreusement dans le vide. Le grand Rémi, toujours charitable, alla décrocher, pour le pauvre Absalon, le toupet qui jusque là avait fait sa gloire et son orgueil.

Ce fut la fin. Les yeux hagards, la face toute congestionnée, le maître ferma ses livres, ramassa ses papiers sur la tribune, et franchit la porte en la faisant claquer contre le chambranle. Nous ne le revîmes plus jamais.

* * *

Aujourd'hui que la retenue a remplacé presque partout la torture du martinet, on se récrie contre elle comme on s'était récrié contre la fêrule.

A un âge où tout est développement et croissance, à un âge où l'on prépare la santé ou la maladie de toute la vie, les enfants, dit-on, assis une partie de la journée, immobiles, courbés sur des livres, entassés dans une classe étroite, ont besoin d'air et d'exercice. Il faut qu'ils courent, qu'ils se promènent, qu'ils sautent. C'est inhumain que de les retenir en classe ou à l'étude. Il ne faut pas les priver des récréations.

Admettons que le martinet était cruel, que le pensum est abrutissant, que la retenue est d'une tristesse accablante.

Mais il ne faut pourtant pas que les fautes restent impunies.

Alphonse Karr proposait de remplacer les pensums par des occupations ennuyeuses, comme de tirer de l'eau à un puits, de bêcher la terre, de traîner du sable dans une brouette, de l'étendre. Ces punitions, disait-il, exerceraient les forces au grand air et ne priveraient l'écolier que d'un amusement sans nuire à sa santé.

J'ai été témoin autrefois d'un essai de ce genre qui fut tenté au collège de Lévis alors que M. Langis, aujourd'hui grand vicaire à Rimouski, en était directeur.

Il y avait près du collège un bois de sapins très fourré. Le directeur s'imagina d'y faire percer un chemin où les maîtres et les élèves pourraient aller faire la promenade. L'idée était heureuse, d'autant plus qu'en groupant de ci et de là des massifs d'arbres et en taillant des éclaircies l'on avait de très belles échappées de vue sur le fleuve et vers une campagne très pittoresque. Un jeudi, après midi, alors que les cigales chantaient dans les champs, les élèves que le sort malheureux retenait dans une salle maussade à copier des pensums furent invités à prendre brouettes, pelles et pioches et à s'enfoncer dans la forêt. Les uns se mirent à abattre les troncs moussus, les autres à serper les branches. On tira des lignes, on planta des piquets. Pendant que les plus petits piochaient les schistes, abattaient les buttes ou comblaient les creux, les grands faisaient sauter les rochers ou charroyaient les terres pour les terrassements. On revint le soir, fatigués, harassés, traînant le pas, les mains gercées ou pleines d'ampoules, mais enchantés de la tâche accomplie. Les disciplinaires racontèrent

à leurs camarades restés dans les cours à jouer à la balle au mur, à courir au barre ou à sauter à cloche-pied, les incidents de leur journée. Ils dirent quelle bonne vie ils avaient menée sous les bois, et comme ils s'étaient amusés à dénicher les oiseaux, à entendre croasser les corneilles, à regarder tomber les arbres, à poursuivre les écureuils, tout en remuant les terres ou en faisant rouler leurs brouettes.

Les jours qui suivirent cette première expédition on ne parla plus que de ce nouveau mode de retenue si bien qu'au prochain congé tout le monde voulut être de la partie. La punition s'était métamorphosée en amusement réel, et le directeur dut refuser les travailleurs qui s'offraient de toutes parts pour continuer le sentier entrepris.

X

On a examiné sous toutes les faces, la question de l'instruction dans les écoles. On s'est occupé de la vie physique des enfants. On a écrit sur le choix de l'école ; on a traité de l'alimentation au réfectoire, de la propreté au bain, du vêtement, de tout ce qui relève du dortoir.

Après la vie physique, on a dit ce que devraient être la vie de l'esprit et la vie morale. Ces trois parties forment en effet un ensemble harmonieux, complet. Il a été question de la surcharge des programmes, de la suppression du latin, de la nécessité d'enseigner l'hygiène. La physiologie de l'écolier a été étudiée, son bon et mauvais vouloir, son inattention et son traitement. Faut-il laisser le libre arbitre à l'enfant ?

Comment traiter l'enfant colère, l'enfant peureux, les paresseux, les enfants tristes ? Comment procéder dans la formation du caractère, pour inspirer la piété, la générosité, l'obéissance, l'initiative ? Faut-il pécher par excès de tendresse ou tenir rigoureusement aux punitions ?

Voilà des ouvrages que tous ceux qui ont la charge si haute, si glorieuse et si périlleuse de préparer des existences d'hommes doivent lire et méditer (1).

Je n'ai pas l'intention—et du reste je m'y déclare incompetent—de faire ici un traité d'éducation.

J'ai voulu simplement dire la distribution d'une journée d'élève, telle qu'elle existait de mon temps.

Il y a des auteurs qui s'indignent contre l'excès de travail que les hommes imposent aux enfants alors qu'ils refuseraient de se l'imposer à eux mêmes.

Marcel Prevost, un romancier très à la mode sur les boulevards parisiens, écrivait récemment ce qui suit dans ses *Lettres à Françoise* (2).

“ Un plan de journée dans lequel treize heures ou même onze heures, sont prévues pour l'effort et deux ou quatre pour la récréation, n'a pu être imaginé que par un garde-chiourme de profession ou un moine tortionnaire. C'est barbare et c'est imbécile. On ne travaille pas treize heures, ou du moins on ne fournit pas treize heures de travail intensif, à moins d'être un phénomène voué à l'usure et à la mort. La moyenne

(1) Nous conseillons spécialement de lire : *Le corps et l'Âme de l'Enfant*, par le Dr. Maurice de Fleury, et *Nos enfants au collège*, du même auteur, tout récemment parus chez Armand Collin, libraire à Paris.

(2) Ch. 13, p. 135.

des jeunes cerveaux ne peut donner plus de trois heures de travail quotidien. Cependant trois heures pendant sept années scolaires, cela fait près de six mille heures. Qui de vous a employé utilement six mille heures de son adolescence d'écolier ? (1)"

Voici en résumé comment l'auteur imagine une journée de son élève et essaye de la remplir.

Ne pas se lever avant sept heures et guère avant huit en hiver. La coutume du lever avant l'aube est un legs des moines : convenable pour des moines, elle ne l'est pas pour des jeunes laïques. Consacrer soixante minutes à la toilette matinale. L'élève s'habitue ainsi de bonne heure à ne commencer le travail de la journée qu'une fois net et honnêtement paré. Il est neuf heures. L'élève descend au réfectoire où il prend son premiers repas avec ses compagnons, en pleine liberté de parler, de remuer, de rire. Vers neuf heures et demie le déjeuner est fini. Les élèves vont en classe.

" Une classe d'une heure est déjà longue. Une classe qui dure plus d'une heure et demie est un non-sens. Hommes faits, accoutumés au travail, nous n'écoutons pas attentivement un de nos semblables s'il parle une heure et demie. On impose aux enfants des classes de deux heures ! "

Cependant M. Prevost n'ose pas encore limiter là classe d'une façon trop étroite. Il consentirait à un laps total d'une heure et demie mais une heure seulement d'effort intensif. La demi-heure restante

(1) Trois heures au lieu de treize ! L'auteur ne procède pas par demi-mesure.

serait consacrée à la conversation entre le maître et les élèves.

Juste après la classe il place l'heure d'étude consacrée à apprendre ce qui vient d'être enseigné. Une heure intensive y suffira, utilement prolongée par une demi-heure de travail en commun des élèves, où la conversation sera permise où les plus faibles pourront aller s'asseoir à côté des plus forts et se faire aider par eux, avec le sentiment de la liberté et de l'effort spontané. Tout cet exercice a mené les élèves jusqu'aux environs de midi et demie. On leur donne une demi-heure pour un brin de toilette et à une heure on leur sert à dîner. La nutrition ayant son importance dans l'œuvre de formation des jeunes gens, il y aurait peut-être lieu que des inspecteurs exerçassent là dessus un sévère contrôle. A une heure et demie tout le monde a bien mangé. Que faire jusqu'à la fin de la journée. Il faut libérer les esprits de tout travail intense jusqu'à cinq heures et environ. Durant trois heures et demie, pas de cours intellectuels, pas d'études, pas de devoirs. Repos pour la tête, ce n'est pas trop que trois heures et demie par jour soient consacrées aux exercices du corps, à la lecture libre et agréable, aux arts d'agrément, à la préparation des habitudes de la vie pratique.

La vie scolaire proprement dite ne recommencerait que vers six heures, après un léger goûter.

L'auteur profite alors de ce que tout un après-midi de repos intellectuel aura derechef rendu dispos l'esprit des élèves, pour placer à ce moment la troisiè-

me heure de travail intensif. Cette heure sera consacrée à un exercice pratique : résoudre un problème d'arithmétique, élaborer une composition française, faire un thème, une version, un résumé d'histoire ou de géographie.

Ici, je cite textuellement :

“ Autant que possible, ces exercices devront correspondre à la classe, à l'étude matinale du même jour. Et quelle qu'en soit la matière, on leur appliquera les mêmes méthodes de brièveté et d'intensité. On n'imposera pas *trois* problèmes, mais un problème : seulement on exigera que la solution soit suivie du rappel, écrit sans livre, de toute la théorie invoquée pour la résoudre. Pareillement, une version de dix lignes, à laquelle s'adjoint un commentaire continu, écrit, d'analyse grammaticale, apprend plus à l'élève qu'une traduction approximative de cinquante lignes. Plusieurs fois par semaine, durant l'heure de travail vespéral, l'élève devra tout simplement récapituler au moyen d'un texte précis (toujours écrit sans livre) ce qu'il sait en telle ou telle matière, depuis les éléments jusqu'au point où il est arrivé. Et toujours une rallonge d'une demi-heure, après l'étude du soir, servira à la libre communication des élèves entre eux, ou avec la personne qui les surveille. ”

A sept heures et demie, brin de toilette ; souper.

Marcel Prevost trouve mauvaise la coutume de coucher les élèves trop de bonne heure. Il aime infiniment mieux leur donner de l'école la sensation de la “ soirée ” utile ou divertissante qu'ils auront dans le monde. C'est à dix heures qu'il donne le

signal de se mettre au lit. Il tolère la prière du soir en commun qui est d'usage dans la plupart des établissements d'instruction. Mais il aimerait qu'on la fit précéder d'une sorte de méditation commune sur l'emploi qui a été fait de la journée finie et celui qu'on propose pour le lendemain. Un élève tiré au sort pourrait être chargé de faire à haute voix cette méditation. Après quoi élèves et maîtres s'en iraient reposer jusqu'au lendemain.

Voilà ce que devrait être une journée d'élève d'après Marcel Prévost. Cette façon de comprendre l'enseignement est bien loin certes des méthodes usuelles.

Quel bouleversement des mœurs si jamais une pareille réforme s'opérait !

Quel collègue idéal pour les paresseux ! s'écriera sans doute quelques uns de mes lecteurs.

Quoique j'aie un faible très prononcé pour les vieilles coutumes ancestrales et que j'admire sincèrement les façons si simples de comprendre et de mener la vie que l'on avait autrefois, je ne suis pas de ceux, cependant, qui disent : Ne touchons pas à l'arche sacro-sainte du passé !

Il faut avoir les yeux tournés du côté que les vents nouveaux soufflent, et savoir quelquefois courber la tête devant eux, de peur d'en être renversé. C'est une leçon que le fragile roseau montrât autrefois au chêne orgueilleux et têtu, et dont il faut se souvenir.

Mettons de côté les petits coups de bistouri que Marcel Prévost lancent en passant aux moines à pro-

pos des levers matinaux. C'est un cliché voulu dans tout livre bien ordonné et qui ne mène pas à conséquence. Les moines aux larges frocs ont aussi le dos large et voici déjà tant de siècles qu'on leur taille des croupières et qu'ils ne s'en portent pas plus mal que je suis disposé à leur pardonner la douce passion qu'ils ont de voir se lever le soleil. Disons encore que l'auteur, d'un modernisme très avancé, donne une bien large part de son temps à la toilette de ses élèves. Que n'a-t-il proposé aussi de leur donner à chacun un petit boudoir, afin qu'ils pussent se bouchonner à leur goût à chaque instant du jour ? Hélas ! il y a loin de là à l'humble lavabo où nous nous blanchissions les mains avec du savon du pays, dans l'eau courante de l'aqueduc ! Et qu'est devenu l'heureux temps où nous n'avions qu'un simple essuie-main de toile écrie pour toute une salle ! Les modestes vestiaires où nous accrochions à des clous de bois nos habits et nos linges ne seront que des cloaques à côté des garde-robes capitonnés des collèges de l'avenir.

Voilà des parties outrées sans doute.

Cependant, qui voudrait oser dire qu'à côté de l'ivraie que jette, comme en se jouant, Marcel Prevost, il n'y ait pas quelques poignées de bon grain qui s'échappent de sa main, et qu'il serait bon de recueillir en passant sur la marge de la route ?

Cette journée de treize heures qui lui semble si longue et qu'il voudrait exagérément réduire à sept pour l'assimiler sans doute à celle que les ouvriers réclament, eh ! bien, entré nous, sans l'écourter de façon si indécente, n'y aurait-il pas moyen de lui

marquer un temps d'arrêt ? On l'a compris au séminaire. Depuis que nous sommes partis, on a fait une plus large part à la récréation de l'après-dîner. Le vieux cadran tout scandalisé a vu un jour néfaste où il marquait en vain de son doigt rouillé la première heure de la relevée, sans que les élèves fissent silence. Et, depuis ce temps là, la récréation allongée d'un quart d'heure fait des niches à l'étude.

On nous dit aussi que la classe de deux heures de durée continue est quelquefois coupée par la moitié d'un court repos où l'on cause de façon très aimable avec le professeur.

Voilà donc plus d'un bon gros quart-d'heure enlevé au travail intensif d'autrefois.

C'est à nous donner envie de reprendre le capot d'écolier.

DE QUELQUES US ET COUTUMES DU SEMINAIRE

La Congrégation. — La retraite annuelle. — Le mois de Marie. — Les saluts solennels à la chapelle. — Les offices de la cathédrale. — Les enfants de chœur. — La semaine sainte. — La procession de la Fête-Dieu. Le chœur de l'Orgue. — Le catéchisme du dimanche. — Jours de congé. — Promenades en ville. — Soirées dramatiques. — La fête de Mgr. de Laval. — La fête du supérieur. — La Sainte-Catherine. — Le Mardi-Gras. — La fête au Sucre. — Les sociétés littéraires du séminaire. — La société Saint-Louis de Gonzague. — La société Laval. — La société Saint-François de Sales. — La société Sainte-Cécile. — L'Académie Saint-Denys. — L'Institut du petit séminaire. Relations entre pensionnaires et externes.

I

Le séminaire est un petit monde à part avec ses lois et ses coutumes. Il possède aussi sa congrégation particulière et ses associations littéraires ou de discussion, ses jours de fêtes et de réjouissances. Je vais essayer de dire les uns et les autres.

C'est à Mgr Briand que les élèves du séminaire sont redevables de l'érection d'une congrégation parmi eux. Cette congrégation fut établie sous le titre et l'invocation de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, par mandement du 6 décembre 1767, (1) pour remplacer celle qui avait existé dès le commence-

(1) Ce mandement est imprimé dans l'*Abeille* du 7 décembre 1848. Pour notes historiques sur la congrégation, voir *Abeille*, vol. 1, no. 11, et *Catalogue du Séminaire* pour 1852-53.

ments de la colonie au collège des Jésuites de Québec.

La récitation de l'office de la Sainte Vierge et des autres prières à l'usage de la congrégation se fit d'abord dans la salle de récréation actuelle des grands. Cette pièce était alors une classe connue sous le nom de la *trente-sixième*, et mesurait un tiers de moins que la salle que nous connaissons. Elle était plus étroite de la largeur du corridor qui côtoyait de notre temps l'étage inférieur du séminaire (1).

Pour l'office des congréganistes, on transformait cette classe en chapelle de la Sainte-Vierge tous les samedis soir. Au mur de l'ouest étaient adossées les stalles du préfet et des assistants. En face, près du mur opposé, s'élevait un autel masqué par des panneaux mobiles durant la semaine. Il y avait là une jolie statue de la Vierge.

La chapelle de la congrégation qui existe aujourd'hui ne paraît avoir été ouverte au culte qu'en 1825 (2).

La première assemblée de la congrégation eut lieu le 8 décembre 1767, et ce fut M. Récher, curé de Québec et directeur du séminaire, qui donna le sermon de circonstance. La première élection eut lieu le 20 du même mois et M. Joseph Demeulle, plus tard prêtre du séminaire, fut choisi comme préfet. A part le préfet il y avait encore deux assistants, un secrétaire, un trésorier, un maître des approbanistes, deux lecteurs, trois sacristains, six conseillers et deux

(1) Ce corridor donnait alors sur la cour des petits, au lieu de longer, comme il fait de nos jours, le petit préau qui sépare le séminaire de l'évêché.

(2) Voir pour tous ces détails *l'Abeille* du 6 décembre 1877.

portiers. On ne trouve des servants de messe mentionnés dans les registres qu'au 28 octobre 1775 ; dans cette dernière élection se trouve aussi un questeur des pauvres qui ne reparait plus. Les charges de préfet, des sacristains et de visiteur des malades paraissent en même temps pour la première fois dans l'élection du 6 mai 1792. Ces deux dernières ont été omises plusieurs fois dans les élections suivantes, quelquefois toutes deux, quelquefois une seule, jusqu'au 10 août 1794, sous la préfecture de M. Thomas Maguire, où elles deviennent constantes.

Le 21 août 1834, le grand vicaire Maguire sollicita et obtint du R. P. Roothan, général de la compagnie de Jésus, l'affiliation de la congrégation à celle des RR. PP. Jésuites à Rome.

La congrégation était régie par deux sortes de conseils. Le conseil privé qui se composait du préfet, des deux assistants et du secrétaire sous la présidence du directeur de la congrégation, qui était ordinairement le directeur du petit-séminaire. Tous les actes officiels devaient être signés par les membres de ce conseil qui était élu tous les trois mois par le conseil précédent, et qui nommait aux autres charges pour les trois mois suivants.

Le grand conseil se composait du petit conseil et des officiers suivants : le trésorier, le préfet des approbanistes, le zéléateur et six conseillers. Le grand conseil sous la présidence du directeur proposait et décidait toutes les mesures importantes pour le bien et l'honneur de la congrégation ; il déterminait toutes les dépenses, réglait les admissions et déclarait

l'expulsion, selon les circonstances.

Les conditions pour devenir congréganiste étaient : pour les écoliers, de faire après une épreuve satisfaisante, un acte de consécration à Marie en présence au moins du préfet et du directeur et d'être inscrit dans le registre de la congrégation.

Pour les ecclésiastiques ou les prêtres, ils étaient admis à faire leur acte de consécration, sans épreuve, pourvu qu'ils n'eussent point négligé l'occasion d'entrer dans quelque congrégation. Les obligations des congréganistes, outre les assemblées, étaient pour les écoliers et les ecclésiastiques, une contribution de trente sous par année, et au décès d'un congréganiste, d'entendre deux messes, de faire une communion le plus tôt possible, de dire trois chapelets et le *de profundis* durant huit jours pour le repos de son âme. Les prêtres n'étaient obligés qu'à dire ou faire dire une messe pour le défunt. Pour ceux qui avaient appartenu à d'autres congrégations, il suffisait qu'ils fissent accepter leurs lettres patentes pour être inscrits membres de celle-ci.

De son côté, la congrégation se chargeait des dépenses et frais nécessaires au service divin et à la décoration de l'autel et faisait célébrer une messe avec *libera* pour chaque défunt congréganiste.

L'élection des officiers se faisait tous les trois mois, et toutes les charges pouvaient être continuées ou renouvelées quoiqu'elles ne le fussent pas ordinairement.

Tels étaient les règlements anciens de la congré-

gation (1) et tels ils étaient encore, à peu de chose près, de notre temps.

Je me souviens que le jour des élections était toujours un moment très solennel. Une urne à trois compartiments était déposée sur une crédence en face de l'autel, et chaque congréganiste allait déposer une fève, soit pour le préfet, soit pour les assistants. Les officiers siégeaient sur des stalles tout au fonds de la chapelle et les congréganistes avaient chacun leur place assignée de chaque côté des murs latéraux.

C'est dans la chapelle de la congrégation que le dimanche matin se disait la messe de communauté, et c'est là que les élèves communiaient. La règle voulait que les élèves allassent à confesse au moins tous les quinze jours, à un prêtre du séminaire ; il n'y avait d'exception que pour les élèves de septième et de huitième qui n'étaient obligés de se confesser que tous les mois.

* * *

C'est aussi dans la chapelle de la congrégation qu'avait lieu la retraite annuelle, une quinzaine de jours après la rentrée des classes.

La retraite, c'est un temps de recueillement et de prière, c'est un retour sur soi, une station que l'on fait dans la vie afin de penser plus sérieusement à l'œuvre par excellence, à l'œuvre du salut. Les défauts et les qualités poussent pêle-mêle, à leur fantaisie, dans notre nature. On voulait donc que nous descendîmes dans notre âme pour y lire, pour y reflé-

1) Cf. *Catalogue du séminaire* pour 1852-53.

chir sur nous. Quelle influence dans la formation du cœur que ces mille analyses des consciences délicates qui s'étudient pour se rendre meilleures, que ces sévères examens des âmes qui veulent se réformer !

La retraite du séminaire avait un caractère propre qui la distinguait, non seulement des autres solennités auxquelles nous assistions pendant le cours de l'année, mais encore des retraites qui se font ailleurs. Ce temps était, en effet, empreint pour nous d'une poésie qui parlait au cœur, s'en saisissait, et le pénétrant tout entier, semblait l'entraîner, même sans aucun effort, de notre part, dans une atmosphère plus élevée, plus près de Dieu.

Noël avait sa simplicité ravissante, la semaine sainte portait le caractère d'une majesté austère, la Fête-Dieu avait tout l'éclat d'une marche triomphale, et cependant nous n'éprouvions ces jours là, ni les douces émotions, ni les ferventes aspirations de la retraite. Ces fêtes, toutes imposantes qu'elles fussent, n'avaient pas la poésie de ces trois jours, où le silence inaccoutumée et le recueillement si profond qui s'en suivait faisaient sur nos esprits et sur nos cœurs de si étranges impressions

Voici quel était le règlement pour la retraite annuelle du petit séminaire :

Le jour de l'ouverture, à quatre heures de l'après-midi, le *Veni Creator*, le sermon, quelques minutes de méditation, les matines et les laudes, le chapelet et le salut jusqu'à six heures et demie.

A chacun des trois jours de la retraite :

Avant-midi :

- 6 h.—Le lever.
6½ h.—La prière et l'oraison.
7 h.—Une lecture de piété.
7¼ h.—La messe.
7¾ h.—Le déjeuner, en silence, avec une lecture.
8¼ h.—Les petites heures.
8½ h.—Temps pour l'examen et la confession.
10 h.—Une lecture dans l'Écriture Sainte, suivie d'une lecture dans l'Imitation.
10¼ h.—Des cantiques.
10½ h.—Le sermon.
11¼ h.—L'examen.
11½ h.—Le dîner.

Après-midi :

La récréation.

- 1¼ h.—Le chapelet.
1½ h.—Une conférence.
2 h.—La visite au St-Sacrement.
Temps pour l'examen et la confession.
3¼ h.—Les vêpres et les complies, la lecture de la vie d'un saint.
4 h.—La collation, en silence, avec une lecture.
4¼ h.—Des cantiques.
4½ h.—Le sermon, suivie d'une méditation d'un quart d'heure.
5¼ h.—Les matines et les laudes, et une lecture jusqu'à 6h.
6 h.—Salut.—L'on chantait le premier soir :

O Salutaris ; Saive Regina ; Miserere ; Tantum ergo.
Le second soir : *Ave Verum ; Ave Maris Stella ; Miserere ; Tantum ergo.* Le troisième soir : *Adoro te ; Inviolata ; Miserere ; Tantum ergo.* Le quatrième soir : *Panis Angelicus ; Magnificat ; Tantum ergo.*

- 6½ h.—Le souper, et ensuite la récréation.
8 h.—La prière et des cantiques.
9 h.—Le coucher.
Le jour de la clôture :
6 h.—Le lever.
6½ h.—La prière et l'oraison, et ensuite des cantiques jusqu'à la messe.
7 h.—La messe.
2 h.—Sermon de persévérance. *Te Deum.*

Avec quelle régularité, avec quelle ardeur même ces exercices, assez fatiguants, étaient suivis. La diversité y prévenait l'ennui, et la suite des situations dans lesquelles on se trouvait transportés, les réflexions que l'on faisait alors, tout impressionnait

l'esprit et le tenait en arrêt. Et au milieu de tous ces changements, le temps s'écoulait si tranquillement, avec une telle consolation, que l'on éprouvait une espèce de répugnance à penser qu'il faudrait de nouveau entrer dans la monotonie de la règle commune.

La vie pendant ce temps là était toute autre qu'à l'ordinaire : les salles d'étude, les classes étaient abandonnées, et dans la chapelle, à toute heure du jour, on voyait les élèves, tantôt réfléchissant, tantôt au confessionnal, tantôt priant, tantôt récitant le chapelet ou les louanges de la Vierge. Partout, le silence était prescrit excepté durant les récréations, pour les externes comme pour les pensionnaires. Ces derniers ne pouvaient pas même aller au parloir pendant la retraite. De temps en temps toutes les voix s'unissaient dans un cantique d'amour ; nous invoquions l'Esprit Saint :

Esprit saint, descendez en nous,
Émbrasez notre coeur, de vos feux les plus doux....

Puis au milieu d'un silence profond le prédicateur s'avancait auprès de la balustrade, en face de l'autel, pour annoncer les grandes vérités de la religion. Il nous énumérait les tristesses de la vie, les déceptions dont elle est semée ; la vaine recherche de la gloire et l'âpre poursuite de l'argent, la difficulté de concilier ces choses contradictoires. N'agissait-il pas prudemment en nous montrant les ronces du sentier, les difficultés de la carrière ! N'était-ce pas là le langage que l'on doit tenir à des jeunes gens ?

Aimez-vous, disait-il encore. Vous n'aurez hélas ! que de trop fréquentes occasions de connaître, dans

l'avenir, les divisions et les haines. Ne vous imaginez pas qu'elles soient toujours aussi profondes et aussi tenaces que l'apparence le ferait croire. A voir la vivacité des conflits, à entendre la sévérité des appréciations, on dirait que toutes les inimitiés sont éternelles. Combien cependant cèdent à la bonté conquérante, pacifique et silencieuse. Soyez bons et affectueux.

Un de ces sermons était consacré à la mort et je me souviens que c'était un des moments les plus saisissants de la retraite quand le prêtre nous disait à nous jeunes gens qu'il faudrait mourir un jour... bientôt peut être.

Dans l'après midi du dernier jour, la chapelle se revêtait de ses plus beaux ornements, l'autel était couvert de fleurs, resplendissant de lumières, les vêpres de la Vierge se chantaient avec toute la solennité possible.

Autrefois, les exercices de la retraite commençaient invariablement trois jours avant l'Immaculée-Conception, pour se terminer le matin de cette fête qui a toujours été célébrée avec pompe au séminaire, même avant la promulgation du dogme par Pie IX en 1854. (1)

Dès cinq heures du matin, le jour de la clôture, les élèves, immédiatement après la prière, allaient prendre leurs habits de chœur et se rendaient à la chapelle de la congrégation, où ils étaient joints par les prêtres et les ecclésiastiques de la maison. Là se

(1) La retraite eut lieu d'abord dans la salle de récréation des grands. C'est en 1825 que la chapelle de la congrégation fut choisie. (*Abeille*, 6 décembre 1877).

trouvait préparé un brancard, surmonté de quatre petites colonnes corinthiennes, portant un baldaquin, le tout peinturé, doré, orné de guirlandes de fleurs, et surtout d'un grand nombre de cierges. Sur ce brancard, sous ce baldaquin, on plaçait la statue de la Sainte-Vierge. Puis le clergé, précédé de la croix et des acolytes, sortait de la chapelle en chantant l'hymne *O gloriosa Domina* dont on répétait les strophes assez de fois pour faire durer le chant autant que la procession. Quatre écoliers, les premiers dignitaires de la congrégation, en surplis, pommades et poudrés, portaient sur le brancard la statue de Sainte-Vierge à la suite du clergé. Ensuite, venaient deux à deux les écoliers qui n'étaient point en habit de chœur. Chacun portait un cierge à la main.

La procession, en partant de la chapelle de la congrégation, descendait l'escalier, parcourait tout le corridor du Petit Séminaire et celui du Grand, jusqu'à la porte du perron de pierre par laquelle elle sortait pour se rendre à la chapelle du séminaire, en traversant la cour.

Quant on était arrivé à la chapelle, on déposait le brancard avec la statue sur une table de crédence, préparée pour cela au milieu de chœur ; chacun prenait sa place et le sermon commençait. Après le sermon se disait la messe, à laquelle avait lieu la communion générale. Aussitôt la messe finie les congréganistes renouvelaient leur consécration à la Sainte Vierge, au pied de la statue. La procession revenait ensuite à la chapelle de la congrégation par le même chemin et dans le même ordre que nous venons de

dire en chantant le *Te Deum*. De retour dans cette chapelle on poursuivait le *Te Deum* s'il n'était pas fini, on disait l'oraison *pro gratiarum actione*, et là se terminait la cérémonie (1).

Comme il venait un grand nombre de personnes à cette clôture solennelle, et qu'il s'y commettait des désordres à la faveur des ténèbres, l'évêque Plessis jugea à propos de supprimer cette cérémonie (2).

A venir jusqu'à 1851, la retraite des écoliers avait toujours été prêchée par des prêtres du séminaire, mais à compter de cette date l'on commença à inviter des prédicateurs étrangers [3].

L'année où nous entrâmes au séminaire, en 1867, il fut établi une retraite spéciale pour les petits, et elle prit le nom de retraite de saint Louis de Gonzague. M. Ovide Brunet eut le premier l'idée de cette séparation et ce fut lui qui, pendant quatre années de suite, en 1867, 1868, 1869 et 1870, fut le prédicateur [4].

(1) Cf. *Abeille* du 7 décembre 1848.

(2) Une autre tradition rapporte que la foule d'ordinaire encombra la chapelle et qu'un jour le parquet s'effondra au grand émoi de l'assistance. Ce fut à la suite de cet accident que la procession fut discontinuée.

(3) Voici quels furent les prédicateurs de notre temps :—1867 : l'abbé Collin, sulpicien ; 1868 :—l'abbé Martineau, sulpicien ; 1869 : l'abbé Collin ; 1870 :— Mgr Benj. Pâquet ; 1871 :— l'abbé Daniel, sulpicien ; 1872 :—R. P. Gérard, jésuite ; 1873 :—l'abbé Sorin, sulpicien ; 1874 :—l'abbé Billion, sulpicien ; 1875 :— R. P. Charmont, dominicain ; 1876 :—R. P. Petit-Demange, jésuite.

(4) En 1838, fut imprimé à Québec un petit opuscule intitulé *Pratique de la direction, de la retraite du mois et de la monition, à l'usage des séminaristes, et de toutes les personnes qui tendent à la perfection*. Québec, librairie Fréchette et cie. 62 pp.

* * *

C'est encore dans la chapelle de la congrégation qu'avaient lieu pendant le mois de mai, tous les soirs, les exercices du mois de Marie. La chapelle était alors toujours ornée avec le goût le plus exquis. L'autel était couvert de fleurs et de lumières. Chaque soir, on s'ingéniait à changer les dispositions des décorations qui rappelaient toujours aux spectateurs les principales prérogatives de Marie. Rien de plus poétique que ces lettres de feu tracées sur l'autel ; rien de plus gracieux que l'habileté avec laquelle les sacristains travaillaient. Et nous, nous épuisions dans des litanies et des cantiques tous les termes de louanges et d'amour. Tous les vendredis soir, encore, c'est dans la chapelle de la congrégation que nous allions faire les exercices du chemin de la Croix.

Comment enfin oublier la messe de minuit, si belle, si touchante, qu'on chantait aussi dans cette chapelle toujours admirablement parée ? C'est sous la protection spéciale de l'Enfant Jésus que Laval avait placé, dès l'origine, son séminaire et l'on voulait que cette fête de la Nativité fut en quelque sorte la nôtre. Et comme nous disions de tout notre cœur les chants si pleins de souvenirs des *Anges dans nos campagnes*, de *Nouvelle agréable*, qui nous émeuvent encore si étrangement, parce qu'ils nous reportent à la famille, à l'enfance, au berceau ! [1]

(1) Je traversais l'Atlantique, de New-York à Gibraltar, sur un des bateaux d'une ligne allemande de Hambourg. C'était en hiver, au commencement du mois de janvier. Tous les matins nous étions réveillés aux sons du clairon. Savez-vous sur quel air se faisait cette sonnerie matinale ? C'était ni plus ni moins que notre cantique : *Nouvelle*

Et vous rappelez-vous, mes chers camarades, après la messe dite, dans la grande salle, la chaude et bonne senteur qui s'exhalait des immenses bouilloires remplies de ce café réconfortant du séminaire qui faisait nos délices ? Ah ! quel réveillon ! Et le matin, au déjeuner de Noël, ces gâteaux de forme toute spéciale que nous appelions des *nouroles* !

* * *

Puisque j'en suis à parler des exercices de piété que l'on nous faisait suivre, étant élèves, c'est le lieu de dire ici, les fêtes religieuses que l'on chôrait d'une façon toute particulière au séminaire.

Le premier titulaire de la maison est la Sainte-Famille. C'est le fondateur Laval qui le choisit lui-même dès l'origine.

En 1698, avec la permission de Mgr de Saint-Vallier, saint François de Sales fut choisi comme second patron. Cette décision fut prise lorsque M. Tremblay, procureur du séminaire à Paris, eut obtenu pour la maison, des religieuses de la Visitation d'Annecy, des reliques précieuses du saint évêque de Genève.

Ces deux fêtes patronales se célébraient tous les ans avec une dévotion spéciale, et il y avait des indul-

agréable. On ne saurait croire quelle impression faisait sur nous, chaque matin, alors que nous étions ballottés en pleine mer, à des milliers de lieues de tout rivage, cette sonnerie. Le clairon parcourait rapidement chaque couloir. Nous entendions d'abord les notes lointaines, sourdes, dans les entreponts, puis elles devenaient plus claires et plus sonores à mesure qu'il gravissait les échelles, jusqu'à ce qu'enfin elles éclatassent vibrantes et saisissantes à la porte de nos cabines. C'était comme un rêve où se mêlaient tous les souvenirs de l'enfance, les messes de minuit, les crèches, les réveillons.

gences plenières attribuées à ceux qui, ayant ce jour là communié, visitait la chapelle du séminaire.

Le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, il y avait également indulgence plenièrè et salut solennel dans la chapelle. Ce jour là rappelait plus d'un souvenir. C'est le 8 décembre 1658 que Mgr de Laval avait reçu la consécration épiscopale ; c'est le 8 décembre 1852 que la reine Victoria avait signé la charte de l'université Laval : c'est le 8 décembre 1853 que l'archevêque de Québec avait lancé un mandement pour en annoncer l'érection. Aussi, c'était la fête par excellence des universitaires.

A l'occasion de la saint Charles Borromée, il y avait également indulgence plenièrè et salut solennel dans la chapelle. Mes confrères se souviennent que l'on exposait ce jour là dans un très beau reliquaire une étole qui avait été portée par l'illustre cardinal, qui fut le réformateur des séminaires de son temps. Cette relique demeurait exposée sur l'autel de saint Charles pendant toute l'octave de la fête.

Enfin nous avons encore des indulgences plenières et des saluts solennels à la chapelle : à l'occasion de la saint Michel, et au mois de juin, à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste.

SS. le Pape Pie IX avait aussi accordé des indulgences plenières qui pouvaient être gagnées pendant les mois d'avril et de novembre par tous ceux qui ayant communié visitaient la chapelle.

C'est dans cette chapelle extérieure encore que se célébrait tous les ans la cérémonie des quarante-heures, bien avant qu'elle fut instituée dans tout le

diocèse par le cardinal Taschereau. C'était une coutume toujours pieusement observée que chaque classe à tour de rôle, de demi-heure en demi-heure, allasse alors chanter des motets ou des hymnes devant le Saint-Sacrement exposé. Et c'était un grand objet d'émulation que de savoir laquelle ferait le plus beau chant ou la meilleure musique. Dans les premières semaines du printemps, nous avons aussi un pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre Dame des Victoires, à la Basse-Ville de Québec, où la communauté entendait la messe et communiait.

Au mois de juin, toute la communauté assistait à un service funèbre chanté pour le repos de l'âme des anciens élèves. Enfin, au mois de novembre, le lendemain de la fête des morts, un service funèbre était aussi chanté dans la chapelle pour les bienfaiteurs du séminaire [1].

(1) Il m'est venu la curiosité de feuilleter les registres pour savoir pour qui étaient dites ces prières. Hélas ! elle est courte, trop courte, la liste des bienfaiteurs du séminaire. Voir *Annuaire* de 1904, pp. IV, V, VI. Chez nos Canadiens riches, pour trouver des Mécènes, il faut prendre le fanal de Diogène et chercher. Cette disette de générosité provient plutôt de notre égoïsme, de notre manque de patriotisme et de notre indifférence envers la chose publique. Nous avons peur du moindre sacrifice. Nous faisons des vœux pour notre prospérité nationale, mais, pour l'édifier, cette prospérité, qu'ils sont rares, ceux qui lui prêtent leurs secours financiers. Nos institutions publiques, nous les voulons belles et même les plus belles, mais personne ne songe à mettre pour cela l'épaule à la roue et la main au gousset. Et pourtant l'université est à peu près notre seule grande institution. Il semble qu'il devrait exister une rivalité entre nous et nos concitoyens anglais. Mais non, pendant qu'eux font pleuvoir sur McGill, les donations, nos richards empilent leurs gros sous, en vrais descendants des Normands thésauriseurs.

Si Coppée a pu dire :

Donnez à qui vous demande,
Donnez sans savoir qui reçoit ;
Le plus beau geste qui soit,
Est d'ouvrir la main toute grande !

II

Les pensionnaires assistaient aux offices de la cathédrale, les dimanches, les fêtes d'obligation, les derniers jours de la semaine sainte, et dans toutes les autres grandes cérémonies. Nous nous y rendions par cet étroit couloir qui réunit encore les deux édifices. Les grands avaient leurs places assignées sur des bergères en face de la balustrade qui sépare le chœur de la nef. Les petits s'asseyaient au bas-chœur sur une double rangée. Vu du haut des tribunes, cela faisait l'effet d'une longue bordure bleue piquée de vert et de blanc qui aurait été jetée entre le clergé et le peuple.

Comme nous avons entendu déjà la basse messe de communauté le matin, l'on nous donnait la permission de faire des lectures pieuses dans de bons auteurs pendant que se chantait la grand'messe. Il était rare que nous eussions un paroissien. Nous raffolions alors des conférences de Lacordaire, de Ravignan, de Monsabré, et c'est à qui serait rendu bon premier à la bibliothèque pour se procurer ces volumes. Les plus anciens avaient le premier choix, et les plus jeunes se rabattaient sur la vie de quelque saint en renom, comme celle de sainte Elizabeth de Hongrie de

le geste est encore plus beau et plus noble quand il doit profiter à tout un peuple, et servir à le rendre meilleur et plus grand.

Au mois de mai 1756, le duc d'Orléans légua 300 francs de rente au séminaire "pour y être employés en pensions ou autrement." En 1785, M. Jean-Baptiste Gatien, curé de Lotbinière, fonda deux pensions. En 1790, M. François LeGuerne, curé de Saint-François, sur l'île d'Orléans, laissa 400 francs pour être distribués dans le petit séminaire. En 1794, M. Pascal Sarault, curé de Saint-Charles de Bellechasse, fonda trois pensions.

Montalembert, par exemple. Les philosophes se plongeaient dans les profondeurs de quelques dialecticiens, comme Augustin Nicolas, Balmez, Donoso Cortès. D'autres s'édifiaient dans les *Moines d'Occident*.

Cependant les cérémonies du culte étaient si belles, si grandioses même parfois, que nous les suivions toujours avec la plus grande attention.

C'est le cérémonial romain que l'on suivait avec toute sa pompe majestueuse. A la grand'messe, il y avait toujours avec le prêtre célébrant un diacre et un sous-diacre. L'éclat et la beauté des chasubles, des chapes et des dalmatiques nous émerveillaient. Quelques uns de ces vêtements sacrés remontaient aux origines de la colonie, et nos maîtres prenaient soin de nous les faire remarquer. C'est ainsi, par exemple, qu'à certaines grandes fêtes de l'année le prêtre revêtait des habits en drap d'or tout tissus de soie, qui avaient été donnés à la cathédrale par le roi Louis XIV. Le Jour de Pâques,—la seule fois dans l'année—l'archevêque se revêtait d'un rochet orné de dentelles de Valenciennes qui avait appartenu à Mgr de Laval. Le plateau d'argent sur lequel se portait le pallium aux messes pontificales était marqué au chiffre du séminaire, et on le disait d'origine très ancienne.

Et nous étions en si bonne place pour tout voir.

Nous avions là, à droite, dominant sur son trône, l'archevêque, dans ses robes d'office, entouré de ses prêtres et de ses servants : le cérémoniaire, le portebougeoir, le porte-évangile. A gauche, les chantres du lutrin en chape. Puis, dans les stalles, de chaque

côté du chœur, les prêtres et les ecclésiastiques du grand séminaire.

Quand nous entrâmes au séminaire, c'est l'archevêque Baillargeon qui pontifiait à la cathédrale. Il mourut quand nous étions en cinquième, en 1870, et ce fut l'archevêque Taschereau qui lui succéda. Il n'y avait pas alors cette cour de prélats en manteaux violets dont fut entouré plus tard l'archevêque, quand il fut élevé à la dignité de cardinal, mais nous eûmes pendant plusieurs années au chœur, un évêque italien, Mgr Persico, qui, je crois, avait tenu le siège de Savanna en Floride. C'est lui qui pontifiait pendant les nombreux voyages que l'archevêque Taschereau fut alors obligé de faire à Rome, pour l'université Laval, Mgr Persico fut nommé curé de Sillery au mois de décembre 1873, puis retourna dans son pays natal où il devint plus tard cardinal.

Dès l'origine du séminaire, les élèves allaient à l'office de la cathédrale, mais ils se mettaient alors tous au chœur. Mgr de Laval leur avait donné pour costume un surplis ordinaire avec une soutane rouge. En été, ils portaient un bonnet carré rouge que l'on remplaçait en hiver par un camail de même couleur (1). Et Mgr de Saint-Vallier, dans une de ses lettres, leur rendait le témoignage " qu'ils se tenaient d'un air si dévot durant la célébration de l'office divin qu'ils inspiraient de la dévotion aux peuples. "

On sait que le camail était une espèce de manteau à capuchon, que l'on passait pardessus le surplis et qui descendait jusqu'à la ceinture. On le portait

(1) Cf. *Canadien*, du 29 avril 1836.

autrefois depuis les premières vêpres de la Toussaint jusqu'au complies du Samedi Saint. Dans un temps où les rubriques ne permettaient pas de chauffer les églises, on conçoit que tout le monde aimait à se couvrir la tête du large capuchon attaché au camail. Ce costume, un peu grotesque, si j'en juge par la gravure qui nous en a été conservé dans les *Voyages de Lambert*, ne disparut que vers le milieu du dernier siècle, de même que le bonnet, soit disant carré, mais qui s'élançait très en pointe. Ce dernier fut remplacé par la barrette noire. Quand nous connûmes pour la première fois, nous petits enfants de chœur, cette élégante coiffure, elle portait quatre cornes, mais de notre temps, alors que nous n'étions encore que dans les humanités, il fallut en retrancher une, par ordre supérieur, afin de se conformer à l'habitude romaine. C'est alors encore, sous l'épiscopat de Mgr Taschereau, que disparut le rabat, ce morceau de soie noire qui descend du col sur la poitrine et qui est divisé en deux portions oblongues et bordées de blanc, tel que le porte, de nos jours, les prêtres français.

C'est avec le rabat que nous avons connu nos premiers maîtres, et grande fut notre surprise, lorsqu'à la rentrée des classes, en 1875, nous les vîmes tous avec le col romain. C'est pendant la vacance, au cours de la retraite des prêtres, que l'archevêque Taschereau était apparu au milieu d'eux avec le collet romain et sans rabat. *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum feci, ita et vos faciatis*, leur avait-il dit. Et, depuis lors, le rabat avait été supprimé.

De notre temps, il n'y avait plus qu'une quaran-

taine d'élèves choisis parmi les petits qui avaient le privilège de se mettre au chœur de la cathédrale (1). Ceux-ci servaient d'ordinaire comme acolytes aux cérémonies de la messe ou encore comme porte-flambeaux. Nous les considérions comme les Eliacins de la maison.

Ils pouvaient dire avec la grâce ingénue de Joas répondant à Athalie :

..... Quelquefois, à l'autel,
Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel,
J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies ;
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

Vous souvenez vous encore de ce temps, mes chers camarades, lorsque, pleins d'innocence, nous montions à l'autel, en murmurant des prières, le cœur occupé moitié des jeux de l'enfance, moitié de l'amour de Dieu ?

Et quel beau dialogue entre le prêtre et l'enfant ouvrait le sacrifice !

Introibo ad altare Dei, disait le célébrant. *Ad Deum qui laetificat juventutem meam*, répondions nous.

Le prêtre gémissait sur la misère de l'homme pour lequel il allait offrir le sacrifice :

Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus: quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ?

Et nous, confiant dans le Dieu qui réjouissait notre jeunesse, nous lui disions d'espérer en lui, que nous chanterions encore et toujours la victime par qui l'homme a été racheté.

(1) En 1860, le séminaire leur fournissait encore le surplis.

Spera in Deo, quoniam ad huc confitebor illi

On reproche au culte catholique d'employer dans ses chants et ses prières une langue étrangère au peuple. On se moque des pauvres gens qui récitent des *orems* ou qui répondent à des litanies dites en latin. Puisque, dit-on, le sentiment de nos maux nous force d'élever vers le Roi des rois une voie suppliante, pourquoi ne pas lui parler en français, dans le plus bel idiome de la terre, et dans celui-là même où nous avons baïbutié les premiers mots d'amour ou d'admiration ?

A première vue, tout cela paraît plein de bon sens. Et, pourtant, faites disparaître de nos églises les oraisons en langue latine, et vous verrez sûrement diminuer le sentiment religieux des foules. Notre coeur a un penchant naturel au secret. Au milieu des misères qui assiègent sa vie, l'homme en prononçant des mots peu familiers ou même inconnus, croit demander les choses qui lui manquent et qu'il ignore ; le vague de sa prière en fait le charme, et son âme inquiète, qui sait peu ce qu'elle désire, aime à former des voeux aussi mystérieux que ses besoins.

*
* * *

Laissez-moi vous rappeler un souvenir de la quatrième, alors que nous partagions avec quelques uns de nos confrères l'honneur de porter le surplis et la barrette.

C'était au printemps de 1872 (1). Il y avait ce soir là salut solennel à la cathédrale à l'occasion de la

(1) Le 20 mars.

fête de Notre Dame de Pitié. C'était le Père Vasseur, un missionnaire de la Chine, qui prêchait, et l'église regorgeait de fidèles. Le sermon venait à peine de commencer que l'on entendit tout à coup dans la tribune des cris de détresse épouvantables. Quelques femmes se levèrent d'abord et se dirigèrent précipitamment vers les portes de sortie. Le prédicateur essaya de ramener le calme. Mais, en ce moment, je ne sais trop pourquoi, l'on entendit distinctement tinter le glas d'alarme du haut du clocher. On crut que le feu était à la cathédrale, et ce fut alors une débandade générale dans la nef. Les uns sautaient par dessus les bancs ; les autres enjambaient les balustrades ; on ne voyait plus partout, dans les allées que des fuyards affolés. Une masse compacte roulait comme un torrent se bousculant, se pressant, s'écrasant.

Nous autres, les petits, inconscients du danger, retenus par les maîtres et ne sachant trop ce qui passait, nous restâmes d'abord figés sur nos bergères, fixant des yeux pleins d'étonnement sur ce spectacle étrange. Mais l'un de nous, plus nerveux, s'étant avisé de se lever et de gagner sournoisement la porte de la sacristie, nous enfilâmes tous derrière lui comme des moutons de Panurge.

C'est en vain que les maîtres s'élançèrent au devant de nous essayant de faire barrière. Embarassés que nous étions dans nos longues robes, nous les retroussâmes pour mieux courir, et le long corridor qui conduit de la cathédrale à l'archevêché nous vit passer comme une avalanche.

Nous nous buttions aux angles, nous roulions

dans les pentes, nous dégringolions les escaliers. Ne sachant où nous allions, ni pourquoi nous nous sauvions, les yeux fermés et la bouche haletante, nous nous rendîmes de la sorte tout d'un trait jusque dans la cour des grands où nous vinmes nous abattre comme une volée d'étourneaux dans des mares de neige en dégel.

C'est là que le maître des cérémonies vint nous relancer en nous reprochant notre couardise.

Nous rentrâmes au choeur, tout honteux. Le calme était rétabli, et le prédicateur continuait gravement son sermon. Je me souviens qu'il reprochait à l'auditoire son effarement devant des craintes chimériques et son insouciance en face du péché et de la mort éternelle.

Que s'était-il donc passé ?

Nous sûmes le lendemain que toute cette fugue était dûe à quelques becs de gaz qu'un courant d'air avait fait osciller puis éteindre. C'est la crainte d'une explosion qui avait fait pousser les premiers cris de détresse, et la contagion de la peur avait fait le reste. Il n'y eut heureusement aucun accident grave à déplorer. Pourtant, une femme eut un bras cassé, une autre tomba en se sauvant et fut écrasée par les fuyards. Plusieurs perdirent connaissance. Enfin quelques uns furent plus ou moins contusionnés.

Quant à nous, les enfants de choeur de la quatrième, on nous honora longtemps comme ayant fait partie de la Retraite des Dix Mille.

* * *

Se mettre au chœur dans l'église de sa paroisse, porter pour la première fois le surplis, servir la messe, accompagner le prêtre avec les yeux à demi-fermés et les mains jointes sur la poitrine, verser l'eau et le vin des burettes, balancer les encensoirs, agiter fièrement la clochette à l'élévation et voir toutes les têtes se courber comme des roseaux fragiles, quelle ambition et quelles horizons !

L'harmonie des chants sacrés, le son grave de l'orgue se mêlaient à notre rêverie. Nous jouissions d'un tranquille bonheur en lisant les psaumes, les paupières baissées sur nos livres. Une douce félicité était devenue notre partage sur la terre et notre attente dans l'autre monde.

Hélas ! nous sommes revenus sur la terre, nous avons cheminé en compagnie de la réalité, sous la férule du jugement et de la raison; ils ne nous ont pas donné tous ensemble, ces rigides précepteurs, un moment qui se puisse comparer aux émotions d'alors. Pourquoi faut-il que ces moments soient si courts et qu'ils ne se retrouvent plus ?

* * *

Pour nous, qui ne sortions presque jamais de l'enceinte du séminaire, les offices de la cathédrale nous donnaient encore comme un vague aperçu du monde. En effet, dans la nef, se groupait alors tout ce que la société de Québec comptait de plus distingué. Le lieutenant-gouverneur assistait au banc

d'honneur, toujours accompagné de son aide camp, en grande tenue. Nous voyions les magistrats, les professionnels, les descendants de quelques anciennes familles, les grands négociants. Pendant les sessions du parlement, les ministres, les conseillers législatifs, les députés, venaient s'asseoir sur les bancs ordinairement réservés aux universitaires. Nous apprenions à mettre des noms sur les figures. Et, puis, les prônes si piquants du curé Auclair nous initiaient à la vie de la grande paroisse. Nous voulions savoir l'histoire des marguilliers qui, avec un air si grave et si compassé, venaient au choeur porter le dais, recevoir les cendres, vénérer la relique de la croix. Tout nous intéressait jusqu'aux bedeaux avec leurs grandes casques bleues bordées de rouge, jusqu'au suisse à la barbe de fleuve qui arpentait si majestueusement les allées, sanglé dans son uniforme d'ancienne garde française, avec des épaulettes énormes, et une canne à pommeau d'or qu'il tenait à la main comme une crosse d'évêque.

* * *

Ce que nous aimions aussi, c'était d'entendre les sermons de la cathédrale. Dans cette chaire au dessus de laquelle planait l'ombre des Hubert, des Plessis, des Holmes et des Jérôme Demers, ne montait pas qui voulait. L'auditoire qui se presse dans la nef de la vieille cathédrale de Québec, le dimanche, est trié sur le volet. Ce sont les ministres de l'Etat, les magistrats, les corps professionnels, les fonctionnaires qui en forment le noyau principal, sans compter le petit peuple remuant des étudiants déjà initié aux

préceptes de l'éloquence sacrée et toujours porté à la critique. Il ne s'agissait donc pas pour les prédicateurs de se livrer aux désordres de l'improvisation devant cette société d'élite. Il fallait donc nécessairement des sermons laborieusement préparés.

Aux dimanches ordinaires, c'étaient les prêtres de la cure qui occupaient la chaire. Nous avons donc des sermons du curé Auclair et de ses vicaires, l'historien Casgrain, les abbés Georges Côté et Godbout.

La cure de Québec est un bénéfice ecclésiastique, comme l'on sait. Son titulaire, nommé par le Pape lui-même, est inamovible, et la loi civile lui a donné des privilèges extraordinaires puisqu'à lui seul, il constitue une corporation. Le curé Auclair occupait la chaire de Québec depuis un quart de siècle, quand nous le connûmes en 1867. C'était déjà un homme de l'âge mur, dans les environs de la soixantaine. Sa vue très-faible l'obligeait à porter des lunettes à verres brunies qui nous dérobaient des petits yeux pétillants d'esprit. Nous aimions sa bonne grosse figure rubiconde et réjouie. Son crâne luisant au sommet comme un ivoire bien poli, était cependant agrémenté à l'arrière de longues mèches de cheveux blancs ondulés sans coquetterie. Quand il montait en chaire, nous étions toujours sûrs que ce qu'il dirait ne serait point banal. Ses instructions claires, solides, étaient toujours soigneusement préparées, et il ne parlait presque jamais sans qu'il n'eût son manuscrit sous les yeux. Cela n'enlevait rien cependant à la chaleur du débit. La correction du style ne le cédait point non plus à

la vigueur de l'argumentation. La plupart du temps, il procédait par sentences, disait beaucoup en peu de mots et soulignait parfois une finale par un trait qui faisait saillie. Il avait une manière très curieuse de s'humecter les lèvres avec sa langue après chaque période. Quel est le point de morale chrétienne que le bon vieux curé n'ait pas abordé, quel est le désordre contre lequel il n'ait pas tonné, quelle est la vertu dont il n'ait pas fait ressortir la beauté, pendant nos quelques dix années de séminaire ? Il y a des prédicateurs qui parlent de la tête, peu, très peu, parlent de la poitrine, du fonds des entrailles. Le curé Auclair était de cette dernière catégorie, car il avait le cœur d'un Vincent de Paul. Il fallait l'entendre parler de la Sainte-Enfance et de son œuvre de prédilection : celle des enfants trouvés. Alors, sa voix, d'ordinaire ménagée d'une onction aimable, s'élevait avec force et autorité, pendant qu'il frappait de sa main ouverte les rebords veloutés de la chaire.

Nous savions que cet homme vraiment apostolique était dans son presbytère d'une conversation spirituelle et d'une gaieté même bruyante ; nous savions encore qu'il avait de l'affection pour les lettres et qu'il se piquait de faire des vers dans lesquels, suivant son principe, il essayait toujours d'immoler la rime au bon sens. Aussi, nous l'aimions et il était très populaire parmi la gente écolière.

Les vicaires de la cure, MM. Côté et Godbout, parlaient avec méthode, observaient rigoureusement la coupe didactique, et ne dépassaient jamais la mesure réglementaire d'une demi-heure.

Les jours de grande fête, on nous donnait toujours un prédicateur étranger. Tantôt c'étaient des prêtres du séminaire, tantôt des Jésuites, tantôt des Oblats. C'est alors que nous avons connu l'éloquence vibrante des abbés Pâquet, la mâle diction de Mgr Hamel, la parole élégante de M. Cyrille Legaré, le cri triomphant que poussait au jour de Pâques l'abbé Pierre Roussel : *Surrexit Dominus verè* : Le Seigneur est vraiment ressuscité. Pendant la neuvaine de saint François-Xavier nous entendions des Jésuites : les PP. Resther, Girard, Saché et Vignon. Nous comparions celui-ci à Bourdaloue parce qu'il prêchait toujours les yeux fermés, sans gesticuler et avec un *recto tono* impeccable.

Pendant le carême, l'archevêque Taschereau ne manquait pas chaque dimanche de prononcer quelques homélies touchantes et pratiques. Il ne courait pas celui-là après les formes du discours, mais le tour et l'expression arrivaient à la file sans effort et ce qu'il disait était toujours si solide, si juste d'application, si pressant de motifs, que nous en gardions une profonde impression.

Un soir de décembre, en 1873, pendant la neuvaine de l'Immaculée Conception, nous vîmes pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame la robe blanche d'un frère prêcheur. C'était le P. Bourgeois qui venait au Canada fonder un couvent de son ordre. L'apparition de ce fils de saint Dominique, pour nous qui étions pétris de Lacordaire, créa tout un événement. Et puis cette manière neuve de prêcher fut une révélation. Au lieu d'entendre parler, comme c'est l'habitude dans une retraite, des peines éternelles

et du petit nombre des élus, au lieu de sermons dogmatiques, voici que l'on nous donnait une véritable conférence, dans le genre de celles de Ventura, du P. Félix, de Lacordaire. Voici que l'on nous parlait de l'accord de la foi et de la raison, de la supériorité des Ecritures sur les données de la science ; voici que l'on nous disait que ces ennemis apparemment irréconciliables pouvaient vivre à côté l'un de l'autre dans la plus parfaite harmonie. Nous nous délections aux sons harmonieux des périodes du prédicateur, nous suivions avec un incomparable charme le développement oratoire de ses idées généreuses, nous savourions ce langage plein, sonore, délicat, attique, émaillé des plus rares fleurs de la rhétorique.

Et comme le costume blanc de l'orateur, avec son large manteau noir, se prêtait bien à cette éloquence vibrante, chaude, presque théâtrale.

En 1875, ce fut le P. Mothon, un dominicain lui aussi, qui remplaça le P. Bourgeois, et deux ans après (1) il vint continuer par une série de conférences aux universitaires le charme sous lequel nous étions, si bien que plusieurs d'entre nos camarades, et parmi les plus brillants, s'enfoncèrent dans le cloître à la suite de ces disciples de Lacordaire.

Cette chaire de Notre-Dame aux flancs rebondis, avec son escalier emmurailé comme une forteresse, nous l'admirions beaucoup dans le temps. Jamais la pensée nous vint de demander à nos maîtres par quel miracle d'équilibre se soutenait dans les airs son lourd et massif abat-voix surmonté d'un globe portant

(1) Décembre 1877.

la croix, et autour duquel s'enroule un serpent (1). Ceux d'entre nous qui, depuis, ont vu la chaire monumentale du baptistère de Pise ou les belles sculptures de celle de Sainte-Gudule à Bruxelles, doivent trouver que la tribune auguste qui fit l'admiration de leur enfance ressemble un peu à une soucoupe surmontée d'un couvercle. Mais non ! je suis sûr que chaque fois qu'ils entrent dans la basilique, ils ne songent en la voyant qu'aux illustres prédicateurs qui y annonçaient jadis la parole de Dieu d'une façon si éloquente.

* * *

Voici les exercices de la Semaine Sainte. Nous les suivions assidûment sans en manquer un seul. C'était d'abord la bénédiction des Rameaux. Nous faisons notre entrée solennelle dans Jérusalem avec de modestes branches de sapin à la main, car nous ne connaissions pas encore les palmes. Ce n'est qu'un an après notre sortie, en 1878, que l'on introduisit les feuilles exotiques qui nous viennent des marais de la Floride, et encore cette première année, il n'y eut que l'archevêque, le célébrant, le prêtre assistant, les deux diacres d'honneur, le diacre et le sous-diacre d'office qui eurent ce privilège. Depuis, hélas ! elles ont remplacé pour tout de bon le buis et le sapin, les amis de nos longs hivers, les seuls arbres qui nous restent fidèles, toujours verts et toujours jetant leur bonne odeur,

(1) Le baldaquin qui domine le banc d'œuvre est beaucoup plus en sûreté. Un énorme crochet de fer le retient au pilier. C'est moins inquiétant pour les marguilliers. Seulement, la Vierge triomphante, qui couronne ce baldaquin, semble leur crier pendant le sermon : *Surge qui dormis, illuminabit te Christus.*

quand les autres projettent leurs branches dénudées sur les champs déserts.

Le sanctuaire est privé de son éclat. Les autels sont dépouillés, les tableaux et les statues sont voilés. On n'entend plus le carillon des cloches, ni le chant joyeux des hymnes ; le saint sacrifice est interrompu ; l'encens cesse de monter vers le ciel. C'est le deuil de l'Eglise. Elle a emprunté ce qu'il y a de plus beau et de plus triste dans les Pères et dans la Bible, afin d'en composer les chants de cette semaine consacrée au plus grand des mystères qui est aussi la plus grande des douleurs. Jérémie se réveille dans la poudre de Sion pour pleurer le fils de l'homme et verser des larmes sur Jérusalem. Quelle tendre invitation il fait à la cité coupable ? *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.*

Vous vous souvenez du chant de la Passion par les trois diacres vêtus d'aubes blanches ? Quel effet ne produisait point sur nous le récit de l'historien, cette voix si calme de Jésus au milieu des clameurs de ses ennemis, le dénouement, ce cri de mort poussé par les élèves massés dans la coulisse : *Tolle, Tolle, Crucifige.*

La gravité des Ténèbres, la sourde monotonie des psaumes, la solennité du *Benedictus*, le chant sublime du *Christus factus est*, les cierges funèbres que l'on éteignait sur le chandelier mystique en forme de triangle, tout cela créait sur nous comme une espèce de torpeur recueillie. Nous suivions les offices dans un livre noté où se trouvaient les leçons, les prophéties, la Passion de Notre Seigneur, selon saint Mathieu, et de courtes réflexions sur les cérémonies. Ce livre abré-

geait les longues heures des ténèbres, car il nous arrivait de nous sentir las au milieu de ces longues stations à l'église. Mais, comment ne pas nous en excuser ? Sainte Thérèse elle-même, pendant de longues années, ne trouvait-elle pas très long le temps qu'elle consacrait à l'oraison. De peur que la lassitude ou l'ennui ne s'emparât d'elle, ne s'attachait-elle pas à son prie-Dieu avec une corde ?

Puis venaient le Jeudi-saint, la consécration des Saintes-Huiles, le Reposoir, le pontife lavant les pieds des pauvres, les prières des stations dans les diverses églises de la ville haute, le *Stabat mater* du vendredi saint et le sermon de la Passion. Le crucifix, depuis longtemps voilé, se découvre et le célébrant chante par trois fois toujours avec une voix plus élevée : *Ecce lignum crucis*. Le Samedi-saint la scène change d'aspect, le cierge pascal se dresse couronné de lumières, l'eau nouvelle remplit les bénitiers jusqu'aux bords. Le printemps rit déjà dans la nature, et nous sentions renaître comme une grande joie dans nos cœurs. Après ces ténèbres, après ces longs silences, un cri de victoire s'échappe tout à coup du tombeau : *Resurrexit sicut dixit*. L'orgue fait résonner sa grande voix et nous entonnons les chants triomphants des matines de Pâques.

* * *

La belle ordonnance des processions de la Fête-Dieu à la basilique de Québec est encore en grande renommée. Disons que les séminaristes y ont toujours figuré pour une large part et avec honneur.

De notre temps c'est leur corps de musique qui ouvrait la marche. Puis, les élèves divisés en trois groupe, les grands, les petits et les externes, s'avançaient gravement derrière leur propre bannière, un morceau de prix qui avait été acheté à Lyon en 1853 au moyen d'une souscription volontaire (1). Cette bannière, dont l'étoffe était une soie verte fleurie, portait d'un côté un médaillon peint qui représentait la Sainte Famille, avec la légende brodée en lettres d'or : *Erat subditus illis* ; de l'autre, on voyait Notre Seigneur Jésus Christ appuyé sur un rocher et regardant la mer avec la légende *Hic est filius meus in quo mihi bene complacui*.

C'était grand honneur que d'être choisi pour porter le bâton qui soutenait la bannière couronnée d'une croix en bronze doré, puis les glands et les cordons en fils d'argent.

Mais quel plus grand honneur encore c'était que de former partie de la troupe des lévites qui précédait le dais en balançant les encensoirs ou en jetant des fleurs (2).

C'était, en effet, une troupe d'élite, choisie longtemps à l'avance parmi les élèves les plus beaux et les plus élégants, et dressée avec soin pendant un mois entier.

Et de quels beaux costumes on les revêtait !

Il y avait d'abord les thuriféraires en robes rouges, puis les navettiers, en robes blanches. Venait

(1) Cf. *Abeille* du 15 février 1853.

(2) Autrefois, l'encensoir était lancé au bout de sa chaîne par le thuriféraire qui s'efforçait de lui faire faire une courbe gracieuse dans les airs. Cette manière d'encenser fut abolie en 1874 et remplacée par la méthode actuelle.

ensuite le chœur des anges : fleuristes, en robes bleues galopins, avec la tête poudrée, porte-drapeaux, avec des ailes. Les porte-feu, vêtus de rouge, suivaient avec l'autel des parfums, une urne toute dorée.

Diderot, en plein XVIIIème siècle, disait qu'il n'avait jamais pu voir une procession de la Fête-Dieu sans être profondément touché. Rien d'étonnant que j'éprouve quelque émotion au souvenir de cette grande mise en scène qui émerveillait nos yeux d'enfant.

Les cloches sonnent à toute volée. Les maisons sont couvertes de pavillons et d'oriflammes. Les rues sont bordées de verdure, coupées par des arches de feuillages, jonchées de fleurs. Le signal est donné, et la pompe commence à défiler. A pas lents, deux à deux, s'avancent les hommes, les femmes, les enfants. Les uns, comme les congréganistes, portent des cierges allumés à la main ; les autres, comme les corps de métiers, déploient leurs bannières à la brise et portent fièrement leurs insignes. Puis vient la longue suite des prêtres en habits sacerdotaux : chasubles, chapes, dalmatiques. Tantôt, on entend la sonnerie des clairons et des tambours battant la marche, tantôt ce sont des chants graves et pathétiques qui montent vers le ciel. Par intervalles, les voix et les instruments se taisent et un silence majestueux règne parmi cette foule recueillie.

Enfin, sous le dais de drap d'or que portent les marguilliers gantés de blanc, le pontife apparaît dans le lointain. Ses mains soutiennent l'Eucharistie.

Au signal répété par le maître des cérémonies, les choristes se retournent vers le dais et pendant que

les thuriféraires balancent les encensoirs, les fleuristes, avec un mouvement rythmique, font voler les roses effeuillées. Les navettiers circulent pour renouveler l'encens ou le feu prêt à s'éteindre. Nouveau signal. Et ceux qui portent les corbeilles de fleurs, et ceux qui portent les vases de parfum, et les galopins et les porte-drapeaux s'avancent, reculent, forment des pas et des figures chorégraphiques. Tantôt ils représentent des croix, tantôt des ostensoirs, tantôt des cœurs, tantôt des calices. Rien de plus gracieux que ces mouvements cadencés, que ces balancements de corps jeunes et beaux, que ces trémoussements de tuniques aux couleurs gaies et tendres. Le soleil de juin illumine de ses rayons cette scène pittoresque, alors que l'air est embaumé du parfum des fleurs, de l'encens et de la myre, et de la bonne odeur des sapins et des érables fraîchement coupés.

Ces figures, ces pas chorégraphiques, maintenant que j'y songe, me font souvenir vaguement de ce que j'ai lu des danses sacrées que les lévites exécutaient pour remercier Dieu quand son bras s'était étendu pour protéger son peuple. C'est ainsi encore qu'après le passage de la mer Rouge, Moïse et sa sœur rassemblèrent des chœurs de musique, et dansèrent un ballet solennel d'actions de grâces. Et le saint roi David ne dansa-t-il pas devant l'arche depuis la maison d'Obédédom jusqu'à la ville de Bethléem ? En Espagne et en Italie, des danseurs spéciaux marchent encore devant le saint sacrement, et s'y livrent à des danses religieuses pendant les solennités de la Fête-Dieu.

Nous autres, les petits, élevés à la campagne, habitués aux modestes cérémonies de l'église du village, nous étions tellement émerveillés de la pompe et de la grandeur de ces solennités qu'elles nous apparaissaient comme un rêve. Aussi, j'ai gardé si vivace dans ma mémoire, la vision de la première procession à laquelle j'assistai à la cathédrale de Québec, que j'en puis dire encore le parcours, quoiqu'il y ait plus de trente cinq ans de cela.

Cette année là, [juin 1872], alors que nous étions en quatrième, la procession défila par les rues Buade, du Fort, sainte Anne et des Jardins. Il y eut station aux Ursulines où on avait élevé un riche reposoir. Puis, on prit les rues du Parloir, saint Louis, d'Auteuil et il y eut arrêt à la chapelle de la congrégation. Il y avait un arc de triomphe vis-à-vis la demeure du premier ministre Chauveau, un autre à l'entrée des Ursulines, et deux autres sur la rue d'Auteuil. L'honorable Joseph Cauchon, président du sénat, habitait alors sur cette dernière rue, et il avait fait exposer sur la façade de sa maison une partie de sa riche collection de peintures : *Un Christ en Croix*, *la Descente de la Croix*, une *Assomption* et une *Transfiguration*.

* * *

Dès le temps des Français, les élèves du séminaire faisaient le chant et la musique à l'église paroissiale de Québec. On choisissait trois ou quatre des meilleures voix parmi ceux qui finissaient leurs études, et la fabrique donnait un traitement à ces chantres

réguliers [1]. En 1715. c'était un étudiant en logique, originaire de Cibour, près de Saint-Jean de Luz, dans le Bayonnais, qui touchait l'orgue de la cathédrale. Le pauvre garçon mourut tout jeune et fut enterré dans l'église même où il avait chanté les louanges du Seigneur.

Ce n'est qu'une quarantaine d'années après la conquête que l'on commença à avoir un organiste de carrière et des chantres laïques à gages pour les services de semaine. Mais le séminaire garda tout de même la maîtrise du chant. Au chœur, les élèves du grand séminaire ont toujours tenu le lutrin, et les pensionnaires ne sont jamais descendus de la tribune de l'orgue.

C'était, de notre temps, une association importante que celle du *chœur de l'orgue*. N'y entraient pas qui voulait. Ce n'était pas tout que d'avoir de l'oreille ou du goût pour la musique.

Je viens de parler des chantres laïques à gages. Il y en avait deux de notre temps, qui s'asseyaient au bas chœur au milieu des élèves de la petite salle : un gros noir aux sourcils en broussailles avec une voix de basson en sourdine, et un maigre avec une voix aigre, mais fort juste.

Beaucoup s'avisent d'être chantres d'église, mais bien peu y parviennent. Chantre, ce n'est pas un chanteur. Il y a de ces voix fortes, mais sans tempérament, qui vous mènent un psaume comme une chanson à boire. D'autres qui font des ritournelles dans

(1) *L'Abeille* du 24 mai 1861 a publié les noms de quelques uns de ces chantres.

l'entre-deux des reprises. Ils ne songent ceux là qu'à donner du gosier ; ils n'ont rien de respectueux dans l'allure, ni de digne dans le timbre. Une voix rude, mais juste, simple et non enjolivée, est encore celle qui convient le mieux à la musique religieuse. Avec huit ou dix notes bonnes et pleines, vous en avez assez pour les psaumes et les répons. Le reste est dans la figure et dans la gravité du maintien. Disons que nos deux chantres laïques avaient les grâces d'état. Jamais l'orgue ne les prenait en défaut, jamais ils ne manquaient le ton. Et comme ils vous savaient ramener en temps au bercail ceux qui étaient tentés de s'en égarer. On aurait dit deux boîtes à musique montées, réglées, mesurées, s'ouvrant et se fermant juste au bon moment. A part cela, plus un signe de vie. Ces deux sirènes automatiques avaient dans le monde les deux métiers les plus disparates, l'un était tailleur d'habits, et l'autre, maître d'école. Mais, à l'église, ils ne formaient plus qu'un tout harmonieux.

* * *

J'ai lu quelque part, dans l'Abeille, que le chœur de l'orgue fut régulièrement organisé en 1848. Cependant, on voit que le 6 janvier 1837, le jour des Rois, les écoliers du séminaire chantaient pour la première fois à la cathédrale une messe solennelle tirée d'Haydn avec musique et orchestre. Ils la répétèrent le 17 mars dans l'église de Saint-Patrice, et deux jours après, fête de Saint-Joseph, ils allèrent se faire enten-

dre aux Ursulines qui leur donnèrent un superbe banquet [1].

Sous la direction successive de MM. Molt et Dessane, organistes de la cathédrale, le chœur de l'orgue contribua pour une large part aux fêtes de famille du séminaire et aux solennités religieuses. En 1851, près de 60 voix exécutèrent une longue et difficile messe de la composition de M. Dessane. Un *Regina coeli*, du même auteur, valut aussi aux chantres de l'orgue de grands éloges. Au *triduum* de mai 1854, en l'honneur de l'Immaculée-Conception, deux messes furent chantées avec enthousiasme.

La préparation des messes en musique pour les grandes fêtes prenait parfois des mois. L'on s'exerçait dans la salle des grands, pendant l'étude du soir; l'on s'exerçait au chœur de l'orgue. Les altos, les sopranos, les basses et les barytons apprenaient d'abord les parties, chacun en leur particulier, puis venaient les répétitions d'ensemble avec les instruments à vent, les flûtes, les petits violons, les violoncelles, et l'orgue dominant tout de sa voix majestueuse. Aux dimanches ordinaires, on se contentait du plainchant, du chant grégorien, que venait quelquefois regaillardir une messe du second ton harmonisée. Ah ! ces membres privilégiés du chœur de l'orgue, du haut de la tribune où ils trônaient, leurs regards plongeaient dans la nef, dans les galeries en encorbellement suspendues sous les arceaux des piliers. Ils y voyaient

(1) Le soir de ce même jour, il y eut grande séance musicale au séminaire, en présence de l'évêque, de lord Cochrane, des prêtres et des officiers militaires de la ville. Voir pour les détails, le *Canadien* du 20 mars 1837.

des noires et des blanches qui n'étaient pas toujours à leur portée. Qui saura jamais les soupirs *con amore* que ces visions terrestres firent naître ? Mais ne perdons pas la mesure et continuons la marche.

* * *

Les élèves protestants avaient la liberté de sortir le dimanche pour assister à l'office de leur église, mais il ne leur était accordé que le temps strictement nécessaire pour cela ; et ils devaient revenir au séminaire immédiatement après l'office. Dans aucun cas, ils n'étaient forcés de prendre part aux prières des catholiques ; ils ne pouvaient cependant se séparer des autres élèves durant ces prières lorsqu'elles se faisaient dans les salles.

* * *

Cette bonne cathédrale de Québec dont nous fûmes les paroissiens assidûs pendant dix ans de notre vie, elle a vu bien des restaurations et des embellissements depuis notre départ.

Un des flancs de sa nef a été percé, et par cette large ouverture, on aperçoit, dans la douce lumière qui descend des vitraux peints, l'or, les fresques, les mosaïques et les marbres étincelants d'une chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

Les murailles des longs pans ne descendent plus toutes nues et toutes blanches jusqu'au ras du sol ; elles ont été bordées à hauteur d'homme d'une riche boiserie. Sur les piliers massifs courent des inscriptions tracées en grandes lettres cursives qui rappellent

les noms des morts enterrés sous ces sacrés parvis. Le parquet rude et raboteux sur lequel nous traînions nos pas sonores est recouvert d'un feutre épais et moëlleux où les dévotes glissent plutôt qu'elles ne marchent vers des sièges travaillés, contournés, couverts de sculptures.

Que sont devenus les anciens bancs où l'on s'enfermait comme dans une boîte avec une porte verrouillée ? Disparues aussi, les poêles russes émaillées, hauts comme des tours, où pendant les rudes hivers, brûlaient en pétillant des buches énormes. Une douce chaleur qui s'exhale des fournaies discrètement dissimulées dans les sous-sols, circule partout jusque dans les jubés suspendus en abîme près des voûtes.

Mais si le vieux temple, qui abrita nos adolescences pieuses, n'a plus l'aspect un peu claustral et froid sous lequel nous l'avons connu et aimé, si nos yeux se sentent en quelque sorte dépaysés lorsque les hasards de la vie nous y ramènent, disons de suite qu'il a conservé ce cachet architectural qui le distingue de toutes les autres églises de notre pays. C'est encore le vaisseau de belle taille, aux pilliers énormes si hardiment lancés, aux deux rangées d'arceaux superposés si harmonieusement recourbés, avec les tribunes en encorbellement, les mêmes sculptures, les mêmes pendentifs, les mêmes corniches, les mêmes reliquaires, les mêmes statues en pied, sur des stèles ou dans des niches.

Quelle joie de pouvoir repaître encore notre vue de tous ces tableaux des grands maîtres accrochés dans le chœur et la nef précisément aux mêmes

endroits où ils étaient de notre temps : le *Christ mourant* de Van Dyck, la plus belle et la plus émouvante des peintures qui soit en Amérique, le *Ravissement de Saint Paul*, par Carlo Marotti, le *Sauveur subissant les outrages des soldats*, de Fleuret, la *Sainte Famille*, de Jacques Blanchard, *l'Annonciation*, d'Annibal Carrache.

Et puis, au dessus du maître-autel, le baldaquin en bois doré, élevé en forme de dôme, avec ses guirlandes de fruits, de feuilles et de fleurs, est toujours là. Toujours, les anges dans leurs gaines rigides tiennent sur leurs têtes ses six colonnes renversées qui se réunissent au dessus de l'entablement du chœur pour supporter le globe où domine le Christ avec la croix.

Entrez dans le temple quand les ombres commencent à descendre des voûtes silencieuses, et là, dans le recueillement du soir, dissimulés derrière un pillier, baissez les yeux comme si vous lisiez encore dévotement dans vos paroissiens notés. Songez à toutes les grandes scènes qui se sont déroulées dans cette enceinte pendant que vous étiez tout jeunes élèves. Scènes d'allégresse ou de deuil où sont mêlés les joyeux hosannahs, les solennels *Te Deum* et les lugubres *liberas* ! Là, nous avons vu défiler pendant dix ans, tout ce que le pays comptait d'éminent et d'extraordinaire.

Par deux fois, en 1868 et en 1875, nous y avons vu réunis tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec siégeant en concile. En 1869, c'était la célébration solennelle du cinquantième anniversaire du sacerdoce de Pie IX ; en 1871, le vingt-cinquième

anniversaire de son couronnement comme pontife suprême, précédé de quelques mois par la consécration de l'archevêque Taschereau.

Ici, encore, dans l'automne de 1869, nous venions réciter les prières des voyageurs *pro peregrinantibus* avec l'archevêque Baillargeon partant pour Rome, où il allait assister au Concile œcuménique du Vatican. Au printemps suivant, le 9 mai, il nous revenait, le vieil archevêque, déjà malade et presque impotent.

Nous allâmes le recevoir en procession au bord du fleuve, et nous le reconduisimes comme en triomphe dans sa cathédrale où il entonna le *Te Deum* du retour. Le soir, toute la ville fut illuminée. Hélas ! six mois après, il était mort, et nous assistions à ses funérailles dans la même église qui l'avait accueilli par ses chants d'allégresse.

Que d'événements se succédèrent avec la rapidité de l'éclair pendant ces années de 1870 et 1871, et dont nous entendîmes retentir les échos jusque dans la chaire de Notre-Dame ? Voici la spoliation des Etats du Saint-Siège par les troupes de Victor-Emmanuel, et l'on nous faisait signer des suppliques à la Reine, dans l'église même, des suppliques où on lui demandait son intervention. C'est l'écrasement de la France par la Prusse, et l'on priait pour notre ancienne patrie, et les marguilliers recueillaient les aumônes des fidèles pour les blessés et les orphelins. Les Fénéniens menacent d'envahir notre pays, et les prêtres font un chaleureux appel à la jeunesse et lui demandent de s'enrôler sous les drapeaux. Le feu ravage toute la région du Saguenay, réduit en cendres plus de la moitié du faubourg

de Saint-Roch et détruit l'église des soeurs de la charité du faubourg Saint-Jean ; la famine règne en Algérie ; les colons de la Rivière-Rouge voient leurs moissons détruites par les gelées ; il faut rapatrier les Zouaves Pontificaux qui sont allés servir dans l'armée de Pie IX.

Le curé de Québec ne cesse de faire appel dans ses prônes à la charité inlassable de ses ouailles pour soulager à la fois toutes ces infortunes.

Voici que le temple s'assombrit tout-à-coup. Pour qui sont donc ces lourdes draperies noires semées de larmes d'argent qui descendent des voûtes, courent le long des corniches et des entablements, s'enroulent autour des candélabres, cachent les tableaux, voilent les statues, dérobent les rayons du beau soleil qui glissent des fenêtres ? Pour qui ce catafalque imposant qui s'élève près du bas chœur autour duquel s'étagent des milliers de cierges allumées ? On entend défiler dans la rue les pas cadencés des soldats, des roulements de tambours voilés, des musiques qui jouent des marches funèbres. La grande porte s'ouvre à deux battants. Dans les allées défilent des gouverneurs, des ministres, des députés, des militaires en grands uniformes, tous les hauts fonctionnaires de l'Etat. Puis apparait un cercueil drapé dans les plis du drapeau anglais, porté sur les épaules de huit marins.

Quel est donc le cadavre que recouvrent ces quatre planches et que viennent recevoir avec l'eau bénite des évêques en mitre, et ce nombreux clergé en surplis ?

C'est Sir Georges-Etienne Cartier, un ancien pre-

mier ministre du Canada, un des pères de la confédération. Il est allé mourir à Londres le 20 mai 1873. Les chagrins de la défaite et les déboires de la vie politique l'ont fait descendre prématurément dans la tombe comme plus tard Mercier, Chapleau, et tant d'autres brillants citoyens. Son corps, ramené sur un des paquebots de la ligne Allan, a été transbordé sur le *Druid*, un des vaisseaux de l'Etat. Il va, de Québec, remonter le fleuve jusqu'à Montréal exposé dans une chapelle ardente. Mais, au moment où il touche, pour la première fois, la terre du Canada qu'il a tant aimée, on a voulu qu'il vienne un instant reposer sous les voutes de la vieille cathédrale.

C'est l'abbé Antoine Racine, curé de Saint-Jean, et depuis évêque de Sherbrooke, qui a été chargé de prononcer l'oraison funèbre de cet homme qui avait tenu une si large place dans son pays et qui n'est plus maintenant qu'un cadavre. Ne vous semble-t-il pas entendre encore sa voix grave et solennelle prononçant le *Vanité des Vanités* qui a fait réfléchir et trembler tant de rois et de grands, depuis le jour où Chrysostôme l'adressa à Eutrope ?

Deux fois, encore, pendant le cours de nos études, nous vîmes les murs de la vieille cathédrale se couvrir de vêtements de deuil, d'abord à l'occasion du service funèbre chanté pour le repos de l'âme du cardinal Barnabo, préfet de la congrégation de la Propagande, puis lors des solennelles funérailles du lieutenant-gouverneur Caron.

Mais l'évènement le plus mémorable célébré dans le temple, témoin de nos premiers vœux, fut bien

celui du deux centième anniversaire de l'érection du diocèse de Québec, le premier octobre 1874. C'est alors que le Souverain-Pontife Pie IX conféra le titre de basilique mineure à cette église qui, d'abord humble chapelle, était devenue successivement paroissiale, cathédrale et métropole. C'était lui donner un rang à part dans la hiérarchie des édifices consacrés à Dieu.

Il y a, dans la ville de Rome, cinq basiliques, qu'on appelle *majeures*, à cause de leur antiquité, de leur splendeur et des souvenirs qu'elles sont destinées à perpétuer. En dehors de la ville sainte, aucune église du monde ne porte le même titre, mais il y a des basiliques *mineures* en nombre assez restreint, décorées de ce titre par un bienfait tout spécial du siège apostolique.

Il est donc vrai de dire que Pie IX plaçait l'église de Notre Dame de Québec au nombre de celles qui figurent au premier rang en dehors de la ville de Rome.

“ Salut donc, o vénérable basilique ! consacrée à la Vierge immaculée, reine des anges et des hommes ! s'écriait dans sa joie l'archevêque Taschereau. Salut vraie maison royale où tant de pontifes ont reçu l'onction pontificale qui les a établis pasteurs, non seulement pour l'église de Québec, mais aussi pour un grand nombre de diocèses qui lui doivent le jour ! Maison royale où depuis deux siècles tant de lévites sont venus recevoir l'imposition des mains qui leur ont conféré le sacerdoce royal. C'est de ce sanctuaire qu'ils sont ensuite partis pour aller évangéliser les uns les côtes brumeuses de Terre-Neuve, les autres, les rivages lointains de l'océan Pacifique, ceux-là ont

suivi le cours du Mississipi et ont porté jusque sur les bords du golfe du Mexique, la bonne nouvelle envoyée de Québec ! Réjouissez-vous donc, ô vénérable basilique, car il est écrit : *Des enfants vous sont nés pour succéder à vos pères ; vous les établirez sur toute la terre. Ils se souviendront de votre nom de génération en génération. Et pour cela les peuples publieront éternellement vos louanges.* " (1).

* * *

Le dimanche après la récréation qui suivait le dîner, les élèves avaient une heure de catéchisme. Depuis le retour de M. Casault d'Europe en 1852, on avait fait subir de grandes modifications à l'enseignement religieux au séminaire. Il fut institué deux catéchismes par semaine, l'un d'une heure et demie le jendi, l'autre d'une heure le dimanche. Les élèves furent partagés en trois grandes divisions. Les classes de huitième et de septième étudièrent la première partie du grand catéchisme et celle de sixième la seconde partie. Les classes de troisième, quatrième et cinquième suivirent les explications historiques, dogmatiques, liturgiques et morales du catéchisme de l'abbé Guilois. Aux quatre dernières classes fut réservé le catéchisme de persévérance de Gaume.

1. Dieu, création, état primitif de l'homme, sa chute, le Messie prouvé, signalé, préparé ;

2. Vie de Jésus-Christ, ses miracles, sa mort, résurrection, ascension ;

3. Christianisme établi, conservé, propagé ;

(1) *Mandements des évêques de Québec*, vol. 5, p. 222.

4. Christianisme rendu sensible (1).

De notre temps, cependant, ainsi que je viens de le dire, la leçon de catéchisme était réservée au dimanche. Celle du jeudi avait été supprimée. A venir jusqu'en quatrième, nous eumes des répétitions du catéchisme du diocèse (2). Mais, en troisième et en seconde, nous eûmes ce que nous appelions le catéchisme de controverse. C'étaient véritablement des conférences, et nous prenions des notes. Elles nous furent données en 1872-73 et en 1873-74 par Mgr. Laflamme. En troisième, il traita de l'Eucharistie ; et en seconde : du péché originel, de la grâce et de la justification. Les classes de rhétorique, de mathématiques et physique, groupées en une seule, dans l'étude de la grande salle, suivaient ce que l'on appelait le cours d'instruction religieuse. M. l'abbé Pierre Roussel en était chargé de notre temps. En 1874-75, alors que nous étions en rhétorique, il traita de la Vraie Eglise ; en 1875-76, il nous parla des erreurs modernes et de l'accord de la foi et de la raison ; en 1876-77, de la vraie religion. Ces instructions étaient religieusement suivies. Il y avait des concours, et l'on donnait à la fin de l'année des prix aux plus méritants.

* * *

“Mais, me dira-t-on, vous étiez élevés par le soin des prêtres comme autant d'enfants de chœur. Comme Samuel, vous étiez formés à la science et à la vertu,

(1) Voir *Abeille* du 14 octobre 1852. Il en était de même encore en 1854-55 et 1855-56.

(2) En quatrième, nous eûmes M. Louis Sanfaçon comme professeur de catéchisme.

dans la maison du Seigneur, et pour ainsi dire sur les degrés du sanctuaire. Vous pouviez dire comme le jeune Eliacin :

J'adore le Seigneur, on m'explique sa loi ;
Dans son livre divin on m'apprend à la lire,
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

“ Soumis avec respect, vous louiez et bénissiez le Seigneur. Vous craigniez Dieu et vous n'aviez point d'autre crainte. Le temple était votre pays et vous n'en connaissiez point d'autre. Etaient-ce donc là tous vos plaisirs ? Et tout profane exercice était-il banni de votre vie ?

“ Saint Basile et saint Grégoire racontent qu'ils ne connaissaient que deux rues de la ville : l'une conduisant à l'église et aux ministres sacrés ; l'autre conduisant aux écoles publiques et à ceux qui leur enseignaient la science. “ Ils laissaient, disent-ils, aux autres les rues par lesquelles on allait au théâtre, aux spectacles et aux lieux où se donnaient les divertissements profanes..... ”

“ Avouez qu'avec ce régime que vous nous racontez, vous étiez tous mûrs, si non pour faire des Pères de l'Eglise, comme saint Basile et saint Grégoire, au moins pour prendre la soutane à la fin de vos études.

“ Résumons les exercices religieux que vous étiez tenus de suivre. Vous deviez, dans l'avant midi, faire la prière du matin, entendre une messe basse, et donner quelques minutes à la prière avant le diner ; dans l'après-midi, réciter le chapelet, écouter une lecture de piété pendant un quart d'heure et enfin faire la prière du soir. De plus, vous commenciez et finissiez tous

les exercices, classes, études, repas, par une courte prière. Vous étiez tenus de vous confesser tous les quinze jours. Vos études du matin étaient entamées par le service de messe, le soin des autels et des sacrifices, ou les offices de la congrégation ; celles du soir étaient prises bien souvent par des répétitions de chants d'église.

“Développer chaque individu dans toute la perfection dont il est susceptible, voilà certes le but de l'éducation. Mais il faut que l'ensemble de ces soins couvre également les facultés physiques, morales et intellectuelles. Et il nous semble que vos maîtres faisaient la part bien trop large dans vos jeunes cerveaux aux cérémonies du culte et aux impressions d'église.

“Les premières impressions font souvent les inclinations dernières ; dans l'enfant on découvre l'homme et l'on est toujours ce que l'on a été d'abord. Très peu échappent à cette règle. Pour tout dire, en un mot, on voulait faire de vous des prêtres et on vous y entraînait à votre insu, comme un jeune animal qu'on dompte et qu'on mâte en le tenant isolé loin du contact de tout ce qui peut exciter sa nervosité et en simulant autour de lui des excitations factices.”

— —

Certes, ce que le poète a dit est vrai :

Les premières leçons peuvent tout sur les hommes,
Et l'éducation nous fait ce que nous sommes.

Aussi, maintenant que j'ai raconté le côté religieux de notre vie de séminariste, je vais essayer de dire ce que j'oserai appeler nos amusements mondains,

Et je crois pouvoir démontrer par là, qu'en même temps qu'on entraînait nos cœurs à une piété éclairée et sans bigoterie, l'on ne nous privait de rien de ce qui forme les caractères et les intelligences.

Le collège idéal n'est ni une prison, ni un couvent : c'est une famille, a dit un écrivain contemporain. Eh ! bien entrons dans la vie intime de cette famille.

III

Les classes vauaient les jours suivants :

1. Les dimanches, les fêtes d'obligation et les trois derniers jours de la semaine sainte. Ces jours là, cependant, il y avait ordinairement autant d'étude que le permettait l'assistance aux offices.

2. Une fois par semaine, le jeudi, seulement l'après-midi, depuis la rentrée des classes jusqu'au premier mai, et toute la journée depuis cette date jusqu'aux vacances.

Nous appelions ce dernier congé : *grand congé*, l'autre : *petit congé*, c'est-à-dire qu'il y avait classe le matin jusqu'à neuf heures et demie, une étude à dix heures et un quart et une autre à cinq heures et demie du soir.

Le deux ou trois janvier, lendemain du jour de l'an, le jour de la fête de l'archevêque, le jour de l'anniversaire de sa consécration, le trente avril, date de naissance de Mgr de Laval, et enfin le jour de la fête du supérieur, nous avions grand congé. Quelquefois, un visiteur de marque de passage ou en visite dans la maison nous obtenait encore la faveur d'un grand

congé. Nous nous arrangions de façon à ce que ces grands congés extraordinaires fussent remis à la belle saison—et nous avions alors un congé supplémentaire le mardi.

* * *

Comment employait-on ces jours de congé ? Nous avons d'abord tous les jeux et les amusements de nos récréations ordinaires. Les uns pratiquaient leurs instruments favoris, les autres copiaient de la musique ou des vers. Les plus rassis s'épuisaient en longues lectures. Du temps que l'abbé Lavéridière vivait, il enseignait de vive voix aux amateurs les airs des chansons canadiennes qu'il avait recueillies en un volume imprimé en 1853 : *Le chansonnier des collèges*. Quand il fut mort, l'abbé George Fraser, aujourd'hui curé de sainte-Anne de la Pocatière, prit sa place.

Enfin, quand lassés de jouer aux barres, de frapper la balle au mur, ou de sauter à cloche pied, l'ennui montait en croupe et commençait à galoper avec nous, nous organisions une promenade en ville.

Québec est une ville sainte, une capitale traditionnelle, noyau, si l'on peut dire, de la nationalité canadienne. C'est une de ces villes autour de laquelle un peuple s'est groupé pour revendiquer son gouvernement libre, qui en a été le premier asile et qui en est demeuré le boulevard. L'histoire de Québec est si intimement fondue avec celle de la nation que l'une et l'autre en sont inséparables. A travers les générations, les souvenirs de joie et de deuil, épars sur les édifices, les rues, les promenades et les tombeaux, y

prêtent une âme et une voix à chaque pierre, à chaque motte de terre, à chaque feuille des arbres, à chaque vague du grand fleuve qui coule au pied de son rocher.

Et tout ce passé grandiose repose au milieu d'un décors de nature tel que rien ne peut lui être comparé au monde.

Nous allions comme des touristes curieux, défilant par les petites rues tortueuses, longeant les maisons sombres, pendant que le maître ou un compagnon obligeant nous pointait du doigt les endroits les plus intéressants. A la sortie du séminaire, c'était d'abord la cathédrale qui attirait nos regards. Nous étions toujours émerveillés de voir son portail si bizarrement flanqué. D'un côté, un clocher qui s'élance fièrement dans les airs, avec trois lanternes ajourées dont la dernière est dominée par la croix et le coq gaulois, et de l'autre une tour carrée qui s'arrête au ras du toit comme écrasée par une coupole en forme de champignon. Cette première lanterne, disaient-ils, moqueurs et sceptiques, c'est un balcon de minaret, et nous allons voir tout à l'heure en sortir la tête d'un muezzin pour annoncer l'heure de la prière aux bonnes paysannes de Charlesbourg et de Beauport qui se tiennent sur le marché aux légumes en face. Cette tour romane, disait un troisième, commencée au temps de Bigot a été arrêtée, dans son essort, lors du bombardement de Québec, et de là est venue la confusion des langues, et que l'on n'a jamais pu se comprendre entre Anglais et Français dans ce pays. Toutes ces remarques s'en allaient à l'adresse de l'un de nos compa-

gnons de classe, Chaussegros de Léry, parce que c'était son ancêtre qui avait dessiné les plans de la cathédrale, alors que la ville appartenait encore à la France. Mais, Chaussegros de Léry, plus amoureux de *foot ball* que d'esthétique, ne s'inquiétait pas de nos critiques d'art. Il songeait, l'œil rêveur, aux belles parties de sport qui devaient se livrer en ce moment sur l'Esplanade ensoleillé.

Nous faisons une halte première dans la cour d'honneur de l'archevêché, sur l'emplacement du premier presbytère de Québec, et là le maître, en grattant du bout de sa canne, nous montrait les restes de la vieille muraille de l'église de Notre-Dame de la Recouvrance que Laverdière venait de découvrir. Il nous disait encore, qu'à la droite de la côte de la Montagne et tout en haut, à l'endroit où se trouvait alors l'hôtel du parlement, l'évêque Saint-Vallier avait élevé son premier palais épiscopal. Ce palais démantelé pendant le siège, puis restauré, avait servi à nos premiers législateurs. Là s'étaient fait entendre les voix tonnantes de Papineau et de Bourdages. Un incendie le rasa. On en prit les pierres et on en fit la Halle aux viandes du Marché Champlain à la basse-ville. De là vient la belle colonnade de ce dernier édifice.

Un nouvel édifice, tout en briques blanches et plat comme les vers d'un mauvais poète, le remplaça. C'est celui que nos législateurs habitaient encore quand nous étions élèves. Incendié à son tour, vers 1883, on sait comment on a dessiné à sa place le jardin Montmorency qu'ombragent des vieux saules pleureurs plantés jadis, et où vont jouer les enfants,

caquetter les petites bonnes en bonnets blancs, et dormir les vieux rentiers, le nez sur leur gazette, à côté des poupées endimanchées et toutes roses.

Une deuxième halte nous arrêtait à la basse-ville en face de la petite église de Notre-Dame des Victoires. On nous y racontait la vaine tentative de Phips contre Québec en 1690, puis le désastre de la flotte de l'amiral Walker sur l'île aux Oeufs en 1711. Puis, nous cherchions à localiser, du mieux que nous pouvions, au milieu des futailles vides et des boucauts de marchandises qui envahissaient alors la Place, le site précis de la première habitation de Champlain. L'abbé Casgrain nous avait tellement mêlé avec sa prétendue découverte du tombeau du fondateur de Québec sous l'escalier qui mène à la côte de la Montagne, que nous commencions déjà, si précoces que nous fûmes, à manquer de foi dans les antiquaires. Nous revenions, d'un pied gaillard, contempler du haut de la terrasse Durham le magnifique panorama qui s'y déroule devant les yeux : le grand fleuve, la rade pleine de navires à voiles, toute remuante de remorqueurs traînant les bois en flottaison, la falaise de Lévis illuminée des rayons du soleil couchant, l'île d'Orléans, la côte verdoyante de Beaupré, et là, bas, au fond, le Cap Tourmente brumeux fermant l'horizon. La terrasse toute petite, toute mignonne, ne mesurait pas alors plus de cinq cents pas, l'espace occupée par les murs à arceaux que l'on voit encore sous les fondations qui la supportent. Le reste de la promenade si animée, les soirs de musique, recouvre un terrain vague consacré de notre temps à un jardin potager à l'usage des

élèves de l'École Normale qui habitaient l'ancien château Haldimand sur les ruines duquel s'est élevé depuis l'Hôtel Frontenac. Les avenues de la terrasse étaient alors ornées de deux canons russes pris à l'ennemi pendant la guerre de Crimée et dont l'Angleterre avait gratifié la bonne ville de Québec en 1860.

Que sont-ils devenus ces deux canons pacifiques avec leurs affûts de bois marqués aux armes du Czar, et qui se laissaient caresser si tendrement par les enfants ?

Mais pourquoi se poser cette question, quand tant d'autres surgissent ici à la pensée. Où est allée la vieille poudrière bâtie par Montmagny ? où, les murailles tant de fois battues des boulets ennemis et du haut desquelles Frontenac répondait si fièrement au parlementaire anglais ? où, les salles de bal de Haldimand ? où, les joyeux convives qu'attiraient les levées de Craig et d'Elgin ? Il vaudrait autant se demander où sont allées les neiges d'antan ? Tous ces souvenirs glorieux dorment dans la poussière que remuent les hôtes d'un auberge somptueux qui a remplacé le vieux palais démoli. On dirait que c'est le dernier cri de l'esthétique américain, que de remplacer par des caravansérails de voyageurs les endroits sanctifiés par les héros disparus. Dors-tu content, Frontenac, dans ta tombe toute proche, et ton sourire railleur voltige encore sur ta bouche décharnée, lorsque tu entends le bruit des verres qui se choquent, des fourneaux de cuisine qui s'allument, des ordres jetés aux garçons de table, là où jadis retentissaient le cliquetis des épées, les qui-vive des sentinelles et les

paroles à jamais immortelles que tu adressais à l'envoyé de Phips !

Mais, dira-t-on, la statue élevée à Champlain en cet endroit même est venue réparer dignement la profanation que l'on a commise en laissant couvrir ce sol sacré des lambris dorés d'un caravansérail.

Oui, c'est vrai. Mais cette statue elle-même offre déjà des symptômes de dégradation ; la pierre du socle est tendre, friable ; l'endroit exposé aux vents terribles de l'est. On peut prédire que ce monument vivra moins longtemps que le souvenir qu'il est destiné à perpétuer. Du reste, Champlain semble mal à l'aise sur ce socle ? Voyez le, son chapeau à la main, et le pied sur le rebord de la corniche. On dirait qu'il veut sans cesse en descendre. Et la statue allégorique de l'Histoire qui gît à ses pieds, embarrassée dans ses draperies, lui indique du doigt qu'il faut aller se poser ailleurs.

* * *

De la terrasse, nous allions d'ordinaire jeter un coup d'œil sur le monument élevé à la mémoire de Wolfe et de Montcalm, dans le *Jardin du fort*. C'est le gouverneur Dalhousie qui, en 1827, eut l'heureuse pensée d'honorer la mémoire de ces deux héros. Les inscriptions latines qu'on lit maintenant sur le socle de cette pyramide ne jaillirent pas du premier coup du cerveau des archéologues à qui on avait confié la tâche de les rédiger. On proposa d'abord celle-ci :

HUNC LAPIDEM
MONUMENTI IN MEMORIAM
VIRORUM ILLUSTRUM
WOLFE ET MONTCALM
FUNDAMENTUM
P. C.

GEORGIUS COMES DE DALHOUSIE,
In septentrionalis Americæ partibus
ad Britannos pertinentibus
summam rerum administrans ;
opus per multos annos prætermissum,
(Quid duci egregio convenientius ?)
auctoritate promovens, exemplo stimulans,
munificentia fovens.
Die Novembris XVa.
A. S. M D C C C X X V I I.
Georgio IV Britanniarum Rege.

Un correspondant du *Canadien Spectator* fit observer fort à propos qu'il y avait dans cette inscription dix mots se rapportant à Wolfe et Montcalm et vingt mots touchant lord Dalhousie. " Elle nous représente, disait-il, Wolfe et Montcalm comme les héros les plus distingués, et aussitôt elle n'en parle plus. Mais elle donne toute l'histoire et le caractère de lord Dalhousie. Elle nous répète qu'il est gouverneur de l'Amérique Septentrionale, qu'il est un fameux général, qu'il a fait ce que d'autres ont négligé—que tout est l'effet de son exemple et de sa générosité. En vérité, ce n'est pas un monument à Wolfe et à Montcalm, c'en est un élevé à la gloire de Dalhousie " (1).

Le correspondant, très malin, gagna son point.

(1) Voir aussi dans la *Minerve* du 18 octobre 1830 des remarques très piquantes sur ce monument. Quand le temps sera venu, quelqu'un racontera sans doute l'histoire des préliminaires de l'acceptation finale des inscriptions gravées sur le monument Champlain.

Et c'est alors que le docteur Fisher trouva cette belle sentence que l'on voit maintenant et que l'on nous disait avec raison d'admirer :

Mortem. Virtus. Communem
Famam Historia.
Monumentum. Posteritas
Dedit.

Tout modeste qu'il fut, le jardin du fort que nous avons connu dans notre enfance était loin d'avoir l'air triste et abandonné, qu'il possède aujourd'hui. Ceint d'une haute muraille blanchie à la chaux avec un chevron piqué de tinsons de bouteilles pour empêcher les maraudeurs, ce petit oasis toujours vert, entre quatre rues pierreuses et montantes, avait des coins pleins d'ombre et de mystère, cachés entre des massifs de vieux arbres. Ce que l'on veut maintenant dans les jardins publics, ce sont des ravins, des rochers tapissés de fleurs rares, des larges avenues bordées de plantations exotiques, des eaux jaillissantes, des grottes. Rien de ces choses compliquées dans l'unique jardin que Québec possédait alors. Une bordure de lilas et de surcaux courait le long de la muraille. De chaque coin du carré partait une grande allée qui venait aboutir au centre, et le long de ces allées, sur de larges plate-bandes, poussaient en pleine terre des plantes vivaces qui dormaient sous la neige et se réveillaient au printemps. Des petits sentiers très étroits, ombragés de chèvrefeuilles, contournaient en zigzag à travers les troncs grisâtres de quelques vieux chênes. De ci et de là, la sollicitude municipale avait ménagé quelques tonnelles où grimpaient des

houblons, ou encore des bancs massifs, peints en vert criard, où l'on pouvait se reposer à l'ombre. Au fond du jardin s'élevait une estrade où les musiques militaires venaient se faire entendre une fois la semaine ; derrière cette estrade, le jardinier en chef avait ses couches-chaudes et son petit potager.

* * *

Les enfants qu'on garde à vue ne manquent jamais de faire une folie la première fois qu'ils sortent seuls, a dit un éducateur d'expérience. Or, cette folie c'est au jardin du fort que nous, petits séminaristes, échappés pour la première fois de la gèôle, vinrent la faire un jour de congé alors que nous étions encore dans les humanités.

Disons d'abord que l'usage du tabac était prohibé sous les peines les plus graves au séminaire. Il était même strictement défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

Or, il y avait dans ce temps là, tout près de la chambre qu'occupait le bon père Baillargé, un appartement que l'on appelait la *salle des prêtres étrangers*. Je ne sais si cette coutume existe encore, mais au temps dont je parle, beaucoup de prêtres de passage à Québec venaient héberger au séminaire. Cela devait remonter aux origines de la colonie, alors que tous les curés du petit diocèse embryonnaire appartenaient au séminaire des missions étrangères. Cet appartement se composait de deux grandes pièces—un salon de réception et une salle de lecture—sur lesquelles donnaient une dizaine de chambres à coucher. Or, dans

la salle de lecture, sur une table ronde de bois d'acajou, trônait toujours une jarre remplie de tabac à fumer avec tout autour une armée rangée en bataille de ces grandes *pipes de plâtre* dont se servait presque exclusivement la génération qui nous a précédés.

Nous la contemplions cette jarre remplie de tabac succulent, avec des yeux d'envie, chaque fois que nous passions par le corridor obscur sur lequel donnait la chambre du père Baillargé. Ceux d'entre nous qui avaient la malheureuse passion de la pipe se retenaient à deux mains pour ne point succomber à la tentation. Quel supplice de Tantale ! Enfin, un jour, ou plutôt un soir vers la brunante, l'un de nous, plus audacieux que les autres, se décida à aller s'emparer de la jarre et des pipes. C'était, le lendemain, jour de congé, et plusieurs devaient sortir en ville. Nous nous rendîmes au *jardin du fort*, munis des trésors qui depuis si longtemps torturaient nos pensées, et nous nous allongeâmes sous les arbres en songeant aux bergers de Virgile.

Tityre tu patulac recubans sub tegmine fagi.

C'était un après-midi de septembre brûlant et sans un nuage. Sur l'herbe battue, il y avait déjà des feuilles mortes ; des passe-roses, des dahlias, hauts comme des arbustes, achevaient de faner au bout de leurs tiges longues. Dans un grand calme de solitude, dans un grand silence rempli de musique de mouches, les derniers papillons venaient se poser sur ces fleurs de l'été finissant. Il me semble qu'il y avait ce jour-là, dans l'air du jardin, je ne sais quoi d'un peu solennel, comme si les murs, les lilas et les sureaux se fus-

sent intéressés à ce premier acte grave de notre vie qui allait se passer sous leurs yeux.

A l'exception d'un seul, le mauvais génie de la bande, nous étions tous des novices encore en fait de tabagie. C'est à peine si, à la maison, nous avions pu fumer clandestinement de la mousse, de l'anis ou des feuilles sèches, pour nous donner l'illusion. Mais, cette fois, nous étions au comble des vœux. Nous étions des hommes enfin. Nous allumâmes donc notre première pipe de vrai tabac. Avec quel air magistral nous lancions la fumée dans les airs ! Nous parlions de la meilleure manière de culotter les pipes. Nous regardions même si les nôtres ne l'étaient pas déjà. Décidément nous étions les plus heureux des mortels.

Mais qu'est-ce donc tout-à-coup ?

Nous n'avions pas tiré cinq bouffées que nous sentons nos têtes s'alourdir, nos estomacs se brouiller. Nous voulons marcher, faire les braves, et voilà que nos jambes chancellent comme celles des hommes ivres. Nous éprouvons le vertige ; nous avons d'affreuses nausées ; une sueur froide inonde nos tempes ; nos figures verdissent. C'est à peine si nous avons la force et le temps d'appuyer nos têtes qui tournent dans une course folle contre le mur. Je jette un voile sur ce qui se passa alors. Ah ! si les vieux lilas du jardin du Fort pouvaient s'animer pour murmurer la triste fin qui suivit notre folle témérité. Mais, non ! les vieux lilas, plus discrets que les roseaux du roi Midas, garderont éternellement le silence. Du reste ces arbustes de jardin public ils ont dû en voir bien d'autres collégiens, victimes de leur première pipe.

Quant à nous, pâles comme la mort, chancelants, la bouche amère, nous laissâmes là sur les pelouses dévastées, nos instruments de torture, et nous reprîmes la route du séminaire. Ah ! nous n'avions pas envie de réciter les vers de Thomas Corneille :

Quoiqu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

Notre bon professeur de quatrième soupçonna-t-il notre mésaventure ? Je l'ignore. Mais toujours est-il que le lendemain de notre désastre, il nous donnait à réciter cette belle fable romaine de l'insurrection des membres contre l'estomac.

Quelle amère ironie !

Depuis si longtemps que cette scène s'est passé, nous nous sommes aguerris. Que de fois, la pipe nous a distraits, désennuyés, endormi notre douleur, peuplé notre solitude de mille gracieuses images ! Elle est devenue une compagne véritable. Mais si nous lui avons pardonné sa première brusquerie, nous ne saurions jamais l'oublier.

* * *

Les ombres du soir descendaient déjà du faite des maisons, lorsque nous laissions les pelouses du jardin du fort pour reprendre par la rue du Mont-Carmel et celle des Carrières, le chemin du séminaire. Quelquefois nous traversions alors le Place d'Armes, que nous appelions le *Rond de chaînes*, pour examiner en passant la vieille maison où Montcalm tint ses derniers quartiers généraux, la cathédrale anglicane où fut

jadis l'église des Récollets, et le carré jaunâtre du collège des Jésuites qui s'élevait sur le site occupé aujourd'hui par l'Hôtel-de-Ville.

D'autres fois, nous piquions tout droit par les rues du Fort et Buade où montaient perçantes les voix des petits porteurs de gazettes, annonçant les dernières éditions du *Journal de Québec*, du *Canadien*, de l'*Evènement* et du *Courrier du Canada*. Car dans ce temps là, les bureaux de rédaction des quatre journaux français quotidiens de la capitale étaient groupés dans les rues étroites qui enserrent la cathédrale. L'*Evènement*, surtout, si spirituellement rédigé alors par Hector Fabre, était logé dans un vrai nid de corbeau suspendu en abîme au dessus de la côte de la Montagne. Ce nid a été balayé pour faire place au cadre grandiose du monument colossal que l'on prépare à la gloire de l'évêque Laval.

* * *

Nous avons un jeudi consacré à la visite des églises de Québec. C'était d'abord la chapelle des Ursulines qui attirait notre curiosité. Imaginez une petite église toute blanche, comme un temple de la campagne, avec un toit pointu, des fenêtres étroites et grillées, et un portail sévère percé d'une porte cintrée qui ne s'ouvrait que dans les grandes occasions. La nef nue et vide respirait l'austérité et le calme. Mais il se dégagait du chœur, pompeusement décoré d'un autel en bois travaillé, avec tout autour des têtes de chérubins couleur de chair supportées sur des ailes d'or déployées, comme un parfum mystique. Ces ché-

rubins grassouillets, aux chevelures abondantes, avaient l'air si réjoui et d'une santé si florissante que cela donnait presque envie de s'enfermer dans le cloître qu'une grille fermée de barottins en bois brut séparait de l'église. La chapelle des Ursulines passait pour être l'une des plus belles galeries de peinture de l'Amérique. En effet, des tableaux des meilleurs maîtres en couvraient les murs blancs.

Nous y voyions *La pêche miraculeuse*, de Dieu, *Le Sauveur prêchant l'Évangile*, de Philippe de Champagne, *Les captifs d'Alger rachetés par les frères de la Miséricorde*, de Restoul, *La Naissance du Sauveur*, de Vigneau, *Saint Nonus et sainte Pélagie*, de Prudhome. *La mort de Saint Jérôme* attribué au Dominiquin. Mais ce que nous admirions de préférence, c'était le tableau de *Jésus chez le pharisien*, accroché au-dessus de la porte d'entrée. C'est le plus beau Philippe de Champagne qui existe. Charles Blanc, qui en donne la description dans son *Histoire de peintres*, en déplore amèrement la disparition. Il ignorait alors que sauvée des ruines de la Révolution, cette toile avait trouvé un asile dans l'humble monastère des Ursulines de Québec.

Rassasiés des tableaux, nous jetions un coup d'œil sur la tablette de marbre blanc où se lit la belle inscription.

Honneur à Montcalm !
Le destin, en lui dérobant la victoire,
L'a récompensé par une mort glorieuse.

Ceux des nôtres qui avaient le privilège très recherché de venir quelquefois servir la messe dans la

chapelle des Ursulines nous pointaient la petite sacristie, mise comme un boudoir, où on leur servait de si succulents goûters, puis quelques uns racontaient, en se gourmant, leurs entrées sensationnelles dans le parloir des pensionnaires de la maison lorsqu'ils y allaient visiter leurs sœurs.

Des Ursulines, les promeneurs allaient tout droit à la chapelle extérieure de l'Hôtel-Dieu, toute isolée celle-là, dans sa simplicité et sa grâce naïve, au fond d'un petit préau muré. La rue étroite sur laquelle s'ouvrait la porte d'entrée s'appelait alors la rue d'Aiguillon. C'était, à proprement parler, un cul de sac qui partait de la côte du Palais et se rendait jusqu'au jardin du cloître. De notre temps, en 1870, les conseillers de ville biffèrent le nom d'Aiguillon pour le remplacer par celui de l'historien Charlevoix.

Cette innovation avait bien sa raison d'être puisque Québec possédait déjà trois rues d'Aiguillon. C'est en faisant ce changement que l'on s'aperçut que quatre rues s'appelaient Saint-François, deux, Saint-Joseph, et quatre autres, Saint-Pierre. La rue Saint-Joseph, parallèle à celle de la Fabrique, fut baptisée rue Garneau ; la rue Saint-François, parallèle à la côte de Léry, reçut le nom de rue Ferland. C'est ainsi que, du même coup, trois de nos historiens nationaux reçurent les honneurs municipaux, à la très grande joie des jeunes séminaristes, très fiers déjà des gloires de leur pays.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu, plus claustrale que celle des Ursulines, possédait trois beaux tableaux de maître : *Le Christ à la Crèche*, de Stella, *l'Extase de*

Sainte Thérèse, et la *Méditation de Saint Bruno*, d'Eustache Le Sueur. L'on ne manquait jamais de nous en dire toute la richesse et de nous les faire admirer.

L'église de Saint-Patrice, sans cachet, sans caractère et sans souvenirs, enfoncée au milieu d'un pâté de maisons, ne disait pas grand chose à nos imaginations curieuses. C'est à peine si nous y allions une fois l'an, le 17 mars, pour voir toujours les mêmes drapeaux verts avec les mêmes harpes jaunes.

Nous filions par la rue Saint-Jean, que, chaque soir, de quatre à cinq, un fleuve humain envahissait dans tous les sens. C'était un croisé incessant d'équipages et de piétons, dans cet étroit couloir qui avait pourtant ses velléités de commerce quoiqu'on persistât à en faire un boulevard de promenade. Rendue hors les murs, la voie s'élargissait et l'on commençait à respirer un peu d'air, malgré que les promeneurs se pressassent encore en une file continue et toujours croissante. Dire qu'aujourd'hui cette rue, si passante autrefois, est devenue presque une solitude ensoleillée.

Après une courte station à l'église Saint-Jean Baptiste, nous allions, dégringolant les côtes et les escaliers, jusqu'à celle de Saint-Roch. C'est ici qu'au printemps de 1872 nous assistions aux funérailles du bon abbé Doherty, ce prêtre irlandais si drôle, si plein d'ingénieuses inventions pour tenir les élèves toujours en alerte et de bonne humeur. Habitué que nous étions à entendre ses amusants récits ou à lire ses désopilantes histoires, son départ du séminaire nous

avait mis le cœur en deuil, et sa mort arrivée au presbytère de Saint-Roch, fut pour nous une perte cruelle. Après les funérailles, nous accompagnâmes la dépouille jusqu'au cloître des Ursulines où elle repose tout près des restes d'une sœur du mort regretté.

Mais passons sur ces souvenirs qui se réfugient déjà dans un passé si lointain.

La rue Saint-Joseph aux maisons basses, aux modestes devantures, voyait ensuite défiler le régiment jusqu'aux terrains vagues où s'élevait alors l'église toute neuve du faubourg de Saint-Sauveur. Le retour se faisait par la rue Saint-Vallier, le quartier des tanneurs et des corroyeurs, bordé de chevalets où séchaient au soleil des peaux de toutes sortes. Des moulins à engrenage, mûs par des chevaux bâtés, montait l'odeur saine et fortifiante des écorces de prune que l'on broyait pour les cuves à tannin.

Si quelqu'un nous eut dit alors que le commerce déserterait un jour les rues fashionables de la ville haute pour ces faubourgs, qu'à la place des échoppes exigues, l'on verrait s'élever des usines et des fabriques monstres grouillantes d'ouvriers, des palais luxueux aux vitrines toutes remplies des dernières modes de Paris, que ces petits boutiquiers qui causaient si bourgeoisement sur le seuil de leurs portes avec leurs chalands et qui bouclaient chaque soir leurs comptoirs delourds et massifs contrevents, mèneraient un jour carosses et livrées et viendraient habiter dans les superbes villas que nous voyions s'étagier sur la falaise de Sainte-Foye, comme en des nids de verdure, nous l'aurions pris pour un visionnaire fantastique.

Et pourtant tout cela est arrivé. Le faubourg, comme une vague montante, a envahi les hauts sommets, et Saint-Roch enrichi couche sous les lambris dorés désertés par les millionnaires d'autrefois. Belle et pacifique revanche où les fils reprennent le sol perdu par les pères.

* * *

Un autre jour, nous gravissions les hauteurs qui conduisent à la citadelle, et, nouveaux Vaubans, nous jetions des yeux de connaisseurs sur les murs épais, les bastions redoutables, les fossés profonds, les lunes et demi-lunes, les escarpes et les contre escarpes, sur tous ces prodiges de l'art militaire. La ville haute était alors entourée de remparts ; il n'y avait pas une rue qui débouchât vers la campagne, pas une côte qui se dirigeât vers le port, qui ne fussent barricadées de palissades ou fermées par des portes lourdes et massives. La rue Saint-Louis, la place de la cathédrale, la côte du Palais, la côte de la Montagne, celle de la Canoterie, étaient semées de casernes, de casemates, de corps-de-garde, de guérites. Il y avait des sentinelles qui faisaient les cent pas, l'arme au bras, ou sur l'épaule, un peu partout. On aurait dit une place assiégée, ou sur le point de l'être.

C'est dans l'automne de 1871, alors que nous étions en quatrième, que les soldats réguliers de l'armée anglaise qui tenaient garnison dans Québec depuis la défaite des Plaines d'Abraham, abandonnèrent la vieille forteresse pour en laisser la garde aux volontaires du Canada. Le soir qui précéda leur départ, il leur fut donné un grand bal d'adieux, et le

lendemain nous allâmes les voir s'embarquer à bord des frégates qui les rapatrièrent en Angleterre. La même année, dans l'été de 1871, la pioche des démolisseurs avait déjà rasé la porte Prescott qui barrait si pittoresquement la côte de la Montagne à la hauteur de l'Hôtel des Postes. Deux ans après, nous vîmes disparaître la porte Hope, qui masquait la côte de la Canoterie, puis la porte magistrale de la côte du Palais.

Nous faisons encore des longues marches sur les Plaines d'Abraham et sur les buttes à Neveu, ces champs fameux, témoins de l'héroïsme de nos pères. Nous essayions de localiser l'emplacement que les combattants avaient occupé. Ici, se tenaient les soldats français, disions-nous, là se sont embusquées les milices canadiennes. C'est par ce ravin perdu là bas dans la déclivité de la plaine que Wolfe a gravi les hauteurs avec ses braves et audacieux grenadiers. Et nous nous arrêtons longtemps, songeurs, devant la colonne surmontée d'un casque et d'une épée qui marque l'endroit où tomba Wolfe victorieux (1).

Pour nous consoler dans nos patriotiques douleurs, nous allions ensuite, par la Grande-Allée et le Belvédère, contempler le monument élevé à la mémoire des héros tombés à la bataille de Sainte-Foy, et nous revenions en récitant les vers de Crémazie :

(1) Dès 1804, on projetait d'élever un monument à Wolfe en cet endroit, mais on avait peur de froisser les Canadiens. Il fut alors ouvert un concours pour la composition d'une inscription appropriée. On demandait qu'elle ne contint aucune réflexion sur la nation vaincue afin de conserver la bonne amitié entre les deux races. Voir *Gazette de Québec* du 7 juin 1804. Un correspondant proposa l'inscription qui suit : *Wolfius, victoria annunciata, ut Thebanus expiravit*. Le monument actuel date de 1849.

Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée
Près de Lévis moururent en soldats !
En expirant, leur âme consolée
Voyait la gloire adoucir leur trépas.

* * *

C'est ainsi que l'histoire de notre pays nous était révélée en même temps que celle de la Grèce et de Rome, peut être avant, et comme une chose de même ordre, aussi mystérieuse et aussi grande. Les premiers morceaux que nous apprenions par cœur, ne furent ni du Cicéron ni du Mirabeau, mais le discours que Chauveau prononça au dévoilement du monument de Sainte-Foy. Pour nous, le dévouement de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons surpassait l'épisode de Nisus et Euryale.

Nos premières impressions d'art, ce furent les tableaux de la vieille chapelle du Séminaire et des églises de Québec. Le premier éblouissement de nos yeux furent les fêtes solennelles auxquelles nous assistâmes pendant nos dix ans de séjour dans la capitale, les processions, les défilés, de toutes sortes, avec les oriflammes, les bannières, les musiques. Et quel temps fut plus fertile en événements, en œuvres et en hommes !

Il ne se passait pas une seule cérémonie religieuse ou civile sans que nous y assistâmes. Il ne venait pas dans Québec un seul personnage de marque, sans qu'il nous fut donné de le voir. Nous avons vu depuis ce temps là bien des choses, mais nous n'avons pas trouvé et nous ne retrouverons jamais des émotions

pareilles à celles de notre jeunesse studieuse, car toutes ensemble, ces choses n'ont su et ne sauraient nous rendre nos capots d'écolier, ni notre ignorance, ni l'étonnement de nos yeux qui faisaient la découverte de la vie.

* * *

Dans les premiers jours de l'automne, alors que les feuilles des arbres commençaient à prendre ces mille nuances qui font de nos forêts de si ravissants tableaux, nous allions dans les bois de Sillery et du Cap Rouge, cueillir les glands et les fânes. C'était le temps où ces fruits se détachent naturellement des arbres, mais si leur chute se faisait trop longtemps attendre, nous l'accélérons en secouant les branches ou encore en les gaulant. Quels délicieux après-midis nous avons passés sous ces chênes et ces hêtres de Sillery ! Et quand notre faim était assouvie, nous descendions dans l'anse Saint-Michel boire à la source d'eau vive jaillissant du rocher, près duquel se voyaient encore les ruines de la chapelle bâtie par les Jésuites aux origines de la colonie.

A vrai dire, il n'y avait pas un coin de Québec ou des environs que nous ne connaissions pas. Nous nous intéressions à cette bonne ville comme si elle eut été notre patrie d'origine. Nous discussions déjà, comme des conseillers municipaux, ce qui pouvait tendre à son accroissement et à sa prospérité. Dans l'automne de 1870, nous de la cinquième, nous étions des premiers rendus à l'inauguration du chemin de Québec à Gosford—un chemin à lisses de bois qui fut

le commencement de la voie ferrée qui devait relier plus tard la capitale à la région du lac Saint-Jean. En 1872, dans l'été, nous étions présents à la bénédiction des premières pelletées de terre qui furent soulevées au Palais pour commencer les travaux du chemin de fer du Nord—un chemin dont on parlait depuis vingt cinq ans et qui ravigota ou tua, je ne sais plus combien de députés et de ministres jusqu'à ce que le Pacifique l'englobât dans son immense réseau. Au mois d'avril 1873, en troisième, nous étions témoins de l'ouverture du nouvel Hôtel des Postes dont le ministre Langevin avait posé la première pierre deux ans auparavant. (1) En 1874, penchés sur le parapet de la terrasse, nous voyions arriver sur les hauteurs de Lévis les premiers convois du chemin de fer qui devait relier la ville voisine à la vallée de la Beauce, et qui s'appelait alors le Lévis et Kennebec. En 1875, c'était l'ingénieur Berlinguet qui proposait de canaliser la petite rivière Saint-Charles et d'y construire les immenses jetées que nous y voyons aujourd'hui. Un nouveau Québec devait surgir de ce plan nouveau, disait-il, et l'inventeur a vécu pour contempler l'oeuvre qu'il rêvait. Dans le même temps, l'on commençait à creuser à l'anse des Sauvages, du côté de Lévis, le bassin de carénage, et l'année suivante, au printemps de 1876, le gouverneur général du Canada, lord Dufferin, lançait son fameux projet d'embellissement du vieux Québec.

De temps à autre un incendie venait raser quel-

(1) L'entrepreneur de ce bâtiment fut, si je me souviens bien, M. Mathieu, le père du supérieur actuel du séminaire.

ques vieux souvenirs de la ville antique. Et, c'étaient alors des plaintes et des gémissements sur le pauvre système d'aqueduc que Québec possédait, sur l'insouciance des édiles, sur le peu de sécurité qu'ils offraient aux citoyens.

La première conflagration dont nous fûmes les témoins arriva au mois de juin 1869, alors que l'église des Soeurs de la Charité fut détruite.

Je me souviens qu'un matin de printemps, en 1872, (1) l'on vint nous dire que l'établissement d'imprimerie du *Courrier du Canada* avait été détruit par un incendie au milieu de la nuit. Cet établissement était situé à deux pas du séminaire, sur la rue Buade. C'est ainsi que, pendant que nous dormions du sommeil des justes, le feu, un feu terrible, était venu exercer ses ravages à nos portes et que nous n'avions rien entendu, ni les cloches d'alarmes, ni les cris des pompiers, ni les roulements des voitures sinistres avec leurs échelles et leurs appareils de sauvetage. Ce qui nous impressionna le plus, en cette circonstance, ce ne fut pas cependant le danger que nous avons couru de rôtir tout vivants dans nos lits, couchés que nous étions sous les toits, mais ce fut d'apprendre que la première édition du *Journal des Jésuites*, préparée avec tant de soin par Laverdière, avait péri presque toute entière dans les flammes (2).

(1) Le 18 mars.

(2) Il en fut brûlé 1000 exemplaires. C'est dans ce même incendie que fut détruite la collection complète des *Soirées Canadiennes* et du *Foyer Canadien*, de même que 2000 exemplaires d'un ouvrage de Sir James LeMoine. La première édition des Oeuvres de Champlain avait été détruite dans l'incendie des ateliers Desbarats en septembre 1868.

L'année suivante, dans la nuit du premier au deux février 1873, le Palais de Justice de Québec disparaissait à son tour, balayé par un feu idiot qui réduisait en même temps en cendres une masse d'archives précieuses. Juges et greffiers, avocats et plaideurs, allèrent alors se réfugier dans les vieilles casernes massées entre la rue Saint-Louis et l'avenue Sainte-Genève, et que les soldats anglais venaient d'abandonner.

Mais le plus terrible malheur qui vint frapper Québec pendant que nous y faisons nos classes fut l'incendie du 30 mai 1876, où 500 maisons du faubourg Montcalm furent impitoyablement rasées. Nous étions alors en mathématiques, et nos maîtres nous disaient que ce désastre n'avait d'égal que les grands feux de 1845 et de 1846.

* * *

Québec s'est transformé depuis notre départ. On s'y reconnaît à peine. On a substitué une ville de pierre et d'asphalte à celle de boue que nous connaissions. Des rues admirablement pavées, élargies, ont remplacé les tortueux boyaux et les fondrières de notre temps ; des parcs nouveaux ont été créés, les anciens ont été embellis. Des somptueuses résidences ont remplacé les vieilles demeures lézardées.

Un nouveau palais législatif, un nouvel hôtel de ville, un nouvel évêché jettent vers le ciel leurs tours élégantes. Partout des statues et des monuments rappellent les héros du passé. Et voyez donc ces églises qui se pressent dans tous les coins. En 1875, nous

étions tout étonnés d'apprendre l'arrivée d'un nouvel ordre religieux dans la vieille cité, celui des Rédemptoristes. Qui aurait songé alors que trente ans après : des Franciscains et des Franciscaines, des Capucins et des Pères Blancs d'Afrique, des Dominicains et des Pères du Sacré-Cœur, des religieuses de tous les ordres viendraient s'y fixer et que ces communautés auraient chacune leur monastère et leur chapelle particulière. Qui aurait songé alors aux nouvelles paroisses de Saint-Malo, de Limoilou, de Jacques-Cartier, de Notre-Dame de la Garde, de Notre-Dame du Chemin ?

Horace se plaignait jadis, en vers immortels, des transformations luxueuses qui avaient enlevé à la vieille cité de Romulus son caractère antique (1).

Un peu avant lui, Varron avait eu aussi la jalousie de sa vieille Rome. Sous la fiction d'un vieillard qui retourne à Rome après cinquante ans d'absence, il se plaint d'y trouver les comices transformées en marché, la ville entière privée de ses anciens citoyens aux moeurs purs et remplis de nouvelles figures.

Hélas ! ceux d'entre nous que les hazards de la vie en ont éloigné et qui reviennent quelquefois contempler cette ville où ils vécurent leurs premières années, ne s'y reconnaissent guères non plus. Que de figures disparues et que de changements étonnants depuis trente ans ! Mais si Québec n'est plus le même à leurs yeux vieilliss, il parle encore à leur coeur, car toujours il a gardé ses incomparables horizons, toujours les maisons s'ouvrent larges et hospitalières,

(1) Horace, *Odes* II. 15.

toujours ses habitants ont sur les lèvres la bonne gaieté entraînant des ancêtres, toujours il est et demeurera le solide boulevard de la nation.

* * *

Il y avait des jours de congé où la pluie maussade nous retenait dans l'intérieur de la maison. Nous organisions alors d'interminables parties de cartes, de dominos ou de dames. Les uns s'exerçaient la main au volant, d'autres faisaient ricocher des marbres dans l'étroit couloir des bancs tournés sans dessus dessous. C'était un jeu très animant baptisé du mot teuton de *Snug*. Des plus sages feuilletaient quelques graves auteurs, isolés dans les coins. Tel Bonaparte lisait Polybe et Plutarque à l'école de Brienne. Nous profitions encore de cette incarcération forcée pour aller visiter les musées de l'Université : cabinet de physique, musée botanique, musée zoologique, musée ethnologique. Nous ouvrons des grands yeux étonnés devant ces appareils et ces collections de toutes sortes. Il y avait là des roches, des minéraux, des fossiles, des bois exotiques, des bois canadiens, des herbiers de tous les pays, des animaux empaillés, des poissons, des reptiles, des mollusques, des oiseaux, des insectes, des momies égyptiennes, des crânes et des vertèbres de Peaux-Rouges. Toutes ces choses merveilleuses étaient classées, appelées de leurs noms scientifiques et vulgaires. Nous passions des heures et des heures devant les vitrines à demander des explications et à faire nos commentaires.

La belle galerie de peintures qui commençait

alors à se former, attirait les artistes (1). Et il y avait de quoi aussi. Où aurait-on pu trouver ailleurs des toiles signées par les plus grands maîtres, Lesueur, Lanfranc, Parrocel, Tintoret, Poussin, Puget, Lebrun, Salvator Rosa, Joseph Vernet ?

La bibliothèque, déjà riche de près de 100,000 volumes, retenait les studieux.

Quelles leçons de goût et quelles leçons de choses nous puisions dans cette visite des musées.

Et quand une éclaircie se faisait dans les gros nuages noirs, nous gravissions quatre à quatre les escaliers jusque sur le toit de l'Université qui se terminait alors par une terrasse au lieu d'être en mansardes à tourelles et clochetons comme aujourd'hui. Quel superbe coup d'œil nous avons de cet observatoire jeté à cent cinquante pieds dans les airs ! Au premier plan, toute la rade de Québec avec le mouvement des vaisseaux s'étalait devant nous, la ville basse et ses quais, les méandres de la rivière Saint-Charles et les varangues des navires en construction, le faubourg de Saint-Roch et les terrains vagues de Saint-Sauveur. Nous entendions le chant monotone et rythmé des matelots tournant les cabestans ou hissant les voiles, les coups de maillets étouffés des charpentiers, le roulement des voitures sur les rues pavées en gros cailloux ronds

Les mille bruits confus du port montaient jusqu'à nous. Et puis levant les yeux, nous apercevions piquées dans la verdure, les maisons blanches de Lorette, de Charlesbourg, de Beauport, et la grande route qui se déroulait comme un ruban poudreux jusque loin, bien

(1 Elle fut ouverte en 1875.

loin, par de là la chute Montmorency et le long de la côte de Beaupré. En face de nous, et nous fermant la vue du fleuve poursuivant sa course vers la mer, s'avançaient comme deux éperons, la pointe de l'île d'Orléans et celle de Lévis. Sur la gauche, les sommets érosés des monts laurentiens nous coupaient l'horizon, et nous rêvions des pays inconnus et des forêts immenses qui s'étendaient au delà jusqu'à la baie d'Hudson, jusqu'aux régions mystérieuses du nord.

A l'extrémité de la terrasse et surplombant presque au dessus du fleuve se trouvait alors un grand télescope. Par les soirs étoilés, c'était le privilège des physiciens de venir contempler dans cet instrument, qui nous faisait peur à nous les petits, la beauté des mondes éthérés et de tous ces astres qui

.....roulent en silence
Sans savoir la route des cieux.

* * *

Il y avait toujours chaque année un après-midi de congé consacré à une visite au collège de Lévis. Cette institution, comme l'on sait, de 1860 à 1874, fut sous la direction du séminaire de Québec. Ce sont des prêtres et des ecclésiastiques de cette maison qui y enseignaient. Aussi, à cause des liens qui nous unissaient à eux, nous aimions à fraterniser avec ces collégiens. Du reste, c'était une promenade agréable que cette traversée du fleuve et cette montée sur la falaise pittoresque de Lévis. Le collège était situé en bel endroit. Il y avait là des jeux et des amusements de toutes sortes, un bois de sapins très fourré, un grand

jardin rempli d'arbres fruitiers où l'on nous laissait cueillir des cerises et des prunes. Quelquefois la musique venait avec nous et tout le monde se mettait aux fenêtres pour voir passer le régiment par les rues de la petite ville pleine de silence.

Les collégiens de Lévis avaient alors pour costume une grande redingote noire, cinglée d'une ceinture en cuir verni avec une boucle en cuivre doré, et cet uniforme faisait tache sombre au milieu de nos habits bleus barrés de vert et de blanc. Nos confrères lévisiens ne manquaient jamais de nous rendre notre visite. Et ces échanges de courtoisie entretenaient la bonne amitié entre les deux maisons. *L'Abeille* ne manquait jamais de nous signaler les événements qui survenaient chez ces frères cadets qui menaient à la campagne une vie un peu moins rude et un peu moins môle que la nôtre.

* * *

L'Hôtel du Parlement se trouvait alors tout près du séminaire, à l'endroit où l'on a dessiné depuis le parc Montmorency. C'était un grand édifice en briques blanches, sans caractère ni cachet, qui regardait, du haut des remparts, le fleuve, Lévis et l'île d'Orléans. Le jeudi, après midi, les élèves avaient quelquefois la permission d'aller entendre les débats. Nous avons donc assisté aux premières séances de la législature de Québec. Nous l'avons vu naître sous nos yeux pour ainsi dire. De 1867 à 1873, ce fut d'abord le cabinet Chauveau où les honorables Ouimet, Dunkin, Beau-bien, de Boucherville, Louis Archambeault et Irvine

tenaient des portefeuilles. Comme le double mandat était encore de mise et qu'un député pouvait à la fois siéger aux communes et dans les chambres de province, nous eûmes l'occasion d'entendre parler sir Georges Cartier, Langevin, Jean-Charles Chapais, Cauchon, Fournier, Holton, qui tous plus tard abandonnèrent cet arène retréci pour ne plus s'occuper que des grandes questions fédérales.

C'est le 28 décembre 1867 que s'ouvrit la première session de la législature de Québec. Certes, il y avait dans cette première assemblée des hommes politiques de première grandeur, des orateurs distingués, mais je me souviens que ce jour là, ce n'est pas sur eux que la foule anxieuse jetait ses regards. Au milieu de l'un des nombreux groupes qui discutaient le nouvel ordre de choses et se demandaient si la résurrection de l'ancienne chambre, supprimée en 1838, nous ramènerait les beaux jours de l'éloquence française, et si Papineau, Bourdages, Vallières trouveraient des successeurs, un jeune homme attirait entre tous l'attention du public. De taille ordinaire, mais de tourneur élégante, la tête ovale, aux traits fins et accentués, les yeux vifs, et, comme cadre, une forte et longue chevelure noire qui lui retombait sur les épaules, ce jeune homme avait cette physionomie particulière que les jeunes filles prêtent aux poètes et que Lamartine donne aux orateurs de la convention. Les lignes si correctes de son visage se détachaient comme le profil d'une médaille antique sur le fond banal de son entourage, sa belle figure peignait et reflétait toutes les expressions de son âme. Agé à peine de vingt sept

ans, ce jeune homme qui passait déjà pour le premier criminaliste canadien et la voix la plus éloquente de la province, venait d'être élu député du comté de Terrebonne et s'appelait Adolphe Chapleau. C'est lui que le premier ministre Chauveau, qui s'y connaissait en hommes, avait choisi pour proposer les résolutions à l'adresse en réponse au discours du trône. Le jeune député de Terrebonne, que sa grande réputation d'éloquence avait précédé à Québec, ne trompa point l'attente de ses auditeurs. En sortant des sentiers battus, il sut tirer parti d'un sujet ingrat. Son premier discours au parlement fut son premier succès dans cette chambre témoin plus tard de ses plus grands triomphes oratoires. Quel orateur ! s'écriait-on. Mais ce que l'on avait trouvé d'incomparable par dessus tout, c'était le son de sa voix, la première des beautés pour les acteurs et les orateurs. Charmés, émus, on ne tarissait pas d'admiration.

Je viens de relire ce discours qui produisit dans le temps une si grande impression. Je dois dire que j'en ai eu quelque déception. Il me semble bien maintenant que Chapleau était un de ces orateurs qu'il faut entendre plutôt qu'il faut les lire. Ce fut assurément, parmi les hommes éloquents que j'ai entendus, le plus merveilleux entre tous, car il atteignait au suprême degré la puissance d'émotion et de persuasion. Ce n'était ni par la phrase, ni même par l'idée qu'il triomphait. En lui, le comédien égalait l'orateur, car il possédait toutes les ressources de l'art de dire. Il avait le geste, le regard, l'intonation, et maniait, comme en un clavier, les modulations de sa voix vibrante chaude et

généreuse. Il possédait tous les secrets de l'éloquence, improvisant avec une facilité superbe, lançant des mots d'une vigueur terrible et sachant, comme personne, renvoyer l'insulte à l'adversaire.

Quand il se levait pour parler, on aurait dit qu'il allait marcher à l'assaut, tant il y avait de mouvement chez lui. Dans cet œil en feu, sur ce front chargé de passion, sur cette tête rejetée en arrière, dans cette longue chevelure qu'il prenait plaisir à secouer, on sentait la force, la vigueur, la confiance de l'athlète en sa valeur. Comment se fait-il donc que cette parole si animée, si nerveuse, si ardente, paraisse un peu terne et morne, lorsqu'elle est imprimée ?

Hélas ! il en est des orateurs comme des grands comédiens. Ils sont admirables en scène ; il ne faut pas les voir dans la coulisse, quand ils n'ont plus ni rouge, ni perruque, ni rampe ! c'est un jugement de Sainte-Beuve, et il est vrai.

En 1871, un jeune avocat, qui venait de battre dans Drummond et Arthabaska, l'ancien député Hemming par plus de 1000 voix de majorité, prenait modestement place aux dernières banquettes de l'opposition dans le palais législatif de Québec. Grand, droit, mince et maigre avec une figure pâle et malade, le nouveau député que sa physionomie douce empreinte de mélancolie rendait sympathique et qui commandait le respect par ses manières délicates et réservées, s'appelait Wilfrid Laurier. Le premier discours qu'il prononça, le 10 novembre 1871, sur l'adresse en réponse au discours du trône, le mit de suite en pleine lumière. La voix douce et sonore de l'orateur, la pureté de sa dic-

tion, l'élégance de son langage, l'élévation de ses idées, tout en lui respirait l'éloquence parlementaire la plus parfaite. Nous l'entendîmes une deuxième fois lorsqu'il parla en faveur de l'abolition du double mandat, et ce fut tout. Il gagna bientôt les parages d'Ottawa où la gloire et la renommée l'attendaient.

Il existait en 1871 une chambre de discussion à Québec. C'était un cercle composé de toute la jeunesse lettrée et brillante de l'époque. Le soir du jour où Laurier prononça son premier discours au parlement, il y eut réunion de ce cercle à l'Académie de musique. Lucien Turcotte, professeur à l'Université, prononça un discours sur *Le rôle de l'ouvrier dans la société moderne*, puis Laurier parla sur l'éducation pratique. Il montra qu'il était possible à l'homme de s'instruire lui-même et d'arriver par ce moyen à se distinguer parmi ses contemporains. " Ainsi, les deux derniers présidents des Etats-Unis, Andrew Johnson et Lincoln, n'ont jamais eu d'autres précepteurs qu'eux-mêmes et cependant, ajoutait l'orateur, le tailleur Johnson et le *rail splitter* Lincoln sont parvenus à la plus haute place de leur pays. Ce qui nous manque surtout dans notre province, c'est l'instruction, qui est destinée à opérer plus de miracles parmi nous que partout ailleurs. "

Cauchon, qui assistait à cette réunion, donna le lendemain dans le *Journal de Québec*, son appréciation de l'éloquence de Laurier et c'est pour cela que nous rappelons particulièrement cet incident.

" Le langage de M. Laurier porte toujours l'empreinte d'une grande distinction, écrit-il : Style châtié,

sans cesser d'être naturel, il coule de source et sa parole gagne toujours les sympathies de son auditoire lors même qu'il ne partage pas toutes ses idées. Qu'il nous soit permis de lui faire observer que sa prononciation des syllabes muettes est défectueuse ; il les prononce de façon à scander parfois ses mots, c'est un défaut sur lequel il suffira d'attirer son attention pour qu'il se corrige."

N'est-ce pas que cette critique est amusante, lue à plus de trente cinq ans de distance ?

Ce fut l'âge d'or de notre assemblée législative par la dignité et la convenance qui marquait ses délibérations, que les cinq années où Chauveau y présida comme premier ministre. Jamais les débats n'y furent tenus à une plus grande hauteur que de son temps. Homme de grand ton, d'une correction parfaite, ancien député et ministre sous l'Union, ancien surintendant de l'instruction publique, Chauveau jouissait d'un prestige considérable. On se sentait en sa présence devant un homme de valeur qu'on était allé chercher dans sa retraite, parce que le pays avait besoin de ses services, et non en face d'une de ces médiocrités que les passions d'en bas, les exigences de la politique portent en haut, mais que personne ne respecte. Et quelle belle éloquence toute émaillée de fleurs il possédait ! Chauveau avait pour adversaire le seigneur Joly, gentleman d'excellentes manières qui apportait la plus grande courtoisie dans les débats. Il semblait exister entre les deux chefs une entente tacite pour que la discussion fut circonscrite dans les limites de la plus stricte dignité. Oh ! quelles

belles traditions chevaleresques ces deux hommes nous ont laissées !

C'est dans cette enceinte du palais législatif que nous, les jeunes, nous avons échangé nos premiers rêves pour l'avenir. Ils étaient beaux et la part y était faite à la grandeur et à la prospérité du pays. A dix huit ans, on ne doute pas de soi, ni des autres. Où sont allés ces rêves ?

Autrefois nos législateurs semblaient trop grands pour les questions qu'ils avaient à débattre, ceux d'aujourd'hui semblent trop petits pour donner aux grandes l'importance qu'elles méritent. Tout a grandi dans notre pays depuis quarante ans, sauf les hommes qui sont devenus plus petits. La taille des hommes politiques surtout a singulièrement baissée. Ce n'était pas la peine de bâtir un nouveau palais législatif si magnifique pour y tenir des séances qui seraient parfois à peine dignes d'une réunion de conseillers ruraux. Peut-être aussi la modicité du local où nous avons vu siéger nos premiers législateurs et la simplicité du décor faisaient-elles les personnages plus grands que nature, tandis qu'aujourd'hui le théâtre plus grandiose réduit les acteurs à des proportions qui nous semblent lilliputiennes. Il n'y a presque plus d'hommes capables de parler dans nos parlements. C'est une masse flottante, composée de braves gens disposés à se joindre toujours aux plus forts. Qui peut dire qu'ils ont tort ? N'est-ce pas là, la politique, la seule qui rapporte les faveurs dont on fait de l'argent ? Les hommes de talents dédaignent de se mêler de cela, haussent les épaules et laissent passer le flux.

Chauveau, qui était un délicat et un lettré, s'était ingénié à trouver des positions lucratives dans le service civil, pour tous ceux qui montraient du goût pour la littérature. C'est ainsi qu'il avait mis à la bibliothèque : le poète LeMay et l'historien Louis Turcotte au greffe du conseil législatif, le romancier Boucher de Boucherville ; au conseil exécutif, Arthur Casgrain, l'auteur de la *Grand Trouciade* ; au Trésor, Joseph Marmette ; au secrétariat : Montpetit et Lenoir ; au conseil législatif, Faucher de Saint-Maurice ; au *Journal de l'Instruction Publique*, Napoléon Legendre ; aux Travaux publics, Siméon Lesage et Boucher de la Bruère. Tous ces fonctionnaires avaient écrit ou écrivaient encore dans les revues. Les uns publiaient des vers, les autres, des livres. A la promenade de quatre heures sur la rue Saint-Jean ou sur la terrasse nous nous les montrions, nous des classes de littérature. Il m'est resté dans le souvenir que plusieurs affectaient des allures négligées de romantiques. Presque tous portaient les longs cheveux à la manière de Chapleau : Montpetit, LeMay, Louis Turcotte, Marmette.

En 1873, le premier ministre Chauveau démissionna et fut remplacé par l'honorable Gédéon Ouimet qui fit entrer Chapleau dans son cabinet à titre de solliciteur-général. On se souvient sur quel écueil vint se briser ce cabinet Ouimet, après deux années à peine d'existence. L'affaire connue sous le nom de scandale des Tanneries amena la démission du premier ministre puis son remplacement par l'honorable de Boucherville qui, à la veille des élections de 1875 tint

le grand tournoi oratoire de Sainte-Croix de Lotbinière qui décida de la campagne. C'est sous ce ministère que fut définitivement décidée la construction du chemin de fer du Nord qui devait relier Québec à Montréal. On se souvient du grand discours que prononça à cette occasion l'honorable Réal Angers, alors solliciteur général. Enfin, mais après notre sortie, le lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just lançait son fameux pronunciamiento contre les rings de chemin de fer et renvoyait d'office le cabinet de Boucherville en pleine possession de la confiance du parlement pour installer comme premier ministre le chef de l'opposition Henri Joly.

Nous demeurions à deux pas de l'Hôtel du Parlement ; un simple mur nous séparait du champ clos où se débattaient tant et de si graves question. Nous assistions assez souvent aux séances. Nous voyions presque toutes les semaines les hommes politiques sortir, entrer, se promener dans nos rues. Nous entendions les musiques militaires et les coups de canon d'honneur à l'occasion des ouvertures et des prorogations du parlement. Il fallait bien parler de quelque chose. On ne pouvait pas toujours causer de nos auteurs. Aussi, nous discussions la politique avec toute la compétence que pouvaient y mettre des écoliers, ce qui veut dire que nous en savions presque autant que beaucoup de députés et la moyenne des électeurs ordinaires.

* * *

Que d'évènements divers se succédèrent encore pendant ces dix années de séminaire ? Et qui se souvient

aujourd'hui de tout ce qui passionnait notre jeunesse ? Je vais essayer ici à en jeter les grands traits sauf à entrer plus tard dans l'intimité des détails.

Dans le monde de la politique fédérale, ce fut d'abord, en 1867, alors que nous étions en huitième, la naissance de la confédération du Canada. En 1869, au mois de novembre, éclate la révolte des Métis de la Rivière-Rouge, puis les Fénéniens menacent nos frontières. Les soldats sont partout. Le gouverneur McDougall retraite du fort Garry, où il n'a pu entrer. Riel proclame le gouvernement provisoire. L'évêque Taché est rappelé de Rome en toute hâte pour apaiser les rebelles. En 1870, les territoires du Nord-Ouest sont enfin réunis au Canada. La tête de Riel est mise à prix par les orangistes exaspérés de la mort de Scott qu'un peloton d'exécution a fusillé sans procès. Le chef Métis traqué comme une bête fauve échappe aux pièges qu'on lui dresse. Pendant quatre ans on croit le voir partout dans la province de Québec. Enfin, en 1874, il est élu député de Provencher et vient prêter mystérieusement le serment voulu par la loi en pleine chambre des Communes, pendant que son lieutenant Ambroise Lépine subit à Winnipeg son procès en cour d'assises. L'éloquence de Chapleau accouru à la défense de ce dernier ne peut le sauver d'une condamnation à mort, mais lord Dufferin prend courageusement sur lui de commuer sa peine en deux ans de prison et de le priver de ses droits politiques, en dépit des menaces orangistes. Enfin, vient l'amnistie qu'arrachent au gouvernement fédéral l'évêque Taché, le Père Ritchot et le grand vicaire Thibault.

En 1873, se soulève la brûlante question des écoles confessionnelles du Nouveau-Brunswick, où apparaît le nom de l'évêque Sweaney, puis surgit le scandale du Pacifique qui entraîne la chute du cabinet de Sir John MacDonal et l'arrivée au pouvoir d'Alexandre Mackenzie. Aux élections générales de janvier 1874, Cartier, le chef conservateur, est battu dans Montréal par Jetté, un jeune avocat encore inconnu. Ce fut alors, pendant quatre longues années, une lutte incessante de presse et de husting. Que de grandes batailles rangées ! L'ancien ministre conservateur Langevin se présente en 1876 dans le comté de Charlevoix contre Pierre Tremblay, l'un des plus rudes jouteurs que le parti libéral ait jamais eu. Langevin l'emporte. Son élection est contestée pour cause d'influence indue par le clergé, et le juge Routhier rend cet arrêt fameux qui a fait dire au jurisconsulte Laurent un mot si cruel.

Oh ! cette fameuse question de l'influence indue comme nos oreilles en furent rabattues pendant des années. Comment se démêler entre l'arrêt de Charlevoix et celui prononcé la même année dans l'affaire de contestation du comté de Bonaventure où le juge Casault décida tout le contraire de son collègue le juge Routhier ?

C'est alors encore que le ministre Laflamme fut élu dans le comté de Jacques Cartier, après une lutte acharnée et que l'on découvrit la fameuse supercherie de la trappe de Sainte-Anne.

En 1877, enfin, Laurier devenu ministre du revenu de l'intérieur, est battu, dans Arthabaska, malgré son

immense talent oratoire, par un petit négociant de campagne, et vient se réfugier dans Québec, où il est finalement élu contre l'ancien maire Tourangeau. Ce fut la première élection sérieuse que nous eûmes sous les yeux à notre sortie du collège.

* * *

Québec possédait alors cinq journaux français quotidiens. Hector Fabre tenait la plume à l'*Evènement* dans une espèce de nid d'hirondelles au sommet de l'élévation rocheuse sur laquelle s'élève aujourd'hui le monument Laval. Jamais, on ne vit un plus grand seigneur du grenier. Les bureaux de rédaction de ce journal à la mode étaient le rendez-vous de tous les beaux esprits de Québec.

Rédigé d'un style lesté et gaillard, un peu frondeur, habile à suivre les courants d'opinion, rempli des faits divers et des petites nouvelles à la main joliment retroussées par Achintre, un ancien chanteur d'opéra comique qui avait fini par s'échouer sur nos bords, l'*Evènement* était à la fois le favori des quartiers populaires et des dillettantis de la langue.

Le *Courrier du Canada*, propriété des frères Brousseau, passait pour la gazette de l'orthodoxie et des gens rangés. Guillaume Amyot et Pamphile Vallée, successeurs des Aubry et des Jean-Charles Taché, avaient beau essayer d'y mettre de leur nervosité combative, elle restait toujours ce que l'avaient voulu ses fondateurs. C'est dans les colonnes de cet *Univers* québecquois que M. Routhier depuis juge en chef, mais alors avocat à Kamouraska, écrivait ses

Causeries du dimanche et c'est dans l'*Evènement* que Fréchette lui répondait par ses *Lettres à Basile* (1). C'est dans le *Courrier* encore que parurent en 1873 les *Portraits et Pastels littéraires* de Jean Piquefort, et c'est dans l'*Evènement* que Placide Lépine lui donnait la riposte en faisant miroiter ses *Silhouettes*. Oh ! comme ces fines critiques eurent le don d'égayer notre jeunesse moqueuse et déjà avide de la gloire des lettres.

L'*Eclaireur*, de nuance rouge solide, avait pour pontife Pierre Tremblay. D'apparence grêle, mais pointu et frustré comme les sommets des montagnes de la baie Saint Paul, d'où il était sorti, ce rude batailleur avait su ramasser dans ses mains la fortune chancelante de son parti et donner du courage aux plus désespérés.

Le *Canadien*, vétéran de la presse, se soutenait péniblement, et ne battait plus même que d'une aile, lorsqu'il prit soudain une vigueur nouvelle avec l'arrivée de Lucien Turcotte, un des plus brillants professeurs qui soit passé par Laval.

Mais Turcotte démissionna bientôt, (2) pour être remplacé par un jeune notaire de Saint-Lin qui devait faire bien du bruit dans le monde et pousser son chemin très loin. C'est Chapleau qui le fit venir à Québec. Après avoir acheté le *Canadien* des mains débilés de ses anciens propriétaires, il en confia l'administration à Blumhart, et Israël Tarte, prend le fauteuil de la rédaction. C'est alors que commencèrent entre ce

(1) 1872.

(2) 18 mars 1873.

dernier et l'honorable Joseph Cauchon, du *Journal de Québec*, ces luttes légendaires qui passionnèrent tant les esprits il y a trente ans.

L'honorable Joseph Cauchon était un des vétérans des luttes parlementaires de la période de l'union législative. Avec sir John MacDonald et Malcolm Cameron, il était demeuré l'un des représentants de ce groupe de jeunes gens d'avenir que les élections de 1844 avaient amenés sur la scène politique. Depuis trente et un ans, il siégeait sans interruption dans le parlement et rédigeait le *Journal de Québec*. Sa plume vigoureuse avait fait de cette gazette l'une des plus importantes du pays. Le parti conservateur avait longtemps profité de l'influence de Cauchon qui était regardé alors comme un des polémistes les plus dangereux et l'un des plus habiles tacticiens parlementaires. En 1855, il avait été appelé à la tête du département des terres de la couronne dans l'administration Taché-MacDonald. Démissionnaire en 1857 il était de nouveau ministre comme commissaire des travaux publics en 1861 dans le cabinet Cartier-MacDonald. Après la chute de ce cabinet en 1862, Cauchon avait combattu les cabinets réformistes MacDonald-Sicotte et MacDonald-Dorion et refusé de faire partie de la seconde administration Taché-MacDonald qui demandait l'union des provinces en une confédération sous l'égide de la couronne d'Angleterre. En 1867, Cartier proposa son nom comme premier ministre de la province de Québec qui venait d'être constituée.

Après de longs pourparlers avec plusieurs hom-

mes importants du parti conservateur, Cauchon échoua dans sa tâche. Des raisons plutôt personnelles que politiques dominèrent ses forces. Dans les débats sur le projet de confédération, il avait combattu la clause qui accordait aux comtés anglais des cantons de l'Est des privilèges considérables, si considérables que, pour certaines fins, on créait virtuellement un petit état dans le province de Québec. L'élément anglais et protestant, qui n'avait pas encore pardonné à Cauchon, se montra indifférent à son égard, et Chauveau fut appelé à former le cabinet provincial.

Avant la fin de l'année, Cauchon recevait une ample compensation pour son échec. Il était nommé président du Sénat.

En 1872, il ne put se décider à demeurer sénateur. La froide atmosphère de notre chambre des pairs canadiens n'allait pas au tempérament fougueux d'un polémiste dont la vie se résumait dans la lutte. Il fallait descendre dans une arène plus agitée et retourner à la chambre des Communes. C'est ce qui arriva.

Cauchon avait représenté le comté de Montmorency, de 1844 à 1867, date de sa nomination au Sénat. En 1872, il fut élu dans Québec-Centre, et aux élections, de 1874 ses électeurs renouvelaient son mandat par une élection par acclamation.

Cauchon avait été maire de Québec durant deux ou trois ans. Son nom était attaché à l'entreprise du chemin de fer de la rive Nord dont il avait été l'un des plus actifs promoteurs pendant plusieurs années.

Il avait aussi siégé dans la Chambre local, de 1867

à 1874, comme député de Montmorency.

Cauchon abandonna le parti conservateur immédiatement après les élections de 1872, et fit une guerre acharnée à Langevin et à ses partisans. Il flétrit le scandale du Pacifique, contribua au renversement du cabinet Macdonald et se rallia au cabinet Mackenzie.

Au mois de décembre 1875, il était nommé président du Conseil Privé dans ce dernier cabinet. Au temps de nos études, Cauchon était l'homme politique le plus important et le plus redouté de la région de Québec. D'humeur batailleuse, il faisait et défaisait comme un nouveau Warwick, du bout de sa plume un peu lourde mais incisive, les carrières de ceux qui ne lui plaisaient pas.

Petit de taille, avec une tête de fouine percée d'yeux pétillants comme destisons abrités derrière des lunettes, Cauchon portait une grande barbe de fleuve poivre et sel. Il roulait son corps trapu et obèse, ramassé sur des jambes grêles et crochues, plutôt qu'il ne marchait. Avec ce physique repoussant, avec des manières plus que vulgaires et un son de voix criard et perçant, Cauchon fut pourtant pendant longtemps l'idole des masses. Sa parole mordante était crainte autant que sa plume. En deux phrases il vous marquait un homme au front et emportait à tout coup le morceau.

Voilà l'homme qu'en 1873 le parti conservateur entreprit de démolir. Tarte avait d'abord couvert Cauchon d'éloges dans la *Gazette de Joliette* où il écrivit à ses débuts. On se demandait ce que cet incon-

nu, malingre et chétif d'apparence comme il était alors, pourrait faire contre ce colosse si redoutable. N'était-ce point la lutte du pot de terre contre le pot de fer ? Tarte ne trompa point les espérances que l'on avait mises en lui. Durant quatre ans, il cingla de sa fronde infatigable le géant qu'il terrassa enfin, avec tout son parti en 1878. Ce fut notre lot à nous, les jeunes étudiants de ce temps là, d'assister à cette belle guerre, et l'on comprendra facilement qu'au souvenir de ces vieilles gazettes que nous lisions alors avec tant d'intérêt soutenu, nous nous prenions à regretter leur disparition et à vanter un peu ceux qui y tenaient la plume.

* * *

Parmi les choses entendues et discutées, il faut citer encore la célèbre question des classiques et des païens, qui passionna tant les esprits alors que nous étions encore de tout petits écoliers.

“ L'étude des classiques païens, telle que pratiquée dans les collèges, disait-on, est de nature à inculquer le paganisme dans l'esprit des jeunes gens, à mettre en danger leur foi et leurs mœurs, à en faire des sceptiques et des incrédules. Cette étude est une des causes de tous les maux qui menacent la société. Il faudrait l'abandonner, au moins dans les basses classes, et ne traduire dorénavant que les écrits des Saints-Pères. ”

L'abbé Alexis Pelletier s'était fait le champion des chrétiens, et l'abbé Thomas Chandonnet, alors principal de l'École Normale de Québec, lui donnait

la riposte au nom des païens. C'est alors que parut toute une série de brochures dont on dévorait la lecture (1). Pelletier signait ses écrits du pseudonyme de George Saint-Aimé, mais Chandonnet combattait la figure découverte. La querelle s'envenima tant et tant que l'archevêque Baillargeon dût en écrire à Rome et demander l'avis du cardinal Patrizzi. Ce dernier lui fit réponse que l'Eglise permettait l'usage des auteurs classiques païens, que c'était une coutume ancienne et constante qui se pratiquait même dans le séminaire diocésain du Pape et au Collège Romain, tenu par les Pères Jésuites, et dans laquelle il ne pouvait y avoir rien de repréhensible.

Cette réponse venue de si haut ne fit pas tomber la plume des mains de George Saint-Aimé. Il continua de guerroyer et de frapper d'estoc et de taille, si bien que l'archevêque dût lancer l'interdit sur ses pamphlets (2). Nous étions alors en sixième, et nous commençons justement à apprendre la mythologie. Les dieux de l'Olympe continuèrent donc à régner en maîtres sur nos études, et nous n'en avons pas été plus païens pour tout cela.

Alexis Pelletier ne désarma pas. Réfugié dans un autre diocèse, il continua plus tard sous le nom de plume de Luigi, dans le journal le *Franc Parleur* et

(1) *La question des classiques en présence des rectifications de M. Chandonnet*, par un chrétien ; 1866, *La méthode chrétienne considérée dans ses avantages et sa nécessité* ; 1867, *Lettre de George Saint-Aimé à Mgr Baillargeon sur la question des classiques* ; 1868. *Réponse aux dernières attaques dirigées par M. l'abbé Chandonnet contre les partisans de la méthode chrétienne.*

(2) Cf. *Mandements des évêques de Québec*, vol. 4, pp. 564 et 646.

ailleurs, à faire valoir ses idées (1).

La querelle entre les païens et les chrétiens était à peine apaisée que l'archevêque Baillargeon partait pour le concile oecuménique du Vatican. La veille de son départ, le 21 octobre 1869, il y eut séance universitaire et l'honorable Joseph Cauchon y présenta une adresse d'adieux au prélat au nom des citoyens de Québec. Nous étions en sixième, et nous fîmes la conduite au vieil archevêque jusqu'au quai du transatlantique.

On se souvient comment ce concile fut interrompu en 1870, alors que son vaste programme était à peine ébauché. Quand ils furent obligés de se séparer les Pères avaient encore à s'occuper, au point de vue dogmatique, des nombreuses erreurs dérivées du rationalisme, du mariage chrétien, d'une foule de propositions relatives à l'ontologisme, aux écoles mixtes, aux questions sociales. Cependant le dogme de l'infaillibilité du Pape avait pu être proclamé.

A ce concile, comme l'on sait, on vit renaître en quelque sorte de ses cendres le concept gallican de l'autorité religieuse pour livrer à la primauté juridictionnelle un dernier et décisif assaut. L'attaque vint à la fois des gouvernements hostiles à l'église et de certains catholiques encore imbus des idées ombreuses de leurs pères. Puis, ce furent les catholiques libéraux de tous les pays et de toutes les nuances qui se réunirent en un faisceau compact avec les gallicans.

(1) Cf. *Il y a du libéralisme au Canada ; Du modérantisme et de la fausse modération ; Le don Quichotte montréalais sur sa Rossinante ou M. Dessaulles et la grande guerre ecclésiastique*. Tels sont les titres d'autant de pamphlets publiés en 1873 par Luigi. En 1875, parut *La réforme chrétienne des études classiques*.

Il y avait les disciples de Louis Veillot et les suivants de l'école de Dupanloup. Ces deux camps possédaient ici des partisans dévoués, actifs, remuants.

Dans un article programme, publié par le *Correspondant* du 10 octobre 1869, un des chefs de la croisade anti-infaillibiliste avait même osé mettre le concile en garde contre le danger de concentrer sur une seule tête, l'autorité dogmatique et autoritaire.

L'Evènement reproduisait quelquefois les articles de cette revue. Or, comme le séminaire recevait le *Correspondant*, le *Journal de Trois-Rivières*, alors rédigé par les frères Désilets, s'avisa d'accuser les professeurs de cette institution et de l'Université de contribuer à ces reproductions. Bien plus, il affirma que l'enseignement de ces maisons était entaché de gallicanisme et que l'on y prêchait sous le manteau contre le dogme de l'infaillibilité du pape.

Est-ce que M. Crémazie, professeur de droit civil, n'approuvait pas les doctrines de Pothier sur le mariage ? Est-ce que M. Langelier, professeur du droit romain et de droit administratif, n'avait pas dit à ses élèves que le mariage était un contrat civil ? Et l'on citait des notes de cours tirées des cahiers d'anciens élèves à l'appui de ces accusations. Avec quelle stupeur, nous les pauvres petits élèves de la cinquième de 1871, nous accueillimes ces terribles accusations !

Nous ne nous savions pas en si grand danger de perdre notre âme et notre foi dans cet antre du péché où nos parents nous avaient mis, confiants et rassurés. Et ces prêtres, si bons, si dignes, si pieux, si savants, n'étaient donc que des disciples de satan déguisés ?

Nous avons bien entendu lire au prône de la cathédrale, au mois de décembre 1868, une lettre sur le futur concile adressée par Mgr Dupauloup à l'archevêque Baillargeon, (1) mais nous ignorions que ce dernier eut des penchants vers l'hérésie. Et puis ces maîtres qui surveillaient si sévèrement nos lectures, qui aurait pu jamais pensé qu'ils étaient abonnés clandestinement à une revue dangereuse comme *Le Correspondant* !

C'est alors que les professeurs Crémazie et Lange-lier et leurs élèves adressèrent aux journaux une protestation en règle contre ces accusations (2).

De son côté, le secrétaire de l'Université, M. l'abbé Roussel, écrivit une lettre pour défendre ses confrères du séminaire contre l'accusation de gallicanisme que l'on portait contre eux.

“ L'enseignement des prêtres du Séminaire, écrivait-il, se fait ou dans les classes, ou dans les catéchismes, ou dans les cours de théologie, ou dans les sermons: que d'occasions n'avaient-ils donc pas de travailler activement à cette propagande gallicane contre le dogme de l'infaillibilité ! Eh bien ! nous vous défions de citer un seul des quatre cents élèves qui fréquentent nos classes et nos catéchismes, un seul auditeur, soit de la ville, soit de la campagne, qui ait entendu un prêtre du Séminaire dire la moindre chose qui pût donner à douter de sa croyance à l'infaillibilité du Pape, même avant le commencement du concile, et à plus forte raison depuis la définition du dogme de

(1) Cf. *Mandements des évêques de Québec*, vol. 4, p. 658.

(2) Cf. *Journal de Québec* du 24 mars 1871, feuille supplémentaire.

l'infaillibilité pontificale. Or, il faut remarquer que plusieurs prêtres du Séminaire ont été employés, dans l'année qui a précédé le concile, et notamment pendant les vacances, à prêcher des jubilés. Le jour même de l'ouverture du concile, un prêtre du Séminaire prêchait à la cathédrale un sermon dans lequel il affirmait de la manière la plus solennelle l'infaillibilité du Pape. Ce n'est pas tout : les professeurs actuels de la faculté de théologie, qui ont pris leurs degrés à Rome, non contents d'enseigner dogmatiquement l'infaillibilité personnelle du Pape, ont déclaré à maintes reprises, et dans leurs cours, et en dehors de leurs cours, bien avant qu'il fût question du concile du Vatican, que, pour eux, c'était un dogme de foi divine, et que, dans leur conscience, ils se croiraient coupables du péché d'hérésie, si jamais ils niaient ce dogme.....

“ Quant au Séminaire, à qui appartient la bibliothèque de l' Université, il vous plait d'insinuer que les prêtres de cette institution accueillent avec faveur les doctrines publiées par le *Correspondant*. Attendez. Parmi les quarante revues que reçoit le Séminaire sur toutes les branches de la science, voici celles qui traitent de sujets religieux : le *Correspondant*, la *Revue du Monde Catholique*, les *Annales de Philosophie Chrétienne*, le *Catholic World*, la *Revue des Questions Historiques*, la *Revue Catholique de Louvain*, les *Etudes Religieuses des PP Jésuites*, la *Revue des Sciences Ecclésiastiques*, la *Civiltà Cattolica*, le *Tablet* de Londres, etc., etc. Nous comptons sur votre perspicacité pour découvrir dans cette énumération, l'heureux antidote à côté de la funeste erreur.....

“..... L'orthodoxie de l'enseignement de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, est soumise aux libres investigations de la haute autorité épiscopale, seule reconnue, et seule compétente en cette matière. Qu'il nous suffise de constater que nous avons juré une obéissance entière et une soumission profonde à cette autorité, divinement instituée pour interpréter, défendre et propager la saine doctrine, la vérité catholique. C'est sous la direction de l'épiscopat que nous continuerons, comme par le passé, à remplir aussi fidèlement que possible, la noble mission qu'il a bien voulu nous confier.”

Cette doctrine du gallicanisme qui, pendant trois siècles domina presque toute l'église de France, on sait combien elle était contre toute la tradition et le passé du séminaire. Pourtant les tentatives n'avaient pas manqué pour lui faire embrasser, car on sait que les luttes qui troublèrent la vieille foi de la France eurent du retentissement jusqu'ici. Le Jansénisme extirpé de là bas essaya même de reprendre racine dans la colonie. L'évêque Vallet, un bénédictin déguisé, et plusieurs adeptes de la nouvelle secte voulurent s'insinuer auprès des prêtres du séminaire. Quelle joie pour les disciples de Saint-Cyran, s'ils avaient pu fonder ici une petite église, loin des dragonnades de Louis XIV, loin surtout des foudres de Rome ! Leur astuce fut déjouée. M. Glandelet, lui-même, que l'on accusa d'avoir prêté une oreille trop facile à une doctrine qui semblait convenir à la sévérité de son caractère, doit être exempt de tout soupçon. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les belles paroles qui ornent

son testament et le jugement que porte de lui l'abbé de la Tour : "J'ai vu, nous dit-il, dans un grand nombre d'écrits de toute espèce qu'il a laissés, un sincère attachement à l'église et au Pape et une extrême vivacité à se défendre du soupçon de jansénisme."

La soumission aux enseignements de l'Eglise respire dans tous les manuscrits précieusement conservés dans les archives du séminaire. Ce sont autant de sources pures où sont venus puiser depuis deux siècles les lévites du sanctuaire. On y retrouve une doctrine sage, éclairée, également éloignée du rigorisme et du relâchement, plus près cependant de cette sévérité si propre à maintenir la pureté des mœurs et à donner aux âmes une trempe vigoureuse.

Bien plus, Laval, après en avoir délibéré avec les membres du séminaire, proclama solennellement qu'on suivrait à perpétuité dans le diocèse, la liturgie romaine et que l'on conserverait pour le Saint-Siège l'amour qui lui est dû.

Que l'on n'aille pas croire que si l'on repoussa les doctrines du jansénisme ce ne fut que pour plaire à la cour de France. Le séminaire ne craignit pas à l'occasion de froisser les prétentions de Louis XIV, quand elles contrarièrent les enseignements du Saint-Siège. C'était en 1682, à l'époque où l'église gallicane fut si malheureusement agitée par l'assemblée du clergé. Mgr de Laval et les prêtres qui l'entouraient mirent tous leurs soins à ne pas se mêler de cette grande querelle, et l'Eglise du Canada, quoiqu'intimement unie à celle de France, ne reçut aucune commotion. Informé de l'opposition que le pape Innocent XI mon-

trait aux quatre fameux articles, Mgr de Laval, sur l'avis de M. Dudouyt, membre du séminaire, déclara qu'il n'assisterait point à leur enregistrement au conseil supérieur.

C'est ainsi que le saint évêque sut se dérober à l'immense ascendant que le génie de Bossuet exerçait sur le clergé de son siècle.

Croit-on que ses successeurs auraient succombé devant Dupanloup ?

On ne pouvait douter de la sûreté de l'enseignement théologique du séminaire.

Il est vrai qu'on recevait dans cette maison le *Correspondant*. Mais que d'autres revues encore auxquelles elle était abonnée, ainsi que nous le fait savoir l'abbé Roussel. Ne fallait-il pas que ces prêtres se renseignassent sur le mouvement des idées ? Est-ce à dire que l'on approuve tout ce que l'on lit ou tout ce que l'on reçoit, qu'on soit adepte parce qu'on est abonné ?

Une élection qui survint dans le comté de Bagot au printemps de 1871 et dans laquelle le professeur Langelier se porta candidat, donna lieu à une nouvelle levée de boucliers contre l'Université.

Cette pauvre Université, que de tourments elle devait donner encore à nos supérieurs. C'était dans l'automne de 1872. Nous étions en troisième. On apprend tout à coup que l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, s'adressait à la législature pour en obtenir une loi érigeant une université à Montréal sous la direction des PP. Jésuites. Comment cela pouvait-il se faire puisque Rome avait déjà décidé qu'il n'y

aurait qu'une seule université catholique dans la province et que ce serait l'Université Laval de Québec ? Vous vous souvenez sans doute de ces fameuses dépêches échangées entre l'archevêque Taschereau et le cardinal Barnabo. " Décrets sur l'Université Laval sont-ils revoqués ? Evêque Bourget peut-il s'adresser au parlement avant révocation formelle ? " Oh ! comme nous attendions avec anxiété la réponse de Rome. Enfin, elle arrive. Barnabo répond dans la négative aux deux questions. Cependant la lutte se continue des plus vives. Pluie de brochures, de pamphlets. Le *Nouveau Monde*, vigoureusement rédigé par le chanoine Lamarche, mène la bataille contre Laval.

L'archevêque Taschereau et le supérieur Hamel décident de partir pour Rome. On est au 5 décembre. Un jeudi après midi, à la veille de leur départ, nous allons leur faire nos adieux, puis nous les reconduisons au fleuve. Ils s'embarquent à Portland sur le *Polynesian*. Ils nous revinrent le 10 avril 1873, le jeudi saint, à 10 heures du matin. Le jour de Pâques, après l'office du matin, grande réception à l'Université. Adresse du maire. Le cardinal Barnabo blâme les disputes de journaux et les pamphlets—il demande de les faire cesser sous peine de suspension. Remise de la croix de commandeur de Saint-Grégoire au lieutenant-gouverneur Caron et de celle de chevalier de Pie IX. à Chauveau (1).

(1) Le lieutenant-gouverneur Caron avait succédé à sir Narcisse Fortunat Belleau, au mois de mars 1873, et nous lui avions donné une grande réception avec présentation d'adresse suivie ; le tout fut suivi d'un grand congé.

* * *

Au milieu de tous ces incidents bien propres à aiguïser nos imaginations d'écoliers, que d'autres faits encore !

Dans l'été de 1870, c'est la guerre qui éclate entre la France et la Prusse. Nous voyons passer sous nos yeux en pleurs, les dépêches lugubres nous annonçant le désastre de Sedan, les défaites successives de Worth et de Gravelotte. C'est l'armée de Bazaine enfermée dans Metz, c'est la chute de l'Empire. Enfin, en janvier 1871, Paris capitule ; au mois de mai, c'est la signature du traité de paix de Francfort, l'humiliation de la France, puis la commune et l'assassinat des otages.

Rome est aux mains des troupes de Victor-Emmanuel. Nos zouaves canadiens sont prisonniers de guerre à Livourne.

Ici, au pays, nous avons la triste affaire Guibord et le fameux arrêt du juge Mondelet, la mort du patriote Papineau et son enfouissement civil dans un coin de son jardin. En 1871, nous avons à regretter la mort du charmant conteur de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens* ; en 1874, c'est celle du publiciste Etienne Parent ; en 1876, nous assistons aux solennelles funérailles du lieutenant-gouverneur Caron.

Au milieu de ces deuils et de ces tristesses quelques éclairs de joie : la nomination de l'archevêque de New-York McCloskey, comme premier cardinal américain ; en 1874, le sacre de Mgr Antoine Racine, nommé évêque de Sherbrooke, dans l'église du faubourg Saint-Jean ; la même année, les frégates fran-

çaises *La Magicienne* et *l'Adonis*, commandées par l'amiral Thomasset, mouillent dans la rade de Québec, et les citoyens, pris d'enthousiasme à la vue du drapeau français, banquettent les officiers ; en 1875, nous saluons l'apparition du nouveau séminaire de Chicoutimi.

* * *

Un mot maintenant de quelques grandes démonstrations dont nous fumes les témoins.

Au printemps de 1869, en avril, ce fut d'abord la célébration des nocés d'or de Pie IX. C'est cette fois là que nous entendîmes parler l'honorable Chauveau, et chanter pour la première fois cette belle hymne à la nuit de Félicien David.

Le 5 mars 1871, avait lieu à l'Université une grande démonstration au sujet de la souveraineté temporelle du Pape et pour protester contre l'invasion des Etats Pontificaux par Victor-Emmanuel. Il y eut des discours par l'archevêque, le juge Marc-Aurèle Plamondon, le Dr Hubert LaRue, Lucien Turcotte, Jean Blanchet, le Dr Olivier Robitaille et l'avocat J. P. Rhéaume. Une adresse fut envoyée à la Reine pour lui demander de s'intéresser au sort du Souverain Pontife.

Le 20 juin 1871, nouvelle soirée à l'occasion du 25ème anniversaire du pontificat de Pie IX. Discours par l'abbé Louis Pâquet et Lucien Turcotte. Ce dernier parla sur le travail. Cantate en italien en l'honneur du Pape chantée par les élèves. Musique par Lavigne, Paré, Plamondon, Gagnon, Defoy, Gauvreau. Le lendemain, grand messe à la cathédrale, sermon

par l'abbé Antoine Racine, et le soir illumination générale de la ville, de Lévis, de l'asile de Beauport.

Le 17 juin 1873, alors que nous étions en troisième, on célèbre le 200ème anniversaire de la découverte du Mississipi par Joliet et Marquette. L'histoire, la poésie, la musique s'unissent pour fêter ce glorieux souvenir du passé. Routhier et Fréchette, Lemay et Fiset, lisent des vers. Verreau raconte le voyage des explorateurs. Prume joue la *Ronde des lutins*. Le Septuor Haydn.

Le 27 octobre, même année, concert par le célèbre pianiste Mazurette. Nous bissons et rebissons son fameux morceau : *la Tempête*.

Le 10 mars 1874, nous commémorions le 600ème anniversaire de la mort de saint Thomas d'Aquin, par une grand messe à la cathédrale où nous entendons prêcher le Père dominicain Bourgeois. Et le soir, à l'Université, l'abbé Louis Pâquet fait le panégyrique du grand philosophe.

Le premier octobre 1874, c'est la fête à jamais mémorable du deux centième centenaire de l'érection du diocèse de Québec.

Le 31 décembre 1875, l'Institut Canadien célèbre le centième anniversaire de la défaite de Montgomery devant Québec.

Enfin, le 13 septembre 1876, alors que nous étions en physique, a lieu l'érection canonique de l'Université Laval. L'archevêque devient chancelier apostolique de cette institution. Le matin de ce grand jour, il y a procession solennelle. L'archevêque se rend en pompe de son palais à la chapelle du sémi-

naire où il dit la messe et où l'on chanta le *Te Deum*. Le soir, grande séance où assistent, à part tous les dignitaires de la ville, trois ambassadeurs japonais de retour de l'exposition de Philadelphie. L'on écoute debout la lecture de la bulle papale *Inter varias sollicitudines*. Après la séance, illumination *a giorno* de l'Université et de la tour centrale.

Cette marque de confiance accordée par Rome à la première institution du pays nous donnait lieu d'espérer que le temps des luttes était pour toujours fini. La nomination du cardinal préfet de la propagande comme protecteur de l'université qui eut lieu en octobre 1877 et l'arrivée de Mgr Conroy comme délégué apostolique dans l'automne de la même année vinrent nous confirmer encore mieux dans nos espoirs. La condamnation des écrits de Luigi sur le sujet des classiques que prononçait dans le même temps la congrégation de l'Index et l'humble soumission de ce dernier semblaient régler définitivement une autre vieille querelle. L'élévation à la prélature romaine de l'abbé Benjamin Pâquet, qui dans toutes ces négociations, avait agi comme l'envoyé spécial du séminaire auprès des sacrées congrégations, rendait enfin le triomphe complet.

Mais qui peut jamais compter avec les événements humains ! On se souvient comment le délégué apostolique Mgr Conroy, après un court séjour au Canada, s'en alla mourir subitement, le 5 août 1878, à Saint-Jean de Terre-Neuve avant d'avoir pu rendre un compte final de sa mission. La même année le Pape Pie IX disparaissait et le cardinal Pecci lui

succédait sous le nom de Léon XIII.

C'est au milieu de ces incertitudes sur l'avenir qu'eut lieu au mois de mai 1878, la translation solennelle des restes du grand évêque de Laval, du sanctuaire de la basilique à la chapelle du séminaire—la plus belle manifestation de foi religieuse qui ait été jamais vue dans Québec.

* * *

A part les grandes séances universitaires que je viens de dire, nous avons encore les réceptions officielles des hauts personnages de passage à Québec (1). C'est ainsi que le 18 septembre 1872, alors que nous étions en troisième, quinze jours après l'ouverture des classes, le gouverneur général lord Dufferin et la comtesse Dufferin, en compagnie de Sir Narcisse Belleau et de l'honorable M. Chauveau, visitaient le séminaire et l'université. L'avenue et la cour des petits avaient été décorées de verdure pour la circonstance. Il y eut lecture d'adresse par un physicien, puis demande de congé par un petit. Lord Dufferin, qui était un beau parleur, répondit à nos salutations dans un français impeccable. Je me souviens que ce discours prononcé dans notre langue par un gouverneur anglais fit sur nous la plus vive impression et que nous en causâmes pendant longtemps.

Lord Dufferin, du reste, fut le plus populaire des gouverneurs que nous ayons connu. Il ne sortait jamais dans les rues de Québec, sans être acclamé sur

(1) Le prince Arthur qui vint à Québec en 1870, pendant la vacance d'été, ne put être reçu par les élèves.

son passage. Les élèves l'aimaient beaucoup. C'est lui qui, le premier, décerna des médailles d'or et d'argent dans nos concours. Les prix Dufferin étaient des plus recherchés et les médailles qu'il fit frapper pendant son séjour au Canada sont conservées comme des trésors précieux dans les familles. Au mois de septembre 1878, alors que nous étions à l'entrée de la deuxième année de droit, il vint à l'Université recevoir en grande pompe les diplômés de docteur ès lettres et de docteur en droit. Un mois après, à la veille de son départ, il posait la pierre angulaire de la porte Saint-Louis et celle de la terrasse qui devait porter son nom.

L'année suivante, le 6 juin 1879, son successeur le marquis de Lorne, accompagné de sa royale épouse la princesse Louise, venait aussi nous faire visite, et il y eut ce soir là illumination générale de l'Université.



La Faculté des arts de l'Université avait naguère ouvert un concours de poésie française afin de donner aux jeunes talents une occasion d'essayer leurs forces. Accueilli avec une faveur marquée par les amis des lettres, ce concours avait produit, à son début, d'heureux résultats. Des poètes, déjà avantageusement connus par leurs œuvres, n'avaient pas dédaigné les lauriers académiques ; d'autres avaient révélé un véritable talent. J'ai dit déjà (1) les noms de plusieurs des heureux lauréats que nous vîmes couronner. Ces concours de poésie interrompus en 1871 alors que l'on

(1) Page 212.

avait proposé comme sujet de pièce : *Le Concile oecuménique et le monde*, reprirent en 1874. Mais, cette fois, se rappelant le mot du poète romain :

Trahit sua quemque voluptas,

on laissa au libre choix des poètes, le sujet qu'il leur plairait de traiter. La Faculté se réservait de couronner celles des pièces de poésie qui lui paraîtraient, quelqu'en fut le sujet et quelqu'en fut le genre, atteindre un degré voisin de perfection. Ce concours de poésie française devait avoir lieu tous les deux ans et alterner avec un concours d'éloquence. Trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, étaient proposées aux lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze. Quoique les élèves des collèges et des écoles fussent exclus de ces concours, nous y prenions le plus vif intérêt. Aussi, avec quelle hâte attendions nous la proclamation des lauréats qui se faisait toujours en séance solennelle. En 1875, nous vîmes couronner les poèmes de Lorrain, de Fortier, et de Caron. En 1878, ce fut l'abbé Apollinaire Gingras, qui décrocha la médaille d'argent pour un poème sur Laval.

* * *

Nous avons encore le privilège d'assister aux conférences publiques qui se donnaient presque tous les hivers, soit dans la salle des promotions, soit dans la salle des cours littéraires de l'Université. C'est ainsi qu'en 1872 nous entendîmes les leçons que donna l'abbé Benjamin Pâquet sur le libéralisme, leçons qui furent plus tard publiées en volume et qui valurent

à l'auteur les plus flatteuses appréciations.

L'année suivante, l'abbé Louis-Nazaire Bégin, aujourd'hui archevêque de Québec, commença une série de cours sur l'histoire ecclésiastique et la papauté. Parmi les sujets qu'il traita, citons *l'Arianisme et le pape Libère ; les guerres de religion en France, et le massacre de la Saint-Barthélemy ; le catholicisme en Angleterre avant le XVIème siècle ; Révocation de l'Edit de Nantes, cause et conséquences ; l'Inquisition romaine et l'Inquisition espagnole ; Galilée et les sciences dans l'église catholique ; le jansénisme, sa nature ses subterfuges, Port-Royal ; le règne de la Terreur en France.*

Ces cours assidûment suivis par un public éclairé nous valurent pendant trois ans de passer chaque semaine la plus instructive comme la plus agréable des soirées.

* * *

Tout ce que je viens de raconter date à peine de trente ans. Ces faits réveillent chez nous des souvenirs précis, nous rappellent des œuvres que nous avons aimées, des discours et des cérémonies que nous avons applaudis, des scènes qui nous ont émus, et qui nous charment encore parfois aux heures de loisir. Qu'en restera-t-il dans cinquante ans ? et qu'en pensent déjà nos enfants, ceux qui viennent après nous ? Les connaissent-ils seulement ?

IV

Les astronomes ont assigné au commencement et à la fin des saisons, des époques fixes, avec une

précision rigoureuse, mathématique. Chaque saison a pour limites un équinoxe et un solstice. Ainsi, le printemps commence le 21 mars, l'été le 21 juin, l'automne le 22 septembre, l'hiver le 20 décembre.

Il est facile de concevoir que cette division de l'année, excellente en théorie, ne peut tenir pour tous les pays. Dans la pratique, les saisons commencent à des époques qui varient suivant les localités.

Ainsi, chez le paysan canadien, le printemps commence à la fin d'avril, aux Rogations de la Saint-Marc, l'été aux feux de la Saint-Jean, l'automne à la Saint-Michel (29 septembre), l'hiver à la Sainte-Catherine (25 novembre).

Les Sauvages n'avaient aucune idée de la division du temps telle que nous la comprenons dans les livres. Ils ne connaissaient, pour bien dire, que trois saisons : celle de la neige, celle de la pousse des feuilles et des fleurs et celle du soleil et des fruits.

Tout ce savant préambule est pour m'amener à dire que les écoliers canadiens ont aussi leur manière à eux de comprendre les saisons et qu'ils n'en connaissent que trois comme les Sauvages. Pour eux, le commencement de l'hiver, c'est la première bordée de neige, c'est-à-dire le jour où la neige tombe sérieusement pour couvrir la terre de son linceul ; le printemps, c'est la première matinée ensoleillée d'avril où ils vont courir dans le champ voisin tendre des lignettes aux oiseaux blancs ou encore s'enfoncer sous les bois pour y recueillir la sève odorante qui gonfle les érables ; l'été, c'est le premier plongeon piqué dans l'eau cou-

rante des rivières, le jour où s'allument sur la crête des collines les feux de la Saint-Jean.

Chacune de ces trois saisons était marquée au séminaire par des fêtes particulières.

La première bordée sérieuse de neige, comme l'on sait, tombe d'ordinaire aux environs du 25 novembre. Il est rare que ce jour là même, comme à une date fatidique, le ciel ne s'assombrisse pas pour nous jeter ses eaux congelées en flocons blancs et légers.

La plaine immense se recouvre alors d'un linceul grisâtre. Les meules de paille laissées dans les champs, les guérets des derniers labours ressemblent à des tombes, et les arbres, aux branches sans feuilles, à des squelettes. Les herbes sont desséchées, les joncs flétris, autour de la mare qui commence à se couvrir d'une légère couche de glace. Des corbeaux croassent lugubrement cachés sous les sapins verts saupoudrés de blanc.

N'allez pas croire que les enfants se laissent abandonner à la tristesse devant ces horizons noirs et sous ce ciel plombé.

Pour eux, le premier régal de la saison des neiges, c'est la fête à la tire, le jour de la Sainte-Catherine, une des saintes les plus populaires au Canada.

Au séminaire, on observait religieusement cette fête, et les philosophes de première année étaient chargés d'en faire les frais.

Le matin, il y avait musique à la messe, *Deo gratias* au réfectoire, et le soir d'ordinaire représentation dramatique dans la grande salle des promotions de l'université. Les philosophes distribuaient ce jour là

à toute la communauté, chez les grands comme chez les petits, de ces délicieuses croquettes que l'on fabrique avec de la melasse et que nous appelons de la tire. Certes, nous n'avions pas, comme à la maison, le plaisir de voir se gonfler et bouillir le sirop dans la marmite, de sentir la bonne odeur qui s'en exhalait à mesure que la cuisson avançait, de goûter aux premières cuillerées que l'on faisait refroidir sur la neige, de tirer et d'étirer ce mets délicieux alors qu'il n'est plus ni chair ni poisson et que l'on s'empresse de le faire passer du brun au blond doré avant qu'il ait pris la consistance du sucre, mais du moins l'illusion nous était donné.

Oh ! comme la philosophie deviendrait populaire parmi les enfants si elle remplaçait, comme à la Sainte-Catherine, les syllogismes, les dilemmes et les sorites par des bonbons, des dragées et des bâtons de tir. Nous trouvions, nous de la petite salle, cette manière d'argumenter pleine de goût et de charme, supérieure à tout ce qu'auraient pu nous dire le grand Aristote et le divin Platon. Les philosophes de première année se donnaient grand mal pour populariser parmi nous leur étude favorite, et nous trouvions leurs avances sans réplique.

Quelle est l'origine de cette célébration de la Sainte-Catherine ? Pourquoi mange-t-on de la tire ce jour là ? Pourquoi cette sainte est-elle plus la patronne des philosophes que celle des rhétoriciens ou des humanistes ? Pourquoi dit-on d'une fille qui a atteint l'âge de vingt cinq ans, c'est-à-dire l'âge où l'on perd d'ordinaire l'espoir de se marier, qu'elle

coiffe Sainte-Catherine ? Autant de questions qui peuvent faire le sujet de nos méditations.

Voici une légende que j'ai recueillie quelque part.

Catherine, fille de Cestus, tyran d'Alexandrie, avait en partage la beauté et la science ; mais imbue des doctrines des philosophes, elle ne voulait pas entendre parler du christianisme, et, d'un autre côté, elle témoignait pour le mariage la plus grande aversion. Cependant, un ermite parvint à piquer sa curiosité en lui promettant un époux supérieur à elle en toutes choses, supérieur même à toutes les créatures. Désireuse de voir un époux si parfait, Catherine se décida à prier devant une Vierge tenant son fils sur ses genoux. Après sa prière, elle s'endormit et vit en songe le Christ, beau par delà toute beauté. Marie offrit à son fils la jeune princesse pour épouse et celui-ci lui mit au doigt un anneau divin, qu'elle y trouva à son réveil. Les artistes les plus célèbres ont voulu peindre ce sujet du *Mariage mystique de l'Enfant Jésus et de Catherine*. En parcourant les musées de peinture d'Europe, j'ai trouvé dans chacun deux ou trois tableaux représentant cette pieuse légende. Il n'y a pas de sujet, je crois, qui ait été plus souvent traité. Catherine alla alors trouver l'ermite qui l'intruisit dans la foi chrétienne et la baptisa. Devenue chrétienne, Catherine n'eut rien de plus pressé que de chercher à convertir ses anciens maîtres, les philosophes, et elle y réussit au dire de ses biographes. L'empereur Maximin donna ordre de la conduire au dernier supplice. Elle fut condamnée à avoir le corps déchiré sur une roue garnie de dents de fer,

mais un ange vint à propos, du ciel, briser la roue et terrasser le bourreau. Catherine fut plus tard décapitée.

“ L’érudition peu commune de sainte Catherine, dit l’auteur de la vie des Pères et des Martyrs, l’esprit de piété par lequel elle la sanctifia, le bon usage qu’elle fit de ses connaissances, l’ont fait choisir dans les écoles pour la patronne et le modèle des philosophes chrétiens. Après la vertu, le plus beau et le plus précieux ornement de l’esprit humain, est la science qui perfectionne toutes les facultés naturelles.”

Les Espagnols croient fermement que sainte Catherine a professé la théologie dans l’université d’Alcala, et ils ont fait à ce propos une pièce intitulée : *Sainte Catherine docteur*. Le premier acte est rempli par les funérailles d’un professeur d’Alcala ; on y voit, entre autres curiosités, un ballet pantomime entre les Vertus et les Vices. Le second acte commence par une scène entre sainte Catherine et le Sauveur du monde. Jésus-Christ paraît dans le cintre avec tous les instruments de sa passion. “ Catherine, lui dit-il, je vous ai choisie pour être un vivant témoignage de ma grandeur ; c’est dans la faiblesse même de votre sexe que je veux faire éclater ma puissance.” Aussitôt, il lui place sur la tête un bonnet qui lui donne la science infuse de la théologie ; il la met au fait de toutes les subtilités scholastiques, lui apprend à disputer catégoriquement et lui donne l’assurance qu’elle peut terrasser le docteur le plus subtile et le philosophe le plus opiniâtre, puis il disparaît. Catherine, remplie de courage par ces paroles du divin Maître, va deman-

der la chaire de théologie de la ville. Au dernier acte de la pièce, Catherine est au milieu de son école et dispute vivement avec tous les docteurs ; le bonnet divin a opéré son effet, et il n'est pas un seul argumentateur qui puisse résister à Catherine. Mais un adversaire redoutable s'avance, c'est un vieux docteur dont le visage pâle et le dos voûté ramènent l'espérance dans le cœur des vaincus. Tous les regards se portent vers le nouvel arrivant, qui n'est autre que le diable, venu exprès pour contrecarrer les desseins de Dieu. Il approche à pas lents, avec d'immenses lunettes sur le nez, témoignage irrécusable de sa grande capacité ; il balaye la salle avec une longue robe noire, qui ne peut pourtant dissimuler entièrement la queue énorme qu'il traîne après lui. Tout le monde le reconnaît à ce signe, et l'assemblée attend avec autant d'impatience que de crainte l'issue d'un combat redoutable pour sainte Catherine. Le Malin s'avance ; on lui présente la thèse, qui roule sur l'immortalité de l'âme. Il sonde d'abord le terrain par des arguments captieux, et finit par nier formellement que l'âme soit immortelle. Catherine le laisse longtemps dérouler ses preuves, puis elle le terrasse par le raisonnement suivant : "Orphée est descendu aux enfers ; *ergo*, l'âme est immortelle." Le diable est confondu, il s'en va au milieu des huées, tandis que Catherine triomphe et est nommée professeur de théologie à l'université. La féerie se termine par un ballet général des citoyens et des citoyennes d'Alcala.

* * *

Quoiqu'il en soit, le vingt cinq de novembre de chaque année, la Sainte-Catherine était toujours joyeusement fêtée au séminaire, et cette coutume y était déjà établie en 1852 puisque cette année là *l'Abeille* nous raconte qu'il y eut grand bal et que la *Belle Catherine* fut exécutée avec grâce par douze graves philosophes (1).

C'est l'abbé Holmes qui introduisit au séminaire les représentations théâtrales. Cette agréable coutume qui date de 1828 fut introduite en même temps que l'étude du grec.

Il y avait bien eu avant cela, aux séances solennelles de distribution de prix de la fin de l'année, des morceaux récités par les élèves, (2), mais il n'appert pas que ce fut l'usage de jouer des pièces dramatiques ainsi qu'on le faisait au collège des Jésuites (3). L'habitude vint de jouer la comédie le soir de la Sainte-Catherine, puis à la fête du supérieur. La préparation de ces pièces demandait un grand mois, et l'on s'exçait pendant la recreation du midi sous la direction de l'un des prêtres de la maison. De notre temps, c'est Molière qui avait la préférence, mais sur la fin l'on en vint aux drames dans le genre espagnol. Ce n'était pas tout que d'apprendre ses rôles par cœur, il fallait ensuite les déclamer, s'initier à l'art scénique,

(1) *Abeille*, de 2 décembre 1852

(2) Ainsi dans la *Gazette de Québec* de 1809 on voit que Louis Lagueux, à l'examen public de fin d'année, représente l'accusateur de Mélampe dans un plaidoyer.

(3) Cf. *Journal des Jésuites et Faillon, Hist. col. franc.* III, p. 260. Aux Ursulines de Québec, aux approches de Noël, on faisait aussi jouer des petites pièces dramatiques aux élèves.

savoir se grouper, ménager les effets, préparer les coups de théâtre. Et puis, encore, il y avait le choix des costumes, le grimmage, les perruques, les barbes postiches. Le séminaire possédait toute une garde-robe spéciale à ce dessein : des habits galonnés d'or, des pourpoints, des gilets à manchettes dentelées, des rapières, des épées. Nous choisissions dans le tas, et nous nous ingénions à ne point commettre d'anachronisme dans nos toilettes. Nous voulions paraître le plus possible comme les personnages de l'époque mais je ne saurais dire que nous y réussissions toujours.

* * *

Dans la soirée du mardi-gras, et quelquefois aussi à la mi-carême, on nous permettait de faire une petite sauterie. Nous improvisions des danses rondes, des innocents cotillons ; nous poussions même jusqu'au quadrille et jusqu'au lancier. Et pour imiter les gens du monde jusqu'au bout, l'on voulut bien nous initier aux secrets chorégraphiques du *Sir Roger de Coverley*. C'était là prêter aux plaisirs du siècle, et nous revenions bientôt aux pures jouissances intellectuelles.

Quelquefois, nous organisions des mascarades bouffes, des pochades, des scènes de police correctionnelle. Mais nous préférions jouer la pantomime. C'est un amusement si agréable et si utile. Il exerce la mémoire et le jugement ; il accoutume aux gestes naturels. C'est regrettable que l'on en use pas plus souvent dans les collèges.

D'après les règles du jeu, on se divisait en deux camps, le camp passif qui contenait les spectateurs, et

le camp actif qui renfermait la troupe. Les acteurs choisissaient dans l'histoire un trait saillant qu'ils essayaient de représenter le plus naturellement possible et en observant un silence profond. Si le camp passif ne pouvait deviner le sujet de la pièce, les acteurs en commençaient une nouvelle, et ne cédaient leur place que lorsque leurs adversaires avaient deviné juste. On faisait souvent des rapprochements qui n'étaient pas toujours clairs comme de l'eau de roche, mais la curiosité était piquée, et l'on n'en avait que plus de mérite à trancher le nœud gordien.

Je me souviens qu'un soir de mardi-gras, nous nous imaginâmes de jouer en pantomime : *la Mort de Socrate*. Je fus choisis pour représenter l'illustre philosophe. Il y eut des juges et des jurés, des archontes, des accusateurs, des avocats. Suivant l'ordinaire, nous nous étions mis peu en frais pour les décors et les costumes. Nous avons pris les premiers objets qui nous étaient tombés sous la main. Nos draps de lit nous servaient de toges, et nous avons l'air vraiment grecs dans ces vêtements tout blancs. Pour simuler le banc des prévenus, Socrate avait été incarcéré dans la boîte où l'on déposait alors les buches destinées au chauffage de la salle de récréation.

Il y eut d'éloquents plaidoyers, des gestes tantôt suppliants, tantôt provocateurs. Mais, comme il convenait, Socrate fut condamné à mort à l'unanimité. Il y eut alors une scène déchirante. Sa femme fit invasion sur la scène entourée de tous ses enfants—une vraie famille de Canadiens—en poussant des cris lamentables. C'était à fendre l'âme la plus endurcie.

Elle se jeta aux pieds des juges, leur embrassa les genoux, et fit pour les attendrir des bassesses inimaginables. Socrate paraissait indigné. Les juges s'essuyaient les yeux avec le grand essuie-main qui avait été dérobé au lavoir, mais ils restèrent impassibles et firent signe à Socrate de la façon la plus expressive du monde qu'il lui fallait boire la coupe fatale. Mais nous n'avions pas de ciguë ! Et comment faire comprendre à l'auditoire que c'était du poison que le condamné devait avaler. On apporta au malheureux une tasse remplie de l'eau de l'aqueduc. Rien ne pouvait être plus suggestif, car l'eau de l'aqueduc était alors renommée pour son impureté.

Socrate prit donc le breuvage qu'on lui offrait, mais avant de porter la coupe à ses lèvres, il voulait dire à sa femme qu'il désirait qu'un coq fut sacrifié aux dieux, afin de se les rendre propices. Il éleva donc les bras au ciel en imitant le battement des ailes de cet intéressant volatile.

Sa femme lui fit signe de la tête qu'elle comprenait sa suprême supplication, et afin de mieux accentuer sa croyance elle poussa trois des plus beaux cocoricos qu'une basse-cour ait jamais entendu.

Ce fut la fin. Tout le monde avait saisi le nœud de l'énigme, et jusqu'aux plus petits qui criaient déjà à tue-tête : *Socrate ! Socrate !*

Ah ! l'indiscrete épouse, je l'aurais battu de m'avoir ainsi vendu, mais je me souvins à propos que le poète antique avait dit qu'il ne fallait pas fouetter une femme, même avec des roses.

* * *

Les premiers beaux jours de printemps nous amenaient une fête toujours impatiemment attendue, je veux dire : la fête au sucre. Ce jour là, un jeudi, les physiciens invitaient au réfectoire les grands et les petits à célébrer l'apparition du sucre nouveau de l'érable. C'était un véritable banquet où la sève de l'arbre nationale s'imbibait en nous sous toutes les formes.

Le banquet était coupé en deux par un discours dans lequel l'orateur s'évertuait à célébrer les gloires du sucre d'érable et à se moquer de la voracité des petits. On me permettra bien de rappeler ici qu'au printemps de 1874 j'eus l'honneur d'être appelé à faire le panégyrique de circonstance. Je me souviens que cette harangue préludait par deux vers de Boileau :

Au printemps quand Flore dans les plaines
Fait taire des vents les bruyantes haleines.

Ces deux alexandrins étaient supposés annoncer la venue du sucre.

Puis le corps du discours contenait une parodie de la poésie de Lamartine : *la Bataille*. Je n'avais pas pu trouver, dans mon âme ingénieuse, une plus belle description du spectacle du banquet.

“ Le moment suprême est arrivé, la cloche a jeté le signal des alarmes et l'écho repète au loin : à table ! Dans le réfectoire soudain, les escadrons épars plus prompts que l'aiglon fondent de toutes parts, et sur les flancs épais des tables parallèles s'étendent tout-à-coup comme deux grandes ailes. Le couteau retenu par un frein impuissant, sur son manche

d'écaïl s'arrête en frémissant. Les dents dorment encore et sur la foule immense

Plane avec la terreur un lugubre silence.

On n'entend que le bruit de deux cent dix soldats.
Marchant comme un seul homme au devant du repas,

“ Les roulements des couverts, les ordres répétés dans l'air retentissent.

Mais sur le front des camps déjà les couteaux grondent,
Les tonnerres lointains se croisent et se répondent.

“ Des plats remplis jusqu'au bord sort en tournoyant ce héros voué à la mort. La fourchette armée de pain dans le sirop laisse une large trace, ainsi qu'un laboureur qui passe et qui repasse et sans se reposer déchirant le vallon à côté du sillon creuse un autre sillon.

“ Le plat glorieux de sa charge de mains en mains se promène, et comme des épis on couche ce qu'il contient dans la plaine.

“ Ici disparaît le pain à la couleur plus brillante que le soleil ; il est moissonné dans sa fleur ; sur une partie de son dos encore ondulant, d'où jaillit la lumière, flotte d'un mélange de sucre et d'œufs la douce perspective, mais cette parure cause sa mort.

“ Par la dent frappé d'un coup qu'il ne sent pas, comme un met sacré il tombe dans l'arène.

“ Les plats se vident rapidement et se sentant légers se soulèvent dans les airs demandant de nouvelles victimes. Remplis une seconde fois, ils viennent assister sur les tables au trépas de leurs derniers enfants.....”

Ce pot-pourri se terminait par une citation du quatrième livre de l'Illiade.

“Celui qui sain et sauf et sorti du combat sans blessures serait venu conduit par la main de Minerve et protégé contre les traits ennemis n'aurait point trouvé à redire car ce jour là bon nombre de Troyens et de Grecs furent couchés les uns à côté des autres dans la poussière.”

Certes, je ne veux point donner cette folie enfantine comme un chef-d'œuvre—mais l'on aura une idée du genre.

La fête au sucre au séminaire avait une origine assez ancienne puisque *l'Abeille* du 27 mars 1850 en parle. Elle nous dit même, l'indicrète, que les petits eurent ce jour là chacun un *cornet de bouleau*.

* * *

Mais la grande fête du printemps au séminaire, c'était celle de Mgr de Laval, le 30 avril.

Ce fut le 30 avril 1849 que, pour la première fois, les élèves du séminaire célébrèrent d'une manière solennelle l'anniversaire de la naissance de leur insigne bienfaiteur.

M. Thomas-Etienne Hamel, alors élève de physique, fit le discours de circonstance.

Avant cela, voici comment se chôrait cet anniversaire. L'étude du soir était retranchée et remplacée par des discours et des morceaux de musique.

En 1850, le programme était encore assez court. Le corps de musique joua “La Canadienne” puis il y eut chanson de circonstance et discours français

par l'abbé Quinan, alors élève de philosophie. La musique se fit de nouveau entendre pour céder la place à M. Cyrille Légaré, alors élève de rhétorique, qui, dans un discours latin fort remarquable pour la composition et le débit, fit l'éloge de Mgr de Laval. Le tout se termina par " Dieu Sauve la Reine ".

L'abbé Hospice Verreau, qui mourut principal de l'école normande Jacques Cartier, alors élève du grand séminaire, composa pour la même circonstance une ode latine qui fut chantée. La musique avait été composée par M. A. Dessane (1). Le célèbre Brownson assistait à la fête et porta la parole aux élèves.

Les années suivantes, cette petite fête de famille, tout en gardant le caractère d'intimité qu'elle eut d'abord, revêtit cependant un éclat nouveau. Il y eut toujours des discours, et de très beaux discours français, anglais et latins. Il fait plaisir de voir parmi les orateurs de cette époque, relativement éloignée, les noms d'hommes qui ont occupé depuis des positions très distinguées, entre autres : Mgr Benjamin Pâquet, les abbés Louis Beaudet et Chandonnet.

En 1853, une séance académique fut donnée le 30 avril, et Mgr de Laval y eut sa bonne part. On continua durant quelques années de fêter de cette manière le fondateur.

En 1859, la solennité eut lieu le 16 juin, et elle prit un éclat inconnu jusqu'alors. C'était le 200ème anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval. Les réjouissances commencèrent la veille par une soirée littéraire où l'on mit en relief les avantages d'un cours d'études

(1) *L'Abeille* du 16 mai 1878 a publié cette ode.

classiques. Ici encore les orateurs qui y prirent part devinrent des hommes connus dans le monde littéraire ou savant.

Voici quel fut le sujet de la discussion :

“ Un riche citoyen d'une ville située dans le Bas-Canada avait fait en mourant un legs considérable pour y fonder un collège. Le conseil municipal avait chargé un comité de faire un rapport sur les meilleurs moyens de remplir les intentions du donateur. Le rapport de ce comité était alors soumis au conseil ; il s'agissait de discuter les deux paragraphes suivants :

“ Le cours d'études sera de neuf années, dont six d'humanité, une de rhétorique et une de philosophie.

“ La principale occupation des élèves durant la première année d'humanité sera l'étude des langues latine et française, et durant les quatre années suivantes, on y joindra l'étude de la langue grecque. Néanmoins les élèves recevront une leçon d'anglais chaque jour dans la première classe et trois leçons par semaine dans les autres.”

Dix élèves, métamorphosés en conseillers municipaux pour la circonstance, prirent part au débat qui était présidé par le maire Louis Pâquet, aujourd'hui aumônier des Franciscaines à Québec.

Il ne servirait de rien de reproduire en détail les arguments qui furent donnés de part et d'autre. On puisa dans l'arsenal ordinaire.

Pourquoi enfermer la jeunesse durant tant d'années dans un collège ? Elle se décourage en voyant s'allonger devant elle la décade d'un cours d'études. La plupart des élèves sortent avant la fin et font des

hommes incomplets. Ceux qui persistent jusqu'au bout ont déjà vingt cinq ou vingt huit ans lorsqu'ils sont admis à l'exercice d'une profession. Ils en ont quarante lorsqu'ils ont réussi à se former une clientèle, et quand enfin ils ont amassé quelque bien ils n'en peuvent plus jouir.

Voilà ce que disait l'élève Louis Leclerc qui voulait réduire la durée des cours d'études à quatre ou cinq ans.

L'élève Doherty trouva lui, que les programmes étaient trop chargés et que l'on exigeait trop de connaissances. L'élève Marcel Chabot voulait sabrer le latin sans pitié comme chose inutile dans le monde. L'élève Napoléon Laliberté rêvait de son côté de substituer l'anglais au latin. L'élève Alexis Pelletier, si célèbre depuis par ses polémiques au sujet des auteurs païens, soutint que le grec et le latin étaient encore ce qu'il y avait de mieux pour développer l'esthétique et former le goût. Les élèves Jean Gagné, Athanase Lepage, Eugène Méthot, Napoléon Cinq-Mars, Charles-Antoine Delâge, soutinrent tour à tour leurs sentiments. A la fin, il se trouva que les conseillers étaient partagés en deux camps d'égale force et le maire Pâquet donna son suffrage en faveur du maintien des études classiques.

Le même jour, Hubert Larue soutenait avec succès la thèse pour le doctorat en médecine et recevait le lendemain le premier diplôme de docteur donné par l'Université, sur examen.

Le soir du 16, il y eut concert, avec deux discours, prononcés l'un par le cardinal Taschereau, alors prêtre du séminaire, et l'autre par l'honorable U.-J.

Tessier, professeur de procédure à la faculté de droit. C'était le premier concert donné à l'université. Les différentes pièces de cet établissement avaient été bénites la veille par Mgr Horan, évêque de Kingston.

C'est lors de la fête de 1859 que fut chantée pour la première fois la célèbre cantate du poète Crémazie en l'honneur de Mgr de Laval que l'on adapta sur la musique de Rossini. Qui ne se souvient d'avoir chanté et qui, d'entre les anciens élèves du séminaire, n'entend pas chanter toujours avec plaisir ces beaux vers si pleins d'un ardent patriotisme ?

Connaissez-vous sous le soleil
Un fleuve à nul autre pareil,
Dont les rivages enchantés
Encadrent les flots argentés,
Sous un ciel brillant et serein ?
Fils de Laval et de Champlain,
Le Canadien de ses aïeux
Garde le souvenir pieux.
Protégé par la croix
Brillant sur nos montagnes,
Dans nos vertes campagnes,
Il conserve ses droits
Et fier de son destin,
Français et catholique,
Il montre à l'Amérique
Deux noms : Laval, Champlain,
Vive Laval, vive Champlain.

Ouvrant tes portes éternelles,
Gloire, couronne ces héros,
Et que tes pages immortelles
Gardent à jamais leurs brillants travaux.

Soleil, qui vis sur nos parages
Mourir ces deux héros français,
Tu vois aujourd'hui nos rivages
Couverts des fruits de leurs bienfaits.
Sur les bords de la jeune France,
O Laval, ton nom respecté
S'élève comme un phare immense
Rayonnant d'immortalité.

Cette série de grands concerts, inaugurée avec tant de pompe en 1859, se continua à peu près sans interruption durant les années suivantes. Seulement, la fête de Laval, au lieu d'être chômée dans la salle des grands, le fut dorénavant à l'Université, et l'habitude vint de faire prononcer l'éloge annuel du fondateur par un élève de cette institution. En 1860, ce fut l'élève A.-B. Routhier, aujourd'hui juge en chef en retraite de la cour supérieure, qui fut chargé de cette tâche. A la même séance, huit élèves discutèrent le projet de la fondation d'une université et son utilité. En 1861, l'élève François Langelier, bachelier ès arts, prononça le discours usuel (1).

Cependant, dans quelques circonstances, on laissa à chacun en particulier le soin de chômer ce glorieux anniversaire. C'est ainsi qu'en 1866, la crainte du choléra asiatique fit avancer d'un mois les examens du baccalauréat et la soirée fut sacrifiée.

De même encore à différentes reprises elle fut avancée ou retardée, à l'occasion de quelques anniversaires fameux qu'on voulait célébrer avec plus de pompe. Citons, entre autres, l'année 1869, où elle fut donnée le 9 avril, jour des noces d'or de Pie IX ; l'année 1874, où la célébration solennelle du 6ème centenaire de Saint Thomas d'Aquin le 6 mars, prit la place du 30 avril ; l'année 1877 où toutes les réjouissances

(1) En 1880, l'auteur de cette étude, alors qu'il était dans sa dernière année de droit, eut l'honneur d'être chargé à son tour de faire l'éloge de Mgr de Laval. Si je rappelle ce souvenir, ce n'est pas pour en tirer une vaine gloire, je veux seulement dire que notre classe contribua à continuer les traditions. Voir *Courrier du Canada et Evénement* du 30 avril 1880.

furent réservées pour l'arrivée à Québec de Mgr Conroy, délégué apostolique au Canada.

Cependant, dans ces différentes circonstances, on organisa toujours des soirées intimes qui ne manquaient pas d'un certain charme,

Mes confrères de la septième se souviennent sans doute encore de cette séance si curieuse qui fut donnée par la société Laval en 1869, séance dans laquelle on représenta les négociations de M. de Callières avec les Indiens, lors de la conclusion de la paix générale en 1701.

Jusqu'à cette époque, les sauvages qui peuplaient le Canada étaient toujours en guerre. M. de Callières, désirant établir la paix d'une manière stable, convoqua, pour le mois d'août de l'année 1701, une assemblée générale de toutes les nations qui avaient quelque rapport avec les Français. Elle eut lieu le 4 août. Après plusieurs conférences particulières, où il fallut entendre tous les orateurs des nations alliées, les négociations se terminèrent par une séance solennelle. On prépara, dans une plaine, auprès de Montréal, une vaste enceinte, dans laquelle on réserva un espace pour les dames et tout le beau monde de la ville. M. de Champigny, M. de Vaudreuil et les principaux officiers environnaient le Gouverneur. Celui-ci "ôta solennellement la hache des mains des Sauvages," puis il fit distribuer des colliers à tous les chefs : ceux-ci se levèrent les uns après les autres, et marchant gravement, revêtus d'acoutrements plus ou moins bizarres, ils donnèrent leurs captifs au Gouverneur, en lui présentant des colliers dont ils lui expliquèrent le sens

avec beaucoup plus d'esprit et de politesse qu'on n'en attendait d'orateurs sauvages. On apporta ensuite le grand calumet, où tous les chefs fumèrent à leur tour, chacun vint apposer le signe de sa nation sur le traité de paix.— Dans une des séances préliminaires, Kondiaronk, dit le Rat, le plus célèbre des orateurs sauvages, fit, quoique malade, un long discours. Il mourut dans la nuit suivante avant la séance solennelle.

Mes confrères n'ont pas oublié le pittoresque des costumes, pas plus que les manières fantastiques des personnages chargés de représenter les sauvages et qui pourtant étaient des civilisés comme nous.

Ces faux aborigènes dirent très bien leurs discours et firent de l'éloquence comme de véritables peaux-rouges moins le langage. Ils n'oublièrent ni les gestes multiples, ni les intonations de voix particulières, tantôt lentes, tantôt brusques, tout ce qui rend pittoresque l'éloquence des sauvages.

L'évanouissement et la mort de Kondiaronk émurent fort l'assemblée. Mais heureusement que le vieux chef ressuscita après la séance. Il se portait même si bien le lendemain matin qu'il put faire un thème grec.

En 1870, alors que nous étions sur les bancs de la sixième, l'on chanta *le Désert*, la belle ode-symphonie de Félicien David. Vous rappelez vous la *Caravane*. On entendait pour ainsi dire les cris des chameaux, les vociférations de leurs conducteurs. Vers la fin du chœur, un mouvement se produit à l'orchestre, c'est le simoun, cette terrible tempête du désert, ce vent qui charrie les sables brûlants et mortels, ce souf-

flet qui renverse des caravanes entières. La seconde partie est presqu'exclusivement consacrée à la nuit, à ses fraîcheurs, à ses repos. Et comme Elzéar Déry, aujourd'hui recorder à Québec, chantait bien cette douce mélopée à la nuit que nous aimions plus tard à répéter en chœur dans les soirées du fort Saint-Louis, à Saint Joachim.

Enfin, dans la troisième partie, le lever du soleil et le chant du muezzin appelant les croyants à la prière. C'est un typographe français nommé Dumas qui récitait les strophes parlées et il le faisait avec un brio superbe.

Cette année là, ce fut Benjamin Demers, ancien curé au faubourg Saint-Jean, qui fit le discours sur *sur la foi et le patriotisme*.

En 1872, en quatrième, l'on nous donna des fragments de *Faust*, entre autres la fameuse scène de l'Eglise. Nous avions pour musiciens Lavigueur, Lavigne, Dessane, Ernest et Gustave Gagnon. Ce fut un élève en médecine, Laurent Pouliot, qui prononça le discours d'occasion.

Enfin, je rappelle pour souvenir, la grande fête de la seconde réunion de l'Institut qui eut lieu le 30 avril 1877, alors que nous étions en physique. Certes, cette fête, pour être plus intime, n'en fut pas moins brillante, et elle peut compter sans doute parmi les plus intéressantes soirées de l'Université Laval.

V

Tout le monde connaît la *Société du Parler français au Canada*. Elle vient à peine de naître, et,

cependant, elle a rendu déjà des services innapreciables. Nos nationaux s'en allaient glissant sur une pente fatale : ils étaient en train de parler jargon. Elle les a arrêtés. Voici que la belle langue française reparait triomphante, claire, sonore, pure de toutes scories.

C'est grâce à sa cohésion, à la tenacité de ses membres, à la propagande active qui a été exercée, que cette association a pu opérer tant de bien. D'autres, avant elle, avaient essayé la même tâche, mais sans succès.

Dans la maison du séminaire où elle a été fondée et qui la soutient si puissamment dans les efforts qu'elle tente pour régénérer la langue des aïeux, la *Société du Parler français* a eu d'humbles devancières, et je veux dire ici leur histoire.

Dès 1851 (1), on voit que les élèves de la quatrième et de la cinquième, à la petite salle du séminaire, organisaient une Société du Bon langage. Ils se proposaient de livrer une guerre à mort à toute expression qui n'était pas française (2).

Cette société du bon langage fut englobée en 1858 dans une association littéraire qui prit le nom de Saint-Louis de Gonzague. On avait alors la naïveté de croire que chez les petits il faut commencer par le commencement. Et l'on se proposait, tout en enseignant à ceux-ci à parler correctement au point de vue de la grammaire et à éviter les locutions vicieuses, de les entraîner au débit oratoire, à la déclamation facile

• (1) 24 décembre.

(2) Une société du même genre et qui portait le même nom fut aussi fondée à la grande salle en 1861. Cf. *Abeille* du 7 février 1861.

et naturelle, en les exerçant d'abord à la bonne et pure prononciation, à l'articulation nette et distincte. La langue et le gosier sont en effet des organes qui ont un certain rôle à jouer dans l'éloquence. Démotène qui avait la voix peu étendue, la prononciation embarrassée, l'intonation fausse et l'haleine courte, le savait bien, lui, qui, pour se corriger de ses défauts, harangua pendant si longtemps les flots courroucés, la bouche pleine de petits cailloux.

De notre temps, la société Saint-Louis de Gonzague était accessible à tous les élèves de la Petite Salle sans exception ; cependant, les élèves de sixième, septième et huitième avaient besoin d'un certificat de leur maître de classe constatant qu'ils pouvaient être utiles de quelque manière.

Il devait y avoir une séance au moins tous les quinze jours. Ces séances avaient lieu pendant la récréation du soir dans la salle d'étude, et les membres étaient obligés de toujours garder le même siège.

Comme officiers, nous avons un président, un vice-président, un secrétaire et deux censeurs. Ce bureau se renouvelait tout les trois mois. Les élections des officiers et des membres se faisaient au scrutin secret. A chaque élection nouvelle les membres devaient payer chacun une contribution d'un sou pour couvrir les frais de papeterie. Les censeurs étaient spécialement chargés de préparer la pièce destinée aux séances, de faire l'appel des membres, de pointer les noms des absents et de recueillir et de dépouiller les bulletins de vote.

La société, comme toute corporation bien ordon-

née, possédait un écusson qui avait été dessiné par le botaniste Brunet. Il portait sur un fonds vert (je demande pardon au lecteur si je ne parle pas le langage du blason), une couronne de marquis, c'est-à-dire une couronne à quatre fleurons, l'un au milieu, deux à chaque extrémité, avec des perles entre deux.

Cette couronne rappelait le souvenir de saint Louis de Gonzague. Car il ne faut pas oublier que ce patron de la jeunesse étaient marquis de Castiglione, et que ce n'est que lorsqu'il entra dans la compagnie de Jésus qu'il renonça à son marquisat en faveur de son frère.

Longtemps après notre départ de la petite salle, en 1877, alors que nous étions en physique, les petits, devenus savants dans l'art héraldique, voulurent avoir pour leur société des armoiries plus parlantes et plus suivant les règles. De là vient qu'aujourd'hui l'écusson de la société Saint-Louis de Gonzague est timbré de la couronne de marquis et qu'il se lit comme suit : *De sinople, avec un lis d'argent entouré d'abeilles d'or* (1). Le lis rappelle la bonne odeur des vertus de l'aimable saint qui est le patron de la société. Les abeilles par leur activité et leur habilité à s'approprier le suc des fleurs pour en composer leur précieux nectar sont pour tous une prédication non moins efficace que facile à comprendre.

Enfin, les petits, qui savaient un peu de latin, voulurent avoir leur devise latine comme les autres

(1) Cette modification se fit au mois de mars 1877 sur la proposition de M. Alphonse Bernier, aujourd'hui professeur de droit commercial à l'Université Laval. Les religieuses du Bon-Pasteur furent chargées de dessiner le nouvel écusson.

sociétés. On remplaça donc l'ancienne par deux mots qui avaient le même sens excepté qu'ils sont dans la langue de Virgile : *Dulcis labor*. Cette devise a le mérite de n'exiger pour être comprise que la connaissance de la règle *Deus sanctus*, la première de la syntaxe, ce qui la rend accessible au plus humble latiniste de la société.

A l'origine, les efforts des membres de la société Saint-Louis de Gonzague se bornèrent à bégayer les paroles des autres. Le directeur faisait faire de simples exercices de lecture. On récitait des fables de LaFontaine ou de Florian, des petites anecdotes drôlatiques ou larmoyantes. Je n'ai pas la prétention de croire que mes camarades suivaient toutes les règles de l'art dans le débit de ces morceaux. Je crois même que parfois ils estropiaient superbement les belles pages qu'on leur faisait lire. Mais, qu'importe ! l'exercice ne suppose pas la perfection. On nous citait les noms d'hommes d'état illustres qui s'étaient fait siffler à leur début : cela ne voulait pas dire que les sifflets conduisent toujours à la gloire. Mais ces exemples nous rendaient plus hardis et nous aidaient à nous consoler philosophiquement de nos maladresses.

Quelquefois un prêtre de la maison ou un missionnaire de passage nous donnaient des conférences. C'est ainsi que Mgr l'archevêque Bégin, alors agrégé au séminaire, vint nous raconter un jour son voyage à Jérusalem (juin 1875). Qui ne souvient avec délices des apparitions du Père Billion à la tribune ? Le P. Billion était un sulpicien qui s'était pris d'affection

pour les séminaristes québécois, et il ne se passait pas d'années qu'il ne vint nous rendre visite. Ah ! quelles bonnes histoires il nous racontait ! Je me souviens particulièrement de celle du moucheron et du vicaire (oct. 1874).

Les exercices de lecture furent suivies bientôt de petites scènes dialoguées afin d'entraîner les élèves à la déclamation. Ici les séances devinrent plus intéressantes. Soutenir un dialogue jusqu'au bout, donner à l'attaque ou à la réplique toute sa force ou son entrain, entrer dans le caractère des personnages dont on tient la place, voilà, certes, des choses qui peuvent compter. Du dialogue à la discussion, il n'y a qu'un pas, et nous l'eûmes bientôt franchi. Inconscients du danger, nous osâmes parler sans masque, à nos frais et dépens. Nous voulûmes même élucider certains points obscurs d'histoire. Scipion et Annibal passèrent au creuset de nos critiques. César et Alexandre furent mis en parallèle (1). Puis, une autre fois, un orateur s'évertua à prouver pendant trois séances consécutives que Charlemagne, le fondateur du Saint-Empire, était plus grand que Napoléon. Les membres, impitoyables, se prononcèrent presque à l'unanimité pour le *petit caporal*.

Les deux adversaires en présence étaient Odilon Marois, aujourd'hui curé de Montmagny, et Pierre Martineau, mort député du comté de ce nom.

Dieu sait quels jugements fantastiques nous devons porter sur tous ces héros !

Chaque membre était obligé, dans le courant

(1) Février 1874.

d'une année scolaire, de réciter soit un morceau en prose, soit une pièce de vers. Il y eut sur ce point plus d'un accroc à la règle. Cependant si quelques uns ne parvinrent jamais à vaincre leur timidité de nature, d'autres, plus audacieux, ne craignirent pas d'escalader la tribune, de frapper des grands coups dans le vide et d'agiter leur chevelure comme ils l'avaient vu faire dans les foires politiques.

Quelle métamorphose !

Nous étions arrivés de la maison paternelle, tout petits et timides. A peine osions-nous ouvrir la bouche en classe pour réciter nos leçons. Comme nous nous trouvions chétifs à côté de ces colosses de la Physique et de la Rhétorique ! Pourrions-nous jamais faire des narrations comme eux !

Un soir, un camarade charitable nous amène à la salle d'étude où siègent les membres de la Société Saint-Louis de Gonzague. Nous regardons, nous écoutons. Quel étonnement et quelle révélation pour nous que de voir tout ce petit monde se démener comme des avocats ! Pourquoi ne pas nous mêler à cette troupe qui paraît si bien s'amuser ?

Voilà que nos noms sont soumis à l'assemblée.

Le censeur promène sa corbeille d'osier dans les rangs pour recueillir les bulletins de vote. Le scrutin est dépouillé, le président proclame solennellement les nouveaux membres.

Rien que d'entendre retentir nos noms parmi les élus, cela nous donne le frisson.

Nous prenons nos sièges. A la première séance nous nous tenons bien cois, à la deuxième, nous ris-

quons un timide applaudissement, oh ! un tout petit claquement de mains bien discret.

La discussion s'anime. On veut interrompre l'orateur. Des couvercles de pupitre s'élèvent et s'abaissent avec un son sec en signe de réprobation. Voilà un premier mouvement oratoire qui est bien facile et nous le risquons. Puis les rappels à l'ordre se succèdent. Au milieu de la mêlée qui entendra nos voix ? Nous crions, avec les autres, en chœur ?

Enfin, un bon soir, l'un des nôtres a l'air tout drôle. Il se récite à lui tout seul des fragments de vers ; il a l'œil rêveur ; il s'isole dans les coins. De temps en temps, il agite les bras dans le vide comme s'il voulait saisir des mouches invisibles.

Il va trouver le président et s'inscrit pour la prochaine séance. Oh ! un premier essai tout court : une fable de LaFontaine ! quelque chose comme le Loup et l'Agneau.

Le moment solennel est arrivé. Après la lecture du procès-verbal, le président donne la parole au débütant. Celui-ci s'avance au milieu des applaudissements de ses confrères. Il prend place au pied de la tribune. Comment se fait-il que lui, si babillard d'ordinaire, au milieu d'un groupe, dans le va-et-vient ordinaire de tous les jours, se trouve tout à coup avec les bras et les jambes comme paralysés en face de tout ce monde qu'il connaît pourtant et qu'il coudoie à chaque instant. Ses yeux sont perdus dans le vague ; il a la gorge sèche ; l'émotion l'étouffe (1).

(1) C'est cette maladie de la peur que l'on appelle le *traque* des orateurs. *Vox faucibus hæsit.*

Enfin, il commence d'un ton nasillard les premiers vers. Il s'aperçoit que sa fable lui échappe et voulant en retenir des lambeaux il tombe dans des transformations étranges, il confond l'agneau avec le loup, s'arrête, hésitant, puis se lance à corps perdu tant il a hâte d'en finir, vers la morale, la bienheureuse morale qui, une fois récitée, lui permettra d'aller reprendre son siège et d'échapper enfin à la torture qu'il subit.

Certes, les débuts n'ont pas été brillants. Mais les applaudissements éclatent quand même ; les camarades donnent des chaudes poignées de mains au novice ; le président l'encense de quelques bonnes paroles encourageantes. Il a subi le baptême de feu, le voilà mûr pour la tribune. Demain, il improvisera peut-être. Courage, pauvre petite fleur printanière qui vient d'éclorre, qui sait les fruits que tu pourras donner plus tard.

D'ordinaire, le directeur de la société donnait, séance tenante, quelque sages conseils au débutant. S'il voyait qu'il avait du talent, il l'exerçait en particulier et le poussait à se produire. De notre temps, à la société Saint-Louis de Gonzague, nous eûmes tour à tour comme directeurs, les abbés Brunet, Doherty, Victor Légaré, Sexton, Fraser, Rhéaume et T. E. Hamel. M. Brunet avait une affection particulière pour les sociétés littéraires du séminaire et c'est lui qui composa leurs armoiries. M. Doherty était la personnification de la plus aimable comme de la plus fine gaiété. M. Hamel fut un rude travailleur, c'est lui qui refondit les règlements, recueillit les procès ver-

baux et en rédigea lui-même plusieurs afin de donner le tour aux élèves novices.

Les débats sur des points d'histoire qui furent inaugurés de notre temps, devinrent parfois très vifs. Les interruptions et les acclamations de toutes sortes tombaient drues comme grêle. Lorsqu'on discuta de César et d'Alexandre, on en vint même aux coups de sifflet. C'est un droit qu'on achète à la porte en entrant dans les vrais théâtres. Mais, dans notre petite société, cela n'était pas de mise, et le directeur dût intervenir. On accusa alors ce dernier d'être plus pour César qu'Alexandre. C'est ordinairement le sort des pacificateurs. Tout le monde tombe dessus à bras raccourci. La discussion commencée à la séance de la société se continuait pendant les récréations. Pour s'assurer de la majorité, chaque camp rivalisait d'ardeur, si bien qu'il fallut passer un règlement pour interdire les cabales ou autres moyens malhonnêtes avant ou pendant les séances pour empêcher l'élection d'un membre, et il fut décidé que personne ne pourrait plus être admis dans la société au cours d'une discussion. Il devint aussi nécessaire de mâter les interruptions devenues trop fréquentes. Il fut donc décrété qu'il serait permis d'interrompre, mais seulement pour demander une courte explication sur un passage mal entendu ou non compris, et aussi pour demander la preuve d'un fait cité par les discutants, avec la permission cependant de celui qui avait la parole (1).

C'est ainsi que l'on nous accoutumait petit à petit à la routine des assemblées délibérantes.

(1) Décembre 1874.

En entreprenant ces grandes discussions, nous avions voulu voler trop haut et comme l'imprudent Icare nous finimes par nous brûler les ailes. Nous en étions venus à vouloir réformer tout le règlement. Comme Sieyès, chacun avait une petite constitution de sa façon dans sa poche. Il ne se passait pas de séance sans qu'un nouvel amendement ne fut proposé.

Nous voulions pénétrer dans les arcanes de la règle, la désarticuler pour ainsi dire, pour la rebâtir ensuite à notre goût. C'est ainsi que les petites filles éventrent leurs poupées et que les petits garçons cassent leurs jouets pour mieux voir ce qu'il y a dedans.

Cette manie de destruction et de replâtrage devait finir par un désastre. L'interdit fut jeté sur la société. Pendant une année entière (1), les abeilles d'or, confinées dans leur ruche, cessèrent de butiner autour du lis d'argent. Enfin, un bon jour, l'essaim reprit sa volée, mais les mailles plus serrées d'un règlement nouveau limitèrent son champ d'action (2). Ce règlement décrété par autorité ne pouvait être amendé que par les directeurs du séminaire. On en revint aux bonnes lectures, aux dialogues, puis l'on inaugura des représentations dramatiques. C'est ainsi que de notre temps, alors que nous étions en physique (3), la société Saint-Louis de Gonzague donna pour la première fois dans la petite salle, une séance publique où furent invités les autorités, les grands et les externes. On joua la comédie, on fit du chant et de la musique.

(1) Du 13 octobre 1875 au 12 octobre 1876.

(2) Novembre 1876.

(3) 13 février 1877.

Ce fut un succès. Depuis lors, j'ai su que ces séances dramatiques étaient devenues de tradition (1).

J'ai su aussi que, depuis notre départ, on avait repris les discussions sur des sujets historiques. Bien plus, en 1879, la société Saint-Louis de Gonzague s'est métamorphosée en chambre d'assemblée. Le démon de la politique a changé ses membres en autant de députés. Mais tout cela n'a été qu'un rêve éphémère. Les ministres improvisés n'ont vécu que ce vivent les roses et les ministres pour vrai. A peine ont-ils eu le temps de pousser quelques vagissements que déjà tintaient les glas de leur oraison funèbre.

Chassez le naturel, il revient au galop

C'est que la société a fait. Elle est revenue aux prés fleuris où la jeunesse d'autrefois prit tant de joyeux ébats. Et nous l'en félicitons.

* * *

L'année 1851 où se forma la société du Bon langage à la petite salle, fut aussi la date de naissance d'une société littéraire organisée entre les élèves des cinq premières classes de la grande salle (2). Cette dernière se proposait de consacrer ses séances à des exercices de composition et à la résolution de différentes questions grammaticales ou littéraires. Les membres devaient aussi s'entraîner à la déclamation en débitant les discours des grands orateurs ou leurs

(1) Ainsi le 25 février 1879, on a joué *les Jeunes Captifs* ; le 4 décembre 1879 : *Monsieur de Pourceaugnac* ; le 8 mai 1881 : *Sorcier sans le savoir* ; le 1er mai 1883 : *Le Sansonnet de Silvio*.

(2) 27 novembre 1851.

propres compositions. Enfin, on voulait discuter des questions empruntées à l'histoire, à la philosophie à la littérature (1).

En 1854, cette société prit le nom de Société Laval qu'elle a gardé jusqu'à nos jours. C'est alors qu'elle adopta la belle devise *Alere flammam*. Des armoiries classiques que je vais essayer de traduire tant bien que mal en langue héraldique, illustrent ce cri de guerre.

L'écu de gueules est meublé d'or. Un livre fermé supporte une lampe antique allumée qu'avive incessamment l'huile coulant d'une amphore soutenue par une main.

On aimera peut être à connaître les questions qui furent débattues à l'origine de la Société Laval. Voici celles que j'ai pu relever dans un vieux catalogue de 1854-55.

1. Est-il utile ou non de continuer la publication de *l'Abeille* ?

2. Le passage de la domination française à la domination anglaise a-t-il été un bonheur ou un malheur pour le Canada ?

3. Que doit-on penser de la révocation de l'édit de Nantes, au double point de vue de l'équité et de la politique ?

4. De Demosthène et de Cicéron, quel est le plus grand orateur ?

(1) Cf. *l'Abeille* du 4 décembre 1851 qui rapporte les premières élections de cette société. Président : Damase Gonthier ; vice-président : Edouard Guilmet ; secrétaire : Alfred Thibaudeau. Le catalogue du séminaire pour 1853, p. 35, contient la liste des officiers de cette société, depuis son origine. On y trouve les noms de Benjamin Paquet, Pierre Roussel, Thomas Chandonnet, Côme Morisset, Gaspard Bourdages.

5. Parallèle entre Napoléon et Alexandre, comme hommes d'abord et ensuite comme guerriers (1).

Il y a dans *l'Abeille* de 1880 une notice historique assez complète de la Société Laval, et je me contenterai dans ces souvenirs de rappeler simplement les événements contemporains de notre séjour au séminaire.

Disons d'abord qu'en 1869, il y eut une refonte complète des règlements, alors que Mgr Thomas-Etienne Hamel était directeur de cette société. Ce sont les règlements qui étaient en vigueur de notre temps. J'en citerai quelques dispositions.

Les membres des trois premières classes seulement pouvaient être promus aux charges de président et de vice-président. Les rhétoriciens étaient libres cependant de décliner cet honneur, sans qu'on put exiger d'eux les raisons qui les engageaient à le faire. Le choix du secrétaire ne pouvait se faire que parmi les membres de trois dernières classes.

Afin de maintenir la politesse, la charité et la bonne entente entre les membres, ceux-ci devaient éviter avec le plus grand soin dans leur langage en séance, non seulement les fautes contraires à la langue mais surtout les expressions d'un caractère personnel et injurieux, propres à froisser, et même les allusions qui auraient pour but de faire de la peine. Si quelqu'un s'oubliait à cet égard, il devait se soumettre de bonne grâce à la réprimande du président qui pouvait toujours le rappeler à l'ordre et au besoin lui imposer

(1) Sur un catalogue de 1855-56, p. 29, je relève quelques noms parmi les membres admis au mois de mai 1856 : Arthur Buies, Pamphile Lemay, Louis-Honoré Pâquet, Cyrille Delâge, Dr. Catellier.

silence pour le reste de la séance. S'il arrivait à un membre de retomber souvent dans cette faute de manière à être une cause de désordre, il était passible d'exclusion par le seul fait de la constatation de cette habitude par la majorité des membres.

La société Laval était à vrai dire gouvernée par un comité de régie qui se composait du président et du secrétaire et d'un membre élu par chacune des classes représentées. Ce comité était chargé de l'admission des nouveaux membres et en général de toutes les affaires purement administratives. Il formait une espèce de comité permanent auquel étaient renvoyées de droit toutes les propositions ayant pour but de modifier des lois existantes ou d'en introduire de nouvelles. Le comité de régie n'avait aucun pouvoir législatif ; seulement il discutait les motions qui lui étaient renvoyées, les rédigeait de nouveau s'il était nécessaire pour les mettre en harmonie avec les autres règlements ou même les rejeter s'il croyait que c'était l'avantage de la société. Dans tous les cas il faisait à la société un rapport succinctement motivé sur ce qui lui avait été soumis. La société, après avoir entendu le rapport du comité de régie, votait sans discussion pour l'adoption ou le rejet du rapport. Si le rapport était adopté, les clauses qui y étaient contenues devenaient lois, si le rapport était rejeté, le comité recommençait son travail jusqu'à satisfaction de la société.

S'il arrivait que sur une question le comité de régie persistât dans ses opinions contre le gré de la majorité réelle des membres, le comité pouvait être

dissout et l'on procédait à l'élection d'un nouveau comité.

Les débats qui s'élevaient au comité de régie devaient demeurer secrets sous peine d'exclusion du comité. Il n'était permis à aucun membre d'assister aux délibérations du comité. Mais il était loisible à chacun de faire privément telles propositions qu'il jugeait convenable à un des membres qui en faisaient rapport au comité assemblé, et celui qui avait fait ces propositions avait le droit de connaître si elles avaient été présentées au comité de régie.

Ainsi donc il y avait à la société Laval un véritable conseil législatif, un pouvoir pondérateur sans lequel la chambre basse, c'est-à-dire la majorité des membres, ne pouvait rien entreprendre contre la constitution. Le recrutement même des membres de la société était soumis à ce comité.

Ce système avait le don de déplaire souverainement à plusieurs d'entre nous qui auraient voulu un gouvernement plus démocratique. Pourquoi ce rouage inutile, disaient-ils ? Pourquoi ce conseil des dix ? pourquoi ce tribunal d'inquisition ? pourquoi cette chambre noire ? Le temps des Torquemada est passé ! Nos propositions entrent dans cette loge fermée et elles en sortent mutilées, méconnaissables, ou on les jette aux oubliettes, comme on précipitait autrefois les accusés sans forme de procès dans le grand Canal ou dans les cachots du palais des Doges à Venise. Nous voulons l'élection des membres au grand jour par le vote populaire. C'est la majorité qui doit commander et non les coteries.

Un bon jour, en 1870 (1) l'abolition du comité de régie fut donc décrétée, et l'élection des nouveaux membres eut lieu en pleine séance au scrutin.

Cependant les partisans du comité de régie ne désarmèrent pas. En 1872, après une discussion acharnée, ils obtinrent son rétablissement (2), et ils firent décider qu'à l'avenir le règlement ne pourrait être modifié sans le consentement des trois quarts des membres présents.

Cette dernière restriction coupait les ailes à plus d'un oiseau prêt à s'envoler vers le pays des rêves et des remaniements. Aussi, elle fit en 1873 le sujet d'un débat qui eut des conséquences désastreuses. On voulut abolir la règle des trois-quarts, comme on l'appelait. La direction, cette fois, s'interposa.

Fallait-il perdre son temps à faire la petite guerre, à jeter de la poudre aux moineaux, à se fusiller derrière les haies en vaines escarmouches ? Pourquoi ne pas laisser aux officiers de la société et aux délégués librement élus par chaque classe le soin de peser, de mûrir des propositions toujours jetées un peu à la hâte dans la tourmente des assemblées populaires ? Ne faut-il pas commencer par être rameur avant de mettre la main au gouvernail, ainsi que disait autrefois

(1) 27 octobre 1870. Cette abolition fut proposée par M. F. X. Bélanger, mort curé de Saint-Roch de Québec, avec l'appui de M. Thomas Chase Casgrain, qui fut depuis procureur général de la province.

(2) Ce fut Mgr Thomas Labrecque, aujourd'hui évêque de Chicoutimi, qui proposa le rétablissement du comité de régie. Il était appuyé par le R. P. Gonthier, maintenant de l'ordre des Frères Prêcheurs. (31 mars—8 avril 1872). L'honorable M. Fitzpatrick, aujourd'hui juge en chef de la cour suprême du Canada, s'opposa avec énergie au rétablissement de ce comité. Il invoqua l'illégalité de la proposition Labrecque et revendiqua les droits à l'élection populaire.

Aristophane ? Vous trouvez que tout va mal ! Vous croyez avoir trouvé du nouveau ! Hélas ! souvenez-vous donc de Labruyère qui écrivait il y a déjà bien longtemps : “ Tout est dit et l'on vient trop tard après plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. ”

Voilà ce que le directeur dût dire pour calmer les agitateurs. Et la proposition pour abolir la règle des trois quarts fut retirée.

Mais, ainsi que le pensait Washington, “ c'est la nature de l'homme que de s'irriter de tout ce qui déjoue une espérance flatteuse et un projet favori, et c'est une folie trop commune que de condamner sans examen. ”

On ne voulut pas se tenir pour complètement battus.

C'était l'habitude de réserver les honneurs de la présidence à un élève de dernière année. Afin de faire pièce à l'autorité, la cabale s'imagina de porter sur le pavois un mathématicien, garçon timide qui n'avait jamais rien fait pour la société, qui n'y avait pas même ouvert la bouche, et qui jamais de sa vie n'avait rêvé à pareille dignité. C'était la flèche du Parthe lancée par les derniers combattants de l'armée en déroute. Il fallait pourtant que le dernier mot restât à l'autorité. Le 28 septembre 1873, la société était, à son tour, frappée d'interdiction. Comme les vierges folles, nous avons laissé éteindre la lampe d'or allumée sur le champ de notre écusson, pour nous amuser à agiter les brandons enflammés de la discorde, et comme elles nous étions punis.

Cependant, la société Laval avait eu des beaux jours. Nous nous souvenions avec regrets de son histoire passée. Depuis 1870 surtout, nous avons suivi attentivement toutes ses séances. Les membres étaient montés tour à tour à la tribune pour y prononcer les éloges de Fénelon, de Mirabeau, de Newton, de Lamartine, de Lamoricière, de Lamennais, de Mozart, de Montalembert, de Pimodan, de Papineau. D'autres avaient prononcé des discours sur les malheurs des Acadiens chassés de leur pays, sur la guerre de l'indépendance américaine, sur l'influence du christianisme sur la société civile, sur l'Inquisition, sur la Saint-Barthélemy, sur la Liberté.

Des conférenciers de marque étaient venus. Le prédicateur sulpicien Collin avait parlé du pouvoir temporel des papes ; Mgr Bégin nous avait raconté son voyage en Orient ; Mgr Benjamin Pâquet, ses promenades à Ostie ; Mgr Cyrille Légaré, son séjour en Floride.

Et quelles belles et retentissantes discussions ?

1. Le Canada a-t-il été plus heureux sous la domination française que sous la domination anglaise ?

2. Quel est le siècle le plus grand du XVIIIème ou du XIXème ?

3. Parallèle entre le siècle de Périclès et celui de Louis XIV.

4. Quel est le bien qui peut rendre l'homme le plus heureux sur la terre, l'amitié, la santé, la richesse, la science ou la gloire ?

5. En 1775, les colons de l'Angleterre établis en

Amérique avaient-ils le droit de se révolter contre la métropole ?

6. Les Canadiens font-ils bien ou mal d'émigrer aux Etats-Unis !

Ce sont les événements de 1870-71 surtout qui avaient excité le zèle des membres de la société Laval. Mgr Bégin était alors directeur. Un jour (le 3 novembre 1870) il proposa le sujet de discussion qui suit :

“Un conseil de guerre s'assemble à Paris. On vient d'apprendre la capitulation de Metz. Paris doit il se rendre ? Ne vaut-il pas mieux agir dès à présent que d'attendre encore et d'exposer Paris à la famine, à un bombardement et par suite à sa destruction presque complète ou bien ne doit-on pas faire une résistance désespérée, ou tenter encore la fortune malgré les nombreuses troupes qui vont arriver de Metz au secours des assiégeants ?”

Les membres presque à l'unanimité votèrent contre la capitulation et pour la guerre à outrance (1).

En 1871, on discuta s'il valait mieux pour la France, la république ou le règne d'une des trois familles Bourbon, d'Orléans, ou Napoléon, et dans ce dernier cas, quelle famille ?

Ce fut l'Empire qui l'emporta. Il faut dire que nous étions dans ce temps là des bonapartistes à outrance.

(1) A la même séance Mgr Bégin proposa aussi le sujet de discussion qui suit :

Le conseil de ville s'assemble pour délibérer sur la question du chemin de fer du nord. La ville de Québec devra fournir un million de piastres. Quels seront les avantages de ce chemin de fer ? Compenseront-ils les dépenses que la ville devra s'imposer ? Le commerce augmentera-t-il ? La prospérité du pays grandira-t-elle : La ville n'est-elle pas déjà trop surchargée de taxes pour pouvoir accepter cette nouvelle cotisation ?

En voici un exemple :

Le 29 janvier 1873, vingt jours après la mort de Napoléon III à Chiselhurst, la proposition qui suit était présentée à la société Laval et adoptée par 23 voix contre 21.

Attendu 1. Que la dynastie napoléonienne dont l'existence est aujourd'hui compromise par la mort de son chef, a fait la gloire de la France, elle est la seule à la hauteur de la position en France.

2. Que Napoléon III a sauvé la France d'une révolution en 1848, a administré ses affaires intérieures avec une rare habileté, a fait de la nation française à l'extérieur la première nation de l'Europe, a enrichi les fastes militaires des expéditions de Crimée, d'Italie, du Mexique et de Chine.

3. Que la dernière guerre doit être déplorée comme un malheur sans en rejeter la responsabilité sur l'Empereur.

Il soit résolu :

1. Que la société Laval a appris avec douleur la mort de Napoléon III empereur des Français.

2. Que dans son sens, quiconque a des sympathies pour la France, doit déplorer cette mort comme un malheur.

3. Que la société Laval fait des vœux pour que la dynastie napoléonienne reprenne les rênes et conduise la France comme elle l'a toujours conduite dans la voie du progrès et de la gloire.

4. Que la société Laval dépose humblement ces résolutions aux pieds de l'Impératrice et la prie d'agréer l'hommage de son profond respect.

C'est en vain que l'honorable Charles Fitzpatrick, alors élève de physique, et aujourd'hui juge en chef de la Cour Suprême du Canada, s'opposa de toutes ses forces à cette proposition et voulut prouver l'illégitimité du gouvernement de Napoléon III.

Ce sont tous ces souvenirs souvent rappelés qui nous faisaient regretter amèrement la disparition de la société Laval.

Enfin, le premier mars 1874, les directeurs nous permirent de reprendre le cours des séances interrompues depuis l'automne précédent. On allait donc pouvoir encore une fois s'abandonner au souffle de l'inspiration, faire les éloges des héros aimés. Les jeunes, surtout, fraîchement déballés de la petite salle, avaient hâte de prendre part aux grandes discussions dont ils avaient si souvent entendu parler. Assez longtemps, ils avaient débité des apologues ou récité des morceaux appris par cœur, ils voulaient maintenant être personnels, montrer leur aplomb, faire voir aux grands qu'ils étaient maîtres de leur pensée et comment ils savaient trouver les mots pour la dire.

C'est alors que, parmi mes camarades de classe, Eugène Belleau fit l'éloge de Lamoricière, Joseph Lemieux, celui de Beethoven, Joseph Turcotte nous parla tour à tour de la nécessité du travail, de l'éloquence, du sacrifice, du scepticisme, Georges Lemay chanta les beautés de la musique, et fouetta la libre pensée, Eugène Simard traita savamment de la philosophie allemande, Pierre Martineau expliqua la loi de la guerre, Victor Charland fit l'histoire de la poésie,

et moi, sixième, j'hasardai une modeste biographie du fabuliste La Fontaine (1).

D'autres traitèrent d'Iberville, de l'évêque Plessis, de Bourdaloue, de Garcia Moreno, des gloires de l'Eglise Canadienne, du pape Pie VII, de la république chrétienne des Jésuites au Paraguay, de l'importance de l'étude de l'histoire du Canada, (2) discutèrent sur les athées, refutèrent ceux qui accusaient l'Eglise d'avoir persécuté la société, ou nous expliquèrent que le bonheur n'était pas ici bas.

Entre temps, des conférenciers distingués vinrent nous dire leurs souvenirs. Le Père dominicain Bourgeois nous parla de Paris sous la Commune, le Père Mothon, du même ordre, traita de l'importance des sociétés littéraires, l'abbé Louis Pâquet nous raconta ses stations aux eaux thermales de France, Mgr Bégin traita de Saint Benoît et des Bénédictins, l'abbé Adrien Papineau nous récita ses poésies : *Histoire des variations de la Pinacothèque de l'Université Laval, et les Chiens du séminaire depuis Dash jusqu'à Carlo inclusivement.*

Puis, nous entamâmes de grandes discussions sur des sujets d'histoire :

1. Quelle forme de gouvernement est la plus favorable au développement des lettres, des sciences et des arts ?

2. A-t-on bien ou mal fait d'expulser les Huguenots du Canada ?

3. L'esclavage en soi et considéré en dehors des

(1) 21 avril 1875.—Toutes ces études furent lues de 1873 à 1877.

(2) L'abbé H. Arthur Scott, aujourd'hui curé de Sainte-Foy.

abus qu'on en peut faire pourrait-il être conservé dans les constitutions publiques, ou devrait-on tendre à l'abolir tout à fait ?

4. A qui doit-on donner la prééminence de Louis XIV ou de Napoléon 1^{er} ?

5. Parallèle entre Demosthène et O'Connell. Lequel des deux a le plus fait pour son pays. Discussion en anglais.

6. Lequel des trois pays de Prusse, d'Angleterre et de Pologne a le droit à plus de sympathie ?

7. La révolution d'Angleterre (1645) était-elle légitime ? était-elle nécessaire ! Favorisa-t-elle les intérêts anglais au triple point de vue religieux, moral et industriel ?

8. Le Canada a-t-il eu plus d'avantages de demeurer à l'Angleterre après 1759 qu'il en aurait eu à retourner à la France ou à entrer dans la république des États-Unis en 1776, aux points de vue politique, religieux et commercial ?

9. Quel est le meilleur état de vie pour l'utilité et la prospérité du Canada ?

Pour déridier nos esprits, nous mêlions quelquefois à ces sujets sérieux des discussions plus légères :

Quelle est la plus avantageuse de la grande, de la moyenne ou de la petite taille ?

Un homme laisse un héritage à partager entre quatre de ses amis et le legs est d'autant plus considérable pour chacun des héritiers qu'il est le plus malheureux. Or l'un a perdu son nez, l'autre un œil, un troisième un bras, le quatrième une jambe, N'ayant pu s'accorder sur leur part d'héritage, ils vont devant

les tribunaux faire décider la question.

Chaque année, le 17 mars, jour de la Saint Patrice, fête patronale des Irlandais, la société Laval, voulant honorer ses confrères de cette nationalité, tenait une séance extraordinaire. Ce jour là, le président portait une aigrette verte à sa boutonnière et les fils d'Erin ne manquaient pas de monter à la tribune pour chanter les gloires de leur patrie et verser un pleur sur ses infortunes. Comme ils tonnaient contre l'oppression de la tyrannique Angleterre tenant dans ses serres le peuple martyr ! Comme ils élevaient aux nues O'Connell, Robert Emmet, d'Arcy McGee ! Nous mêlions nos larmes de crocodile à leurs flots d'éloquence et la musique jouait *Erin go Bragh* et *Vive la Canadienne*.

En 1872, nos aînés de la physique avaient projeté de donner une séance publique de la société. Le sujet de discussion fut même choisi. Ce devait être le procès de Vaudreuil et de Bigot par le conseil d'Etat de France. Les rôles furent distribués. Arthur Olivier, (1) devait se porter l'accusateur de Vaudreuil, et François Faguy (2) attaquer Bigot. A Thomas Chase Casgrain échut la défense des Canadiens, et à l'Espérance, (3) celle de Vaudreuil. Charles Fitzpatrick était chargé de stigmatiser la politique coloniale française. Enfin, Alphonse Beaudet (4) résumerait l'accusation et la défense.

Les orateurs étaient de bonne taille et tout nous

(1) Avocat de talent. Il est mort maire de Trois-Rivières.

(2) Aujourd'hui protonotaire apostolique et curé de Québec.

(3) Médecin dans la Gaspésie.

(4) Aujourd'hui curé dans Lotbinière.

promettait une veillée d'armes très intéressante. Mais le projet manqua au dernier moment.

Mes confrères de la physique, plus heureux que leurs devanciers, purent organiser la première séance solennelle de la société à l'occasion de la célébration du 50ième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX. A cette séance qui eut lieu à la grande salle le 3 juin 1877 étaient présents les prêtres de la maison et les élèves des deux divisions.

Samuel Langis fit voir Pie IX dans sa vie intime et dans ses rapports avec les peuples ; George Lemay exécuta un solo de flûte, des variations sur *l'Il Trovatore* de Verdi, avec accompagnement de piano par Edmond Paradis ; Edouard Bouffard parla de la grandeur de Pie IX dans le malheur ; Pierre Martineau traça un parallèle entre Victor-Emmanuel et Attila dans leur conduite envers le Souverain-Pontife ; l'Union Orphéonique chanta un chœur de Laurent de Rillé : *Les batteurs de blé* ; Joseph Turcotte prononça un discours sur l'Action du Pape et des peuples.

Cette séance solennelle fut le dernier adieu de notre classe à la société Laval.

* * *

Il existait aussi chez les externes une association littéraire, connue sous le nom de société Saint-François de Sales, et qui fut fondée en 1864. Je me souviens que ses armoiries reposaient sur une cartouche ornementée à la façon des Allemands. Elles étaient d'azur à un donjon d'argent, avec trois tours crenelées de même, maçonnées et ajourées de sable. Le donjon

s'élevait au sommet d'un rocher dans lequel était taillé un large escalier de pierre. Ce donjon, je le pense bien, devait représenter le château de Brens, en Chablais, qui fut le berceau de l'illustre famille de Sales et où naquit le saint évêque de Genève.

Au sommet de l'écusson, se lisait l'inscription *Société St-François de Sales*, enguirlandée de feuilles d'érable. En pointe, sur un liston, se déroulait la devise de la société : *Non Excidet*.

Les séances de cette société avaient lieu une fois par semaine, d'ordinaire le jeudi, après la classe du matin, dans le parloir des externes. Il y avait des membres actifs et des membres honoraires. Cés derniers étaient recrutés parmi les anciens externes devenus pensionnaires ou sortis dans le monde (1). Les membres actifs seuls pouvaient prendre part aux délibérations, et nul ne pouvait être inscrit sur cette catégorie avant d'avoir atteint la cinquième.

Les externes, moins habitués à la discipline que les pensionnaires, avaient peine à s'astreindre à la lettre du règlement. Il ne se passait pas de séances, surtout à l'origine de la société, où il n'y eut quelque bruyant rappel à l'ordre. Les procès-verbaux des secrétaires étaient passés au crible de la critique, et il fallait recourir finalement au comité de régie pour les faire accepter. Parfois, encore, le président, à bout de patience, expulsait sans cérémonie les membres trop violents, ou encore il les censurait d'importance. D'autres n'attendaient pas que les foudres présidentielles les frappassent, et ils donnaient leur démission

(1) Cette coutume fut abolie le 11 octobre 1874.

dans des lettres pleines d'indignation. Que de fois les séances dûrent être brusquement ajournées afin de rétablir la paix. On ne voulait point que le directeur intervint dans les débats. Il n'est là, disait-on, que comme un simple observateur. Ce rôle d'homme de police auquel on aurait voulu restreindre celui qui était chargé de diriger la société n'allait guères pourtant avec sa dignité. En 1870, il fallut songer à réparer les brèches incessamment taillées dans le règlement. Quand Moïse descendit de la montagne, apportant les tables de la nouvelle loi aux Israélites, il y eut des éclairs et du tonnerre, mais qui saura dire les grands éclats de voix et les trépignements de pieds qui accueillirent le nouveau code lorsqu'il fut soumis à la jeunesse tumultueuse de 1870. Ah ! c'est que les externes de ce temps là ne badinaient pas sur les questions de privilèges !

Un jour, un certain nombre de petits voulurent faire bande à part, fonder une société Saint-Stanislas, à côté de la grande société. On parlait même de s'organiser en *Union dramatique* pardessus la tête de la sœur aînée (1). Les grands n'eurent pas de paix, que cette association en herbe ne fut fauchée jusqu'au ras de terre.

Une autre fois, le bruit courut sous le manteau qu'un des nôtres, un grave philosophe, s'était surnoisement déclaré chef de secte, qu'il réunissait chez lui, les jours de congé, de nombreux camarades, et que l'on y discutait histoire, littérature et philosophie. Cette loge mystérieuse avait, paraît-il, ses règlements

(1) En 1872. C'est notre confrère Théofred Hamel qui était l'instigateur de ce mouvement.

et tenait des procès-verbaux. Vite, il y eut dénonciation devant la société Saint François de Sales. Ne voulait-on pas ruiner cette dernière en détournant ses membres des séances ? Un orateur alla même jusqu'à traiter ces sectaires de *Crépinistes*. Celui que l'on accusait ainsi d'être le chef d'une secte nouvelle se trouvait justement un des membres les plus en vue de la société Saint-François de Sales, un de ses travailleurs les plus sérieux. Il n'eut pas de peine à réfuter les accusations que l'on portait contre lui. Est-ce que, par hasard, il n'avait pas le droit de recevoir chez lui ses amis pour y causer de choses agréables et utiles sans que les colonnes de la société en fussent ébranlées (1) ? Quelque temps après (mai 1875) il se vengeait de ses détracteurs en donnant devant la société une très belle conférence sur la vie de saint Augustin avant sa conversion.

Ces petits incidents démontrent avec quel soin jaloux les externes, malgré les tempêtes qui se soulevaient à tout instant dans son sein, veillaient à la sécurité de leur société littéraire.

L'on procédait chez les externes à peu près de la même manière que chez les pensionnaires. Les plus jeunes récitaient des fables ou des contes, ou nous donnaient la représentation de quelques scènes enfantines. Les grands discutaient de quelques sujets d'histoire : François 1er et Charles Quint, Pierre le Grand et Charles XII, Théodose et Constantin, Charlemagne et Napoléon, Scipion et Annibal, Alexandre et César,

(1) Cet incident eut lieu au mois d'avril 1875. Mon distingué camarade, le R. P. Alphonse Lemieux, des Rédemptoristes, me pardonnera, j'en suis sûr, de rappeler ici ce petit souvenir.

le siècle d'Auguste et celui de Périclès, Alfred le Grand et Charlemagne, Lycurgue et Solon, Napoléon et Washington, Constantin et Charlemagne, Epaminondas et Agésilas, Turenne et Condé, Sparte et Athènes.

Quelquefois encore on descendait sur la terre canadienne. Montcalm et Lévis étaient étudiés avec ardeur. On traçait des parallèles éloquents entre Christophe Colomb et Jacques Cartier. On comparait la colonisation française du Canada avec la colonisation espagnole au Mexique et au Pérou. Avait-on bien fait d'expulser les Huguenots du Canada ? Que fallait-il penser de la reddition de Québec aux Anglais par de Ramesay ? Fallait-il blâmer ou non la conduite de Champlain vis-à-vis des Iroquois ? Quels étaient les moyens d'empêcher l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis ?

Quand on ne savait trop que faire et que personne n'était prêt à parler, le sujet d'une discussion improvisée était lancé et chacun prenait la balle au bond. Lequel des deux fait le plus d'effet sur l'âme de la musique ou de l'éloquence ?

Si le Canada devenait indépendant, lui serait-il avantageux de s'annexer aux Etats-Unis ? Que fallait-il penser de l'esclavage ? Lequel doit l'emporter du droit ou de la médecine, de la plume ou de l'épée ? Quel est le métier le plus utile ? Quel meilleur gouvernement convenait à la France, de l'Empire ou de la République ?

Ces débats étaient suivis parfois de chansons comiques.

En 1868 et en 1871 la société se transforma en parlement. Je me souviens qu'en cette dernière année le premier ministre qui était Eric-Audet (1) fut défait sur le vote de l'orateur par le chef de l'opposition Eugène Rouillard. Audet avait été du reste fortement blâmé pour avoir adressé des secours aux incendiés de Chicago. Charles Fitzpatrick déclara cette fois là qu'il n'était ni pour ni contre le gouvernement et qu'il se réservait de voter pour les bonnes mesures.

Parmi les éloges académiques récités à la tribune, citons ceux de Marie Stuart, Jeanne d'Arc, Chateaubriand, Washington, Longfellow, par Eugène Rouillard, Montalembert, par Charles Langelier, Champlain, par Olivier Mathieu. Langelier traita aussi de l'origine des journaux dans le monde et des causes de la révolution française. En 1874, Alphonse Lemieux disait : *Le gladiateur mourant*, et *Le fratricide*. Une conférence qui fit beaucoup de bruit fut celle que donna Eugène Gauvreau en 1876 sur l'Hôtel de Rambouillet. Jamais on n'avait vu encore un élève traiter avec autant de sarcasme les *Précieuses Ridicules*.

En 1869, un poète du nom de Talbot récita une poésie sur le départ des Zouaves Canadiens pour Rome. Ce fut la seule fois que Melpomène chaussa ses cothurnes devant la société des externes.

De notre temps, de 1869 à 1877, la société Saint François de Sales eut tour à tour pour directeurs les abbés Louis Gauthier, Louis Sanfaçon, A.A. Blais, (2)

(1) Eric-Audet, garçon très remuant et très populaire, disparut un jour à l'étonnement de tous, pour aller s'enfermer dans un monastère de Chartreux en France.

(2) Aujourd'hui évêque de Rimouski.

Georges Côté et Edmond Marcoux (1). Ce dernier prit sa charge véritablement à cœur et la société fit des progrès considérables. C'est alors que s'organisèrent des concours d'épellation, de déclamation et de compositions littéraires (2). Le directeur exerçait lui-même les sociétés. Il leur fit jouer d'abord des scènes détachées de Molière, puis les amena à la salle des cours littéraires de l'Université afin de donner plus de decorum aux séances. Le directeur se mêlait lui-même aux acteurs, et comme il avait une voix agréable, il leur disait des chansons comiques dont on raffolait.

Au printemps de 1875, le 18 mars, les membres de la société suffisamment aguerris donnaient à l'Université une première séance dramatique où l'on joua avec beaucoup de succès : *Le départ pour le Pérou*. C'était la veille de l'anniversaire de la consécration épiscopale de l'archevêque Taschereau, et ce dernier qui se plaisait à se parer parfois de son ancien titre de "doyen des externes" fut très flatté de cette démonstration.

En 1877, l'abbé Marcoux donna à la société de nouveaux règlements qui furent acceptés cette fois avec enthousiasme, et le 29 janvier de la même année, jour de la Saint-François de Sales, on joua devant la communauté réunie *le Médecin malgré lui* (3). Depuis lors, je crois bien que l'on a donné tous les ans la

(1) 1873-1877.

(2) En 1840, il existait au séminaire une petite société de déclamation où l'on discutait pendant quatre séances consécutives sur la manière de ponctuer une fable de La Fontaine : *La Grenouille et le Boeuf*.

(3) C'est ce soir là que notre confrère de classe Eugène Belleau chanta avec tant de succès : *David chantant devant Saul*.

comédie le jour de la fête patronale de la société.

J'allais oublier de dire que chaque année la société Saint-François de Sales contribuait aussi généreusement à la célébration de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste. Une année, en 1867, elle avait cinq chelins et un sou en caisse. Elle donna cinq chelins et garda le sou pour tont trésor.

O jeunesse imprévoyante !

Le 23 mai 1877, dans la salle des cours littéraires de l'Université, les membres de la société Saint-François de Sales chômaient, à l'exemple de leurs confrères pensionnaires, le cinquantième anniversaire de la consécration à l'épiscopat de Sa Sainteté le Pape Pie IX (1).

*
* * *

La soirée au logis, dès qu'on sait l'organiser, est un des moments les plus agréables et les plus fructueux de la vie, a dit quelqu'un. Eh bien ! au séminaire, on possédait cet art charmant.

“ Quel plaisir, écrivait jadis un élève, (2), quel plaisir dans ces soirées où, sans se déranger le moins du monde, on nous promène tantôt dans les régions aurifères de l'Océanie et presque chez nos antipodes ; tantôt dans les mille et une îles du Japon ; d'autres fois suivant les traces du pieux Enée cherchant son père Anchise, nous traversons le noir Cocyte et

(1) Un mois après, le 20 juin, ainsi que c'était l'habitude, la société se réunissait pour faire ses adieux aux physiciens qui allaient laisser le séminaire. Ce furent nos confrères externes Arthur Vaillancourt et Alphonse Lemieux qui répondirent aux bons souhaits adressés aux finissants.

(2) *Abeille* du 17 mai 1853.

l'Achéron pour aller rendre visite à M. M. de Voltaire, Luther et compagnie de sainte mémoire."

J'irai plus loin que cela.

C'est dans ces soirées que nous nous entraînions, soit à l'éloquence de la chaire, soit à celle du barreau.

C'est là que nous nous préparions aux carrières du monde, en nous initiant aux rouages des assemblées délibératives.

Je recevais dernièrement un catalogue des livres mis en vente par La *Penn publishing company* des Etats-Unis. Il contenait la description d'une série de manuels très suggestifs. L'un était intitulé : *After Dinner stories* ; un autre : *Toasts* ; un troisième : *Slips of speeches* ; un quatrième : *Debating*.

" Un diner peut être excellent, disait le cornac chargé de faire la réclame de ces publications, mais il est ennuyeux comme la pluie s'il n'est pas assaisonné de quelques bonnes histoires de table. En voici cent que vous nous offrons, courtes et épicées et faciles à retenir. Que ne donneriez-vous par pour pouvoir répondre à une santé ? Eh bien ! voici un petit livre qui va vous en apprendre le secret. Qui ne prononce pas un discours maintenant ? Sans qu'il soit besoin d'apprendre les préceptes de la rhétorique ou de la grammaire, voici un traité qui va vous fournir tout ce qu'il faut. Vous voulez discuter dans les réunions publiques ! Nous vous offrons un manuel tout prêt avec la direction pour organiser des sociétés de débats et deux cents sujets tout préparés avec les arguments pour et contre."

Voici comment chez nos voisins on fabrique des

orateurs, des sociétés littéraires et tout ce que vous voudrez. C'est l'art de la mécanique poussé à sa dernière limite.

Eh bien ! j'ai la prétention de croire que les élèves du séminaire de Québec, à leur sortie de classe, n'ont jamais eu besoin de ces manuels pour tracer leur sillon dans le monde. Grâce à l'entraînement reçu dans leurs sociétés littéraires, il est remarquable de voir comment à leur première apparition, soit dans un conseil municipal, soit devant une chambre de députés, soit dans un banquet, soit qu'ils fussent appelés à l'improviste à porter la parole dans une réunion publique, ils savaient se débrouiller à première vue, sans efforts, sans surprise, de la façon la plus naturelle du monde.

Voilà pour la littérature, l'histoire, l'éloquence et la déclamation.

* * *

Passons maintenant à l'art divin de la musique (1).

Ce fut un Allemand, Adam Schott, chef de bande d'un régiment écossais en garnison à Québec, qui donna les premières leçons de musique au séminaire en 1833. Il manquait d'instruments. On ne put trouver dans toute la ville qu'une seule clarinette. Quatre écoliers se la disputèrent, et il fallut tirer au sort pour savoir qui la posséderait. Enfin, on put organiser un orchestre qui joua pour la première fois

(1) J'emprunte la plupart des renseignements qui vont suivre à l'*Abeille* du 6 avril 1859 et aux notes manuscrites d'un discours que prononça M. Samuel Pouliot, président de la société Sainte-Cécile, à la réunion plénière des différentes sociétés du séminaire qui eut lieu à l'Université en 1869.

à l'examen public le 15 août 1834. Ces novices musiciens firent leurs début, à la chapelle, le 29 janvier 1835, le jour de la saint François de Sales (1). Les autorités du séminaire, encouragées par ces premiers succès, achetèrent au printemps de cette même année, des instruments pour une valeur de trois cents dollars. A Noël, l'orchestre alla jouer à Château-Richer et à l'Ange Gardien.

Schott fut remplacé par son beau-frère Ziegler, maître de bande du 66ème régiment. Schott avait organisé un orchestre. Ziegler proposa de fonder une société musicale et une bande militaire qui diffère de l'orchestre en ce qu'elle exclut les instruments à corde.

En 1838, Ziegler retourna en Angleterre, et plusieurs des musiciens qu'il avait formé ayant laissé le séminaire, le corps de musique dût s'en ressentir. Sous la direction des professeurs Mazzochi et Sauvageau, la Bande ne fut plus que l'ombre d'un grand nom : *Magni nominis umbra*. Après huit années d'absence, Ziegler revint au pays, et avec lui la gloire.

La Musique du séminaire prit une nouvelle vigueur. En 1849, James Ross, chef de bande du 79ème régiment, succéda à Ziegler, et maintint le prestige des musiciens séminaristes. Les fêtes, les soirées musicales les plus brillantes signalèrent cette époque mémorable. La fête de Mgr de Laval célébrée pour la première fois le 30 avril 1859, les voyages successifs de Saint-Joachim, de Saint-Thomas, et celui de Saint-Hyacinthe, les séances académiques, la grande soirée musicale donnée lors de la visite des

(1) Le même jour, il y eut une messe en musique avec un chœur de trente voix.

confrères de Saint-Hyacinthe, les fêtes de saint François de Sales et de saint Jean-Baptiste, les délicieuses promenades de la pointe de Lévy, de Maizerets et du Sault Montmorency, voilà autant de circonstances où la *Bande* montra ce qu'elle pouvait faire. Le séminaire acheta alors des instruments pour une valeur de huit cents dollars (1).

M. Ross, heureux des succès de ses élèves après avoir vu ses efforts récompensés par la nouvelle collection d'instruments que le séminaire venait d'acheter, mourut le 20 mars 1858, pleuré et regretté de tous. Il avait d'autant plus de droits à la reconnaissance qu'une des raisons qui l'avait déterminé à quitter son régiment et à se fixer dans Québec était l'affection qu'il ressentait pour ses musiciens du séminaire.

M. Ross fut remplacé jusqu'aux vacances de 1858 par M. Sprake, maître de bande du 39^{ème} régiment. Sous sa direction eut lieu une des grandes soirées musicales du séminaire. La fête annuelle de Mgr de Laval fut honorée de la présence de tous les évêques de la province réunis à Québec à l'occasion du sacre de Mgr Horan, nommé au siège de Kingston.

La direction de la musique instrumentale et vocale passa en 1859 entre les mains de l'abbé Morel. L'orchestre qui, depuis 18 ans, n'avait plus fait qu'une courte apparition en 1856, ressuscita alors pour tout de bon et secoua glorieusement la poussière de sa

(1) En 1852-53, voici les instruments dont on disposait. *Parties hautes* : 4 cornets à piston, 6 clarinettes, 5 flûtes, 1 piccolo. *Parties basses* : 2 ophicléides, 2 cors, 3 trombones, 1 basson, 1 tambour, 1 triangle.—En 1855-56, on comptait 5 clarinettes, 2 trompettes, 1 piccolo, 3 flûtes, 4 trombones, 2 ophicléides, 2 cors, 1 tambour, 1 triangle : Voir les *Annuaire*s à ces dates.

tombe. En 1859, il était composé du 27 musiciens.

A l'abbé Morel succédèrent les professeurs Renari, Range et Millar. Ce dernier partit pour l'île de Malte, après avoir fait des grandes choses pour la Bande. Célestin Lavigueur le remplaça. C'était, on s'en souvient, un violoniste de grande distinction. De notre temps, il enseignait encore la musique au séminaire.

Le corps de musique du séminaire, *la Bande* comme nous disons, formait une société régulière qui avait pris pour patronne sainte Cécile.

Les aspirants n'y pouvaient être admis qu'après un certain stage et avoir subi un examen sur les principes et la pratique de la musique. Les membres titulaire portaient sur le revers gauche de leur capot bleu une lyre d'argent. Et ils étaient aussi fiers de cette insigne que si le ruban rouge eut décoré leur boutonnière. La Société avait pour armoiries : une lyre d'or à neuf cordes avec deux trompettes en sautoir de même sur champ de gueules. Sur une banderolle ondoyante on lisait la devise ; *Festivis diebus adjuvmentum et decor.*

* * *

Mais la société, par excellence, du séminaire, c'était l'Académie Saint-Denys.

Le supérieur Casault, qui jeta les bases de l'Université Laval et reforma si profondément les méthodes d'enseignement du séminaire, avait apporté de son voyage d'Europe la première idée de cette Aca-

démie (1). C'est un mois, à peine, après son retour, en décembre 1852, qu'elle fut fondée.

“Depuis quelque temps, dit l'*Abeille*, une certaine rumeur courait dans la république écolière au sujet d'une société qui sans être secrète n'osait encore se montrer au grand jour. Un petit pamphlet contenant les règles de l'Académie littéraire du Petit Séminaire de Paris circulait de main en main. La lecture de ce règlement, jointe aux explications du directeur, jeta un enthousiasme facile à décrire : c'est à qui serait académicien.”

Le désir des élèves fut communiqué aux M. M. du Séminaire. Le conseil passa une résolution qui établissait au petit séminaire une académie littéraire modelée sur celle de Paris. On lui donna le nom de saint Denys, pour rappeler sans doute que ce fut le jour où l'on célébrait la fête de ce glorieux apôtre de la France que le petit séminaire fut ouvert pour la première fois le 9 octobre 1668.

Le 9 décembre 1852, eut lieu l'inauguration de la nouvelle société. La grande salle vit réunis dans son enceinte les prêtres de la maison, tous les élèves externes et pensionnaires. Le supérieur présida l'assemblée et le préfet des études expliqua les rouages et les avantages de la nouvelle organisation. Le supérieure proclama les noms des académiciens, candidats et aspirants qui vinrent s'asseoir sur des sièges disposés au milieu de la salle. Le doyen des académiciens remercia le supérieur d'avoir inauguré l'académie, et d'autres encore prirent la parole.

(1) *Abeille* du 16 décembre 1852 et du 8 mai 1862.

Voyons quelle fut dès l'origine l'organisation de cette société destinée à "récompenser les efforts du travail et à exciter l'émulation de tous."

Régie par un conseil supérieur et un conseil ordinaire, l'Académie se compose d'académiciens, de candidats et d'aspirants.

Le conseil supérieur est composé d'un président honoraire, le supérieur, d'un président titulaire, le préfet des études, qui est en même temps directeur du conseil ordinaire, de conseillers, le directeur du petit séminaire et les professeurs de philosophie, de rhétorique et de seconde.

Le conseil ordinaire est choisi parmi les élèves académiciens titulaires et se compose de quatre dignitaires et de trois conseillers.

Le président actif ouvre, préside et ferme les séances solennelles, lit les proclamations de l'Académie en présence de la communauté et veille à ce que tout se passe bien.

Le secrétaire est dépositaire des archives, registres et cahiers d'honneur de l'Académie ; il est aussi chargé de rédiger le procès-verbal des séances solennelles et d'en faire la lecture dans le cours de la séance.

Le censeur est chargé de veiller à la dignité de l'Académie ; d'empêcher tout ce qui pourrait, parmi les membres, en compromettre l'honneur, enfin de poursuivre avec un soin spécial les cas d'indignité et d'exclusion. Parmi les conseillers, on choisit un second censeur externe si le premier est pensionnaire et un pensionnaire si le premier est externe.

Le scrutateur recueille les votes et les suffrages,

quand il y a élection, et reçoit les pièces soumises au tribunal de l'Académie.

Les Académiciens sont exclusivement choisis dans les classes de seconde, rhétorique et philosophie. Leur nombre ne peut dépasser celui de vingt. Nul ne peut être académicien, s'il ne réunit les conditions suivantes :

1. Des succès habituels et notoires en classe, et de bonnes productions inscrites au livre d'honneur de l'Académie.

2. La piété et la bonne conduite qui, quoique placées ici en seconde ligne, n'en sont pas moins des conditions rigoureusement requises.

3. Nul ne peut être académicien s'il n'est déjà candidat.

4. L'élève de rhétorique qui a remporté le premier prix d'excellence en seconde, l'élève de seconde qui a remporté le premier prix d'excellence en troisième, sont de droit membres titulaires de l'Académie, pourvu qu'ils remplissent d'ailleurs les conditions de bonne conduite indiquées ci-dessus.

Les candidats sont exclusivement choisis dans l'une des quatre classes littéraires de la maison inférieures à la philosophie.

Pour être candidat il faut : 1. avoir de nobles succès en classe et avoir déjà inscrit quelques bons devoirs dans l'un des cahiers d'honneur de l'Académie. 2. se faire remarquer par son travail, sa bonne conduite. 3. Les élèves de troisième et de quatrième qui ont remporté le premier prix d'excellence en quatrième et en cinquième sont de droit candidats de l'Académie

pourvu toutefois qu'ils remplissent les conditions de bonne conduite.

Sont admis au titre d'aspirant parmi les élèves des classes de grammaire, de cinquième, sixième, septième et huitième, ceux : 1. Qui ont remporté un prix d'excellence dans les classes antérieures et dans la maison. 2. Ceux qui se recommandent par de bons devoirs dans le second livre d'honneur de l'Académie, en même temps par leur travail, leur piété et leur conduite, ont réuni la majorité des suffrages.

Pour parvenir à ses fins, l'Académie a un premier cahier d'honneur destiné à recevoir les productions des Académiciens et autres élèves des classes supérieures à la troisième qui, après un mûr examen, auront été jugés dignes d'y être admises par le tribunal académique. Ce cahier ne reçoit que des compositions proprement dites : dissertations philosophiques, discours, narrations en latin et en français, vers latins, devoirs historiques, analyses littéraires. Les vers français sont absolument bannis de ce cahier, ainsi que des travaux de l'Académie.

L'Académie possède encore un second cahier d'honneur dans lequel sont admis les bons devoirs offerts par les classes inférieures à la seconde, et qui ont été trouvés irréprochables après un mûr examen. Ce cahier ne comporte de compositions proprement dites, que les vers ; les versions et thèmes, soit pour le latin, soit pour le grec, en sont le principal élément.

Tels furent les premiers règlements de l'Académie à son origine. Ils étaient à peu de chose près les mêmes de notre temps, si ce n'est que les compo-

sitions de langue anglaise virent les portes de l'Académie s'ouvrir pour elles, de même que les narrations dans la classe de troisième.

Au début, trois fois par an, avaient lieu des séances solennelles et publiques. Les personnes les plus distinguées, les membres correspondants, les anciens académiciens, les notabilités littéraires y étaient invités.

Trois fois au moins avaient lieu devant la communauté réunie, mais seule, des proclamations académiques. Le président dans un rapport écrit et composé avec soin y faisait connaître l'état des travaux de l'Académie, distribuait les éloges, et indiquait le nombre des devoirs offerts par chaque classe (1).

En 1854, il fut décidé que les Académiciens porteraient des insignes, et l'on en fit faire à Paris sur le modèle de ceux que portaient les Académiciens du petit séminaire de cette ville. Ils étaient en argent et en émail. La croix du président avait de plus des rayons dorés : elle portait d'un côté une colombe, et de l'autre un *Maria*; elle était suspendue par un ruban rouge. Celles des autres officiers, suspendues à un cordon violet, portaient une colombe sur chacune des faces. Les Académiciens qui n'étaient pas officiers avaient un *Maria* au milieu de leur décoration, qui était suspendue à un cordon vert.

(1) Voici, d'après l'*Annuaire* de 1852-53, p. 24, quels furent les premiers officiers de l'Académie Saint-Denys :

Louis Beaudet, président.	}	Damase Gonthier, censeur.
Alfred Thibaudeau, secrétaire.		Pierre Drolet “
A. Trudel, ass. secrétaire.		Pierre Roussel, scrutateur.
		Benj. Pâquet, conseiller.
		T. Chandonnet. “

Le 21 juin 1854, jour de la fête de saint Louis de Gonzague, après la messe de communauté, Mgr l'évêque de Toronto bénit les croix destinées à être portées par les Académiciens, et les leur distribua (1).

Ces croix, si ardemment convoitées, ont changé quelque peu de forme depuis. Elles sont d'argent à huit pointes ; à l'avant sur un champ d'émail, repose une colombe aux ailes déployées, avec autour la légende : *Deus scientiarum Dominus* ; au revers est frappé le monogramme de la Vierge : M. La couleur des rubans est la même qu'autrefois : rouge pour le président ; violette, pour le secrétaire, le scrutateur, les censeurs et les trois conseillers ; verte, pour les autres académiciens. Les candidats reçoivent comme décoration le jour de leur proclamation un ruban de satin blanc sur lequel sont imprimés les mots : *Académie St-Denys*, entourés d'une guirlande de feuilles de laurier, avec en chef une Renommée ailée en train de buriner sur les tablettes de l'Histoire. Les aspirants épinglent sur leur poitrine le même insigne, excepté que ce dernier est sur ruban de satin vert.

Vous vous rappelez, sans doute, mes chers camarades, ces belles soirées de l'Académie qui se tenaient deux fois l'an et où toute l'élite de Québec était invitée pour entendre la lecture des thèses de philosophie, des discours et des narrations des académiciens, les versions et les thèmes des candidats, les devoirs des aspirants. Comme l'on portait fièrement sur la poitrine la croix académique, les dimanches et les jours de grande fête ! Le clou des soirées de l'Académie, c'était

(1) *Abeille* du 22 juin 1854.

le rapport du secrétaire. Chaque classe y était passée en revue avec une pointe de critique discrète et parfois malicieuse. Pour faire oublier l'aridité et la monotonie, la fanfare, la société Orphéonique et le Quintette Laverdière entrecoupaient le tout de chants et de musique. Les chœurs de Laurent de Rillé avaient toujours large place à ces agapes. Qui pourra jamais oublier ces grandes assises des lettres, l'air solennel des académiciens, la joie enfantine des nouveaux gradués ? N'avez-vous pas encore sous les yeux cette toile qui décorait l'arrière-plan du théâtre ? On ne pouvait trouver un sujet plus mythologique : le beau ciel bleu de la Grèce, le temple de Mémoire, avec sa grande rangée de colonnes, le mont Parnasse et un Pégase ailé qui le franchissait d'un bond. Cette toile avait été inaugurée pour la première fois en 1851, et elle était encore et toujours nouvelle. On n'aurait pu songer à une séance académique sans elle (1).

* * *

Les diverses sociétés du séminaire étaient groupées sous la dénomination commune de l'Institut. De notre temps, l'Institut se composait de la société Laval, de la société Saint-François de Sales, de la société Saint-Louis de Gonzague, de l'Académie Saint-Denys et de quatre autres sociétés représentant les arts : la société Sainte-Cécile, le chœur de l'Orgue, la

(1) On lit dans l'*Abeille* du 10 juillet 1851 :

“ Les tentures de l'estrade de l'examen vont être remplacées cette année par des nouvelles où on a représenté le temple de la Mémoire et tout un paysage superbe. Derrière le temple apparaît le Parnasse et Pégase qui saute par dessus. C'est bien là la monture des poètes de nos jours. ”

société Orphéonique, le Quintette Laverdière. Il devait y avoir une réunion de l'Institut tous les dix ans. Ce fut le 29 juin 1869 que l'Institut fut inauguré en une séance solennelle suivie d'un banquet.

La deuxième réunion eut lieu en 1877, alors que nous étions en physique, dans la grande salle des promotions de l'Université. Les bureaux de toutes les sociétés siégeaient solennellement sur le théâtre, chacun ayant son écusson suspendu au dessus de l'endroit où il se trouvait. Entre tous, au centre, brillait l'écusson de l'Académie Saint-Denys : D'or, à la croix d'azur, semée sur chaque branche de cinq étoiles d'argent, chargée en cœur d'une colombe tombant éployée d'argent sur champ de gueules, avec les devises : *Deus scientiarum Dominus et Spiritus intus alit.*

Voici quel fut le programme de cette seconde réunion solennelle qui eut lieu le 30 avril 1877 :

- Bravoure* :— Marche.—Musique de H. Mohr, exécutée par la
Société Sainte-Cécile
- Discours d'ouverture, par M. Joseph Turcotte
Président de l'Acad. Saint-Denys.
- Le Renard et le Corbeau.*—Musique de Chs. Gounod, chantée
par la Société Orphéonique
- Rapport de l'Académie Saint-Denys*, lu par M. Achille Routhier.
Secrétaire de l'Acad. Saint-Denys
- Symphonie* de Kùfner, exécutée par le Quintette Laverdière.
- Rapport de la Société Laval*, lu par M. Georges Lemay
Président de la Société Laval
- La Sympathie*, musique de Jos Haydn.
Solo de violon exécuté par M. Odilon Marois.
avec accompagnement de piano par M. Edm. Paradis.
- Rapport de la Société Saint-François de Sales*, lu par
M. Elzéar Delamare.
Président de la Société Saint-François de Sales
- Le Chant du soir.*—Musique de F. David, exécutée par le
chœur de l'Orgue.

—*Rapport de la Société Saint-Louis de Gonzague*, lu par
M. Théodule Giguère.

Secrétaire de la commission de la
société Saint-Louis de Gonzague

L'Air d'Action.—Musique de Tulon
solo de flûte exécuté par M. Georges Lemay
avec accompagnement de piano par M. Edm. Paradis.

—*Rapport de la société Sainte-Cécile*, lu par M. Edmond Bernier
Secrétaire de la société Sainte Cécile.

—*Les Batteurs de Blé*.—Musique de
Laurent de Rillé, chanté par la Société Orphéonique

—*Discours de Monsieur le Supérieur*.

Les Georgiennes :—Valse.—Musique de
A. Beaucourt, exécutée par la Société Sainte-Cécile.

GOD SAVE THE QUEEN (1)

Comme l'on voit, chaque président vint à tour de rôle faire rapport des travaux accomplis pendant les dix dernières années. Rien de plus intéressant que ces relevés et pour en donner une idée j'en veux citer deux extraits.

Voici d'abord comment l'élève Elzéar Delamare, qui fut plus tard supérieur du séminaire de Chicoutimi, parle de la société de Saint François de Sales, dont il était président :

“ Ici, un jeune littérateur vous conduit par des sentiers émaillés de fleurs, bordés de jeunes ormeaux, où le vent soupire harmonieusement.

“ Le ruisseau, dans sa fuite précipitée, fait entendre le plus doux murmure ; vous respirez les plus suaves parfums. Vous êtes dans le riant jardin des Belles-Lettres. Plus loin, un grave philosophe chemine à travers les montagnes ardues de la science ; sa démarche est ferme et assurée ; la lumière vive de la

(1) *L'Évènement* du 3 mai 1877 donne un compte rendu de cette séance solennelle.

raison guide ses pas. Malheur au sophiste qu'il rencontre ! Enlacé dans de vigoureux raisonnements, il succombe bientôt, et ses dépouilles viennent grossir le nombre de celles déjà conquises au lointain pays de la métaphysique. Suivez ce jeune savant, tantôt il pénètre dans les profondeurs de la terre, tantôt il franchit d'un bond l'espace qui le sépare des astres, et passe en revue les milles mondes qui brillent à la voûte céleste. Vous êtes las d'une telle course. La société Saint François de Sales vous présente quelques personnages de Molière dont les saillies inimitables exciteront votre gaieté, et vous feront oublier vos fatigues.

“ Ailleurs, vous assistez à la lutte des grands guerriers dont le nom a rempli l'univers ; les siècles qui les séparaient ont disparu pour la circonstance. Napoléon, Alexandre, César, Louis le Grand viennent commander chacun leur petite armée qui combat avec le glaive de la parole. Le combat fini, la société décide de la victoire, et les héros rentrent tranquillement dans la nuit des âges qui marquèrent leur passage en ce monde. ”

A côté de cette description littéraire de très bon goût, je place maintenant cette analyse toute philosophique des travaux accomplis par les membres de la Société Laval pendant la dernière décade. Elle est faite par notre camarade Georges Lemay. Ouvrant les dossiers de la société dont il est le président, il y cherche avant tout à saisir la mentalité des individus. Dans cette marche des intelligences, tantôt lente, tantôt active, dans cette sève qui coule à travers dix années,

il scrute, mesure, pèse. Il attribue à chaque année parcourue son caractère individuel. Il se plaint mélancoliquement que, de 1869 à 1874, les esprits sont trop facilement entraînés vers les débats oiseux et faciles de la littérature et de l'histoire : éloges des grands hommes, parallélisme des siècles ou des guerriers. Rien d'abstrait, dit-il. Il est trop aisé d'alimenter ces discours et ces discussions avec les livres. Mais, à partir de 1874, il se réjouit de voir les esprits se diriger vers les sujets philosophiques. " Maintenant, c'est l'essor de la pensée livrée à la génération d'une œuvre qui émane d'elle. " " C'est le fruit de l'âme se concentrant et se repliant sur elle-même, cherchant les relations essentielles des lois qui régissent le monde intellectuel et moral. " Et Lemay s'exalte de ce mouvement louable qui exerce l'âme à porter haut le regard.

C'est ainsi que notre pauvre ami s'habituaît dès lors par ces considérations toutes idéales à passer fièrement à travers les misères de la vie, en les effleurant à peine pour ainsi dire, pour aller contempler de l'autre côté les divines harmonies dont il avait soif déjà sur cette terre.

* * *

Le cardinal Taschereau, alors archevêque de Québec, prenait un si grand intérêt aux séances publiques des sociétés du séminaire qu'il n'en manquait jamais aucune. S'absentait-il, il voulait être tenu au courant de leurs travaux. J'ai sous les yeux le rapport d'une séance solennelle de la société Laval qui lui fut adressé alors qu'il était à Rome en 1884, par le

directeur Bruchési, aujourd'hui archevêque de Montréal.

* * *

J'ai voulu dans les pages qui précèdent suivre les pensionnaires du séminaire dans leur journée d'écolier, depuis la prière du matin jusqu'à la prière du soir. J'ai voulu raconter tout ce que l'on se disait entre élèves pendant les récréations et les promenades, les jeux, les lectures, les amusements, les impressions sur le monde extérieur, tout ce qui circulait dans ces cervelles pendant les silencieuses heures d'étude. J'ai voulu dire enfin quelle était la vie d'intérieur de ce séminaire. Je raconterai plus tard tout ce qu'enseignaient les maîtres en classe. Nos journées étaient tant occupées de ce qui se passait autour de nous que nous n'avions guères le temps de songer à l'ennui. Aux approches du jour de l'an il y avait bien un peu de nostalgie de la maison qui se glissait dans les pensées, mais qui s'étonnerait de ce mouvement de la nature ? Il n'en est pas un, même parmi les plus sceptiques et les plus froids, qui ne sente passer sur son cœur, pendant ce temps là, des espoirs et des regrets.

Comment voulez-vous que des jeunes hommes comme nous étions ne pensassent point un peu aux joies et aux caresses de la famille, enfermés comme nous l'étions quand les autres étaient libres ?

Aujourd'hui même, rendus au versant de l'âge, un peu blasés de tout, on a beau se dire que l'année commence tous les jours, que le calendrier, tel qu'il est, résulte d'une fantaisie, que ce jour là est comme tous les autres, la force des habitudes héréditaires est

si impérieuse que le poids du passé se fait alors plus sentir tandis que l'avenir s'impose à notre attention. C'est comme une halte prolongée entre hier et demain. La tradition religieuse, la tradition populaire s'unissent pour faire de cette dernière semaine de l'année quelque chose à la fois de grave et de gai, une période où l'esprit trouve des minutes pour se divertir et d'autres pour méditer.

Donc, au séminaire, que ce fussent chez les huitièmes ou chez les physiciens, le jour de l'an nous paraissait un peu morne et triste. Nous avions beau vouloir nous donner du courage en faisant des visites de cérémonie aux prêtres de la maison, en allant complimenter nos supérieurs, en échangeant même entre nous les cartes conventionnelles, nous pensions au foyer. Et dire que dans ce temps là nous n'avions qu'une seule journée de congé, le lendemain du premier de l'an, pour faire une course chez nos parents et leur parler tout notre saoul. Quelle règle cruelle, pensions nous ? Et comme nous saurions bien plus tard y apporter des amendements ! Hélas ! la vie se passe à vouloir changer la routine des choses que nous subissons et les lendemains se lèvent sur nos successeurs qui sont animés des mêmes désirs, pétris de la même chair, faits comme nous.

* * *

Ces considérations sur le congé raccourci du jour de l'an m'amènent à dire quelles étaient les communications des pensionnaires avec le dehors.

Nous ne recevions les visites des personnes du

dehors qu'au parloir, et avec la permission d'un maître. Nous pouvions recevoir celles de nos parents tous les jours durant les récréations, celles du soir exceptées. Pour les personnes qui n'avaient avec nous que des rapports de connaissance ou d'amitié, nous ne pouvions recevoir leurs visites que les dimanches et les fêtes d'obligation.

Nous ne sortions jamais seuls du séminaire pour aller nous promener, à moins que ce ne fut chez nos parents, ce qui nous était quelquefois accordé les jours de congé. Quand nous sortions pour affaires, nous ne pouvions aller ailleurs qu'au lieu où on nous avait permis d'aller.

Nous n'écrivions point de lettres et n'ouvrons point celles que nous recevions sans la permission du directeur, qui pouvait toujours prendre connaissance de ces lettres lorsqu'il le jugeait à propos.

Nous ne pouvions rien recevoir du dehors pour notre nourriture au séminaire ; les fruits en nature étaient seuls exceptés de cette règle.

* * *

Et maintenant un mot des externes :

On n'admettait généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Pour les autres, ils n'étaient admis que rarement, et encore fallait-il qu'ils eussent en ville de proches parents qui pussent les loger chez eux et surveiller leur conduite.

Les externes catholiques étaient tenus d'assister aux offices de leur paroisse les dimanches et les fêtes d'obligation, et aussi à tout office sur semaine auquel

les pensionnaires avaient coutume d'assister. Ils devaient entendre la messe qui se disait au séminaire tous les jours, assister aux instructions religieuses, et enfin donner un billet de confession le quinze de chaque mois. Les externes portaient le même costume que les pensionnaires ; et ils ne devaient jamais sortir sans, en être revêtus.

Ils ne devaient pas s'absenter de la classe ou des offices, sans la permission du directeur. Si la maladie, ou une cause imprévue, les empêchait d'obtenir cette permission, ils étaient obligés de présenter à leur retour un billet de leurs parents qui faisait connaître la cause de leur absence.

Le séminaire donnait gratuitement l'éducation aux externes comme aux pensionnaires ; il exigeait cependant des premiers la somme de dix-huit piastres par année.

Les pensionnaires payaient cent piastres de pension par an et cela couvrait tous les frais (1).

Hors des classes, les pensionnaires ne devaient avoir aucun rapport avec les externes.

Les externes ne pouvaient sortir le soir, après le jour tombé, qu'en compagnie de leurs parents, ou pour les services que ceux-ci pouvaient exiger d'eux. Il leur était par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner.

Ils ne pouvaient non plus s'abonner à aucune bibliothèque ou cabinet de lecture, ou société, ni faire

(1) En 1847-48, le prix de la pension était de dix sept louis dix chelins. En 1855-56, il fut élevé à vingt louis. Que l'on compare ces prix avec ceux des collèges des Etats-Unis à la même époque. Au collège Bowdoin, on payait \$185 ; à celui de Harvard \$270 ; à Yale, \$218 ; au William et Henry, \$275 ; à l'Université de Virginie, \$326.

partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans permission.

On voulait évidemment par ces règlements sévères les éloigner de toutes les distractions qui auraient pu les détourner du goût de l'étude. Et, cependant, en dépit de ces précautions, bien peu d'externes persévéraient jusqu'à la fin d'un cours d'études classiques. Une statistique qui embrasse justement la décade de 1867 à 1877, soit les dix années de la classe dont j'écris les mémoires, porte que pendant cette période, sur 1445 élèves qui commencèrent leur cours, 1005 étaient externes et 440 pensionnaires. Des 1005 externes 39 seulement l'on poursuivi jusqu'au bout, tandis que sur 440 pensionnaires 154 persévèrent jusqu'à la fin. Ces chiffres donnent une moyenne de 1 externe sur 25 et de 1 pensionnaire sur 2.

Au point de vue des vocations religieuses la statistique pour la même décade donne les chiffres qui suivent.

Des 154 pensionnaires finissants 86 embrassent l'état ecclésiastique.

Des 39 externes finissants 13 suivent la même carrière. 1005 externes qui commencent fournissent 13 soutanes ; 440 pensionnaires qui commencent en donnent 86.

Le même statisticien ajoute que, de 1867 à 1877, il y eut une moyenne de 10 soutanes par année, ce qui fournissait alors au clergé un excédant d'à peu près cinq par année sur les décès (1).

C'est parce que l'externat avait un effet désas-

(1) Ces chiffres sont empruntés à *L'Abeille* du 24 avril 1879.

treux sur le cours classique que l'évêque Briand voulut que les élèves se retirassent à Saint-Joachim pendant les vacances d'été (1).

(1) Voir son mandement de 1780 quand il érigea la chapelle de Petit-Cap.

FIN DU PREMIER VOLUME

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM HISTORICAL
MUSEUM HISTORICAL

SOMMAIRE

TRENTE ANS APRÈS

PAGES

- Coup d'œil en arrière.—Convention des rhétoriciens de 1874-75.—Signataires de la convention.—Les disparus.—Un souvenir aux morts.—Comment les camarades de collège se dispersent dans la vie.—Il faut conserver les anciennes amitiés.—Pourquoi ces notes..... 3

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC, DU TEMPS DES FRANÇAIS

- L'auteur dit ce qu'il pense du séminaire.—Il se demande pourquoi on ne publie pas son histoire.—Petites notes destinées à rafraîchir la mémoire des anciens élèves.—Fondation du séminaire.—Le vénérable de Montmorency-Laval.—Les grandes constructions.—Le séminaire et le clergé national.—L'évêque de Saint-Vallier.—Les incendies du séminaire.—Difficultés financières.—Les collaborateurs du vénérable de Laval.—Après un siècle d'existence, séparation d'avec la France

37

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC, APRÈS LA CESSION
DU CANADA AUX ANGLAIS

Le Séminaire de Québec se sépare du Séminaire des missions étrangères.—Nouvelle constitution de 1768.—Les derniers prêtres français au séminaire.—Les premiers supérieurs canadiens.—L'abbé Jérôme Demers.—L'abbé Holmes.—Quelques notes sur l'impulsion donnée alors au haut enseignement.—Fondation de l'Université Laval.—L'abbé Casault et son groupe.—Directeurs et prêtres du séminaire en 1867... 107

LES ÉTAPES D'UNE JOURNÉE AU SÉMINAIRE

L'entrée au séminaire.—Premières impressions.—La routine journalière.—Le réveil.—Le dortoir.—Le costume d'écolier. La salle d'étude.—Le déjeuner.—Le café.—La messe.—Les cantiques.—La vieille chapelle.—La classe.—Le diner.—Us et costumes du réfectoire.—Récréations.—Jeux et amusements.—La grande étude.—Le souper.—Le *chiar*.—Les trois quarts d'heure.—Le coucher.—Des maîtres de salle.—Des punitions..... 235

DE QUELQUES US ET COUTUMES DU SÉMINAIRE

La Congrégation.—La retraite annuelle.—Le mois de Marie.—Les saluts solennels à la chapelle.—Les offices de la cathédrale.—Les enfants de chœur.—La semaine sainte.—La procession de la Fête-Dieu.—Le chœur de l'Orgue.—Le catéchisme du dimanche.—Jours de congé.—Promenades en ville.—Soirées dramatiques.—La fête de Mgr. de Laval.—La fête du supérieur.—La Sainte-Catherine.—Le Mardi Gras.—La fête au Sucre.—Les sociétés littéraires du séminaire.—La société Saint-Louis de Gonzague.—La société Laval.—La société Saint-François de Sales.—La société Sainte-Cécile.—L'Académie Saint-Denys.—L'Institut du petit séminaire.—Relations entre pensionnaires et externes..... 339

QUELQUES CORRECTIONS

A la page 193, au lieu de "Mgr Bégin fut ordonné prêtre le 27 juin 1868, et l'année suivante signait son acte d'aggrégation," il faut lire que Mgr Bégin fut ordonné prêtre le 10 juin 1865 et qu'il signa son acte d'aggrégation en 1869.

A la page 372, 121^{ème} ligne, au lieu de "arches" lisez "arcs".

A la page 428, 6^{ème} ligne, au lieu de 1874, lisez 1872.

A la page 447, lisez que Mgr Conroy est arrivé au printemps de 1877.